

NUMÉRO I.

JOURNAL DE LAUSANNE.

5 JANVIER 1788.

Le SOLEIL se lève à 7 heures 40 minutes, & se couche à 4 heures 20 minutes.

La LUNE se lève à 4 heures 50 minutes du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	8 heur. du soir.	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	8 heur. du soir.
27 Déc.	0. 0. au dessus 0	4. 8. au dessus 0	0- 5. au dessus 0	26. p. 7. lig. 3	26. p. 7. lig. 3	26. p. 7. lig. 3
28 . . .	-1. 2. 0	- 1. 0	-1. 1. 0	26. 6. 11	26. 6. 0	26. 6. 1
29 . . .	-1. 9. 0	+ 0. 0	0- 7. 0	26. 6. 2	26. 6. 0	26. 6. 0
30 . . .	0- 5. 0	+ 1. 0	0. 0. 0	26. 5. 5	26. 5. 11	26. 6. 0
31 . . .	0. 2. 0	4. 3. 0	2. 1. 0	26. 4. 3	26. 4. 0	26. 4. 3
1 Janv.	1. 0. 0	4. 3. 0	2. 2. 0	26. 4. 3	26. 4. 3	26. 4. 2
2 . . .	1. 5. 0	5. 0. 0	2. 9. 0	26. 4. 0	25. 3. 0	26. 3. 3

A V I S.

AINSI que nous l'avons annoncé dans notre *Feuille* précédente, nous adressons ce N°. à nos Abonnés qui n'ont pas renouvelé leur souscription, comme à ceux qui l'ont rafraîchie. — Nous y joignons, en forme d'étrennes, que nous varierons chaque année, un exemplaire d'un *nouveau calendrier*. — Le silence de ceux qui ne continueront pas leur abonnement, suffira pour indiquer leurs intentions.

On souscrit pour cette *Feuille*, à Lausanne, chez MM. HIGNOU & Comp. F. LACOMBE, Libraire, MOURER & J. LANTEIRES; à Berne, chez M. E. HALLER; à Neuchâtel, chez M. DUPASQUIER; à Genève, chez MM. BARDE, MANGET & Comp., chez M. FATON, Négociant; à Milan, auprès de MM. les Officiers des postes Royales & Impériales.

ÉCONOMIE.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Lausanne, le 22 Décembre 1787.

Permettez, Messieurs, que j'interrompe les discussions intéressantes sur les moyens d'extirper la men-

dicité, qui, depuis quelques tems, occupent votre *Journal*; le sujet que je me propose d'y substituer, est peut-être aussi important. Depuis longtems, on fait des plaintes, qui augmentent chaque jour, sur la cherté des bois à brûler; il est certain que son prix a doublé depuis trente ans. J'ai proposé un nouveau combustible, qui, s'il est adopté, diminuera la consommation des bois, & permettra de les rétablir. Ce moyen serait suffisant, puisque les tourbieres du pays ne pourront être épuisées, qu'après nombre d'années.

J'ai cru qu'il ne serait pas inutile d'examiner, comment les bois ont pu se détruire, & les moyens d'y porter remède. Les idées, que je me propose de développer, ne sont pas nouvelles: mais il est des vérités, inconnues dans un pays, tandis qu'elles sont adoptées, depuis longtems, ailleurs. Des discussions sur l'odieuse de la torture, ne seraient pas déplacées dans le canton de Fribourg (1); celles sur les vrais principes de l'administration des bois, peuvent encore être utiles dans le Pays-de-Vaud.

La coupe des bois n'est assujettie à aucune règle fixe dans ce pays: on choisit, dans le centre d'une

(1) Il n'y a pas un mois qu'on y a mis des criminels à la torture.



forêt, les arbres qui paraissent les plus vieux, on les coupe, & ce vide doit se remplir par la naissance d'autres individus. Ainsi, leur reproduction est livrée au hasard, & un très-grand nombre de bois n'offrent point de jeunes plantes; le parcours, l'ombre & les ronces, y nuisent également. Le bétail, qu'on introduit dans les bois, arrache les pousses naissantes, en cueillant l'herbe qu'il broute; on a senti cet inconvénient, & plusieurs bois ont été fermés: mais l'ombre, effet inséparable des bois touffus, est un obstacle réel & irrémédiable à leur reproduction naturelle. Les grands arbres étouffent les jeunes; ces derniers s'étiolent, s'allongent, sans acquérir de force, & ne peuvent jamais être utiles.

Des coupes réglées feraient le seul moyen de rétablir les bois, & d'éviter à jamais la disette de combustible qui nous menace. L'étendue des bois, divisée en un certain nombre de portions, qu'on couperait successivement, & qu'on ensèmercerait ensuite, offrirait une suite de bois prêts à être coupés; d'autres qui le seraient à une époque fixe; d'autres, enfin, qui seraient naissans. Une telle administration assurerait une quantité fixe de bois, qui pourraient être coupés; & ceux dont on ferait usage, n'auraient pas l'inconvénient d'être trop vieux pour être employés.

Un exemple éclairera la question. La ville de Lausanne possède environ quatre mille arpens de bois; cette étendue, divisée en cent portions égales, donnerait quarante arpens chaque année. Et ce terrain, étant ensémené d'abord après l'exploitation, resterait un siècle avant qu'on y touche. Cette distance, entre les coupes, est plus que suffisante, puisqu'en France, où les coupes réglées sont reçues, elles ont lieu tous les soixante ans. Le surplus de ce qui doit être distribué aux Bourgeois & Employés de la ville, pourrait être vendu à plus bas prix que le bois des particuliers, & le produit de cette vente surpasserait l'augmentation de dépense qu'occasionnerait cette administration. Il serait même possible de charger des pauvres de l'extirpation du terrain où la coupe aurait eu lieu, en leur abandonnant les racines.

Outre l'augmentation des produits, on trouverait plusieurs avantages à cette méthode. 1°. Les bois qu'on couperait, seraient dans leur état de vigueur; avantage inestimable, puisque les bois trop âgés ne sont bons, ni pour l'usage, ni comme combustible. Plusieurs personnes se plaignent du chêne; elles n'y trouveraient pas des défauts, si on l'employait plus jeune; elles verraient alors que c'est un arbre des plus utiles. 2°. On pourrait adapter l'espèce d'arbre à la nature des terrains & des positions, & choisir, dans le tems du semis, celle qui pourrait être la plus avantageuse: au lieu qu'en abandonnant la reproduction des arbres au hasard, les espèces se propagent,

sans y réussir, dans des lieux qui ne leur sont pas propres. Au lieu des chênes que nous avons dans les terrains marécageux, où leur bois est mauvais, on pourrait choisir des espèces également bonnes, mais qui prospèrent dans ces terrains-là. 3°. Tous les individus étant du même âge, ne se nuiraient pas mutuellement, & s'élèveraient avec une égale vigueur: au lieu que dans les bois ordinaires, les plus grands gênent les autres. 4°. Le parcours ne nuirait pas à ces bois, lorsque les arbres auraient acquis une certaine hauteur: au lieu que dans les bois ordinaires, le bétail nuit à la reproduction.

Comme les bornes de votre *Journal* ne me permettent pas de m'étendre autant que je le désirerais, je renvoie à une autre Lettre, l'examen de quelques autres questions.

REYNIER.

SUITE de la Lettre insérée dans le dernier N°.

“ Le *gramen* mielleux donne autant de récoltes que le trèfle. Quand il a une fois gazonné, il commence à végéter dès le mois de Février; & quoique le froid nuise un peu à son accroissement, cependant, il ne périt jamais, comme cela arrive quelquefois au trèfle.

Dans un bon fonds, il atteint souvent, à la fin d'Avril, un pied de haut, & l'on peut déjà le faucher; en Automne, il pousse jusqu'à la gelée, & souvent jusqu'après Noël. La gelée, comme je l'ai déjà dit, lui causant peu de dommages, il est à cet égard préférable à tous les autres *gramens*. Quand il est semé avec le trèfle, on peut le faucher, & le donner ainsi mêlé, en verd, aux bestiaux, avec bien moins de danger; car le trèfle seul, comme on le sait, gonfle, & devient souvent mortel. La facilité de pouvoir faucher, & mettre à la crèche ce fourrage ainsi mêlé, épargne une multitude d'inquiétudes & de peines.

Ce *gramen* est bien plus facile à sécher, & à convertir en foin excellent, que le trèfle, qui, ainsi qu'on ne l'ignore pas, s'échauffe & se noircit, quand on le serre, s'il n'est pas bien sec, & perd facilement ses feuilles, lorsqu'il est trop.

Une prairie ensémenée de *gramen* mielleux, produit un foin plus nourrissant, & en donne plus que tout autre; car cette plante dure toujours, & peut être nommée, à bien plus juste titre, *gramen éternel*, que la luzerne, à laquelle on a donné le nom de *trèfle éternel*; c'est de tous les *gramens* celui qui convient le mieux aux bêtes à cornes, aux chevaux & aux moutons, & qui donne aux vaches le plus de lait.

Si l'on en veut ensémenier un pâturage, pourvu qu'on le ménage & le garantisse des moutons la première année, on peut, dès le mois de Mars de l'an-

née suivante, les y mettre pâturer, mais particulièrement les agneaux, pour lesquels ce fourrage, haut alors de quelques doigts, est une nourriture excellente, le pâturage le plus sain, le plus agréable & le meilleur" (1).

BIENFAISANCE. AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Le 24 Décembre 1787.

MESSIEURS,

La bienfaisance & l'humanité peuvent soulager la misère, mais elles ne suffisent pas pour détruire la mendicité. Le Gouvernement seul peut espérer d'arriver à ce but ; & il ne peut y arriver, qu'en unifiant la sévérité à la charité. Il faut que le pauvre soit logé, vêtu, nourri, & employé utilement ; il faut des établissemens où il trouve du travail, & du pain à la sueur de son front : mais il faut aussi qu'il ne les trouve que là ; il faut, dès que le mendiant peut travailler, qu'il soit tenu rigoureusement la main à ce qu'il ne demande point l'aumône, & qu'il soit sur-tout rigoureusement défendu de lui donner, sous peine d'amende pécuniaire ; car tant qu'il sera sûr d'être secouru, sans se donner de peine, il aimera mieux mendier que travailler : mais s'il voit une nécessité absolue d'être utile à la Société pour en obtenir de quoi vivre, il aimera certainement mieux travailler que mendier. Coupez donc le mal par la racine : le mendiant est trop souvent né paresseux (2) ; ôtez toute ressource à la pauvreté, & vous détruirez la mendicité.

A Dieu ne plaise ! Messieurs, qu'en attaquant ce fléau jusques dans ses causes, je cherche à éteindre tout sentiment d'humanité. L'homme charitable pourrait faire également des charités, mais mieux entendues. Il en remettrait le dépôt sacré entre les mains d'un magistrat éclairé, choisi, par son propre corps, qui aurait à répondre de ses lumières & de son

(1) Les personnes qui désireraient se procurer de la semence de cette plante, peuvent s'adresser à M. *Weber* à Nyon, qui joindra leur commission à celle qu'il a déjà reçu pour cet objet, (si on lui écrit assez tôt). — La livre, poids de marc, coûtera 11 batz. — (Argent & Lettres francs).

(2) Enfant de la misère, élevé dans son sein, il s'en fait bientôt un état, une vocation, autant par goût que par besoin. S'il fallait prouver que ce goût n'est point contre nature, je citerais ces enfans de villages, appartenans souvent à des parens aisés, qui vont cependant tendant la main à tout venant, & criant & pleurant après un creutz, comme de vrais mendiens. Ces enfans, Messieurs, si on n'y prend garde, (& l'on n'y prend point assez garde) deviendront un jour de grands fainéans ; ensuite, de mauvais sujets, & peut-être, enfin, des sujets dangereux.

intégrité, devant les hommes & sa conscience ; juges imposans, pour quiconque est pénétré de l'amour du bien, & du respect de l'opinion publique.

J'ai l'honneur d'être, &c.

JURISPRUDENCE CRIMINELLE.

LETTRE à M. Godard, Auteur du *Mémoire* sur l'affaire de l'Hermite de la Bourgogne.

Votre Mémoire, Monsieur, sur l'affaire de l'Hermite de la Bourgogne, a emporté tous les suffrages. Voilà donc la mille & unième erreur des tribunaux Français ; erreur à ajouter à celle des *Martin*, des *Montbailly*, des *Danglade*, des *la Barre*, des *Syrven*, des *Calas*, des *Vocance*, des *Abatucci*, des *Salmon*, des trois roués de *Chaumont*, &c. Quoi ! un Hermite, seul dans sa hutte, est volé au milieu de la nuit, & presque assassiné par cinq brigands ! Il est garotté par eux sur son grabat ; son capuchon rabattu lui couvre les yeux ; il ne peut voir ses voleurs ; il croit les reconnaître à leur voix ; & quoi qu'il soit dénonciateur & plaignant, on reçoit sa déposition ; déposition fondée sur l'organe trompé de l'ouïe ; déposition même sur laquelle il a varié. D'après cette déposition, *Gentil* expire sur l'échafaud ; *Vauriot* meurt en ramant sur les galères ; trois autres prétendus complices subissent un jugement qui les flétrit. Trente-deux parens de *Gentil* partagent l'opprobre de son supplice ; & pour découvrir l'erreur meurtrière des Juges, il a fallu un miracle de la Providence. Une parente de *Gentil* entend crier, dans les rues de Dijon, des sentences criminelles ; elle y voit le dispositif du jugement de différens voleurs exécutés à Montargis, & convaincus d'avoir volé l'Hermite Bourguignon. Il a fallu encore que le Procureur-général du Parlement de Dijon, & le Conseiller-Rapporteur, aient soutenu le frere de *Gentil*, poursuivant la réhabilitation de la mémoire de son malheureux frere, qu'il n'a enfin obtenue qu'à l'aide de votre éloquence.

Le courageux défenseur de *Gentil* & de *Vauriot*, m'a rappelé l'illustre Patron de *Bradier*, de *Simarre* & de *Lardoise*. Vous suivez, avec gloire, les traces de M. *Dupaty*. Vous alliez la fermeté & la modération ; cette dernière vous a valu, à Dijon, l'accueil le plus flatteur. Des Juges moins éclairés & moins équitables, vous auraient su mauvais gré d'avoir fait réhabiliter la mémoire de deux innocens ; qu'ils auraient condamnés à la mort, & sur-tout d'avoir fait réformer leur jugement au tribunal du Public ; tribunal redoutable aux Juges eux-mêmes.

Le Rédacteur des *Causés célèbres* voudrait bien avoir souvent des causes aussi intéressantes, & des Mémoires aussi bien faits que le vôtre. J'ai dans ce

Recueil quelques causes moins faillantes, moins bien écrites, & partant, moins connues. Vous pourriez y voir qu'à Genève, les accusés, quel que soit leur délit, & quelque accumulées qu'en soient les preuves, ont cependant un Avocat, un Procureur & des Conseils, & qu'ils trouvent, dans notre Code criminel, tous les moyens de prouver leur innocence; de se défendre d'après le texte de la loi, & d'exciter, même en leur faveur, la compassion de leurs Juges.

Quand je considère les fréquentes injustices où ont entraîné les principes de la Jurisprudence criminelle Française, je me félicite d'appartenir à une République où la torture est abolie; où la potence est l'unique peine de mort; où le dénonciateur & le plaignant ne sont point reçus à témoignage; où la Jurisprudence criminelle est aussi lente & douce, que la civile est courte & peu coûteuse; & je gémis seulement, quand je pense que dans cet asyle de la liberté, on admet encore les témoins nécessaires, les indices, les demi-preuves; que la peine de mort est encore en usage, & que les jugemens criminels ne sont pas publics comme en Angleterre.

J'ai l'honneur d'être, &c.

BELLES-LETTRES.

Manuel pour le service des malades, &c. par M. CARRERE, seconde édition, Paris 1787.

La première édition de cet ouvrage a eu du succès, & il le mérite; nous annonçons la seconde, pour contribuer à ce qu'il soit plus connu, dans le pays, qu'il ne l'est. — L'Auteur démontre de quelle importance il est, que les gardes-malades aient reçu les instructions relatives à leurs fonctions; il présente un tableau des qualités qui leur sont nécessaires; il s'occupe de leur conduite particulière dans les différentes circonstances; il indique la méthode de donner du soulagement aux malades, quant à leurs fantaisies; l'arrangement de leur lit; les moyens de diminuer les désagréments des remèdes, & de leur procurer plus d'aisance dans les vomissemens & évacuations alvines; il examine les soins relatifs aux individus, principalement ceux qu'il faut donner aux femmes en couche, & aux enfans nouveaux nés. L'Auteur indique aux gardes-malades les observations à faire pendant l'absence du Médecin; il présente un tableau de tout ce qui doit fixer leur attention; il leur apprend à observer le pouls; les divers symptômes de la fièvre, sa marche; ses différences, eu égard aux maladies aiguës & chroniques; les états qu'on peut confondre avec la fièvre, & qu'il faut savoir distinguer. Il enseigne à donner les remèdes

de la manière la plus convenable, & avec les précautions particulières qu'ils exigent; il indique les momens les plus favorables pour leur administration, & les cas où il faut en suspendre l'usage. Parmi les remèdes dont il apprend la meilleure méthode de les administrer, il s'occupe non-seulement des internes, mais encore des externes, tels que les frictions, les cataplasmes, les fomentations, les embrocations, les lavemens, les sangsues, &c. Il apprend à panser les vésicatoires & les cauterés. — Il enseigne la préparation de plusieurs remèdes qu'on peut faire sans avoir recours aux Apothicaires, dans les maisons particulières ou dans les lieux où l'on en est privé; il prescrit les diverses espèces d'alimens propres aux malades. Parmi les divers remèdes, dont la préparation est indiquée, on est charmé d'apprendre la manière de faire les décoctions & infusions; l'eau ferrée, l'eau de veau, les émulsions, le lait d'amandes, un sirop purgatif pour les enfans, &c. Les bouillons nourrissans, les bouillons médicamenteux, tels que ceux de limaçons, d'écrevisses & de vipères, &c. Les consommés, les coulis, les gelées. Enfin, il s'occupe du bien-être particulier des gardes-malades, & d'autres personnes qui approchent ces derniers; il trace l'énumération des précautions à prendre pour se garantir des maladies contagieuses. — Peut-être il aurait été à désirer que l'Auteur eût évité plusieurs expressions qui ne sont pas toujours à la portée des personnes en faveur desquelles il a écrit; mais il se pourrait qu'il lui eût été difficile de les remplacer. — Il semble aussi qu'il aurait pu donner à son ouvrage une forme plus commode au Lecteur. Cependant, ce sont de bien légers défauts, & qui sont bien effacés par la grande utilité d'un tel Traité.

Il ne convient pas seulement aux gardes-malades, mais aux sages-femmes, aux mères de familles, & sur-tout à cette classe intéressante de jeunes femmes, qui, appelées à diriger une maison, sans avoir eu le tems d'acquérir l'expérience nécessaire pour cet effet, ont besoin d'un sage conseiller.

Pendant le courant du mois de Décembre, il est né à Lausanne neuf garçons & onze filles.

On y a béni quinze mariages.

Paiement des rentes à Paris, 6 prem. mois 1787. Lettre L.

MORTS.

Françoise Louise Euphrosine Joseph, fille mineure.
François Louis Gonthier, de Ste. Croix, maître maçon, âgé de 69 ans.
Jean Isaac Chapuis, fils mineur.

JOURNAL DE LAUSANNE.

12 JANVIER 1788.

Le SOLEIL se leve à 7 heures 34 minutes, & se couche à 4 heures 26 minutes.

La LUNE se leve à 8 heures 48 minutes du matin.

Observations Météorologiques.												
Dates.	T H E R M O M E T R E.						B A R O M E T R E.					
	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	8 heur. du soir.	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	8 heur. du soir.	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	8 heur. du soir.	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	8 heur. du soir.
3 Janv.	2. 7. au dessus 0	1. 8. au dessus 0	1. 0. au dessus 0	26. p.	5. lig. 3	26. p.	5. lig. 4	26. p.	5. lig. 4	26. p.	5. lig. 4	26. p.
4 . . .	0. 6. 0	4. 1. 0	1. 2. 0	26.	5. 11	26.	6. 3	26.	6. 5	26.	6. 5	26.
5 . . .	0. 9. 0	4. 3. 0	1. 4. 0	26.	5. 8	26.	5. 8	26.	5. 8	26.	5. 8	26.
6 . . .	0. 7. 0	4. 0. 0	1. 3. 0	26.	6. 1	26.	7. 0	26.	7. 0	26.	7. 0	26.
7 . . .	0. 8. 0	1. 0. 0	0. 5. 0	26.	7. 1	26.	7. 0	26.	7. 1	26.	7. 1	26.
8 . . .	-0. 5. 0	0. 8. 0	-1. 2. 0	26.	7. 7	26.	8. 0	26.	8. 0	26.	8. 0	26.
9 . . .	-1. 7. 0	-0. 3. 0	-1. 9. 0	26.	8. 3	26.	8. 2	26.	8. 3	26.	8. 3	26.

FRAGMENT d'un Voyage manuscrit fait en Suisse.

JE m'éloignai bientôt de Wassen; le chemin est toujours tracé aux pieds des monts; il en fuit les inégalités & les détours; plus on s'avance, plus le pays devient sauvage: on voit encore, mais de loin en loin, quelques hameaux, quelques chalets, des bouquets de bois, des petits espaces verts, mais comme semés au milieu d'amas de rocs. Quand je partis, le ciel était sombre; le vent faisait entendre ses foudres mugissements dans les forêts que j'abandonnais: l'orage se renforça, & la pluie tombait en torrent. Je cherchais un asyle qui m'en mit à couvert: je vis un tronc obscur, recouvert de rocs entassés, & je m'y glissai. De cet antre tapissé d'une mousse épaisse & verte, sous ce toit lourd & massif, formé des débris des montagnes, que le tems semble affermir loin de les détruire, je voyais devant moi de hauts sapins balancer majestueusement leurs têtes; j'entendais le sifflement de la tempête au travers des montagnes; le bruit tumultueux des torrens qui en descendaient en écume, & les bonds rétentissans de la Reufs, & j'étais au sec, protégé contre les vents; j'étais paisible dans mon antre. Diverses plantes en décoraient les flancs; leurs fleurs offraient des nuan-

ces variées; celle du bec de grue dominait sur elles. On aurait pu en faire un bouquet simple, & digne de la plus jolie bergère: mais j'étais seul sur cette mousse élastique & fraîche. — Les nues s'épuifèrent, le vent parut se calmer, & le soleil lança, jusques dans ma retraite, une lumière éclatante & pâle. J'en sortis alors, mais avant de m'éloigner, je jetai sur l'antre, d'où je sortais, un regard de reconnaissance; il me semblait que je devais le remercier de l'asyle hospitalier qu'il m'avait prêté. J'avancai à grands pas, & j'entraî bientôt dans Gestinen, après avoir traversé deux fois la Reufs sur des ponts lancés sur ce torrent impétueux, & d'un genre pittoresque. — Gestinen est la plus haute, la dernière paroisse, la dernière habitation de la vallée que je parcourais; elle est placée à l'ouverture d'une vallée transversale, large & peu profonde, où serpente un ruisseau qui traverse le village: d'un côté, j'y vis un champ d'orge, dont l'épi sortait à peine de son enveloppe, & nous étions sur la fin d'Août, de l'autre, un bois encore, mais les arbres en étaient petits & rabougris. Au-delà, on ne voit plus ni de champs, ni de bois. La vallée de Gestinen, elle-même, semble être le séjour de la stérilité & des hivers; des débris de montagnes semés ça & là, quelques touffes d'herbes clair-semées, quelques petits buissons, ce sont là les

seuls objets qui puissent y frapper la vue. Il est des jours où des chevres suspendues au roc, & y faisant entendre leurs bêlemens, lui donnent quelque mouvement & un air de vie. — Au-delà de Gestinen, on ne voit plus que des ruines de montagnes entassées, la vallée se rétrécit, les montagnes s'abaissent, parce qu'on s'est élevé, en rampant, à leur pied, mais leur pente est presque partout taillée à pic, & le chemin coupé dans leur flanc; on n'y voit plus d'habitans; le chemin seul y montre des hommes, & sur les hauteurs, on n'entend que le cri des oiseaux de proie que les échos répètent au milieu de ces déserts. — On remarque sur le chemin, de distance en distance, des images de Notre-Dame, & de quelques Saints enchaînés dans des cadres de bois peint. J'ai entendu de longues Dissertations pour en donner la raison; c'était en mémoire d'un événement singulier, disaient les uns; c'étaient des espèces de dévots disaient les autres. Je ne fus de l'avis d'aucun, & mon sentiment, pour m'être particulier, ne m'en paraît pas moins fondé. Je remarquai que ces images sont toutes placées sous d'énormes plaques de rocs arrêtées au bord du chemin, sur une pente rapide; il semble que l'orage, les averse, un tremblement de terre léger, le secouement d'un chariot, doivent les faire tomber sur le chemin, & écraser les passans; c'est un danger toujours redoutable & pressant. Qu'a-t-on fait pour l'écartier? On a mis les passans sous la protection du Saint dont on a exposé l'image. Ces Saints & la Vierge retiendront le roc. C'est ainsi qu'à Naples, on accourt présenter l'image de St. Janvier, pour arrêter ou détourner le cours de la lave. C'est une folle superstition, dira-t-on; un peuple Suisse, des hommes libres, ne doivent, ne peuvent point s'y livrer. Un peu de réflexion, prouvera qu'on a tort de s'en étonner. — Un peuple dispersé dans de profondes vallées, ou sur des montagnes gigantesques couvertes, pendant huit mois, de neige & de frimats, qui ne connaît ni la culture, ni le commerce, & vit de son bétail, du lait qu'il lui fournit, de quelques légumes qui croissent autour de sa cabane, a peu d'objets à comparer, d'événemens à préparer, d'objets à examiner & à combattre; sa raison est sûre dans les choses qu'il connaît, mais elle est inculte, peu exercée, peu étendue; & si c'est dans les campagnes que les mœurs se conservent, c'est dans les villes que la raison se perfectionne. — Qu'à ces causes, qui lui font embrasser, avec facilité, des opinions absurdes, on joigne à la solitude où il vit, qui l'en pénètre, qui l'en nourrit fortement, son ignorance des causes des phénomènes naturels; qu'on pense que ces phénomènes sont plus grands, plus frappans dans les montagnes que dans la plaine & dans les villes; que les éclairs, la foudre, y sont plus fréquens, plus effroya-

bles; que les roulemens du tonnerre s'y promènent avec plus de majesté; qu'il vit au milieu des nues qui l'enveloppent, & du bruit des torrens; que les pluies les enlèvent, les créent; qu'ils déchirent les monts, déracinent des rocs, des masses de terrain qui entraînent avec elles des forêts entières, & l'on verra que leur imagination ébranlée doit embrasser le premier appui qu'on lui présente. La plupart des individus de ce peuple vivent séparés à d'assez grandes distances; ils ne connaissent qu'une partie des avantages de la société; leur morale est sûre, mais bornée: ils ont peu d'occasion de raisonner; ils n'ont point d'idées générales, point d'abstraction; ils ne peuvent donc former de jugement sur des objets intellectuels; leur métaphysique fera l'effet de leurs songes; la chaîne qui lie l'homme à Dieu, leur paraîtra manquer de plusieurs chaînons, & ils rempliront ce vuide par des êtres fantastiques qu'ils se formeront à eux-mêmes, ou qu'on leur présentera; & ne sachant point examiner avant de croire, ils croiront sans examen. Qu'on leur dise qu'il existe des Anges de tous les genres, des Saints de toutes les classes, qui à chaque instant suspendent le cours ordinaire de la Nature, pour défendre & sauver ceux qui les ont choisis pour protecteurs, ils embrasseront vivement une croyance qui les rassure sur les dangers qu'ils courent sans-cesse; ils verront la main invisible d'un être supérieur guider la foudre dans le désert, arrêter les rocs dans leur chute, avant qu'ils aient atteint leur cabane; ils feront, enfin, du cours naturel des événemens, une suite non-interrompue de miracles. — Et presque toutes les Religions humaines qui ont couvert successivement une partie de la terre, ne sont-elles pas nées dans des circonstances semblables, au milieu des campagnes solitaires, dans les montagnes chez des peuples bergers? Celui qui osa dire à ces hommes: je viens de la part de Dieu, écoutez-moi; qui sut faire un corps des rêves de ce peuple & des siens, fit une Religion, qui bientôt étendit au loin son empire. — Il y a quelques causes locales qui doivent rendre les Uriens plus superstitieux que les autres Cantons; tel est, par exemple, leur voisinage & leurs liaisons avec les Italiens, qui ont été les plus superstitieux des peuples méridionaux. Mais cette superstition du peuple d'Uri, n'est pas celle du lâche; c'est celle du peuple agreste, solitaire, enthousiaste même, que ses mœurs, sa situation rendent indépendant & courageux; il n'invoque pas le ciel pour se faire pardonner ses crimes sur la terre; il n'a pas la douceur de la dévotion dans les yeux & sur les levres, avec la férocité & tous les vices dans le cœur; c'est un être qui sent son indépendance des hommes: mais qui sans-cesse luttant avec la Nature, sent sa faiblesse auprès d'elle.

BELLES-LETTRES.

Quatrain à Mad. **.

Je t'ai fait bien des vers, en cherchant à te plaire.
 Les vers, fils de l'esprit, ne coûtent rien au cœur.
 Aujourd'hui je t'adore, & ne peux plus t'en faire.
 Eh quoi ! perd-on l'esprit, quand l'amour est vainqueur ?

POINT DE BANQUEROUTE (en France), ou
Lettres à un Créancier de l'Etat, &c. Londres
 1788. Se trouve à Lausanne, au *Café Littéraire*,
 & à Genève, chez *MM. Barde, Manget & Comp.*

Cet ouvrage se lit avec plaisir ; il est écrit avec chaleur ; quelquefois cependant, on y prodigue les raisons, quand la raison pourrait suffire.

On y prouve qu'une banqueroute ferait également contraire au véritable intérêt du Roi, & à celui de la Nation ; cela est vrai, mais si souvent, on y oublie l'un & l'autre !

On y démontre que la France ne doit prendre aucune part dans la guerre de Hollande, ni dans celle de Russie, quelque juste qu'il fut d'aider l'une & d'arrêter l'autre, parce que l'état des Finances exige la paix ; que la France, par ses productions & ses ports, fera toujours maîtresse du commerce ; & que sans alliance, sans réputation même au dehors, elle peut se défendre, & se faire respecter par son étendue, sa situation, sa population, ses richesses inépuisables. On est tenté de l'en croire. — Les notes, ajoutées à la fin de l'ouvrage, sont relatives aux affaires de la Hollande. La raison pourra y paraître aux yeux de quelques-uns, décorée de quelques lambeaux de la livrée de l'esprit de parti : mais cependant, on ne peut l'y méconnaître.

VOYAGES de SPARMAN au Cap de Bonne-Espérance, &c. 3 vol. in-8°. Et se trouve à Lausanne, au Café Littéraire.

Nous avions déjà plusieurs Descriptions du Cap de Bonne-Espérance : cependant, celle de *M. Sparman*, Médecin Suédois, nous manquait, parce qu'aucun Voyageur n'a poussé, aussi loin que lui, ses recherches sur les pays qu'il décrit, & que son ouvrage réunit le mérite d'être écrit par un homme, à la fois, Physicien, Naturaliste & Philosophe, à celui d'avoir été traduit par *M. le Tourneur*.

MM. Barde, Manget & Comp. viennent de mettre en vente, *Vie de Frédéric II, Roi de Prusse*, accompagnée d'un grand nombre de remarques, anecdotes & pièces justificatives, dont la plupart n'a pas encore été publiée, 4 vol. petit in-8°. broché ; à L. 10.. 10 f. de France.

COUPLETS chantés à Lausanne, dans une Société d'amis, le premier jour de l'An.

AIR : *Mon honneur dit, &c.*

Qui ne s'émeut, quand l'An se renouvelle ?
 Qui n'aime alors s'environner d'amis ;
 Promettre à tous une amitié fidele ;
 Leur souhaiter mille biens réunis ?
 Si tous ces vœux ne font qu'une ombre vaine,
 Elle est flatteuse ; elle naît d'un bon cœur :
 C'est un parfum qui sur nous se promène,
 L'illusion fait souvent le bonheur.

Observons tous, cette coutume sainte,
 Facile aux bons, mais pénible aux méchants,
 De se livrer sans détour, sans contrainte,
 A des souhaits, songes du sentiment.
 Ah ! si souvent l'intérêt, ou la haine,
 De l'amitié ont coupé le lien,
 Qu'on doit chercher, que le tems nous ramène,
 Au moins un jour où l'on veuille du bien.

Voisins ! Amis ! qu'un jour de l'an rassemble,
 Joignons nos mains, joignons aussi nos vœux ;
 Promettons-nous de le finir ensemble.
 Ah ! qu'il s'échappe en nous laissant heureux !
 Que réunis, après des jours paisibles,
 Sans jamais l'être on fasse des jaloux !
 Parmi ces vœux, s'il en est d'impossibles,
 Vous les former est un plaisir si doux !

VARIÉTÉS.

Sur la Bonhomie (1).

La Bonhomie est en Morale ce que sont dans la Nature ces animaux autrefois fort communs, maintenant très-rare. Faibles & timides, entourés d'un si grand nombre de pièges, poursuivis & chassés par tant de moyens destructeurs, le peu qui en est resté, a été forcé de se retirer dans des endroits solitaires & inaccessibles à ses ennemis.

La raillerie, le persiflage, la *mistification*, l'ont fait disparaître : on a même oublié, à un tel point, ce qui la caractérisait, que dans le langage poli, on a substitué cette expression à celle de *fottise*, devenue trop grossière ; & que nos aimables disent aujourd'hui, en haussant les épaules, *c'est un bon homme*, lorsqu'ils veulent parler d'un sot. — On méconnaît donc cette précieuse Bonhomie de nos pères ; cette vertu douce & aimable qui plaît à tous les hom-

(1) Il a paru dernièrement, dans le *Journal de Paris*, une définition de la *Bonhomie* ; nous avons cru pouvoir néanmoins inférer celle-ci, parce qu'elle présente ce sujet sous un point de vue différent.

mes; qui fait aimer, dans celui qui la possède, jusqu'à ses défauts les plus incommodes. Par quel étrange abus des mots & des choses l'a-t-on confondu avec la sottise? Pourquoi l'homme d'esprit, l'homme de génie, ne seraient-ils pas susceptibles de cette aimable qualité?...

La bonhomie suppose toujours la bonté, & ne peut exister sans elle; elle suppose aussi la candeur, cette bonne foi, & cette naïveté, qui nous font convenir, avec la même franchise, de nos bonnes qualités comme de nos défauts, de nos revers ainsi que de nos succès.

(La suite l'ordinaire prochain.)

On lit dans le N°. 109 du *Journal de Provence*, que deux vaisseaux Russes appartenant à M. Panoff, Marchand de Moskow, sont arrivés au Kamtchatka, après une absence de huit ans, & ont découvert, dans l'île d'Olanaska, une espèce de Nains qui n'ont que 42 pouces, & dont deux d'entr'eux ont consenti à s'embarquer sur les vaisseaux de M. Panoff, actuellement en route.

EXTRAIT d'une Lettre du 15 Décembre 1787, écrite par M. Combis, Curé de Villedieu, en Bas-Vendomois, à M. **.

Voici une espèce de phénomène qui fait, en tout sens, beaucoup de bruit dans nos cantons. — Depuis plus de trois semaines, presque tous les soirs, sur les 7 à 8 heures, on entend dans l'air un bruit semblable à celui d'une chasse de chiens, formant une meute nombreuse; les voix sont variées; il semble qu'on distingue sur-tout celle d'un gros limier, qui paraît conduire la marche & suivre la bête; toutes les autres sont plus ou moins grosses, fourdes ou aiguës.... L'aboi des chiens est parfaitement imité, & la variation forme une symphonie agréable pour ceux qui aiment le bruit de la chasse.... L'Auteur de cette Lettre, ainsi que MM. les Rédacteurs du *Journal de Paris*, qui l'ont insérée dans leur Feuille du 29 du mois passé, observent qu'on doit attribuer ce phénomène à des oiseaux de mer, de rivière ou d'étang, qui, voyageurs & trompés par la douceur de la saison, n'auront point été chercher plus loin la température qui leur convenait; & que l'excessive quantité d'eau, tombée pendant deux mois, a rendu le sol du Bas-Vendomois assez aquatique, pour que ces oiseaux se soient mépris, & aient cru habiter un pays marécageux.

On mande d'Espagne, qu'à Placentia une femme du peuple, dans l'espace de huit mois & demi, a eu six enfans en deux couches; qu'antérieurement elle en avait eu une de deux enfans.

Le moyen d'empêcher les incendies, publié par M. FOURCROY, Docteur en Médecine, consiste à imprégner la charpente d'un bâtiment, d'une dissolution d'alun; le bois qui en est imprégné, brûle avec peine. — L'alun est très-commun, & se trouve par-tout.

ÉCONOMIE.

Nous avons publié, ainsi que divers *Journalistes*, l'utilité de chauler le bled, pour le préserver de la nielle. Comme à l'égard de presque tous les autres nouveaux procédés, que nous avons proposé, on nous a fait des objections, présentées même quelquefois avec un peu d'aigreur. Nous croyons néanmoins devoir nous imposer de la constance à poursuivre les objets dont nous sommes certains de l'utilité: en conséquence, nous observerons ici, "que dans le tems que la nielle faisait, cette année, beaucoup de ravages dans les bleds de presque toute la France, le village de *Deftrich*, situé dans les trois Evêchés, a su complètement garantir les grains de cette funeste contagion en les chaulant, selon une méthode à peu près semblable à celle que nous avons indiquée".

A NECDOTE.

Une Élegante de Paris, chauffée pour la première fois par le cordonnier à la mode, s'aperçut que, dès le premier jour, ses souliers s'étaient déchirés: elle fait venir le cordonnier, & lui marque son mécontentement. L'ouvrier prend le soulier crevé, l'examine avec une attention sérieuse; & après avoir longtems réfléchi sur la cause de cet accident: *Je vois ce que c'est*, dit-il enfin, en branlant la tête, *Madame aura marché*.

Pendant le courant de l'année passée, on a batifé, dans les Églises de Lausanne, 129 garçons & 118 filles. — On y a béni 100 mariages. — Le nombre des morts a été de 188.

NOTE DES RÉDACTEURS.

Le Calendrier, dont nous avons joint un exemplaire à notre dernier N°. , nous étant parvenu trop tard, pour qu'on eut le tems d'y corriger quelques fautes d'impression; & autres essentielles; comme celle de *Louis XI* pour *Louis IX*; nous nous sommes fait un devoir d'en adresser, à nos Souscripteurs, un second exemplaire où ces fautes sont rectifiées.

MORTS.

M. Samuel François Sigismond Amedée Gabriel Le Maire, Citoyen de Lausanne, Colonel du Régiment de Morges, au Service de LL. EE., âgé de 55 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

19 JANVIER 1788.

Le SOLEIL se leve à 7 heures 28 minutes, & se couche à 4 heures 32 minutes.

La LUNE se leve à 11 heures 26 minutes du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.					
	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	8 heur. du soir.	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	8 heur. du soir.	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	8 heur. du soir.
10 Janv.	-2. 9. au deffous	-0. 9. au deffous	-2. 6. au deffous	26. p.	8. lig. 1	26. p.	7. lig. 0	26. p.	6. lig. 3
11 . . .	-2. 8.	0	-0. 8.	0	-2. 9.	0	26.	6.	0
12 . . .	-3. 0.	0	-0. 0.	0	-3. 4.	0	26.	5.	11
13 . . .	-3. 2.	0	-0. 9.	0	-2. 9.	0	26.	7.	3
14 . . .	-3. 5.	0	-1. 2.	0	-4. 0.	0	26.	7.	9
15 . . .	-5. 4.	0	-2. 0.	0	-7. 0.	0	26.	9.	10
16 . . .	-6. 8.	0	-2. 0.	0	-5. 0.	0	26.	8.	10

VARIÉTÉS.

SUITE de l'article sur la Bonhomie, inséré dans le dernier N°.

LA vie de M. Goldoni est un exemple frappant des grands talens, unis à une extrême Bonhomie. Cette cordialité dans l'accueil que nous faisons à nos semblables; cette disposition à les obliger; cette facilité avec laquelle une ame vertueuse, qui croit que toutes les autres lui ressemblent, se laisse tromper, sont autant de traits qui caractérisent la Bonhomie. — Un homme d'esprit qui a de la Bonhomie, peut être trompé vingt fois de la même manière, si l'on ne trompe que son cœur. — La Bonhomie est le contraire de l'Egoïsme. — L'Egoïste sacrifie les autres à ses goûts & à ses passions; le bon homme, au contraire, sacrifie ses goûts & ses passions pour obliger les autres. L'un ne se laisse jamais guider par les mouvemens de son cœur; l'autre n'a pas d'autre guide, & les fautes de son esprit ne sont souvent que les erreurs de son cœur. — *Arlequin*, dans le BON PERE, lorsqu'il annonce à sa fille *Nisida*, toutes les fêtes qu'il veut lui donner pour la surprendre, donne un trait de Bonhomie, & non pas de bêtise; son cœur, trop plein de son amour pour son enfant, l'en-

traîne, & il oublie le secret qu'il devait lui garder. — *Crébillon*, fils, dans un de ces soupers, où il était plus brillant & plus agréable que jamais, voyant tous ses amis témoigner de l'ennui, fut dupe de cette mistification, & il donna un trait de Bonhomie en s'écriant, avec douleur, *ô mes amis! il est donc vrai que je n'ai plus d'esprit!* — Quelle précieuse Bonhomie que celle de *Carlin*, qui, au récit de plusieurs mauvaises actions, s'écria, en fondant en larmes: *il n'est donc qu'un seul honnête homme en France; c'est moi!*

Il y aurait encore beaucoup de choses à dire sur la Bonhomie, mon cher Lecteur: mais je finis, dans la crainte que la plupart des *bonnes gens*, qui liront cet article, ne disent, avec le geste expressif dont j'ai parlé, cet article est d'un . . . bon homme.

ÉCONOMIE. AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Lausanne, le 10 Janvier 1788.

MESSIEURS,

Une question qui se présente la première à résoudre, sur les détails de l'administration des bois, est celle: lesquels des futaies ou des taillis, sont plus

M. *Stumpf*, habile Naturaliste d'Allemagne, vient de proposer un bon moyen d'élever & de nourrir des abeilles. Il est question de mettre, à leur portée, l'arbre appelle *Summac*, ou *Rhus glabra foliis pinnatis, serratis lanceolatis* Linn. & l'*Aselepias Syriaca*, du même. Ces végétaux s'élèvent, dit-on, facilement, & se reproduisent par bouture. Le premier doit être transplanté; sa fleur dure jusqu'au commencement d'Octobre : le second n'exige aucune culture.

AUX AUTEURS DU JOURNAL MESSIEURS,

Le secret du trident (1) est bien visible; il consiste à faire, à la fois, plusieurs trous en terre; à ouvrir avec ses pointes, ou à soutenir avec ses anses.

On fait qu'une terre très-compacte ne produit rien, ou du moins rien qui vaille, parce qu'il lui manque & de l'air & de l'eau. Il me semblerait qu'il y a un moyen bien simple & bien facile, de faire prospérer tout autrement vos prés, prairies, paturages, forêts & vergers. Vous ne leur donnez jamais aucun labour, vous faites bien; mais donnez-leur au moins du jour; trouvez, percez vos terres, & ne craignez pas d'y faire trop de trous, ni qu'ils soient trop profonds; aidez, aidez la Nature, en tout tems, en toute saison; vous ferez même des trous dans les neiges, elles fondront beaucoup plus vite; vos hyvers en seront plus doux; vos campagnes encore plus fertiles.

Ces trous vous tiendront lieu, en partie, de fumier & d'égaliment, là où vous ne pourrez en donner; vos terrains, les plus ingrats, prospéreront par ce moyen; vous commencerez par eux vos essais, à portée des yeux des passans; moins vous direz à vos voisins, faites ainsi, & plus ils seront portés à le faire, quand ils verront les succès.

Vous jetterez quelquefois de bonnes semences dans les trous, & vous occuperez nombre d'enfans à cet ouvrage; ils s'y amuseront en gardant vos troupeaux; pour quelque chose de plus, vos bergers trouveront, où il faudra, vos terres; cela seul occupera dans la suite, & pourra tirer de la misère les pauvres de toutes vos Communes.

Or, vous étudierez la meilleure forme du trident & de ses pointes, qui, outre la solidité, doivent être, je pense, tranchantes & renflées par le milieu, pour mieux pénétrer les terres, & faire le jeu de la pompe; car le bon trident doit extraire l'humide où il y en a trop, & l'introduire où il manque. — Une pointe suffira aux plus faibles & aux jeunes enfans; car je veux occuper tout le monde, même jusqu'aux béquilles.

(1) Voyez notre Feuille, N°. 54, de l'année dernière. — Nous laissons à nos Lecteurs, de prononcer sur l'utilité du procédé qu'on nous propose dans cette Lettre.

BIENFAISANCE.

A MONSIEUR LANTEIRES.

Lausanne, le 15 Janvier 1788.

Vous m'avez remis, Monsieur, un Louis neuf destiné, par le donateur Anonime, à encourager au travail quelque famille pauvre de cette ville, & je dois faire connaître l'emploi que j'en ai fait. La moitié a servi à payer un apprentissage de filature; l'autre d'un rouet, & d'une livre de coton, à la famille *Duperhus*. — J'ai donné l'autre moitié à la femme de *Jean Molle*, mere de huit enfans, sur le témoignage que veuve *Pertusson*, *Campart* & *Duvoisin*, m'ont rendu de son activité au travail, & de ses besoins. J'espère que cette distribution satisfera le bon Citoyen qui, de sa retraite Philosophique, s'occupe à éloigner la paresse, & la mendicité de nos foyers. J'ai l'honneur d'être, &c.

D. L.

BELLES-LETTRES.

VIE DE FRÉDÉRIC II, Roi de Prusse, accompagnée d'un grand nombre de Remarques, Pièces justificatives & Anecdotes, dont la plupart n'ont point été encore publiées, 4 vol. in-8°. — Se trouve à Lausanne, au Café Littéraire, & chez M. Mourer, Libraire.

Les Éditeurs de cet ouvrage, attendu avec impatience, observent que ce n'est point une Histoire, mais une *Vie de Frédéric II*, qu'ils donnent au Public; & que c'est par cette raison, qu'ils ont rassemblé un grand nombre d'anecdotes, de particularités, de détails qui, intéressans toujours dans la vie des grands hommes, deviennent déplacés dans une Histoire proprement dite.

Il leur a semblé que le moment n'était pas encore venu d'écrire l'Histoire de *Frédéric*; que les événemens sont trop récents, pour que l'Historien pût être véridique sans danger & sans imprudence; "qu'il faut attendre que la main du tems ait anéanti l'orgueil qu'on pourrait blesser; l'amour propre qu'on pourrait révolter; qu'elle ait tiré le coin du rideau qui cache encore la scène, &c."

En attendant cette révolution, ils ont cru qu'il ne serait pas inutile de donner une suite de détails sur la vie de ce grand Roi. "Si nous n'avons pas réussi à bien peindre *Frédéric*, disent-ils, nous pouvons nous flatter du moins, d'avoir fourni d'amples matériaux à l'homme de génie qui est destiné à le faire."

Ils ont cru nécessaire d'appuyer sur certains détails de sa vie littéraire, "parce qu'après la mort de ce Prince, on a présenté, sous un faux jour, quelques ordres, quelques Lettres de ce grand homme,"

avantageux. Dès que les bois doivent être soumis à une administration réglée, il est essentiel d'admettre, en une fois, les changemens qui sont nécessaires; toute amélioration incomplète est nécessairement vicieuse, puisque n'offrant aucun plan uniforme, ses parties incohérentes se nuisent, & mettent obstacle au succès qu'on devait en espérer.

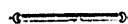
Les taillis ne produisent absolument que du bois à brûler, puisque les coupes fréquentes l'empêchent de prendre assez de croissance pour servir à d'autres usages. Ils n'offrent ainsi qu'une petite partie des avantages que peuvent procurer les futaies; ils sont par conséquent moins avantageux, toutes les fois que les circonstances permettent de faire un choix. La distance entre les coupes réglées des futaies, oblige nécessairement les petits propriétaires à se borner aux taillis, à moins que par un zèle louable, mais peu commun, ils ne veuillent planter un bois, avec la certitude que, ni eux, ni peut-être leurs enfans, n'en pourront faire usage. Aussi presque tous se bornent aux taillis, dont les coupes fixées à six ans, s'ils sont de bois tendres, ou à dix, s'ils sont de bois dur, leur assurent une jouissance prochaine & annuelle. Un propriétaire qui consacre dix arpens à des taillis, est sûr d'en retirer un bénéfice certain, sur-tout s'il choisit le chêne, dont les souches ne périssent jamais, & dont l'écorce lui procure un double avantage. Les autres bois durs, sur-tout le hêtre, mis en taillis, périssent facilement; il se forme des clarières qui augmentent toutes les années; & d'ailleurs, leur écorce n'étant d'aucun usage, les profits ne seront jamais aussi considérables que ceux des taillis de chêne. Mais si les taillis peuvent être avantageux à des particuliers, ils ne conviennent nullement au Public & aux Communautés, qui, moins pressés de jouir, peuvent attendre la coupe réglée des futaies, sur-tout lorsque l'étendue de leurs bois est considérable.

On objectera, peut-être, qu'une grande partie des bois est dans de mauvais terrains, ou qu'on pourrait consacrer des terres marécageuses ou stériles à cette culture: mais il n'existe aucun terrain, quelque mauvais & stérile qu'il soit, où une & même plusieurs espèces d'arbres, ne puissent croître. Les marais, même les plus spongieux, pourraient être plantés de cyprès de la Caroline; arbre qu'on cultive avec succès en France, & qui est infiniment utile, même pour la construction navale. On connaît plusieurs arbres qui réussissent dans les terres les plus stériles; qui même y croissent de préférence. Ainsi, dès que la nature du terrain n'oblige point à préférer les taillis, & que la seule raison qui a pu les faire adopter, est le besoin de tirer un revenu plus prochain des terres plantées en bois, ils ne peuvent convenir qu'à de petits possesseurs.

Le bois de chêne est un excellent combustible, lorsqu'il est jeune; les inconvéniens qu'on lui trouve en Suisse, viennent principalement de ce qu'on brûle des plantes trop vieilles, pour servir à d'autres usages. En Guelte, où tous les bois doivent être semés, on a si fort reconnu la supériorité des taillis de chêne, qu'on s'y est absolument borné, & que même toutes les haies, qui servent de clôture aux possessions, sont faites avec cet arbre, & sont recépées comme les taillis. L'écorce rapporte beaucoup aux propriétaires, & le bois est, avec la tourbe, leur seul combustible.

J'ai l'honneur d'être, &c.

REYNIER.



Lausanne, le 14 Janvier 1788.

MESSIEURS,

Quelques personnes m'ayant fait l'honneur de me consulter au sujet du *gramen* mielleux, dont le pânégirique est inséré dans une de vos précédentes Feuilles, j'ai cru, n'ayant point fait d'expériences sur cette plante, devoir donner l'extrait d'un ouvrage d'agriculture, publié en 1770, en Anglais (a). "Le *Common rye grass* (*Lolium perenne* L.) ne peut pas du tout résister au froid (b), & perd ses feuilles aussi promptement que les autres *gramens*; & quoiqu'il végete de bonne heure au printemps, & qu'il fournisse, dans cette saison, beaucoup de nourriture au bétail, il monte en graine avec une telle rapidité, qu'il devient dans peu désagréable à tous les animaux, & n'est que d'une très-petite utilité. Le *Soft grass* (*Holcus lanatus* L. qui est le *gramen* mielleux) est plus avantageux dans les terres humides, mais n'est pas un meilleur paturage".

Les agriculteurs Anglais abandonnent généralement les *gramens* pour leurs prairies artificielles; ils les avaient conseillés avant qu'une expérience soutenue eût montré leurs inconvéniens, mais ils les quittent absolument, & se bornent aux plantes de la famille des légumineuses, comme trèfle, sain-foin, & à celles de la famille des ombellifères, comme le cerfeuil sauvage & aux plantains. C'est aux Anglais qu'on doit la première idée de cultiver le *gramen* mielleux, & il paraît qu'ils en ont été bientôt dégoûtés, puisqu'ils étaient déjà éclairés sur ses désavantages en 1770.

J'ai l'honneur d'être, &c.

REYNIER.

(a) *Essays on agriculture and rural affairs by a Farmer.*

(b) L'Auteur ne considérait ici que la vernalité des pailles.



de maniere à donner une fausse idée, de la façon de penser, sur la littérature, sur son Académie, sur la censure, sur la liberté de la presse". Ces faux exposés, ajoutent-ils, que tous les écrivains Allemands ont copiés, tendaient à donner une fausse touche au portrait de *Frédéric*, nous avons cru devoir le rectifier. Enfin, ils annoncent qu'ils ont puisé leurs matériaux dans trois à quatre cents ouvrages, dont ils donnent la liste de plusieurs.

Nous n'avons fait qu'indiquer rapidement le plan des Editeurs; dans une *Feuille* prochaine, nous donnerons une notice sur la maniere dont ils l'ont exécuté.

R O M A N C E.

Triste & fatale destinée,
Termine mes malheureux jours:
Mais veille sur ma bien-aimée,
Et guide-la dans ses amours.
Ainsi qu'une rose naissante,
Que l'Aurore vient d'entr'ouvrir;
Soutiens sur sa tige tremblante,
Et la candeur & le plaisir.

Sois heureuse, ô ma chere Hortense!
C'est le premier de tous mes vœux;
Lorsque l'on aime avec constance,
L'Amour est toujours vertueux.
Ton amant, sans être parjure,
T'adorera jusqu'au tombeau;
L'Amour, sans guérir ma blessure,
La couvrira de son bandeau.

Quand tu portas, d'une main sûre,
Le trait qui me perça le cœur,
Je ne voyais, dans la Nature,
Que le plaisir & le bonheur:
Ce beau moment ne fut qu'un songe,
Qui captiva ma liberté;
Il ne me reste du mensonge,
Que la douceur d'avoir rêvé.

P. M. R. D. J.

A N E C D O T E.

Charles, Duc de Calabre, rendait chaque jour la justice à Naples, assisté de ses Ministres & de ses Conseillers, qu'il assemblait dans son Palais; & dans la crainte que les Gardes ne fissent pas entrer tous les pauvres, il avait fait placer une sonnette dans le tribunal même, dont le cordon pendait hors de la premiere enceinte. Un vieux cheval, abandonné de son maître, vient, par hazard, se gratter contre le

mur, & fait sonner. "Qu'on ouvre, dit le Prince, & faites entrer qui que ce soit". Ce n'est que le cheval du Seigneur *Capece*, dit le Garde en rentrant, & toute l'assemblée d'éclater.... "Vous riez, dit le Prince; sachez que l'exacte justice étend ses soins jusques sur les animaux. Qu'on appelle *Capece*... Qu'est-ce que ce cheval que vous laissez errer, lui demanda le Duc? Ah! mon Prince, reprit le Cavalier, il a été un fier compagnon dans son tems. Il a fait vingt campagnes sous moi: mais, enfin, il est hors de service, parce qu'il n'est pas juste que je le nourrisse à pure perte... — Le Roi, mon pere, vous a cependant bien récompensé! — Il est vrai, j'en ai été comblé... — Et vous ne daignez pas nourrir cet animal généreux, qui eut tant de part à votre service! Allez, de ce pas, lui donner une place dans vos écuries; qu'il soit traité à l'égal de vos autres animaux domestiques, sans quoi je ne vous tiens plus vous-même comme loyal Cavalier, & je vous retire mes bonnes grâces".

PROSPECTUS de l'Académie Militaire de la ville de Nion, &c.

L'Institut, annoncé dans ce Prospectus, a pour but de donner une Éducation militaire à de jeunes gens de famille destinés aux armes, & de leur enseigner en même tems les sciences qu'un bon Officier ne peut ignorer. La discipline & l'ordre y seront donc entièrement militaires, & l'on y travaillera, avec soin, à former le jugement des élèves, en cultivant leur esprit.

On présente le tableau de cette Académie sous trois chefs. 1°. La discipline & les soins physiques. 2°. Les études. 3°. Les conditions. Ce Plan paraît sagement conçu; le mérite des deux Directeurs, qui travailleront à son exécution, promet beaucoup de succès: l'un est *M. Rafinesque*, Officier Prussien retiré du service, qui dirigera la discipline, l'ordre, &c. l'autre, *M. Testuz*, Pasteur à Nyon, chargé du moral, &c. auprès desquels on pourrait obtenir des renseignements ultérieurs, à ceux que les bornes de notre *Feuille* nous permettent de donner ici.

M O R T S.

Sam. Bulloz, de Villards le Comte, Meunier, âgé de 79 ans.
David Magnin, de Cudrefin, âgé de 26 ans.
Catherine Corbaz, veuve d'Abraham Michod, de Lucens, âgée de 62 ans.

Fautes essentielles d'impression, dans le N°. précédent.

Page 6, premiere colonne, ligne 18 & 19, des especes de dévôts, lisez, des especes d'ex voto. — Page 7, seconde strophe, vers sixieme, De l'amitié ont coupé le lien, lisez, De l'amitié vont coupant le lien.

JOURNAL DE LAUSANNE.

26 J A N V I E R 1788.

Le SOLEIL se leve à 7 heures 23 minutes, & se couche à 4 heures 42 minutes.

La LUNE se leve à 8 heures 36 minutes du soir.

Observations Météorologiques.

Dates.	T H E R M O M E T R E.			B A R O M E T R E.		
	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	8 heur. du soir.	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	8 heur. du soir.
17 Janv.	-4. 6. au deffouso	-2. 8. au deffouso	-2. 6. au deffouso	26. p. 8. lig. 3	26. p. 9. lig. 1	26. p. 7. lig. 8
18 . . .	-3. 1. o	-2. 5. o	-2. 0. o	26. 7. 1	26. 8. 2	26. 8. 1
20 . . .	-4. 2. o	-2. 6. o	-3. 1. o	26. 10. 1	26. 9. 0	26. 8. 1
21 . . .	-4. 0. o	-2. 8. o	-3. 0. o	26. 6. 2	26. 6. 0	26. 7. 1
22 . . .	-6. 0. o	-4. 9. o	-6. 8. o	26. 8. 1	26. 7. 0	26. 6. 1
23 . . .	-3. 5. o	+2. 0. o	-2. 0. o	26. 6. 1	26. 5. 8	26. 6. 2
24 . . .	-8. 1. o	+1. 0. o	-0. 0. o	26. 9. 0	26. 11. 0	27. 0. 8

P H I L O S O P H I E.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Lausanne, le 15 Janvier 1788.

DANS un tems, Messieurs, où plusieurs personnes s'occupent de projets utiles & vertueux, j'ose espérer que cette fermentation de patriotisme amènera, enfin, des résultats d'autant plus salutaires, qu'ils auront été plus long-tems réfléchis. — C'est dans la sensibilité, la tendresse du cœur, que nous devons fonder tout notre espoir; & vos *Feuilles* prouvent qu'il est au milieu de nous, bien des âmes pénétrées de ces précieuses qualités. Animé par le zèle que tant de vertus m'inspirent, j'ai essayé l'esquisse des principaux traits qui caractérisent l'homme sensible & tendre. Il existe encore une foule de nuances & de rapports à peindre, qui ne peuvent être heureusement saisis que par ceux qui ont un cœur susceptible de ces vertus. J'espère que dans vos Lecteurs, il s'en trouvera doués des qualités nécessaires pour achever un portrait, qui ne peut qu'intéresser toutes les âmes honnêtes.

De toutes les qualités, il n'en est point de plus chère & plus généralement utile à l'humanité, que la tendresse du cœur: mais cette vertu douce & ai-

mable, trouble souvent le repos & le bonheur de celui qui la possède.

L'homme tendre, ouvre son cœur avec délices, aux douceurs de l'amitié; il a le caractère liant, généreux; l'âme trop grande pour croire à la duplicité & à la bassesse. Cependant, trompé dans ses affections, trahi dans ses intérêts, par fois, il gémit & s'irrite: mais la méfiance, cet instinct pervers, ne peut pénétrer jusqu'à son cœur; il préfère de nouveaux dangers à l'épreuve de ce sentiment pénible, odieux, qu'exigerait, peut-être, la prudence, mais que repousse, avec effroi, la candeur, la délicatesse, parce qu'un tel sentiment resserre l'âme, l'endurcit, & appelle l'égoïsme; car la méfiance, poison des cœurs tendres, change toujours en amertume secrète les plus aimables & les plus délicieuses affections.

L'homme tendre éprouve une joie indicible, quand il voit faire de bonnes actions, & sur-tout, qu'il peut les partager. Naturellement, vif & timide, peu de chose l'allarme. A-t-il laissé échapper innocemment des paroles qu'il soupçonne avoir pu affecter quelqu'un, il se tourmente & s'afflige. Le besoin qu'il a d'aimer & d'être aimé, anime toutes ses actions, même les plus indifférentes: mais, c'est dans le fond de son âme qu'il faudrait pénétrer! Là, existe une foule de sentimens enchanteurs & sublimes, qui ne

peuvent prendre effor, parce que c'est en vain qu'ils lutteraient contre l'intérêt, les préjugés, & que par conséquent, ils ne sauraient être sentis & appréciés. Cependant, il est facile de les découvrir, en scrutant son cœur, toujours semblable à ces sources trop abondantes, lesquelles filtrent & jaillissent à travers l'arene qui les dérober aux regards.

Un objet vertueux & digne de lui, a-t-il touché son cœur, il ne sait comment lui prouver la pureté & la vivacité de son amour? Avec la tendresse la plus délicate, les prévenances les plus douces, les plus empressées, il croit encore n'avoir rien fait pour mériter le cœur de son amante? Qu'il est doux de recevoir des bienfaits de sa main; avec quelle délicatesse il fait ménager celui qui les reçoit; comme il fait s'insinuer dans son cœur! On ne saurait les refuser, par pitié pour lui-même.

Mais, que l'homme sensible, bienfaisant, est à plaindre, lorsqu'il ne peut donner que des soupirs aux larmes des malheureux! Alors, dans l'amertume de son cœur, il faut qu'il dévore les sentimens qu'il ne peut faire éclater. Contraint douloureusement, & se repaître sur lui-même, une mélancolie sombre le consume. Il ferait, bon pere, époux tendre, & ses vertus même lui font un devoir d'étouffer le cri de la nature, en s'arrachant aux liens les plus doux, & les plus chers à son cœur! C'est ainsi, qu'accablé sous la pesante chaîne de l'infortune, il destèche tristement, dans l'attente vaine de jours plus heureux; car, sa délicatesse se révolte contre toute démarche qui pourrait faire croire qu'il cherche à trouver des Protecteurs. Fuyant l'adulation & l'intrigue, il n'ignore pas que c'est le plus souvent à ces qualités que la fortune s'attache; que celui qui mérite le plus, est toujours le plus modeste & le moins exigeant. Avec de tels sentimens, quelle sera la main assez pure pour lui faire accepter des secours qui ne blessent & ne puissent ombrager nullement cette ame délicate & fière? Ah! ce ne peut être qu'un cœur tel que le sien, qui ait le droit d'y prétendre.

BONFIES.

*EXTRAIT d'une Lettre de M. **, écrite de Constantinople à un de ses amis en Suisse.*

Permettez-moi, Monsieur, de vous demander, quelle peut être la raison de ce que, dans un siècle éclairé, comme le nôtre, le duel (invention d'un Peuple sorti des climats glacés du Nord, dans les siècles de la barbarie) subsiste encore, & semble même reprendre une nouvelle vigueur?

Je puis me vanter, à aussi juste titre que Mylord Peterborough, d'être un des hommes les plus connus des postillons de l'Europe. Depuis dix ans, je la parcours, & par-tout j'ai vu ces ridicules juge-

mens de.... ces prétendus combats d'honneur en usage. Nulle part je ne les ai trouvés moins fréquens qu'ici. Quoi donc! un peuple que nous traitons de barbare, nous donnerait-il des leçons de raison & d'humanité?

Mais si le duel est rare chez le Turc, & n'a lieu que dans l'ivresse, lorsqu'il se bat, ce n'est pas pour les autres, comme dans plus d'un pays que je connais. Ici, le vainqueur ne peut survivre au vaincu. Les deux champions lient fortement leurs pieds droits l'un à l'autre; mettent à nud leur poitrine; chacun tire son ganjar, & en frappe son adversaire à coups redoublés, sans parer, jusqu'à ce que tous deux tombent sur le carreau. Cet usage ne fera jamais beaucoup de prosélites; on peut le permettre sans risques; car ce n'est pas même un courage féroce qui multiplie les duels, mais l'espoir de se venger impunément; & dire qu'un ferrailleur a du courage, c'est dire qu'un joueur est généreux.

Le grand Condé donna un jour un soufflet au „ Comte de Rieu, & le Comte de Rieu rendit le „ soufflet au vainqueur de Rocroi. Et puis?... me dit un faquin auquel je contais ce fait dans un café de Pera. — Il ne fut plus question de rien. — Mais que ce fat en insulte un autre par un geste menaçant, il faudra qu'un des deux, au moins, périsse. — Il n'y aura pas grand mal, direz vous. — J'en conviens: mais ce préjugé coûte la vie, chaque année, à plus d'un homme utile à l'Etat.

Instructions d'un Mexicain à son fils, Extr. de l'Histoire du Mexique, &c. traduite de l'Italien en Anglais.

Mon fils, toi qui, du sein de ta mere, es venu au jour comme un poulet sort de l'œuf, & qui, à son exemple, es sur le point de t'envoler dans le monde, nous ne savons pas combien de tems le Ciel nous fera jouir de ce précieux joyau que nous possédons en toi.... Respecte & salue ceux qui sont plus âgés que toi, & ne méprise personne. Ne sois pas muet envers le pauvre & l'affligé.... Honore tout le monde, sur-tout tes peres, à qui tu dois l'obéissance, le respect & les services qui sont en ton pouvoir. Garde-toi d'imiter ces enfans pervers qui, semblables aux brutes dépourvues de raison, ne reverent point leurs peres, n'écourent point leurs avis, & ne se soumettent point à leurs réprimandes....

Mon fils, ne tourne point en dérision ni les vieillards, ni les infirmes. Ne dédaigne pas celui que tu vois tomber dans quelque folie ou dans quelque crime, & ne lui fais pas de reproches: mais reprime tes propres passions, & prends garde de tomber dans la même erreur qui te blesse chez autrui. — Ne vas point où tu n'es pas invité, & ne te mêles point de ce qui ne te concerne pas.... Si tu entends

quelqu'un s'enoncer follement, & que ce ne soit pas ton affaire de le reprendre, garde le silence....

Lorsque quelqu'un s'entretient avec toi, écoute-le attentivement, & conserve une ardeur aisée, sans jouer avec tes pieds, sans porter ton manteau à ta bouche, sans cracher trop souvent, sans regarder autour de toi, sans te lever trop souvent, si tu es assis; car de semblables actions sont des indices de légèreté & de mauvaise éducation. Lorsque tu es à table, ne mange point avec voracité; & si quelque chose te déplaît, ne témoigne point de déplaisir. Si quelqu'un vient dîner avec toi sans être attendu, partage avec lui ce que tu as, & lorsque tu donnes à manger à quelqu'un, ne le regarde pas fixement.

En marchant, regarde où tu vas, afin de ne couder personne. Si tu vois quelqu'un venir devant toi, range-toi un peu de côté pour le laisser passer....

Lorsque tes aînés te font un présent, reçois-le avec des marques de reconnaissance. Si le présent est considérable, n'en deviens ni orgueilleux, ni passionné. Si le don est petit, ne le méprise pas; ne témoigne point de colere; ne cause point de déplaisir à ceux qui te veulent du bien... Subsiste par ton travail; car ta nourriture en sera plus douce....

Ne cherche point à ébruiter les nouvelles; ne sème point la discorde. Lorsque tu porteras un message, si celui à qui tu l'auras porté entre en colere, & parle avec mépris de ceux qui t'auront envoyé, ne te hâte point de les en instruire: mais efforce-toi de calmer cet homme, & dissimule, de ton mieux, ce que tu auras entendu, de peur d'engendrer des querelles, & de fournir prétexte à la calomnie; choses dont tu te repentirais par la suite.

- Ne t'arrête pas dans la place du marché plus longtemps qu'il ne faut; car dans ces sortes de places, on court le danger de contracter des vices....

BELLES-LETTRES.

PHYSIQUE.

Abrégé chronologique, pour servir à l'Histoire de la Physique jusqu'à nos jours. Par M. DE LOYS, de la Société Economique de Berne, Tome II.

Nous avons déjà annoncé le premier volume. (1) de cet ouvrage utile & intéressant, où "les Physiciens trouvent des détails historiques, & les gens du monde, les plus grandes vérités qu'ils sauront sans effort". Ce second volume, aussi digne du petit-fils du célèbre de Crousaz que celui qui a déjà paru, est écrit de même avec un style bon, tel que le sujet le demande. Mais l'Auteur y paraît ne plus approuver l'ordre chronologique qu'il y a suivi; il y avoue que

cet ordre des tems peut occasionner de la confusion, & pour donner au Lecteur, ajoute-t-il, une boussole sur cette grande mer, afin qu'il sache à quel degré de latitude & de longitude il se trouve, & de combien il a avancé, dans sa route, vers chaque point du grand cercle de l'horizon physique, je vais lui présenter autant de petites cartes des divers chemins qu'il a déjà fait. J'aurai soin, s'il trouve cet Atlas utile, de lui en donner un pareil à la tête de chaque volume, des progrès de ses connaissances, dans les années des volumes précédens". Et ces cartes sont de la plus grande utilité; elles excitent la reconnaissance du Lecteur, pour le Physicien instruit & éclairé, qui le fait participer au fruit heureux de ses veilles.

SUITE de la Notice sur la Vie de Frédéric, annoncée dans la Feuille précédente.

La plupart des détails & des particularités de la vie de ce grand Roi, contenues dans ces quatre volumes, sont déjà connues: en conséquence, nous ne pourrions, peut-être, que rappeler, à la mémoire de nos Lecteurs, celles que nous en extrairions: mais rassemblées & placées à leur époque, telles qu'elles le sont dans cet ouvrage, elles acquièrent un nouveau prix. On y suit, avec le plus grand intérêt, Frédéric dans ces circonstances, dans ces revers, où trop souvent le grand homme n'est qu'un homme ordinaire; on aime à voir la marche de son cœur, à connaître ses faiblesses, ainsi que ses vertus; & l'ouvrage que nous annonçons, en facilite les moyens.

On l'attribue à M. de L. V. mais ses amis pourraient quelquefois douter qu'il en soit l'Editeur: on y aperçoit, sur-tout dans les notes, des négligences de style, qu'il semble que cet Auteur n'aurait pas laissées: cependant, si son travail a été fait avec précipitation, comme on est autorisé à le croire, il lui aura été difficile de les éviter.

Pour bien peindre le fils, dit-on, il faut auparavant avoir peint le pere; les crayons en deviennent plus énergiques, & les traits plus saillans: en conséquence, les Editeurs ont donné une esquisse du portrait de Frédéric Guillaume, ce Prince qui "augmenta, de moitié, les revenus de l'Etat, forma une garde de Géans, & une armée de 60000 soldats, tous grands & bien exercés", & se distingua par les plus bizarres singularités. Parmi les effets de ses bisarreries, on distingue, sur-tout, les Patentes burlesques qu'il donna au fou nommé par lui Président de l'Académie, dans l'intention de la tourner en ridicule; "nous en allons citer un fragment, comme un échantillon de l'espece de plaisanterie qui régnait à la Cour de

(1) Voyez N°. 2. 1786, de ce Journal.

ce Prince...." Ordonnons aussi au dit "Président, d'observer les révolutions particulières qui arriveront dans le Ciel: comme, par exemple, lorsque Mars aura jetté un regard malin sur le Soleil, ou qu'il formera un quarré avec Saturne, Vénus & Mercure, ou lorsque le Zodiaque se fera reculé, ou lorsque, selon le système de *Descartes*, un tourbillon se fera usé & absorbé, & qu'il y aura à craindre un nombre infini de Comètes. Nous voulons que, dans tous ces cas, le dit Président s'assemble aussitôt avec les autres Membres de l'Académie, pour conférer sur ces événemens, rechercher les causes de ces désordres, & aviser aux moyens d'y remédier.... Nous lui ordonnons aussi de travailler, de tout son pouvoir, à détruire entièrement tous les esprits latins, farfadets, revenans, cochemars, loup-garous, esprits maudits, & autres supports de Satan; & nous promettons de donner six écus de récompense à ceux qui nous apporteront un de ces mauvais esprits, mort ou vif...."

Les Editeurs de cet ouvrage observent, ainsi qu'on l'a déjà fait plusieurs fois avant eux, que dans la Maison de Brandebourg, le fils a ordinairement des inclinations opposées à celles de son père; que la cause en vient de la gêne où vivent ordinairement les Princes héréditaires, avant que de parvenir au Gouvernement; & que ce fut l'ignorance soldatesque de *Frédéric Guillaume*, qui fit naître, dans l'esprit de *Frédéric II*, l'amour de la politesse & des arts. Cependant, ce ne fut précisément que lors de sa retraite à Rheinsberg, & pendant le séjour qu'il y fit, qu'il forma les projets dont l'exécution a étonné l'Europe, & excité son admiration. On le vit, à cette époque, prodiguer des lettres flatteuses, des louanges exagérées, à ceux qui tenaient alors le sceptre des Lettres; & quoique son goût le portât à tout ce qui tient aux arts & aux sciences, qu'il cherchât à entrer en liaison avec ceux qui y excellaient, néanmoins, l'amour de la gloire, le désir d'une réputation brillante, lui firent voir de l'avantage à être chanté par eux; & c'est ce qu'ils firent avec empressement.

Frédéric monté sur le trône, fit, dès les premiers jours, des réformes auxquelles personne ne s'attendait, qui le caractérisèrent tel qu'il s'est toujours montré depuis lors, gouvernant ses sujets en Père, & ses soldats en Despote.

(*La suite l'ordinaire prochain.*)

É N I G M E.

Parmi les Courtisans j'ai la première place,
J'approche de fort près la personne du Roi...
Hélas! une rivale, aussi belle que moi,
Dans ce lieu, plein d'honneur, me succède &
m'en chasse.

Ma beauté, ma faveur, ne durent pas longtems;
Mais bientôt je deviens encore plus éclatante.
Comme il n'est point, sans moi, de parure brillante,
Celui qui n'a que moi paraît sans ornemens.

M É D E C I N E.

Le Gouvernement de France a fait publier le remède du *Sr. Quirer* contre la gale. Il consiste à prendre un œuf dont on a ôté le blanc; à mêler avec le jaune environ quatre onces de soufre; à envelopper cet œuf, rempli du dit mélange, dans de la terre glaise; à le faire cuire dans des cendres chaudes. Puis à enlever la coque; à la réduire en pâte, & à mêler cette poudre avec un quart de livre de vieux oing.

La manière de se servir de cet onguent, est d'en prendre dans la main, & de s'en frotter par tout le corps. La dose, ci-dessus, doit suffire à la guérison de la plus forte gale: on l'emploie en trois frictions, un jour entre deux; & le soir avant de se coucher.

COURS DES CHANGES.

Paris { à vue . . . 166.	Amsterdam . . . 90½
à 2 mois . . . 167½	Livourne. 100 }
Lyon, paiement . . . 167½	Genes. . . 95 }
Londres, 3 mois . . . 48½	Louis neufs L. 14.. 10 f. 6 d.

Paiement des rentes à Paris, 6 prem. mois 1787. Lettre M.

M O R T S.

Benoît Vertmuller, d'Utzenstorf, Bailliage de Landshout, Tonnelier, âgé de 83 ans.
Jean Marc Déesfert, de Lutry, Maçon, âgé de 80 ans.
Suzanne Stochly, femme de Jean Etienne Coin, de Botrens, âgée de 75 ans.
Dlle. Jeanne Françoise Tissot, veuve du Sr. Jacques Cham-baud, de Paudex, âgée de 71 ans.
Louis Matthieu Regamey, de Lausanne, âgé de 88 ans.
Claudine Bourillon, de la Direction Française de Lausanne, âgée de 78 ans.
Madame Euphrasie Zehender, veuve de M. Gabriel Bize, de Moudon, âgée de 68 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

2 FÉVRIER 1788.

Le SOLEIL se leve à 7 heures 11 minutes, & se couche à 4 heures 50 minutes.

La LUNE se leve à 3 heures 32 minutes du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	8 hour. du mat.	2 h. après midi.	8 hour. du soir.	8 hour. du mat.	2 h. après midi.	8 hour. du soir.
25 Janv.	-2. 0. au deffous	-0. 5. au deffous	-1. 8. au deffous	26. p. 10. lig. 3	26. p. 10. lig. 0	26. p. 11. lig. 11
26 . . .	-3. 3.	0 -1. 9.	0 -3. 8.	26. 11.	8	26. 9.
27 . . .	-5. 6.	0 -3. 5.	0 -2. 3.	26. 10.	0	26. 9.
28 . . .	-6. 3.	0 -3. 9.	0 -3. 8.	26. 9.	1	26. 9.
29 . . .	-4. 0.	0 -1. 0.	0 -2. 9.	26. 9.	8	26. 9.
30 . . .	-3. 0.	0 -0. 8.	0 -2. 0.	26. 8.	3	26. 8.
31 . . .	-1. 7.	0 -0. 9.	0 -4. 5.	26. 7.	3	26. 7.

BIENFAISANCE. AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Echallens, le 20 Décembre 1787.

MESSIEURS,

(1) J'AT vu, avec une singulière satisfaction, que dernièrement, quelques âmes sensibles & bienfaitantes, se sont occupées enfin de la réforme du Peuple, & des moyens d'augmenter son bien-être, ou pour mieux dire, de le tirer de son engourdissement & de sa misère. J'en gémis depuis longtems; & en comparant, à cet égard, les Anciens Peuples Payens avec les Chrétiens Modernes, j'ai été souvent frappé de voir que ceux-là l'emportaient, à bien des égards, sur ceux-ci. D'où vient que tandis que les Anciens Egyptiens avaient des Loix & des institutions si sages, par rapport au travail & au genre de vie dont chaque sujet de l'Etat devait s'occuper, les Lacédémoniens sur la tempérance, &c. on n'en a point parmi nous, & qu'au contraire, l'oisiveté & l'intem-

(1) Quoique nous ayons déjà publié diverses Lettres sur le même sujet, dont on s'occupe dans celle-ci, nous avons cru néanmoins pouvoir l'insérer, sans déplaire à nos Lecteurs. (Note des Rédacteurs.)

pérance, y semblent tolérées? D'où vient que des Peuples, qui par leurs principes, devraient être les plus sages, sont si éloignés de l'être? N'en pourrait-on pas chercher la cause dans ce que les Anciens Gouvernemens suppléaient souvent par de bonnes institutions civiles au défaut de bons principes religieux, tandis que les Chrétiens, se reposant entièrement sur l'excellence de la Religion qu'ils professent, ne font rien pour concourir avec elle, & négligent l'usage des moyens civils, ou de la force coactive, qui sont cependant souvent nécessaires, pour vaincre la résistance des cœurs endurcis, & des esprits indociles.

On demande souvent, quelles sont les causes de la misère du Peuple, & de la mendicité qui en est la suite? Il est manifeste que ce sont ces trois principales: l'Oisiveté, qui ne gagne rien; le Luxe, qui dépense trop; la Gourmandise & l'Ingratitude, qui consomment tout.

Un grand nombre de paresseux préfèrent la honte de mendier, à la peine de travailler. Ce n'est point l'ouvrage, mais la volonté qui manque à l'ouvrier; tous en trouveraient, s'ils le cherchaient. D'autres ne savent rien mettre en réserve; ils emploient à des objets de luxe tout le produit de leur travail; & s'ils sont malades trois jours de suite seulement,

E

ils se voient réduits à la dernière nécessité. Enfin , & c'est ici la grande source du mal , le Peuple , en général , & les gens pauvres , ou ceux qui sont dans un état de médiocrité , soit des villes , soit de la campagne , sont yvrognes , & le sont excessivement ; leurs femmes paresseuses & gourmandes , boivent leur café , & perdent leur tems dans leurs cottes-ries. Le travail d'un grand nombre de manouvriers ou artisans , ne peut pas même suffire aux frais de leur intempérance , & de leurs autres excès ; ils boivent à compte de l'ouvrage qu'ils n'ont pas encore fait. Comment donc resterait-il quelque chose pour l'entretien de leur famille ? Et leurs enfans ont-ils d'autre ressource que la mendicité ?

Il faudrait , en conséquence , pour éloigner ce fléau & améliorer le sort du Peuple , agir sur ces trois causes de sa misère , la *Paresse* , le *Luxe* , l'*Intempérance* , & chercher des moyens propres à le ramener au goût du travail , de l'économie & de la sobriété. Tous les autres remèdes ne feront que des palliatifs ; celui-ci seul coupera le mal par la racine.

N'y aurait-il donc pas des moyens civils qui , sans heurter de trop près la liberté personnelle , pourraient porter le Peuple à ces trois buts , & donner par là plus de force aux grands motifs de la Religion , lesquels ne font impression que sur les bons esprits & les cœurs honnêtes ? Je crois certainement qu'il y aurait de tels moyens , dont la recherche & l'emploi seraient bien dignes de l'attention des Princes , des Magistrats , & des citoyens éclairés & vertueux.

Les moyens les plus doux , les plus compatibles avec la liberté dont l'homme est jaloux , l'amour propre & l'intérêt personnel , seraient les premiers qu'on devrait mettre en œuvre.

Pour inspirer le goût du travail , de la modestie , de l'économie & de la sobriété , il faut attacher à ces qualités , de l'honneur & des distinctions. — Plus de dédain & de mépris , que pour la sotte vanité , la fainéantise & le vice.

Je voudrais , entr'autres , réformer la ridicule opinion qui attache une fausse honte chez le bas Peuple , à l'exercice de diverses professions utiles , comme font celles de remouleurs , fondeurs , colporteurs , chaudronniers , magnins , &c. Il est assez singulier , que des gens que la misère talonne , & qui n'ont pas honte de mendier , en mettent à exercer ces métiers qui leur donneraient du pain , de l'aïssance , & qui réunis , pourraient nourrir des milliers de familles.

Sans doute , l'établissement de diverses manufactures , ainsi qu'on l'a observé dans vos *Feuilles* précédentes , pourrait occuper bien des bras : mais je doute fort , avec le judicieux Auteur de la Lettre insérée dans votre N°. 46 , qu'elles fussent avantageuses au pays , & qu'elles y eussent du succès ; j'y

vois les mêmes inconvéniens que ceux qu'il laisse entrevoir.

Je voudrais donc , tout en favorisant le genre de fabriques qui peut convenir à ce pays , animer surtout la culture des terres , qui pourraient produire le double de leur produit actuel , & inspirer , en général , le goût du travail.

Pour cet effet , je voudrais donner plus de distinction aux hommes laborieux ; marquer , au contraire , d'une note d'infamie , les vagabonds & les déshérités ; les déclarer indignes de secours , aussi longtems qu'ils pourront travailler , & qu'ils ne le feront pas ; & que tous les effets de l'assistance publique & particulière , ne fussent qu'en faveur des vieillards , des infirmes , des veuves , des orphelins , & des familles nombreuses & indigentes. Il me semble que l'on pourrait aussi , par des moyens semblables , réprimer le luxe , qui , peut-être , fait peu de mal en comparaison de l'ivrognerie.

Où , c'est ici la source des maux du Peuple ; & qui pourrait la faire tarir , les ferait presque tous disparaître. C'est elle qui l'abrutit & l'engourdit ; qui consume son tems & engloutit son argent ; qui occasionne sa ruine & sa misère. Vous voyez des enfans mendier : informez-vous du pere ; c'est presque toujours un yvrogne. Eh ! comment ces pauvres créatures n'iraient-elles pas mendier ? Hors d'état de gagner leur vie , celui qui devrait la gagner pour eux , ne le fait pas ; il emporte , au contraire , de sa maison tout ce qu'il peut échanger contre du vin.

Je voudrais donc , que ce vice honteux & destructeur , trouvât moins d'indulgence & de support ; que les yvrognes incorrigibles fussent publiquement déclarés infâmes ; indignes d'exercer aucune charge , & même d'assister aux assemblées des Communes ; que leurs bénéfices de bourgeoisie fussent transférés à leurs femmes & enfans ; qu'il fût défendu à tout détailler de vin , de leur en donner à crédit , & plus qu'une quantité déterminée , sous une peine irrémissible ; que les Juges civils , & tous les gens d'offices , unis aux Pasteurs , y veillassent avec soin , & tinssent annuellement , sous l'autorité du Prince , des assemblées de censure & de correction , où toutes les familles seraient passées en revue , pour y recevoir des louanges ou des censures publiques , selon qu'elles l'auraient mérité.

Voilà bien de l'ouvrage , dira-t-on. . . . Pas tant qu'on se l'imagine. Il suffirait de mettre sérieusement la main à l'œuvre , sous les auspices du Souverain ; on en verrait bientôt les heureux fruits. Notre Peuple qui s'abrutit , & dégénère de jour en jour , reprendrait plus d'énergie & aurait plus de mœurs ; son activité se réveillerait ; l'ordre , la décence , se ranimeraient ; la population augmenterait , & le nombre des véritables pauvres se réduirait à peu de chose ;

on pourrait les mieux assister, & leur fournir des moyens de travailler.

Le prix du vin baisserait, peut-être, de quelque chose; cela ferait arracher les mauvais vignobles qui ruinent, & font suer inutilement leurs cultivateurs. Les grains & le fourrage augmenteraient à proportion, & toutes choses en iraient mieux pour les individus, pour les familles & pour le Prince.

Je laisse à penser ce qu'y gagneraient la Religion & les mœurs.... Pour en juger, entrez dans les villages éloignés des cabarets; vous y trouverez, à coup sûr, plus d'activité & d'ordre, plus d'aïssance & de richesses, plus de bon sens & de raison, plus de piete & de mœurs, plus de vrai contentement & de joie. C'est donc l'abus du vin qui gâte tout.... Il faut y remédier. Cependant,

Ne lätitias, sed lacrimas.... tollite.

que de choses à dire encore! mais je me suis déjà beaucoup étendu pour les bornes de votre Feuille.

J'ai l'honneur d'être, &c.

UN DE VOS ABONNÉS.

VARIÉTÉS. AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Vevey, le 24 Janvier 1788.

MESSIEURS,

Une Dame respectable, de cette ville, me dit l'autre jour, qu'elle venait de voir une femme qui s'imaginait avoir été contrainte à commettre un vol, par un maléfice qu'elle croyait lui avoir été jeté par quelqu'un de son endroit. Elle ajouta que cette femme, en retournant dans son village, avait rencontré, par les chemins, un homme qu'elle ne connaissait pas, qui, après l'avoir saluée & regardée avec attention, lui avait dit: ma bonne femme, vous avez quelque chose d'extraordinaire sur votre visage; on vous a sûrement jeté un sort. — Je le crois, avait répondu la femme, car j'ai eu aujourd'hui des mauvaises pensées. — Eh bien! quand vous ferez chez vous, ôtez tous vos habits, & cherchez soigneusement la cause de votre mal; & lorsque vous l'aurez trouvée, jetez-la tout de suite au feu. — Cette femme assurait, qu'après avoir exécuté, avec soin, ce qu'on venait de lui prescrire, & cherché longtemps inutilement, elle avait enfin trouvé un petit paquet dans un plis de ses vêtements, & l'avait brûlé d'abord sans examiner son contenu, & que dès cet instant, ses bonnes pensées lui étaient revenues.

Votre Journal, Messieurs, devenant chaque jour plus intéressant & plus répandu, j'ai cru devoir vous communiquer cette conversation, & quelques observations que j'avais faites précédemment sur ce sujet.

Nos paysans croient encore aux Sorciers, aux Maléfices, &c. Lorsque les *Maïges* (1) ignorans, qu'ils vont consulter pour leurs maladies & celles de leurs chevaux, n'y entendent rien, ils leur disent que *c'est un mal donné, contre lequel les remèdes ordinaires ne peuvent rien, n'ont aucune force, aucune vertu*. Ils recourent alors à des femmes qui ont la réputation de savoir des prières, pour ces maux-là, qu'elles balbutient à genoux, en faisant des gestes mystérieux sur la personne ou sur la bête. Si la Nature, plus forte que le mal, guérit le malade, comme il arrive pour l'ordinaire, lorsqu'elle n'est point contrariée par le soi-disant Médecin, la réputation de cette femme, & sur-tout de sa prière, augmentent; on la demande de tous côtés; & l'on conclut que, puisqu'elle peut guérir les maux, elle peut aussi les donner; d'où naissent des soupçons, des haines, des animosités, contre des personnes innocentes & accusées, sans fondement, de maléfices.

De tels abus & de semblables erreurs, doivent nuire étrangement aux progrès des connaissances parmi cette classe de personnes: en conséquence, il me semblerait nécessaire, que les Pasteurs, sur-tout ceux qui sont appelés à prêcher dans les campagnes, cherchassent à désabuser ses habitans des restes de cette ancienne superstition; à leur dévoiler l'ignorance & l'imposture de la plupart de leurs *Maïges*, & à les engager à recourir, dans leurs maux, à des personnes plus éclairées.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LEVADE, D. Med.

Le mot de l'Énigme inférée dans la dernière Feuille, est *Chémise*.

SUITE de la Notice sur la Vie de Frédéric.

Il est assez difficile de découvrir, dans l'éducation que reçut *Frédéric II*, les causes qui lui formerent un génie actif, audacieux & indépendant: élevé au milieu de militaires ignorans, pour qui la voix du Chef est celle de Dieu même; assez malheureux dans ses premières amours, pour ne pouvoir plus s'y livrer à l'avenir; la main d'un père Despote l'atteignait par-tout: il accompagne de sa flûte les airs d'une jeune fille, & elle en est punie par le fouet public: il témoigne quelque répugnance pour danser avec des Dames, revêtu de mauvais habits, un vigoureux soufflet ne lui permet plus de l'écouter: il a des scrupules pour se marier, le père les leve avec les argumens victorieux de son pied, appliqué au derrière de son fils, & de sa canne sur son dos. Une

(1) Expression reçue dans le pays, pour désigner les personnes qui pratiquent la médecine chez le paysan, sans avoir les connaissances nécessaires à l'exercice de cet art. (Note des Rédacteurs.)

telle éducation était du moins aussi propre à le rendre stupide, qu'à en faire un grand homme.

Cependant, ce mariage fait contre son gré, lui procura les jours les plus heureux de sa vie; il fut moins dépendant : il eut un appanage; il bâtit, fit des vers, de la musique, vécut avec ses amis, développa ses talens, donna des ailes à son génie; il lui fallait peut-être cet intervalle de repos pour se montrer, comme il le fit, en montant sur le trône. Son père lui laissa des Etats dispersés; une population de 2,240,000 hommes; un revenu de 48 millions de Livres; un trésor de 80 millions; une armée de 80,000 soldats bien disciplinés. Le gouvernement était militaire & absolu, les arsenaux bien fournis, les forteresses en état de défense; les manufactures florissaient; le système des finances était bien ordonné. *Frédéric* gouverna sur le même plan; mais il voulut de plus, que le peuple fût éclairé.

Les circonstances lui ouvrirent une carrière brillante. La mort de *Charles VI*, la jalousie, les prétentions des autres puissances de l'Europe, lui firent entrevoir la possibilité de s'aggrandir d'une Province riche sur laquelle il avait des droits : il se mit en marche pour s'en saisir, tandis que ses Ministres travaillaient à justifier sa conquête par des argumens bien concluans & bien inutiles, si le canon ne décidait pour eux. Il était en Silésie, qu'on le croyait encore à Berlin; il s'en empara, se fit aimer par son affabilité, s'attira les cœurs par des fêtes, des *menquets*, des croix, des rubans, de vains titres, & sur-tout, il consolida son ouvrage par des victoires.

La première qu'il remporta, fut pour lui une leçon : il crut avoir perdu la bataille, s'enfuit, se cacha dans un moulin, mais la gloire qui suivit son triomphe, fit disparaître la farine dont il s'était couvert. Ses autres victoires remportées sous ses yeux, par son activité, son intrépidité, par l'effet d'un coup d'œil toujours sûr, firent bien oublier ce moment de faiblesse. Elles lui firent céder la Silésie, où un de ses premiers soins fut d'abolir les impôts arbitraires, & de les établir sur une proportion juste : il fit distribuer du bled pour ensemençer les terres, donna de l'argent pour rebâtir les villes & les villages, fit prospérer la Province, & inspira de nouveaux regrets à la Cour de Vienne, pour n'avoir pas connu la valeur de ce pays, & pour l'avoir perdu.

L'Autriche était devenue redoutable, depuis sa paix avec *Frédéric*; elle le devenait à lui-même, & il reprit les armes, pour l'arrêter dans ses succès : il ne réclamait rien pour lui; ne voulait que rendre à l'Allemagne sa liberté, à l'Empire sa dignité, & à l'Europe le repos. Cette seconde guerre offre un spectacle intéressant au Militaire : mais l'Histoire, dont nous donnons l'Extrait, s'étend trop sur elle,

si elle n'en veut donner qu'une idée générale, trop peu, si elle a pour but de la faire bien connaître.

La guerre de sept ans est bien plus intéressante encore. On dirait, par l'exposé des faits, que *Frédéric* la commença légèrement; que les Alliances qui lui parurent si menaçantes, n'étaient que défensives : mais quand on fait de telles Alliances en tems de paix, contre un voisin qu'on hait, que l'on craint, & qu'on désire surprendre, on ne paraît jamais vouloir l'attaquer; on semble ne vouloir que s'en défendre, bien sûr qu'on trouvera toujours des raisons pour justifier une agression heureuse.

Frédéric se vit obligé de lutter dès la seconde année de cette guerre, contre 700,000 hommes; avec ses Alliés réunis, il n'en avait que 260,000 : mais il en était l'âme, & il en doublait la force. Il résista; il attaqua; fut souvent vainqueur; quelquefois il fut vaincu sans être mis en fuite; sans pouvoir être abattu. Il fut souvent dans le plus grand danger; presque toutes ses ressources étaient épuisées, excepté celles de son génie; & il fallait qu'il en eût pour compenser l'infériorité de ses forces; on la sent, quand on voit que ses ennemis commandaient à plus de 50 millions de sujets, & lui, à peine à 5 millions.

C'est dans la situation la plus critique, après la perte de la bataille de Kunersdorff, qu'on nous le peint au milieu des débris de son armée, couché sur un peu de paille dans la maison d'un paysan, dormant d'un sommeil paisible : son chapeau lui couvrait la moitié du visage; son épée nue était à côté de lui; à ses pieds ronflaient deux Officiers couchés sur la terre. — Il ne se cachait pas les fautes qu'il avait faites, il les avouait avec sincérité; & quand il aborda son frère près de Torgau, il dit : *Henri* est le seul Général qui n'ait point fait de fautes dans cette guerre.

On sait qu'il en sortit avec gloire; on aime à relire ces événemens; ils sont présentés en raccourcis dans cette Histoire, mais elle en donne une idée assez juste.

(La suite pour l'ordinaire prochain).

LIVRES DIVERS.

Estelle, Roman pastoral, par M. de *Florian*, Capitaine de dragons, in-12. A Lausanne, chez M. *Mourer*, Libraire.

MORTS.

Henri Louis Marc François Lecoultré, fils mineur.
Elizabeth Sigfrid, veuve de Rodolph Knab, d'Echichens, âgée de 83 ans.
Henriette Jaques, de Ste. Croix, âgée de 40 ans.
Jeanne Susanne Pache, femme de Gabriel Richard, de Crislier, âgée de 34 ans.
Jeanne Susanne Richard, fille mineure.
Jean David Stein, de Pizy, fils mineur.
Marie Boulaz, veuve de Jean Baptiste Perrin, de Lausanne, âgée de 84 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

9 FÉVRIER 1788.

Le SOLEIL se leve à 7 heures , & se couche à 5 heures 1 minutes.

La LUNE se leve à 7 heures 34 minutes du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.					
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
1 Fév.	0. 1. au dessous	1. 9. au dessus	1. 0. au dessus	26. p. 7. lig. 0	26. p. 7. lig. 0	26. p. 7. lig. 3			
2 . . .	1. 0. 0	2. 8. 0	2. 1. 0	26. 7. 4	26. 7. 6	26. 8. 1			
3 . . .	0. 0. 0	3. 6. 0	3. 7. 0	26. 8. 0	26. 8. 3	26. 9. 0			
4 . . .	0. 7. 0	4. 5. 0	4. 0. 0	26. 9. 1	26. 9. 1	26. 9. 5			
5 . . .	0. 9. 0	5. 5. 0	3. 6. 0	26. 10. 11	26. 11. 0	26. 11. 1			
6 . . .	0. 0. 0	6. 7. 0	4. 0. 0	27. 0. 0	27. 1. 0	27. 1. 8			
7 . . .	-0. 8. 0	4. 3. 0	2. 0. 0	27. 0. 0	26. 11. 11	26. 11. 10			

VARIÉTÉS.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

De Ste. Croix, Bailliage d'Yverdon.

MESSIEURS,

N'AYANT pas le moyen de prendre votre *Feuille* à mon particulier, j'ai rassemblé quelques bons voisins, lesquels en partagent avec moi les frais, & nos occupations finies, nous nous assemblons le soir, tour-à-tour, les uns chez les autres, pour en faire lecture; là, au milieu de nos femmes & de nos enfans, nous réfléchissons sur les matieres intéressantes qu'elle renferme, ne cessant de bénir les honnêtes gens qui s'occupent, avec tant de zele & de persévérance pour la prospérité du pays.

J'ai un voisin de grand sens, mais sur-tout, homme de probité, qui me dit dernièrement: — Je pense, Compere, que ceux qui s'intéressent si chaudement pour le bien public, ne dédaigneraient pas de nous être utiles. Il en faut convenir, la pauvreté nous contraint à mener une vie pénible & dure: cependant, le bon droit, même l'intérêt de notre Commune, demanderaient que nos riches partageassent un peu de leur opulence avec nous dont ils mangent sans-cesse

le revenu, par la seule raison que nous sommes pauvres; ce qui me paraît s'opposer entièrement au but qui a donné naissance aux Communes. L'humanité les a établies; pourquoi l'humanité ne les soutiendrait-elle pas, en redressant les abus qui s'opposent aux vues sages de leurs Instituteurs?

Ma femme, qui faisoit assez bien tout ce qu'on lui dit, trouva que le Compere avoit raison, & mes voisins l'appuyèrent vivement. Si nous étions plus aisés, me dit-elle, nous & nos enfans serions mieux nourris, mieux vêtus; nous pourrions aussi leur donner plus d'éducation. — Voilà notre *Susanne* qui se fait grande; on tâcherait, au moins, de lui donner un bon mari, qui la rendrait heureuse: mais il ne faut pas faire comme tels & tels, qu'elle nomma; se marier pour être plus misérables: entends-tu, ma fille? La pauvre enfant, pour toute réponse, baissa innocemment les yeux; rougit; car elle ne s'attendoit pas à la kyrielle de sa mere, qui partit comme un éclair; pourtant, je vis bien, qu'elle étoit toute contente de ses bonnes intentions. — Mais, comment faire pour parer à ce désordre? Hé, reprit-elle, comme disoit le Compere; priez ces MM. du *Journal*, de s'intéresser pour nous; & afin de ne pas vous exposer vainement à la haine de ceux qui, contre les vues sages & paternelles du *Souverain*, s'opposent à redresser

F

les abus, gardez l'anonyme; car, que leur importe qui nous sommes! ils n'ont besoin que de faits vrais; & si, comme je l'espère, on prend nos plaintes en considération, il ne manquera pas de voix pour soutenir que nous n'avons rien avancé, qui ne soit conforme à la vérité. Allons, mes braves gens, il faut ne pas être chancelant, & savoir se déterminer; de l'activité & du courage remédieront à tout. — Ma femme, comme vous voyez, MM., se mettrait sur son bien dire; car elle a le cœur sur les lèvres, & déjà elle commençait à ne pas épargner les *Crésus* de notre village... la pauvre femme est si vive! mais, tant bonne! tant sensible! que j'aurais craint de lui faire quelque peine, en lui faisant sentir qu'elle parlait, peut-être, avec trop de passion: heureusement, son père bon & prudent vieillard, qu'elle respecte & chérit, lui fit signe de se calmer, & profita sagement de son silence, pour faire sentir la nécessité des bonnes mœurs, sur-tout dans un village. — Les riches, ajouta-t-il, finiraient par les détruire. — Ah! je voudrais bien voir, reprit-elle vivement, que quelques-uns de ces beaux Messieurs, qui s'enrichissent à nos dépens, vinssent chercher à séduire notre *Suzanne*, comme... — mais un second signe fait à propos, l'empêcha d'aller plus loin. Mes voisins & le Compère prenaient un grand plaisir à l'entendre, & soutenaient fortement ses raisons, ce qui pourtant ne me paraissait nullement nécessaire pour augmenter son zèle. — Pour couper court, me dit le Compère, faites une chose, qui nous sera agréable à tous: mettez par écrit, le plus succinctement possible, nos griefs, & nous les ferons parvenir à MM. les Rédacteurs du Journal; tous applaudiront à ce qu'il disait. Ne pouvant me refuser à leurs vives sollicitations, j'allai écrire, à côté de mon feu, ce que vous allez lire, & dont ils ont approuvé le contenu.

Un des principaux abus qui regnent à Ste. Croix, est dans le droit de *pacage*. Voici en quoi il consiste. Il faut pour qu'un particulier puisse mener son bétail aux *pâturages communs*, qu'il ait la faculté de pouvoir le nourrir dans l'hiver. En conséquence, s'il n'a pu le faire, il se voit privé des avantages que la belle saison lui offre. Au contraire, celui qui a hiverné 20 ou 30 pièces de gros bétail, a le droit d'en mettre le même nombre à la prairie. De cet abus, il résulte que le pauvre devient toujours plus pauvre, & le riche toujours plus riche; & cependant, nous supportons les corvées & autres frais en commun! Or, pour remplir le but d'égalité, que s'est proposé le Souverain en établissant les Communes, il faudrait commencer par ne pas ôter au pauvre le moyen d'adoucir son sort. S'il ne peut hiverner deux pièces de gros bétail, pourquoi lui ôter la ressource de se les procurer dans la belle saison, pour être nourris sur les *pâturages communs*, puisque la

part de ces pâturages lui est acquise de droit? De ce que je n'ai pas la faculté de faire bonne chère, faut-il, par cette raison, me priver de toute nourriture? Il suit de-là, que ma portion m'est ravie, par la raison même qui devrait me la conserver, & la rendre sacrée. Si dans la belle saison, je pouvais nourrir du bétail, j'aurais au moins l'espoir de me préparer un hiver moins dur, & par la suite, il serait possible que j'en pusse hiverner, & petit à petit en augmenter le nombre: mais ce règlement destructeur de tout principe d'équité, ne laissant entrevoir aucun soulagement à ma misère, énerve & tue mon courage. Il est donc important de le modifier, d'autant plus que l'Article IX des *Règlements de la Commune*, dit expressément: *Il sera permis à tous particuliers, qui auront conçu quelques idées à l'avantage de la Commune, de les proposer.* Or, rien de plus à son avantage, que de réformer des abus qui engendrent la pauvreté. Il est clair, que moins la Commune aura de pauvres, plus elle sera riche; & que dans la position actuelle des choses, plus les riches se multiplieront, plus elle sera chargée. Quels seraient donc les moyens de remédier à de tels abus? En voici quelques-uns. Puisque les particuliers aisés & riches, qui n'ont, par le fait, pas plus de droit aux *pâturages communs* que les pauvres, font sans cesse engloutir, à leur bétail, la portion de leur patrimoine, toujours renaissante en vain pour eux, il conviendrait de prendre un terme moyen. Supposons, par exemple, que chaque Communier puisse nourrir quatre pièces de gros bétail, & que ce nombre fût celui que lui fixerait la Commune. Pour remplir le but d'égalité, ceux qui en feraient pâturer au-delà, devraient être tenus à lui payer une rétribution proportionnée à l'excédent du bétail, laquelle devrait être répartie sur les particuliers lésés, qui ne peuvent jouir de leur portion. Elle pourrait aussi former quelque établissement, non précaire, & utile au pays, qui aurait pour but le travail des laines, du coton, &c. Elle pourrait, de même, faciliter l'industrie du pauvre, en lui prêtant, à un intérêt modique, quelque argent pour se procurer du bétail, ou acheter un rouet, des cardes, un métier à tisser, &c. Les corvées & autres travaux publics, pourraient encore devenir des motifs de soulagement pour le pauvre, au lieu de lui être onéreux; parce que la Commune serait alors dans le cas de les occuper à ces travaux avec gratification. Voilà une partie des moyens à mettre en usage; il en est encore plusieurs autres qu'on pourrait employer avec succès.

Que notre Commune réfléchisse un moment sur ses véritables intérêts, & bientôt une volonté active ne tardera pas à combler nos vœux; car, rien n'est plus vrai, la prospérité est attachée à la nôtre, par des liens qui ne peuvent s'isoler.

Hélas ! nous le disons souvent avec nos bons voisins ; le riche ne croit jamais devenir pauvre : du sein de son orgueilleuse opulence , il ne peut croire aux revers , & dédaigne le malheureux , en oubliant qu'il n'est pas impossible qu'il le devienne. Pour colorer ses duretés & justifier sa coupable indifférence , il se plaît à lui supposer des vices. Il est vrai qu'il en est qui le sont par leur faute , mais très-souvent , un enchaînement fatal de circonstances est la cause de la déplorable situation de plusieurs , qui enfin , lassés de lutter , toujours en vain , contre l'adversité , finissent par s'en laisser accabler entièrement.

Il faut convenir cependant , que le nombre des pauvres a sensiblement diminué ici , depuis que l'horlogerie s'y est établie. Nous avons plusieurs artisans en ce genre , parmi nos Communiers , lesquels auraient la faculté de tenir du bétail , quoiqu'ils n'en soient pas pourvus. Ceux-là sentent , comme nous , que l'équité exigerait qu'on leur tint compte du pâturage dont ils ne jouissent pas ; car , disent-ils , de ce que nous ne faisons pas usage de ce qui nous appartient , il n'en faut pas conclure que , sans notre aveu , on ait le droit de s'en emparer ! D'ailleurs , la plupart étant des gens aisés & honnêtes , se trouveraient heureux de pouvoir augmenter la ressource des pauvres , en coopérant à quelque établissement , où l'on instruirait la jeunesse mieux qu'elle ne l'a été jusqu'à présent ; ce qui serait des plus utiles dans notre Commune , puisqu'il est prouvé que c'est de l'ignorance que naissent une foule de maux , & qu'une bonne éducation , par la suite , ferait sentir naturellement les réglemens vicieux qui minent & détruisent les intérêts communs.

Je le répète , de bons réglemens rendraient notre Commune opulente ; diminueraient le nombre des pauvres ; alors , les charités devenant moins fréquentes , pourraient se faire plus abondamment à ceux qui seraient dans la triste nécessité de les recevoir. On pourrait , peut-être , aussi trouver dans une sage économie , les moyens de moins humilier l'indigent ; car n'est-il pas bien douloureux , pour celui que la misère n'a pas rendu entièrement insensible , de se voir offrir publiquement , par sa Commune , moyennant une petite somme , à quiconque voudra s'en charger ? Cette somme n'étant ordinairement point suffisante pour le substantier , oblige celui qui le prend , à calculer d'avance à quoi il pourra lui être utile ; il est possible encore qu'il tombe entre les mains de son ennemi. Mais si , au contraire , le hasard l'a bien placé , la même opération se renouvelant au bout de l'année , il est , par cet usage , sans-cesse livré aux tourmens de l'inquiétude en songeant à l'avenir.

Ames tendres & sensibles ! ne sentez-vous pas l'aiguillon cruel qui , au sein des infirmités , de la misère & de la vieillesse , vient douloureusement nous percer

le cœur ? Ne voyez-vous pas s'avancer , près de nous , d'un œil sec , l'homme dur , avide , lequel , après avoir englouti la portion du patrimoine que nous avaient réservé l'humanité & la munificence du Souverain , vient consommer son ouvrage , en cherchant encore à pressurer les tristes débris de notre malheureuse existence ?



BELLES-LETTRES.

FIN de la Notice sur la Vie de Frédéric.

Après avoir exposé aux yeux du Lecteur un tableau des guerres du Roi de Prusse , l'Auteur nous ramène à son administration intérieure ; cette partie sera moins lue du vulgaire , mais paraîtra la plus intéressante à l'homme instruit , qui aime voir l'effet des machines , & plus encore ce qui les soutient & les fait mouvoir. Le tableau de la Silésie , sur-tout , est fait avec plus de soin , plus de recherches , qu'aucune autre partie de l'ouvrage. On y voit comment une Province qui ne fournissait que 2000 soldats à ses anciens maîtres , peut en fournir aujourd'hui 40,000 ; & sans ajouter aux impôts , en fertilisant le pays , en y faisant naître des manufactures , en y rendant les mœurs plus douces , augmentant la population , & faisant succéder des maisons commodes à des masses informes , formées de troncs d'arbres accumulés , couvertes de pailles & sans cheminées. Avant le règne de *Frédéric* , on n'y comptait pas 700,000 âmes ; à la fin du sien , malgré les guerres destructives qui l'ont troublé , on y en comptait plus de 1300 mille. Il proportionna si bien les dépenses aux revenus , que ceux-ci excédaient toujours celles-là d'une somme déterminée. Dans un Etat militaire , il avait rendu ses soldats , le moins qu'il est possible , à charge au peuple ; il les rendait utiles , les faisait travailler ; les rendait , en quelque manière , les canaux par où l'or puisé sur les sujets y retournait ensuite ; il en faisait même des especes de missionnaires de politesse dans les Cantons de la Silésie qui étaient barbares encore : il les éloigna de toutes les villes de fabrique , "car , dit l'Historien , les troupes ont beau être disciplinées , souvent l'Officier & le soldat font sentir au bourgeois laborieux , le dédain dont ils croient être en droit de l'accabler. Le négociant qui croit , avec raison , rendre service à l'Etat , en faisant fleurir le commerce , ne saurait souffrir l'insolence du militaire ; il voit avec peine l'image de la force & de la servitude se montrer sans-cesse à ses côtés ; elle lui inspire le découragement & la tristesse ; il a moins d'activité pour le travail ; il regarde comme des ennemis ses concitoyens même armés pour sa défense , & il est bientôt disposé à porter chez des voisins , prêts à l'accueillir , une industrie sans laquelle il serait difficile

d'entretenir le soldat". M. Necker pense de même; on le voit dans ce qu'il dit de Lyon.

Les principes de justice de *Frédéric* étaient sévères. Les Tribunaux, dit-il, doivent savoir que le moindre payfan, & même le dernier des mendiants, est un homme comme le Roi, & qu'il faut leur rendre justice à tous. Devant la justice, tous les hommes sont égaux; le payfan égal au Prince, le Prince au payfan, lorsqu'ils forment des plaintes l'un contre l'autre. C'est sur cette base qu'il assit ses Loix; c'est un des avantages du Gouvernement absolu: mais cet avantage se détruit par l'activité même du Roi pour le maintenir. Toutes les sentences lui étaient envoyées, & quelquefois il les changeait sans autre motif que celui d'exercer sa domination sur les Tribunaux; ceux-ci en étaient avilis, les Loix en devenaient incertaines & faibles; & malgré l'humanité, les principes sages de *Frédéric*, souvent un petit bout d'oreille annonçait en lui le despote.

Un autre avantage qu'a produit cette administration, c'est qu'elle a délivré la Noblesse du Brandebourg de "cette croute d'orgueil qui la couvrait, comme celle de tant d'autres contrées de l'Allemagne: elle a oublié ses quartiers; elle s'est rapprochée des gens de mérite: ne pouvant en faire ses protégés, elle en a fait ses amis; elle les a admis à sa familiarité, à ses plaisirs; elle y a gagné de l'instruction, de l'esprit, du goût, de l'amabilité".

L'Auteur donne aussi un précis rapide de la guerre de Bavière, terminée par le traité de Teschen, & des motifs qui déterminèrent *Frédéric* à former la ligue Germanique, pour s'opposer à l'échange de la Bavière. Il a terminé son tableau par celui de la vie privée du Héros qu'il voulait faire connaître, & par un grand nombre d'anecdotes plutôt rassemblées, que liées & choisies; car il en est plusieurs qui n'ont point de physionomie; il en est qui n'apprennent rien: mais on oublie ce défaut de choix, parce qu'on en trouve un grand nombre qui sont caractéristiques, & qu'on lit avec un grand plaisir.

Veut-on un exemple de générosité puisé dans le sein de l'économie? En voici un. Une pauvre veuve d'Officier, qui était fort infirme, ayant demandé des secours à *Frédéric*, il lui répondit:

"Je suis pénétré de vos infirmités & de votre pauvreté. Pourquoi ne vous êtes-vous pas adressée plus tôt à moi? Actuellement, il n'y a point de pension vacante, mais il faut que je vous secoure; car votre mari était un brave homme, dont je regrette beaucoup la perte. Je retrancherai tous les jours un plat de ma table; cela épargnera 365 écus, & cette petite somme, sur laquelle vous pouvez compter, vous sera payée le premier du mois prochain, jusqu'à ce qu'il se trouve une pension; car j'ai donné ordre que la première qui viendra à vaquer, vous soit donnée". On cite d'autres exemples de générosité

plus grands, & qui ont un plus grand air de facilité. Mais il n'était pas toujours le même dans tous les tems, & ces anecdotes ne sont vraiment instructives, que lorsqu'on peut saisir les circonstances qui l'ont fait différer souvent de lui-même.

Les vers qu'on cite de lui, sont quelquefois très-faibles, quelquefois bien incorrects: mais quoi qu'en dise l'Auteur, ils ne peuvent faire penser que *Frédéric* ignorât les règles de la poésie Française; ils sont précédés & suivis d'un si grand nombre de vers bien faits, qu'on n'y peut voir qu'une faute de copie ou d'imitation. Par exemple, on cite ceux-ci:

Après tout, de quel endroit le saurais-je?

Moi qui d'hier dans l'Univers jetté, &c.

Le premier n'est point un vers; il est impossible qu'il ne le fût pas; & il était si facile de le corriger. Ce n'est donc ici qu'une inattention. Mais quand on a lu ses vers, on ne peut, cependant, s'empêcher de dire: *Frédéric* n'était pas un grand Poète.

LIVRES DIVERS.

De la Morale Naturelle, par Mr. N. K. R., avec cette Epigraphe:

*C'est l'erreur que je fuis; c'est la vertu que j'aime;
Je songe à me connaître, & me cherche en moi-même.*

BOILEAU.

En vente chez MM. Barde, Manget & Comp. Imprimeurs-Libraires à Genève; & se trouve à Lausanne, chez M. Mourer, & au Café littéraire. Edit du Roi concernant ceux qui ne sont pas professes de la Religion Catholique. Donné à Versailles au mois de Novembre 1787. Régistré en Parlement, le 29 Janvier 1788. (Chez les mêmes Libraires).

Rapport fait à la Société des Sciences Physiques de Lausanne, sur un Somnambule naturel, par MM. le Docteur LEVADE, REYNIER & BERTHOUD VAN BERCHEM, fils, in-8°. Chez M. Henri Vincent, Imprimeur-Libraire à Lausanne.

Lettres sur la Procédure Criminelle de la France. A Lausanne, chez MM. J. P. Heubach & Comp. — On donnera un Extrait de ces deux derniers Ouvrages dans le Journal prochain.

La Vie de *Frédéric*, Baron de Trenck, écrite par lui-même, & traduite de l'Allemand en Français, par M. le B. de B***, 2 vol. in-8°. A Lausanne, au Café Littéraire.

MORTS.

Daniel Porchet, de Vucherens, âgé de 84 ans.
Isaac François Clerc, de Lausanne, fils mineur.
Jean Paul Louis Cuenoud, de Lausanne, fils mineur.
Louise Madelaine Champrenaud, veuve du Sr. P. Ribes, de la Direction Française de Lausanne, âgée de 67 ans.
David Duc, de Paudex, âgé de 65 ans.
J. F. Baud, de Romanel, Vigneron, âgé de 64 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

16 FÉVRIER 1788.

Le SOLEIL se leve à 6 heures 51 minutes, & se couche à 5 heures 10 minutes.

La LUNE se leve à 11 heures 4 minutes du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	7 heure. du mat.	2 h. après midi.	9 heure. du soir.	7 heure. du mat.	2 h. après midi.	9 heure. du soir.
8 Fév.	+1. 1. au dessus	+2. 3. au dessus	+1. 8. au dessus	26. p. 10. lig. 1	26. p. 9. lig. 11	26. p. 9. lig. 10
9 . . .	0. 1. 0	3. 3. 0	2. 3. 0	26. 8. 0	26. 7. 8	26. 7. 0
10 . . .	0. 0. 0	1. 0. 0	0. 6. 0	26. 6. 3	26. 6. 11	26. 6. 10
11 . . .	0. 3. 0	4. 0. 0	0. 6. 0	26. 6. 10	26. 6. 10	26. 6. 11
12 . . .	0. 1. 0	4. 6. 0	1. 9. 0	26. 7. 8	26. 9. 0	26. 10. 10
13 . . .	0. 0. 0	4. 5. 0	0. 2. 0	27. 1. 0	27. 1. 10	26. 11. 11
14 . . .	0. 2. 0	4. 0. 0	0. 2. 0	26. 11. 0	26. 11. 0	26. 10. 1

ÉVÉNEMENT.

IL est des abus sur lesquels on peut, & l'on doit même, revenir sans-cesse; des précautions & des procédés utiles, qu'on ne doit jamais se relâcher d'exposer sous les yeux du peuple. Les funestes effets des vapeurs du charbon, par exemple, sont assurément très-connus; les moyens de les prévenir & d'en soulager les malheureuses victimes, ont été publiés dans divers papiers publics; chacun croit les connaître, & tous les jours, néanmoins, on aurait de tristes exemples à citer de personnes étouffées par ces vapeurs, ou du moins qui en ont été dangereusement incommodées. — L'on sait que dernièrement, à Lausanne, deux femmes & un enfant furent trouvés morts dans la même chambre; l'une de ces femmes à moitié brûlée par le feu de sa chaufferette, qu'elle répandit sur le plancher dans sa chute; l'autre encore assise sur sa chaise, & la tête renversée sur le dossier; l'enfant étouffé dans son berceau; sans qu'on pût attribuer leur mort à d'autre cause qu'à celle des vapeurs du charbon. Ce fait, si affligeant, était bien propre à faire impression, à effrayer, à réveiller l'attention, à se prémunir contre de si fâcheux événements. Cependant, nous venons d'apprendre qu'un accident, produit par la même cause, bien moins

tragique, il est vrai, que le précédent, mais qui pouvait le devenir davantage encore, est arrivé, depuis lors, chez un Fermier des environs de cette ville. En conséquence, nous croyons qu'il est de notre devoir & dans notre plan, de répéter les précautions propres à se soustraire à de tels malheurs, & c'est ce que nous ferons dans une *Feuille* prochaine.

BIENFAISANCE.

On lit dans notre Supplément, au N°. 13. 1787: "Treize Dames Bernoises, distinguées par leur état, & leur naissance, mais plus respectables encore, par leur caractère, formerent, il y a quinze mois, le projet d'une association, qui tendait à donner du pain aux nécessiteux, en le leur faisant gagner, par le travail, sans lequel, ce pain aurait plus nui au Public, qu'il ne lui aurait été utile". On y annonce l'exécution d'un projet si propre à produire les effets les plus heureux, & l'on y en donne quelques détails. Les cœurs bons & honnêtes, les âmes sensibles aux maux d'autrui, qui ignoraient cette société Philantropique, apprirent son existence avec la plus vive satisfaction & le plus grand intérêt; elles furent pénétrées de reconnaissance envers les personnes respectables & vertueuses qui la

composaient. — L'on vient de nous communiquer une petite brochure, qui présente des détails relatifs à l'établissement de filature formé par les soins & le zèle de cette bienfaisante association; on y voit avec le plus doux plaisir, qu'il a obtenu la consistance & la prospérité qu'il mérite à tant d'égards. Nous regrettons de ce que les bornes étroites dans lesquelles notre *Feuille* est circonscrite, ne nous permettent pas d'exposer, à nos Lecteurs, ces détails, qui sont tous intéressans; tous de nature à faire naître l'idée d'imiter un tel établissement; nous nous bornerons à en citer l'Extrait suivant.

“ La société de filature a commencé à la St. Martin 1785; elle était alors composée de 13 Actions, à L. 80 chacune. L'on a d'abord embrassé plusieurs branches de travail; la filature du lin, du chanvre, du coton, & le tricotage: mais d'après les essais qui ont été faits dans tous ces genres, l'on s'est fixé à la filature du chanvre, & l'événement a justifié ce choix.

“ Les pauvres sont envoyés par Messieurs les Ministres, & reçus sur un billet de leur part. Leurs noms sont inscrits sur un grand livre, & chaque ouvrière a sa feuille à part, où l'on insère tout ce qui regarde son travail; elles viennent les vendre-dis & lundis chez Mlles. *Kuentz*, où elles reçoivent le prix de leur ouvrage, & remportent de quoi travailler. Ordinairement, une ou deux de nos Dames y président, & distribuent des aumônes, en sus du prix du travail, à celles des ouvrières qui paraissent y avoir des droits. Lorsqu'on a fini de rapporter le fil, Mlles. *Kuentz* le classent suivant sa valeur, & y mettent des étiquettes. Il est ensuite vendu, soit au marché, soit aux personnes qui désirent faire, tous ensemble, de la toile & du bien aux pauvres. Nous avons donné jusqu'ici L. 160 par an, soit en argent, soit en fil, à Mlles. *Kuentz*; nous avons aussi distribué L. 96 par an en aumônes: mais nous allons de bon cœur, & avec empressement, ajouter à cette dernière dépense que nous avions restreinte bien malgré nous ”.

ÉCONOMIE.

EXTRAIT d'une Lettre insérée dans un Journal étranger.

“ On a justement célébré la pomme de terre, comme la production la plus abondante & la plus généralement utile: bornée, pendant longtems, à couvrir la table de l'habitant des campagnes; à garnir la mangeoire des bestiaux; elle a fini par procurer la nourriture la plus salubre, peut-être, à l'enfance; & au riche, des mets délicats & sains.

En étendant les usages de la pomme de terre;

en l'appliquant à la toilette, j'ai cru pouvoir lui concilier quelques suffrages de plus.

Mélée avec les amandes, elle fait une pâte liquide très-économique, blanche, de la meilleure odeur; elle dégrasse parfaitement, & se détache avec facilité. La pomme de terre cuite, & c'est dans cet état qu'on l'emploie, forme un mucilage aussi adoucissant que l'est celui de la graine de lin & de la racine de guimauve; en sorte que cette pâte est plus, que la pâte liquide ordinaire, propre à adoucir la peau; elle réussit sur-tout pour les gerçures, auxquelles le froid rend sujettes les peaux délicates ou naturellement sèches.

Cette pâte, délayée dans l'eau, peut être utilement employée en ablution pour éteindre les démangeaisons, & les âcretés de la surface du corps....”

B E L L E S - L E T T R E S .

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Votre *Journal*, Messieurs, a pris, depuis quelque tems, une tournure fort grave; & se dirige, de plus en plus, vers l'utilité publique. Cependant, ainsi que dans le nombre de vos Souscripteurs, il en est beaucoup qui préfèrent ces objets graves, je suis persuadé qu'il en est aussi plusieurs qui regrettent jusqu'aux *Charrades* & *Logogripes*, dont vous aviez coutume d'assaisonner vos *Feuilles*. Je ne serai point l'Avocat de ceux qui aiment ce genre frivole: mais comme un juste milieu, entre le trop sérieux & le futile, peut faire plaisir à bien des personnes, j'ai hasardé de tirer la Fable suivante de mon porte-feuille, persuadé que lorsque la raison parle avec gaité, elle se fait écouter de tout le monde.

LA VERRUE ET LA LOUPE, Fable.

Une Verrue au bout du nez
Servait de mouche au plus joli visage;
Tous les discours du voisinage,
Sur cet objet étaient tournés.
Chacun, fort librement, en parlait à sa guise;
Imaginait quelque bêtise,
Ou débitait de plats propos,
Pour accabler la Dame aimable,
Dont la Verrue insoutenable
Donnait l'alarme à tant de fots.
L'on ne causait enfin, que d'elle dans la ville,
Et tout autre sujet devenait inutile.
Les femmes, sur-tout, s'en mélaient,
Du bout du doigt se la montraient;
L'une tombait en défaillance
En regardant cette excrescence:
L'autre en prenait quelque vapeur,
Ou la citait avec horreur;

Celle-ci faisait la sucrée,
 Et celle-là la mijaurée :
 Nulle n'était sans son caquet,
 Et toutes lançaient leur paquet.
 Un certain jour une Commère,
 Au maintien grave, à l'œil austère,
 Ayant le nez des plus unis,
 Et tous les traits bien arrondis ;
 Par accident rencontre en rue
 La pauvre Dame à la Verrue ;
 Et sans aucun ménagement,
 L'apostrophe cruellement.
 Un Chevalier de la belle affligée,
 Qui souffrait trop de la voir outragée,
 Souleva le mantelet
 De celle qui tant perrorait :
 Lors, on vit une Loupe énorme,
 De la plus vaste & noire forme,
 Qui tout le dos lui décorait ;
 Et qui coupée en chair menue,
 Suivant l'estime des experts,
 Eût pu fournir une Verrue
 A chaque nez de l'Univers.



Savoir par les dehors sauver les apparences,
 Du siècle où nous vivons, c'est le vrai mot du guet ;
 Et l'on blâme, en public, les moindres imprudences,
 Pour obtenir le droit de pécher en secret.



ENVOI de cette Fable, à Madame *****.

Vous qui n'avez ni Loupe, ni Verrue,
 Qu'avec plaisir je vous offre ces vers !
 C'est un tribut qu'à votre ame ingénue,
 J'ose payer aux yeux de l'Univers.



A votre cœur, la noire médisance,
 Frappe souvent, mais vous n'ouvrez jamais ;
 Franche gaité, douceur & complaisance ;
 En peu de mots, c'est peindre tous vos traits.



Si par hasard quelqu'ami vous devine,
 De ce méchef le peintre est innocent ;
 Examinez votre joyeuse mine,
 Et vous direz : bien sot qui s'y méprend.



LETTRES sur les Loix criminelles de la France,
 in-8°. Chez M. Heubach & Comp.

Cet Ouvrage n'est pas une déclamation philosophique en phrases bien arrondies ; c'est celui d'un Magistrat qui exprime, avec simplicité, ce qu'il a senti avec force, dans l'exercice de son emploi.

On y voit que les Loix Françaises doivent leur origine au droit Romain, corrompu par le despotisme Ecclésiastique. Chez les Romains libres, la procédure se faisait publiquement ; la surveillance de tous les citoyens y était la sauve-garde de la sûreté des particuliers ; le plus parfait équilibre régnait entre l'attaque & la défense ; & s'il avait fallu le détruire, c'était en faveur de l'accusé qu'on faisait pencher la balance : telle était la manière de procéder dans tout l'Orient, dans toute la Grèce, chez tous les peuples du Nord.

Comment, de cette source pure, a-t-on pu tirer des Loix, des formes, absolument contraires ? L'Histoire nous l'apprend. *Tibère*, *Néron*, commencèrent à violer ces formes antiques, au moins pour les crimes de Lèse-Majesté ; les causes criminelles ordinaires demeurèrent soumises aux Loix anciennes. Mais au milieu des désordres qui suivirent le partage violent des dépouilles de l'Empire Romain, les Ecclésiastiques formèrent des Tribunaux, où la procédure, contre l'hérésie, devint secrète, & elle le fut bientôt dans tous les cas.

Les Décrétales des Papes confirmerent d'abord l'ancien droit : il en est une d'*Innocent III*, qui défend toute information sur une dénonciation secrète. Une autre de *Grégoire*, qui veut que les témoins soient ouïs en la présence de la partie contre laquelle ils sont produits. *Clément IV* fut le premier qui ordonna d'entendre les témoins secrètement. *Boniface VIII* mit la dernière main à ce Code inquisitorial, d'où ont été tirées, parmi nous, les Loix qui veulent que la procédure soit secrète ; qu'on rejette tout appel qui tend à éloigner le jugement ; qui permettent les dénonciations couvertes du voile de l'anonyme ; qui reglent que le Juge & son Greffier entendront les témoins séparément ; que le Juge seul pourra instruire & décréter ; qu'il pourra employer des détours, des menfonges, pour amener l'accusé au point où on le désire ; qu'il procédera seul au recolement ; que ce ne soit qu'à la confrontation, que le prévenu sache ce dont on l'accuse ; que ce dernier n'ait qu'un moment pour réculer les témoins qu'on lui nomme ; qui permet au Juge de lui cacher les procès verbaux du corps de délit, les rapports des Chirurgiens, &c.

C'est des Loix Ecclésiastiques qu'on a tiré les *témoins nécessaires* ; l'opposition aux faits justificatifs, après ceux qui résultent de la confrontation, & autres institutions que le Chancelier *Poyet* fit passer dans les Loix criminelles de France, qui de-là passèrent en d'autres Etats, & même dans des Républiques réformées. Il est étrange que les Réformateurs qui rejetterent tant d'institutions indifférentes, parce qu'elles étaient nées à Rome, en aient adopté des Loix tyranniques. On peut faire ce reproche à *Calvin*, par exemple.

L'Auteur examine la matiere des preuves. Tout fait est nécessairement vrai ou faux; les doutes ne font que dans notre esprit: il y a donc divers degrés de probabilité; il n'y en a aucun dans la certitude. Deux moyens peuvent conduire à celle-ci: l'un, est de former notre jugement d'après les sensations que les objets font sur nous; l'autre, sur les traces des objets mêmes, ou bien sur le témoignage d'autrui; ce dernier est seul d'un usage journalier en matiere criminelle, & il est environné d'écueils, corrompu par l'intérêt, exposé aux nuages des passions, des opinions, des liaisons, &c. Dans l'instruction, il faut d'abord constater le délit, & le plus promptement possible, afin que les traces ne s'en effacent pas, & cependant, les Loix Françaises ne l'ordonnent que dans le cas de l'assassinat.

Le délit constaté, on en cherche l'auteur: il faut écouter les témoins; les examiner eux-mêmes sur leurs motifs; les mettre aux prises avec l'accusé, pour les témoignages contraires. Les Jurisconsultes s'en occupent trop légèrement; ils pensent que deux témoins suffisent pour convaincre l'accusé. Combien on peut faire d'applications téméraires de cette Loi, déjà si rigoureuse! Cependant, pour la rendre plus redoutable encore, le dénonciateur, l'accusateur, est admis comme témoin, ou plutôt on l'admet comme Juge, puisqu'en effet, le témoin est le Juge. Les Anciens, plus sages, plus humains, exigeaient que l'accusateur produisît des témoins, pour prouver son accusation. C'est de l'Inquisition qu'on a tiré la Doctrine des *témoins nécessaires*; elle l'avait puisée dans l'arsenal de *Tibere*. Un témoin nécessaire est un témoin suspect, dans tous les cas ordinaires; la nécessité qui le fait écouter, n'ajoute rien à sa force, & ne le rend que plus dangereux. Nous ferions un Extrait trop long, si nous parcourions, même avec rapidité, tous les objets qu'on traite dans cet écrit. On y expose tous les inconvéniens de la procédure criminelle; combien ils exposent l'innocence; combien ils nuisent aux mœurs, à la société. On en cite des traits, & sur-tout celui de la *Pivardière*: sa femme était accusée de l'avoir fait périr; il se présente aux Juges, qui lui dirent qu'il fallait d'abord rechercher s'il était véritablement mort, & qu'ensuite on verrait s'il était encore en vie. Il lui fallut dix-huit mois pour obtenir un arrêt qui le déclarât vivant, & par conséquent, sa femme innocente, parce qu'on ne pouvait admettre la preuve d'un fait justificatif, qu'après la fin de l'instruction.

L'Auteur propose ensuite les moyens de réformer les abus de la procédure criminelle. Ils nous paraissent sages, humains, équitables: mais seront-ils écoutés? On peut en douter. Ce n'est qu'avec peine, que

l'équité, l'humanité, le bien général, se dégagent des décombres que le tems & l'erreur entassent sur eux: d'abord ils se font entendre; ils parviennent lentement à lever la tête; quelquefois ils sont ensevelis de nouveau par les efforts mêmes qu'ils font pour se dégager; il est rare qu'ils ne conservent pas encore des restes de ruines, lors même qu'ils réussissent à s'asseoir enfin sur elles.



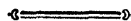
LA BONNE MERE.

Un fils unique rendait l'ame,
Sa mere pouffait des sanglots:
„ Vous outragez le Ciel, Madame, ”
Lui dit le plus sot des Cagots.
„ Quand il ordonne, il faut se taire.
„ Hier, je vous disais en chaire,
„ Qu'Abraham se vit obligé
„ D'immoler son fils. — Ah! mon Pere,
Dieu n'eut pas, sans doute, exigé
Ce sacrifice d'une mere. L



A NECDOTE.

Un payfan, veuf de sa premiere femme, qu'il avait tendrement aimée, fut obligé d'en prendre une seconde. Au milieu de la joie des noces, comme on allait s'asseoir pour le festin; partageant lui-même toute la joie des convives: Ah! s'écria-t-il, il ne manque ici que la défunte. — *Sterne* n'aurait pas fait grand cas de ceux qui rient d'un pareil trait.



LIVRES DIVERS.

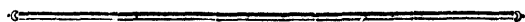
Révolutions des Provinces-Unies, sous l'étendard de divers Stathouders, suivies d'anecdotes modernes, 3 vol. in-8°.

Pauline de Bert, ou fragmens d'une correspondance familiere, in-12.

(Se trouvent au Café Littéraire.)



Paiement des rentes à Paris, 6 dern. mois 1787. Lettre A.



MORTS.

Jean François Cretenoud, de Renens, fils mineur.
Etienne Izenard, de la Direction Française de Lausanne, âgé de 70 ans.
François Rochat, veuve de Nicolas Balleffat, de Lutry, âgée de 70 ans.
Un enfant mâle venu mort au monde.
Susanne Clavel, d'Oulens, âgée de 30 ans.
Sieur Jean Louis Michoud, Citoyen de Lausanne, âgé de 73 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

23 FÉVRIER 1788.

Le SOLEIL se leve à 6 heures 38 minutes , & se couche à 5 heures 23 minutes.

La LUNE se leve à 8 heures 11 minutes du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	7 heure. du mat.	2 h. après midi.	9 heure. du soir.	7 heure. du mat.	2 h. après midi.	9 heure. du soir.
15 Fév.	0 1. au dessus	3. 2. au dessus	0. 2. au dessus	26. p. 10. lig. 3	26. p. 11. lig. 9	26. p. 11. lig. 11
16 . . .	-0. 3.	3. 8.	0. 1.	27. 1.	27. 1.	27. 1.
17 . . .	-0. 1.	3. 7.	0. 0.	27. 0.	26. 11.	26. 11.
18 . . .	-0. 2.	1. 6.	0. 9.	26. 8.	26. 7.	26. 6.
19 . . .	-1. 7.	4. 0.	0. 1. 0.	26. 5.	26. 5.	26. 5.
20 . . .	-4. 6.	3. 2.	0. 2.	26. 4.	26. 3.	26. 2.
21 . . .	-1. 6.	2. 4.	0. 3.	25. 10.	25. 9.	25. 9.

BELLES-LETTRES.

Morale naturelle, par M. N. K. R.

Ce petit ouvrage se lit avec plaisir; on le relit avec autant de plaisir encore.

Ce n'est pas un système de Morale; ce sont plutôt quelques réflexions sur les divers objets qui la constituent. — Toutes ces réflexions ne sont pas nouvelles, mais celles qui le sont, paraissent ne l'être pas, tant l'expression en est naturelle; & celles qu'on retrouve ailleurs, acquièrent, du style de l'Auteur, un air de franchise, une fleur de jeunesse qui fait illusion.

On l'attribue à M. Necker, & en effet, l'on y retrouve son style; on y reconnaît ses sentimens: les seules raisons d'en douter, sont la petitesse de l'ouvrage, & d'y voir son nom à moitié; il l'eût tu ou mis tout entier: mais ceci pourrait venir de l'intérêt du Libraire, non de la volonté de l'Auteur, & l'ouvrage peut être une partie détachée d'un plus grand. — Il ne faut pas le confondre avec celui qu'on annonce sous le titre, d'*Accord de la Morale avec la Politique & la Religion*.

On ne peut en faire un Extrait; nous en citerons quelques réflexions.

"L'amour n'est d'abord, sans doute, qu'un besoin

physique; mais qui devient aisément un besoin du cœur. Ce passage est si facile, si naturel, si nécessaire, qu'on ne peut gueres chercher ailleurs l'origine de la sociabilité.....

"Amour! dont le saint nom fut tant de fois profané; amour! dont la Religion & la vertu proscrivirent tant de fois le culte & les autels; amour! sans toi, l'homme errant encore dans les forêts, n'eût connu ni bonheur, ni vertu!

"Quand tout semble isoler l'homme, c'est ton pouvoir qui le rapproche de ses semblables, qui réveille sa sensibilité, qui ranime en lui cet instinct céleste qui le dispose à la douceur, à la bienveillance, à la pitié". — On voit qu'il peint ici le véritable amour.

Cette réflexion est peut être moins vraie. "Ce qui m'a le plus dégoûté d'être pauvre, ce n'est assurément pas le bonheur des riches, ce n'est pas non plus le mépris qu'ils ont pour les pauvres; c'est la plate estime ou la fotte haine qu'ont, le plus communément, les pauvres pour les riches".

Ce motif nous semble bien peu commun, & même peu naturel; il ferait aussi-bien une raison pour ne pas être riche, que pour le devenir.

On hait le mauvais riche: mais haïr les riches simplement, parce qu'ils le sont, c'est une sottise, & une sottise rare.

H

L'homme qui aime l'indépendance s'éloigne des riches; le citoyen libre les craint; l'homme avide les envie; ils sont indifférens à celui qui aime les douces émotions, qui se plaît avec ceux auxquels il peut être utile, qui ne voit de vrais plaisirs que parmi ses égaux: le sage les juge avec impartialité; l'homme vain cherche à s'en approcher; l'homme vil les flatte sans les aimer; il rampe sous eux, & peut les haïr.



RAPPORT fait à la Société des Sciences Physiques de Lausanne, sur un Somnambule naturel, par MM. le Docteur LEVADE, REYNIER & VAN BERGHEM.

La Société de Lausanne, ayant reçu de M. le Docteur Levade, un Mémoire, sur un somnambule naturel, saisit cette occasion pour se procurer des lumières, sur cette affection nerveuse. Elle chargea MM. van Berchem, & Reynier, de faire des observations sur ce jeune homme, conjointement avec M. Levade, & c'est leur Rapport que nous annonçons.

Nous n'entrerons dans aucun détail, sur les différens faits, par lesquels ces MM. ont démontré que l'action des sens n'est pas interrompue pendant le somnambulisme.

Ils ont reconnu, que pendant cet état, l'odorat, le goût, le tact & l'ouïe, remplissent leurs fonctions, peut-être, même avec plus de délicatesse, que dans l'état de veille; mais qu'elles sont subordonnées à l'imagination, de manière que les somnambules, ont seulement les perceptions des objets qui ont rapport à leur rêve. Ils ont aussi reconnu, que les somnambules ne peuvent voir que lorsqu'ils entr'ouvrent les yeux, & que l'impression rapide qu'ils reçoivent, se conserve, malgré que l'objet a été éloigné.

En général, d'après les observations de ces Messieurs, faites avec beaucoup de zèle, d'exactitude, & la plus grande sagesse; de la manière enfin, la plus propre à justifier la confiance de la Société, d'après les réflexions contenues dans leur Rapport, on peut conclure que, l'imagination joue un des principaux rôles dans les actions des somnambules; mais nous sommes contraints par les bornes de notre Journal, à renvoyer à l'ouvrage même, pour la manière dont on y explique leurs actions par ce moyen. Ces MM. ont fait diverses expériences, avec l'électricité & l'aimant; le somnambule fut extrêmement sensible à leur effet sur lui: ils finissent leur Rapport, par la comparaison du somnambulisme magnétique, & du naturel, qu'ils croient d'une même espèce.



PHILOSOPHIE.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

MESSIEURS,

La Lettre insérée dans votre N^o. 5, datée d'Echallens, m'a fait passer un moment très-agréable. J'aime ce ton de franchise; cette abondance vigoureuse d'idées patriotiques, écrites sans prétention, qui partent d'un cœur chaud & ami du bon ordre. Rien n'est plus vrai, l'ivrognerie, cette passion aussi honteuse que funeste à celui qui en est la victime, sera toujours la principale cause qui arrêtera les plans les plus sages, & les mieux concertés.

Mais, ne serait-ce pas se flatter en vain, que d'espérer de l'anéantir dans ces âmes viles, accoutumées par une longue & criminelle habitude, à toutes sortes d'excès; dévouées à la bassesse par état, dont tous les ressorts sont rouillés par le plus grossier abrutissement, & pour qui, peut-être, l'infamie est devenue un besoin?

Il n'est que trop à craindre, qu'on ne perde sans espoir de succès, avec de tels hommes, entièrement ses soins & ses peines: mais, préserver leur infortunée progéniture, de subir un aussi triste sort, voilà le but où l'on peut avec raison espérer d'atteindre.

Il en faut convenir, diverses causes très-fortes, s'opposent à arrêter l'ivrognerie dans ce pays de vignobles; plusieurs mêmes ne cessent de plaider en sa faveur. Tous les jours, l'homme porté à cette ignoble passion, doit guerroyer contre son funeste penchant, afin de ne pas y succomber. La voix mâle, nette & sonore, du crieur public, qui l'invite sans cesse à satisfaire son insatiable goîter, est un obstacle presque continu, qui s'oppose à ses vertueux efforts; car, rappeler toujours à l'homme passionné, l'objet de sa passion, n'est sans doute pas un moyen bien efficace pour l'anéantir. Les écrits au contraire, propres à lui faire sentir le danger, & à le faire rentrer en lui-même, ne parviennent nullement à sa connaissance. L'ivrogne ne lit point, les carrefours ne rétentissent point, pour lui apprendre ce qu'il doit éviter; au contraire, il ne peut s'exempter d'entendre, ce qu'il faudrait qu'il n'entendit point, puisque les oreilles les plus obstruées, & les moins attentives voudraient échapper, en vain, à la poitrine vigoureuse & infatigable du *Stentor Helvétique*.

Je suis loin de blâmer cet usage; mais qu'il me soit permis de dire, qu'il excite un peu ma pitié en faveur des ivrognes.

D'un autre côté, comme les meilleures choses, se métamorphosent en poison, lorsqu'on en fait excès, il serait aussi absurde, par cette raison, de priver de l'avertissement, ceux qui aiment le vin

avec modération. Car, est-il une liqueur plus propre à jeter des charmes dans la société; à l'animer par une aimable gaieté? Au sein même de l'inquiétude, de la douleur, elle fait renaître l'espérance; donne une nouvelle énergie, crée par fois une ame à l'homme le plus froid; & le plus insipide; resserre les liens de l'amitié; féconde & embellit l'imagination, appelle la franchise, & ouvre délicieusement le cœur aux douces impressions de la joie!

Rien de plus dangereux, que d'abandonner à des pères & mères corrompus, le soin de leurs enfans. Si les Gouvernemens mettent en tutelle tous les orphelins, afin de les préserver des dangers auxquels la jeunesse & l'inexpérience, pourraient les exposer, à plus forte raison, ne conviendrait-il pas d'ôter à de tels parens, un droit dont ils font un abus si criminel? Car, la position isolée d'un jeune homme qui a perdu des parens honnêtes, ne lui promet-elle pas un espoir plus consolant, un avenir plus heureux, que celle de ces innocentes victimes, qui appartenant à des hommes dévoués à tous les vices, voient les exemples les plus dangereux à suivre, & reçoivent le plus souvent des préceptes qui les rendent précoces, & intrépides à commettre le crime? Des exemples récents prouvent assez combien il serait important de fonder un établissement, où sous la protection du Magistrat, on veillerait à inspirer de bonnes mœurs, & l'amour du travail à ces jeunes infortunés. — On assure que les charités qui se font ici annuellement, excèdent cinquante mille francs. Que de moyens n'y auraient-ils donc pas pour arrêter de si grands désordres!... sur-tout lorsqu'une sage économie, une bienfaisance éclairée, généraient un tel établissement. On pourrait, dès l'âge le plus tendre, occuper au travail des laines, du coton, &c. cette foule vagabonde d'enfans, dont la virilité peut devenir si dangereuse, & si funeste à la société; car n'oublions jamais, que, (*Soboles improborum est improba*,) la race des méchans est méchante!

„ Tout établissement qui a l'éducation pour objet, mérite l'attention du Public. Mais, lorsque les principes & le régime d'un tel établissement sont consacrés par des résultats heureux, lorsqu'une telle institution sert sur-tout à prouver ce que peut la volonté d'un seul homme, qu'inspire une vraie charité, le tableau en devient doublement intéressant ”.

C'est ainsi que Monsieur *Piñet de Rochemont*, commence son intéressante Lettre, (insérée dans le *Journal de Genève* N°. 22, année 1787.) qui donne des preuves bien sensibles, des effets admirables que peut opérer une persévérance éclairée & vertueuse, en mettant sous les yeux le succès de l'établissement de M. le *Chevalier Paulet*, (à Seves

près de Paris,) dans lequel les jeunes gens, privés de secours, trouvent l'éducation la plus soignée, la plus convenable à faire des hommes instruits, vertueux, & où ils peuvent développer sans obstacles, les talens dont ils sont susceptibles. Je renvoie à la lecture de cette excellente pièce, ceux qui ne la connaissent pas.

J'invite par le même motif, tous les amis du bien Public, à lire l'ouvrage intitulé *Diogène à Paris*: mais comme il serait possible, que malgré cette invitation, il fut peu lu: je vais en transcrire un morceau, & j'aime à croire, qu'il fera un stimulant bien propre à en faire rechercher la lecture.

On encourage les hommes, en leur montrant des succès; celui du *Curé Babois*, est par conséquent, des plus convenables à ranimer le courage, qui pourrait commencer à s'abattre; & à nous apprendre à moins désespérer des hommes. On craint aussi, quelquefois, de ne pas réussir, & de cette crainte, naît souvent cette froide indifférence, que défavoue le cœur; car, je ne suppose pas qu'elle puisse exister avec l'espoir d'une heureuse issue.

„ J'ai vu *Presle*, vis-à-vis *Saint Marcelin*, dans les montagnes du *Dauphiné*. C'est un pays affreux, où la terre est fermée pendant six mois de l'année, par les neiges & les gelées. La mince poignée des habitans de cette paroisse, ou de cette communauté, était obligée de descendre dans la plaine, pendant ces six mois, & d'aller mendier son pain. Il était impossible qu'elle travaillât, il était impossible qu'elle eût de l'argent, & se procurât des vivres. Un homme de bien, un homme plein de mérite, & digne d'être connu, *Babois*, Curé de cette paroisse, frémit, en voyant les chaumières désertes, & la misère affreuse du troupeau qui venait de lui être confié. Il vit qu'il pouvait le ramener dans sa demeure, & le délivrer de ses maux. Il le vit; il le voulut, il le fit. Ces habitans élevaient des moutons, dont ils allaient vendre la laine à des manufactures, ou à des commerçans, qui allaient peut-être, à leur tour, la vendre chez l'étranger. *Babois*, fit d'abord un essai, avec la laine de ses propres moutons. Il prit avec lui deux domestiques, mâle & femelle. La fille savait carder & filer. Le garçon savait peigner & tisser. Il acheta un métier, & tous les autres outils nécessaires, tels que rouets, cardes & peignes. Il fit tondre son troupeau, & acheta encore de la laine, de plusieurs de ses habitans. Il avait établi sa fabrique dans la cure même. Il fit venir quatre des principaux de la Paroisse; en leur présence, il pesa sa laine, leur y fit mettre eux-mêmes le prix; la fit laver, peigner, carder, filer & tisser. Quand les étoffes furent faites, il alla avec ces quatre habitans à *Romans*, vendit ces étoffes en leur présence, & leur fit voir un bénéfice de trois à qua-

tre cents livres, en sus du prix de la laine. Il les chargea de l'attester à tous les Paroissiens.

Toutes les instructions familiales, que ce vénérable Curé fit dans la suite à ses Paroissiens, ne tendirent qu'à leur inspirer l'amour du travail. Il ne fit plus de catéchisme à l'Eglise. Il obligea tous les pères "d'envoyer leurs enfans dans son laboratoire, où, en leur apprenant leur catéchisme & leur religion, on leur apprenait à carder, & à filer la laine. En peu de tems, il parvint à établir quelques fabriques, chez les moins opiniâtres de sa paroisse. Lorsqu'un garçon venait lui demander à le marier, il lui déclarait, qu'il ne lui accorderait jamais la bénédiction nuptiale, qu'il ne sût carder, peigner, filer, & tisser la laine; & que la prétendue, ne sût carder & filer: que lorsqu'ils sauraient leur métier, il la leur accorderait *gratis*; qu'en outre il leur avancerait un rouet, une paire de cardes, un peigne, un métier, & quarante livres de laine, pour commencer à travailler. Il convenait avec eux, que sur chaque piece qu'ils vendraient, ils lui rembourseraient dix francs, jusqu'à la fin du paiement. Quelle adresse! Son entreprise a réussi, & avant sa mort, il a eu la douce satisfaction de voir sa communauté, déjà très-nombreuse, une des plus aisées de tout le Diocèse, & un métier monté dans chaque maison. Son exemple s'est suivi dans le *Vercors*, dans le pays de *Grêse*: & aujourd'hui cette Contrée fait des envois considérables de ses gros draps à Genève, & dans la Savoie. Si j'eusse vu *Babois*, j'aurais éteint ma lanterne".

Si animé par son zèle seul, dans un local aride, chargé de glaçons, & de neiges, la moitié de l'année, le Curé *Babois*, ce modele de vertus, cet excellent homme, a pu opérer une réforme aussi étonnante que salutaire, pour tous ses Paroissiens; que ne devons-nous pas espérer, des efforts vertueux d'un Gouvernement éclairé & sage, qui a en mains tous les moyens convenables pour réprimer les vices, & tirer de leur source même, non-seulement des vertus propres à faire le bonheur du menu peuple, mais encore à augmenter la prospérité publique?

BON FILS.

ÉCONOMIE.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

MESSIEURS,

Puisque M. *Reynier* a eu recours à l'ouvrage Anglais qu'il indique, pour répondre à ce qu'on lui a demandé au sujet du *Gramen mielleux*, il semble que

pour le faire mieux connaître encore, il aurait dû citer ce qu'on en dit dans le dit ouvrage. Il ne peut paraître inutile que je l'ajoute ici, d'autant plus que je n'ai d'autre vue, que celle qu'il a eue lui-même en consultant ce livre, celle de satisfaire les personnes qui pourraient désirer plus d'informations.

On lit d'abord dans un chapitre, où il est principalement question de Graminées, plus ou moins hâtifs, à la suite de l'article Raygras, pag. 245. "Le Gramen mielleux (*Holcus lanatus*) est encore plus précoce dans les terres humides que le Raygras, & forme, à tous égards, un pâturage bien meilleur". Mais quand l'Auteur de ce livre estimable, plein de recherches & d'observations utiles, M. *Anderson*, fermier d'ailleurs très-expérimenté & non moins intelligent, vient à parler du Gramen mielleux, voici comme il s'exprime, p. 410. "Un autre très-bon Graminée, est celui que j'appellerai le *Gramen mielleux printannier*. (*Holc. lan.*) ou *Creeping soft Grass de Hudson*. Il n'y en a point qui ait une plus belle apparence dans le Printems. Sa touffe serrée est d'un beau verd; ses feuilles molleuses & succulentes semblent devoir la faire regarder comme une espece des plus précieuses.

Ce *Gramen* aime une terre fraîche; on le trouve rarement dans un terrain sec, à moins qu'il ne soit très-riche. On le rencontre souvent près des sources, dans des parties de terre fréquemment baignées, & on peut aisément le connaître par la vitesse, la succulence, le verd tendre & animé de ses feuilles, & le chevelu très-entrelacé de ses racines. Mais, quoique ses premières feuilles soient douces au toucher, elles deviennent rudes, quand la plante monte en graine; ce qui lui donne alors une apparence à laquelle on ne se ferait pas attendu. L'épi présente un grand nombre de ramifications à peu près semblables à celle d'avoine, mais infiniment plus petites".

(La suite pour l'ordinaire prochain).

Payement des rentes à Paris, 6 dern. mois 1787. Lettre A.

M O R T S.

Marie, veuve d'Abrah. Nicole, du Chenit, âgée de 72 ans.
Louis Samuel Daniel Michoud, de Lanfanne, fils mineur.
Marguerite Donny, veuve de Jaques Jonnin, de Morrens, âgée de 76 ans.

Dame Henriette Bridel, veuve de M. le Ministre Chrétien, âgée de 63 ans.

M. Albert Jérôme Croufaz, Major au Service de Hollande, Citoyen de Lanfanne, âgé d'environ 56 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

I M A R S 1788.

Le SOLEIL se leve à 6 heures 28 minutes, & se couche à 5 heures 33 minutes.

La LUNE se leve à 2 heures 28 minutes du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	T H E R M O M E T R E.			B A R O M E T R E.		
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
22 Fév.	-1. 5.	0 +4. 1.	0 +1. 8.	26. p. 0. lig. 0	26. p. 1. lig. 2	26. p. 2. lig. 10
23 . . .	+0. 3.	0 +4. 2.	0 +1. 0.	26. 3.	0 26. 4.	0 26. 4.
24 . . .	+1. 2.	0 +1. 1.	0 +1. 0.	26. 8.	0 26. 8.	0 26. 7.
25 . . .	+0. 1.	0 +4. 5.	0 +0. 7.	26. 9.	0 26. 9.	0 26. 9.
26 . . .	+0. 4.	0 +4. 9.	0 +0. 9.	26. 10.	0 26. 11.	0 26. 11.
27 . . .	+0. 1.	0 +5. 6.	0 -0. 8.	26. 10.	0 26. 10.	0 26. 9.
28 . . .	+0. 7.	0 +2. 7.	0 +0. 6.	26. 8.	2 26. 8.	0 26. 7.

A V I S.

Quelques circonstances nous prescrivent de publier, que les personnes qui nous font l'honneur de nous adresser leurs productions, pourraient, lorsqu'elles s'aperçoivent que nous n'en faisons pas usage, s'informer des motifs qui nous y engagent; & qu'alors, la plupart se croiraient moins autorisées à élever des plaintes contre nous.

É C O N O M I E.

SUITE de la Lettre sur le Gramen mielleux, insérée dans la dernière feuille.

“ Quand les graines sont parvenues à leur maturité, elles sont enveloppées dans une forte de membrane adhérente à la tige, & lorsqu'elles sont séparées de cette tige, cette membrane les rend aussi adhérentes entre elles, que si elles étaient mêlées dans une toile d'araignée. On a recueilli & semé plusieurs de ces graines, qui ont très-bien réussi: mais cette membrane filamenteuse, qui les fait attacher les unes aux autres, & qui empêche qu'on ne les sépare aisément de la tige, les rend aussi, diffi-

ciles à semer, ce qui me fait craindre qu'il ne soit pas aisé de le cultiver. Si l'on peut trouver un moyen (1) de séparer les graines sans beaucoup de dépenses, une très-petite quantité ferait probablement suffisante pour former une riche prairie; car quoiqu'elle eût été semée très-clairement, elle garnit si vite, par ses racines qui tracent, qu'elle formerait en peu de tems, un gazon épais & abondant.”

Les personnes qui voudront comparer cet Extrait fidele avec la Lettre de M. Reynier, jugeront, je crois, comme moi, & il en jugera ainsi lui-même, qu'on ne peut pas en tirer les conclusions par lesquelles il termine les deux paragraphes de sa Lettre du 14 Janvier, insérée dans votre N°. 3.

On m'a demandé si ce Graminée était aussi bon que l'Esparcette. On pourrait peut-être répondre, que tout est bon en agriculture; l'art est de l'employer. On a vu, par ce que dit l'Auteur Anglais, que ce Graminée préfère un terrain frais; on sait que ce n'est pas celui qui convient le mieux à l'Esparcette. Ce qui paraît faire le principal mérite du

(1) Ce moyen est sans doute trouvé; car j'ai vu de cette graine qui m'a paru fort aisée à semer, & n'avoit point du tout les inconvénients que lui trouve l'Auteur Anglais.

Gramen mielleux, est sa précocité, la quantité, & l'abondance de son fourrage, qui offrent l'avantage de pouvoir former un herbage propre à être pâturé par toutes espèces d'animaux.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Lausanne, le 10 Février 1788.

MESSIEURS,

La Lettre sur les Communes, que vous avez insérée dans une de vos dernières Feuilles, m'a fait beaucoup de plaisir. L'utilité & les inconvénients de leurs partages, occupent encore les agriculteurs. L'Auteur de cette Lettre voudrait prendre un terme moyen entre leur abolition & leur état actuel : mais il serait peut-être possible de trouver une manière de les rendre plus utiles.

L'espèce d'imposition qu'il propose d'établir sur les personnes qui envoient plus de bétail qu'il ne leur est permis dans les paturages communs, offrirait certainement une compensation aux pauvres qui, avec le droit d'en jouir, en sont exclus pendant l'été, parce que leur fortune ne leur permet pas de nourrir une vache pendant l'hiver : mais cette taxe ne serait qu'un dédommagement, au lieu qu'un partage des Communes leur donnerait une propriété réelle. On objecte, contre ce partage, que les pauvres, lorsqu'ils vendraient cette portion de terre qui leur serait adjugée, resteraient dans une nullité absolue : mais cette nullité me paraît illusoire, puisqu'ils ne peuvent faire aucun usage de leur droit aux communs, à cause de leur pauvreté. Ainsi, les communs leur donnent un droit inutile, au lieu d'une possession réelle. Les terres laissées en commune ne reçoivent aucune bonification ; elles sont toutes de la plus grande stérilité, quoique environnées de terres où la culture est en vigueur. Un partage de ces terres procurerait les moyens de les rendre d'un plus grand rapport, & je crois inutile d'employer de longs raisonnemens, pour démontrer que l'agriculture est florissante dans un pays, à mesure que la masse des terres fertilisées surpasse celle des terres incultes.

On observe généralement, que plus les possessions sont vastes, & moins elles reçoivent de culture : on peut en faire l'application aux Communes, que chaque homme regarde comme sa propriété, sans y faire les moindres changemens avantageux ; il s'occupe uniquement des moyens d'en tirer le plus grand gain possible.

Si l'objection faite au partage des Communes, que les pauvres qui vendraient leur portion, n'auraient plus de ressources, est fondée, il serait peut-être possible de les donner en *Fidei-commis*, au lieu d'une possession réelle. Ces terres seraient ina-

movibles, & appartiendraient à la famille en cas de réunion, ou à l'aîné des fils, s'il y avait séparation de biens. On pourrait encore fixer le tems de la possession, au bout duquel le partage aurait lieu de nouveau. Mais ceci n'est qu'un simple aperçu qui, s'il est admissible, pourra mûrir dans la tête de personnes mieux à même de le développer.

J'ai l'honneur d'être, &c.

REYNIER.

BELLES-LETTRES.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

MESSIEURS,

La *Morale Naturelle* n'est point un Ouvrage de M. Necker ; c'est celui d'un homme d'esprit, fort connu à Paris, & qui a cru devoir garder l'anonyme, sans mettre un grand soin pour qu'on n'en levât pas le manteau. Cet opuscule n'avait pas besoin d'être décoré d'un nom respectable pour être estimé, & pour qu'on pût le vendre.

J'ai l'honneur d'être, &c.

B.....r

CHACUN SON MÉTIER, Conte.

Jeannot Toupet, pauvre d'esprit,
Atteint de la métromanie,
Quitte le peigne, écrit, écrit,
Accouche d'une Comédie ;
Court chez Voltaire ; a la folie
D'oser le prendre pour Censeur.
Mais le vieillard, d'un air moqueur,
A Jeannot découvrant sa nuque :
„ Allez, dit-il, Monsieur l'Auteur ;
„ Allez me faire une perruque ”.

PHYSIQUE.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Lausanne, le 22 Février 1788.

MESSIEURS,

La Société des Sciences Physiques de Lausanne, vient de recevoir quelques détails sur le jeune Devaud, qu'elle me charge de vous communiquer ; ils confirment les explications que ses Commissaires ont données des actions de ce Somnambule naturel, dans le Rapport qu'ils ont publié.

La vision d'une date du mois de Décembre, rapportée sous le 36^e fait (1), aurait pu faire soupçonner que le jeune Devaud peut voir dans l'obscurité : mais M. N**, témoin de cette expérience,

(1) Rapport sur un Somnambule naturel, &c. p. 42 & 43.

m'a donné des détails plus circonstanciés, qui fournissent l'explication de ce fait ; ce qui prouve toujours plus, comme nous l'avons dit dans notre Rapport, que c'est de l'observation des plus petites circonstances, que nous pouvons espérer ici le développement des causes.

Les dates du 23, 24 & 25 Décembre, occupaient depuis longtems l'esprit du jeune *Devaud*. Le Dimanche 23, & le 25, fête de Noël, étaient des jours de repos qu'il attendait avec cette impatience que la jeunesse ressent toujours pour les momens où elle peut suspendre le cours de ses travaux journaliers. Il était sur-tout transporté de l'idée de voir une Eglise illuminée le jour de Noël : on conçoit que dans un âge où tout est jouissance, une imagination aussi mobile que l'est celle du jeune *Devaud*, devait être extrêmement frappée de ces époques fortunées. Le lundi, jour de travail, venait couper trop désagréablement ceux de son bonheur, pour que l'impression qu'il en recut, n'en fût pas tout aussi vive, quoique moins agréable. Dès le commencement du mois de Décembre, on le voyait sans-cesse feuilleter l'Almanach de Vevey : il calculait les jours, les heures qui le rapprochaient des objets de son espérance ; il montrait ces dates à ses amis & à ses connaissances : enfin, chaque fois qu'il consultait son Almanach, c'était pour chercher le mois de Décembre.

On voit déjà pourquoi le 24 se présente à l'imagination du jeune Somnambule. Il venait de travailler, parce qu'il se croyait au lundi qui l'occupait depuis si longtems. Il n'est donc pas étonnant qu'il se soit rappelé sa date, & que son imagination la lui ait représentée dans l'Almanach, au fond d'une alcove obscure, avec autant de vivacité que s'il l'avait vue réellement. Il n'est pas étonnant non plus, qu'il ait pu trouver le mois de Décembre dans ce même Almanach, puisqu'il en avait contracté l'habitude ; un simple mouvement machinal suffisait pour le guider, parce que l'homme machine ne l'est jamais plus que dans l'état de Somnambulisme. C'est alors que l'habitude supplée souvent à ceux de ses sens, dont il ne peut faire usage, & le guide avec autant de sûreté, que s'ils étaient tous en fonction. Enfin, il faut remarquer, que si *Devaud* ne voyait pas, au moyen de ses yeux, l'almanach, son imagination lui en représentait un tout semblable, & qu'il voyait ce fantôme tout aussi bien qu'il aurait vu éveillé & à la lumière, l'Almanach réel. (*Voyez le Rapport*, p. 35 & 53.)

Il est donc clair que ce Somnambule, pour trouver la date & le mois qu'il cherchait, n'a eu besoin que de sa mémoire & de son tact, seules causes de toutes ses fonctions dans l'obscurité. Le Lecteur, qui aura bien saisi les explications énoncées dans le Rapport fait à la Société, sera aussi persuadé que c'est

le tact seul qui a indiqué à *Devaud* qu'il tenait un Almanach (2), & le peu de tems qu'il est resté derrière le poêle, ne laisse aucun doute sur cela.

Il est dit dans le Rapport, p. 50, que l'on devrait essayer d'ôter le cornet au Somnambule, pendant qu'il écrit ; c'est une expérience que M. N** a aussi répétée. *Devaud* avait de la lumière près de lui : il s'était assuré, en entrouvrant les yeux, de la position de son écritoire, & depuis lors il y puisait encore avec précision, sans le secours de la vue. M. N** ayant écarté cette écritoire, *Devaud* vint plonger sa plume précisément à la place où il la croyait encore : mais on observa que le mouvement de sa main ayant été fort brusqué jusqu'à la hauteur où devait être l'ouverture du cornet, il se ralentit visiblement, jusqu'au moment où la plume vint toucher légèrement la table. Le Somnambule s'aperçut alors qu'on l'avait trompé ; il s'en plaignit, chercha son cornet, le reprit, & le mit à sa première place. Cette expérience, répétée plusieurs fois, réussit toujours de même.

Ce fait ne semble-t-il pas confirmer ce qui est avancé dans le Rapport des Commissaires de la Société. 1°. Que l'écritoire, comme la table, le papier, &c. sont peints dans l'imagination du Somnambule, & que c'est cette écritoire fictive qui lui fait trouver la véritable, & puiser son encre avec précision. 2°. Que le coup d'œil lui suffit, pour graver, dans son imagination exaltée, les objets avec autant de vivacité, que s'ils étaient toujours présents à ses sens ?

J'ai l'honneur d'être, &c.

BERTHOUT VAN BERCHEM, fils,
Secrétaire perpétuel de la Société de
Physique de Lausanne.

NOTE DES RÉDACTEURS.

On nous a adressé le morceau suivant, & nous le donnons tel que nous l'avons reçu.

PRÉSERVATIFS contre le Crétinisme.

Parfums. Je vous recommande instamment la sauge ; plantez-en près de vos demeures, & parfumez-en tout l'intérieur, ainsi que vos alimens & vêtemens.

Alimens. Abstenez-vous de beurre ; vivez, sur-tout, de bon pain. Buvez de l'eau du torrent, & ne buvez que pour la soif. Ne vous endormez jamais avec *Bacchus*, ou ne vous chargez pas de vin pour dormir, je vous prie.

Vêtemens. C'est en hyver que l'air du vallon est le plus mal sain ; vous devriez donc, dans cette saison,

pour sortir, ou aller au marais, porter des habits garnis en dehors, au moins le long des bords, aux manches & au collet, de peaux avec le poil; je suis très-fâché que la mode vous force à vous raser.

Logemens. Si vous n'avez pas quelques éminences, ou des crêts naturels, dans votre vallon, construisez-en, s'il y a moyen, & logez sur des crêts; ou élevez du moins, autant que vous pourrez, l'entrée & le sol de vos maisons, & couchez dans les chambres hautes; vous ne sauriez trop recevoir, chez vous, le courant d'air & le soleil.

Température. Il ne fait point trop chaud dans votre vallon; je voudrais qu'il y fit plus chaud encore: vos prairies sont froides; point d'arbres donc près des maisons; à quelque distance, à la bonne heure; encore assez rares & peu touffus; mais au lieu d'arbres, un bon & large pavé, un peu en pente, tout autour de la maison, s'il se peut.

Courant d'air. Tournez vos rues au courant d'air. A Aigle, la grande rue l'obstrue; le Public devrait acheter de vieilles maisons dans cette rue, & les raser pour y faire des jardins, ou plutôt des places. C'est aussi le défaut de plusieurs rues de Vevey, où le Crétinisme est le plus sensible; j'en dis autant de Lausanne, &c.

Jours & heures. Enfin, gardez-vous d'aller au marais au lever du soleil & de la lune, & en tems d'hiver & de brume, ou dans les jours les plus courts; car ces jours & ces heures sont très-funestes pour vous. S'il vous est force d'habiter au marais, tenez-vous alors près du foyer: lisez la fable de *Latone*, ses enfans, *Apollon* & *Diane*, ce sont le soleil & la lune; & les payfans changés en grenouilles, vos Crétins & goitreux.

Mais au reste, je ne doute pas que la seule abstinence du beurre ne fasse déjà un grand effet, en même tems qu'elle fera disparaître un grand nombre d'autres infirmités, douleurs ou maladies.

Vous vous obstinez à mettre du beurre dans vos soupes, & vous ne songez pas que la plupart des alimens que vous y mêlez, pourvu qu'ils soient bien cuits ou bien fondus, portent avec eux une graisse abondante & fort salutaire; c'est une huile qui s'y trouve, par les soins de la bonne Nature, dans la juste proportion qui vous convient. N'avez-vous pas souvent remarqué, lorsque vous faites bien mitonner vos soupes, qu'elles semblent regorger de graisse, & que vous n'en pouvez guère manger; c'est que le pain donne alors son huile: mais le beurre que vous y ajoutez, la gâte.

Vous croyez qu'un corps bien chargé de graisse est un signe de beaucoup de santé, & c'est tout le contraire; c'est un signe de grand affaiblissement; l'homme doit être tout autre. Regardez, je vous prie, le corps droit, dispos & nerveux, de plusieurs payfans des champs & des montagnes; voilà des

hommes, qui pourtant ne sont pas encore ce qu'ils pourraient être: tandis que dans nos villes, à peine, parmi nos Messieurs, pourrait-on montrer un homme, encore moins une femme chez le sexe; le Crétinisme y gagne sensiblement dans tous les âges: & ce qu'il y a de plaisant, ou plutôt de triste, c'est que l'on ne s'en aperçoit pas; & tel raisonne sur le Crétinisme, qui ne voit pas une Crétine à côté de lui; le pays est rempli de Crétins.

Tout Crétin est goitreux; tout goitreux est Crétin; c'est une même espèce.

Croyez que l'homme, ainsi que la Nature, aime l'ordre; c'est la marche de la vérité: mais cet ordre est difficile; il est plus aisé de verbiager, & voilà pourquoi plusieurs prônent tant le verbiage; mais aussi la vérité s'y enveloppe-t-elle si bien, qu'on ne l'y trouve presque jamais.

Pour faire prospérer vos Bois ou Forêts, commencez, je vous prie, par enlever cette quantité de mousse qui en tapisse le sol, & qui en arrête la végétation.

Il en est dans beaucoup d'endroits de la hauteur d'un pied; c'est une vraie moisissure qui récele une infinité de vermine.

Voilà donc encore de l'ouvrage pour vos pauvres, &c. auquel vous destinerez les jours d'hiver où il n'y a pas de neiges.

HISTOIRE NATURELLE.

Une Lettre écrite de Madrid, contient ce qui suit.

« On voit actuellement à la Chartreuse d'*Ara Christi*, à deux lieues de Valence, un exemple singulier d'étiollement dans une plante de piment, ou poivre rouge. Cette plante, dans son état ordinaire, n'excede jamais trois pieds. Un Jardinier est parvenu, en élaguant toutes les branches accessoires, à la faire monter, dans l'espace de trois ans, à la hauteur de 25 pieds; & les fruits, loin de se détériorer, se sont perfectionnés singulièrement à la troisième récolte ».

M O R T S.

Jeanne Peneveyres, veuve de Jean Blanc, de Lausanne, âgée de 72 ans.

Marie Viret, veuve de Samuel Bulloz, de Villars-le-Comte, âgée de 66 ans.

Suzanne Madelaine Jaquet, femme de Jean Abraham Robert, de Vallangin, Tiffierand, âgée de 42 ans.

Jean Antoine Henning, fils mineur.

Ruchonnet, veuve de Jean Pierre Peloré, de la Direction Française de Lausanne, âgée de 76 ans.

Noble & Vertueuse Jeanne de Polier, de Lausanne, âgée de 67 ans.

ERRATA. Dans la dernière Feuille, page 31, première colonne, ligne 34, *généraient*, lisez *géreraient*.

JOURNAL DE LAUSANNE.

8 MARS 1788.

Le SOLEIL se leve à 6 heures 17 minutes , & se couche à 5 heures 42 minutes.
La LUNE se leve à 6 heures 10 minutes du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
29 Fév.	+2. 5.	0 6. 2.	0 1. 4.	26. p. 7. lig. 0	26. p. 8. lig. 8	26. p. 8. lig. 9
1 Mars	+2. 3.	0 6. 4.	0 2. 5.	26. 10. 1	26. 10. 1	26. 10. 1
2 . . .	+0. 2.	0 6. 6.	0 3. 5.	26. 9. 1	26. 9. 0	26. 8. 7
3 . . .	+0. 9.	0 2. 4.	0 -0. 5.	26. 7. 3	26. 6. 1	26. 5. 4
4 . . .	-0. 6.	0 -0. 1.	0 -0. 5.	26. 5. 8	26. 6. 3	26. 6. 0
5 . . .	-1. 5.	0 +4. 2.	0 -2. 0.	26. 6. 6	26. 6. 9	26. 6. 6
6 . . .	-2. 3.	0 +4. 6.	0 -0. 6.	26. 7. 0	26. 7. 1	26. 7. 1

VARIÉTÉS.

*RÉFLEXIONS adressées par le Comte de SAN***, à Messieurs les Auteurs du Journal de Lausanne, sur les malheurs de la Maison Royale des STUARDES.*

J'Avais, Messieurs, entendu parler, quelquefois, des droits prétendus du Roi d'Angleterre, sur les sels des Isles de Rhé & d'Oleron, du Pays d'Aunis & de la Saintonge, en France; j'étais inaccessible à l'opinion généralement répandue, dans cette partie du Royaume, que ce Prince tenait ces droits de ses prédécesseurs, & en percevait le produit même en tems de guerre; époque nécessaire de la suspension de tout droit & de tout revenu, dépendant d'une Puissance ennemie, jusqu'à l'époque d'un traité de paix.

Une curiosité, très-naturelle, m'a porté à approfondir cette opinion, si contraire à la nature des choses; & ce que vous croirez difficilement, parmi tant de personnes préposées à la perception de ces droits imaginaires pour ce Prince, je n'en ai trouvé qu'une seule (le Subdélégué de l'Isle de Rhé) qui, après bien des recherches, s'est trouvé en état de me fournir les détails qui remplissent cette Lettre.

Il ne faut souvent qu'une Anecdote, MM., pour caractériser un Prince, ou le période de sa vie qui

a vu naître cette Anecdote. Celle que j'ai à mettre sous vos yeux, est, à mon gré, très-propre à peindre ces crises funestes où les Rois, même, ne peuvent pas exercer, avec succès, les sentimens de la générosité & de l'amitié, ou si vous voulez, cette habitude du bonheur qui les rend souvent si froids sur l'abaissement & la misère de leurs semblables; ce qui n'est point indigne de la majesté de l'Histoire, & peut lui être utile; car les traits qui présentent un spectacle à la Politique, & un exemple à la Morale, ont eu, dans tous les tems, sur les hommes, un ascendant qu'ils n'ont pas encore méconnu.

En 1633, le Cardinal de Richelieu ayant besoin d'argent, fit créer onze Offices de Gardes & Contrôleurs jurés, Mesureurs de sel, dans l'étendue des ports, havres & Gouvernemens de Broüages, Oleron, Isle de Rhé, Marennes & la Rochelle, avec attribution de huit sols par muid de sel, pour tenir lieu de gages à ces Officiers. La finance de ces Offices fut fixée à L. 403531. Ce Ministre, qui a fait tant de bien aux Rois de France, & tant de mal à leurs sujets, prévint que cette opération produirait inmanquablement un intérêt considérable aux titulaires de ces Offices, & les fit acheter, pour lui, par un nommé *Michel Masle*, Prieur des Roches, qui en a joui jusqu'à sa mort, & les a transmis aux

héritiers de ce Ministre ; c'est actuellement M. le Maréchal de *Richelieu* qui les possède.

Le même besoin, sans-cesse renaissant, dans un Etat agité au-dedans & au-dehors, fit faire en 1650 une augmentation considérable de ces Offices ; on en créa de nouveaux sous le Cardinal *Mazarin*, qui, moins Grand, moins cruel, mais plus avide que son prédécesseur, succomba aux mêmes appas, & les acheta sous un nom supposé. Il en donna quelques-uns en dot à sa niece, *Anne Marie Martinozzi*, qui épousa le Prince de *Conti*, & le reste demeura au Duc de *Nevers*, qui s'en trouve aujourd'hui seul propriétaire, par la vente que lui en a faite, il y a quelques années, S. A. S. Mgr. le Prince de *Conti*.

En 1690, l'infortuné Roi *Jacques* étant de retour d'Irlande, sans espoir de rétablissement, *Louis XIV.*, devenu moins généreux en vieillissant, ou plus pauvre en terminant la guerre, vit bien que ce nouvel hôte allait former une charge pour l'Etat, & il pensa à subvenir, d'une manière moins onéreuse, à la subsistance & à l'entretien de cet infortuné Prince, en réunissant différentes parties éparées ; on glana par-tout, & de quelques lambeaux rassemblés, on forma un fond suffisant pour sa dépense. On créa, entr'autres choses, pour lui, une nouvelle charge de Contrôleur juré mesureur de sel, dont il a joui jusqu'à sa mort. Le Chevalier de *St. George*, son fils, l'a possédée après lui ; & ce n'est qu'après son séjour à Rome, qu'il l'a aliénée en faveur du Comte de *Dombao* & de la Comtesse d'*Inverness*, qui en sont actuellement titulaires. C'est précisément le revenu de ce petit Office, qu'on appelle les droits du Roi d'Angleterre.

Après avoir lu, Messieurs, l'Histoire de l'infortunée famille *Stuard* ; après avoir vu les malheurs accumulés qui l'ont rendue célèbre, depuis qu'elle a paru sur la scène du monde, vous n'auriez pas cru qu'il eût été possible d'ajouter à ses disgrâces ; il lui manquait cependant encore de voir un de ses Rois obligé de prendre, en France, une charge de mesureur de sel pour vivre. N'est-ce pas là le pendant de ce Roi de Syracuse, qui se fit maître d'école à Corinthe pour éviter la misère ?

Adieu, Messieurs ; la Nature & la Fortune ont semé l'adversité sous les pas des Rois, comme sous ceux des sujets, & c'est un bonheur pour l'humanité quand ils ont vécu à son école, comme l'immortel *Henri IV.*

ÉCONOMIE.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

MESSIEURS,

Me permettra-t-on de parler aussi des Communes ; & un sujet utile, mais sur lequel on s'escrime peut-

être en vain, doit-il occuper si longtems les Lecteurs ? Je profite du moment où la question n'est point encore décidée ; pour dire mon petit Avis.

Le premier qui a ouvert la carrière où j'essaie de marcher, conserve les Communes telles qu'elles sont ; mais les rend plus utiles aux pauvres : de deux améliorations à faire, il en propose d'abord une : mais c'est peut-être la plus désagréable pour les riches qui jouissent ; c'est sûrement la plus désirée pour les pauvres, qui en attendent des secours.

Le second veut aussi le bien des pauvres, mais il veut, de plus, rendre les Communes plus productives, plus utiles à l'Etat en général. Il veut tout faire à la fois, & ce désir est bien louable : mais les moyens qu'il propose, sont-ils les meilleurs ? Je l'ignore.

Il n'est pas douteux que la grande, étendue de terre que les Communes enlèvent à la culture, est un mal. Aussi voit-on que par-tout on cherche à changer cet ordre. On s'en occupe depuis longtems en Angleterre ; mais le respect qu'on y a pour la propriété, rend la marche du Gouvernement bien plus lente qu'en Prusse, où la force du Chef entraîne tout, même dans le bien. Aussi voit-on les vastes Communes de la Silésie changées de faces ; elles sont converties de plus grands troupeaux ; & ce qu'on n'y voyait point encore, des fermes opulentes, des familles nouvelles, y fertilisent ce sol languissant, lorsqu'il était abandonné à la Nature.

Pour parvenir au même but, dans ce Canton, M. R. propose de les partager, de les donner en simple propriété, ou comme *fidei-commis* aux familles qui composent les Communautés, afin que le ressort de la propriété y augmente le travail, & y répande la fécondité. Ce moyen est très-bon pour le moment présent ; il me le paraît moins pour l'avenir : & il s'agit ici d'établir un état de choses stable, & qui serve à la postérité comme à nous.

La possession en *fidei-commis* prévient une partie des inconvéniens qui peuvent résulter du moyen qu'il propose : il suppose que le nombre des familles d'une Communauté fera toujours le même : mais cette égalité n'est pas présumable ; des familles s'éteignent, & leur héritage va grossir celui de quelques autres ; des familles s'augmentent, se divisent en plusieurs branches, & l'héritage se divise comme elles. De plus, il y aurait à l'avenir différentes sortes de Bourgeois : les uns auraient eu part au partage des Communes ; celles qui seraient venues plus tard en feraient exclues, ou il faudrait faire un nouveau partage toutes les fois qu'un nouveau Bourgeois s'établirait ; ces inconvéniens me paraissent avoir quelque poids.

Un moyen pourrait les faire évanouir, & ce moyen n'est point une stérile spéculation ; il a été employé dans le pays même, & il en est résulté d'heureux

effets. Je crois, par exemple, qu'on s'en est servi à Rolle. Il est de laisser en communauté les biens de la Commune : mais de les partager, & d'en donner les parties à long bail, au plus offrant. Le produit serait employé pour soutenir les vieillards, les infirmes, les familles pauvres, & encore pour fournir aux dépenses publiques. L'enchère & la distribution du produit, devrait se faire sous les yeux de la Communauté entière, pour éviter la partialité. Il ne faudrait pas faire les portions égales : celles qui seraient éloignées des habitations seraient méprisées, parce que la culture en deviendrait pénible. Les plus voisines des lieux habités, devraient avoir moins d'étendue ; les plus éloignées en auraient davantage. On pourrait élever des fermes dans celles-ci, & y nourrir aussi des troupeaux, &c. Il me semble que cet expédient produit tout le bien qu'on peut attendre d'une administration mieux entendue dans les biens d'une Communauté ; le travail y serait à peu près aussi actif que dans le cas d'une pleine propriété, parce que le bail serait long, & qu'à prix égal, ou même à un prix inférieur, on devrait statuer que l'ancien fermier fera toujours préféré. La Communauté demeure propriétaire, & s'il est des améliorations utiles dans quelques-unes de ces portions, au-dessus des moyens du fermier, elle pourra l'aider. Le pauvre peut louer, à bas prix, les portions voisines des habitations, dont on peut faire des jardins ; à prix égal, il devra toujours avoir la préférence : on les mettra en état de se rendre utiles, & ceux qui ne peuvent plus travailler, seraient assurés de recevoir des secours. Le riche même y trouverait son avantage. C'est à lui que conviendrait les pâturages éloignés ; il y pourrait faire promptement les améliorations nécessaires pour les rendre plus féconds & plus riches : il les aurait à un prix moins haut, parce qu'il aurait moins de concurrence ; la Communauté conserverait ses droits, & aiderait aux améliorations, & verrait ses biens s'accroître par le travail & l'industrie de ses membres ; enfin, l'Etat y gagnerait plus de richesses & plus de population. J'ai l'honneur d'être, &c.

B.....r

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

MESSIEURS,

Si l'Auteur du Panégyrique du *Gramen mielleux* avait signé la Lettre, on ne me l'aurait pas attribuée ; je n'aurais pas été obligé de dire mon sentiment sur cette plante, & le *Journal de Laujanne* n'aurait pas été chargé des graves discussions qui l'occupent actuellement. Comme je suppose l'Auteur de cette Lettre trop poli, pour m'accuser d'avoir altéré volontairement le passage des Ouvrages d'Anderson, que

j'ai cité, notre discussion porte seulement sur la manière dont nous l'avons lu. Il est certain, que si je n'avais pas été assuré de la justesse de ma traduction, je l'aurais livrée sous le voile de l'anonyme ; une signature annonce toujours une certitude. D'ailleurs, l'Auteur de la Lettre me permettra d'observer, qu'il donne le nom de *Creeping rampant* au *Gramen mielleux*, qui ne rampe jamais ; cette inexactitude peut aisément en faire soupçonner d'autres.

Je joins ici un Extrait des Ouvrages de M. Curtis, Auteur célèbre par l'exactitude de ses expériences. Voici ce qu'il dit dans sa *Flora Londinensis*, dont il paraît des livraisons toutes les années, à l'article du *Holcus lanatus*, *Meadon soft grass*. "Haller recommande beaucoup cette plante pour la nourriture du bétail ; nous ne pouvons accéder à son opinion, ainsi que le plus grand nombre de nos cultivateurs & de ceux qui engraisent le bétail, qui en font peu de cas, parce qu'il est trop mol & trop laineux. Cependant, comme on recueille aisément sa graine, on en porte beaucoup à Londres, où on la vend comme graine pure de Gramen. Mais il est préférable de laisser les prairies & pâturages dans l'état de nature, plutôt que de les semer d'une plante aussi peu profitable". Le même Auteur dit, dans ce même Ouvrage, article du *Holcus mollis*, *Creeping soft grass* : "Si j'ai considéré le *Holcus lanatus* qui, de toute manière, est préférable à celui-ci, comme une espèce indifférente, je crois devoir regarder le *Holcus mollis* comme une des espèces les plus mauvaises, & je crois que si on adopte l'usage de semer certains bois en Gramens, on devrait extirper celui-ci, s'il y existe sauvage". Il est très-vraisemblable que cet affaut de citations éclaircira singulièrement la matière.

J'ai l'honneur d'être, &c.

REYNIER.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Le 3 Mars 1788.

MESSIEURS,

J'ai recours à votre *Journal*, pour demander, par son canal, les avis de MM. vos Correspondans, sur un point assez intéressant de l'économie rurale ; c'est sur le meilleur moyen de prévenir le versement des bleds, & nommément du froment.

J'ai mis en usage, depuis plusieurs années, tous les moyens indiqués dans les livres Economiques qui me sont connus ; je sème très-clair ; (c'est-à-dire, environ 70 livres pesant de froment par pose de 40,000 pieds quarrés (1),) j'enterre la graine pro-

(1) (*Note des Rédacteurs.*) Nous croyons qu'en semant plus clair, encore, l'Auteur de cette Lettre appro-

fondement; je fais passer le rouleau sur les champs au Printemps; j'ai fait faucher la fane; je l'ai faite brouter par des brebis, & enfin, j'y ai fait mettre des soutiens de distance en distance, rien de tout cela n'a répondu à mon but. Chaque année mes voisins & moi, nous éprouvons une perte très-considérable par le versement de nos plus beaux champs.

Que reste-t-il donc à faire? C'est la question que je propose, & qui intéresse plusieurs milliers de laboureurs.

J'ai l'honneur d'être, &c.

UN DE VOS ABONNÉS.

* Les pommes de terre ne prospérant plus, dans notre Pays, comme ci-devant, on a cru devoir y faire connaître la méthode suivante, tendant à en augmenter la récolte.

Ramassez la graine à la fin de l'Été; séchez-en les gousses à l'ombre en Automne, & au Printemps tirez-en la graine qui ressemble à celle des raves; semez-la dans un ou plusieurs carreaux de jardin; éclaircissez-en les plantes à un demi-pied l'une de l'autre; elles vous donneront une grande quantité de petites pommes de terres propres à être replantées au Printemps suivant. Chaque plante donnera 30 à 40 grosses pommes, qu'on trouve entassées les unes sur les autres. — Si l'on veut, on peut semer la graine toutes les années, afin d'avoir les plantons, l'année suivante, qu'il faudrait également acheter. — Un carreau ordinaire de jardin, donnera deux ou trois quarterons de petites pommes de terres, souvent même comme des œufs, ce qui suffira pour en planter une pose de terrain. — Cette méthode découverte par un paysan Alsacien, a été récompensée, par la Cour, d'une pension de 25 Louis. On l'emploie à Neuchâtel, depuis quelques années, avec le plus grand succès.

BELLES-LETTRES. AUX AUTEURS DU JOURNAL.

MESSIEURS,

Causons un moment, sans parler économie civile ni champêtre. — C'est une chose assez gentille que les *Etourdis*, Comédie en trois Actes, en vers, jouée avec succès à Paris, à Versailles, & imprimée cette année.

Mais, MM., les Ecrivains ne traitent-ils pas un

cherait mieux de son but. Cependant, nous avons communiqué la question à un de nos Correspondans, éclairé, dont nous donnerons la réponse dans une Feuille prochaine.

peu cavalièrement les Spectateurs ou Lecteurs; que peut-on voir de plus mal-adepte que cette exposition.

„ Il le faut avouer, depuis huit jours entiers,
„ Nous vivons sagement, grâce à nos Créanciers;
„ Nous ne sortons jamais; une raison très-forte,
„ Empêche de passer le seuil de cette porte.
„ Dans mon hôtel garni tu vins, très-prudemment,
„ Occuper la moitié de mon appartement;
„ Je te tiens, en ami, fidèle compagnie;
„ Comment te trouve-tu de ce genre de vie?

Y a-t-il rien de si plat, qu'un Acteur qui vient ici dire, de sens froid, à un autre, ce qu'ils savent, ce qu'ils sentent depuis bien des jours. Ah! si du moins ils avaient commencé par un trait d'humeur.

„ Oui, mais parbleu, l'ennui qui m'assomme les
„ venge; si je pouvais sortir!”

Voilà ce qui aurait commencé une exposition plus naturelle & piquante. — MM. les Ecrivains Dramatiques, lisez, relisez sans-cesse l'exposition du *Tartuffe*, & ne perdez jamais de vue la *Grand-Maman Pernelle*.

Mais basons là-dessus: cette pièce est d'ailleurs agréable; elle est bien conduite; elle fait rire dans un moment où le rire fait encore du bien, quoiqu'il ne soit plus du bon ton. La Scene XI du premier Acte, par exemple, est très-agréable. La VI & la XIV, du second Acte, sont charmantes, & tout le reste est de ce bon Comique, si rare de nos jours, que j'invite mes Concitoyens à sentir & à aimer, malgré la mode.

LIVRES DIVERS.

On vend chez M. Mourer, Libraire à Lausanne:

Réponse de M. de Calonne à l'écrit de M. Necker, publié en Avril 1787, 8. 2 vol.

Dictionnaire de la Suisse, nouvelle édition, augmentée, 8. 2 vol. avec une belle Carte 1788.

Lettres sur quelques parties de la Suisse, par M. Deltic, 8. 1787.

Manuel du Minéralogiste, 8. fig. Paris 1784.

Etat des Cours de l'Europe, pour l'année 1788.

Atlas moderne portatif, composé de 28 Cartes 1786.

Almanach des Muses 1788.

Notions claires sur les Gouvernemens, par M. Mercier, 8. 2 vol. 1787.

Œuvres Badines, completees, du Comte de Caylus, 8. 12 vol. avec de belles figures, Paris 1787.

MORTS.

Un enfant mâle mort quelques jours après sa naissance. Jean François Laurent, fils mineur.

JOURNAL DE LAUSANNE.

15 MARS 1788.

Le SOLEIL se leve à 6 heures 6 minutes, & se couche à 5 heures 55 minutes.

La LUNE se leve à 10 heures du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.					
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
7 Mars	-2. 0.	0 -0. 7.	0 -0. 5.	26. p.	7. lig. 8	26. p.	7. lig. 8	26. p.	7. lig. 8
8 . . .	-2. 8.	0 +3. 5.	0 +0. 4.	26. 6.	0 26. 6.	1 26. 6.	3		
9 . . .	+0. 2.	0 +6. 4.	0 +2. 5.	26. 6.	4 26. 6.	5 26. 6.	6		
10 . . .	+0. 1.	0 +6. 9.	0 +2. 7.	26. 7.	1 26. 7.	2 26. 7.	9		
11 . . .	+2. 5.	0 +7. 6.	0 +3. 7.	26. 10.	1 26. 10.	1 26. 8.	1		
12 . . .	+2. 9.	0 +9. 2.	0 +2. 8.	26. 6.	6 26. 6.	0 26. 6.	6		
13 . . .	+0. 9.	0 +4. 4.	0 +1. 0.	26. 5.	3 26. 7.	0 26. 8.	9		

VARIÉTÉS.

Sur la Louange.

C'est quelque chose de bien ridicule, que les louanges outrées que l'on se donne de nos jours; que la manière dont on encense les autres, pour être encensé à son tour. Nos faiseurs de Romances & de Pastorales, sont appelés des *Florian* & des *Gesner*. Un apprentif Minéralogiste décrit une pierre; il nous indique sa cassure, ses couleurs & ses principes, bien ou mal reconnus. On le traite de *très-Célebre*, *très-Savant*, *très-Illustre Naturaliste*. Un autre nous apprend que tel animal a tant de doigts aux pieds; que ses poils sont de telles couleurs, &c. Il enveloppe sa description de quelques lieux communs. *La Nature toujours belle, toujours riche dans ses moyens.* — *Aussi étonnante dans ses détails, qu'admirable dans son ensemble.* — *La Nature qui travaille en petit comme en grand.* Il nous parle des *pages du grand livre de la Nature*, & l'on ne manque pas de voir percer chez lui, le génie des *Bonnet* & des *Buffon*. Dans le commerce de la vie, c'est la même chose. On ne se fait plus visite pour se voir, pour jouir des douceurs d'une société agréable; c'est pour se louer. On admire tout, le petit chien, le petit chat, les

réponses du petit perroquet d'enfant; tout a son tribut d'éloges. En un mot, réduisez la plupart des conversations des gens du monde, & vous y trouverez, en dernière analyse, ce proverbe trivial, mais énergique: *gratte-moi, je te gratte.*

Nos *Démocrates* modernes rient de voir les hommes se repaître ainsi d'illusions. La louange, disent-ils, est une monnaie si répandue, si universellement reçue, & reçue sans examen; il s'en débite une si grande quantité, que ce serait merveille qu'elle fût toute de bon aloi. Il n'est point étonnant, il est même naturel, que la plus grande partie soit fautive. Rions de voir les hommes débiter leur fautive monnaie; c'est un ridicule qui amuse, & ne fait point de mal.

Pour moi, je l'avoue, je ne puis l'envisager ainsi. Quel cas veut-on que l'homme de mérite fasse des éloges qu'il reçoit? Comment veut-on qu'il distingue la fautive monnaie, de la bonne? Je le dis avec vérité. Vingt fois j'ai voulu adresser de justes éloges à des personnes qui le méritaient, & vingt fois j'ai été retenu, par la crainte d'être confondu avec le fat que j'entendais, près de moi, débiter, dans son joli ramage, mille fades louanges que sa bouche prononçait, mais que son cœur ne pouvait sentir.

C'est sur-tout pour la jeunesse que ces éloges ou-

très sont nuisibles ; ce sont eux qui étouffent le vrai savoir ; les véritables connaissances. Un jeune homme a-t-il du talent ? bientôt il se croit un homme de génie ; il s'enorgueillit ; il veut enseigner au lieu d'apprendre , & devient un demi-savant , c'est-à-dire , un sot. Ses prétendus amis , les connaissances , les Journalistes , l'élèvent : mais la postérité , si jamais il y parvient , détruit ce brillant édifice , & il ne lui reste pour Epitaphe , que le *Ci git , qui ne fut rien* , de Piron.

A Dieu ne plaise ! que , Censeur atrabilaire , je veuille qu'on ne loue rien. Je fais que les éloges , bien ménagés , & donnés à propos , encouragent & développent les talens ; qu'ils font l'aiguillon du génie , & ont été souvent la cause des plus belles actions. Mais quel sera leur pouvoir , si celui qui entre dans la carrière , reçoit les mêmes louanges que celui qui l'a parcourue avec honneur ?

Jeune homme ! qui te sens pressé par le besoin d'écrire , par le désir de t'illustrer , crains les éloges trompeurs des coteries où tu vis. Si tu as du tact , apprécie-les ; ne prends , s'il est possible , que ce qui t'en revient , comme l'abeille recueille du miel sur les fleurs empoisonnées. Sache qu'une mauvaise critique est cent fois moins dangereuse qu'une fausse louange. Fais choix d'un ami sévère ; communique-lui tes idées , frotte-les , pour ainsi dire , contre les pierres ; c'est le moyen d'adoucir le tranchant de tes opinions. Ton âme est avide d'instruction ; donne-lui des alimens ; que le travail ne te rebute pas. Vois ce fleuve majestueux rouler sa belle onde , & fertiliser les pays qu'il traverse ; il porte dans les villes la richesse & l'abondance ; il fait fleurir le commerce. Simple ruisseau dans son origine , ce n'est qu'en grossissant ses eaux de toutes celles qu'il rencontre ; ce n'est que par des acquisitions répétées , qu'il parvient à cet état de grandeur. Ainsi , le génie ne devient utile que par le travail & l'instruction.

BELLES-LETTRES.

Traduction du Monologue de CATON (1).

Tu m'éclaires , Platon : oui , de la vérité ,
Tu fais luire à mes yeux le flambeau salutaire ;
Je vois que je suis né pour l'immortalité ;
Je sens , qu'avec raison , je désire & j'espère.
D'où naîtrait , dans mon cœur , ce fier pressentiment ;
Qui dirait à mon âme , & qu'elle est immortelle ,
Et qu'elle doit frémir au seul mot de néant ,
Si la Divinité ne respirait en elle ?
C'est un Dieu dont la main me montre un avenir ;
Un Dieu qui , dans mon cœur , en grave l'espérance :

(1) Tragédie d'Addison.

Ce Dieu qui me destine à ne jamais finir ,
Pendant l'éternité sera ma récompense !
L'éternité ! flatteur , mais redoutable espoir !
Consolante , à la fois , & terrible pensée !....
Que de biens , que de maux , elle laisse entrevoir !
Tout en est inconnu.... ; l'âme est embarrassée !
Sensible à mes esprits , invisible à mes sens ,
Sur ce monde ignoré je porte en vain ma vue ,
Des ombres , des amas , de ténébreux volcans ,
De nuages obscurs , en couvrent l'étendue.
Qu'importe ! Un Univers annonce un Créateur :
Puisqu'il existe un Dieu , la vertu doit lui plaire ,
Et l'être vertueux doit prétendre au bonheur.
Mais où ?... quand ?... & comment ?... c'est un triple mystère.

Faut-il qu'en attendant , esclave de César ,
Je serve aux volontés du Despote du monde ?
Faut-il que César regne , & m'entraîne à son char ,
Et que pour m'affranchir , nul bras ne me secoure ?
Quoi ! j'interroge en vain mon aveugle raison !
Armons-nous ; pénétrons au-delà de la vie.
Quand je tiens l'antidote , où donc est le poison ?
En vain d'un fer mortel la piqueur ennemie ,
De ma faible machine attaque le ressort !
Mon âme rit du glaive aiguë par la mort !

Le Soleil perdra sa lumière.

A leur obscurité première ,

Tous les astres seront rendus :

Enfin , de la Nature entière

Tous les éléments confondus ,

Publieront la crise dernière :

Mais mon âme tranquille ; au milieu du fracas ,
Verra finir le monde , & ne finira pas.

Par M. D W A L L.

Le troisième volume du Supplément au Lexicon Helvétique , de feu M. le Bourg-maire LEW , de Zurich , sortira bientôt de presse. — Ce Supplément rédigé , avec soin & exactitude , par M. J. J. HOLZHALB , de Zurich , devient nécessaire à ceux qui possèdent le dit Lexicon , ouvrage intéressant , & pour la partie Allemande de la Suisse , & pour la Française. — On peut souscrire à raison de L. 3 .. 4 s. argent de Suisse par volume , à Lausanne chez MM. Hignou & Comp. à Brien , dans le Canton de Zurich , chez le dit M. J. J. Holzhalb ; à Zurich , chez MM. Orell , Gesner , Fuesli & Comp. ; à Berne , chez M. Emanuel Haller. — L'Auteur recevra , avec reconnaissance , les mémoires , renseignemens , ou notices qu'on voudra bien lui faire passer sur les familles de Lausanne & du Pays-de-Vaud en général ; les descriptions géographiques , physiques , historiques ou politiques du dit pays & de ses voisins. — Les deux premiers volumes contiennent les lettres A

et G, inclusivement : mais on recevra néanmoins les corrections des articles déjà cités, & on les publiera à la fin de l'ouvrage.

ÉCONOMIE.

RÉFLEXIONS sur le principal projet de l'Auteur de la Lettre datée de Ste. Croix, insérée dans le N°. 6 de cette Feuille.

Amour du bien public ! protection en faveur des nombreuses victimes de la rapacité des riches !... voilà sans doute des sentimens qui honorent ces âmes généreuses qui ont le courage de lutter contre les efforts réunis de l'égoïsme, dont l'intérêt particulier croise toujours le bien général.

Mais aussi (il faut l'avouer) ces grands mots, ces beaux mots si doux, si sonores pour une âme sensible, peuvent exalter l'enthousiasme pour tel projet de bienfaisance, séduisant pour un cœur charitable, mais qui doit crouler, analysé par la saine raison.

Tel pourrait être le sort du projet dominant dans la Lettre datée de Ste. Croix, où l'Auteur suppose que chaque Communier, riche ou pauvre, ayant un droit égal aux pâturages publics, il est juste, par conséquent, qu'on fasse une estimation du nombre de vaches, ou de pièces de bétail, que chacun a le droit d'y envoyer, afin que ceux qui en mettent pâturer un nombre excédent, (que cependant ils ont hyverné) soient taxés en faveur de ceux qui n'ayant pu en hyverner autant, ne jouissent pas alors de leur part entière aux pâturages publics.

Personne, plus que moi, ne déteste tout ce qui tend à l'oppression, & à écraser le faible pour favoriser l'homme puissant. Protégeons les pauvres ; la charité nous y sollicite : mais avant que d'être charitables, soyons justes.

Examinons donc, 1°. si la taxe proposée serait juste. 2°. Si, supposé qu'elle le fût, elle serait aussi utile que l'Auteur le prétend.

A Ste. Croix, comme dans plusieurs autres Bourgeoises, il y a longtems que ceux qui ne profitent, que peu ou point des pâturages publics, crient à l'injustice ; c'est donc moins pour réfuter l'Auteur anonyme, que pour éclairer sur leurs droits tant de mécontents, que je veux prouver que la taxe proposée serait très-injuste.

A quelles conditions les possesseurs actuels des terres les ont-ils acquises ? C'est sans doute sous condition qu'ils auraient le droit d'envoyer sur les pâturages publics, autant de bestiaux qu'ils en auraient hyverné, du produit de ces mêmes fonds. Il n'est pas moins évident, que les acquereurs de ces fonds en ont payé un prix calculé d'avance, sur le bénéfice découlant d'un tel droit.

On ne peut donc, sans injustice, y porter atteinte.

Mais, dira-t-on, ils ont eu tort de s'imaginer qu'un pareil droit ne serait jamais affaibli par des taxes ? Ils ont eu tort ! Oui, si c'est à tort qu'on prend, pour base de ses conventions, le consentement tacite ou expressif de ses compatriotes, les réglemens de la Communauté dont on est membre ; & plus encore, l'autorité du Prince qui permet de mettre, sur les pâturages publics, tous les bestiaux hyvernés du produit des terres qu'on possède rière la Communauté.

Mais ces fonds portant le nom vulgaire de *Paquiers communs* : cette dénomination ne prouve-t-elle pas que chaque Bourgeois y a une part égale ? Cela peut être vrai, si l'on remonte à l'origine de cette indivision ; mais si ceux qui y avaient une part, l'ont abandonnée, à prix d'argent, en vendant leurs terres, de quel droit réclameraient-ils une compensation, puisqu'eux-mêmes, ou leurs ancêtres, en ont déjà reçu le payement ? Car, où est à Ste. Croix la famille qui n'a pas vendu des terres ? Ces fonds publics sont cependant toujours des fonds communs. Chaque Bourgeois conserve le droit d'y avoir part, en remplissant les conditions sous lesquelles on peut en jouir, c'est-à-dire, en achetant des fonds. Or, le branle rapide de la roue de fortune peut faire espérer, qu'en moins d'un siècle, ces avantages circuleront dans chaque famille. Mais troubler, dans leur jouissance, des possesseurs de bonne foi, c'est porter des mains profanes au Sanctuaire de la justice.

Supposé même qu'une telle taxe soit juste, je crois que son utilité serait balancée par des inconvéniens assez grands pour la faire rejeter. C'est ce qui sera démontré dans le prochain Journal.

(Cet Article nous a été communiqué.)

On lit dans le Journal de Bourgogne la Lettre suivante, de M. Desplaces.

« J'ai l'honneur de vous faire part d'une méthode que j'ai employée, avec le plus grand succès, pour rendre leur première qualité aux vins qui se changent en une substance huileuse & qui sentent, soit par la vétusté, soit par la mauvaise qualité des années ; ce secret pourra être d'une grande utilité aux habitans de cette province, qui sont, plus que personne, dans le cas d'en faire usage.

« Si le vin qui file est en bouteille, il ne s'agit que de remplir de paille fraîche & bien propre, un entonnoir, avec lequel on transvasera les bouteilles pleines dans des bouteilles vuides. Il faudra faire entrer dans l'entonnoir autant de paille qu'il sera possible, pour le remplir : ensuite, on versera le vin sur la paille, en observant d'élever la bouteille pleine

au moins à un pied de hauteur, pendant l'opération du soutirage.

"Si le vin qui file est en piece, on le soutirera dans un autre avec la même méthode; c'est-à-dire, en mettant beaucoup de paille brisée dans l'entonnoir adopté à la futaile qui doit recevoir le vin soutiré.

"Je viens de faire cette épreuve avec succès. J'avais du vin de Volney, qui filait comme de l'huile: par la méthode indiquée, mon vin a repris sa liquidité naturelle, & même sa première qualité".

MÉDECINE.

Méthode employée en Russie contre les asphyxies, occasionnées par les vapeurs du charbon ou par d'autres causes.

Une personne exposée à la vapeur qui sort d'un poêle échauffé, même avec du bois, tombe dans un sommeil si profond, qu'il est difficile de le réveiller; il paraît ne rien sentir; aucun spasme ne se fait sentir dans la trachée artère, ni dans les poumons; la respiration ne paraît point affectée; il n'y a, en un mot, aucun symptôme de suffocation: mais vers la fin de la catastrophe, des accens plaintifs se font souvent entendre dans la chambre voisine, & l'on accourt au secours du malade. Une personne assise dans la chambre, sans vouloir y dormir, éprouve bientôt une sorte d'assoupissement, & d'un désir de vomir. Ces symptômes n'attaquent guère que les étrangers qui entrent dans ces chambres échauffées; les Russes n'éprouvent qu'un grand mal de tête, & s'ils ne sortent pas, ils s'endorment, & perdent le mouvement. Une heure dans cet état, & la mort est inévitable.

Voici la méthode de rendre à la vie ceux qui peuvent l'être encore. On sort le malade hors de la porte; on l'étend sur la neige en chemise, & sur des draps; on frotte ses tempes & son estomac avec de la neige, avec de l'eau froide; on introduit du lait dans sa gorge. Les frictions de neiges sont continuées jusqu'à ce que la couleur livide du corps ait fait place à la couleur naturelle, & qu'il reprenne du mouvement. On guérit le mal de tête violent, qui demeure, en liant sur le front un cataplasme de pain de seigle noir, & de vinaigre.

Ces effets sont-ils produits par ce que l'air des chambres est si saturé de phlogistique, qu'il ne s'en peut plus introduire la quantité nécessaire dans les poumons? ce qui occasionne une surcharge dans le système; ou parce qu'un fluide subtil se mêle à la circulation, & détruit les puissances vitales?

HISTOIRE NATURELLE.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Chamonix, le 14 Février 1788.

MESSIEURS,

Dans un beau jour de cet hiver, à la faveur des rayons les plus purs du soleil, je visitais le grand Glacier des Boffons, qui descend en droiture du Mont-Blanc; je marchais sur la neige éclatante qui tapissait ma route, & j'étais seul. Je tirai de ma poche une Lettre pour la lire: mais quelle fut ma surprise, lorsque je vis que l'écriture en était devenue d'une couleur rouge très-vive. Ce phénomène dura un demi-quart-d'heure, & je m'aperçus alors que ce rouge s'affaiblissait insensiblement, & que le noir de l'écriture reparaisait. J'avais pris quelques gouttes de *Laudanum* liquide de *Sydenham*, & j'étais au fort de l'étourdissement que procure souvent l'opium; il m'a semblé, en conséquence, que je devais attribuer ce phénomène à l'effet de l'opium sur la rétine.

J'ai l'honneur d'être, &c.

PACCARD, D. M.

On fait que la fidélité conjugale est la vertu innée du paon; en voici un exemple.

Il se trouvait au Château de ***, en Novembre dernier, trois paons, dont deux mâles & une femelle. Ces animaux, très-beaux dans leur espèce, vivaient ensemble, en bonne amitié, dans la cour d'entrée: au mois de Décembre, l'un des deux mâles mourut. Dès le même jour, la femelle se sépara de l'autre mâle; quitta la cour où elle avait toujours vécu; se retira dans une profonde basse-cour, où elle vécut avec des poules Pintades, sans vouloir jamais souffrir auprès d'elle le paon qui avait survécu. Elle a mangé très-peu pendant tout l'hiver; paraissait gémir & se plaindre, & est morte, ce mois-ci, de douleur, selon les apparences.

Paiement des rentes à Paris, 6 dern. mois 1787. Lettre A.

M O R T S.

Jean Louis Mondoz, fils mineur,
Jeanne Julie Sophie Boiceau, fille mineure.
George Henri Jaquier, fils mineur.
Jeanne Susanne Jordan, femme de Jean Pierre Mayor,
d'Echallens, âgée de 79 ans.
Jean Henri Lutzguier, de Glaris, âgé de 54 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

22 MARS 1788.

Le SOLEIL se leve à 5 heures 54 minutes, & se couche à 6 heures 7 minutes.

La LUNE se leve à 6 heures 17 minutes du soir.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.				BAROMETRE.			
	7 hour. du mat.	2 h. après midi.	9 hour. du soir.		7 hour. du mat.	2 h. après midi.	9 hour. du soir.	
14 Mars	+0. 2.	o + 7. 1.	o +0. 4.	o	26. p. 8. lig. 2	26. p. 8. lig. 3	26. p. 9. lig. 1	o
15 . . .	-2. 5.	o + 6. 6.	o +2. 9.	o	26. 8.	26. 7.	26. 8.	o
16 . . .	+0. 7.	o + 8. 4.	o -0. 2.	o	26. 7.	26. 7.	26. 8.	1
17 . . .	+0. 1.	o + 5. 8.	o 0. 0.	o	26. 8.	26. 8.	26. 8.	8
18 . . .	+0. 1.	o + 6. 3.	o +1. 2.	o	26. 9.	26. 10.	26. 10.	3
19 . . .	+0. 2.	o + 7. 6.	o +3. 7.	o	26. 11.	26. 10.	26. 9.	9
20 . . .	+2. 6.	o +10. 2.	o +3. 9.	o	26. 9.	26. 9.	26. 9.	11

AGRICULTURE. AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Berne, le 10 Mars 1788.

MESSIEURS,

LA différence palpable qui existe entre la population du Canton Allemand & celle du Pays-de-Vaud; l'aïssance des payfans du premier district, comparée à l'état gêné, approchant souvent de celui de la misère, des seconds, quoique habitant un climat plus doux, & cultivant un sol plus fertile, m'ont engagé à en chercher les causes, pour voir si l'on ne pourrait pas leur faciliter, à tous également, les mêmes moyens de prospérer.

L'agriculture est incontestablement la première source des richesses de l'Etat & des particuliers; les manufactures & fabriques mêmes, doivent lui être subordonnées, & sans elle, l'état d'un pays quelconque, est absolument précaire.

Pour faire fleurir un pays, il faut donc l'encourager, & la rendre aussi parfaite qu'il est possible; il faut ramasser les connaissances éparées, combiner les principes, en établir l'application, &c.

La Société Economique de Berne a eu ce but, & elle le poursuit encore; des Mémoires bien vus, bien

écrits, font voir des vérités théoriques, intéressantes; des primes, distribuées avec sagesse, font honneur à son zèle, & ont essentiellement contribué au progrès de diverses branches de l'agriculture.

Cependant, ces Mémoires ne circulent pas chez le payfan; il n'apprend à connaître l'agriculture que par la routine qu'il suivra dix siècles de suite, si un cas fortuit ne la lui fait pas changer.

Je crois trouver trois différences essentielles entre le cultivateur Allemand, & celui du Pays-de-Vaud, toutes à l'avantage du premier.

Le cultivateur Allemand, quelque riche qu'il soit, se tient honoré du titre de payfan; il fuit tous les emplois qui le pourraient détourner de son travail; il ne veut être ni Justicier, ni Châtelain; il veut donc être *payfan*, *quelle que soit sa fortune*.

Par ce moyen, il est en état de faire des avances, & de ne pas craindre une mauvaise récolte; le laboureur du Pays-de-Vaud, plus ambitieux, brigue, pour l'ordinaire, une place de Conseiller dans son bourg; il se fait traiter de *Monsieur*; il méprise le travail, & bientôt retombe dans l'état de misère d'où il était sorti: ou du moins, si l'habitude du travail le fait continuer son état, *Messieurs* ses fils, qui ont déjà un degré de noblesse de plus, dédaignent le soc & la charrue qui avaient enrichi leur père,

M

& veulent être *Curiaux & Ministres*, pour être de véritables *Messieurs*.

Ce mépris du travail, fruit en partie de l'orgueil & de l'éducation, a encore d'autres mauvaises suites. La dernière classe des laboureurs, celle qui n'a que ses bras pour vivre, ne voyant autour d'elle que des gens méprisant le travail, ou le fuyant, au lieu de redoubler d'efforts pour se tirer de sa situation gênée, endosse la livrée, pour avoir un brevet de fainéantise, privilégié.

Le second avantage du cultivateur Allemand sur celui du Pays-de-Vaud, consiste dans ses travaux d'hiver.

Dès que les rigueurs de la saison ont suspendu les ouvrages de la campagne, l'habitant du Canton Allemand, presque sans exception, se fait manufacturier: la femme & ses enfans filent le coton, le lin, le chanvre ou la laine; le mari est tisserand ou fait des outils en bois, tels que fourches, rateaux, vans, cribles, &c. pas un moment ne se perd; & si les ouvrages rendent moins que ceux de la campagne, au moins sont-ils un profit clair pour le ménage; un seul Bailliage a rendu, l'année passée, par la fabrication des toiles de coton, un bénéfice, en main-d'œuvre, de plus de huit cent mille francs.

Le cultivateur du Pays-de-Vaud laisse passer tranquillement, sous ces yeux, les ballots de coton destinés à être mis en œuvre à quarante lieues plus loin, & voit repasser, avec la même indifférence, les pièces fabriquées, dont la main-d'œuvre a fait subsister, pendant l'hiver, l'infatigable habitant du bas-Argov.

Excepté quelques charois qui servent à entretenir son goût pour l'ivrognerie, les cabarets, la licence, & les querelles qui en résultent, qui ruine son attelage, & lui font perdre l'engrais nécessaire pour la culture, il ne fait rien de tout l'hiver; & préfère, au milieu des forêts du Jorat, acheter jusqu'à ces sabots des Allemands, plutôt que d'employer son loisir à en faire, à fabriquer ou à raccommoder les outils qui lui sont nécessaires.

De-là naît le troisième désavantage.

Grâce à l'industrie du paysan Allemand, ses enfans, loin de lui être à charge, gagnent leur vie dès l'âge de six ans; & dès celui de dix, ils commencent à se former un petit fonds; à quinze ans, une fille aura acquis un lit, quelques marmites, un trousseau; & le garçon, un métier de tisserand, & une ou deux pièces de terre.

Il suit, que ses enfans se marient fort jeunes, qu'il lui servent de richesses, & que la population augmente avec une rapidité étonnante.

Au Pays-de-Vaud, l'enfant trop faible encore pour travailler la vigne ou les champs, n'est occupé à rien, ou ce qui est la même chose, à garder le bétail; il voit l'exemple de son père qui, pendant une

partie de l'année, ne fait rien; il voit celui des gens de son village, qui sortent de leur état pour ne rien faire, il prend enfin le goût de la fainéantise, & devient soldat, laquais, mendiant ou fripon.

Cet exposé est sans doute décourageant pour la génération actuelle; je crois que ce serait perdre son tems, que de vouloir la guérir de cette épidémie d'orgueil & de fainéantise; qu'il faut absolument l'abandonner à la routine, & se contenter d'élever la jeunesse à l'amour & à l'habitude du travail, & lui donner les connaissances nécessaires pour réussir dans les différentes cultures, ainsi que dans les travaux d'hiver, & je crois encore que dans une province aussi peu peuplée que l'est le Pays-de-Vaud, il est essentiel de n'employer, pour la filature, &c. que l'hiver, ou pendant les autres saisons, que les personnes hors d'état de travailler la terre.

Voici, selon moi, le moyen d'atteindre à un but aussi important.

Il faudrait faire assembler un certain nombre d'enfans des deux sexes, assez jeunes pour n'être imbus d'aucune routine, & n'être pas encore gâtés par les mauvais exemples, cependant, assez avancés en âge & en force pour pouvoir aider aux travaux de la campagne, par exemple, depuis l'âge de sept ans jusqu'à douze.

On placerait cet Institut dans un local qui fournirait différentes espèces de sol, & divers genres de culture, sous l'inspection d'agriculteurs entendus, & la direction des patriotes qui voudraient contribuer à cette bonne œuvre; là ils apprendraient, par une pratique journalière, tout ce qui est nécessaire pour leur état; ils deviendraient des sujets utiles, & leur exemple réformerait, peu à peu, les routines vicieuses.

Les avantages de cette Ecole s'apperoivent au premier coup d'œil, & ses inconvéniens sont en très-petit nombre.

Par son moyen, des pères pauvres, des Communautés chargées d'orphelins, les enfans trouvés, à la charge du Souverain, auraient, dès l'âge de six à huit ans, non seulement un entretien gratuit, mais encore ils recevraient, en même tems, une éducation complète pour leur état, & telle que les garçons, ainsi que les filles, ne seraient nullement embarrassés à gagner leur vie.

Outre les leçons de religion, & celle de lecture, d'écriture & de calcul, ils acquerraient une connaissance solide de la théorie de différentes branches d'agriculture, & s'en familiariseraient la pratique; ils apprendraient différens ouvrages, qui ne demandent point de frais d'avance, & remplissent utilement les journées d'hiver; ils formeraient une pépinière de laboureurs, d'égayeurs, jardiniers, tant potagers que arboristes, & ils seraient sûrs d'être conf-

taimement employés & recherchés; ils serviraient de modèles à d'autres, au grand avantage de la culture. Tranquille sur son sort, cette jeune fille ne serait plus tentée de s'expatrier; elle pourrait suivre ce penchant naturel de se marier, qui est inné à quiconque est au-dessus des premiers besoins, & par là, non seulement la population augmenterait nécessairement; la culture serait plus florissante; mais encore, les revenus directs du fisc deviendraient plus considérables.

Un pareil établissement n'étant destiné qu'à l'agriculture, doit être en conséquence placé à la campagne. Mais comme l'instruction & l'inspection de trente à cinquante enfans ne coûterait pas plus que celle de trois ou quatre, il conviendrait qu'il fût formé sur un domaine d'une certaine étendue; qui contiendrait aussi-bien des prés à égayer, que des champs à cultiver, pour apprendre cette partie de la culture absolument négligée au Pays-de-Vaud, & que l'art du jardinier pût être enseigné dans toutes ses branches.

Afin que les entrepreneurs, ou protecteurs de cet établissement, pussent l'inspecter avec facilité, il faudrait qu'il fût à portée de quelque ville considérable, comme, par exemple, Lausanne. Il serait encore essentiel, que ce fonds appartint en propriété au dit établissement; car si l'on formait cette Ecole sur un domaine pris à ferme, son existence serait absolument précaire.

Je n'entrerai point dans les détails de la manière d'habiller, de nourrir, & d'enseigner ces enfans, de la distribution de leur tems, &c.

Quiconque se sentirait assez de zèle patriotique pour entreprendre un établissement aussi avantageux à la patrie, n'y appercevra que très-peu de difficultés.

Cependant, je me permettrai une seule observation, c'est qu'on n'aspirerait point à élever des Professeurs d'agriculture, mais des agriculteurs qui fussent pratiquer leur état; qu'on n'en devrait pas faire des Savans, mais seulement des hommes aimant Dieu, leur prochain, leur devoir & leur patrie, par connaissance de cause.

Le seul inconvénient que présente ce plan, est celui des premiers fonds d'avance. Sans doute, dans peu d'années, le produit du travail de ces enfans, qui devraient y rester au moins jusqu'à l'âge de seize ans, dédommagerait amplement de ce que leur entretien & leur éducation auraient coûté: mais la mise en fonds est considérable, aussi je compte ici sur la munificence accoutumée du Souverain.

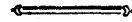
Je ne doute point, que si quelques entrepreneurs, touchés du bien qui peut en résulter, voulaient s'associer pour former cet établissement, LEURS EXCELLENCES ne leur accordassent les sommes nécessaires à l'achat d'un tel domaine, qui

servirait d'hypothèque pour la sûreté du capital.

On pourrait même espérer, qu'en accordant la même grace dont Elles ont daigné favoriser d'autres établissemens, Elles voudraient bien n'en percevoir qu'un bas intérêt pour un certain nombre d'années.

Puisse ce projet, s'il est aussi utile que je le crois, trouver non seulement de l'approbation, mais des amis de l'humanité, qui veuillent se charger de son exécution!

J'ai l'honneur d'être, &c.



S U I T E des réflexions sur la Lettre datée de Ste. Croix. (Article communiqué.)

1°. En admettant la taxe proposée, il en naitrait ce premier abus; c'est que tel propriétaire de terres serait imposé, quoique très-obéré & réellement pauvre, pendant que tel horloger industriel, tel maçon ou charpentier, économiste, tel capitaliste, (car il en est quelques-uns à Ste. Croix) vivrait dans un état d'aisance, sans être taxé. Quelle inconséquence!

2°. Une telle taxe, qui pour être juste, ne pourrait être au-dessous de L. 8 par vache, ferait baisser le prix des fonds de terre; car les acheteurs ne les paient à Ste. Croix, à un prix fort haut, que dans l'espérance d'en jouir avec droit de pâturage.

Mais les taxer, pour qu'ils puissent jouir d'un tel droit, c'est les rebuter; c'est diminuer le nombre des acheteurs, & par conséquent le prix des terres; c'est porter l'allarme dans bien des familles, en affaiblissant les héritages; c'est même ôter à plusieurs débiteurs une précieuse ressource pour se liquider. En un mot, peut-il être avantageux de faire baisser le prix des terres? puisque par-tout, ce prix est regardé comme le thermomètre le plus sûr de la propriété publique.

3°. Ajoutons encore, qu'il n'est pas de la bonne politique de mettre des entraves à l'agriculture, de décourager les cultivateurs dans une communauté où cet art, ce premier des arts, devient tous les jours plus nécessaire, à cause de la population qui y augmente annuellement; où, il est bien connu que le produit des terres ne suffit pas à la nourriture de la moitié des habitans.

4°. Le principe de la justice d'une taxe compensative une fois admis, les propriétaires de petits fonds la réclameraient incontinent, non point pour un fonds public, comme l'Auteur le propose, mais pour en faire leur propre; & dans ce cas, je ne vois pas ce qu'on aurait à leur objecter.

Je dois aussi observer en faveur des étrangers, qui ne connaissent pas le sol de nos pâturages, que leur avidité ne permet pas d'en proposer le partage, comme le voudrait M. Reynier, dans le N°. 9. de votre Journal.

L'Autent sent bien que si le produit de cette taxe était ainsi disséminé dans les bourses particulières, cet argent se dissiperait inutilement, aussi propose-t-il d'en faire un fonds pour l'utilité des pauvres, l'instruction publique, &c. Sans doute, un tel établissement serait très-utile, mais la Communauté n'est-elle de ressourcer que celles qu'il indique? Oui, elle en a; ses revenus le prouvent. Je dis plus, nous avons le bonheur de vivre sous un Prince qui se plaît à favoriser tout établissement patriote. Avec de tels secours, craindrait-on d'entreprendre cette glorieuse tâche? Qu'on l'appuie par plus de vigilance à détruire la paresse & l'ivrognerie? Qu'on veuille le bien avec activité, & on réussira. Voilà la meilleure patrie qu'on puisse donner à chacun sur les fonds publics.

BELLES-LETTRES.

Progrès de l'Art des Jardins, traduit de l'Anglais par M. WALPOLE. Chez M. Mourer, à Lausanne.

Cet ouvrage est plein de goût, d'agrément, & même d'imagination; il dit moins, il ne dit pas mieux, que le *Poème des Jardins*; cependant, on le lit avec plaisir, & même avec plus de plaisir, lorsqu'on a lu le *Règne de M. de Lille*.

Il est sans usage pour ce pays, où le terrain est trop précieux, où la médiocrité des fortunes exige trop impérieusement qu'on en fasse un usage économique; mais il plaît à l'imagination, qu'il promène sur des tableaux riants; il plait toujours à l'amateur des jardins Anglais; à celui qui aime les contraires agréables, à voir sous les pas les efforts du génie cachés sous le voile touchant, modeste & simple de la Nature; qui cherche dans ses promenades les vues pittoresques & vivantes; succédant aux paysages doux & tranquilles; à sentir les dégradations diverses de l'ombre & des coups de lumière; à voir enfin, d'un coup d'œil, l'arbre majestueux, l'arbruste flexible, la fleur modeste, rassemblés avec négligence & sans ordre; & marcher dans une vallée, dans des abîmes tortueux, à côté d'un ruisseau, ou sur les bords d'un lac.

Cette brochure a été traduite, à ce qu'on assure, par une Dame Anglaise; on ne peut soupçonner que le Traducteur n'est pas Français, que par une phrase; c'est celle-ci. "La puérilité ridicule de faire servir les eaux, non à rafraîchir le voyageur hors d'haleine, mais à inonder les spectateurs qui ne sont pas avertis; l'autre puérilité, des parterres festonnés comme des falballas, &c." Il fallait dire, celle des parterres festonnés.

On aimera, peut-être, comparer les *Progrès des jardins*, à l'*Art d'embellir les paysages*: "Jaloux de compléter tant de trophées de mauvais goût, dit M. Walpole, le ciseau défigura ces contours aimables & variés, par lesquels la Nature distingue chaque espèce d'arbre & d'arbrisseau.... Tout fut corrigé par ces extravagans amateurs de la symétrie; le compas & l'équerre eurent plus d'emplois dans leurs jardins, que les soins du jardinier; l'allée droite, le quinconce & l'étoile monotone, marquèrent de leur soca uniforme, toutes les plantations & des Grands, & des Rois. Les arbres furent élagués, taillés; quelques bosquets, en France, ressemblent à des caisses vertes placées sur des mâts élevés, &c."

Écoutez à présent M. de Lille:

Loin donc ces froids jardins, colifichet champêtre, insipides réduits dont l'insipide maître, Vous vante, en s'admirant, les arbres bien peignés, Ses petits fallons verts, bien tondus, bien soignés, Son plan bien symétrique, où jamais folitaire Chaque allée a sa sœur, chaque berceau son frère. Ses sentiers ennuyés d'obéir au cordeau, Son parterre brodé, son maigre filet d'eau; Ses buis tournés en globe, en pyramide, en vase, &c.

LIVRES DIVERS.

Chez M. Mourer, Libraire à Lausanne:

De l'importance des opinions religieuses, par M. Necker, avec son portrait, supérieurement bien gravé, grand in-8°. 1788; broché. L. 5.

Caliste, ou suite des Lettres écrites de Lausanne, par Mad. Charrière, 12. 2 part. 1788. L. 1. 16 f. (Les prix en argent de France.)

On trouve au *Café Littéraire* ces mêmes Ouvrages, & Eclaircissémens historiques sur les causes de la révocation de l'Edit de Nantes.

Paiement des rentes à Paris, 6 dern. mois 1787. Lettre C.

M O R T S.

Samuel Gilleyron, fils mineur.

Gabriel Benjamin Favrat, fils mineur.

Abraham Mercier, Bourgeois de Penthereaz, habitant de Lausanne, âgé de 40 ans.

Noble Dame Marguerite Elisabeth De Gumoens, veuve de Noble & Généreux Nicolas De Gumoens, vivant, Lieutenant Colonel au Service de Hollande, Bourgeois de Berne, âgée de 87 ans.

M. Pierre Moysse Vullyamoz, Citoyen & Conseiller de Lausanne, âgé de 70 ans.

Jean François Blanc, fils mineur.

JOURNAL DE LAUSANNE.

29 MARS 1788.

Le SOLEIL se leve à 5 heures 43 minutes , & se couche à 6 heures 18 minutes.

La LUNE se leve à 1 heure 3 minutes du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.				BAROMETRE.			
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.		7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	
21 Mars	+2. 9.	o +10. 1.	o +4. 4.	o	26. p. 8. lig. 1	26. p. 8. lig. o	26. p. 8. lig. 1	
22 . . .	+4. 3.	o +12. 2.	o +5. 9.	o	26. 8.	o 26. 7.	26. 7.	11
23 . . .	+4. 6.	o +12. 3.	o +9. 0.	o	26. 8.	8 26. 8.	7 26. 8.	o
24 . . .	+4. 1.	o +7. 2.	o +3. 1.	o	26. 7.	o 26. 6.	11 26. 6.	10
25 . . .	+1. 0.	o +11. 4.	o +3. 2.	o	26. 7.	o 26. 7.	o 26. 7.	8
26 . . .	+2. 9.	o +7. 5.	o +3. 0.	o	26. 7.	7 26. 7.	9 26. 7.	10
27 . . .	+2. 6.	o +6. 9.	o +3. 5.	o	26. 9.	o 26. 9.	o 26. 8.	8

VARIÉTÉS.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Moudon, le 14 Février 1788.

MESSIEURS,

LE mauvais usage que la plupart des mendiants font de l'argent qu'on leur donne, devrait rendre plus circonspect, qu'on ne l'est, sur la nature des aumônes. On a vu trois de ces gens-là, dans un cabaret, faire un écot de plus de 30 batz pour un seul déjeuner; ce trait & divers autres semblables, m'ont fait penser à proposer quelques moyens, que je crois propres à prévenir ces abus.

De sages ordonnances régissent que les mendiants du pays, seront reconduits à leurs Communes aux frais de celles-ci, & que si elles ne sont pas en facultés de pourvoir à leurs besoins, elles auront recours, pour cela, au Souverain, ou à la Direction du Bailliage, & que les mendiants étrangers seront conduits & assistés dans les hôpitaux, sans leur permettre de mendier.

Ces précautions sagement conçues, mais souvent mal exécutées, ne sauraient tranquilliser, sur le sort des pauvres qui mendient, ceux que la charité ani-

me. Ces ames honnêtes & sensibles, sachant que ces malheureux ne sont point toujours suffisamment entretenus dans les lieux où ils doivent être renvoyés, accordent des secours à tous; d'où il résulte que dans la crainte de refuser à un vrai pauvre, elles font participer, à leurs charités, des paresseux qui n'en sont pas dignes.

Il serait difficile, même dans le cas où il pourrait être pourvu à ce défaut d'assistance dans les hôpitaux & les Communes, d'empêcher ces dispositions bienfaisantes, qui deviennent des encouragemens à la mendicité. D'ailleurs, sans vouloir précisément mettre à l'éloquence du mendiant, qui remue l'ame de celui à qui il s'adresse, le prix qu'y met un Auteur célèbre, en la plaçant fort au-dessus de celle d'un Acteur de Théâtre, qui fait verser des larmes stériles à ses spectateurs, je mettrai en question s'il n'y aurait pas plus de mal à interdire absolument les mendiants, qu'à courir le risque d'en confirmer quelques-uns dans ce lâche métier; car il faut à la porte du riche des pauvres qui, en y heurtant, lui rappellent qu'il est des malheureux, sans quoi il oublierait: il est naturel, dit l'Auteur dont j'ai parlé, que les pauvres s'attachent aux riches, comme des enfans à leurs pères.

Après avoir réduit les mendiants à un très-petit

N

nombre, & cela par des moyens dirigés avec sagesse, & selon les circonstances, je voudrais qu'il fut défendu de donner à ceux qui resteraient, d'autres aumônes que celles qui consisteraient dans les objets mêmes de leurs premiers besoins.

On me dira qu'il est plus aisé de donner une pièce d'argent qu'un morceau de pain : je répondrai à cela, qu'avec de l'argent, le pauvre peut souffrir la faim, & non pas avec le pain ; & que celui qui donne, ne doit pas préférer la commodité, au vrai bien de la société en général, & du pauvre même en particulier ; il fera donc mieux de se conformer à la pensée de donner de l'argent ; qu'il réserve celui-ci pour l'assistance des pauvres honteux, qui aiment mieux souffrir la misère, que de la faire connaître au Public. Qu'il l'emploie encore à venir au secours de ces familles malheureuses, auxquelles des revers causés par une confiance facile, une bonté sans borne, ou des accidens imprévus, & non par un dérèglement de mœurs, les contraignent à vendre, à vil prix, des objets qu'il leur conviendrait de conserver.

Voilà quelques idées sur un sujet qui me paraît des plus intéressans ; elles auraient besoin d'être plus étendues & mieux développées, &c.

J'ai l'honneur d'être, &c.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Lausanne, le 18 Mars 1788.

MESSIEURS,

Un anonyme nous a déclaré dernièrement, dans votre *Feuille*, que la louange ne lui plaisait pas. Tout ce que je puis en conclure, c'est qu'il n'est ni homme, ni même Auteur. Que ferions-nous sans le goût inné des louanges ? Qu'est-ce qui nous anime & nous engage à travailler, si ce n'est pas le désir d'occuper les hommes, & d'en recevoir un tribut que nous croyons mérité ? Nous avouons, en général, il est vrai, que les louanges sont de convention & non senties : mais notre amour propre nous dit, que nos adulations sont une exception, & que notre amour propre est cru sans peine. Le détracteur des louanges voudrait qu'on les réservât pour les hommes de génie, ainsi, nous qui n'avons pas cette prétention, qui ne voulons briller que dans notre ville, notre cercle, nous en serions éternellement privés : cela est impossible. Aurais-je écrit cette réponse, si je n'avais pas eu l'espoir d'être loué ? quelle jouissance pour moi, d'entrer, le jour du *Journal*, dans ma coterie, & d'y opposer une modeste plainte aux louanges que je recevrai ! Si j'en étais privé, je cesserais d'écrire.

Mais, qui n'agit pas dans l'intention d'être loué quoique j'aie déjà fait quatre Hémistiches, une Charade & un Rebus, je ne suis pas encore insensible aux louanges, & je demande si un Auteur, qui n'a pas reçu un tribut d'encens, répand de l'agrément dans la société ? Une jolie femme qui paraît dans un cercle, une jeune beauté qui a chanté une Romance, un homme qui a fait un Calembour, enfin, toute personne qui a occupé l'attention, prend un air embarrassé, jusqu'au moment où les éloges d'usage, l'aient mise à l'aise. Enfin, le détracteur des louanges n'aurait pas écrit pour le *Journal*, s'il ne les avait pas aimées, à moins qu'il ne soit un bon-homme.

EXTRAIT des Feuilles publiques de Göttingen, du 20 Janvier dernier.

Une société d'hommes éclairés s'est formée, ayant pour motif de la réunion, de faire cesser l'usage du deuil. Elle a invité, à cet effet, par une lettre imprimée, les habitans de cette ville, & des environs, à se joindre à elle. Notre *Feuille d'Avis* contient les noms de ceux qui en augmentent le nombre. Le Sur-Intendant général, *Wagemann*, a écrit, à ce sujet, une lettre circulaire à tous les Pasteurs, de son ressort, dans laquelle il les exhorte, ainsi que les Anciens & les Maîtres d'école, à accepter ce nouveau règlement.

Le Conseil du Roi d'Espagne a publié un Rescript, qui ordonne que, dorénavant, il soit enseigné, dans tous les Collèges, Séminaires, &c. de la Monarchie, les Mathématiques, la Physique & la Philosophie ; sciences, dont, dans la plupart des Maisons d'éducation d'Espagne, on ne connaissait que le nom.

Découverte.

* On a fait dernièrement, à Paris, une expérience bien utile à l'humanité. Un vieillard a trouvé le secret de composer un vêtement de bourre, sur laquelle il applique un ver qui ronge long-temps à l'action du feu. Le corps, couvert de ce vêtement, & la tête étant d'un calque, avec des yeux de verre qu'une éponge mouillée a volenté, l'inventeur s'est placé au milieu d'un cercle de fagots enflammés, & y a demeuré plusieurs minutes ; mais vu son grand âge, il s'est fait remplacer par un jeune homme, qui a soutenu l'épreuve pendant un quart d'heure.

BELLES-LETTRES.

NOUVEL ESSAI sur le projet de la Paix perpétuelle, avec cette Epigraphe :

Libero in aëre natum.

Se trouve à Lausanne, chez MM. Jules Henri Pott & Comp.

Cette Epigraphe est assez étrangère au sujet ; on n'y parle que des moyens d'éloigner la guerre & d'affermir la paix. Ce n'est point l'amour de la liberté qui les dicte ; c'est celui de la tranquillité ; c'est le bien commun de tous les hommes, & ces moyens ne peuvent offenser personne, pas même les tyrans.

Le plan de l'Auteur est d'une exécution moins difficile que celui attribué à *Sully*, développé par l'Abbé de *St. Pierre*, & rendu plus saillant par *Rousséau*. Il n'y agit plus de faire une vaste République de tous les Etats Chrétiens ; d'en régler les prétentions, les prérogatives ; on leur abandonne tout ce qu'elles possèdent en effet, & ce qu'elles croient devoir posséder ; on leur laisse toute leur indépendance, excepté dans les objets pour lesquels on a recours à la dernière raison des Rois. Ces objets se régleraient désormais par deux Médiateurs choisis par une élection, à laquelle les deux parties auraient une part commune, par une élection croisée, & en dernier ressort, par un Congrès toujours subsistant, formé par un Député de chacune des Puissances qui pourraient fournir à ce Tribunal des fonds & un corps de troupes destinées à donner plus de poids à ses Arrêts. On peut en lire les détails dans l'ouvrage même.

Si cet Essai n'annonce pas un grand Ecrivain, on voit au moins qu'il part d'un ami des hommes.



DE l'Importance des opinions religieuses, par M. NECKER, avec cette Epigraphe :

Pristinis orbat muneribus, hæc studia renovare cœpimus, ut & animus molestiis hac potissimum re levaretur, & prodessemus civibus nostris quâ re cumque possemus.

CICERON.

A Londres, & se trouve à Lausanne, chez MM. les Libraires.

Cet ouvrage est celui d'un homme de génie, d'un homme d'Etat, réunis à l'homme de bien. Le sujet était digne de l'Auteur, & il l'a rempli d'une manière digne de lui. C'était au Ministre vétérân, qui avait prouvé le rapport intime entre la vertu des Gouvernemens, & la sagesse de leur conduite ; entre la Morale des Princes, & la confiance de leurs sujets, qu'il appartenait de remonter plus haut encore, & de montrer les liens qui unissent les sujets & le Prince ;

à Dieu même, afin que cette dépendance commune tempérant l'action mutuelle des uns sur les autres, la rendit plus sûre & plus utile.

Il y prouve que la Religion supplée à l'imperfection de l'ordre social ; qu'elle adoucit l'effet de la grande inégalité des fortunes, en donnant aux pauvres de plus grandes consolations, aux riches de plus grands devoirs ; que la Morale est une Loi qui ne tire sa véritable force, sa sanction, que de cette Religion qui en fait le faite ; que sans celle-ci, l'intérêt particulier & l'intérêt public, se combattraient, se détruiraient sans cesse ; qu'elle supplée à l'insuffisance des Loix ; qu'elle doit servir de guide à l'opinion publique, qui en reçoit plus de force dans ses décisions, plus de certitude dans sa marche, plus d'utilité dans ses effets ; qu'elle seule commande les vertus bienfaisantes, & que dans l'état actuel des sociétés, on ne peut plus se passer de ces vertus ; qu'elle a formé, qu'elle forme encore, quoique moins apperçue de nos jours, la base de nos devoirs, & nous a fourni l'idée du bien moral, idée principe, qui est contestée dès qu'on sort de l'enceinte des opinions religieuses ; que même l'homme qui s'en détache, sans se détacher de la vertu, conserve, sans le croire, l'impression qu'il en a reçue, & agit par elles ; que dans le tourbillon du monde, elles sont la seule force modératrice qui en arrête les chocs violens ; qu'elle fait notre bonheur en servant de sauvegarde à la vertu, en montrant, sans cesse, devant nous les riens tableaux de l'espérance, en éloignant de nous l'assoupissante idée du néant, & nous montrant au-delà des bornes étroites de la vie, au moment même qu'on touche à ces bornes, une existence nouvelle, une perspective plus riante que celle qui s'éteint pour nous.

M. N. examine ensuite les opinions religieuses dans leur rapport avec les Souverains ; il y démontre que le Monarque, entouré d'une milice guerrière, pouvant avoir des impôts avec des soldats, des soldats avec des impôts, devenu le maître de tout faire & de tout ordonner, a besoin d'une Morale vigoureuse & proportionnée à l'immensité de ses devoirs, & que cette Morale, revêtue d'une sanction divine, ne lui paraît plus une de ces règles humaines qu'il brise à son gré, ou que du moins il assouplit & modifie ; que l'opinion publique arrive rarement jusqu'à lui, ou n'y parvient qu'altérée ; qu'égare, sans guide intérieur, dans les mains intéressées de ses Ministres, il ne fera point le bonheur public ; il ne fera point heureux lui-même.

Nous passons rapidement sur tous ces objets, ainsi que sur l'examen de ceux qui les suivent. Les bons gens souriront d'y voir trois longs chapitres employés à prouver une vérité dont ils ne supposent

pas qu'on puisse douter; c'est l'existence de Dieu. Les hommes instruits aimeront à y lire le chapitre qui prouve, que la seule idée d'un Dieu suffirait pour servir d'appui à la Morale, & celui sur le respect que la véritable Philosophie doit aux opinions religieuses. Ils liront tout l'ouvrage avec plaisir, avec un sentiment d'estime, de vénération, pour son Auteur; & celui même qu'il ne persuadera point, désirera que tous ceux qui l'environnent, en soient persuadés.

Il examine des objets dont la discussion est naturellement sèche & inanimée: mais il les relève par un style noble; il leur donne de la vie par des images; il les rend intéressans par les sentimens que son ame sensible y fait répandre.

Cet ouvrage ajoutera, sans doute, à la réputation de l'Auteur; au respect qu'il imprima pour son caractère dans l'administration des affaires publiques, & aux regrets de l'en avoir vu éloigner.

L'HOMME, Dialogue.

Que l'homme est un être bizarre! —
 — Que l'homme est un être parfait! —
 Le Ciel, en le formant, de ses dons fut avare. —
 — A son image Dieu l'a fait! —
 — C'est à tort qu'il se glorifie,
 De sa raison, de son génie,
 Et de cent chef-d'œuvres divers. —
 — Par une ineffable indulgence,
 Seul, il obtint la connaissance
 Du Créateur de l'Univers.

Trait de bienfaisance.

On nous a communiqué le trait suivant, dont l'authenticité semble nous imposer le devoir de le faire connaître à nos Lecteurs.

Un particulier d'un lieu voisin de cette ville s'y transporta il y a environ deux mois, dans l'intention d'exiger le paiement de deux créances, montant à la somme de 1400 florins. Il rencontra dans la rue un Huissier auquel il s'adressa pour cet effet; mais celui-ci, dont l'ame est bonne & honnête, lui représenta que son Débiteur était chargé de six enfans, tous fort jeunes; qu'il avait essuyé des malheurs imprévus & récents, entr'autres celui de se voir enlever, par un Créancier inexorable, les restes de sa petite fortune, même, jusqu'à sa chétive chaumière; que sa situation était donc des plus affligeantes; qu'en conséquence, il ajouterait des angoisses à des angoisses; qu'il achèverait de déchirer le cœur de cet infortuné, en n'ayant, à son égard, de ses droits avec rigueur,

& cela, sans en recueillir aucun avantage, d'autant plus, qu'il était un très-honnête homme, & que des instances juridiques ne pouvaient augmenter en lui la bonne volonté de remplir ses engagements. L'Huissier parvint à son but; il disposa ce particulier à la bienfaisance; il l'engagea à lui céder les dites créances pour deux Louis; il les porta & les remit, avec empressement, au Débiteur malheureux, & trouva la récompense, d'une si bonne action, dans la douce satisfaction de l'avoir faite, dans la joie & la vive reconnaissance qu'elle fit naître.

ANECDOTE extraite de la Vie de Frédéric.

Frédéric aimait beaucoup les enfans, & permettait que les fils du Prince Royal, actuellement régnant, entraissent chez lui à toute heure. Un jour qu'il travaillait dans son cabinet, l'aîné de ces Princes jouait au volant autour de lui. Le volant tomba sur la table du Roi, qui le prit, le jeta à l'enfant, & continua d'écrire. Le petit Prince continue son jeu, & le volant tombe encore sur la table; le Roi le rejette encore; regarde d'un air sévère le petit joueur, qui promet que cela n'arrivera plus. Enfin, pour la troisième fois, le volant vient tomber jusques sur le papier sur lequel Frédéric écrivait. Alors le Roi prit le volant, & le mit dans sa poche. Le petit Prince demanda humblement pardon, & pria qu'on lui rendit son volant. Le Roi le refusa; il redoubla ses prières, on ne les écouta point. Enfin, las de prier, le petit Prince s'avance fièrement vers le Roi, met ses deux poings sur les côtés, & dit d'un air menaçant: *Je demande à Votre Majesté, si elle veut me rendre mon volant ou non?* Le Roi se mit à rire, & tirant le volant de sa poche, il le lui rendit, en disant: *Tu es un brave garçon; ils ne te reprendront pas la Silese.*

Paiement des rentes à Paris, 6 dern. mois 1787. Lettre C.

MORTS.

François Millioret, fils mineur.
 Pernette Bourgoz, veuve de Jean Charles Mathey, de la Brevine, demeurant au hameau d'Ouchy, rière Lausanne, âgée de 78 ans.
 Susanne Frossard, de Moudon, âgée de 48 ans.
 Un enfant mâle mort 24 heures après sa naissance.
 Vertueuse Demoiselle Rose Hurthault, de Lausanne, âgée de 58 ans.
 Catherine Alexand. Louise Susanne Bessieres, fille mineure.
 Marie Berguer, de Wallembourg, au canton de Basle, âgée de 60 ans.
 Deux filles mortes peu après leur naissance.

JOURNAL DE LAUSANNE.

5 AVRIL 1788.

Le SOLEIL se leve à 5 heures 31 minutes , & se couche à 6 heures 29 minutes.

La LUNE se leve à 4 heures 42 minutes du matin.

Observations *Météorologiques.*

Dates.	T H E R M O M E T R E .				B A R O M E T R E .					
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.		7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.			
21 Mars	+3. 0.	o + 8. 8.	o +4. 4.	o	26. p. 8. lig. 8	26. p. 8. lig. 9	26. p. 9. lig. 0			
22 . . .	+4. 1.	o + 8. 1.	o +4. 5.	o	26. 10.	26. 10.	26. 10.	2		
23 . . .	+4. 2.	o + 7. 8.	o +4. 5.	o	26. 10.	26. 10.	26. 9.	0		
24 . . .	+4. 0.	o + 9. 2.	o +4. 1.	o	26. 8.	26. 9.	26. 10.	1		
25 . . .	+3. 9.	o +10. 1.	o +5. 3.	o	26. 11.	26. 11.	26. 11.	3		
26 . . .	+3. 8.	o + 9. 2.	o +2. 8.	o	26. 10.	26. 10.	26. 9.	3		
27 . . .	+2. 4.	o + 4. 5.	o +2. 6.	o	26. 9.	26. 8.	26. 8.	9		

AVIS DES RÉDACTEURS.

M. J. LANTEIRES, Propriétaire & Directeur de cette *Feuille*, désirant la rendre plus utile , & entrevoyant de nouveaux moyens d'arriver à son but, voit, avec regret, qu'elle ne peut se répandre dans toutes les classes de la Société. L'Agriculture, l'Économie, les objets utiles, en général, feront toujours ceux qu'il préférera, & en conséquence, il voudrait qu'elle fut mieux connue dans les campagnes. Pour remplir cet objet, il a pensé aux Maîtres d'École de chaque Paroisse du Bailliage. Ce sont des hommes qui forment une sorte de classe mitoyenne, entre les riches & les pauvres; ils se rapprochent des uns & des autres, par leurs connaissances & leurs fonctions; ils sont écoutés, consultés des gens de campagne, parce qu'ils vivent avec eux, ont leurs mœurs & leurs habitudes; & leur font, cependant, supérieurs en lumières. Ils sont donc propres à faire circuler, parmi eux, les connaissances utiles dont ils manquent.

C'est par cette raison, que l'Éditeur les invite à faire prendre sa *Feuille* chez lui; il la leur donnera gratis. Mais pour éviter les abus, il les prie de lui envoyer, la première fois, leur nom, & celui du lieu d'où ils sont *Régens*, signé par le Pasteur.

BELLES-LETTRES.

CALISTE, ou continuation des *Lettres de Lau-fanne*, 1 vol. in-12. Se trouve chez MM. Barde, Manget & Comp. à Geneve.

“ *Caliste*, dit l'Auteur, était d'une extraction hon-nête, & tenait à des gens riches: mais une mere „ dépravée, & tombée dans la misère, voulant tirer „ parti de sa figure, de ses talents, & du plus beau „ son de voix qui ait jamais frappé une oreille sen-sible, l'avait vouée, de bonne heure, au métier „ de Comédienne, & on la fit débiter par le rôle „ de *Caliste*, dans *The fair penitent* ”.

Pendant quelques années, elle fut la maîtresse d'un Lord, qui avait conçu pour elle la passion la plus forte, & dont une inflammation de poitrine termina les jours. Il avait chargé un de ses Oncles d'en avoir le plus grand soin; celui-ci fournit abondamment à tous ses besoins. *Caliste* fait l'usage le plus noble de sa fortune; son ame est grande, sensible, & son plaisir est d'être utile à tous ceux qui ont besoin de secours. Voici comment elle se lia avec *William*.

Etant à Bath assis sur un banc de la promenade, elle vint s'asseoir à l'autre extrémité: après un court silence, elle lui adressa la parole; celui-ci éprouva bientôt l'émotion la plus vive en lui parlant; il l'a

reconduit chez elle, & en devient éperduement amoureux. *Caliste* répond à ses délirs, mais *William*, homme faible, sans caractère, n'a ni le courage de réprimer sa passion, ni assez de fermeté pour s'opposer aux obstacles que son père met à leur mariage. *Caliste* lui écrit vainement; insensible à ses peines, il persiste durement dans ses refus. Désespérée, elle tombe dans un état de langueur; son amant est dans la plus grande affliction: mais, toujours pusillanime, il ne va point au but qui pourrait rendre la vie à son amante, & flotte entre la crainte & l'incertitude.

Pendant ces entrefaites, *Caliste* reçoit une Lettre de l'oncle de son amant, qui l'appelle à Londres; il part avec elle, & profite de son absence pour aller voir son père, qui, satisfait des connaissances qu'il a acquises, le reçoit avec amitié.

Caliste donne, par les Lettres les plus tendres, des preuves continuelles de son attachement pour *William*. *Ladi Betti*, sa cousine, désire d'aller à Bath; celui-là est chargé de tout disposer pour lui en rendre le séjour agréable. *Caliste*, déjà de retour dans cette ville, revoit son amant avec transport; aide à faire tous les préparatifs nécessaires: mais *Ladi Betti* semble un peu refroidir l'attachement de *William* pour *Caliste*; celle-ci en est affectée. Un Gentilhomme campagnard, protégé par l'oncle de *Ladi*, bienfaiteur de *Caliste*, allarme *William*, par ses affinités auprès de son amante, mais il ne change point; & le désir de tout concilier, ne cesse de le rendre timide, & irrésolu dans sa marche. Le Gentilhomme se détermine à lui faire des propositions; *Caliste* les accepte conditionnellement, espérant toujours que son amant se déterminera à l'épouser. Vain espoir: après les situations les plus déchirantes, elle part; écrit à son amant des Lettres pleines d'amour & de sentiment: mais voyant que tous ses efforts sont inutiles, elle finit par accepter la main du Gentilhomme.

William consent de se marier avec sa cousine *Ladi Betti*, pourvu qu'on lui accorde un intervalle de quatre mois pour voyager: mais comme son père désire que le mariage n'éprouve aucun retard, il le consume avant son départ.

Après avoir parcouru diverses contrées, il arrive à Londres, où il va au spectacle. Dans la loge qu'il a choisie, il retrouve *Caliste*; cette reconnaissance est des plus attendrissantes; ils se content mutuellement ce qui leur est arrivé; depuis qu'ils se sont quittés: elle lui apprend, comment, par un fâcheux hasard, elle avait su son mariage avec sa cousine, & que ce coup lui avait été si sensible, qu'en présence de son mari, elle était tombée évanouie; de-là, la plus grande froideur entre eux: *William* lui apprend qu'il a perdu aussi le cœur de

son épouse, parce qu'elle a appris tout ce qu'elle aurait dû ignorer. Enfin, la pièce finie, *Caliste* lui dit: "Voulez-vous que nous nous en allions ensemble? N'avez-vous pas assez obéi à votre père? N'avez-vous pas une femme de son choix, & un enfant? Reprenons nos véritables liens. A qui ferons-nous du mal? Mon mari me hait, & ne veut plus vivre avec moi; votre femme ne vous aime plus.... Ah! ne répondez pas, s'écria-t-elle, en mettant sa main sur ma bouche; ne me refusez pas, & ne consentez pas non plus. Jusqu'ici, je n'ai été que malheureuse; que je ne devienne pas coupable! je pourrais supporter mes propres fautes, mais non les vôtres; je ne me pardonnerais jamais de vous avoir dégradé. Ah! combien je suis malheureuse, & combien je vous aime! Jamais homme ne fut aimé comme vous!.... Le tems devenant affreux, *James*, accourant, lui cria, au nom du Ciel, Madame, venez! Voici la grêle: il l'entraîne vers le fiacre, l'y fait entrer, & ferme la portière. Je restai seul dans l'obscurité; je ne l'ai jamais revue."

William repart pour la campagne; son père étonné de son prompt retour, lui témoigne le regret qu'il a de son mariage, & semble même l'engager à quitter la femme, pour ne vivre que pour *Caliste*. *William* justifie la conduite de son épouse par la sienne: pour se distraire, il prend le parti de voyager avec Mylord **. Il parcourt l'Italie, le Portugal, &c. & vient à Lausanne. *Caliste* lui écrit encore plusieurs Lettres, où elle déplore ses malheurs, & lui fait de tendres reproches. Sa santé entièrement dérangée; l'oncle du Lord, son bienfaiteur, veut qu'elle retourne chez son mari. Celui-ci, attendri & instruit de cette chaîne fatale d'événemens, lui fait savoir, par une Lettre, qu'il laisse chez lui, qu'il a pour elle les sentimens les plus tendres: mais que l'impression du chagrin qu'il a éprouvé, l'oblige de s'éloigner encore pour quelque tems d'elle, &c. &c.

Son Protecteur lui laisse une grande partie de sa fortune en mourant; *Caliste* suit toujours son penchant à la bienfaisance: enfin, elle écrit une dernière Lettre à son amant, où, en lui demandant une réponse, elle regarde sa mort comme prochaine, & lui fait les plus tendres adieux. *William* peint assez bien son caractère par ce peu de mots: "Ah! malheureux, j'ai toujours attendu qu'il fut trop tard, & mon père a fait comme moi! Que n'a-t-elle aimé un autre homme, & qui eût eu un autre père? Elle aurait vécu, & ne mourrait pas de chagrin". Il continue de se désespérer, & reçoit enfin la triste nouvelle de la mort de *Caliste*, par son mari même. La Lettre finit par ses paroles: "Si je ne puis vous promettre de l'amitié, j'abjure au moins tout sentiment de haine". Telle est la marche de ce Ro-

man, qu'on ne lit pas sans intérêt ; où l'on trouve de l'énergie, & beaucoup de sensibilité.

(*Note des Rédacteurs.*) Quoique cette analyse nous ait été communiquée par un homme d'esprit de cette ville, nous nous permettrons, cependant, d'ajouter que l'Auteur de cette production manque souvent, dans son style, d'harmonie & de pureté. On fait que dans les ouvrages agréables, le Lecteur a droit d'être plus exigeant que dans ceux qui n'ont pour but que l'instruction ; qu'on pardonne à la profondeur des idées, ce qu'on ne pardonne pas à un ouvrage destiné seulement à faire passer quelques heures délicieusement. En remerciant l'Auteur du plaisir qu'il nous a procuré, nous l'invitons à donner, à l'avenir, plus de soins à ses productions ; & cela lui sera facile.

* MÉDECINE.

Ne doit-on pas veiller, avec un nouveau soin, sur sa santé, aux approches du Printemps ?

Hippocrate a remarqué que le Printemps est la saison la plus salutaire de l'année, & que les maladies qui se déclarent alors, ont, en général, un caractère de bénignité : mais il n'en est pas moins vrai, que le corps de l'homme éprouve une révolution marquée & favorable, au développement ou aux retours de certaines maladies. On fait, en effet, que, durant cette saison, les hémorragies de différente espèce ont coutume de se renouveler, qu'on devient plus sujet aux maux de tête, aux vertiges, aux douleurs rhumatismales, &c. Ceux qui sont d'un tempérament sanguin, & d'une habitude de corps pléthorique, ont aussi à craindre, pour les moindres excès, des *raptus* du sang vers la tête, ou mêmes des apoplexies, s'ils y portent une disposition particulière. Les gouteux, comme le remarque *Sydenham*, quelque réservés qu'ils puissent être sur le régime, éprouvent presque toujours, vers le Printemps, de nouveaux accès, ou quelques symptômes qui tiennent à cette maladie.

Les fièvres intermittentes, soit tierces, soit quotidiennes, qui se déclarent au Printemps, sont rarement de longue durée, à moins qu'on ne les aigrisse, en pratiquant, mal-à-propos, la saignée, ou en prescrivant des purgatifs à contre-tems ; elles sont toujours salutaires, suivant le judicieux *Sydenham*, pourvu qu'on observe un régime convenable. Les hypocondriaques se plaignent aussi de divers symptômes qui attaquent différentes parties, & se montrent sous diverses formes dans divers individus ; ceux qui sont livrés à la culture des Lettres ou des Sciences, éprouvent, d'une manière singulière, des affections nerveuses qui se portent, sur-tout, à la tête :

mais parmi les maladies qui sont le plus soumises à l'influence directe de la saison printanière, on doit, sur-tout, distinguer la manie. Le visage prend alors une couleur plus vive ; les traits deviennent plus animés, & les emportemens de la déraison & de la folie plus fréquens & plus tumultueux ; il y a même des maniaques qui ne paraissent tels que durant cette saison. Nous pouvons rendre la chose sensible, par l'exemple de deux folles, par amour, qui existent encore aux Herbiers Petit-Bourg, en Poitou.

Une d'elles qui est tombée dans cet état, depuis environ neuf ans, par la mort de son amant, est toujours triste & taciturne ; elle tient constamment ses deux mains devant son visage, & ne fait absolument aucune réponse, quelque questions qu'on lui fasse ; elle est maigre, d'une couleur très-basannée, & n'éprouve aucun changement durant les diverses saisons de l'année. Il y en a une autre, dans le même lieu, qui est d'un caractère opposé ; elle perdit la raison, il y a environ quinze ans, par l'enrôlement de son amant ; elle a le teint très-coloré, & jouit d'un embonpoint ordinaire : jamais elle ne s'entretient de son ancien amant, & quand on lui en parle, elle y paraît insensible. Sa manie, qui est d'un caractère très-gai, se manifeste sur-tout au Printemps ; elle passe alors une partie des jours & des nuits dans des bois voisins, qu'elle fait retentir de ses chansons. Un instinct naturel lui fait rechercher l'eau froide, & quand elle trouve quelque fontaine, elle y plonge une partie de son corps, & elle se plaît à s'asperger le visage & la tête, comme pour diminuer l'espèce d'effervescence qu'elle y éprouve. Il paraît que si on avait soumis, à un traitement régulier, cette malheureuse victime de l'amour, on aurait pu la guérir : mais comme nous le marque un de nos Correspondans, les parens, qui sont d'ailleurs peu fortunés, témoignent la plus grande insouciance sur son état, & la livrent à elle-même.

Les personnes qui sont donc sujettes à des maladies inflammatoires, ou qui ont lieu de les craindre, doivent s'observer, avec plus de soin, vers le déclin de l'Hiver & au Printemps. Un des plus sûrs moyens de leur échapper, ou du moins de rendre leurs attaques moins violentes, n'est point de recourir à des saignées ou à des purgatifs, à moins qu'une longue habitude ne les ait rendu nécessaires ; il vaut bien mieux diminuer simplement la quantité de nourriture ; prendre des alimens moins succulens ; manger moins de viande qu'à l'ordinaire, & lui préférer les poissons & les légumes, avec des apprêts simples, ou d'autres alimens pris des végétaux. Il n'est pas moins salutaire de se prescrire de tems en tems quelque abstinence, & d'attendre que l'appétit se déclare, sur-tout quand on mène une vie sédentaire,

Lommius fait, à cet égard, une remarque digne d'un Médecin pieux. Il reconnaît, que rien n'est plus conforme aux loix de l'Hygiène, que la prescription que fait l'Eglise de la quarantaine, qui doit toujours avoir lieu vers le commencement du Printemps, & qui, par conséquent, étant observée avec régularité, peut prévenir plusieurs maladies.

Par M. PINEL, Docteur en Médecine,
& Auteur de la Gazette de Santé.

AGRICULTURE. AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Le 29 Mars 1788.

MESSIEURS,

Vous avez publié, dans votre *Journal* N°. 12, une Lettre datée de Berne, dans laquelle, après une censure assez amère de l'habitant du Pays-de-Vaud, l'Auteur indique le meilleur moyen, selon lui, de corriger cet habitant de son orgueil, de son indolence & de sa fainéantise.

Je reconnais les bonnes intentions de cet Auteur; il veut notre bien, & il n'a avancé que ce qu'il a peut-être osé affirmer, de tous côtés, dans la Capitale; que ce qu'on m'a dit à moi-même cent fois. — Vous autres gens du Pays-de-Vaud, c'est sur ce ton qu'on s'exprime, vous avez la folie de faire les Messieurs, dès que vous avez quatre sols, vous voulez un petit emploi dans votre Commune, & vous ne l'avez pas plutôt obtenu, que vous quittez la charrue & le fossier, que nos Censeurs, soit dit en passant, ne voudraient pas toucher du bout du doigt; car chacun aime le repos, & n'a que trop la manie de commander à ses semblables.

Ainsi la diversité de langage, & de quelques usages, en eux-mêmes indifférens, laisse dans l'esprit des impressions qui ne s'effacent jamais entièrement, & l'on devient partial, injuste même, sans le savoir, ou sans s'en douter; car il faut le dire, ces comparaisons, entre le pays Allemand & le Pays-de-Vaud, sont toutes très-fautives, & les reproches qu'on nous fait, pour le moins, très-exagérés.

Tout esprit de patriotisme serait-il donc entièrement éteint au milieu de nous? Baïsserons-nous toujours la tête comme le jonc? Dussé-je être seul, j'élèverai ma voix pour notre défense; elle suffira peut-être pour réveiller quelqu'un plus capable que moi. Je me flatte donc, qu'ayant publié l'attaque, vous ne refuserez pas de publier aussi cette défense, avec le petit projet qui l'accompagne; refuser de donner cours à une justification fondée, serait peut-être un acte d'injustice. Je commencerai par quelques observations sur la Lettre elle-même.

1°. Le pays Allemand occupe une surface presque triple de celle du pays Roman, & il y a, peut-être, autant de diversité entre quelques-uns de ses districts, qu'entre ceux-ci & le Pays-de-Vaud. Or, je la demande, est-ce aux habitans des Comtés de *Nidau*, *Arberg* & *Cerlier*, ou à ceux de l'*Emmenthal*, qu'on nous compare? C'est ce qu'on n'a garde d'expliquer.

2°. Si l'on veut comparer le Pays-de-Vaud aux meilleures parties du pays Allemand, il faut peser l'influence que doivent avoir le Physique & la constitution politique de ces différens pays. C'est ce qu'on n'a jamais fait exactement, & qui serait assez difficile.

3°. Le paysan du Pays-de-Vaud ne peut nullement être comparé à celui du pays Allemand. Celui-ci, par l'étendue de ses possessions, est presque de niveau avec les principaux propriétaires du Pays-de-Vaud.

4°. Le sol du Pays-de-Vaud est-il réellement plus fertile? Je ne suis pas en état de décider cette question: mais ce que je sais très-bien, c'est que la fertilité de nos terres est, en général, au-dessous du médiocre, & que leur culture est très-pénible; que nos pâturages du *Jurat* sont très-inférieurs à ceux des *Alpes*, & qu'en nous gratifiant d'un sol fertile, on ne devrait pas faire mention du *Jorat* au-dessus de *Lausanne*. La Nature ne nous a pas donné cette quantité de beaux ruisseaux, si favorables pour l'arrosement, dont jouit le pays Allemand, & ceux que nous avons, tels que la *Venoge* & le *Nos*, en sont, presque dès leur source, ôtés à l'agriculture, par des droits de Seigneurs, que l'on doit respecter.

5°. La Constitution est très-différente dans l'un & l'autre pays. Il y a très-peu de Seigneurs dans le pays Allemand, & leurs droitures sont moins exclusives, tandis que le Pays-de-Vaud gémit encore sous le joug des Fiefs, aggravé dans ce siècle, & que chaque renouation appesantit de plus en plus. Oh! quand fera-t-on en notre faveur, ou pour le bien de l'agriculture, ce qu'un Prince voisin a fait dans une partie de ses Etats? J'en demande pardon à mes bons amis M.M. les possesseurs des Fiefs: mais je ne puis m'empêcher de le désirer; de l'espérer même.

(La suite pour l'ordinaire prochain).

Paiement des rentes à Paris, 6 dern. mois 1787. Lettre E.

M O R T S.

Noble François Charles Emanuel de Wattewille, Bourgeois de Berne, âgé de 57 ans.
Dlle. Charlotte Elisabeth Nillon, femme de M. Etienne Chabaud, de Paudex, âgée de 58 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

12 AVRIL 1788.

Le SOLEIL se leve à 5 heures 16 minutes , & se couche à 6 heures 45 minutes.

La LUNE se leve à 10 heures 1 minute du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	7 heure. du mat.	2 h. après midi.	9 heure. du soir.	7 heure. du mat.	2 h. après midi.	9 heure. du soir.
3 Avril	+2 0.	+7 8.	+4 3.	26. p. 7. lig. 3	26. p. 7. lig. 2	26. p. 7. lig. 1
4 . . .	+2 2.	+2 5.	+1 2.	26. 7. 1	26. 6. 11	26. 6. 8
5 . . .	-0 3.	0 0 0.	-2 5.	26. 6. 7	26. 6. 6	26. 6. 0
6 . . .	-1 6.	+3 1.	-1 2.	26. 7. 1	26. 9. 0	26. 8. 10
7 . . .	-0 3.	+3 9.	+0 7.	26. 8. 3	26. 8. 2	26. 8. 1
8 . . .	+0 8.	+6 7.	+1 1.	26. 7. 3	26. 8. 3	26. 9. 2
9 . . .	+0 5.	+9 0.	+2 9.	26. 10. 1	26. 11. 0	26. 10. 0

AGRICULTURE.

SUITE de la Lettre insérée dans la dernière Feuille.

6°. EST-IL sûr que l'état commun de nos payfans soit un état gêné, approchant de celui de la misère ? Ils sont cependant mieux, à tous égards, que ceux de Savoie & de Franche-Comté. On devrait considérer qu'il leur en coûte beaucoup plus pour se loger, qu'aux payfans du pays Allemand. Dans le fond, leur état est toujours en raison du sol ; c'est leur travail qui nous nourrit : & grâce à leurs sueurs, plusieurs de nos petites villes, ou de ces bourgs, dont parle l'Auteur de la Lettre, sont dans un état d'aïssance qui frappe les Etrangers.

Quand on peut comparer les richesses respectives des deux pays en question, il ne faut pas s'arrêter au payfan du Pays-de-Vaud ; il n'est que le moindre propriétaire ; il faut considérer la fortune des vassaux, & des habitans des villes, qui sont les vrais propriétaires. Alors on trouvera que le Pays-de-Vaud, ayant égard à son étendue, n'a pas moins de richesses réelles que le pays Allemand, puisque, outre ses établissemens qui sont bien plus coûteux, il possède dans l'étranger des capitaux considérables.

7°. Je ne voudrais chez nous qu'une bonne po-

pulation, & je désirerais qu'elle pût se nourrir du produit de notre sol, sans quoi son existence sera toujours précaire. Mais si on ne désire que la quantité du peuple, sans aucun choix, est-il bien prouvé, comme l'affirme l'Auteur de la Lettre, qu'il y ait une différence palpable entre la population du pays Allemand & celle du Pays-de-Vaud ? Peut-on dire après lui, une Province aussi peuplée que l'est le Pays-de-Vaud, d'un pays qui a plus de mille habitans par lieue carrée, de 25 au degré ? On a trouvé, dans ce pays, par le dernier dénombrement, le tiers de la population du Canton, & il ne fait pas le tiers en surface. A la vue d'un vallon fertile, couvert d'habitations, on s'écrie sur la quantité de ses habitans, & l'on ne pense pas qu'ils se nourrissent du produit des côteaux ou des montagnes voisines.

8°. J'accorde que l'habitant du Pays-de-Vaud a la fantaisie de faire le Monsieur : mais dire que cette maladie est un fruit de l'orgueil, c'est lui faire une vraie injure ; elle vient plutôt de sa position. Par tout voisin des petites villes, il ne peut qu'en contracter les goûts & les usages ; ces petites villes, dès Coppet à Morat, & depuis Lausanne à Villeneuve, ne forment presque que deux longues rues, continuellement parcourues par des étrangers, qui y introduisent leurs mœurs, & sur-tout leur luxe ;

il y a beaucoup trop d'emplois dans le Pays-de-Vaud qui donnent quelque influence, pendant que le paysan Allemand, ordinairement placé au milieu de son domaine, ne voit rien de mieux que de le faire prospérer.

9°. On accuse de paresse le paysan du Pays-de-Vaud; s'il le pouvait, il ne travaillerait sans doute que pour s'amuser. Mais pour apprécier cette accusation, voyez-le s'épuisant de fatigue pour ouvrir le sol qui le porte; voyez ces vignobles, dont la culture ne finit presque qu'avec l'année, pour recommencer avec le mois de Février suivant: & ceci regarde tout le Pays-de-Vaud, à l'exception peut-être du district étroit qui s'étend de Moudon à Payerne; à peine lui reste-t-il un mois pour vivre tranquille auprès de son foyer. Au lieu que dans la meilleure partie du pays Allemand, le paysan, après une culture bien moins fatigante, retire chez lui dès la première neige qui tombe, doit naturellement se préparer de l'occupation pour passer son hyver; là où il a des bois à portée, il en fait des fourches, des rateaux, & d'autres outils d'agriculture, ou des ustensiles de ménage. La nature de son sol, & la quantité des engrais, lui procurent des récoltes abondantes de chanvre & de lin, possédant ainsi la matière première, il a voulu faire le profit de la préparation. De-là, il est passé à la filature du coton, dès qu'elle lui a paru plus avantageuse; & si un seul Bailliage a gagné en pur bénéfice, par la main-d'œuvre, l'année passée, par la fabrication des toiles de coton, plus de huit cent mille francs, je l'en félicite: mais je lui souhaite le même bénéfice toutes les années.....

10°. Peut-on dire, comme fait l'Auteur de la Lettre, que l'arrosement est une partie, ou un genre de culture, absolument négligé au Pays-de-Vaud? Car par-tout où il y a de l'eau, où cette eau est propre à l'arrosement, où il y a des terres sur lesquelles on peut la conduire, & où des droits ne s'y opposent pas, on ne manque pas d'en profiter: il est vrai, qu'en général, ces eaux ne valent pas celles du pays Allemand; que le sol n'est pas autant propre à être converti en prés, & qu'il y a par conséquent moins de prairie; c'est pourquoi, l'art de l'arrosement n'y est pas autant perfectionné que dans le pays Allemand: mais il y existe, & il y est porté plus loin que dans les contrées voisines.

11°. L'homme du Pays-de-Vaud manque, dit-on, d'industrie & d'énergie! Si vous voulez en juger, voyez-le établissant chez lui les prairies artificielles; voyez-le, par ce qu'il ne peut pas développer ses talens dans la Patrie, & que la cherté des denrées de première nécessité semble lui interdire toute fabrique dans son pays, se répandre de tous côtés au dehors, & à-travers une foule d'obstacles, presque sans secours, établir des Maisons de commerce dans

les principales villes de l'Europe; fournir une bonne partie de l'Allemagne & les autres pays du Nord, d'Instituteurs, bons ou médiocres; pénétrer dans les Cours, lorsque la Religion n'y met pas obstacle; s'approcher de la personne des Princes; obtenir des places de confiance; commander sur les bords du fleuve St. Laurent, & venger le nom Anglais près des rives de l'Ohio: pensez ensuite à ce que cet homme ferait, si les circonstances lui étaient plus favorables.

12. J'honore & je respecte, autant que personne, les vues & les travaux de l'illustre Société Économique de Berne. Certainement, cette Société a publié des Mémoires très-bien faits, & qui peuvent être très-utiles: mais ceux qu'ils intéressent le plus, ne lisent pas. Il faut, au comarun des cultivateurs, la lumière de l'exemple, ou des faits bien constatés & à sa portée. Ils se défient, & ils n'ont pas toujours tort, de ceux qui disent, à l'ombre de leur cabinet, des règles d'agriculture.

J'insisterai seulement sur un seul article, qui a été négligé, c'est l'éducation de la paysanne. On a proposé & couronné un Mémoire sur l'éducation du paysan: mais j'ose l'affirmer, l'éducation de la paysanne est encore plus intéressante, parce que c'est la femme qui forme l'homme. J'ai de l'expérience, & j'ai presque toujours vu que les jeunes gens, élevés par des mères laborieuses & prudentes, héritaient en tout ou en partie de ces qualités.

Malheureusement, les femmes de nos paysans valent, en général, moins que leurs maris, & c'est une suite du service domestique. Nous avons besoin de servantes, & nous les tirons du pays même, qui fournit encore presque entièrement Genève, & de-là, sa colonie dans l'étranger. Celles qui reviennent dans leur village, ne manquent pas d'étaler, devant les jeunes personnes de leur sexe, une parure qui excite vivement leur vanité; il en arrive, que toutes ne pensent qu'à en obtenir une semblable, & qu'aucune ne voudrait plus être paysanne. Dès lors, elles négligent les occupations champêtres, qui sont leur partage, ou refusent de s'y former.

Voilà le mal, ou la principale source du défaut d'industrie qu'on reproche à ce pays; je conviens qu'on n'a pas entièrement tort. Mais si j'en ai dévoilé la principale cause, j'ai déjà beaucoup fait; il ne s'agit plus que d'apporter, à ce mal, les remèdes nécessaires. Il serait bien tems, qu'au lieu d'attendre le vice pour le punir, les Souverains pensassent à le prévenir par des encouragemens nécessaires. "Je voudrais donc, que par autorité Souveraine, on distribuât, dans chaque Communauté, à des époques fixes, des patentes d'honneur, avec des médailles relatives au sujet, à la mère de famille la plus vertueuse, & à la jeune fille qui en-

„tendrait le mieux les travaux de son sexe ; que la nomination en fut laissée à ses égales, & faite à la balotte, sans que l'autorité y intervint, si-non pour ordonner l'opération. Que cette distinction procurât quelque relief au mari de la première, & à celui que la seconde pourrait épouser ; que dans les Communautés de cinquante feux & au-delà, on pût accorder un *accessit*. Que MM. nos Pateurs concourussent, par leurs sages exhortations, à l'utilité de cet établissement, & que dans chaque Bailliage ou chaque district, des personnes généreuses & bien intentionnées, s'associaient pour faire, de concert, les menus frais nécessaires, &c. &c. ” Si cet usage avait du succès pour les femmes, on pourrait ensuite l'employer à l'égard des hommes. Au reste, je ne fais que jeter vaguement mes idées sur le papier ; tout homme, de sens, pourra les développer aussi bien que moi. Mais je suis fermement convaincu, que ce moyen remettrait en honneur, parmi nous, les occupations champêtres, & nous accoutumerait à penser plus solidement, ce qui est le but de l'estimable Auteur de la Lettre N°. 12, comme c'est le mien. Je ne critique point son projet, je serais très-content si nous pouvions fabriquer, nous-mêmes, les toiles de lin, chanvre & coton, dont nous avons besoin. Mais c'est une manie, que de vouloir fabriquer par-tout ; chaque État voudrait attirer tout l'argent, & s'il l'avait, il n'en serait que plus misérable ; les productions naturelles & le climat, semblent avoir déterminé l'emplacement de chaque fabrique ; c'est un effort qui ne peut pas durer, que de vouloir contredire directement ce que la Nature a déterminé.

Cette Lettre est déjà assez longue ; elle peut être mal écrite ; je puis me tromper, & je n'en ferais point surpris : mais le sujet est intéressant ; c'est un procès entre nos détracteurs & nous, & l'ouverture d'un projet d'une exécution très-facile, & qui peut être fort utile.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Un de vos Abonnés, Messieurs, demandait dans une de vos *Feuilles*, les moyens de prévenir le versement du bled ; mais il n'en est pas de sûrs, & c'est encore un des nombreux inconvéniens attachés à la culture du grain. On a d'autant moins d'espérance à réussir, dans cet objet, que les moyens que l'on pourrait employer pour fortifier la paille, servent en même tems à grossir l'épi ; & comme il n'y a pas de proportion entre le poids de ce dernier & la grosseur du fêtu, celui-ci doit nécessairement céder.

Les seuls moyens de rendre cet accident moins nuisible, sont de semer très-clair, & de bien aman-

der la terre ; sur-tout de semer dans des terrains plats, & non pas dans des pentes rapides, comme cela n'est que trop en usage dans ce pays. Votre abonné sème 70 livres par arpent, & je crois qu'il ne devrait semer que 60 livres dans le même espace de terrain. En semant clair, la plante *talle* & le fêtu plus gros & mieux nourri, a plus de facilité pour redresser sa tête, si quelque accident le fait verser.

=====

BELLES-LETTRES.

LE PAPILLON ET LA ROSE, *Fable.*

Le jour était encore

A son Aurore :

Un papillon vif & léger,

Près d'une rose,

A peine éclosé,

Vint se loger.

Il la trouva charmante,

Et le lui dit :

Rose innocente,

L'entendit,

Et rougit.

Cependant le volage,

Avait plu,

Et son hommage

Fut reçu.

“ Je te ferai toujours fidelle. ”

“ Tu me verras toujours constant. ”

Chaque ferment

Fut scellé d'un baiser sur le sein de la belle.

Il était fort prudent

De brusquer cette affaire :

La rose & sa fraîcheur ne durent qu'un instant ;

D'un papillon la flamme est bien légère.

A peine unis, de fleur en fleur

Le papillon voltige ;

De son malheur

Rose s'afflige.

Et déjà le soleil allait finir son cours,

Qu'elle attendait encor l'objet de ses amours.

Dès qu'il revint, le gronder parut sage ;

Rose gronda.

D'ailleurs, entre époux c'est l'usage,

Et jamais il ne changera.

“ Tu feignis donc, l'amour qui m'a séduite ;

„ Beau suborneur, si ! tu devrais rougir,

„ Le dernier moment du plaisir. ”

„ Est pour toi celui de la fuite.

„ Ton absence, d'un siecle entier,

„ M'a causé mille allarmes :

„ Ah ! si j'ai dérobé mes larmes,

„ C'est que mon époux seul pouvait les essuyer ! ”

„ J'ai vu *quand* à la violette,
 „ Ingrat, tu donnas un baiser,
 „ Ainsi, que moi, tu devrais mépriser,
 „ La plus humble fleurlette.
 „ J'ai vu que tu faisais la cour
 „ A la tulipe indifférente,
 „ A la renoncule naissante;
 „ La pivoine même eut son tour.
 „ Quand à la rose printanière,
 „ Tu prodiguais l'hommage de ta foi;
 „ Mon ame sensible, mais fière,
 „ Parjure ! en rougissait pour toi ”.
 A ces mots, l'époux en colère,
 Lui répondit :
 „ D'après votre exemple, ma chère,
 „ Il est vrai, je me suis conduit.
 „ J'ai vu Zéphir, il parcourait vos charmes ;
 „ Vous lui prodiguez vos appas :
 „ Si vous avez versé des larmes,
 „ C'était de plaisir ; n'est-ce pas ?
 „ Quoiqu'à l'industrielle abeille,
 „ D'un baiser vous ayez fait don ;
 „ L'instant d'après, d'une faveur pareille,
 „ Par-tout se vantait un Bourdon.
 „ Vos reproches, ma belle amie,
 „ Croyez-moi, sont hors de saison....
 „ Mais...., à l'avenir, je vous prie,
 „ Ne voyez plus le moucheron ”.

Tout est au mieux, ici je le répète,
 Quoiqu'on l'ait déjà dit souvent,
 L'être le plus inconsequent,
 Le fat, corrige la coquette.

Par M. DWALL, Membre de plusieurs
 Académies.

VARIÉTÉS.

MANIFESTE (1) de la part des BIENVEIL-
 LANTES PUISSANCES confédérées en fa-
 veur de leurs amis, les PLAISIRS DE LA
 SOCIÉTÉ.

1°. Déclarons, qu'avons formé une Neutralité ar-
 mée contre tous les MALÉVOLES, ceux qui
 cherchent directement à nuire à nos chers amis les
Plaisirs de la Société, ainsi que ceux qui emploient
 des voies indirectes à cet effet.

2°. Que n'ayant d'autre but que la paix, la tran-

(1) (Note des Rédacteurs.) Nous demandons grâce
 pour l'insertion de cette plaisanterie, à ceux de nos Lec-
 teurs qui n'en connaîtraient pas l'a-propos.

quillité, & le bonheur de chacun, nous traite-
 rons, comme ennemis, tous ceux qui troubleront
 les PLAISIRS sus-mentionnés, les déclarant Per-
 turbateurs du repos public.

3°. Que par une conséquence du précédent ar-
 ticle, nous défendons toutes armes offensives qui
 attaquent clandestinement nos dits Amis ; tout sou-
 rire ironique ; toute mine froide & dédaigneuse ;
 tout silence désobligeant ; toute flèche de la médi-
 sance & de la calomnie ; arme d'autant plus dan-
 gereuse, qu'on ne s'en sert que dans les ténèbres.

4°. Déclarons, enfin, que, dans le cas de contra-
 vention de la part des dits MALÉVOLES, nous fe-
 rons marcher notre Neutralité armée jusques sur
 leurs propres foyers, & qu'ils auront tout à atten-
 dre de notre juste indignation.

Nous marcherons sous les étendards de la Vérité ;
 nos armes seront la Franchise & la Bonhomie ; elles
 terrasseront l'Envie & la Haine, & tous ces monstres
 disparaîtront à notre aspect.

PHYSIQUE.

On ressentit à Lausanne & dans ses environs,
 le 31 du mois passé, à cinq heures & demie du soir,
 deux légères secousses de tremblement de terre,
 dont la direction parut du Sud au Nord.

LIVRES DIVERS.

Chez M. Mourer, Libraire à Lausanne.

Œuvres badines & Morales de M. Cazotte, nou-
 velle édition, augmentée, 18. 7 vol. 1788, avec
 des figures gravées par M. Dunker. L. 7.

Clare & Emmeline, ou la bénédiction maternelle,
 par l'Auteur de Louise, ou de la Chaumière, 12.
 2 vol. Paris 1788. L. 2 .. 10 f.

Bibliothèque Physico-Economique, instructive &
 amusante, année 1788, 12. 2 vol. figures, Pa-
 ris. L. 4.

Histoire de Simonide, & du siècle où il a vécu,
 avec des éclaircissements chronologiques, par M.
 de Boissi, nouvelle édition, augmentée, 12. Paris
 1788. L. 1 .. 10 f.

Les Prix argent de Suisse.

Paiement des rentes à Paris, 6 dern. mois 1787. Lettre F.

MORTS.

Daniel Kourtz, fils mineur.

Claude Isaac Champendal, fils mineur.

On peut s'abonner tous les jours, pour cette Feuille, à Lausanne, chez M. J. LANTEIRES. Le
 prix de la Soufcription, rendue franche de port dans tout le pays, est de L. 6 de Suisse, payables à
 l'avance.

JOURNAL DE LAUSANNE.

19 AVRIL 1788.

Le SOLEIL se lève à 5 heures 9 minutes , & se couche à 6 heures 52 minutes.

La LUNE se lève à 5 heures 32 minutes du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	7 heure. du mat.	2 h. après midi.	9 heure. du soir.	7 heure. du mat.	2 h. après midi.	9 heure. du soir.
10 Avril	+1. 6.	o +10 9.	o +4. 1.	26. p. 9. lig. 1	26. p. 9. lig. 1	26. p. 9. lig. 1
11 . . .	+3. 2.	o +12. 1.	o +5. 0.	26. 10. o	26. 11. o	26. 11. 3
12 . . .	+3. 3.	o +12. 3.	o +6. 2.	27. o. o	27. 1. o	27. 1. 2
13 . . .	+5. 4.	o +13. 0.	o +7. 1.	27. o. 1	26. 11. o	26. 10. 9
14 . . .	+4. 6.	o +13. 2.	o +7. 9.	26. 9. 9	26. 9. 8	26. 9. 7
15 . . .	+4. 6.	o +13. 8.	o +7. 8.	26. 10. 1	26. 10. o	26. 11. 1
16 . . .	+2. 9.	o +8. 1.	o +3. 6.	26. 8. 11	26. 8. 11	26. 9. 1

VARIÉTÉS.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Lausanne, le 14 Avril 1788.

MESSIEURS,

IL est des projets dont l'exécution entraîne nécessairement des inconvénients, qui en arrêtent le succès. L'homme avide de faire le bonheur de ses semblables, porte dans son sein un enthousiasme qui lui empêche souvent de considérer les objets sous tous les rapports convenables. Cette impétuosité vertueuse ne suffit donc pas toujours, pour parvenir au but qu'il se propose. Scruter dans la racine des abus; examiner avec sagesse & sang froid, si en les détruisant, on n'arracherait point un principe secret de vie & de prospérité attaché aux infirmités apparentes du corps politique. Voilà ce que la prudence exige qu'on ne néglige jamais.

Quand, sous l'inspection de Magistrats respectables, éclairés & patriotes, nous croyons apercevoir des choses qui nuisent essentiellement à la félicité publique, suspendons notre jugement, & gardons-nous d'accuser de lenteur ou d'insouciance, des hommes vertueux, accoutumés à peser, dans la balance

de la sagesse & de l'équité, les grands intérêts de la nation qu'ils sont appelés à gouverner.

Présenter modestement des réflexions qu'on croit utiles; s'occuper du bonheur de ses compatriotes; chercher à l'affermir, à le propager, est le devoir de tout homme qui, au sein de la société, jouit de ses douceurs & de ses avantages. D'après de tels principes, qu'il me soit permis, de nouveau, de me livrer aux plus douces, aux plus flatteuses illusions!

On s'est occupé, jusqu'à présent, des moyens les plus propres à extirper les vices qu'entraînent la mendicité, l'ivrognerie, la paresse, &c. chez le menu peuple. Si les honnêtes gens ont applaudi à cette effervescence générale de patriotisme, ils ne pourront voir, avec indifférence, crayonner un plan qui, sans être nouveau, pourrait coopérer utilement à resserrer le lien des familles; faire naître les unions les plus heureuses; épurer les mœurs, & enfin, éviter les plus grands désordres.

Les peines & les récompenses sont les seuls mobiles à opposer aux vices qui subjuguent les hommes; c'est une vérité reconnue de tous ceux qui se font occupés de Législation: mais s'il en fallait donner une preuve sensible, il n'en est peut-être point de plus grande que celle qu'offre cette multitude immense d'hommes, de mœurs & de pays différens,

qui forment les armées des Souverains, la plupart composées d'individus, trop souvent le rebut de la nature. Il n'est, peut-être, rien de plus étonnant que la subordination qui regne chez de tels hommes; féroces par état, & appelés à ne faire nul cas de la vie. Cet exemple démontre, avec la plus grande évidence, ce que peut opérer une vigilante autorité sur les hommes les plus vicieux & les plus abrutis.

La Nature s'oppose à tout ce qui contrarie ses vues. Pour lutter contre sa puissance, il faudrait à l'homme toute la sagesse, toute la prudence humaine, & malgré ces grands secours, l'expérience prouve sans-cesse, que les meilleurs exemples, la plus excellente éducation, ne sont pas toujours suffisants pour dompter ses ordres impérieux.

Cette assertion nous conduit naturellement à l'indulgence, pour des fautes qui naissent des écarts de l'imagination, d'un excès de sensibilité, & souvent même de l'excellence du cœur. Prenons pour exemple une jeune fille, privée de tous les secours de l'éducation; isolée, pour ainsi dire, au milieu de la perversité humaine, doit-on être étonné, que dans une position, si fatale à sa vertu, elle la conserve avec tant de difficulté, sur-tout, si quelques affraits appellent auprès d'elle, un de ces hommes exercés dans l'art de la séduction...? Simple, honnête, crédule; d'un autre côté, entraînée par l'attraction puissante & irrésistible du sentiment le plus vif & le plus doux, elle succombe, enfin, aux promesses du perfide, qui va lâchement l'abandonner, après avoir abusé de son innocence, (causes fatales, qui ne cessent de féconder la prostitution, sur-tout dans les grandes villes). Déjà l'innocente victime d'un amour coupable, s'agite dans ses flancs; effrayée de sa situation, dévorée par ses remords, c'est en vain qu'elle veut échapper aux regards de la multitude; elle ne sent son malheur, que pour en être accablée sans retour.... Privée de toute consolation, l'indigence, la honte, tourmentent cette infortunée; elle semble n'exister que pour sentir toutes les horreurs de sa situation. — Où fuira-t-elle? que deviendra-t-elle? La faculté de penser, au milieu des convulsions du désespoir, ne peut exister pour cet objet, si digne de pitié. Ah! sans doute, le tableau le plus affligeant, le plus atroce, est faible, en le comparant à celui qu'offre une mère qui, d'une main criminelle, porte le poignard dans le sein de son enfant: mais, combien ce délit perd de son atrocité aux yeux de l'homme sensible & éclairé!... combien il diffère de tous les autres assassinats!... Voyez les larmes amères qui baignent ce visage pâle & défiguré!... Peut-être a-t-elle pressé mille fois contre son sein, dans un silence effrayant, les yeux levés vers le ciel, la victime dont un faux honneur lui a imposé le cruel sacrifice! Entendez ses gémissements, & si vos en-

traîles ne sont pas émues; si vous ne maudissez pas les Loix barbares qui ont placé au rang des crimes un instant de faiblesse; si vous ne désirez pas avec ardeur que le glaive de la Justice s'émousse en sa faveur, j'ose le dire, qui que vous soyez, vous êtes plus coupables qu'elle!

C'est pour arrêter ces scènes tragiques, & arracher une foule de malheureuses à l'échaffaut, que, depuis longtems, une humanité éclairée a élevé des édifices où l'on prend soin de l'enfance abandonnée; ces bienfaiteurs du genre-humain ne sauraient trop mériter sa reconnaissance.

Il faut, sans doute, supposer des obstacles insurmontables, à fonder, dans le Canton de Berne, un tel établissement, d'autant plus que la bienfaisance est une des principales vertus de ses habitans. Pour obvier à l'inconvénient qui s'y oppose, & avoir des résultats, peut-être plus utiles, plus d'accord avec la saine morale, ne serait-il pas possible d'arrêter la plupart des maux qu'entraînent la corruption des mœurs, & une mauvaise éducation, en employant le stimulant de la gloire & des récompenses? S'il est douloureux de punir des êtres, dont la sensibilité creuse si souvent l'abîme, ne serait-il pas, au contraire, bien doux, de tirer parti de cette sensibilité, même en faisant briller, à leurs regards, l'éclat de l'estime, de la gloire, & des récompenses attachées à la pudeur & à la modestie?

Une simple branche de laurier, le surnom d'un pays conquis, n'étaient-ils pas, chez les Romains, la baguette magique, qui enfantait des prodiges de vertu & de patriotisme? Pourquoi chez un sexe sensible, avide d'égarde, d'hommages, de gloire enfin, ne pourrait-on pas trouver des ressources qui le préservassent des dangers auxquels il est si souvent exposé, non-seulement chez le menu peuple, (dont il est ici question particulièrement) mais encore, trop souvent dans tous les ordres de l'état? Susceptible de toutes les vertus, il ne faut, pour les développer avec éclat, que lui tenir compte des efforts qu'il fait pour mériter nos éloges.

Telles étaient, sans doute, les idées qui animaient *St. Médard*, Evêque de Noyon, Seigneur de Salency, (il vivait dans le cinquième siècle, du tems de *Clovis*), lorsqu'il imagina de donner, tous les ans, à celle des filles de sa terre, qui jouirait de la plus grande réputation de vertu, une somme de *L. 25*, & une couronne de roses; cette récompense devint, pour les filles de Salency, un puissant motif de sagesse: indépendamment de l'honneur qu'en retirait la Rôsière, elle trouvait infailliblement à se marier dans l'année. *St. Médard*, frappé des avantages qui résultaient d'un tel établissement, le perpétua. Voici la manière dont cette fête se célèbre toutes les années à Salency.

“ Le 8 Juin , jour de la fête *St. Médard* , vers les deux heures après midi , la *Rosière* , vêtue de blanc , frisée , poudrée , les cheveux flottans en grosse boucle sur les épaules , accompagnée de sa famille , & de douze filles abîssi vêtues de blanc , avec un large ruban bleu en baudrier , auxquelles douze garçons du village donnent la main , se rend au Château de Salency , au son des tambours , des violons , des musettes , &c. Le Seigneur , ou celui qui le représente , & son Bailli , lui donnent chacun la main ; & précédés des instrumens , suivis d'un nombreux cortège , ils la mènent à la Paroisse , où elle entend les Vêpres sur un prie-Dieu , placé au milieu du chœur .

“ Les Vêpres finies , le Clergé sort processionnellement avec le peuple , pour aller à la Chapelle de *St. Médard* . C'est-là que le Curé benit la couronne , ou chapeau de roses , qui est sur l'Autel . Le chapeau est entouré d'un ruban bleu , & garni sur le devant d'un anneau d'argent . Après la bénédiction , & un discours analogue au sujet , le Célébrant pose la couronne sur la tête de la *Rosière* qui est à genoux , & lui remet en même tems les L. 25 , en présence du Seigneur & des Officiers de sa justice .

“ La *Rosière* ainsi couronnée , est reconduite de nouveau par le Seigneur , ou son Fiscal , & toute sa suite , jusqu'à la Paroisse , où l'on chante le *Te Deum* & une *Antienne* à *St. Médard* , au bruit de la mousquetterie des jeunes gens du village . (Je supprime quelques détails .) De-là , toute l'assemblée se rend dans la cour du Château , sous un gros arbre , où le Seigneur danse le premier avec la *Rosière* . Le bal champêtre finit au coucher du soleil , &c. ” (Vous trouverez cette intéressante narration dans le livre intitulé , la *Morale en Action* .)

“ Il est donc encore , dit l'Auteur , un endroit sur la terre , où un chapeau de roses est regardé comme le prix le plus honorable & le plus flatteur , qu'on puisse donner à la vertu ! Vous ne sauriez croire , combien cet établissement excite , à Salency , l'émulation des mœurs & de la sagesse ” .

La vertu la plus pure , la plus sublime , se flatte & se nourrit de l'espérance de n'être pas toujours oubliée . Ce sentiment est dans la nature de toute ame sensible ; en vain , une fausse modestie voudrait le blâmer .

Une fille d'une figure intéressante , d'une bonne constitution , irréprochable dans sa conduite , quoiqu'environnée de dangers ; qui craignant de flétrir sa réputation , se prive même de plaisirs permis , pour ne pas être exposée insensiblement à des écarts toujours dangereux , quoique faibles , ne laisse aucun doute sur l'étendue du sacrifice qu'elle fait sans cesse à la décence & aux bonnes mœurs . Un sujet aussi sage , aussi accompli , ne mérite-t-il pas d'être distingué par les marques les plus éclatantes d'estime ? Les lui accorder , c'est non seulement rendre de justes

hommages à la vertu , mais encore préparer à la patrie une génération plus saine , plus vigoureuse , en éteignant , insensiblement , la source empoisonnée du libertinage ; car , que ne peut la force de l'exemple ! Il n'est point de filles chez le menu peuple , je n'en excepte pas même celles dont la pudeur chancelante était , peut-être , sur le point de s'échapper , qui , à la vue des distinctions honorables accordées à la décence , à la chasteté , ne formaient le vertueux projet de mériter le chapeau de roses !

Laisser le mérite dans l'obscurité , c'est l'énervier , & peut-être l'anéantir . Les Anciens ne se contentaient pas d'avoir des espions pour découvrir le vice , & en arrêter les progrès , ils en avaient aussi , sentant la nécessité des récompenses , qui leur faisaient connaître l'asyle de la vertu oubliée ; les imiter , c'est la propager en tout sens . Athènes , Rome , &c. donnent des preuves sensibles de cette vérité .

Je désirerais donc , que dans toutes les villes du Canton de Berne , (je n'en excepte pas Genève) à l'exemple de Salency , on couronnât , toutes les années , une *Rosière* , en donnant à cette cérémonie intéressante , la pompe la plus auguste & la plus imposante ; chaque ville devrait faire les frais de la fête & de la récompense .

Un Tribunal de mœurs serait chargé du soin de faire les recherches convenables pour découvrir celle qui se trouverait mériter les honneurs du couronnement . Il pourrait aussi veiller à former des unions heureuses . — Eh ! que de choses ne pourrait-il pas faire qui tournerait à l'avantage & à l'utilité publique !... Répétons , à ce sujet , ce qu'a si bien dit l'Auteur estimable du *Supplément à l'Esprit des Loix* :

“ Lorsque les hommes sont arrivés à un certain degré de dépravation , les délits moraux se multiplient à un tel point , que tenter d'en arrêter les progrès , c'est risquer de jeter l'alarme dans la société ; le Réformateur est envisagé comme un perturbateur ” . Il n'est point de personnes instruites & honnêtes , qui ne sentent combien il y aurait encore à dire sur le sujet que je viens de traiter . Sans aller plus loin , je sens qu'il est bien propre à échauffer le cœur , & à lui inspirer des sentimens auxquels le vrai patriotisme ne pourrait qu'applaudir . Je ne saurais mieux finir , qu'en citant la fin de la relation , dont j'ai donné un extrait . “ Quel bien produit un seul établissement sage ! Eh ! que ne ferait-on pas des hommes , en attachant de l'honneur & de la gloire au mérite & à la vertu ? Il ne manquerait plus à notre corruption , que de jeter du ridicule sur la fête de la *Rose* , & sur le plaisir pur qu'elle doit faire aux ames honnêtes & sensibles ” .

J'ai l'honneur d'être , &c.

BONFELS.



JOURNAL DE LAUSANNE.

26 A V R I L 1788.

Le SOLEIL se leve à 4 heures 58 minutes , & se couche à 7 heures 3 minutes.

La LUNE se leve à 1 heures après minuit.

Observations Météorologiques.

Dates.	T H E R M O M E T R E.				B A R O M E T R E.					
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.		7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.			
17 Avril	+1. 5.	o +10. 8.	o +4. 2.	o	26. p. 9. lig. 1	26. p. 9. lig. 1	26. p. 9. lig. 1			
18 . . .	+3. 2.	o +13. 1.	o +8. 0.	o	26. 8.	o 26. 8.	o 26. 9.			3
19 . . .	+4. 3.	o +12. 3.	o +6. 2.	o	26. 8.	o 27. 10.	o 27. 1.			2
20 . . .	+5. 4.	o +15. 0.	o +7. 1.	o	26. 9.	1 26. 11.	o 26. 10.			9
21 . . .	+4. 6.	o +13. 2.	o +7. 9.	o	26. 9.	9 26. 9.	8 26. 9.			7
22 . . .	+4. 6.	o +13. 8.	o +7. 8.	o	26. 10.	1 26. 10.	o 26. 18.			1
23 . . .	+2. 9.	o +8. 1.	o +3. 6.	o	26. 8.	11 26. 8.	11 26. 9.			1

LETTRE d'un voyageur, au Rédacteur du Journal de Lausanne (1).

MONSIEUR,

LES Etrangers, qui arrivent en foule dans votre ville, comme les hirondelles avec le Printems, s'étonnent du peu d'utilité, & du peu d'agrément, que vous retirez de votre beau Lac; de ce Lac que le Chevalier de Boufflers appelle « le portrait en miniature de l'Océan »; de ce Lac que célébra Voltaire, lorsque transfuge de la Cour d'un grand Monarque, naguere son ami, il vint chercher sur les bords du Léman, la liberté qui fuit les Palais des Rois, & trouva le repos dans la solitude des Délices; lieu qui s'enorgueillit d'avoir servi de Parnasse au Poète, & d'être aujourd'hui la retraite d'un Sage.—Quand Voltaire disait :

Que le Génie batteur du tymen des Romains,
L'Auteur harmonieux des douces Géorgiques,

(1) Note des Rédacteurs. — Nous donnons cette Lettre telle qu'elle nous a été adressée; cependant, nous croyons appercevoir que l'Auteur se trompe à quelques égards; dans notre Feuille prochaine, nous lui ferons part des renseignements que nous allons prendre sur ces objets.

Ne vante plus ces Lacs; & leurs bords magnifiques;
Ces Lacs que la Nature a creusés, de ses mains,
Dans les campagnes Italiques,
Mon Lac est le premier.

Voltaire n'envisageait votre Lac que du côté du site, & à cet égard, il avait raison de dire: " Mon lac est le premier ". Mais s'il l'eût considéré du côté de l'utilité, il n'eût pas tant ravalé les Lacs de l'Italie; le sien eût été le dernier peut-être.

Les dangers que l'on court, en navigant sur le Lac de Geneve, sont cause, sans doute, du peu d'usage qu'on en fait. N'y aurait-il donc aucun moyen de rendre cette navigation moins périlleuse? Si un Etranger osait proposer ses doutes à des Nationaux, je vous dirais, Monsieur, que je ne puis nier que ces dangers tiennent en partie au local: votre Lac étant situé dans une gorge de montagnes, où les vents s'engouffrent comme dans un entonnoir: mais je vous dirais aussi, que ces dangers viennent encore d'autres causes auxquelles il est plus facile de remédier. Vous vous servez de barques plates, sans quilles, qu'un coup de vent submerge. Vos bateliers sont si ignorans & si timides, qu'ils n'osent partir que lorsque le vent les seconde; qu'ils navigent le long des côtes, au lieu de tenir le milieu

R

A G R I C U L T U R E.

A l'Auteur de la Lettre insérée N°. 14.

Grand merci pour la générosité avec laquelle vous entrez dans la Lice, pour combattre en notre faveur; vous avez du courage; vous êtes un franc & loyal Chevalier: mais il faudrait y mettre un peu moins d'humeur, puisque vous la blâmez vous-même. Il faudrait encore que vous combattissiez avec des armes mieux déterminées, puisque vous condamnez ceux qui se servent de trop vagues.

On croit avoir vu, dans le *Journal* qui vous sert de Lice, beaucoup de plaintes sur la paresse, l'indolence, le peu d'énergie du paysan du Pays-de-Vaud; on s'y plaint de son yvrognerie; du nombre de ceux qui mendient. La Lettre datée de Berne ne dit rien de plus; & quand un homme éclairé, qui n'est pas du pays, juge ses habitans, comme les gens éclairés du pays même, il peut bien croire avoir raison.

Est-ce à l'habitant de Nidau, de l'Emmethal, dites-vous, que l'on compare celui du Pays-de-Vaud? Il me semble qu'on doit vous répondre: non, ce sont ceux du pays Allemand en général, avec ceux de tout le Pays-de-Vaud. C'est-à-dire varié; sans doute; il est plus riche en des cantons qu'en d'autres; ses richesses ne sont pas par-tout les mêmes; & là où elles sont les mêmes, elles sont plus ou moins abondantes: mais n'en est-il pas de même du Pays-de-Vaud? Ses productions ne sont-elles pas plus variées mêmes. Si un coup d'œil général vous paraît vague, que vous vouliez entrer dans les détails, vous ne vous en tirerez jamais. Il faudrait comparer le plus riche canton d'un pays au plus riche de l'autre, & le plus pauvre du premier au plus pauvre du second: mais les circonstances, la situation, les mœurs, mille autres considérations dérangeront ce parallèle; on croit donc qu'il faut se borner à un coup-d'œil général, & vous-même vous êtes forcé d'y revenir.

En général, dites-vous, le paysan Allemand a des possessions plus étendues que celui du Pays-de-Vaud. Mais pourquoi les a-t-il? Ne serait-ce point qu'il aime son état; qu'il fait se le rendre plus utile; qu'il se sert des richesses que lui a données l'agriculture pour augmenter ses possessions agricoles, non pour faire de ses enfans des Messieurs, & pour le devenir lui-même. C'est ici l'effet qui devient une nouvelle cause ou la renforce.

Vous direz; c'est le grand nombre des Seigneurs; c'est que leurs droitures sont plus exclusives, je le crois; cette cause en est une de découragement pour le paysan; elle peut s'opposer à son aisance, & contribuer à resserrer son énergie: mais enfin, elle n'est pas la seule de l'effet qu'on examine; elle n'est souvent qu'accessoire. Je désire, comme vous, qu'on mette une borne aux droits des fiefs; elle serait utile à l'agriculture; & ferait le bien du pays: je

désire aussi qu'on ne se borne pas à ce perfectionnement dans les Loix; car seul, il ne ferait pas tout le bien que vous semblez en attendre.

Je ne fais pas exactement le nombre d'habitans qui existent dans chaque lieue quarrée du Pays-de-Vaud: mais j'entends dire, sans-cesse, que les bras y manquent à la culture; que cette disette y est un grand obstacle aux progrès de l'agriculture en général, & au perfectionnement de chacune de ses branches. Ces plaintes si constantes, si répétées, seraient-elles injustes?

Il y a des particuliers qui ont de grands capitaux dans l'étranger. Je le crois, & ce serait-là un sujet plus de plaintes que d'éloges; ces richesses sont nées en partie de l'agriculture: mais au lieu de les y laisser, on les lui enlève; c'est un ruisseau détourné de sa source qui ne sert plus qu'à l'épuiser.

Il serait bien utile qu'on pensât à l'éducation de la payanne. Je vous remercie de l'avoir proposée: mais j'attendrais beaucoup plus des effets de l'habitude, que de celui des prix; & en recherchant à donner de l'éducation à celle qui doit devenir mere de famille, je crois qu'on ne ferait qu'une partie de l'ouvrage. La Dame, en général, est l'institutrice des hommes; la payanne ne l'est pas autant de son mari. On sent les raisons de cette différence. Faisons donc, s'il est possible, marcher ces deux instructions de front; l'une rendra plus facile celle de l'autre: mais n'en dispense pas. Encore un mot, Monsieur: vous reprochez un défaut d'exactitude à celui que vous combattez, & vous en manquez vous-même. — Vous dites que le paysan du Pays-de-Vaud n'a gueres qu'un mois pour vivre tranquille auprès de son foyer; il en a certainement davantage, même dans les vignobles de la Côte & de la Vaux, cependant, on vous l'accorde: mais vous n'en exceptez que la lisère étroite qui va de Moudon à Payerne; & dans tout l'espace, entre Moudon, Lausanne, & les Monts au-dessus de Vevey: mais dans tout le Jorat; dans toute la lisère qui borde le Jura de Bonmont jusqu'auprès d'Orbe; y voyez-vous des vignobles? Les hyvers n'y donnent-ils pas trois à quatre mois de repos, ou pour mieux dire d'oïveté?

Je rends aussi justice à vos intentions; je sens le poids d'une grande partie de vos réflexions; cependant, je n'en crois pas moins que votre adversaire a raison; vous l'avez aussi, lorsque vous donnez les raisons de l'effet qu'il a observé, lorsque vous affaiblissez quelques-uns de ses reproches, lorsque vous indiquez des moyens de perfectionner l'éducation. Si j'étais Prince, je vous en croirais tous les deux: mais je ne suis qu'un simple particulier, & je n'ai à vous offrir que des vœux.

J. L.....s

MORTS. Louise Courvoisier, femme de Louis Ramel, de Pampigny, âgée de 57 ans.
Mare Louis Lecoultre, fils mineur.

peur méphitique, au moment de l'ouverture d'une fosse d'aisance, dans laquelle ils tomberent. L'heure à laquelle on procède à ces sortes d'opérations, n'étant pas favorable à la promptitude des secours, les asphixiés allaient périr, lorsqu'une fille, domestique, âgée de 17 ans, nommée *Catherine Vassent*, demanda à descendre dans la fosse, pour en retirer ces malheureux. Elle y descendit, en effet, jusqu'à sept fois, & parvint d'abord à en sauver deux : mais en attachant le troisième à une corde qu'on lui tendait, elle se sentit mourante; elle eut néanmoins assez de présence d'esprit pour se lier, elle-même, à la corde par ses cheveux, & l'on peut juger de la surprise & de la douleur de ceux qui tiraient la corde, lorsqu'ils y virent, à côté d'un moribond, la jeune fille expirante attachée par les cheveux. À peine eût-elle repris l'usage de ses sens, qu'elle voulut aller au secours du quatrième homme resté dans la fosse; il était trop tard, il fut retiré mort.

Le Corps Municipal de Noyon a arrêté, que cette fille respectable recevrait, des mains de M. le Maire, une couronne civique, & une médaille, qui porterait, d'un côté, les armes de la ville, & de l'autre, une couronne, au dedans de laquelle seront gravés les noms de *Catherine Vassent*, avec la mention de son action héroïque. Le Corps de la ville lui a seulement accordé une somme de L. 100 comptant, & L. 300 pour le jour de ses noces, avec les intérêts sans retenue; mais il a été chargé de lui remettre, de la part de S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans, dans l'apanage duquel se trouve la ville de Noyon, une somme de L. 500 comptant, avec une lettre de M. le Comte de *La Touche*, son Chancelier, & de lui annoncer que ce Prince lui a accordé une pension de L. 200, & a promis de placer le mari qu'elle choisira, *s'il est digne d'elle*. S. A. S. a cru devoir, en même tems, étendre ses bienfaits sur les malheureuses victimes qui ont donné occasion à *Catherine Vassent* de signaler son courage.

ANECDOTE.

* Un Gentilhomme Allemand, curieux de voir les petites maisons à Paris, pria un Français de vouloir l'y conduire. Celui-ci y consent; mais il le prévient que ces petites maisons sont éparpillées dans plusieurs quartiers, & que les fous sont seuls ou réunis, suivant leurs différens caractères.

Les visites commencent, un portier les introduit dans un vestibule d'une maison où se trouve un escalier qui mène jusqu'à l'habitation d'une femme, dont le premier abord fait rire le Gentilhomme Allemand. Une caisse de fleurs couvre sa tête; une chemise de gaze lui sert d'habillement. — "Vrai-

ment, leur dit-elle, les étrangers sont d'une espèce qu'on ne peut guère définir; ils viennent chercher des modes à Paris.... À propos, vous avez là une singulière étoffe.... Monsieur est Allemand.... & Comte du St. Empire, sans doute?... Le spectacle de hier. Eh bien! vous y étiez, Messieurs?... Regardez donc non chat. Que vous êtes une délicieuse créature! Quel meurtre, s'il allait mourir!... Oh! si j'avais fait le monde, personne ne serait mort.... Je lis un Roman qu'on dirait écrit avec la plume d'un colibri; tant il est mignon & joli.... Qu'on me fasse venir ma femme de chambre.... Et ma robe, Mademoiselle, ma robe.... S'habille-t-on en Allemagne? J'ai pensé périr hier.... Un hanneton eut été mon bourreau; son bourdonnement m'a causé des palpitations effroyables.... Ah! que je souffre!... Non.... non, je m'évanouis.... Vous jouez, sans doute, du forte-piano.... Pardon, Messieurs, je vais essayer si je puis dormir". L'Allemand est au désespoir, qu'une si jolie femme extravague à ce point. On le conduit dans d'autres maisons, où ne regne pas plus le sens commun. Il est surpris qu'on n'enferme pas tous ces gens-là: mais il l'est bien davantage, lorsqu'il apprend que ce qu'il a pris pour un assemblage de fous, est la meilleure société de la Capitale, ce qui fait sentir la justesse de ce bon mot de *Fontenelle*: *Il n'y a que les petites folies qui soient aux petites maisons; les plus grandes sont en pleine liberté.*

A V I S.

On nous a communiqué un Avis imprimé, dont nous donnons ici un extrait.

"L'expérience, de tous les tems, prouve que, pour fertiliser les terres, rien n'est plus propre que les fumiers, dont, comme on le fait, la bonté consiste dans les sels nitreux & nourriciers qu'ils contiennent: mais ils sont chers, & chaque particulier ne peut pas toujours, par cette raison, s'en procurer la quantité qui lui est nécessaire.

"Il en résulte qu'on laisse beaucoup de terres en friche, & que celles qu'on cultive, ne donnent pas, en général, autant de produit, que si les fumiers étaient faciles à se procurer.

"Ce défaut d'engrais a forcé d'avoir recours au plâtre, à la chaux vive, & à divers autres moyens, dans l'espoir de suppléer au fumier, appelé, à juste titre, le nerf de l'agriculture: mais les expériences de quelques années, ont démontré qu'on était bien éloigné du succès. Cependant, beaucoup d'agriculteurs se sont occupés à chercher les moyens de rendre cet engrais & plus abondant, & moins cher. S'ils n'ont pas réussi, du moins, leurs essais & leurs succès ont facilité, à une personne éclairée,

la découverte d'un moyen d'augmenter considérablement la végétation, en fertilisant toujours plus, d'une année à l'autre, la terre.

« Cette découverte consiste dans deux sels, composés des mêmes ingrédiens que le meilleur fumier, & auxquels on a donné, à cause de leurs différentes propriétés, à l'un, le nom de *fumier artificiel*, & à l'autre, celui de *sel d'abondance*.

« Pour une pose de vigne, soit 400 toises, on prend une livre de sel d'abondance, & seize livres de fumier artificiel; on mêle ces deux sels avec une quantité de terre criblée suffisante, pour pouvoir en mettre une poignée au pied de chaque cep, en faisant un creux autour, & le recouvrant tout de suite; pour les provignures, on en met le double, c'est-à-dire, deux poignées. On prend également, pour chaque pose de prés naturels & artificiels, une livre de ce sel, & seize livres de ce fumier; on les mêle avec une portion suffisante de terre criblée, & on le sème à la fin de Mars, ou dans le courant d'Avril, par un jour calme..... & s'il se peut, à l'approche d'une petite pluie.

« Il faut prendre la même époque pour la vigne. Après quoi, l'on sème, sur le pré, de la pousière de foin ou de bled. Par ce moyen, en augmentant la quantité de foin, la mousse périra peu à peu.

« Mais comme l'on fait venir ces fumiers de loin, on ne s'en procurera que la quantité qui sera demandée ».

« On prie les personnes qui en désireront, d'envoyer Lettres & argent franc de port. Elles peuvent s'adresser :

A Berne, chez M. A. Ochs, Libraire; à Lausanne, au Bureau d'avis; à Payerne, chez M. Muller; Apothicaire; à Geneve, au Bureau d'avis; à Nyon, chez M. Strecker, Apothicaire; à Rolle, chez M. Bechtel, Apothicaire.

(Note des Rédacteurs.) Nous ne connaissons pas ce fumier artificiel; nous n'avons pas même encore obtenu des renseignemens sur ses effets: mais des agriculteurs instruits en font usage dans ce moment pour fumer leurs terres, & nous publierons le résultat de leurs essais.

M. de Buffon est mort, le 16 de ce mois.

LIVRES DIVERS.

Chez M. Mourer, Libraire à Lausanne.

Globes terrestres, célestes, & sphères de Ptolomée, de dix pouces de diamètre: le globe terrestre, corrigé & augmenté, en 1787, des nouvelles découvertes du Capitaine Cook; prix pour chacun

L. 12. — Les mêmes, de huit pouces de diamètres L. 8.. 10 f. — Les mêmes, de sept pouces de diamètre L. 6.. 10 f. — Cartes Géographiques, collées sur bois, pour l'amusement & l'instruction des enfans, contenues dans une boîte, L. 10. — Atlas universel, par MM. Robert de Vaugondy, ouvrage formant un assortiment complet de Géographie, avec un discours préliminaire sur l'origine & les progrès de la Géographie, un volume, grand in-folio, en 111 cartes, relié L. 100. — Atlas portatif en 52 cartes, par MM. Robert de Vaugondy, 4. relié L. 16. — Atlas d'étude, ou 30 cartes, grand in-folio, broché en carton L. 24. — Un assortiment de cartes Géographiques, à 16 f. la pièce.

Mémoires pour servir à l'Histoire Physique & Naturelle de la Suisse, rédigés par M. Reynier, Membre de plusieurs Sociétés; & par M. Struve, Professeur honoraire de Chymie à l'Académie de Lausanne, & Membre de plusieurs Sociétés; 8. fig. 1788. L. 1.. 10.

La Vie de Frédéric, Baron de Trenck, traduite de l'Allemand, par M. le Tourneur, 12 3 vol. fig. Paris 1788, broché. L. 5. (*C'est la seule édition complète.*)

Idee générale de la Turquie & des Turcs, pour servir à l'intelligence de la guerre actuelle, 8. Paris 1788, broché. L. 1.. 10 f.

Marcellus & Julie, Dialogue entre S. A. R. le Prince de Galles & Madame Fitz-Herbert; traduit de l'Anglais, 8. Paris 1788, broché. 12 fols.

Justine d'Arancy, ou la vertu calomniée, par l'Auteur du Comte de St. Meran, 12. 2 vol. Paris 1788, broché. L. 3.

La Femme & les Vœux, par M***. 12. 2 vol. Paris 1788, broché. L. 3.

(Les prix sont en argent de Suisse.)

Payement des rentes à Paris, 6 dern. mois 1787. Lettre G.

M O R T S.

Jean Daniel Perrin, fils mineur.

Suzanne Pauline Menetrey, fille mineure.

Jeanne Regamey, veuve, en premières noces, de J. Marc De Laperre, & femme de Jean Goel, de Prilly, âgée de 42 ans.

M. François Elie Dumoulin, de Vevey, âgé d'environ 78 ans.

Jeanne Louise Porchet, fille mineure.

Daniel Elie Bohy, fils mineur.

Jaqueline Judith Massard, femme de Jean Samuel Rochat, de l'Abbaye en la Vallée-du-Lac-de-Joux, âgée de 46 ans.

Une fille morte quelques heures après sa naissance.

Jean Bénédicte Moinat, fils mineur.

JOURNAL DE LAUSANNE.

3 MAI 1788.

Le SOLEIL se leve à 4 heures 49 minutes , & se couche à 7 heures 13 minutes.

La LUNE se leve à 3 heures 13 minutes du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
24 Avril	+2. 1.	o +12. 6.	o +6. 3.	26. p. 9. lig. II	26. p. 9. lig. II	26. p. 9. lig. 10
25 . . .	+4. 2.	o +9. 2.	o +5. 6.	26. 9. 3	26. 9. 4	26. 10. 7
26 . . .	+4. 6.	o +10. 6.	o +5. 0.	27. 0. 0	27. 1. 3	27. 1. 9
27 . . .	+4. 4.	o +11. 0.	o +4. 6.	27. 1. 10	27. 1. 11	27. 1. 0
28 . . .	+4. 0.	o +12. 3.	o +8. 0.	27. 0. 0	26. 10. 10	26. 10. 9
29 . . .	+4. 1.	o +14. 2.	o +9. 7.	26. 9. 11	26. 9. 10	26. 11. 0
30 . . .	+7. 1.	o +14. 4.	o +9. 1.	26. 10. 1	26. 10. 3	26. 10. 4

A V I S.

ON paye (& à l'avance) L. 4 de Suisse pour l'abonnement de cette *Feuille*, & L. 6 pour la recevoir franche de port, jusqu'aux frontières du pays.

Les Soufcripteurs qui n'ont pas encore payé, sont invités à se mettre dans la règle.

On répète ici, que les Lettres qui sont adressées aux Rédacteurs, sans être affranchies, resteront au Bureau des Postes.

V A R I É T É S.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

MESSIEURS,

Diverses personnes ont proposé des moyens pour rendre les Communes plus utiles au pays & aux pauvres: on a répondu que ces moyens étaient ou injustes, ou impraticables; je voudrais examiner si cette décision est bien juste elle-même.

Je dirais à l'Auteur des deux Lettres, qui appuyent cette décision: Vous croyez ou paraîsez croire, que le droit aux Communes est attaché aux terres, & par conséquent, doit appartenir exclusivement aux possesseurs de ces terres, & non aux individus qui

résident dans le lieu. C'est une erreur, si vous parlez des Communes en général. Le droit de parcours appartient exclusivement aux possesseurs des terres; le droit de Commune est attaché au Bourgeois. Si cela n'était pas, pourquoi, lorsque des pâturages communs appartiennent à des villages différents, & qu'ils conviennent de les partager, ne le ferait-on que dans la proportion du nombre des habitans, non de l'étendue de leurs possessions? Pourquoi verrait-on en quelques lieux de la Suisse, & dans la France entière, le Bourgeois, sans possession, louer son droit aux Communes, à un étranger? Vous-même, Monsieur, avouez que, dans l'origine, chacun avait un droit égal aux Communes; le droit était donc alors égal, quoique les possessions ne le fussent pas: aujourd'hui même, le prix de la Bourgeoisie est-il fixé proportionnellement au nombre des bestiaux qu'on peut envoyer aux pâturages communs? Tout concourt donc à démontrer que ce droit est attaché à la Bourgeoisie acquise, non à la possession des terres, & que c'est par abus qu'elle l'est en divers endroits.

On voit qu'à Ste. Croix même, le Bourgeois, sans possession, a le droit encore de donner sa voix comme le grand propriétaire des terres, quand il s'agit de rendre les biens communs; plus propres à faire

le bien général. Si le droit avait été attaché à la terre, non à l'homme, il eut suivi le sort de celle-là : celui qui aurait réuni plusieurs héritages, aurait eu plusieurs voix ; celui qui aurait vendu le sien, ne l'eût point conservée.

Il est facile de voir comment de l'état de choses existant à l'origine des Communes, on est descendu à celui qui existe aujourd'hui en diverses Communités, comme celle de Ste. Croix. Quelques-uns des Bourgeois s'enrichirent ; d'autres tombèrent dans la pauvreté : ceux-ci ne purent envoyer aux pâturages communs des bestiaux qu'ils n'avaient plus ; les riches profitèrent de leur impuissance. Les premiers jouèrent leur droit pour en jouir ; les seconds se lassèrent de le souffrir, & bientôt parvinrent à le leur interdire. Dans la France, l'autorité du Monarque, plus active, le leur conserva mieux, & ils en jouissent encore, tandis qu'ailleurs il est presque éteint.

Les acquéreurs de fonds, dites-vous, en ont donné un prix calculé d'avance, sur le bénéfice résultant de ce droit ; le consentement des Bourgeois, les réglemens de la Communauté, l'autorité du Prince qui l'a permis, le leur assurent. On peut vous répondre, d'abord, que le silence des Bourgeois ne consacre point cet abus, & vous avouez que ceux qui n'ont pas de terres, en murmurent ; ce murmure ferait-il un consentement ?

Les réglemens de Communauté, ceux, par exemple, de la Communauté de Ste. Croix, ne doivent point, & ne peuvent être considérés comme irrévocables, puisqu'un des articles statue, que celui qui aura de *bonnes idées*, pour le bien général, doit les communiquer, pour qu'on les prenne " en considération par devant la généralité des Communes, qui tous, *Démocratiques*, donnent leur approbation, ou réfutent la chose ". Or, tout acqureur qui achète un bien, en vertu d'un réglemant qui peut être changé, s'est soumis volontairement aux restrictions que le bien général, ou ce que tous les *Communiens* croient l'être, peut exiger. En restreignant leur droit, on ne leur fait donc point d'injustice.

L'autorité du Prince, ou plutôt son silence, ne rend point un état de choses immuable. Si ce principe était admis, il n'est point de privilèges exclusifs, point de monopoles, quelque funestes qu'ils fussent à l'Etat, qui pussent être revoqués, parce qu'il n'en est pas qui ne soient devenus des héritages, ne soient entrés dans des calculs particuliers, dans des cessions ou des ventes ; il n'y aurait pas de réglemens de Corporations qui pussent être corrigés, quoique dictés par l'ignorance, ou l'avidité mercantile ; point d'abus qui put être aboli, parce que tous entrent dans la détermination des particuliers sur le choix d'un état, dans leurs spéculations, & influent, plus ou moins, sur leur fortune, qui en

est souvent absolument dépendante. Non, Monsieur, tout abus permis par le silence, ou le sommeil du Législateur, peut & doit être anéanti par son réveil & par ses Loix.

Je ne parlerai point des effets de la taxe imposée aux propriétaires en faveur des pauvres, parce qu'elle n'est pas dans mes principes ; ce n'est point avec de l'argent qu'on doit soulager son Co-bourgeois nécessaire ; c'est en lui offrant des facilités pour le travail, & en le relevant du découragement qu'inspire le défaut absolu de propriété. Je ne parlerai donc que du partage proposé, dans la troisième Lettre, sur les Communes ; partage qui soulage le pauvre, laisse au riche l'avantage que lui donne l'étendue de ses moyens, conserve à la Communauté ses droits, & prépare une plus grande prospérité à l'Etat.

Qu'y opposez-vous pour le combattre ? Vos deux premières objections, ni la quatrième, n'y ont aucun rapport direct. Vous dites : peut-il être avantageux de faire baisser le prix des terres, puisque partout ce prix est regardé comme le thermomètre le plus sûr de la prospérité publique ? On est presque tenté de rire de ce raisonnement. Il ne s'agit pas du signe, mais de la chose : si l'Etat prospère par une institution qui fera baisser le prix des terres, doit-on abandonner l'ombre pour le corps ? En augmentant le nombre des terres cultivables, vous pouvez faire baisser leur prix : mais altereriez-vous, par ce moyen, la prospérité publique ?

Vous dites que la population augmente dans le pays, & que le produit des terres n'y suffit pas à la nourriture de la moitié de ses habitans : on ne peut donner une raison plus forte de la nécessité d'augmenter le nombre des terres arables, & de perfectionner la culture.

L'aridité de nos pâturages, ajoutez-vous encore, ne permet pas d'en proposer le partage. C'est une erreur. Je les connais assez, pour pouvoir dire qu'il en est un grand nombre à qui une culture bien entendue, ferait donner un produit trois fois, quatre fois plus grand, que celui qu'ils donnent actuellement, qu'il n'en est point qui ne soit susceptible d'amélioration, & que cette aridité vient plus de ce qu'ils sont des biens communs, que de leur nature. Ces terres, foulées sans-cesse sous les pieds des chevaux & des bœufs, ne sont plus ouvertes aux opérations bienfaisantes de la Nature ; elles sont inaccessibles à celles de l'Art : l'herbe salutaire, froissée sans-cesse, s'amaigrit & meurt ; elle ne peut s'y reproduire ; les plus vivaces, les plus inutiles, dont la racine est plus robuste, plus profonde, envahissent seules ces terrains abandonnés. L'aridité disparaîtrait par la culture ; elle exterminerait ces plantes destructives ; on y ferait succéder les plus succulentes, les mieux adaptées aux besoins de la Communauté.

Quelques riches particuliers murmuraient d'abord , peut-être , mais la Communauté fleurirait ; & bientôt ils trouveraient eux-mêmes leur prospérité dans ce qui fut l'objet de leurs plaintes peu prévoyantes.

Je ne citerai pas des exemples , pour ne pas allonger cet article , déjà trop étendu pour votre *Journal* : mais je ne puis m'empêcher de dire que l'Angleterre , qui est le pays où l'on s'occupe le plus du bien du peuple , & de tout ce qui peut étendre les bienfaits de l'agriculture , qui est un de ceux où la propriété est la plus respectée , nous donne des leçons sur cet objet. On y a senti la nécessité & les avantages de ce partage des Communes , & peut-être il n'y existerait plus de ces pâturages communs , si les droits qu'il faut payer au Chancelier , pour obtenir le partage de ces biens , n'en détournaient encore plusieurs Communautés.

Que la Communauté de Ste. Croix prenne donc en considération le Mémoire qu'on lui a présenté , & que ses Membres , assemblés , jugent si ce qu'on y propose , est utile & sage. Le Prince , qui veut le bien du pauvre , comme celui du riche , sanctionnerait , en bon Pere , ce qui serait avantageux à ses sujets , à ses enfans.

J'ai l'honneur d'être , &c.

« ————— »

Ouchy , le 25 Avril 1788.

RÉPONSE à la Lettre d'un Voyageur , insérée dans le dernier N°.

Aucun Etranger , avant vous , Monsieur , n'avait prononcé que nous tirons peu d'utilité & d'agrément de notre Lac. Tous , au contraire , ont convenu que M. de *Voltaire* avait raison , dans tous les sens , lorsqu'il disait : *Mon Lac est le premier*. Répondez , Monsieur , à l'invitation de la jeunesse d'Ouchy , de la grande rive de Meillerie , de celle d'Evian , qui est prête à vous conduire , avec ses nacelles , (en vous donnant sa vie pour caution de la vôtre) dans quelle partie de notre petite Mer qu'il vous plaira d'être transporté ; elle vous offre le choix d'une grande chaloupe Hollandaise , d'une chaloupe Anglaise , d'une chaloupe Génoise , d'une chaloupe Prussienne , d'un paquebot Danois , d'une de nos barques de rades , & de quelques brigantins. Ce que vous n'avez pas observé , c'est que tous ces bâtimens sont à quille , & navigent par tous les vents maniables , soit à la voile , soit à la rame. Ce qui vous a échappé encore , c'est que nos barques ne sont pas plates , ainsi que vous avez cru l'appercevoir. Quant à la manière de naviger , nos bateliers vous diront qu'ils voguent , non-seulement par le calme , en côtoyant les bords avec leurs piquets ou *stires* , mais encore qu'ils navigent au milieu du Lac

de jour & de nuit ; & cela , par les divers vents , en le parcourant quelquefois , d'un bout à l'autre , dans l'espace de quatre heures , quoique leur barque , que souvent dans une demi-journée ils chargent & déchargent dans nos différens petits havres , porte jusqu'à cent quarante , ou cent cinquante chars pesant de marchandises , de vin , ou de pierres à bâtir. Quant aux accidents qui y arrivent , à proportion gardée , ils sont beaucoup plus rares que sur la Mer ; & vous vous trompez de beaucoup , en croyant qu'il périclite une barque chaque année.

Nos bateliers seraient humiliés , si vous aviez raison , en les taxant d'ignorance : mais ils ne peuvent l'être , puisqu'ils prouvent , tous les jours , qu'ils ont les connaissances nécessaires à leur état ; qu'ils aspirent sans cesse à en acquérir de nouvelles ; qu'ils s'occupent constamment des moyens de perfectionner leurs bâtimens ; que depuis 25 ans ils en ont changé entièrement la forme , & cela d'une manière à les mettre à l'abri des inconvéniens dont vous les supposez susceptibles.

J'ai l'honneur d'être , &c.

« ————— »

PHYSIQUE.

Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle & Physique de la Suisse, Rédigés par M. REYNIER, Membre de plusieurs Sociétés ; & par M. STRUVE, Professeur Honoraire de Chimie à l'Académie de Lausanne, & Membre de plusieurs Sociétés, 8° de 296 pages. A Lausanne, chez M. Muret, Libraire, à L. 1 .. 10 s. argent de Suisse.

On connaît le zèle & l'ardeur avec laquelle M. Reynier se livre à l'étude de la Botanique , & fait ses efforts , non sans quelques succès flatteurs , pour en reculer les bornes. L'on connaît la juste célébrité qu'a obtenue M. Struve ; en conséquence , l'on attend beaucoup , sans doute , des travaux de ces deux Naturalistes. Les Mémoires que nous annonçons , ne peuvent que répondre à cet espoir.

« L'établissement des Académies & Sociétés , disent ces Messieurs , a beaucoup contribué à la propagation des lumières ; l'usage d'écrire des Mémoires sur des objets particuliers , a suivi nécessairement leur érection , & l'on a senti l'utilité de cette espèce de travail. Tous les jours on se convainc davantage de la nécessité de ces recherches de détail ; de l'inutilité d'écrire un traité complet , à cause d'un fait nouveau qu'on découvre , & de la nécessité d'établir des espèces de dépôts . pour ces productions peu étendues. Les Mémoires des principales Académies & Sociétés , le Journal de Physique , celui d'Histoire Naturelle , celui de M. *Crell* , & autres , contiennent les découvertes qui se font chaque jour ,

& font d'une utilité indispensable pour celui qui veut étudier.

“ Quoique les Mémoires des Sociétés de Bâle, de Zurich & de Lausanne, forment des dépôts semblables pour la Suisse, il nous a paru qu'il manquait un ouvrage, écrit en Français, qui put renfermer non-seulement des Mémoires écrits primitivement dans cette langue, mais aussi la traduction de ce qui paraît dans la Suisse Allemande. Cet ouvrage doit former une suite de matériaux, sur un des pays les plus intéressans de l'Europe, & sera un canevas des plus utiles, pour celui qui entreprendra de donner une Histoire Physique de ce pays, lorsqu'il sera moins inconnu ”.

Les Auteurs, invitent les Savans Suisses & Etrangers, qui auraient des Mémoires analogues à leur plan, à les leur communiquer.

Nous ne pouvons qu'indiquer, & même que très-rapidement, les sujets qui sont traités dans ce volume. M. Reynier, qui s'y occupe du regne végétal, nous y donne un Discours sur l'étude de l'Histoire Naturelle, & principalement de la Botanique; l'Histoire des Pissenlits qui croissent en Suisse, d'une partie des Juncs qui s'y trouvent, & celle de la Renoncule aquatique. La description de deux especes de Treffles; celle de deux sortes de Tourrets.

(1) Des corrections & augmentations à faire à la première famille de l'Histoire des plantes de la Suisse, par M. le Baron de Haller; une Liste des plantes qui ont été découvertes en Suisse, depuis l'impression des Ouvrages de ce grand homme, &c.

M. Struve, chargé des objets relatifs au regne minéral, nous donne un Mémoire sur l'Adulaire, & ses caractères intérieurs; une Traduction de l'Analyse Chymique de l'Adulaire, ou du Feldspath transparent, publiée en Allemand, par M. Morell; une Description des caractères extérieurs de la pierre Muriatique, ou du Jade Suisse, par M. Hæpfer; des expériences Chymiques sur l'analyse de cette pierre, par le même; une Description de la Plombagine charbonneuse ou hexaèdre, découverte nouvellement en Suisse; une Analyse de l'eau minérale de Leentingen, près du lac de Thoun, par M. Morell; une Description du plomb Antimonial de la mine des Chenets, près de Servoz, dans la vallée de Chamoni, & divers autres articles intéressans.

La plupart des Mémoires ou morceaux que M. Struve a traduits, sont accompagnés de notes, qui

(1) Corrections & augmentations, &c. par M. de la Chenal, Professeur de Botanique & d'Anatomie, à l'Académie de Bâle, traduit du latin, du tome IX des *Acta Helvetica*, avec des notes, par M. Reynier.

démontreraient l'étendue de ses connaissances dans la Chymie & l'Histoire Naturelle, si l'on pouvait en douter, après les succès qu'il a obtenus, jusqu'à ce moment, dans ces parties intéressantes des sciences, qui concourent au bonheur de l'homme.

HISTOIRE NATURELLE.

* *EXTRAIT* d'une Lettre d'Angoulême, du 15 Avril 1788.

Le premier de ce mois, un loup monstrueux & féroce attaqua un enfant de quatorze ans..., le terrassa & le mangea. Le 8, cet animal féroce égorga un cheval, & le dévora en partie.

M. de Bellegarde le poursuivit longtems, l'atteignit, le tua, & le fit transporter dans la ville d'Angoulême.

La hauteur de cet animal était de 37 pouces; sa longueur d'environ cinq pieds; son poids de 151 livres. Les huit principales dents avaient trois pouces de long, & ses mâchoires étaient doubles. Sa couleur, un peu plus brune que d'ordinaire.

Quoiqu'il ne soit pas dans notre plan, de publier les Avis qui semblent être du ressort des *Feuilles* d'annonces, néanmoins, nous croyons qu'il est de notre devoir, d'insérer ceux qui intéressent l'humanité, & peuvent contribuer au bonheur de quelque individu de la Société. C'est par ces considérations, que nous avons donné accès à l'article suivant.

“ On prend le plus vif & le plus tendre intérêt, au sort d'un enfant de l'âge de quatorze ans, originaire de Marseille, nommé Jean Baptiste Bouvier.

Il a les cheveux courts, de grands yeux noirs, & l'accent de son pays.

Les personnes qui pourraient en donner des nouvelles, sont priées de les faire parvenir à M. J. LANTIERES, à Lausanne ”.

Payement des rentes à Paris, 6 dern. mois 1787. Lettre J.

M O R T S.

Jean Siméon Elie Rochat, fils mineur.

Jean François Rochat, de l'Abbaye dans la Vallée du Lac de Joux, âgé de 84 ans.

George Benjamin Corbaz, fils mineur.

Provide & Vertueux Jean Abraham Rodolph Gaulis, Baneret & Citoyen de Lausanne, âgé de 78 ans.

Un enfant venu mort au monde.

J. Dupont, veuve de J. D. Ringoud, de Lauf, âgée de 82 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

10 MAI 1788.

Le SOLEIL se leve à 4 heures 39 minutes , & se couche à 7 heures 22 minutes.

La LUNE se leve à 8 heures 13 minutes du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	T H E R M O M E T R E .				B A R O M E T R E .			
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.		7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	
1 Mai	+6. 2.	o +14. 3.	o +9. 2.	o	26. p. 10. lig. 10	26. p. 11. lig. o	26. p. 10. lig. o	
2 . . .	+7. 3.	o +15. 1.	o +9. 9.	o	26. 9.	3 26. 9.	o 26. 8.	1
3 . . .	+6. 1.	o +15. 2.	o +10. 7.	o	26. 9.	9 26. 9.	3 26. 7.	11
4 . . .	+5. 8.	o +15. 4.	o +10. o.	o	26. 9.	3 26. 9.	o 26. 8.	8
5 . . .	+6. 3.	o +15. 8.	o +10. 8.	o	26. 10.	3 26. 10.	3 26. 10.	2
6 . . .	+6. o.	o +16. 1.	o +9. o.	o	26. 10.	4 26. 9.	o 26. 6.	11
7 . . .	+6. 6.	o +16. 2.	o +10. 2.	o	26. 7.	10 26. 8.	11 26. 9.	10

LITTÉRATURE.

HISTOIRE Militaire de la Suisse, & celle des Suisses dans les différens services de l'Europe, composée & rédigée sur des ouvrages & piéces authentiques, par M. MAY de Romainmotier, avec cette épigraphe : *Helvetii bellica Gens, olim armis virisque, mox memoria nominis clara*, TACITE. Et se vend à Lausanne, chez J. P. Heubach & Compagnie, 8°. 8 vol. 1788.

Ce grand Ouvrage doit être recherché par tout bon patriote, qui veut connaître l'Histoire de son pays ; il le lira avec plaisir, avec fruit, parce qu'il renferme beaucoup de faits qu'on ne trouverait point ailleurs, & sur-tout en Français. Il suppose beaucoup de recherches & de travail ; un choix éclairé des sources dans lesquelles l'Auteur a puisé, & de plus, il prend soin de les indiquer ; ce qui est un nouveau mérite, & met à portée de le juger.

Les quatre premiers volumes renferment l'Histoire Militaire de la Suisse, depuis qu'elle fut connue sous le nom d'Helvétie, jusqu'en 1517. Il y fait connaître les Anciens Helvétiens, leur Gouvernement, ce qu'on fait de leurs mœurs & de leur Religion, leur Noblesse militaire, leurs Druides, leurs Bardes, leurs

associations militaires, & l'Histoire de leurs six excursions contre les Romains, dont ils reconnurent bientôt après l'empire. — Il peint leur situation sous les Empereurs Romains, sous les trois Royaumes de Bourgogne, sous l'Empire d'Allemagne, sous la maison de *Zähringen* ; c'était alors le regne de la Féodalité, de la superstition basse & cruelle, & des révolutions sanglantes, sans objets, & sans utilité pour les peuples : mais il touchait à l'aurore de la liberté que fit naître l'ambition avide d'*Albert I*, qu'assurèrent les batailles de Morgarthen, de Sempach, de Nœfels, &c. & que ne purent détruire les troubles civils, les guerres opiniâtres que se firent quelques Cantons, les richesses qu'y firent couler les guerres d'Italie, & celles contre le Duc de Bourgogne. C'était là le tems de la gloire des Suisses, mais non, peut-être, celui de leur bonheur.

C'est au milieu des combats, cependant, que la Ligue des Suisses, d'abord bornée aux trois petits Cantons, s'étendit, peu à peu, sur presque l'Helvétie entière. Un Canton se forma, parce qu'il fut subjugué par les autres, qui en firent un Etat libre. Un autre le devint, parce qu'il fut abandonné par ses Maîtres ; différentes causes s'unirent pour faire un corps robuste de cette Ligue d'Etats d'abord peu unis, & dont aujourd'hui les communs liens sont

assez lâches encore. Au milieu des détails de guerre & de négociations, l'Histoire nous offre quelques tableaux qui reposent. Tel est celui de *Nicolas de Flue*, ou de *Ripé*, qui, après s'être montré soldat intrépide, & toujours humain, se refusa aux honneurs dont on voulait le charger; vécut en Patriarche au milieu d'une famille de dix enfans, & les quitta, lorsqu'ils n'eurent plus besoin de lui, pour se retirer dans un hermitage, qu'il occupa pendant dix-sept ans, n'ayant pour lit que deux planches, pour oreiller qu'une pierre, pour couverture que la voûte de sa simple demeure. On pourrait lui reprocher un peu de forfanterie, comme à presque tous les Saints, s'il était vrai qu'il eut voulu faire croire qu'il vécut d'eau dans les dix dernières années de sa vie: mais cette idée s'établit chez ses concitoyens, sans peut-être qu'il y eut contribué; il avait d'autres titres à la gloire: pendant tout le tems qu'il vécut solitaire, il ne se servit du respect qu'il inspirait, que pour confirmer l'amour de la liberté, pour en arrêter les excès, pour donner des leçons de justice & de vertu, pour rétablir la paix dans les familles, dans le petit état dont il était membre, & dans les Cantons: On le vit paraître dans la Diète de Stanz, tête & pieds nus, vêtu d'une robe de bure, ceinte d'une chaîne de fer; & par un discours simple & vrai, pacifier les Cantons, en leur prescrivant, en quelque manière, des Loix.

On trouve dans cette partie, quelques Chapitres de discussion qui feront plaisir encore. L'auteur y réfute, par exemple, M. de *Voltaire*, qui, dans son Histoire générale, accuse quelques Officiers Suisses d'avoir flétri leur gloire par l'amour de l'argent, en livrant *Louis le Moine* aux Français; il en accuse même la nation entière, tandis que cette trahison ne fut que l'ouvrage d'un Urien, nommé *Thurmann*, qui devint par-là l'opprobre & l'exécration de ses compatriotes, des mains desquels les Français le sauverent, & qu'ils tenterent vainement de justifier dans sa patrie, où il ne parut que pour recevoir la mort: telle était la honte qu'y inspirait sa lâcheté, que ses parens demandèrent & obtinrent de changer de nom.

Les quatre autres volumes nous montrent les Suisses au service de France, de la Hollande, de l'Espagne, de l'Empire, des différens Etats de l'Italie; on y décrit les guerres où ils se trouverent, & les changemens successifs qu'y requèrent leurs armes & leurs uniformes. On y fait une courte histoire de tous leurs premiers Chefs, de leurs Généraux, de leurs Colonels; ces Histoires précises, particulières, sont précédées par une Introduction générale, qui sert à mieux faire connaître les talens des militaires, dont on y célèbre la mémoire. Cette partie sera surtout précieuse aux familles, dont les guerriers, qu'on y

peint, ont été les Chefs. Nous ne nous étendrons pas davantage sur cet ouvrage estimable; c'est assez de l'annoncer; il fera désormais une partie nécessaire de la bibliothèque du Suisse éclairé, & sur-tout des militaires.

BELLES-LETTRES.

DIALOGUE entre le Comte Sans-Pair & la Comtesse; Scene à ajouter à l'Homme singulier.

Quoi! Monsieur, avez-vous donc résolu d'être en tout singulier, & de bizarre humeur par excès de sagesse? — Vous avez beau dire, Madame la Comtesse; je ne saurais m'y résoudre: dîner à trois heures! cela crie vengeance. D'ailleurs, pour peu que nous restions à table, à peine en serons-nous dehors, que.... — qu'il faudra y rentrer, n'est-ce pas? — Sans doute; car, enfin, voilà ce qui est bien difficile à arranger! — Mais, dites-moi, Monsieur, croyez-vous qu'en mangeant notre rot, comme tous les honnêtes gens, à onze heures, ou minuit. — Ciel! souper à minuit! — Toujours dans l'exclamation! — Mais, Monsieur, il faut pourtant que, depuis le dîner, je trouve le tems de faire ma toilette; de recevoir ceux qui viennent m'y faire la cour; puis d'aller au spectacle, ou de faire des visites. A huit ou neuf heures, je vais dans le monde, ou j'en reçois chez moi. L'on joue; il est bientôt minuit. Suis-je chez moi! Marquise, voulez-vous rester avec nous? Et le petit Duc, nous fera-t-il cet honneur? Très-volontiers. — Vous êtes adorable!... Eh bien! voilà qui est arrangé. Nous faisons un petit souper fin, que la gaieté assaisonne, si du moins Monsieur daigne être de bonne humeur, & mettre sa singularité dans sa poche. Ou bien, je soupe en ville, & Monsieur chez ses connaissances, à moins qu'il ne préfère manger son poulet tout seul chez lui. Oh! je vois déjà que vous allez vous récrier. — J'aurais tort, en effet. — Sans doute, vous auriez tort; vous lez-vous rompre avec toute la terre; vivre comme un Hermite, comme un Iroquois, comme un hibou? — Un hibou! mais, Madame, vous savez, sans doute, que cet oiseau vit dans son trou pendant le jour, & ne sort que pendant la nuit, ainsi, — arrêtez; je vous comprends; la comparaison est galante: j'aurais cru qu'un Philosophe avait plus d'analogie avec l'oiseau solitaire, qu'une jolie femme; mais, laissons cela. — Et à quelle heure, Madame, prétendez-vous vous retirer. — A trois, quatre, ou cinq heures, suivant les gens avec qui l'on est, & la manière dont on s'amuse; c'est tout simple. — Effectivement, voilà une vie toute simple; où l'on fait de la nuit le jour. — Beau malheur! — Eh bien! moi, Madame, j'aime à suivre le soleil dans ses opéras.

tions; à me lever, à me coucher avec lui. — Le soleil! fi! le soleil est fait pour le peuple; je le hais à la mort; les femmes n'y sont pas supportables. — Mais, Madame: — mais, Monsieur; voulez-vous toujours vous écarter... — Eh! Madame; c'est vous autres gens du monde, qui vous écarterez des voies de la Nature. — Ah! voici du *Jean Jacques*. Monsieur, croyez-moi; suivez le torrent; suivez la mode, où vous vous couvrirez — de mépris? — Non pas de mépris, mais ce qui est pis; de ridicule. — Eh bien! Madame, je suivrai la mode: mais quand on m'aura montré qu'elle est raisonnable. — Voici qui est neuf; vous voulez qu'on vous donne des raisons de la mode. Savez-vous ce qui arriva l'autre jour au Marquis de *Rouffleur*? — Quoi donc? — M. de... M. de *Laval*... Non, je me trompe, c'était M. de *Narbonne*.... Eh! non, non, non, je disais bien; c'était M. de *Laval*.... Attendez, non; c'était un homme, là, grand, sec.... vous ne connaissez que cela.... Le nom n'y fait rien, bref: on lui demandait pourquoi il avait un long nez? — *Rouffleur* a de l'esprit comme un Démon. Après avoir rêvé quelques instans, il répondit très-finement: savez-vous ce qu'il répondit? — Il se fâcha, sans doute, contre un si impertinent questionneur? — Pas du tout. — Eh bien! — Parce que j'ai un grand nez, répondit-il. (Ce Dialogue nous a été communiqué par M. M.)

=====

IMPROMPTU.

A Mlle. **, en remerciement du présent d'une bourse faite de sa main, mais beaucoup trop grande pour l'usage de l'Auteur.

Pour quelque Financier
Cette bourse fut faite;
Qu'y mettrait un Poète?
Sa plume & son papier.

=====

AGRICULTURE.

(1)..... Je ferai part ici de mes observations sur le versement des bleds, dont il est question dans les Numéros précédens; car j'ai été autant laboureur que vigneron, & je suis très-disposé à communiquer ce que des observations exactes m'ont appris.

(1) Cet article est extrait d'une Lettre qui nous a été adressée, & dont nous avons supprimé ce qui le précède, non seulement par égard pour le public, qui n'aurait point approuvé que notre *Feuille* servit de voies pour manifester des mécontentemens personnels; par égard pour l'Auteur même, lequel, quoiqu'il puisse se tromper sur quelques points, ne nous en paraît pas moins respectable dans ses vœux, & dans ses intentions véritablement patriotiques, mais encore, parce que son étendue excédait, de beaucoup, les bornes de notre *Journal*. (Note des Rédacteurs.)

J'ai donc éprouvé que les bleds ne versent communément, non dans les *pentcs rapides* où ils se penchent & s'appuyent, mais sur les terrains bas & humides, ou lorsqu'ils sont semés trop épais, ou après des longues pluies, & des coups de vent orageux.

Tout ce qu'un laboureur peut faire pour prévenir cet inconvénient, c'est de dessécher son champ, de le rayer convenablement, de semer suivant l'état de la terre; moins sur un terrain bien cultivé & engraisé, & plus sur un terrain maigre & négligé: enfin, de labourer autant profond qu'il est possible dans une terre franche & susceptible d'amélioration, afin que les plantes bien enracinées soient fermes, vigoureuses, & plus en état de soutenir l'intempérie des saisons.

Je fais bien que ce moyen ne plaît pas au commun de nos laboureurs, & que la première récolte en souffre quelquefois: mais je réponds que les suivantes en feront d'autant meilleures, & que par ce moyen, j'ai prévenu, plusieurs fois, le versement de mes bleds. Je souhaite qu'on veuille en faire usage.

De la Côte, le 2 Mai 1788.

=====

EXTRAIT de l'année rurale. (1)

MAI. Ce mois est ordinairement le plus beau de l'année; les ruisseaux ne coulent que parmi les fleurs des prairies. Les moutons bondissent couverts les côtes chargés de verdure. Le rossignol se joint au concert des autres oiseaux; l'homme semble renaître avec toute la Nature; tout s'anime, se vivifie, & nous offre le tableau de la création. C'est alors qu'il faut donner le second labour à la vigne, éêter les arbres, labourer les jardins, sarcler les bleds, tondre les brebis, faire le beurre & le fromage; redoubler ses soins pour toutes les parties de l'agriculture: cueillonner les artichauts, en replanter de nouveaux; semer des laitues, en replanter; ramer les pois qui sont forts; replanter à trois rangs, dans chaque planche, vers la fin du mois, le céleri dans des planches creuses, comme on plante les asperges; palisser les nouveaux jets des arbres, placer le gros jet, lier les greffes, & ébourgeonner les prairies.

On peut encor semer, dans ce mois, des betteraves, de la scorfonnerie, des concombres en pleine terre, & sur-tout des cornichons, du chou-fleur dur & de celui d'Angleterre; des cardons de Tours & d'Espagne, des laitues pour pommer & des Romaines, quelques raves & radis, du pourpier en pleine terre, des haricots de toutes espèces, des divers pois, &c.

(1) Cet ouvrage, qui paraît toutes les années, est à l'usage des cultivateurs des environs de Paris.

=====

NÉCROLOGIE.

On sait que le 2 du mois de Mars dernier, le célèbre *Gessner* mourut à Zurich, sa patrie; que frappé d'un coup d'apoplexie, il ne parla presque plus dès ce funeste moment, & termina ses jours d'une manière aussi douce, aussi sereine, que celle dont il avait vécu.

Après avoir fait les délices de ses Lecteurs, de ses amis, de ses parens, de ses compatriotes; par l'aménité de ses mœurs, la fraîcheur, le charme & la douceur de ses poésies, cet Illustre Poète recevra bientôt un hommage de sa patrie, où, dans ce moment l'on s'occupe du projet de lui élever un monument dans la promenade qu'il fréquentait pendant la belle saison.

Il n'est personne qui ne connaisse ses ouvrages; le genre dans lequel il a excellé, est de tous ceux de la Poésie, celui qui plaît à un plus grand nombre de Lecteurs, parce que ce genre ne rappelle point à l'esprit les images terribles de la guerre & des combats; qu'il ne remue point les passions tristes par des objets de terreur; qu'il ne frappe point & ne fait point notre malignité naturelle, par une imitation étudiée du ridicule: mais qu'il appelle les hommes au bonheur d'une vie douce & tranquille, après laquelle ils soupirent vainement.

Nous donnons ici, à nos Lecteurs, la traduction littérale d'une Lettre, à l'occasion de sa mort, qui a été imprimée, & circule, dans ce moment, à Zurich, & celle d'un *Quatrain* qui a paru au moment où on le perdit, & dont l'Auteur est un jeune Ministre du St. Evangile.

MONSIEUR ET CHER AMI,

S**, le 6 Mars 1788.

"Quoi! *Gessner* est mort! — quelle perte! quelle mort! — Lui, le plus grand; l'unique Poète de l'Europe dans son genre; le créateur de tant d'images Divines! lui qui embellissait la Nature! — Sa harpe pend tristement; il ne nous chantera plus ses Hymnes Célestes! — O Zurich! quelle est ta perte! — Pleure belle Bergère! *Gessner* ne chantera plus tes graces, l'innocence de tes mœurs, & leur noble simplicité. — Porte ton deuil dans la sombre forêt; fais part de tes gémissemens aux rochers, & qu'Echo répète tes tons plaintifs à toute la contrée. — Nature! couvre-toi d'un voile funèbre! Pleure celui qui, aux yeux de l'observateur, peignait tes beautés, avec le pinceau le plus sublime, avec l'expression la plus ardente, & le langage le plus parfait. Bocage solitaire, source murmurante, riant contrée de verdure, que ses pas visitaient si souvent, prenez le deuil! Gardez le silence, Chantres ailés; il n'entend plus

vos mélodieux concerts. Toi seule, *Philomèle*, chante des *Elégies* d'une voix plaintive.... — O toi! humble violette, tu resteras cachée sous le gazon; & toi, papillon volage, tu mets en mouvement tes ailes pourprées, & tu voltiges de fleurs en fleurs; mais, hélas! tu ne seras plus remarquée; — car ton Observateur ne reviendra plus te voir. Nos élégans & nos petits-maitres passeront, en t'imitant, sans faire attention à toi, & sans s'imaginer que tu sois aussi beau qu'eux; ils oublieront que, comme eux, tu as été formé par un même Créateur.

La dépouille inanimée de *Gessner* repose doucement dans la tombe: — mais ses œuvres sublimes de Poésie & de Peinture, nous restent encore; son nom est immortel, & nos petits neveux, même les plus éloignés, ne le prononceront qu'avec vénération! — Son esprit est dans l'Elisée, avec les *Bodmer*, les *Soutzer*, les *Haller*, les *Haguedorn*, & même avec le *Grand Frédéric*. — Là, la Nature étant infiniment plus belle & plus parfaite, il voit devant lui les grands & rians tableaux que son imagination créa! —

Si je pouvais faire connaître mes souhaits à quelqu'un, qui eut la faculté de les exaucer, je lui dirais:

Un jeune homme, né dans la cabane solitaire d'un laboureur, qui sait apprécier *Gessner*, & d'après lui, sentir les beautés de la Nature, souhaite & supplie, qu'aucun mot des Manuscrits de notre grand Poète ne se perde: mais qu'on en fasse un don précieux au Public. Et que *M. Hirtzel*, ou celui qui s'en croira capable, nous fournisse l'Histoire de la vie de ce grand homme. Combien il se rendrait digne de notre reconnaissance!"

H. N***.

QUATRAIN.

Habitans des prairies, dites-moi à qui l'aimable Chantre de *Daphnis* remit-il sa douce flûte en mourant? — Que demandez-tu? Pleure avec nous; nous ne l'entendrons plus; *Apollon* l'a reprise à l'instant où il est mort.

P. M. J. SCHULTHESS.

Payement des rentes à Paris, 6 dern. mois 1787. Lettre J.

M O R T S.

Jean Kaifer, dit l'Empereur, de Ziegenheim, dans le pays de Hesse, habitant à Lausanne, âgé de 84 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

17 MAI 1788.

Le SOLEIL se leve à 4 heures 32 minutes , & se couche à 7 heures 29 minutes.

La LUNE se leve à 4 heures 33 minutes du matin.

Observations Météorologiques.									
Dates.	T H E R M O M E T R E.						B A R O M E T R E.		
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
8 Mai	+9. 0.	+16. 8.	+9. 5.	26. p. 9. lig. 3	26. p. 8. lig. 11	26. p. 9. lig. 3			
9 . . .	+9. 2.	+16. 9.	+9. 7.	26. 10.	26. 11.	26. 9.			
10 . . .	+8. 9.	+14. 0.	+9. 8.	26. 9.	26. 8.	26. 8.			
11 . . .	+8. 3.	+15. 8.	+10. 1.	26. 8.	26. 8.	26. 7.			
12 . . .	+8. 2.	+15. 8.	+10. 0.	26. 8.	26. 8.	26. 6.			
13 . . .	+5. 4.	+13. 2.	+5. 2.	26. 6.	26. 6.	26. 6.			
14 . . .	+3. 3.	+13. 0.	+5. 0.	26. 6.	26. 6.	26. 6.			

M É D E C I N E.

Traité des principales & des plus fréquentes maladies externes & internes, par M. J. FRÉDÉRIC DE HERRENSCHWAND, Docteur en Médecine, associé &c. avec cette épigraphe: Ex votis cordati esto medici ab incurabilis Civibus ac Genti tandemque posteris pro viribus prodesse. A Berne, chez François Seizer & Compagnie, Libraire, 1788. Et se trouve chez M. Heubach & Compagnie à Lausanne. Cette édition in-4°. est ornée du portrait de l'Auteur.

CET ouvrage est un de ces livres utiles, qui ouvrent une nouvelle carrière aux Médecins, qui sont guidés par l'amour de l'humanité & celui de leur art. L'Auteur en annonce le but dans sa Dédicace à LEURS EXCELLENCES de Berne. Il a voulu être utile au Peuple, former pour lui des Médecins ou des Chirurgiens Médecins. Les hommes instruits, sans être de l'Art, pourront y trouver aussi des directions qui les mettront à portée de faire le bien de leurs voisins plus ignorans qu'eux, & aussi éloignés qu'eux des secours de l'art. Il l'a envisagé comme un moyen d'expulser ces Empiriques vagabonds qui trompent leurs victimes & rendent incurables des maux qu'il eût été facile de guérir, par des remèdes mieux appropriés. Il met les Chirur-

giens, les Nobles de la campagne, les riches en général, qui ont fixé leur demeure loin des villes, en état de se former une petite pharmacie domestique, & d'en user avec sagesse & avec utilité.

Après que l'Auteur a décrit les différences des tempéramens, & de ceux qui sont mixtes, il parle des indispositions primitives auxquelles le tempérament dispose, du régime qui est convenable à chacun, des différentes fabriques des premières voies, des vices généraux des solides, de ceux de la masse du sang, de ceux de la masse des liquides, & de ceux de la lymphe; il décrit les symptômes généraux de la fièvre, les signes qui annoncent les crises, & donne des conseils pour les guérir. Il fixe ensuite ses regards sur d'autres maladies, telles que la rougeole, la petite vérole, & les fièvres malignes; sur les maladies chroniques, telles que les obstructions, les congestions catarrhales, les engorgemens, la jaunisse, les affections soporeuses, apoplectiques & paralytiques; il parle des poisons, des maladies de la peau, des plaies, des maladies qui affectent la tête, les yeux, le nez, la bouche, les oreilles, la poitrine, le cœur, l'estomac, les voies urinaires, & prescrit les remèdes les plus propres à chacune. Il termine son ouvrage par l'exposé des nombreux symptômes & accidens de la maladie vénérienne, & des

moyens les plus assurés pour les faire disparaître avec la cause du mal.

Le style de l'ouvrage est ce qu'il doit être, simple & clair. Quoique M. *Herrenschwand* ne s'adresse pas au peuple, son but étant d'éclairer, sur-tout, les Chirurgiens, Médecins de village, il a cru devoir prendre un ton convenable aux disciples qu'il se propose de guider. Il s'est permis un tableau systématique des causes générales des maladies, pour leur faire saisir plus facilement les principes : mais il n'est point au-dessus de leur portée. Tout annonce, dans ce Traité, l'homme qui a longtems étudié, longtems vu, observé & pratiqué. Nous croyons devoir le conseiller, non-seulement aux Médecins de la campagne, mais encore à tous les particuliers qui sont assez instruits pour connaître le sens & la force des expressions communes aux Médecins ordinaires; il leur sera utile, & les mettra en état de l'être.



V A R I É T É S.

TRENCK ET FRÉDÉRIC II. Dialogue.

Trenck. Est-ce vous, Sire? Est-ce l'ombre de *Frédéric*, que je salue? Ah! ne fuyez point l'ombre du pauvre *Trenck*, que vous persécutâtes 42 ans; que pendant plus de onze vous retintes chargé de fers dans les cachots; que vous privâtes de sa patrie, de ses biens, de ses emplois, sans l'entendre, sans le juger; & malgré tant d'outrages, voyez le fidèle *Trenck* à vos pieds.

Frédéric. Levez-vous, *Trenck*; causons ensemble; mais ne m'appellez plus Sire; ne vous mettez plus à mes genoux. Ces marques de respect étoient bonnes sur la terre; ici, Sujets & Rois sont sur la même ligne. Vous êtes *Trenck*, moi *Frédéric*.

Trenck. Eh bien! *Frédéric*, êtes-vous enfin revenu de vos préjugés contre moi? Croyez-vous que j'aie voulu vous trahir par une correspondance criminelle, & attenter à vos jours?

Frédéric. Je ne veux point vous juger sur les rapports de vos ennemis: mais sur votre histoire écrite par vous-même, & d'après laquelle la postérité prononcera.

Trenck. La postérité révoque souvent les jugemens des têtes couronnées, & la plume des Ecrivains, plus puissante que le sceptre des loix, maîtrise les races futures.

Frédéric. Ai-je eu tort de vous suspecter, *Trenck*? Vous qui aviez dans l'armée ennemie un parent d'une fortune immense, & dont vous étiez l'héritier; à qui, en pleine guerre, vous aviez demandé des chevaux; qui vous avait renvoyé les vôtres pris par ses Pandoures, & avec qui, malgré les plus rigou-

reuses défenses, vous entreteniez une correspondance au plus fort de la guerre.

Trenck. Ah! malgré les apparences, vous n'êtes jamais de sujet plus fidèle, & plus injustement puni que *Trenck*.

Frédéric. Mais si vous aviez été prudent, vous m'auriez présenté vous-même la lettre que votre parent vous écrivait, en vous renvoyant vos chevaux. Vous auriez mieux fait, si vous aviez répondu au Pandoure: *Tant que nos Souverains sont en guerre, je ne puis rien accepter de vous. C'est les armes à la main, que je dois reprendre ce qui m'a été enlevé par les armes.*

Trenck. Je fus imprudent: mais vous, fûtes-vous juste en m'emprisonnant, dans la citadelle de Glatz, sur des soupçons vagues, & sans me faire juger par un Conseil de guerre?

Frédéric. Je ne vous condamnai qu'à une détention d'un an, au lieu qu'un Conseil de guerre vous aurait puni bien plus sévèrement.

Trenck. Quoi! vous voulez faire passer pour un acte de clémence un coup d'autorité digne de *Thamas Kouli-Kan*, plutôt que du *Grand Frédéric*? Du moins, un Conseil de guerre ne m'aurait-il pas jugé sans m'entendre.

Frédéric. Comment vous comportâtes-vous pendant votre détention? Vous m'écrivîtes une lettre hautaine, au lieu de me demander grâce.

Trenck. Coupable, j'aurais demandé grâce. Innocent, j'implorai votre justice. Me l'auriez-vous refusée, *Frédéric*, si je l'avais demandée à la tête de 20000 hommes? Mais dans le Dictionnaire des Grands, faible & opprimé sont synonymes.

Frédéric. Vous faites de vains efforts pour fuir un coup désespéré; puis vous debauchez inutilement la garde; vous vous sauvez enfin, & vous vous étonnez, que sur le bruit répandu que vous vouliez attenter à mes jours, je vous aie fait arrêter.

Trenck. De quel droit arrêtiez-vous à Dantzic un Officier Autrichien, si ce n'est du droit qui vous rendit maître de la Silésie? Quel fut mon crime en m'évadant? N'est-ce pas le droit naturel de tout captif? Celui, sur-tout, de la victime d'un Despote. Je fus imprudent, vous injuste, & c'est vous qui me faites des reproches! Ah! si j'ai eu des torts, vous me les avez fait cruellement expier; avez-vous expié les vôtres?

Frédéric. Bon cœur & mauvaise tête, *Trenck*; voilà, en deux mots, votre portrait.

Trenck. Retournez la médaille: Bonne tête & mauvais cœur, voilà le vôtre, *Frédéric*. Excusez ma franchise; nous ne sommes plus à Potzdam, & vous n'avez point ici de flatteurs à gages, pour vous appeler le *Salomon du Nord*.

Avouez, *Frédéric*, que dans ma détention à Mag-

debourg, vous avez poussé la cruauté jusqu'à un excès de raffinement, qui aurait étonné *Busiris*?

Frédéric. Je ne suis pas à m'en repentir : mais aussi, pourquoi les Rois sont-ils si bien servis, quand ils font le mal, & si mal, quand ils font le bien ?

Trenck. Pourquoi leur fait-on mieux la cour en servant leurs passions, que leur justice ?

Frédéric. *Trenck* ! Vous me jugez trop sévèrement. *Trenck.* Eh ! n'est-ce pas vous qui m'avez fait souffrir pendant onze mois, toutes les horreurs de la faim ; qui m'avez chargé de 60 livres de chaînes ; qui m'avez mis les fers aux pieds, aux mains, autour du corps ; qui entourâtes mon cou d'un carcan ; qui ordonnâtes que la nuit, on me réveillât chaque quart-d'heure ; qui me plaçâtes dans un cachot tout dégoutant d'humidité, avec ma tombe sous mes pieds, décorée d'une tête de mort, & de mon nom ?

Frédéric. Ah ! *Trenck* ; ce sont là des atrocités de subalternes. Les Rois sont bien malheureux d'être responsables & du mal qu'ils font, & de celui qu'ils laissent faire.

Trenck. Aussi le pauvre *Trenck*, sans reproche au fond de son cachot, n'aurait-il pas changé son sort contre celui de *Frédéric*, bourrelé sur le trône. Mais quel est ce groupe d'ombres qui sortent de ce bocage, & vous poursuivent avec acharnement !

Frédéric. Ce sont les ombres des malheureux renfermés par des coups d'autorité à Spandau ; je fuis, pour me dérober à leurs justes reproches.



HISTOIRE NATURELLE.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Vernens, le 7 Mai 1788.

MESSIEURS,

J'ouvre les *Mémoires pour servir à l'Histoire Physique & Naturelle de la Suisse*, page 183, & j'y lis : "Nous vîmes, avec plaisir, dans ces débris, les différentes espèces de pierres dont les Diablerets sont composés. Si la veine de Charbon de terre, que M. le Comte de Razoumowsky a cru apercevoir, existait, nous en aurions trouvé des traces : mais c'était uniquement un banc de Schiste noir, friable". — A ce ton affirmatif, à ce démenti formel, ne dirait-on pas que M. *Reynier*, qui ne s'occupe de Minéralogie que depuis peu, a vu mieux que moi, & que j'aurais, en effet, pris du Schiste pour du Charbon de terre. Séduit moi-même par une assertion aussi tranchante, j'ouvre mon ouvrage à la page citée, *Voyages dans le Gouvernement d'Aigle & le Vallais*, page 27, & alors, mon étonnement se tourne d'un autre côté. Je lis d'abord en marginale : *Effet produit par le Schiste sur les eaux* ; & dans le texte : "C'est à ce Schiste bitumi-

neux, & à des couches de Charbon de terre, à travers desquelles elles passent, que sont dues la noirceur & l'amertume des eaux d'un ruisseau, que l'on rencontre plus haut & qui se joint à l'Avançon, qui coule au pied des Diablerets, &c." — Ainsi, non-seulement je n'ai pas confondu, & n'ai pu confondre le Schiste avec le Charbon de terre ; je n'ai même rapporté aucune observation particulière relative à ce minéral dans cette page ; on n'y trouve pas une seule ligne où il soit fait mention expresse d'une veine de Charbon de terre : mais si M. *Reynier*, plus exact & plus équitable, avait voulu citer une observation affirmée positivement, & servant de fondement à l'assertion de la page 27 de mes *Voyages dans le Gouvernement d'Aigle & le Vallais*, il aurait dû renvoyer à la page suivante, où il aurait vu que j'affirme, en effet, qu'on a trouvé depuis peu, aux bords de l'Avançon, (sur le Mont Anzeinde) des indices d'un Charbon de terre Schisteux & friable, qui communément sert de toit aux veines de houille, ou en forme la partie la plus voisine du toit ; ce qui est bien connu de tout Minéralogiste ; & ne paraît pas l'avoir été de M. *Reynier*, qui l'a pris pour du Schiste. Il aurait dû renvoyer à la page 55, où j'affirme, en effet, qu'il regne aux environs du sommet des Diablerets, aux trois quarts à peu près de sa hauteur, une couche plus ou moins épaisse de Charbon de pierre, &c. Il aurait dû consulter les gens du pays, qui lui auraient dit qu'on a fait des tentatives sur cette couche, qui n'ont été infructueuses, qu'à cause de son inaccessibilité ; il aurait dû s'en rapporter à une autorité plus respectable encore que la mienne, celle de M. *Bertrand*, (*Recueil de Traités d'Hist. Nat.* pag. 445.) qui, dans le tems où il écrivait, n'a pu parler que du Charbon minéral, dont il vient d'être question.

J'ouvre de nouveau le Journal de M. *Reynier*, & je lis, *loco cit*, &c. — "Nous y vîmes aussi quelques blocs d'une pierre semblable à celle qui forme le sommet de Chamofaire, que M. de Razoumowsky a nommé Porphyre, quoiqu'elle soit composée de fragmens de Quartz, &c. — & réunis par un ciment marneux".

Je crains encore d'avoir pris un Grès pour un Porphyre : mais je rapproche ce passage de celui cité dans mon ouvrage. *Voyages Min. dans le Gouvernement d'Aigle & le Vallais*, page 57, & je lis au sujet de la pierre en question : "C'est une roche granituse assez dure, dans plusieurs endroits, pour donner des étincelles, étant frappée avec un instrument d'acier ; en un mot, c'est une sorte de Porphyre composé de petits grains de Quartz, de Feldspath, & de Spath Calcaire, blanc, noir, ou sans couleur, & quelquefois tellement rapprochés, qu'ils donnent, à toute la masse, l'air d'un

» vrai Granit à petits grains, mais qui, moins ferrés
 » ailleurs, laissent appercevoir le gluten qui les lie,
 » & qui est une espèce de *Pétrosilex* brun, dur, &
 » demi transparent dans plusieurs endroits, &c. &c.”
 Remarquez, Messieurs, que par-tout où je prens le
 ton du doute, M. *Reynier*, qui ne doute jamais, me
 fait parler affirmativement. Je n'en dirai pas davan-
 tage; je n'eusse même pas relevé les assertions ha-
 fardées de ce jeune Naturaliste, si je n'avais cru de-
 voir lui faire sentir, qu'à son âge on doit être cir-
 conspect, & ne combattre un Auteur, qu'après l'a-
 voir bien lu.—Déformais, M. *Reynier* peut me cri-
 tiquer tant qu'il voudra: si ses critiques ne sont ni
 mieux fondées, ni plus honnêtes, je n'y répondrai
 plus.

• J'ai l'honneur d'être, &c.

G. DE RAZOUMOWSKY.

(Note des Rédacteurs.) Nous aurions désiré que
 M. *Reynier* n'eût pas été absent, parce qu'il eût,
 peut-être, donné à M. le Comte de *Razoumowsky*,
 des explications qui l'auraient satisfait.

BELLES-LETTRES.

ÉPITRE *Élégiaque* à *Mad. de L. G. qui m'avait*
dit n'aimer plus que les Élégies.

Aux chef d'œuvres rians qu'enfante le Génie;
 Pourquoi préférez-vous la dolente *Élégie*?
 Pourquoi? dans l'âge heureux, des ris & des plaisirs,
 Marquer tous vos instants par des pleurs, des soupirs?
 Pouvez-vous oublier pour suivre une chimère,
 Le bonheur d'être vous, le plaisir d'être mère?
 De pure volupté, que d'objets réunis!
 Croyez-moi, laissez-là ces pleureurs érudits.
 Les plaintes d'un amant à sa douleur en proie,
 N'ont jamais dans un cœur, fait renaitre la joie.
 Sur la perte d'un chien, sur la mort d'un agneau,
 Laissez, laissez gémir le maître du troupeau....
 Pour un cœur ulcéré, la douleur a des charmes.
 —Je l'éprouvai souvent, mais — avare de larmes,
 Sachez les ménager; dans les plus grands malheurs,
 Souvent nous n'avons point d'autres consolateurs.
 En doutez-vous encor malheureuse *Sophie*?
 Quand vous versiez des pleurs, trouviez-vous une amie,
 Qui pour les essuyer, vous présentât la main,
 Ou pour les recueillir, qui vous ouvrit son sein?
 Mais que fais-je! à son gré, je laisse errer ma plume!
 Je distille, à grands flots, le fiel & l'amertume,
 Et j'ajoute à vos maux, loin de les alléger,
 Tandis que je voudrais pouvoir les partager!

Je condamne vos pleurs, & vous en fais répandre!
 Pardonnez.... malheureux.... ne sensible.... ne tendre...
 Pardon, cent fois pardon! mais il m'a semblé doux,
 Ne pouvant soupirer, de pleurer avec vous.

CHARADE.

* Un adjectif fait mon premier,
 De mon second, craignez l'usage,
 En l'unissant à mon entier,
 Vous allongez votre voyage.

ÉCONOMIE.

MANIÈRE de faire des Elèves avec très-peu ou
presque point de lait.

Un Fermier dans une des plus belles provinces
 d'Angleterre, emploie, depuis plusieurs années, avec
 succès, la méthode suivante pour faire des *élèves*.

Il sépare les veaux de leurs mères, huit ou dix
 jours après leur naissance; alors il se contente de
 leur donner, pendant dix ou douze jours, du lait
 écrémé, dans lequel il met des turneps, ou gros
 navets, coupés en petits morceaux; les veaux ne
 sont pas long-temps à s'accoutumer à manger les
 morceaux des navets, & lorsqu'ils sont faits à cette
 nourriture, il les met dans un champ de navets, où
 ils restent nuit & jour, & mangent les navets en
 terre; il a seulement l'attention de leur donner,
 matin & soir, une petite botte d'orge coupée en vert,
 & de placer cette petite provision toujours dans le
 même endroit, sous une haie, à l'abri du vent. Ce
 Fermier met ainsi dans les champs ses veaux, soit en
 Décembre, soit en Janvier, ou tout autre mois, sui-
 vant le temps où ils naissent. Cette méthode est sui-
 vie par un autre Fermier qui a cependant le soin d'ap-
 porter à ses veaux, soit de l'orge, soit de la paille
 écrasée, & de la mettre dans un ratelier, dans le
 champ. Depuis que la Société d'Agriculture de Bath
 a publié cette méthode, plusieurs cultivateurs l'ont
 suivie, & s'en sont très-bien trouvés. C'est la meil-
 leure réponse qu'on pourrait faire aux personnes qui
 trouveraient ce procédé mauvais, sans l'avoir essayé.

Paiement des rentes à Paris, 6 dern. mois 1787. Lettre J.

MORTS.

Sophie Marie Amaron, de Laufagne, fille mineure.
Anne Marie François Séchaud, de Sully, fille mineure.
 Une fille morte quinze jours après sa naissance.
 Deux filles mortes en naissant.

JOURNAL DE LAUSANNE.

24 M A I 1788.

Le SOLEIL se leve à 4 heures 24 minutes , & se couche à 7 heures 37 minutes.
La LUNE se leve à 11 heures 3 minutes du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	T H E R M O M E T R E .				B A R O M E T R E .			
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.		7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	
15 Mai	+0. 9.	o +12. 1.	o + 5. 2.	o	26. p. 6. lig. 9	26. p. 6. lig. 3	26. p. 6. lig. 8	
16 . . .	+4. 1.	o + 4. 9.	o + 4. 0.	o	26. 6.	o 26. 5.	11 26. 5.	10
17 . . .	+3. 3.	o + 9. 6.	o + 4. 9.	o	26. 6.	o 26. 6.	8 26. 6.	7
18 . . .	+4. 3.	o + 8. 9.	o + 5. 8.	o	26. 7.	3 26. 8.	o 26. 8.	1
19 . . .	+5. 2.	o + 7. 8.	o + 5. 6.	o	26. 6.	3 26. 5.	10 26. 5.	0
20 . . .	+4. 9.	o + 8. 9.	o + 6. 0.	o	26. 6.	1 26. 6.	6 26. 6.	7
21 . . .	+5. 0.	o +13. 8.	o + 9. 0.	o	26. 6.	8 26. 7.	7 26. 7.	11

BELLES-LETTRES.

EX TR A I T .

LETTRES d'Hortense de Valsin, à Eugénie de St. Firmin, en 2 vol. A Lausanne, chez Mourer, Libraire.

Hortense voit, par hasard au spectacle, le Chevalier de Sévinge, qui a quitté la France pour éviter les suites d'une affaire d'honneur, & a pris le nom de Sévinge au lieu de celui de Versannes. Il est aimable, cherche à lui plaire, & réussit. M. de Valsin, pere d'Hortense, vieux Français, à qui une injustice a fait quitter sa patrie, a voué une haine invincible à tous ses compatriotes. Le Chevalier n'en est point excepté; il emmene sa fille à la campagne chez une tante, pour l'éloigner du Chevalier; mais celui-ci trouve moyen de s'introduire chez elle à Valforand, & de captiver son affection, malgré les préjugés que la vieille Dame a également contre les étrangers. Sévinge, qui s'annonce d'abord au lecteur comme ayant séduit une jeune Française, écrit à Melcourt son ami, & lui fait part de la passion que lui a inspiré Mlle. de Valsin; il ne croit pas être inconstant à Cécile de Surville, puisqu'il ne l'a jamais aimée, & que d'ailleurs la différence de leur Religion, &

l'opposition d'un oncle, dont il attend toute sa fortune, mettent un obstacle insurmontable à leur union. Le Chevalier craint de ne pouvoir engager M. de Valsin à lui accorder la main de sa fille: il veut cependant exciter sa reconnaissance en engageant le Parlement de Bordeaux, par le moyen de son ami, à revoir son procès, le tems ayant manifesté l'injustice notoire de son jugement. La tante de Valforand, enchantée du Chevalier, & de ce projet qu'il lui a communiqué, parle en sa faveur à M. de Valsin, qui s'irrite de ses éloges; traite le projet d'extravagant, & ramene sa fille en ville. M. de Melcourt, l'ami du Chevalier, lui répond que Cécile est devenue mere; que l'enfant est mort en naissant. & qu'elle s'est jetée dans un Couvent, résolue à y faire ses vœux. Il ajoute que M. de Valsin peut revenir d'une sentence évidemment injuste. Sévinge, ne pouvant voir Hortense chez elle, l'engage à lui accorder un rendez-vous chez une amie, pour lui apprendre cette importante nouvelle. Son pere en est informé par la Marquise d'Argennes, Française, parente éloignée de Cécile de Surville, qui a des prétentions sur Sévinge, & qui, par rivalité, a voué une haine éternelle à Hortense.

M. de Valsin, instruit du rendez-vous, surprend sa fille, se livre à toute sa fureur; outrage le Cheva-

lier; veut se battre avec lui. *Hortense*, effrayée, retient son amant, & l'engage à s'éloigner.

Cependant, l'oncle de M. de *Séville* écrit à M. de *Valsin*, lui demande la main de sa fille pour son neveu, le Marquis de *Verfannes*, qui est à L... sous le nom de *Séville*.

Ce premier nom est celui d'un ancien, intime, & unique ami de M. de *Valsin*, dont il ne cesse de pleurer la perte; il voit dans l'amant de sa fille, le fils de cet ami. Sa joie est extrême. Aussi passionné dans son amitié que dans sa haine, il accorde tout de suite son consentement à ce mariage; il doit se célébrer à la campagne, à Valforand. On est déjà à l'Eglise, lorsque la cérémonie est troublée par une femme qui s'élance, du milieu de la foule, un enfant dans les bras, au-devant de la chaire, & se jetant aux pieds de l'époux, réclame des droits antérieurs & sacrés. Cette femme n'est autre que *Cécile de Surville* accompagnée d'un frère, décidé à réparer ou à venger le plus sanglant des outrages.

Hortense s'évanouit; on l'emporte mourante. *Verfannes* veut protester de son innocence sur les bruits que la famille de *Surville* a fait courir de la mort de l'enfant, & de la profession de la mère; il n'est point écouté. Il se bat une seconde fois avec le frère de *Cécile*, qui tombe sous ses coups, mais lui-même est violemment blessé. Le mal d'*Hortense* empire; deux émotions des plus vives l'augmentent, & la dernière, en lui persuadant la mort de son époux, hâte la sienne.

Lorsque *Verfannes* l'apprend, le délire le plus violent s'empare de son ame; & ne pouvant se résoudre à épouser *Cécile*, il lui remet tous ses biens pour son fils, & va s'enfêler à la Trappe.

Ce Roman est, en général, écrit d'un style naturel & coulant, quoiqu'on y remarque quelques incorrections, quelques fautes contre la Langue, & des tours de phrases étrangers & assez communs aux Auteurs qui écrivent hors de Paris. L'intrigue en est bien soutenue, quoiqu'affaiblie dans le premier volume, par des détails, peut-être, trop longs, & qui ne paraissent pas assez intéressants.

On en est dédommagé par le second volume; l'on est entraîné par l'intérêt le plus vif vers le dénouement. Bien différent de plusieurs Romans nouveaux, dont le début pique vivement la curiosité du lecteur, qui se sent refroidi à mesure qu'il avance vers la fin; la marche de celui-ci, trop arrêtée & trop uniforme dans le commencement, devient rapide vers la fin, & de plus en plus intéressante.

Les incidens, quoique très-multipliés dans le second volume, naissent tous du fond du sujet; & bien loin d'offrir des improbabilités, ils dérivent naturellement du caractère vif & passionné des Acteurs principaux.

Le Marquis de *Verfannes* est cruellement puni de sa légèreté, dans son intrigue avec *Cécile*; celle-ci de sa faiblesse; *Hortense*, de sa défobéissance à son père, qui l'est, à son tour, de ses emportemens, qui ont au moins accéléré la fin (de sa fille). La Marquise d'*Argennes* trouve le châtimement de sa méchanceté dans le mépris public.

Chaque personnage est ainsi la victime de ses propres passions, & le but moral est rempli.

(Note des Rédacteurs.) Cette notice nous a été communiquée.



IPHISE à MÉLIDOR, ou les fureurs de l'Amour.

Des plus tristes regrets, auteur le plus aimable,
Amant le plus perfide, & le plus adoré;
Ne crains point, à mes yeux, de paraître coupable;
Déjà depuis longtems mon cœur t'a pardonné.
Souviens-toi qu'il te dût sa première existence;
Qu'il te dût le flambeau d'un premier sentiment.
Tu l'animas: sans toi, la triste indifférence,
Monstre informe, engendré de l'être & du néant,
Etendait sur ce cœur son bandeau léthargique,
Et le livrait vivant aux horreurs de la mort.
Par quel charme inconnu, par quel pouvoir magique,
Un seul de tes regards fit-il changer mon sort?
Dans tes yeux créateurs, ne dois-je donc plus lire?
Quoi! je suis innocente, & tu veux me punir?
Je t'adore, & tu crains de me l'entendre dire!
Je veux te pardonner, & tu prétends me fuir!
Non, non, reviens, accours, vole vers ton amante;
Reviens; retrace-lui ces momens précieux,
Où ta seule présence, à son ame contente,
Offrait plus de bonheur que n'en voilent les cieux.
Mélidor inconstant!... tout au plus infidèle,
Il n'ose me répondre; il n'entend point ma voix!
Rivale du moment vous êtes la plus belle:
Mais c'est à la plus tendre à lui dicter des loix.
Reviens, cher Mélidor, ah! qu'Iphe est heureuse!
Moins faible, tu cessais d'être au rang des mortels;
Tu devenais un Dieu; ma main respectueuse,
Au lieu de t'embrasser, t'érigait des autels.
De l'Univers entier tu recevais l'hommage,
Ainsi que moi chacun aurait pu t'adorer,
Et sur cet Univers, par un divin partage,
Tes soins & ta tendresse.... Ah! que j'aime à songer
Que moi seule, à ton cœur, je dois être plus chère,
Que tout ce qui respire. Un bienfait en commun,
Cesse d'être un bienfait; c'est un don ordinaire,
Et quand le cœur se donne, il doit se donner un.
Mélidor ne vient point!... n'est-il donc plus son maître?
Soupçons des plus grands maux secrets avant-cou-
reurs,

Vous m'instruisez ; par vous je commence à connaître ,
 Qu'ainsi que ses transports, l'Amour a ses fureurs.
 Qu'entends-je ? quelle est donc cette voix qui me crie :
 " Ouvrez les yeux, Iphise, & connais Melidor ;
 „ Melidor est parjure, & ta flamme est trahie ”.
 Tremble, ingrat ; tremble, montre ; Iphise t'aime
 encor.

Tu serais trop heureux si par l'indifférence,
 Je cherchais à punir ta lâche trahison.
 Je remets à l'Amour le soin de ma vengeance.
 Cet Amour outrage, te prépare un poison,
 Bien mordant :.... lent sur-tout, par un adroit men-
 songe,

Il trompera les sens qui te serviraient bien ;
 Ce poison qui déchire, & qui mine, & qui ronge,
 Tu le regarderas comme un premier soutien.

.

Pour nous venger, Amour, n'est-il donc qu'un sup-
 plice ?

Légers sont les tourmens, qui ne touchent qu'au corps,
 Sur son cœur, apostat, exerce ta justice,
 Donne-lui des regrets, donne-lui des remords....
 Ah ! Laisse-moi choisir ta flèche la plus sûre ;
 Que ta main la dirige, & lui perce le cœur.
 J'assouvirai ma rage en voyant la blessure....
 Fais qu'il brûle pour moi de la plus vive ardeur.
 Si jamais, à mes pieds, je le revoyais tendre !
 Que j'aurais de plaisir à feindre du retour !
 Les maux qu'il m'a causés, je voudrais les lui rendre ;
 Je voudrais qu'il me crût inconstante à mon tour.
 Qu'ai-je dit ? Si jamais l'Amour me le ramène....
 Je voudrais le revoir un instant.... & mourir.
 S'il était un parjure, & d'amour & de peine,
 S'il était innocent d'amour & de plaisir.

AGRICULTURE.

L'homme se plaint sans-cesse, parce qu'il est accou-
 tumé à se plaindre. La sécheresse qu'on a éprouvée
 dernièrement, a été envisagée comme une calamité,
 & l'on a eu raison, à quelques égards. Mais n'aurait-il
 pas mieux valu en tirer parti, que de se répandre
 en gémissemens inutiles ? Puisque les maux qui nous
 viennent de la Nature ont souvent ceci de particu-
 lier, c'est que s'ils nous font du mal dans un sens,
 ils nous font avantageux dans un autre.

Cette sécheresse, par exemple, a nuit aux prés,
 aux grains, & en général, à l'accroissement des plan-
 tes : mais les personnes qui avaient cultivé leurs ter-
 res par des tems humides, ont pu profiter de ce
 soleil desséchant, pour réparer, par de nouveaux

labours, le mal que la nécessité ou l'imprudence leur
 avait fait commettre. Les Agronomes éclairés se sont
 empressés de labourer leurs terres, qui ne pouvaient
 être, en aucun tems, mieux divisées, & ils n'ont pas
 regrettés la peine que ce travail a causé ; ils n'ont
 point attendu que la terre fut douce, parce que si
 elle est trop douce au labour, c'est-à-dire trop hu-
 mide, elle devient revêche à l'accroissement de la
 plante qu'on lui confie.

Les vigneron se sont plaints de la difficulté qu'ils
 avaient à travailler la terre : mais nous leur répon-
 dons ce que disait un agronome éclairé à un pos-
 seur de vignobles qui lui faisait cette plainte : —
C'est votre faute. — Ma faute ! — Sans doute ; vous
deviez labourer en Automne, & maintenant votre
terre se serait réduite en poussière sous les coups de
la houe. Il est vrai, répondit le possesseur de vignes ;
 rien ne prouve mieux, combien nous sommes en-
 core reculés dans une culture lucrative qui occupe
 la plupart des habitans de ce pays.

Les labours, en tems de sécheresse, ont encore
 l'avantage de détruire les mauvaises plantes qu'on
 arrache de la terre, & qui lui servent alors d'en-
 grais ; & de plus, ils font périr les larves du han-
 neton.

Rappelons ici, aux agriculteurs, cette vérité
 qu'ils ne devraient jamais perdre de vue : *C'est qu'il*
n'est aucun état du ciel, aucune frison, aucune
sorte de terre, dont le cultivateur industrieux ne
puisse & ne sache tirer parti.

VARIÉTÉS.

* *Manière de préparer l'infusion du Café, con-*
seillée par M. le Docteur Gentil, dans une Dis-
sertation publiée à Paris.

Le goût agréable & la salubrité de la boisson du
 café, dépendent essentiellement, dit M. Gentil, du
 degré précis de torréfaction qu'il doit avoir reçu avant
 que de l'exposer à l'infusion. Or, aussi-tôt que les
 semences auront pris une couleur cannellée, on ne
 doit point pousser cette action du feu, & on doit
 être assuré qu'elles sont assez torréfiées. Pour rendre
 l'infusion plus parfaite, il faut faire passer une se-
 conde fois, par le moulin, le café déjà moulu, &
 le réduire ainsi en une poudre très-fine. L'Auteur
 propose aussi de préparer le café dans une espece
 de chocolatiere, c'est-à-dire, dans un vaisseau dont
 le couvercle soit percé à son centre, de manière à
 pouvoir y introduire le bâton d'un mouffoir, pour
 agiter, de tems en tems, le résidu du café, pendant
 qu'on le fait infuser. Les justes proportions doivent
 être de deux onces & demie de café en poudre pour
 une pinte d'eau. (La pinte de Paris est de 32 on.

tes). On jettera cette poudre dans l'eau bien bouillante; on retirera aussitôt du feu la cafetière, & on la laissera pendant environ deux heures sur les cendres chaudes, exactement fermée par son couvercle, ayant soin d'agiter, de quart d'heure en quart d'heure, le mouffoir, pour rendre la solution plus complète. On peut ensuite la filtrer.

Fatigué des sociétés de la ville, je résolus d'errer au hasard, pendant quelques jours, dans la campagne. Je partis au soleil levant, & franchissant des monts, des forêts, je me trouvai au soir dans un grand village où je passai la nuit, satisfait de ma journée; mais sans avoir rencontré aucun de ces objets qui se gravent dans la mémoire, & qu'on aime à se retracer.

Je repris ma route incertaine le lendemain; & suivant la direction d'une longue colline bornée de bois, j'entrai dans une vaste prairie qui s'élevait en amphithéâtre, elle était couronnée par une maison simple; mais de cette simplicité qui annonce l'aisance & le goût: autour d'elle étaient répandus avec élégance des bouquets de bois, au sommet de l'un desquels je pus distinguer une espèce de dôme.

Je m'approchai, j'entrai dans un sentier ombragé & frais, qui me conduisit vers une espèce de petit temple; ceint d'un peristyle de gazon dont les arbres entourés de lierre formaient la voûte & les colonnes: leurs branches retombaient en guirlandes sur la fenêtrée du temple, & en défendaient l'intérieur des rayons ardents du soleil.

J'écartai légèrement le feuillage, & je vis la Déesse du temple; oui, elle me parut une Déesse: c'était une jeune Dame vêtue de blanc, dont la longue chevelure retombait avec négligence en tresses ratachées sur sa tête; elle peignait, elle était toute entière livrée à son ouvrage, je ne voyais pas son visage, mais un miroir placé vis-à-vis d'elle m'en renvoyait les traits; qu'ils étaient nobles doux & animés! longtemps je ne vis qu'elle; mais ses regards toujours attachés sur son tableau me le firent fixer enfin, c'était un paysage. Le fond représentait un rocher élevé sur lequel quelques ruines angulaires s'élançaient vers les cieux; au pied était une cabane dont la toit & les murs étaient de bois; à quelque distance un torrent roulait ses flots, tournoyans & rapides; on y voyait un pont de bois, long & léger, jetté entre ce torrent & la cabane; & devant elle un espace couvert d'un gazon frais, où était assis un vieux pèlerin; quelques enfans l'entouraient, l'un jouait avec son bâton, l'autre avec sa gourde, le reste avec ses coquillages; près d'eux, leur mère s'amusait de leurs jeux, & les fixait avec intérêt.

Je partageais ainsi mon attention, entre le tableau

& le peintre, lorsque celui-ci, repoussa tout-à-coup son chevalet pour voir l'effet du paysage à quelque distance; elle l'examinait avec attention, elle en paraissait contente, un air de satisfaction se répandait sur son visage, un sourire que je ne puis peindre, mais que je vois toujours, me mit hors de moi; il me fit oublier où j'étais, & je m'écriai: " Quel peintre sublime pourrait rendre ce sourire céleste! "

Effrayé moi-même de m'entendre, je m'enfuis avec précipitation. Pourquoi fuyais-je? Je l'ignore, mais tout le reste du jour, errant à l'ombre des bois, je me reprochai & mon exclamation indiscrette & ma fuite.

Je revins le lendemain dans le même lieu; je revis le temple, mais il ne me parut qu'un Belvédère assez commun, la Déesse n'y était plus.

(La suite dans une Feuille prochaine.)

On nous permettra d'extraire, des Mémoires du Baron de *Trenck*, une des singularités de sa vie, pendant la longue détention qu'il a subie à Magdebourg.

Ayant répondu avec fermeté aux insultes que s'était permis, à son égard, le Général *Krusenmark* qui le visitait dans sa prison, ce dernier lui dit en sortant: " On apprendra bientôt à l'oiseau à siffler autrement ". L'effet suivit de près cette menace. Il y eut ordre d'empêcher le Baron de *Trenck* de dormir, & pour cet effet, de l'éveiller tous les quarts d'heure. Ce nouveau genre de tourment lui parut, comme tant d'autres, insupportable dans les commencemens: mais ce qui prouve combien l'habitude a de pouvoir sur notre existence, combien elle peut adoucir le sort des malheureux; c'est, que ce célèbre prisonnier s'habitua tellement à cet affreux supplice, qu'il n'en fut plus un pour lui, & qu'il trompait la férocité de ses persécuteurs, en leur répondant en dormant.

COURS DES CHANGES.

Paris { à vue . . . 166 $\frac{3}{4}$	Amsterdam . . . 90 $\frac{1}{2}$
à 2 mois . . . 167 $\frac{1}{4}$	Livourne. 101
Lyon, paiement . . . 167	Genes. . 95 $\frac{1}{2}$
Londres, 3 mois . . . 48 $\frac{1}{4}$	Louis neufs L. 14.. 10f. 6 d.

Paiement des rentes à Paris, 6 dern. mois 1787. Lettre J.

MORTS.

Demoiselle Jeanne Judith Fabre, femme du Sieur George Ferdinand Berquier, de Valdembourg, habitant à Lausanne, âgée de 62 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

31 MAI 1788.

Le SOLEIL se leve à 4 heures 17 minutes , & se couche à 7 heures 44 minutes.

La LUNE se leve à 2 heures 3 minutes du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	7 heure. du mat.	2 h. après midi.	9 heure. du soir.	7 heure. du mat.	2 h. après midi.	9 heure. du soir.
22 Mai	+6. 9.	o + 8. 6.	o + 6. 9.	26. p. 7. lig. o	26. p. 7. lig. o	26. p. 7. lig. o
23 . . .	+6. 0.	o + 14. 0.	o + 7. 8.	26. 8.	26. 8.	26. 8.
24 . . .	+7. 2.	o + 16. 3.	o + 9. 7.	26. 8.	26. 9.	26. 8.
25 . . .	+8. 3.	o + 16. 5.	o + 9. 9.	26. 7.	26. 7.	26. 7.
26 . . .	+8. 9.	o + 17. 0.	o + 11. 2.	26. 7.	26. 7.	26. 6.
27 . . .	+9. 0.	o + 17. 5.	o + 12. 4.	26. 7.	26. 7.	26. 6.
28 . . .	+9. 8.	o + 16. 8.	o + 12. 2.	26. 6.	26. 6.	26. 5.

VARIÉTÉS.

ÉLOGE DE LA FRIVOLITÉ.

Ridendo dicere verum quid vetat?

EN lisant les Ecrits de la plupart de nos élégans faiseurs de Brochures, & de nos Romanciers petits-maitres, quel homme de bon sens ne s'écrierait: *Qu'il est facile d'avoir de l'esprit; enchaîner des riens à des riens; pirouetter sur des mots, en voilà l'art; en voilà tout le secret?* L'ouvrage, il est vrai, pourra n'être qu'un vrai amphigouri; le dénouement longtemps attendu, toujours éludé, qu'une conclusion des plus ridicules: n'importe! L'Auteur sera cité comme un homme d'esprit.

Que de moyens, d'ailleurs, d'obtenir de l'esprit! L'un, comme on l'a observé avant moi, en fait battre la monnaie; en trouve chez son marchand: l'autre, en emprunte de son tailleur, de son coiffeur; car l'arrangement des cheveux, soit dit en passant, contribue, plus qu'on ne pense, à en faire pétiller, ou à en priver entièrement; celui-ci en reçoit tous les jours de son Maître de danse, de son Maître d'écriture: enfin, celui qui a l'adresse de s'envelopper d'une forte dose de fatuité, en a plus qu'il ne lui en faut; il ne sait plus qu'en faire.

Malheur au petit nombre de ceux qui, assez infortunés pour être atteints du bon sens, ne peuvent s'en débarrasser au plus tôt, ou du moins le cacher avec soin! Heureusement, ce nombre déjà très-petit, & qui, peut-être, l'a été de tout tems, diminue tous les jours, grâce au moyen ingénieux, & employé avec empressement, de faire pratiquer, par le secours puissant de l'éducation actuelle, une double ouverture au cerveau, dont l'une communique intérieurement à l'autre, en sorte que le vent, entrant en quantité dans l'une de ces ouvertures, a la force de chasser par l'autre, jusqu'à la moindre particule de bon sens & de raison.

On trouve, il est vrai, de plats & froids raisonneurs, qui plaignent le sort de ces gens-là, & leur donnent l'épithète de *tête sans cervelle*, de *tête qui n'a que du vent*: mais une aussi fade bonhomie est bien éloignée de faire sur eux la moindre impression douloureuse; nouveaux *Démocrites*, ils rient bien fort de cette ridicule compassion. A le bien prendre, toutefois, sont-ils tout-à-fait aussi fous qu'ils le paraissent à la première vue? Je ne voudrais pas l'affirmer; gens qui ont naturellement peu de bon sens & de raison, perdraient, peut-être, plus à garder ce peu, qu'à s'en dépouiller entièrement. D'ailleurs, n'ont-ils pas trouvé le moyen d'être heureux? Pour-

Y

raient-ils l'être, s'ils avaient conservé assez de sens commun, pour voir leurs propres ridicules ? Pourraient-ils l'être, si leur cerveau n'avait perdu complètement la faculté d'apprécier les objets ? Pourraient-ils l'être, s'ils avaient encore celle d'apercevoir la petitesse de leur esprit, le vuide de leurs pensées, & le rien qui leur donne tant d'occupations ? En perdant le peu de raison qu'ils avaient, ne se font-ils pas annoblis à leurs propres yeux ? Y a-t-il quelqu'un, dès lors, qui ait eu, plus qu'eux, la sublimité du génie, qui les ait surpassé par la délicatesse & l'étendue de l'esprit. N'ont-ils pas même la gloire d'être comme les Législateurs de leur siècle, & les arbitres du bon ton ? N'est-ce pas d'après eux, que s'est formée la bonne compagnie ? N'y font-ils pas chéris & respectés ? Qu'est-ce qu'ils ont perdu, en comparaison de tant d'avantages & d'agréments ? Ne regnent-ils pas plus despotiquement que les Rois ? Ceux-ci ne sont-ils pas souvent obligés de se plier aux idées & aux préjugés reçus ? Eux, au contraire, les introduisent & les changent à leur gré. Ils altèrent même, ou déplacent, selon leur fantaisie, ce que la Nature semblait avoir déterminé invariablement. Voyez M. **, est-ce pour suivre les tendres impressions de l'amour, qu'il fait sa cour à Mlle. *** ? Non, il rougirait d'un attachement sérieux ; la vanité est son unique motif, & bientôt vous le verrez, perfide par galanterie, quitter Mlle. ***, pour adorer la Comtesse ****. Ainsi, l'amour est aussi devenu l'esclave de la mode ; & ce sexe charmant, en qui la Nature avait pris plaisir d'associer, au plus haut point, le sentiment avec les grâces ; ce sexe, formé pour inspirer l'amour & en éprouver les délices, oublie presque ses tendres penchans, & un sentiment vrai & animé ne lui donne plus que des vapeurs. Quel empire étonnant ! Faut-il être surpris, qu'un fat s'enorgueillisse de son propre mérite ; & s'il eût conservé du bon sens, eût-il pu être aussi heureux ? Si la fatuité, si cette abnégation du bon sens est une folie, en est-il une qui soit plus pardonnable ? Tant d'avantages & de privilèges, ne font-ils pas son apologie ? Ne porte-t-elle pas son excuse avec elle ? Oh vous ! adorateurs & sectateurs de la raison ; vous à qui rien ne saurait plaire qu'à la lueur de son flambeau, vous dont elle règle toujours l'estime & les souhaits ; hommes sages & heureux, que votre raison même vous instruisse à ne pas condamner trop sévèrement ceux qui cherchent leur bonheur hors d'elle ! N'étant pas nés pour celui dont vous jouissez, qu'il leur soit permis de s'en créer un autre à eux-mêmes. Si c'est une folie, respectez-la du moins comme telle ; n'anathématisez pas ce qui doit exciter votre compassion ; ce que vos principes mêmes rendent intéressans pour vous. Si la raison est le bien suprême de l'homme, & son plus heureux appanage, craignez de détromper ceux qui, après

y avoir renoncé, pensent l'avoir toute entière en partage. Ne leur enlevez point une erreur qui doit vous sembler précieuse ; que l'humanité, dont vous faites profession, vous porte plutôt à l'entretenir chez eux avec soin. Flattez, nourrissez, avec bonté, leur folie ; quel profit leur apporteriez-vous en la leur faisant soupçonner, vous feriez entrer la défiance dans un esprit satisfait & content de lui-même ; & sans le corriger, vous lui donneriez, à pure perte, des doutes sur son propre bonheur. Gardez-vous encore plus, de vous irriter contre ces fous brillans ; ce serait manquer soi-même de raison, que d'en exiger d'un homme qui l'a perdue ; ce serait vouloir changer la nature des choses, que de prétendre de lui de la conséquence dans ses idées, dans ses raisonnemens, & dans ses actions ; s'emporter contre lui, ferait, à la fois, & déraisonnable & injuste. Le Chevalier de * vous étourdît de son babil, vous excède par sa fatuité, il vous impatiente par ses avis presque insultans ; vous êtes à la gêne, en lui entendant dire des riens, moins encore, & le voyant s'applaudir aussi-tôt lui-même ; vous souffrez encore davantage, en voyant l'accueil qu'un cercle de gens frivoles fait à sa frivolité. Eh bien ! rendez-vous maître de ces mouvemens, & gardez-vous de lui disputer la supériorité qu'il s'attribue. Une triple cuirasse le met à l'abri de vos atteintes, & vos armes ne sauraient avoir de prises sur lui. Une considération bien plus importante encore, puisqu'elle se rapporte au bien de la société, doit assurer un support général à ces hommes frivoles, & faire respecter leur frivolité, comme étant presque l'appui le plus ferme des Etats & des Gouvernemens. Je voudrais qu'une telle assertion pût ne paraître qu'un paradoxe, & quoique je l'emploie pour plaider la cause de la frivolité, je voudrais qu'on ne la tournât que contre elle. Cependant, pourrait-on se dispenser de convenir, qu'un Etat dans lequel la frivolité serait le goût dominant, & comme le caractère de toute la nation, ne fut infiniment plus heureux, que tout autre, où ce goût serait moins répandu. Quelle harmonie n'en voit-on pas germer entre le Prince & les sujets ! S'y trouvera-t-il un seul particulier, qui veuille seulement s'informer de la manière dont l'Etat est gouverné ; s'y trouvera-t-il quelqu'un qui pense à s'opposer aux volontés du Souverain, & pourra-t-il y avoir, dans un tel Etat, des révoltes ou des divisions intestines ? Ce n'est assurément pas chez ces hommes frivoles, que fermentera l'esprit de parti ou de rébellion ; ce sera encore moins chez eux, qu'on verra se déployer l'enthousiasme de la vertu, le saint respect des Loix, & l'amour brûlant de la patrie. Le Prince, sûr de l'obéissance de ses sujets, vivra dans une entière sécurité ; & ne trouvant rien chez lui qui traverse ses vues, ou qui puisse retarder l'exécution de ses

projets, il fera monter, au plus haut point, sa gloire & celle de son Etat. Il ne fera point épier, ni les discours, ni les actions de ses sujets; il les laissera sans crainte, discourir sans raison, sans intérêt, & sans chaleur, sur les affaires & le Gouvernement; c'est le seul privilège dont ils seraient jaloux. Heureuse la nation qui, à la faveur de sa frivolité, voit ainsi l'harmonie & la concorde régner au milieu d'elle! Heureux le Prince à qui elle est soumise! Quel affreux tableau ne nous présente pas, au contraire, un Etat dont chaque citoyen, jaloux des privilèges & des droits de sa patrie, ne redoute aucune peine ni aucun danger, dès qu'il s'agit de la soutenir? On y voit le Prince forcé à redouter ses sujets, & les sujets toujours en garde contre le Prince, l'œil du citoyen est sans cesse ouvert sur les intérêts de sa patrie, son génie patriotique prend aisément l'allarme; & souvent d'une petite étincelle, on en voit naître un embrasement. Que n'est-il nécessaire pour trouver des exemples de ces convulsions des Etats, d'aller fouiller dans les annales des anciens peuples! Mais, combien le mal ne ferait-il pas pire encore, si à l'activité du génie, se joint l'esprit de sédition & de révolte! Est-il quelques maux dont une telle union ne menace pas un Etat? Le citoyen égorgé par le citoyen; la patrie déchirée par le fer de ses enfans; expirante enfin sous leurs coups. Ah! heureuse, trois fois heureuse, la nation que sa frivolité met à couvert de l'ébranlement de ces chocs intestins! Puisse le goût de la frivolité se répandre de plus en plus! Hommes frivoles, conservez précieusement une aussi utile disposition. Tout doit vous en faire une douce loi; votre intérêt propre, vos plaisirs, la société dont vous faites les charmes & l'ornement; enfin, la patrie elle-même, dont votre frivolité est le paisible & le plus ferme appui. Hommes sages & pensans! qu'un effort de raison vous fasse joindre vos acclamations au vœu commun de la société & des Etats. Mon ame éclairée par le flambeau de l'amour patriotique, perce dans le sombre avenir, & voit régner, dans tous les esprits, l'empire de la frivolité. Heureuses les générations qui vont nous suivre! Je m'arrête, pour me rassasier à loisir d'une perspective aussi sublime, & de la douce satisfaction d'avoir vengé les droits, & prouvé les avantages inestimables de la frivolité.



DIVERS signes qui annoncent les changemens de tems. Extr. de l'Année rurale 1788. (1).

1°. Si la flamme de la lampe étincelle, ou si elle

(1) Nous prions nos Lecteurs, d'observer que nous n'envisageons point tous ces signes comme certains, bien s'en faut; nous ne les donnons que comme des pronostics vulgaires, & pour faire variété.

forme un champignon; cela indique un tems plus vieux.

2°. Il en est de même, lorsque la suie se détache & tombe des cheminées.

3°. C'est encore un indice de pluie, lorsqu'on voit la suie amassée autour des marmites, s'enflammer comme de petits points semblables à des grains de millet; parce que cela dénote un air chaud & humide.

4°. Si la braise paraît plus ardente qu'à l'ordinaire, ou si la flamme est plus agitée, sans cependant qu'il fasse du vent, cela indique le vent.

5°. Lorsque la flamme est tranquille & droite, c'est un signe de beau tems.

6°. Si le son des cloches est entendu de loin, c'est un signe de vent ou de changement de tems; le changement se fait en mauvais auprès de nous, si on entend venir ce son du côté du Levant, & en beau s'il vient de celui du couchant.

7°. Le bruit sourd des forêts, le murmure que font les eaux de la mer, leur écume, la couleur verte & noire de ces mêmes eaux, annoncent la tempête.

8°. Les bonnes ou mauvaises odeurs condensées, sont un signe de changement de tems, ou parce que les exhalaisons sortent & se répandent en plus grande abondance, ce qui est un signe d'une augmentation d'électricité, ou parce que l'air ne pousse & n'élève pas ces mêmes exhalaisons; ce qui indique que la constitution de l'atmosphère est immobile, légère & sans ressort.

9°. Lorsque par un vent sensible, les toiles d'araignées & les feuilles des arbres sont agitées, c'est un indice de vent, & peut-être de pluie; parce que cela dénote qu'il s'élève de la terre, des exhalaisons fortes & pénétrantes.

10°. Ces signes sont encore moins équivoques, lorsque les feuilles & les brins de paille sont agités en tourbillon, & qu'ils sont élevés de la terre dans les airs.

11°. Le changement fréquent de vent, accompagné de l'agitation des nuages, menace d'une bourrasque.

12°. Le défaut ou la trop grande quantité de rosée, étant une marque d'une forte évaporation, annonce la pluie; il en est de même de la gelée blanche épaisse, qui n'est qu'une rosée glacée.

13°. Si le sel, le marbre, les vitres deviennent humides quelques jours avant qu'il pleuve.

14°. Si les bois, les portes, les armoires s'enflent, se gonflent & se brisent.

15°. Si les cors & les cicatrices aux pieds deviennent douloureuses.

Tous ces signes indiquent que des vapeurs aqueuses s'exhalent de la terre, & sont, sans doute, dirigées par le feu électrique qui sort, se développe alors en

plus grande abondance , & pénètre tous les corps : de là vient que les pierres sont mouillées , que les bois sont gonflés par l'humidité , & que le sel se dissout. Lorsque les pierres, d'humides qu'elles étaient, deviennent sèches ; c'est un signe de beau tems.

16°. Lorsque le tems, au contraire, tend à la pluie, on voit diminuer l'eau dans les verres & dans les fontaines ; parce qu'alors l'humidité est emportée par l'évaporation du feu électrique.

17°. C'est sans contredit un phénomène surprenant de voir la terre , après de très-longues & de très-abondantes pluies , être quelquefois presque sèche , les chemins sans boue , & les mains devenir sèches & arides ; c'est un indice que la pluie ne doit cesser ; ce signe dénotant alors une effusion continuelle de feu électrique, dont la sortie abondante & renouvelée , élève de nouveau , sous la forme de vapeurs , toute l'humidité tombée sur la terre.

18°. Quelquefois , au contraire, il y a beaucoup de boue , même après une petite pluie, c'est un signe alors de beau tems , parce qu'il indique la cessation de l'évaporation. *Pierres sèches & terre humide*, indiquent beau tems ; *terre sèche & pierres humides* annoncent la pluie.

19°. Les vents qui commencent à souffler dans le jour , sont beaucoup plus forts , & durent plus longtemps que ceux qui ne commencent à souffler que pendant la nuit.

LITTÉRATURE.

LETTRÉ d'un Ministre réfugié à quelques Protestans Français , au sujet de l'Edit du roi , concernant les non-Catholiques.

On reconnaît dans cette petite brochure le cœur d'un bon citoyen , l'ame d'un Pasteur. Il veut que ses compatriotes Protestans jouissent de toute la tranquillité que l'Edit leur promet , & leur en montre les avantages. Il les réconcilie avec l'expression de Non-Catholiques , avec les vues étendues qu'un Roi sage a dû se proposer en établissant la tolérance dans ses Etats. Il leur montre qu'elle rend même leur état plus sûr , parce qu'une tolérance plus générale tient à plus de choses , & embrasse plus d'intolérance. Dans un Edit , dit-il , où vous n'êtes point désignés , ce n'est pas pour vous qu'on agit , c'est pour l'Etat ; vos intérêts se lient avec ceux de la nation ; votre cause devient celle de l'humanité & de la patrie.

Il peint leur situation avant l'Edit ; on était sous un glaive suspendu , retenu par la chaîne de l'humanité , souvent facile à rompre. Il la peint telle qu'elle doit être aujourd'hui que leur tranquillité repose sur une loi de l'Edit , qui les défend contre des procès scandaleux , contre la honte d'être forcés à briser des liens doux & chers.

Cette loi n'admet point la publicité de leur culte ; elle se tait sur leur état religieux , en fixant leur état civil ; le nouvel ordre entraîne des longueurs , des frais ; mais il y avait de grands obstacles à vaincre , & si l'on eût voulu faire davantage , peut-être les préjugés , le fanatisme irrité auraient empêché ou détruit l'ouvrage ; une marche lente & mesurée est toujours la plus sûre , ce sont les premiers pas qui en annoncent le succès.

Il était digne d'un Pasteur de faire remarquer aux Protestans qu'un mariage doit être à la fois civil & religieux ; que la loi n'a prescrit que la forme civile , mais que la Religion n'en exigeait pas moins qu'il fut consacré par elle. L'effet civil du mariage est du ressort de la loi ; l'effet naturel est de celui de la Religion. L'Etre suprême doit être garant de la foi qui unit deux époux. Le salut , le bonheur , dépendent plus du mariage que d'aucune autre transaction de la vie , & ôter à ce beau nœud la forme religieuse qui le consacre , c'est le rendre moins respectable & moins respecté. Si le lien du mariage est tant de fois profané, malgré l'auguste cérémonie qui l'accompagne ; que ne sera-ce pas , dit l'Auteur , si vous les dépouillez d'une formalité importante , où Dieu même recevait vos promesses , & répondait en quelque manière de vos examens ?

Le Pasteur voit dans l'avenir tous les avantages dont ses frères vont jouir , & il voudrait pouvoir les partager. Ah ! s'écrie-t-il , si les infirmités de mon âge ne m'enchaînaient dans la solitude où je me trouve isolé , je volerais auprès de vous ; je partagerais vos transports ; je baiserais , avec des larmes de joie , cette terre chérie que je ne quittai autrefois qu'en versant des larmes de désespoir ; trop avancé dans ma carrière pour respirer long-tems l'air vivifiant de la liberté , je la terminerais , du moins , dans la douce assurance de mêler mes cendres à celles de mes ancêtres.

BELLES-LETTRES.

Le mot de la Charade insérée dans le N°. 20 , & que nous n'avons pu indiquer , manque de place , dans le suivant , est *Carrosse*.

PHYSIQUE.

Dimanche dernier , à midi & 23 minutes , l'on ressentit , à Lausanne , une secousse de tremblement de terre , dont la direction a paru du sud au nord.

MORTS.

Un enfant mâle mort en venant au monde.
Marianne Emitie Schenkel , fille mineure.

JOURNAL DE LAUSANNE.

7 J U I N 1788.

Le SOLEIL se leve à 4 heures 13 minutes , & se couche à 7 heures 48 minutes.

La LUNE se leve à 6 heures 56 minutes du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	T H E R M O M E T R E.			B A R O M E T R E.			
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	
29 Mai	+10 o.	o +17. 3.	o +11. 1.	o	26. p. 5. lig. 3	26. p. 6. lig. o	26. p. 7. lig. 3
30 . . .	+ 8. 7.	o +16. 8.	o + 9. 7.	o	26. 8.	9 26. 9.	o 26. 9.
31 . . .	+ 8. o.	o + 8. 5.	o + 7. 8.	o	26. 10.	o 26. 10.	o 26. 9.
1 Juin	+ 7. 6.	o +15. 1.	o +10. 2.	o	26. 8.	3 26. 8.	4 26. 8.
2 . . .	+ 7. 9.	o +16. 8.	o +10. 9.	o	26. 7.	8 26. 6.	11 26. 6.
3 . . .	+ 9. 7.	o +17. 1.	o +11. o.	o	26. 6.	6 26. 6.	5 26. 6.
4 . . .	+ 8. 3.	o +11. 3.	o +10. 5.	o	26. 6.	4 26. 6.	9 26. 7.

LITTÉRATURE.

LETTRES de la Marquise de BREMONT à EUGÉNIE, publiées par la Comtesse de **, in-12. 2 vol. 1788. *A Lausanne, chez F. La-Combe, Libraire, au Café Littéraire; & à Genève, chez MM. Barde, Manget & Comp.*

CE Roman se lit avec plaisir, avec intérêt; il offre des détails agréables, des modèles à imiter, des exemples à suivre, & le style en est simple & naturel.

Une de ses singularités, est que celle qui écrit, celle à qui on écrit, sont précisément les personnes dont on ne fait point l'histoire. La première est une femme sensible, désintéressée, qui ne desire voir que des heureux autour d'elle; elle s'occupe de ses vassaux, de ses domestiques, de ses parens, de ses voisins, de ses amis, les visite, les console, & ne les quitte que lorsqu'ils sont tranquilles & heureux. C'est principalement d'une de ses voisines qu'elle fait l'histoire: cette voisine peu recherchée, mais bien digne de l'être, s'appelle Me. de *Murfi*; elle désirait de la connaître; une chute dévastatrice l'offrit à ses regards, & la lui rendit plus intéressante & plus chère. Une Dame d'*Ormont*, vive, légère, enjouée, mais sensible & aimante, lui en fait l'histoire. Mariée à un

homme qu'elle aimait, elle en était aimée: mais bientôt une courtisane adroite & perfide fut le détacher de son épouse, & fit les malheurs de cette famille: elle ruina son amant aveuglé, fit le désespoir de sa femme, & le tourment de ses enfans; le premier disparaît à tous les yeux, quand il voit l'abyme où il s'est précipité; une campagne solitaire fut l'asyle de la seconde & de sa fille; leur fils, mis sous l'inspection du frère de la courtisane, qui l'eût avili s'il avait pu l'être, échappe, à l'âge de huit ans, au tyran qui l'opprime, & parvient, par des aventures singulières, & par des qualités aimables, à se donner des protecteurs, des amis, & une réputation distinguée. Me. de *Bremont* découvre leur père au moment où la mort, précipitée par son repentir, le dérobe à une vie triste & solitaire; elle reconnaît le fils, & le ramène à sa mère; aide à marier la fille à un de ses amis; marie encore le fils à sa niece, & jouit enfin de leur félicité mutuelle. Tel est le squelette de ce Roman; mais pour en voir la carnation, si l'on peut s'exprimer ainsi, pour en suivre les divers mouvemens, il faut le lire.

Il ne nous reste qu'à en citer quelques traits, pour que le Lecteur puisse juger du style & de la manière de l'Auteur.

Parmi les épisodes qu'on y a répandu, un des plus

intéressans est celui de *Javotte*, jeune villageoise qui aime un fermier, dont le pere s'étant trouvé dans une querelle, avait été accusé d'avoir tué un homme, & condamné; il s'était enfui en Amérique, il en revient, est saisi à Marseille au moment où les deux jeunes gens allaient se marier. La lettre où l'on annonçait cette infortune est remise à *Javotte*, qui l'ouvre & la porte au Curé. Celui-ci "fut touché du malheur de ces pauvres enfans, & ne le cacha pas: mais avant de donner son avis, il voulut savoir ce que ferait *Javotte* à la place de *Robert*. — Je ne serais pas embarrassée, répondit-elle, & il ne le sera pas non plus, j'en suis sûre: mais nous devons vous consulter. — Encore une fois, *Javotte*, j'exige que vous me disiez ce que vous feriez, si.... Hé bien! M. le Curé, je laisserais-là notre mariage, & je partirais sur le champ pour aller secourir mon pere, &c. Le Curé la loue, & l'exhorte à inspirer son courage à *Robert*. — Oh! Monsieur, il n'en a pas besoin; il m'a promis d'être ici à six heures, il en est cinq & demie, je ne veux pas qu'il voie que j'ai pleuré, & la pauvre petite soufflait dans son tablier pour essuyer ses yeux. On aperçoit *Robert*, elle court à lui. — *Robert*, j'ai une bonne nouvelle à t'apprendre; ton pere n'est pas mort. — Le Ciel en soit loué, répond le jeune homme; il ne manque plus rien à mon bonheur; il aimera *Javotte*, elle l'aimera aussi, & nos enfans nous aideront à soigner sa vieillesse: mais où est-il? — A Marseille. — Comment le fais-tu? — Il a écrit à *Bedouin*, on m'a apporté sa Lettre, je l'ai lue. — Pourquoi n'est-il pas venu tout de suite? — *Javotte* n'a répondu que par des larmes. — Mon pere est malade, n'est-ce pas M. le Curé? — Mon enfant, il n'est pas bien. — Je vais le trouver, *Javotte* ne m'en saura pas mauvais gré; nous ne pouvons songer à des noces pendant qu'il est malade: d'ailleurs, à présent, je ne dois pas me marier sans sa permission, & il ne nous la refusera pas. *Javotte*, dis-moi que tu n'es pas fâchée. — Non, *Robert*, je t'assure, &c."

Il y a des idées sages sur l'éducation. — "Le système de la mere de *Pauline* est qu'il n'en faut point avoir pour l'éducation des enfans, parce qu'ils ne se ressemblent point. Elle s'est d'abord appliquée à connaître le caractère de sa fille, & ses dispositions à une chose plutôt qu'à une autre; elle ne lui a jamais rien ordonné à titre de tâche: mais dès que *Pauline* a pu entendre raison, on lui a montré, pour prix de ses efforts, le plaisir de s'instruire, & celui sur-tout de plaire à sa mere. Ses études étaient réglées à leurs heures: mais jamais on n'a fixé le tems de leur durée, parce qu'on n'a pas toujours les mêmes dispositions au travail... Elle s'est assurée de la confiance de sa fille, & est

parvenue, par degrés, à lui faire sentir le prix d'une journée, & le plaisir d'en employer toutes les heures: mais ce ne fut jamais avec le desir d'en faire une femme savante.... Elle a été plus loin pour les devoirs de la société, & a voulu que *Pauline* les connut tous; elle s'est attachée à rendre ses idées justes, & à former son cœur. Aussi, avec toute la gaieté de son âge, *Pauline* n'est point un enfant; elle rit comme à quinze ans; elle pense & raisonne comme à trente; elle n'est ni éblouie, ni effrayée du rôle qu'elle doit jouer; elle en connaît les devoirs qu'on ne lui a exagéré, ni adouci. Elle fait les moyens d'embellir son sort, s'il est heureux, & de l'adoucir, s'il était le contraire. Sa mere lui a montré la nécessité des sacrifices, les avantages de la douceur, & lui a bien persuadé qu'il n'y avait point de honte à sacrifier quelquefois son opinion par égard ou par complaisance.... On déteste cette sorte de réponse: *Vous êtes trop jeune*. Quand sa fille lui faisait de ces questions, qu'on appelle vulgairement embarrassantes, elle lui répondait d'une manière simple & vraie; jamais avec l'air du mystère & de l'importance. Qu'en est-il résulté? *Pauline* parle de ses enfans futurs, & ne rougit point comme des pensionnaires qui y attachent une idée malhonnête; elle se félicite, au contraire, d'avoir à remplir le rôle que sa mere remplit d'une manière si touchante & si respectable.... Le desir d'être femme & mere, s'allie dans le cœur de *Pauline* avec une pudeur céleste...."

Nous nous sommes laissés entrainer au plaisir de citer des préceptes faciles & sages. — On en trouvera beaucoup de ce genre dans ce Roman, écrit avec naturel. Quelques incorrections & des détails, que la sensibilité délicate d'une femme fait seule faire & bien rendre, font soupçonner que l'Auteur en est une: mais c'est ce qui importe peu aux Lecteurs.

BIENFAISANCE.

Nous avons donné, dans le N°. 56 1787 de cette Feuille, une notice de la célèbre cause de l'Hermitte de Bourgogne: en conséquence, nous nous croyons autorisés à extraire du *Journal de Bourgogne*, du 13 Mai 1788, l'article suivant.

"Si les maux dont fut accablée, en 1782, la famille des *Gentil* & autres, d'Aignay-le-Duc en Bourgogne, peuvent être susceptibles d'adoucissements, cette famille vient d'obtenir, cette année, de la Justice & de la bienfaisance, tout ce qu'elle avait lieu d'en espérer.

"Le même Parlement qui les avait condamnés, non content de les réhabiliter, leur a fait un don de L. 3000, qui bientôt a été suivi d'un bienfait encore plus signalé, puisque S. M. touchée de leur

malheur, a fait céder les besoins de l'Etat à ceux de ces infortunés, en leur accordant une somme de L. 6000.

"Plusieurs personnes ont ajouté à ces dons de petites sommes, qui, réunies, peuvent revenir à L. 1000 environ.

"Le Clergé de Dijon, sur-tout, est entré pour beaucoup dans ce bienfait, par le moyen d'une requête approuvée de Monseigneur l'Evêque.

"Presque tous les Corps Ecclésiastiques y ont contribué, chacun suivant ses facultés; & si l'on ne se permet point de détail à cet égard, c'est pour ne point offenser la modestie de ceux qui ont eu part à ces libéralités.

"La même discrétion fera taire le nom d'un Magistrat vétérân, dont les bienfaits, envers ces malheureux, sont l'effet naturel des sentimens de justice & d'humanité qui l'ont toujours rendu recommandable.

"Cette malheureuse famille a éprouvé les effets de la bienfaisance jusques dans la capitale, où, entre autres dons, on croit devoir citer ce trait remarquable.

"La fille aînée de *Claude Gentil* se proposant de se marier, à Paris, à un fabricant de bas de soie, a été dotée sur le bienfait du Roi, & le Corps de la Bonneterie a fait remise à son futur époux du droit de maîtrise, qui est un objet de L. 878, sauf L. 78 qui appartiennent aux hôpitaux, & dont on ne peut faire grâce.

"Tous ces traits qui honorent la Justice & l'humanité, forment la plus sensible & la plus flatteuse récompense que puissent obtenir les défenseurs de cette famille infortunée, par les soins desquels tous ces secours lui ont été procurés". (*MM. Godard & Daubenton, Avocats au Parlement de Paris & Dijon.*)

HISTOIRE NATURELLE. AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Lausanne, le 2 Juin 1788.

MESSIEURS,

J'ai pensé que vous recevriez, peut-être, avec plaisir, quelques morceaux sur l'Histoire Naturelle; en voici un premier essai: si vous & vos Lecteurs le reçoivent favorablement, je pourrai, de tems en tems, vous en adresser.

Les yeux de la saine Philosophie, qui semble faire l'ame de notre siècle, ont tiré de l'obscurité l'empire des animaux; empire le plus étendu, le plus riche, & le plus diversifié de ceux de notre globe. Ces êtres si-méprisés du commun des hommes, & dont la plupart sont si petits, qu'on ne saurait les voir distincte-

ment sans le secours des verres, s'attirent justement l'admiration de l'observateur qui fait penser; ils lui offrent des faits qui le surprennent, & le font presque douter de ce qu'il voit. Car, qui a observé, sans étonnement, l'industriel & rusé fourmilion? Qui verrait encore, sans admiration, la demeure qu'une araignée (observée il n'y a pas longtems) se pratique dans la glaïse, & qu'elle ferme avec une porte, comme nous fermons nos habitations? Et combien la surprise de l'observateur n'augmenterait-elle pas, lorsque ayant tenté avec la pointe d'une épingle d'ouvrir cette porte, il sentirait l'industriel insecte s'opposer, avec vigueur, à son dessein, en tenant ses jambes fortement cramponnées contre l'intérieur de la porte, & se renversant dans cette situation, pour empêcher qu'on ne l'ouvre? Des faits de ce genre, & plusieurs autres aussi intéressans, devraient, ce me semble, exciter un plus grand nombre d'observateurs à faire des recherches suivies sur les Insectes, & ils en découvriraient certainement de nouveaux, aussi admirables que ceux dont je viens de parler; & parmi les découvertes, que la suite de leurs observations leur procurerait, ne pourrait-il pas arriver qu'ils aperçussent, & nous fissent connaître des insectes que l'on pourrait faire travailler comme le laborieux ver à soie, qui fournit tant à notre luxe, & même à nos besoins? Celui qui ferait une telle découverte, ne rendrait-il pas un grand service à l'Etat?

J. Bz.

(*Note des Rédacteurs.*) Nous remercions l'Auteur de cette Lettre de l'offre qu'il nous fait: nous l'acceptons avec plaisir, & l'invitons à nous donner quelques morceaux plus étendus & moins vagues que ne l'est celui que nous publions aujourd'hui.

VARIÉTÉS. AUX AUTEURS DU JOURNAL.

MESSIEURS,

J'ouvre une Brochure qui a paru dernièrement, & dans la seconde partie, intitulée *Journée Champêtre*, j'y lis pour titre d'un chapitre, *Eaux minérales de la Poudrière*. Reconnaisant envers ces eaux, qui me soulageront beaucoup, il y a deux ans, dans une maladie d'obstructions, j'ai lu avec empressement l'article où il en est fait mention, & j'ai vu avec plaisir que l'auteur en fait l'éloge. Je vous invite, Messieurs, à extraire ce morceau, & à l'insérer dans votre feuille, d'autant mieux que le moment de faire usage de ces eaux minérales approche.

J'ai l'honneur d'être,

EAUX MINÉRALES DE LA POUDRIÈRE (1).

Nous nous détournâmes de quelques pas , pour descendre vers la Fontaine minérale de la Poudrière. La situation du lieu où elle coule , nous était connue ; néanmoins nous en jouîmes encore avec plaisir. Son exposition pittoresque réveilla notre attention sur l'avantage de varier ses spectacles dans la promenade , & sur l'agrément précieux de méditer sur tout ce qui s'offre à nos yeux , avec un ami que le cœur & la prudence ont choisi.

Il en est ainsi des beautés & des singularités de la Nature , lorsqu'elles se présentent en grand ; leur aspect ne fatigue jamais : l'homme qui réfléchit , y aperçoit sans cesse de nouveaux motifs pour admirer le Sublime Auteur des objets qui frappent ses yeux & ses sens , & il en devient souvent meilleur , parce qu'il sent alors avec plus de force , qu'il a des devoirs à remplir : *être bon* , a dit un célèbre auteur Anglais , *c'est être heureux*.

L'homme pourrait donc goûter le bonheur ; mais il le désire , il le cherche , il le touche souvent de près ! & dans l'ivresse de ses passions , il ne fait l'apercevoir.

L'emplacement de ces Eaux minérales pourrait faire naître une partie de ces sensations heureuses , chez la plupart des personnes qui le visiteraient , & il est négligé , ou du moins , très-peu fréquenté !

Au fond du Vallon s'élève une couronne de bois , qui repose sur des rocs ; ses pentes sont variées de prairies fraîches ; de bosquets solitaires , de champs verdoyans , de jardins moins agréables , parce qu'ils annoncent le travail & l'art.

Un ruisseau qui , aidé du tems , creuse le Vallon , y fait entendre ici un doux murmure , là le bruit de ses cascades.

Des maisons adossées aux rochers s'aperçoivent çà & là. Deux sentiers tortueux font découvrir à chaque instant à ceux qui les parcourent , de nouveaux aspects , & des tableaux que chaque pas varie , & auxquels il ajoute plus d'ensemble , plus de fraîcheur.

Mais , en vain la Nature & l'Homme l'ont rendu intéressant & romantique ; en vain la raison indique au paresseux & voluptueux citadin , qu'un exercice doux , modéré , pris le matin , au moment où la Nature offre mille beautés , où le parfum odoriférant des fleurs frappe agréablement les sens , entretiendrait chez lui la santé ou la lui rendrait ; aucun motif ne peut le sortir de son indifférence léthargique sur des avantages aussi précieux

(1) Dont la source n'est qu'à une portée de fusil de Lausanne.

Une prévention fondée ne peut entretenir cette indifférence ; aucun Médecin ne s'est élevé contre un usage prudent de ces eaux ; au contraire , des Chymistes habiles en ont fait l'analyse en divers tems ; & des résultats qu'ils en ont obtenu , joints avec les observations que l'expérience a démontrées , on peut croire , qu'en les prenant sous la direction d'un Médecin , elles seraient un remède très-efficace dans un grand nombre de maladies d'obstructions , dans les fièvres intermittentes , rebelles & difficiles à guérir , dans les maladies de la peau , & en général dans tous les cas où il est nécessaire de rafraîchir , de tempérer , de délayer le sang & les humeurs.

Ce ne serait pas ici la place de rapporter le résultat des analyses qui en ont été faites , ils prouveraient néanmoins , ce me semble , aux personnes de l'art , que leur usage deviendrait salutaire dans les cas que j'ai indiqué. Mais , on ne peut se refuser à cette réflexion-ci ; c'est qu'il est bien étonnant qu'on aille , à grands frais , chercher du soulagement à ses maux dans des lieux éloignés , tandis que sans dépense , sans fatigue , sans se détourner de ses occupations ordinaires , on pourrait souvent le trouver à deux pas de chez soi.

L'adage si connu , & qui se présente ici , *nul n'est Prophète dans son pays* , expliquerait peut-être cette insouciance pour un bienfait de la Nature , qui n'a point le prétendu mérite d'être obtenu avec des difficultés....

B E L L E S - L E T T R E S .

C H A R A D E .

Mon tout , moindre que mon dernier ,
Est un Ministre respectable ;
Et mon second , sans mon premier ,
Fait le bonheur d'un peuple aimable.

P A R M. A. B****.

Payement des rentes à Paris , 6 dern. mois 1787. Lettre L.

M O R T S .

Pierre Combernon , de la Direction Française de Lausanne , âgé de 31 ans.

Alphonse Collin , fils mineur.

Haut & Puissant Seigneur Louis Antoine Avoye de Gard , de Fremainville , Chevalier Ecuyer , Conseiller de Grand-Chambre honoraire au Parlement de Paris , âgé d'environ 48 ans.

Jeanne Françoise Maistre , fille mineure.

Jeanne Susanne Dupuis , fille mineure.

Un enfant mâle venu mort au monde.

JOURNAL DE LAUSANNE.

14 J U I N 1788.

Le SOLEIL se leve à 4 heures 11 minutes , & se couche à 7 heures 49 minutes.

La LUNE se leve à midi 56 minutes.

Observations Météorologiques.

Dates.	T H E R M O M E T R E.				B A R O M E T R E.			
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.		7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	
5 Juin	+ 9 9.	o +14. 8.	o + 8. 6.	o	26. p. 7. lig. 3	26. p. 7. lig. 2	26. p. 7. lig. 2	
6 . . .	+ 5. 3.	o +15. 0.	o +10. 2.	o	26. 6.	9 26. 6.	11 26. 6.	o
7 . . .	+ 7. 4.	o +17. 2.	o +10. 3.	o	26. 5.	8 26. 5.	7 26. 5.	3
8 . . .	+ 9. 0.	o +15. 0.	o + 9. 5.	o	26. 5.	11 26. 6.	0 26. 6.	11
9 . . .	+ 9. 0.	o +15. 6.	o +10. 2.	o	26. 6.	8 26. 6.	7 26. 6.	9
10 . . .	+ 8. 7.	o +13. 2.	o + 9. 6.	o	26. 7.	3 26. 8.	3 26. 9.	5
11 . . .	+ 8. 3.	o +11. 2.	o + 9. 8.	o	26. 9.	6 26. 9.	0 26. 8.	8

BELLES-LETTRES.

TESTAMENT DE GILLE BLASIUS STERNE, traduit du Hollandais, brochure in-12, d'environ 200 pages. A Lausanne, chez J. Mourer; & à Paris, chez G. de Bure, l'aîné.

ON a souvent répété, qu'ainsi que *Lafontaine* a été, jusqu'à nos jours, inimitable, comme *Fabuliste*, *Sterne* le sera toujours dans son *Voyage Sentimental*; Mais quoique cette assertion nous paraisse fondée, néanmoins, nous pensons comme le Traducteur de la brochure que nous annonçons, lorsqu'il dit dans sa préface: que si quelques Lecteurs en peuvent taxer l'Auteur d'être trop présomptueux, en se disant un descendant de *Sterne*, que si une certaine originalité dans les idées jointe au ton de sensibilité qui regne dans l'ouvrage, ne suffit pas pour les engager à le reconnaître de leur famille, les personnes impartiales y trouveront des traits de ressemblance, qui leur feront suspendre au moins leur jugement.

Une analyse exacte de telles productions, est assez difficile; elle est peut-être impossible. On sait que leurs Auteurs s'imposent de n'y observer aucun plan suivi; d'y faire, au contraire, de fréquens écarts, & d'y apposer le cachet d'une certaine originalité.

Nous ferons donc réduits à donner des citations.

Il semble que dans presque toutes les diverses imitations du célèbre *Voyage Sentimental* de *Sterne*, on ait cru devoir faire verser une voiture; peindre quelque scène avec un mendiant, notre Auteur s'est soumis à cet usage: mais la scène de son mendiant a quelque chose de neuf, & le versement de sa voiture offre une allégorie ingénieuse.

Le nouveau *Sterne* nous peint assez plaisamment l'état du militaire en Hollande; sa peinture est exagérée sans doute: mais il est fâcheux qu'elle ne soit pas fautive; écoutons-le. Le voilà déjeunant avec un Général à mine rubiconde. — Mon régiment, dit le Général, est actuellement à . . . à . . . Diable m'emporte, si je n'ai pas oublié où: mais n'importe, il portera toujours mon nom, à moins que je ne le vende. — Vendre, M. le Général? — Oui, & pour-quoi pas? Il n'y a pas de jour qu'il ne se vende quelque drapeau, ou quelque compagnie, & les agens du régiment en font les courtiers; moi-même je serais encore Lieutenant, si je n'avais pas acheté ma compagnie à tems. — Quoi! M. le Général, un si noble métier, où les Romains? . . . — Eh! de quoi le Pape de Rome s'embarrasse-t-il? Je vous dis que le service est déplorable dans ce pays; nous nous y ruinons, & nous ne sommes que des mendiants ga-

A a

lonnés, car il y a autant d'Officiers que de soldats; il nous faudrait une armée de 100 mille hommes, & alors on ne nous ménagerait pas par le nez, mais on n'en veut point; & n'est-il pas défolant qu'on soit ainsi baloté par les politiques? Il faut que vous sachiez que je suis le Baron de *Drinker der drink*, & que j'ai fondu toute ma Baronnie pour acheter une compagnie en Hollande: il est vrai que je suis maintenant Général, que j'ai un régiment, que j'ai passé par dessus la tête à beaucoup de gens du pays, & qu'on me donne 7000 florins par an: mais qu'est-ce que cela pour moi? — A combien de batailles votre Excellence a-t-elle assisté? — Des batailles! des batailles! à aucune; car depuis que je suis au service, nous n'avons pas eu de guerre. Mais ne dites rien de cela au Colonel *Danderdon*, car je lui ai raconté que j'avais été au siège de Berg-op-zoom & à la bataille de Lawfelt; je crois même que je me suis laissé prendre prisonnier de guerre; c'était un mensonge à bonne intention: il fallait me rendre prisonnier, ou me faire jour au travers de l'ennemi. — Vous n'avez pas choisi le parti le plus honorable, mais le plus sûr, M. le Baron....

Le sergent vient annoncer au Général, qu'une maladie épidémique a enlevé trente soldats.

Le Général. Trente soldats, dites-vous; combien de ma compagnie?

Le Sergent. Six, *Rosendal, Sulzer*....

Le Général. N'importe lesquels, je ne connais pas ces gens-là: mais vous savez que j'ai un contrat avec *Taille-Chair*, pour me fournir des recrues à dix écus par tête; il faut lui écrire.

Le Sergent. Vous savez, votre Excellence, qu'il y a maintenant une grande demande pour des recrues, le.... de.... ne les vend plus qu'à raison de quarante écus, depuis qu'il est en commerce avec les Anglais, de sorte que *Taille-Chair*....

Le Général. Il faut qu'il me les livre.... ne lui ai-je pas donné dix écus dans le tems que je pouvais choisir par-tout à la moitié de cet argent, & maintenant il ferait le renchéri?

Le Sergent. Oui: mais depuis la guerre d'Amérique, les hommes ont haussé de prix comme le tabac, & il n'y aura pas de baisse jusqu'à la paix: mais si votre Excellence l'ordonne, j'écrirai.

Après avoir fait l'aumône à un mendiant, & s'être livré à quelques réflexions relatives à cette bonne action, "j'aperçus, dit notre nouveau *Sterne*, mon mendiant dans un cabaret, le flacon à la bouche.... je voulais lui faire des reproches.... mais non, dis-je.... ma pièce de douze sols est maintenant devenue la sienne; je la lui ai donnée, sans y mettre de conditions; il peut en user ou en méuser à sa volonté.... J'ai toujours fait une bonne action. Quelle perspective! je vois ma pièce de douze sols

circuler & faire un grand voyage; du mendiant, elle va au cabaretier, du cabaretier à l'épicier, de l'épicier au marchand d'eau-de-vie, de celui-ci au marchand de grains, & en dernier ressort à l'agriculteur, qui, sans contredit, la mérite mieux que tous les autres. Ma patrie, dont j'attends tout, me doit aussi de la reconnaissance; car durant ce grand voyage de mes douze sols, il en reste au moins quatre dans les coffres de l'Etat... N'est-ce pas un peu trop?"

Gille Blasius Sterne, saisi par des huissiers pour une action généreuse, plongé dans un cachot où il languit longtems; interrogé par des petits-maitres décorés du nom de *Juges*; déclaré criminel on ne fait pourquoi; délivré on ne fait comment, nous fait entrevoir que les Loix civiles sont aussi imparfaites en Hollande, qu'elles le sont dans d'autres Etats, & qu'elles le seront longtems. Il faut un effort pour corriger les Loix; il faut une grande sagesse pour être Réformateur, & il est si facile de suivre une route tracée, & sur laquelle on s'est arrangé! Cet ouvrage n'aura pas la fortune de son original, & pourquoi? Parce que celui-ci ne voulait que faire un ouvrage, & que l'imitateur avait un but déterminé dans le sien.

Le mot de la *Charade* inférée dans la dernière Feuille, est *Vice-Roi*.

V A R I É T É S.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

MESSIEURS,

Un des premiers soins d'un bon Citoyen, est de veiller sur le bonheur des habitans de la campagne, que souvent ils ignorent, dont ils ne connaissent point le prix, dont souvent ils ne savent pas jouir; & parmi ces soins, un des plus importans est celui de leur santé.

Je n'ose point me décorer du titre de bon Citoyen: mais je puis croire que les projets que je forme quelquefois, m'en approchent assez; & tel est celui dont je viens vous entretenir.

Je parcourais une partie du Pays-de-Vaud, je vis plusieurs villages, j'entrai dans diverses maisons, je conversai avec un grand nombre de leurs habitans, & je disais: comment se peut-il, que sous un Gouvernement si doux, sous une Administration paternelle, avec tant de moyens pour répandre l'instruction, le laboureur ignore tant de choses qu'il lui importerait de savoir?

Je ne pouvais voir, par exemple, qu'avec un vrai chagrin, plusieurs maisons mal-propres, construites, ce semble, pour en rendre les habitans faibles & mal-sains; les chemins qui passent au travers des villages ou sans pavés, ou avec des pavés détruits,

renversés, couverts d'une boue infecte, pires encore que s'ils n'avaient jamais reçu cette amélioration; des fumiers devant leurs maisons, à leurs portes, & entourés d'une eau croupissante & corrompue; leurs enfans se traîner sur ces fumiers, se baigner de ces eaux infectes, & en devenir sales, faibles, languissans.

Que des hommes répandus dans des vallées humides, étouffées, où la chaleur & la putréfaction élèvent sans cesse des vapeurs pestilentielles, regardent ces soins avec indifférence, je m'en étonne peu; leur faiblesse leur ôte le courage & l'activité qu'il faut pour les prendre; une cause de langueur & de maladie de plus, n'est rien pour eux; ils en sont environnés; ils les respirent par tous les pores: mais ceux que la Nature fait jouir d'un air pur & sain, ne sont-ils pas dignes de blâme, s'ils rendent inutiles, autant qu'il est en eux, ces bienfaits inestimables?

Je fais qu'il est difficile de persuader aux laboureurs de quitter leurs longues habitudes; il est parmi eux un grand nombre d'hommes sains & forts; leurs pères ont fait ce qu'ils font; tous leurs voisins le font encore: il y a de la commodité à n'entasser qu'à leur porte le fumier; ils ont moins de peine à l'ôter de leurs écuries; ils y ajoutent tous les débris de leur cuisine: mais les gens sages sentiront qu'il vaudrait mieux faire quelques pas de plus, & qu'eux & leurs familles jouissent d'une santé plus ferme & plus constante.

Je parle donc à ces gens sages, à ceux qui sont employés dans l'administration; qu'ils pesent ces raisons, qu'ils jugent s'ils ne peuvent pas, & par conséquent, s'ils ne doivent pas prévenir les inconvéniens, les maux qui suivent cette négligence; s'il n'est pas de l'homme humain, d'épargner à ses pères nourriciers, aux laboureurs, dont la force, le courage & les travaux, font la base de la prospérité de l'Etat, le plus de maux qu'il est possible; de leur épargner même les moindres maux, s'il est possible? Serait-il impossible de donner à tous maçons & charpentiers, des instructions claires & précises, qui les obligassent à n'élever des maisons que dans l'exposition la plus salubre; que là où l'on ne pourrait choisir l'exposition, ils fussent autorisés à faire préparer le sol en pente douce en face & par derrière de la maison projetée; qu'ils plaçassent les fenêtres & la porte que dans la partie la plus élevée, afin que les pluies emmenassent, sur les derrières, les débris, les bilayures; &c. que la place du fumier fut dans la partie la plus basse, à quelque distance du mur, sur le derrière, où il n'y aurait point de jours ouverts pour la maison; où l'on faciliterait, enfin, les moyens d'entretenir la propreté au dehors, & la circulation, le renouvellement de l'air au dedans, par les fenêtres, & leur correspondance avec les portes.

Et pour qu'on se soumit à cet ordre avec plus de docilité, je désirerais que les Ministres, les Régens, les Notables, en général, fussent instruits des principes qui le rendent utile & même nécessaire, & des effets qui en doivent suivre; qu'ils connussent même l'état où furent autrefois les villes; les infirmités qui assiégeaient leurs habitans, lorsqu'elles étaient formées de maisons sombres & sales, lorsque les rues étaient des espèces de cloaques de boue & d'immondices; qu'on a vu les maladies s'affaiblir avec les causes qui les faisaient naître, qui les nourrissaient, & qui disparaîtraient d'autant mieux, que ces soins y deviendront constans & même plus actifs; car il reste encore bien des améliorations à faire dans ce genre, même dans les villes.

Voilà un de mes rêves; s'il est inutile, sera-ce ma faute, ou celle de mes Lecteurs? Je l'ignore; & quand j'en serais assuré, il ne me conviendrait pas de le dire. C'est une idée imparfaite que je jette ici; on la perfectionnera, ou on la laissera tomber tranquillement dans l'oubli.

J'ai l'honneur d'être, &c.



(1) Je m'en retournais lentement, sans admirer, sans voir & la maison, & les bois, & les prairies, qui m'avaient enchantés auparavant. Rien n'avait changé autour de moi: mais je venais de perdre une espérance, une douce illusion.

J'avais oublié mon projet; je ne pensais plus à errer dans les campagnes, par des sentiers ombragés; à entrer dans les cabanes dispersées. Mes pas me dirigèrent stupidement dans le grand chemin, de-là dans un village; j'entrai plus stupidement encore dans un logis, & j'y demeurai pendant le reste du jour.

Il y avait là quelques hommes qui soupaient, & entre lesquels, après le repas, il s'éleva une dispute assez vive; quelquefois je fixais sur eux des yeux étonnés, & je les écoutais sans les entendre. Cette apparente attention leur fit désirer que je les approuvasse; chacun s'efforça de me persuader; ils s'épuisèrent en longs raisonnemens, puis attendirent ma décision. Je répondis en soupirant: *elle n'y était pas.*

Un doux sommeil dissipa la pesanteur qui m'accablait, & redonna du ton, de la fraîcheur, à mon imagination. Le ciel était serain, l'air pur, le lever du soleil majestueux, & je repris mes courses errantes au travers des prairies étincelantes des perles de la rosée. J'entrai dans un vaste bois de sapin qui s'élevait en amphithéâtre; le sommet épais & noir de ces arbres, leurs troncs unis, droits, élevés & blancs;

le soleil qui lançait des gerbes de lumières au travers de l'obscurité qu'il semble y protéger, m'offrait un spectacle singulier, & je m'assis sur un lit de mousse fraîche.

Je n'y avais pas été longtems, que mes oreilles furent frappées des cris discordans d'une meute de chiens. Quel triste, quel barbare plaisir que la chasse, disais-je ! en peut-on trouver à poursuivre, au milieu des hurlemens des chiens, un animal qui ne nous fit jamais d'autre mal, que de partager avec nous quelques végétaux, que nous voulons nous approprier tout entiers ? en est-il encore à frapper d'un plomb mortel l'oiseau qui s'élève dans l'air, & nous réjouit par son chant varié ? Quel courage que celui de l'abus du fort sur la faiblesse ! quelle jouissance que celle de dévorer l'animal auquel on ôta la vie ! Et ce chien qui nous seconde, qu'il est vil & rampant ; qu'il est sanguinaire ; comme il déchire l'animal faible & sans défense ; comme il flatte & lèche basement le tyran qui l'enchaîne & ne le nourrit que pour ses plaisirs !

Telles étaient mes pensées, quand je vis paraître un vieux chasseur à cheval, suivi d'une Dame en habit d'Amazonne ; je crus voir *Diane* cherchant ses Nymphes égarées dans la forêt ; je la fixai, c'était elle ; c'était la Déesse de mon petit temple.

Surpris, ému, je me leve ; elle avait déjà disparu : j'entendais encore les pas de son cheval, mais je ne la voyais plus. O ! que ne suis-je chasseur, m'écriai-je, j'irais à ses côtés, devant elle, après elle ; peu importe, pourvu que je fusse auprès. Et je la suivais ; mais je ne pus la revoir ; bientôt je n'entendis plus les pas de l'animal qui la portait, ni les cris des chiens qui la précédaient.

Je revins sur mes pas, & suivis quelque tems la route qu'elle avait tenue pour arriver jusqu'à moi. Au sortir du bois, je découvris un petit chien orné d'un ruban, qui semblait égaré, & chercher les traces de mon Amazonne. Il est sans doute à elle, & en disant ces mots, je le pris dans mes bras, je le caressais, je le baisais.

Que je voudrais connaître son nom ! il n'est pas commun, il est doux ; sa bouche ne pourrait en prononcer qui ne le fussent pas. Mes amis, dites-moi son nom ; dites-moi, au moins, celui que je dois lui donner.

(La suite dans une Feuille prochaine.)

HISTOIRE NATURELLE. AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Lausanne, le 9 Juin 1788.

MESSIEURS,

J'ai dit un mot, dans une précédente Lettre, d'une araignée qui se construit une demeure singulière ; j'y reviens aujourd'hui, parce que son histoire ne

peut qu'intéresser les amis de la Nature, & ceux même qui, sans être ses observateurs, ne laissent pas d'être sensibles à ses ouvrages admirables. Cette araignée connue, aux environs de Montpellier, sous le nom d'*araignée mineuse*, est fort semblable, par son extérieur, à celles des caves, mais elle s'en éloigne beaucoup par son industrie & sa manière de vivre. Elle s'établit sur la pente plus ou moins rapide d'une glaise franche & pelée, où l'eau des pluies puisse s'écouler facilement. Elle est armée de fortes pinces avec lesquelles elle creuse une mine en galerie, de la longueur d'environ deux pieds, & d'une largeur proportionnée à sa grosseur. Elle en tapisse tout l'intérieur d'une espèce de toile de soie, qui lui permet de monter & de descendre facilement dans son fourrain. Cette toile sert encore à retenir les grains de terre qui pourraient se détacher de la mine, & l'avertit de ce qui se passe à l'entrée. Là est un ouvrage admirable, & qu'on ne s'attend pas à trouver chez les insectes. C'est une porte, ou plutôt une trappe formée de plusieurs couches de terre détrempée & liée avec de la soie.

La face qui regarde l'intérieur de la demeure est convexe & unie. La face extérieure, qui est à fleur de terre, est, au contraire, plane & raboteuse, & se confond si bien avec le terrain voisin, qu'on ne saurait l'en distinguer. La face postérieure est doublée d'une toile, dont les fils très-forts & très-serrés, forment une espèce de charnière, à l'aide de laquelle la trappe peut s'élever & s'abaisser, ouvrir & fermer la galerie. L'ouverture est façonnée en entonnoir, & son évasement forme une espèce de feuillure contre laquelle la trappe va battre en s'abaissant, & elle s'y ajuste avec tant de précision, qu'elle ne laisse dehors aucune prise pour la soulever. Je ne répéterai pas ici ce que j'ai dit qui arrivait, lorsqu'on tentait d'ouvrir la porte de la trappe avec une épingle ; j'ajouterai seulement, que lorsque l'observateur est parvenu à ouvrir cette porte, l'araignée est réduite à fuir, à toutes jambes, au fond de sa galerie.

L'éclat du grand jour paraît être nuisible à notre insecte : quand on le retire de sa mine, son agilité naturelle l'abandonne ; il paraît languissant & comme engourdi, & ne marche qu'en chancelant. Toutes les araignées de cette espèce, qu'on renferme dans des vases, y périssent. C'est à M. l'Abbé de *Sauvages* que nous devons la connaissance de cet industrieux insecte. Je désirerais beaucoup qu'on en découvrit dans ce pays, pour faire sur lui des observations suivies.

J'ai l'honneur d'être, &c.

J. Bz.

(Note des Rédacteurs.) Voy. Dict. d'Hist. Nat. de Valmont de Bomare, article *Araignée maçonne*.

MORTS. Louis Belet, du Mont, âgé de 60 ans.

Charles Dalgas, de Chavannes, âgé de 32 ans.

Jean Michel Brelas, fils mineur.

JOURNAL DE LAUSANNE.

21 J U I N 1788.

Le SOLEIL se leve à 4 heures 8 minutes , & se couche à 7 heures 52 minutes.
La LUNE se leve à 9 heures 46 minutes du soir.

Observations Météorologiques.										
Dates.	T H E R M O M E T R E .				B A R O M E T R E .					
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.		7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.			
12 Juin	+ 9 9.	o +14. 8.	o + 8. 6.	o	26. p. 7. lig. 3	26. p. 7. lig. 2	26. p. 7. lig. 2			
13 . . .	+ 5. 3.	o +15. 0.	o +10. 2.	o	26. 6.	9 26. 6.	11 26. 6.	o		
14 . . .	+ 7. 4.	o +17. 2.	o +10. 3.	o	26. 5.	8 26. 5.	7 26. 5.	3		
15 . . .	+ 9. 0.	o +15. 0.	o + 9. 5.	o	26. 5.	11 26. 6.	o 26. 6.	11		
16 . . .	+ 9. 0.	o +15. 6.	o +10. 2.	o	26. 6.	8 26. 6.	7 26. 6.	9		
17 . . .	+ 8. 7.	o +13. 2.	o + 9. 6.	o	26. 7.	3 26. 8.	3 26. 9.	5		
18 . . .	+ 8. 3.	o +11. 2.	o + 9. 8.	o	26. 9.	6 26. 9.	o 26. 8.	8		

JURISPRUDENCE CRIMINELLE.

A GILLE BLASIIUS STERNE (1).

MON cher *Gille Blasius Sterne*, je ne suis pas aussi singulier que vous : mais j'ai aussi mes singularités, & c'en est une que de vous écrire. Il faut vous en dire la raison, ou plutôt vous développer ma manie.

Toutes les fois que je fais un homme malheureux par les moyens mêmes qu'on employa pour le faire jouir du bonheur, tels que les avantages de la société, la protection des Loix, j'aime à le promener d'Etats en Etats, de l'y placer dans les mêmes circonstances, & de voir les divers effets qui en doivent résulter. Je vous ai fait voyager de même, quand je vous ai fu dans une prison infecte, & j'ai vu que vous perdiez encore dans quelques Etats, & que vous y gagniez dans peu. J'ai rassemblé un grand nombre de ces promenades comparatives, & j'espère en former un petit *in-folio*, qui servira, j'espère, à l'édification des Juges.

Je vais quelquefois plus loin : après avoir fait voyager mon pauvre homme dans les Etats existans, je le conduis encore dans des républiques imaginaires,

(1) Voyez la Feuille précédente.

dans celles de *Platon*, de *Thomas Morus*, &c. Je vous ai, par exemple, soumis aux Loix de deux Législateurs modernes, bien moins connus qu'ils ne méritent de l'être, & j'ai eu du plaisir à voir que vous auriez été plus heureux sous les regles qu'ils ont prescrites.

Ces deux Législateurs sont MM. *Dentand & Carrard*, l'un Genevois, l'autre du Canton de Berne. Tous les deux sont de vrais Citoyens ; tous les deux connaissent les droits de l'homme & ceux de la société. Écoutez leurs décisions.

Vous dites, page 100, lorsqu'on vous annonce que des Officiers de justice vous cherchent. "Avant d'aller plus loin, mon cher hôte, se faillit-on ici d'un homme sans l'entendre ? — Oui, ce n'est qu'après coup qu'on l'interroge, & quand on l'a mis aux fers. — Je ne puis, je ne saurais vous croire. Quel droit a mon accusateur, d'être tout de suite écouté ? La liberté est au moins aussi chère que la vie ; qui me prive de l'une sans seulement m'entendre, peut m'ôter l'autre avec la même injustice ; & où cela ne mènerait-il pas ?"

Consultons M. *Carrard* sur ce sujet : il nous dit, T. II, p. 104. "Il est clair qu'avant d'emprisonner quelqu'un, il convient d'examiner s'il y a lieu de s'assurer de sa personne, & si on ne le pourrait pas

sans se servir de la prison. S'il faut l'arrêter, on doit le conduire au Magistrat chargé des fonctions de la partie publique; celui-ci doit l'examiner avec soin; entendre ce qu'on dépose contre lui; écouter avec patience ses réponses. S'il a été arrêté sans cause, il le laissera libre; s'il croit qu'on a lieu de s'assurer de sa personne, il assemblera aussi-tôt la Cour de Justice pour en décider".

M. *Dentand* ne vous aurait pas moins été favorable que M. *Carrard*. Il veut, T. II, page 5, "que des Juges annuels, élus par le Souverain, écoutent la plainte; ils ne doivent l'admettre que signée par deux témoins; ils doivent l'écouter, la recevoir d'une manière passive; se faire amener la personne accusée, lui lire cette plainte en présence de deux témoins de son choix; la sommer d'alléguer, de requérir tout ce qu'il voudra; faire signer sa défense par les deux témoins & lui; ordonner tout ce qui suivrait de la plainte & de la défense, en présence du plaignant & du prévenu; faire signer son procès verbal par quatre témoins, au choix des parties; relâcher le prévenu s'il ne s'agit que d'un délit peu grave; si c'est le contraire, le détenir dans une maison d'arrêt, où il ne serait que privé de sa liberté; y assembler là douze Citoyens respectables, leur lire le procès verbal, leur faire entendre les parties, toutes les explications qu'elles voudraient donner, toutes les personnes dont elles invoqueraient le témoignage, & ce n'est que sur leur décision, qu'on peut être envoyé en prison".

Vous dites, page 114: "Il y avait près d'un an que j'étais détenu en prison, sans avoir subi d'interrogatoire". Vous n'auriez pas eu à le craindre sous M. *Dentand*, puisque vous ne seriez entré dans la prison qu'après avoir été jugé coupable. Vous ne l'auriez pas éprouvé sous M. *Carrard*, puisqu'il veut que le Juge travaille *incessamment* à l'instruction du procès, pour effrayer les méchants, pour ne pas aggraver les peines du coupable, & en sauver l'innocent. Il voudrait que cette instruction, dans aucun sens, ne pût durer plus de trois mois.

Vous dites, page 120: "Que vous ne pouvez comprendre, pourquoi les témoignages déposés contre vous, devaient être le *secret de la Justice*?" Sous M. *D.* il n'y aurait rien eu de caché pour vous. M. *C.* veut que l'instruction soit publique; il pense qu'en enveloppant du mystère & du secret, on semble conjurer la perte d'un misérable, par des moyens qu'on aurait honte d'exposer au grand jour: p. 211.

Vous voudriez, page 121: "Que les Juges fussent les premiers à faire connaître au prisonnier les accusateurs; leurs dépositions; inviter, à se montrer, tous ceux qui pourraient témoigner en votre faveur"; cela suit nécessairement de l'ordre de procédures

établi par M. *D.* C'est aussi la conséquence de la publicité du procès que demande M. *C.*

Vous croyez, page 122, "que la *volonté*, si elle n'est suivie d'aucun acte punissable, ne peut être *préjugée* par personne". Vous êtes d'accord avec M. *C.* qui dit, T. I, p. 9: "Le délit est conçu par la pensée; mais tant qu'il n'éclate pas par quelque acte extérieur..., il ne peut être l'objet de l'animadversion des hommes". Vous l'êtes avec M. *D.* qui définit le délit, un acte qui viole la loi, & qui ajoute, T. I, p. 44, "que l'essence d'un délit est l'intention de le commettre, & l'exécution totale ou partielle de l'intention; que le délit n'existe que lorsque ces conditions y sont réunies.

Si vous eussiez vécu dans un Etat réglé par ces Législateurs humains, vous n'auriez point été chargé de fers. Vous n'auriez point été interrogé par des Juges à toupets élevés; on n'aurait pas tordu la Loi pour vous trouver coupable; on n'aurait point recherché si vous aviez tiré l'épée contre des grenouilles, pour en conclure que vous aviez pu la tirer contre des hommes, &c. &c.

Mais vous n'êtes plus captif, & sans doute vous n'aimez pas qu'on vous rappelle que vous l'avez été. Je finis donc ma lettre, en souhaitant que les honnêtes gens puissent vivre comme vous, sous la législation des deux Législateurs dont je viens de vous parler. Je ne suis pas le seul qui leur rende justice. Lisez une petite brochure qui a pour titre: *Lettre d'un Gentilhomme Français*, &c. sur la nécessité de la réforme de la Justice Criminelle; vous applaudirez aux intentions de l'Auteur, à ses vœux (2).

J'ai l'honneur d'être, &c.

V A R I É T É S.

Je reviens encore à mes bons amis, qui habitent les campagnes, & sont nos pères nourriciers. J'ai un nouveau projet à leur proposer. Depuis plusieurs années, on a fait un grand nombre d'expériences qui, toutes, concourent à prouver qu'on est trop prodigue de semences dans nos champs; qu'en l'épargnant davantage, on en recueille autant & souvent plus.

C'est donc un préjugé qu'il faut détruire; il est général chez eux: dans leurs jardins, dans leurs plantages, ils sèment comme dans leurs champs; ils sèment trop épais: leurs épinars, leurs pommes de terre, tous leurs légumes sont pressés, entassés, ils languissent; & le grand nombre de plantes gêne, arrête leur croissance; ils en ont plus, mais elles produisent bien moins.

(2) Les ouvrages de MM. *Dentand* & *Carrard* se trouvent à Lausanne, chez les Libraires, ainsi que la *Lettre d'un Gentilhomme Français*.

Pour le bled, il est prouvé qu'un champ semé trop serré, ne rapporte que des tiges plus faibles, plus courtes; des épis plus maigres: on croit y gagner pour la paille, on se trompe; une belle tige donne, pour le moins, autant de paille que trois petites & faibles: on croit y gagner pour le grain, & très-probablement on se trompe encore; une tige bien nourrie produit un épi plus long, mince, rempli; les grains qu'il rapporte sont plus gros; ces grains beaux & pleins donnent moins de son que deux ou trois qui sont étroits & étranglés, & le son ne fournit aucune véritable nourriture.

De plus, dans un champ semé clair, le bled est beaucoup moins sujet à verser, que dans un champ semé épais: parce que dans celui-ci, une bande qui cède retombe sur les voisines, & de là sur tout le champ, ce qui n'arrive pas dans le premier: & encore, parce que dans une terre où les plantes ont de l'espace, leurs racines sont plus longues, plus vigoureuses, & qu'elles se soutiennent mieux contre l'effet des grandes pluies.

Mais comment semer plus clair avec des semeurs accoutumés aux mêmes mouvemens, à la même lenteur, à remplir la main qui répand au loin la graine? Je crois en faveur un moyen assez facile; je l'ai vu pratiquer à un Magistrat de Nyon qui aimait l'agriculture, & qui s'applaudissait de s'en être servi. Il est simple, comme doivent être tous les moyens qu'il s'agit de pratiquer dans l'agriculture. Avant de semer, il humectait son bled, le grain se gonflait; le semeur faisait les mêmes pas, remplissait sa main comme à l'ordinaire: mais elle renfermait moins de graines, & par conséquent il semait plus clair.

Je suis loin, cependant, de vouloir que les laboureurs m'en croient sur ma parole; je craindrais de me tromper & de les tromper. C'est ici que j'ai mon plan à leur proposer.

Je voudrais qu'on choisît un espace de terrain suffisant dans les terres qui appartiennent aux communes, pour y faire des expériences un peu en grand; ce retranchement ne nuirait à personne, parce que le produit de ce champ commun appartiendrait à tous, & que le résultat de l'expérience ferait encore utile à tous. Je voudrais aussi qu'il fut cultivé en commun; que le jour où on le travaillerait, fût un jour de fête pour la communauté rassemblée, & qu'un homme instruit dirigeât les opérations.

Il est toujours dans une Commune un homme plus instruit que les autres; qui raisonne ou est capable de raisonner sur les travaux qui ne se font encore que par routine. Que ce soit le Ministre, le Juge, le Régent, un des propriétaires, n'importe; c'est celui-là qu'il faudrait choisir pour diriger les travaux.

Il ne faut pas croire qu'il soit facile de faire des expériences dans l'agriculture; peu de personnes en

sont capables; elles demandent beaucoup de soins, d'attention, de discernement: & c'est encore ici que j'ajouterais un article à mon projet.

Je voudrais qu'on fit un petit livre, simple, clair, raisonné, sur l'art des expériences en agriculture; qu'il fût répandu dans chaque communauté; qu'il y fût expliqué; qu'on formât ainsi, peu-à-peu, le laboureur à profiter de son âge & de ses longs travaux; qu'on facilitât, en un mot, par ce moyen, le perfectionnement de l'agriculture.

Je voudrais que chaque directeur d'opérations tint un compte exact de son travail, du but qu'on se proposait, des moyens qu'il a employés, des circonstances dans lesquelles ils le firent, des observations qu'il a faites dans le tems qui s'est écoulé depuis le moment où le travail a commencé, jusqu'à celui où l'on a rassemblé le produit, & du résultat général qu'on en doit tirer; il devrait sur-tout constater les faits dans la plus grande exactitude.

Je voudrais que chacun d'eux envoyât le précis de tout cela à un dépôt commun, où qu'on les publiât dans un Journal tel que celui-ci, afin que de la comparaison des circonstances & des résultats particuliers, on pût tirer un résultat général, connaître les exceptions, & en voir les raisons.

Cette correspondance générale & mutuelle d'efforts, de secours, d'instruction, répandraient d'autant plus de lumières sur l'agriculture, que le laboureur y agirait, qu'il s'éclairerait par ses yeux, par ses mains, bien mieux que par des leçons qu'il lui serait toujours difficile de comprendre, s'il ne les touchait pas en quelque manière, s'il n'était pas lui-même le précepteur & le disciple.

Tel est mon projet; je désire qu'il ne soit pas une rêverie inutile: mais quand il le deviendrait, j'en aurais joui le premier; car penser à vivifier les campagnes, à faire entrer de nouveaux rayons de bonheur dans la cabaie de l'homme des champs, sera toujours un plaisir pour un ami des hommes.



AUX AUTEURS DU JOURNAL.

J'ai cru, Messieurs, que ce petit morceau de la Préface de M. Gibbon pourrait faire plaisir aux Lecteurs de votre Feuille.

« Je vais revoir bientôt les rives du Léman, pays que je connus, que j'aimai dès ma jeunesse: là sous un doux Gouvernement, au milieu d'un beau site, vivant dans l'indépendance & le repos, parmi des habitans de mœurs aisées, élégantes même, j'ai joui, je jouirai, j'espère encore, des plaisirs variés de la retraite & de la société. Mais je ne cesserai point de me glorifier d'être Anglais; je suis fier d'être né dans une contrée éclairée & libre, & l'approbation

de ma patrie fera toujours la plus honorable, la plus flatteuse récompense de mes travaux".

PRÉJUGÉS du peuple à l'égard des noyés.

C'est un préjugé barbare de ne pas voler au secours d'un noyé, ou de ne le retirer de l'eau que pour le laisser sur le rivage, & d'attendre la Justice; un pareil délai est souvent homicide, & il n'y a pas de loix assez cruelles pour laisser périr un homme sans secours. Nous vivons sous un gouvernement humain, qui s'est occupé de répandre les moyens de secourir les noyés, & qui a formé des établissemens à cet effet.

Suspendre un noyé la tête en bas, sous prétexte de lui faire dégorger l'eau qu'il a avalée, est un préjugé également barbare & inutile; car on le répète, un noyé n'avale point d'eau.

Il n'est pas moins inhumain de le rouler dans un tonneau. Ce moyen, loin de rappeler un noyé à la vie, ne peut que le faire périr plus sûrement. Le bain des cendres, dans lequel on recommande de mettre les noyés, est un moyen impraticable, par la difficulté de se procurer & de faire chauffer de la cendre; un bain d'eau tiède serait infiniment préférable, comme pouvant rétablir la chaleur, & en partie la circulation.

Premiers secours à donner aux noyés.

Il faut le retirer de l'eau avec précaution, c'est-à-dire, prendre garde de le blesser avec des crocs ou contre les roches; tel qui aurait été rappelé à la vie, périrait de ces accidens.

Le déshabiller, le conduire dans un lieu bien aéré, le mettre sur son séant, la tête appuyée sur un oreiller, ou le coucher sur le côté droit, la tête un peu relevée sur un traversin.

L'essuyer avec des linges chauds, & le tenir auprès d'un bon feu; le mettre ensuite dans un lit bassiné, & l'y frotter avec des flanelles, ou toute autre étoffe de laine, trempées dans de l'eau salée, chaude, mêlée d'eau-de-vie. Les assistans se relèveront tour-à-tour; car ce genre de secours ne doit pas être interrompu.

Lui mettre sous le nez du vinaigre fort, ou des eaux spiritueuses dont on imbiberait un linge, lui en frotter les tempes. On appelle *eaux spiritueuses*, les eaux préparées avec l'eau-de-vie, telles que l'eau de Cologne, des Carmes, d'Erdel, &c. A leur défaut, on emploiera de l'eau-de-vie la plus forte. Lui frapper dans les mains.

Secours plus efficaces.

Souvent ceux que l'on vient d'indiquer, suffisent pour rappeler un noyé à la vie, & rétablir

la circulation: mais s'ils sont insuffisans, en voici de plus efficaces.

On placera sous le nez du noyé un flacon débouché, contenant de l'alkali volatil; si cela ne produit pas d'effet, on trempera de petites mèches de papiers dans l'alkali, & on l'introduira jusqu'au fond des narines.

Comme l'alkali volatil est très-âcre & très-piquant, il ne faut employer ce moyen qu'avec précaution, sur-tout n'en point frotter les tempes, & n'en point introduire dans la bouche.

L'application de ces nouveaux moyens n'empêchera pas celle des précédens, sur-tout les frottemens avec les flanelles trempées dans l'eau salée, & l'eau-de-vie chaudes.

Enfin, ces seconds moyens étant encore infructueux, il faut recourir à la fumée de tabac employée en lavement. Mais ce dernier secours exige un homme de l'art.

BELLES-LETTRES.

LES DEUX ACTRICES. Dialogue.

Ai-je donc la barbe au menton?
Disait un Actrice en colere. —
Eh! pourquoi? — Les femmes, dit-on,
Ont cru que j'étais un garçon,
En me voyant jouer Valere. —
Appaise, crois-moi, ton courroux,
Lui dit sa rivale; entre nous,
Les hommes savent le contraire.

LE POÈTE ET SON VALET, Conte dialogué.

Souvent l'esprit fait tort à la raison.

Le feu, mon maître, a pris à la maison. —
Paix donc, j'écris. — Eh! laissez-là l'ouvrage;
Fuyez, Monsieur. — La peste du faquin,
Il m'a fait perdre.... une rime; j'enrage.
Avertissez ma femme, Mons Pasquin,
Je n'entends rien aux détails de ménage.

(1) Le sujet de ces deux piéces est connu: mais c'est la première fois, peut-être, qu'il a été traité en vers.
(Note des Rédacteurs.)

M O R T S.

Un enfant mâle mort quelques jours après sa naissance.
Jean Henning, de Mauraz, cordonnier, âgé de 66 ans.
Une fille venue morte au monde.
Jean Marc Favrat, fils mineur.
Suzanne Collombe, veuve de George Dupraz, de Lausanne, âgée d'environ 37 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

28 J U I N 1788.

Le SOLEIL se leve à 4 heures 9 minutes , & se couche à 7 heures 51 minutes.

La LUNE se leve à 1 heures du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	T H E R M O M E T R E .				B A R O M E T R E .			
	7 heure. du mat.	2 h. après midi.	9 heure. du soir.		7 heure. du mat.	2 h. après midi.	9 heure. du soir.	
19 Juin	+12. 6.	o +18. 0.	o +13. 3.	o	26. p. 7. lig. 3	26. p. 7. lig. 0	26. p. 6. lig. 11	
20 . . .	+12. 3.	o +19. 1.	o +13. 4.	o	26. 6.	8 26. 6.	8 26. 6.	0
21 . . .	+12. 5.	o +16. 6.	o + 9. 5.	o	26. 5.	3 26. 5.	0 26. 5.	10
22 . . .	+10. 4.	o +16. 9.	o +11. 3.	o	26. 6.	3 26. 6.	2 26. 5.	11
23 . . .	+10. 6.	o +16. 8.	o + 9. 3.	o	26. 6.	4 26. 6.	3 26. 6.	2
24 . . .	+ 8. 0.	o +15. 6.	o +10. 0.	o	26. 6.	0 26. 5.	11 26. 6.	4
25 . . .	+ 8. 9.	o +16. 8.	o +10. 8.	o	26. 6.	3 26. 6.	3 26. 6.	6

V A R I É T É S.

LETTRE de M. Bonfils, aux Auteurs du Journal.

Lausanne, le 26 Juin 1788.

MESSIEURS,

Quoique cette Lettre paraisse ne pas entrer directement dans le plan de votre *Journal*, qui doit avoir pour but d'intéresser, non seulement la ville où il s'imprime, mais encore toutes celles où il circule : cependant, j'espère qu'en faveur du motif qui me détermine à la publier, vous voudrez bien l'y inférer.

Personne n'ignore que, dans les grandes villes sur-tout, les principes de corruption ont une force & une extension proportionnées à l'accumulation des habitans qu'elles renferment. Là, le besoin d'une foule d'individus y appelle tous les genres d'industrie. Pour multiplier les jouissances du riche voluptueux, la tête féconde de l'ingénieux Artiste cherche, par mille objets variés, à flatter ses goûts, & à le plonger, toujours de nouveau, dans un luxe destructeur de toutes vertus. Ses richesses ne lui paraissent bientôt plus suffisantes, pour acquérir toutes ces brillantes futilités que la mode étouffe, & fait renaître sans-cesse. De-là, cette dure parcimonie exercée sur les malheureux. L'artisan, à son tour, ne

tarde pas à se corrompre; les tourmens de l'ambition; cette soif ardente & insatiable d'amasser des richesses, rendent son ame étrangère à tout sentiment qui l'éloigne du but où il désire d'atteindre; c'est ainsi que l'égoïsme gagne insensiblement tous les ordres de l'Etat, & rend l'homme malheureux par les moyens même qu'il croit les plus propres à le conduire au bonheur.

Si l'Egoïste pouvait un instant s'occuper de la fragilité de son existence; s'il jetait un coup d'œil sur cette foule de maladies, d'accidens, qui font le partage de l'homme; serait-il possible qu'il ne frémit pas des dangers qui l'environnent sans-cesse? Pourrait-il alors s'empêcher de faire quelques réflexions vertueuses, & de se dire : s'il n'existait pas des ames sensibles, compatissantes; que tous les hommes eussent ta criminelle insouciance, ton cœur d'airain; quand les maux les plus cruels te réduiraient à implorer leur secours, que deviendrais-tu? Aurais-tu même droit de te plaindre, si, insensibles à tes cris douloureux, au lieu de te tendre une main secourable, ils t'abandonnaient à ton malheureux sort, pour ne s'occuper que des plaisirs qui n'agueres faisaient toutes tes délices?

On ne peut douter de l'effet que produiraient de telles réflexions sur soi-même; c'est donc l'ignorance,

C c

souvent une trop longue prospérité, le peu de reconnaissance que la plupart des hommes ont des devoirs qui les lient à la société, qui leur font échanger des jouissances frivoles & trop souvent criminelles, contre les délicieuses étreintes qui naissent du plaisir de soulager l'infortuné, d'essuyer ses larmes. — Voyez ses regards attendris par la reconnaissance la plus vive; entendez sa voix presque éteinte, que le sentiment renforce pour vous bénir: & en considérant ce spectacle attendrissant, votre cœur vous apprendra que ce n'est que dans vos vertus, & dans votre sensibilité, que vous pouvez trouver la félicité la plus pure!

Après avoir crayonné faiblement les maux qu'entraîne l'égoïsme, & considéré le luxe comme en étant la racine productrice, il est bien doux de penser qu'il est encore quelques endroits où son souffle contagieux n'a point encore pénétré; il est bien doux de dire: j'habite une ville où les habitans sont bons, où tous les cœurs sont ouverts à la commisération, où celui qui vit dans la médiocrité, même la plus resserrée, fait trouver, dans une sage économie, des libéralités suffisantes pour satisfaire aux besoins de son cœur; où le riche, au lieu de montrer ce luxe insultant, qui avilit le pauvre en lui faisant mieux sentir toute l'étendue de sa misère, ne s'occupe, au contraire, que des moyens les plus propres à la diminuer; où sa sensibilité, toujours aussi éclairée qu'active, fait prévenir le malheureux, & ne dédaigne pas de le visiter dans son affliction. Il est sans doute peu de villes, qui présentent un tableau aussi consolant pour l'humanité. Hommes sensibles! qui vivez peut-être au milieu d'un peuple, dont les spectacles bruyans, & l'amour des plaisirs ont desséchés le cœur, venez habiter un tel séjour. Oui, c'est à Lausanne, que vous trouverez ce peuple bon & hospitalier, & croyez que mes éloges n'excèdent pas la vérité. Des motifs suffisans m'avaient déjà appris à en juger le plus favorablement, mais un accident des plus fâcheux, & qui depuis longtems me retient dans un lit de douleur (1), m'a fait bien mieux connaître encore les vertus qui existent dans tous les ordres de l'Etat.

Incapable d'écrire avec ordre, je ne puis cependant, malgré les douleurs que je souffre encore, me taire plus longtems, & je sens, pour soulager mon cœur, qu'il faut que ma reconnaissance s'exhale. Recevoir des secours de ses amis, en être tendrement soigné, visité, tout cela n'a rien que d'ordinaire: mais trouver dans son malheur une foule d'inconnus

empressés à vous tendre une main secourable; voir ce zèle se soutenir avec la constance la plus soutenue, la plus fraternelle; joindre à la commisération la plus prévoyante toutes les douceurs qu'on pourrait à peine espérer au sein de sa famille; voilà ce que j'ai éprouvé, & que je ne cesse d'éprouver encore.

Ames sensibles & généreuses, qui vous êtes si vivement intéressées à mon sort, permettez qu'ici, je vous témoigne toute la reconnaissance dont mon cœur est pénétré, en attendant que, d'un pas chancelant, je puisse aller dans votre domicile hospitalier, pour vous la témoigner d'une manière plus conforme aux sentimens que vous m'avez inspirés! Et vous, mes amis, qui n'avez cessé de me visiter, & de me donner les marques les plus sensibles de votre attachement, croyez que je sens tout le prix de vos soins, & que sans cesse j'éprouverai pour vous la plus tendre amitié & la plus vive gratitude!

J'ai l'honneur d'être, &c.

JURISPRUDENCE CRIMINELLE.

Lettre d'un Genevois à M. le Comte de San.

Votre Lettre, M. le Comte, du 18 Février, adressée au Rédacteur du Journal de Lausanne (1), annonçait le désir que vous aviez de voir, en France, une réforme dans la Jurisprudence Criminelle, dont vous avez été une des plus illustres victimes: vos vœux viennent d'être accomplis; & aux Lettres de Cachet près, il reste aujourd'hui bien peu de changemens à faire aux Loix pénales de la France: que dis-je! les Lettres de Cachet n'entrent pour rien dans la Jurisprudence Criminelle; ce sont les foudres du trône; c'est le cordon fatal qu'un Sultan envoie à son Visir. Malgré la note critique que vous avez ajoutée à ma Lettre, sur l'affaire de l'Hermite, j'ose croire que le Code pénal de Geneve, n'a pas si grand besoin d'une réforme, que vous le dites. Permettez, M. le Comte, que je vous cite un fait intéressant, qui vous donnera une idée de la manière dont procède la Justice Criminelle de Geneve.

Un étranger obscur, inconnu, est pris un soir dans un cabinet de Jouailler, où il s'était introduit par une fenêtre; on trouve des bijoux dans sa poche, que le Jouailler reconnaît avoir été faits par lui. Pendant l'information, l'accusé se tait; amené devant le Juge, il se jette à ses genoux; implore sa clémence; frappe de la tête contre terre; dit qu'il

(1) (Note des Rédacteurs.) M. Bonfils est le malheur, il y a environ deux mois, de se luxer le pied de la manière la plus dâstreuse, & qui pendant les premiers jours, a exposé sa vie au plus imminent danger.

(1) Lettre d'un Gentilhomme Français, au Rédacteur du Journal de Lausanne, sur la nécessité de la réforme de la Justice Criminelle, &c. brochure de 27 pages in-8°. Geneve 1788; & se trouve à Lausanne, au Café Littéraire.

est un grand malheureux. Les spectateurs sont surpris, lorsque le Juge ordonne, à cet étranger, de se relever, & ranime son courage abattu. — On lit le jugement: il porte, qu'il refuse des informations, que cet étranger ayant bu tout le jour hors de la ville, y est rentré le soir ivre-mort; qu'un cocher a eu pitié de lui, & l'a fait monter derrière sa voiture: mais qu'étant tombé dans la boue, il est devenu l'objet de la risée publique; que le Commandant de la porte l'a fait entrer dans son corps-de-garde; que la foule s'étant dissipée, il l'a fait conduire dans la ville par un soldat; que le soldat l'ayant laissé, l'ivrogne a été hué de nouveau; que réfugié dans une maison, & poursuivi encore, il est monté sur le toit; que de ce toit il est tombé sur un autre; qu'il s'est glissé sur une planche qui l'a fait entrer par la fenêtre dans un cabinet de Jouailler; qu'il a renversé, par sa chute, une armoire pleine de bijoux, ce qui a donné l'alarme dans la maison; que les voisins ont accouru, & qu'il s'est laissé arrêter sans résistance, comme un criminel pris en flagrant délit; enfin, que les bijoux trouvés sur lui sont l'ouvrage du Jouailler, maître du cabinet, mais lui ont été vendus par un autre.

Après la lecture de la sentence qui l'innocente, le Juge lui adresse une exhortation paternelle; lui fait sentir le danger où son intempérance l'a jetté; combien il est heureux d'avoir des Juges qui cherchent bien plus à disculper un accusé, qu'à punir un coupable, & les risques qu'il aurait couru dans des Tribunaux dirigés par des principes différens: il ajoute, qu'il a donné cependant un scandale public, & qu'on lui ordonne de se retirer, dans huit jours, de Geneve. Puis on lui fait place, & il sort, avec honneur, par la grande porte.

Vous comprenez, M. le Comte, la marche suivie dans cette information. On a entendu les gens qui ont passé le jour à boire avec cet étranger; le cocher qui l'a fait monter derrière sa voiture; l'Officier qui l'a fait entrer dans son corps-de-garde; le Jouailler dont il a acheté les bijoux, & jusqu'aux polissons qui l'ont hué: mais le témoignage le plus concluant, est celui d'un homme honnête & très-connu, qui, lisant près d'une fenêtre à un quatrième étage, vis-à-vis la maison où cet ivrogne a été pris, a vu sa chute d'un toit sur l'autre, & son entrée dans le cabinet; entrée qu'un homme à jeun n'aurait osé tenter, & qui a fait trembler ce témoin.

Vous n'avouerez qu'on ne doit pas dire du mal de Tribunaux, qui admettant la preuve par indices, ne condamnent pas un malheureux étranger, que tant de circonstances défavorables auraient pu ailleurs conduire à l'échafaud.

J'ai l'honneur d'être, &c.



BELLES-LETTRES.

BAGATELLES littéraires, par M. L. B. de Bilderbeck, avec cette Epigraphe:

Un petit vol sied à mon aile;
Un petit butin à mon goût.

A Lausanne, chez J. Mourer, Libraire.

Ces Bagatelles sont agréables, & toutes ne sont pas des bagatelles; quelques-unes mériteraient un nom plus imposant. Elles sont un mélange de Réflexions Philosophiques, de Contes, de Drames ou scènes dialoguées. Nous ne dirons pas ce que nous y avons lu avec plus de plaisir; ce ne serait apprendre au public que notre goût particulier, & dont il n'a que faire: mais nous nous permettrons d'en citer quelques morceaux, & d'y ajouter quelques remarques critiques.

Les réflexions détachées sur la marche & les progrès du goût en Allemagne, nous ont paru sages, & le fruit d'un coup-d'œil d'observateur: mais ce n'est qu'un aperçu. Elles semblent annoncer la décadence du bon goût; si elles sont justes en ce point, on peut croire que son règne y a été court.

L'ébauche dramatique qui a pour titre, *l'Amour délicat*, a quelques scènes d'un naturel vrai, dont quelques-unes, peut-être, sont trop sentimentales; nous y avons remarqué des expressions qui nous paraissent impropres. Par exemple, on annonce à Mad. d'*Esmond* que son Amant demande à lui parler. Elle s'écrie: *l'Amour! o pudeur! sauvons-nous.* — Il ne s'agit point ici de pudeur; elle ne peut s'opposer à ce qu'on parle encore une fois à un Amant que l'on croit infidèle, à qui l'on n'a pas même dit qu'on l'aimait.

Le bon Richard est intéressant, mais bien romanesque; n'importe, il attache. On y trouvera peut-être des transitions un peu brusques; l'on citera celle-ci; le bon vieillard près de la tombe de son épouse: "*Young*, mon compatriote & mon ami! que n'ai-je ta lyre; cette lyre si douce!... l'écho fidèle de ton cœur sensible & malheureux! Ma *Fanny* était belle & innocente, comme ta *Narcisse*... O nuit! nuit majestueuse! tout ce qui existe, cherit ta benigne influence; c'est toi qui rends au laboureur épuisé, sa force & sa gaieté, &c." — On citera celle-ci encore: "*Il me semble voir les paisibles habitants de ces lieux repousser la pierre qui les couvre; tendre vers moi leurs bras décharnés, & s'écrier: (dans la nuit du tombeau) — Après avoir parlé ainsi, il se prosterne, &c.*"

Fanny, qui fait le fond du tableau dans la première, peut lier l'idée de *Young* & de *Narcisse* à l'invocation à la nuit: mais la seconde est certainement irrégulière.

Edgar & Emma est un Drame intéressant, mais peu

vraisemblable ; il y a de l'invraisemblance jusques dans les détails. Par exemple , *Emma* dit : " Ainsi plongés dans une volupté sans seconde, s'écouleront les jours de notre union.... Ils sont passés.... Six fois seulement *Phœbus* fut témoin de mes transports, quand *Edger*.... rompit nos liens. — Six jours ! c'est bien peu. Et il l'aimait d'un amour si tendre avant leur hymen ! Le véritable amour s'évanouit-il en si peu de jours ? Et quand il s'éteint si promptement , peut-il laisser des traces si profondes ; peut-il renaître avec tant de force dans l'absence de l'objet aimé, après trois ans d'égarement ?

Les Contes qui suivent, sont dans le genre de ceux de M. de *Voltaire* ; & ce n'est pas un petit mérite que d'en avoir approché. Ils ont les graces du genre ; ils en ont aussi le défaut : on peut dire, presque, qu'à force d'être moraux, il n'en résulte aucune instruction morale. Que *Damon* ne réussisse point à la Cour avec de la franchise, ni à se faire un ami par un acte de bienfaisance ; qu'un Auteur qu'il conseille avec sagesse, soit sifflé ; qu'il le soit encore quand il a cessé de lui donner des conseils ; qu'il soit excédé par les beaux esprits ; qu'il s'ennuie avec les Savans ; qu'il soit trompé en prenant une femme laide ; que persécuté à la ville, il ait des procès à la campagne, qu'en résulte-t-il ; ferait-ce qu'on ne peut rien faire sans avoir tort. Ce serait-là une leçon bien utile, bien sublime.

Les *pantoufles d'Abu-Casem* ont été imprimées dans les *Journaux* : mais quoique ce Conte n'ait plus la fleur de la nouveauté, on le relira ici avec plaisir.

Le *Roi Bienfaisant* est écrit agréablement ; c'est en effet un Conte moral ; il est aussi politique. Nous n'en blâmerions que quelques détails. Ce bon Roi demande aux Dieux de rendre tous les hommes heureux ; ils lui accordent des richesses ; ce n'était pas ce qu'il demandait, ou il avait des idées bien étroites. Qu'il donne à un jeune homme l'argent nécessaire pour se livrer à l'étude, qu'alors ce jeune homme s'épuise à force d'étudier, on ne peut pas en conclure que ce soit un mal de faciliter le génie dans l'indigence ; qu'un homme malheureux par ses dettes, le devienne encore par l'oisiveté, quand on l'a délivré de ses créanciers, en peut-on tirer une conclusion générale ? Fallait-il avoir reçu des Dieux le don de faire des heureux, pour forcer une femme à épouser un homme qu'elle abhorre ? Fallait-il en avoir reçu de grands trésors, pour donner le congé à son portier, lequel, à quelques pas de-là, reçoit un coup de balle qui lui casse la cuisse ? &c. Il n'est pas si facile qu'on le pense, de faire un Conte Philosophique ; tout y doit tendre au but proposé, & la réflexion profonde

s'y cacher sous un nuage brillant & léger, qui ne l'offusque pas, mais l'éclaire.

L'innocence & le bon cœur renferme une morale sage, & des détails pleins de vérité & de naturel. Nous n'en blâmerions que la facilité du jeune *Henri* à quitter la maison de son pere ; à dire au vieillard qu'il aurait de grand cœur donné à l'orphelin tous ses parens, excepté lui ; cela n'est pas d'un bon cœur. — Nous passerons rapidement sur le reste. — Il y a quelques fautes de Français ; quelquefois il y en a de goût : cependant, on peut dire, qu'en général, l'ouvrage est bon ; intéressant, agréable. Les Fragmens qui le terminent, sont peut-être ce qu'il y a de meilleur.

Nous finirons par en citer une peinture, qui n'est pas la plus frappante, mais qui nous paraît être le résultat de la réflexion & du sentiment. " On l'a dit, ma *Charlotte*, que la mort est un squelette hideux, parcourant sans cesse notre globe, une faux à la main, & moissonnant sans pitié tout ce qui s'offre sur son passage !... Va, celui qui osa ainsi calomnier ce grand consolateur des maux de l'humanité, avait sans doute la conscience troublée par quelque crime affreux.... Sa main sacrilège s'était portée sur les offrandes de l'autel, où elle fumait encore du sang de l'innocence. . . .

Vois-tu ce bel enfant qui s'avance balancé sur un nuage léger ; le sourire erre sur sa bouche ; le calme regne sur son front, & la rougeur de ses joues relève l'éclat de ses beaux yeux ? Il tient une palme d'une main, une rose de l'autre ; moins séduisant que l'amour, il est plus intéressant, plus tendre.... *Charlotte* ! tu veux savoir quel est ce bel enfant.... Ecoute, je vais te le dire.... c'est... tu frémis !... c'est... est-ce ma faute, s'il ne porte point un plus aimable nom ?.... Ce bel enfant, *Charlotte*... est la mort !... Lorsque le moment de la destruction d'un être de notre espèce est arrivé, il descend de la voûte éthérée.... s'approche.... le serre tendrement dans ses bras.... applique sur sa bouche ses lèvres somnifères.... alors la rose qu'il tient à la main se flétrit... & l'ame du mortel s'échappe avec le baiser de l'enfant. "

M O R T S.

Jacques Simon, du Chenit, Lapidaire, âgé de 58 ans.
Paul Bia, de la Direction Française de Lausanne, âgé de 60 ans.

Deux filles jumelles venues mortes au monde.

M. Philippe Benjamin Hémeling, Citoyen de Lausanne, âgé d'environ 38 ans.

Jeanne Benigne Jordan, veuve de Jean David Henri, Bourgeois de Valeyres, sous Urbin, âgée de 72 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

5 JUILLET 1788.

Le SOLEIL se leve à 4 heures 13 minutes , & se couche à 7 heures 47 minutes.
La LUNE se leve à 6 heures 10 minutes du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
19 Juin	+ 9. 6.	o +17. 0.	o +10. 4.	26. p. 6. lig. 3	26. p. 6. lig. 4	26. p. 7. lig. 0
20	+10. 0.	o +18. 1.	o +12. 9.	26. 6.	26. 7.	26. 8.
21	+ 9. 8.	o +16. 3.	o +10. 5.	26. 7.	26. 7.	26. 7.
22	+ 8. 4.	o +17. 5.	o +10. 0.	26. 8.	26. 8.	26. 8.
23	+10. 3.	o +19. 5.	o +12. 9.	26. 9.	26. 9.	26. 10.
24	+13. 4.	o +22. 3.	o +14. 3.	26. 10.	26. 10.	26. 10.
25	+13. 4.	o +21. 8.	o +14. 0.	26. 11.	27. 1.	27. 2.

BELLES-LETTRES.

PORTRAIT de Frédéric le Grand, tiré des Anecdotes les plus intéressantes & les plus certaines de sa vie militaire, philosophique & privée, par S. F. BOURDAIS, Instituteur de S. A. R. Mad. la Princesse Wilhelmine de Prusse, pour les Sciences & Belles-Lettres. Brochure in-8°. de 262 pages 1788.

Quoiqu'on ait déjà publié une foule d'Anecdotes concernant le grand Frédéric, quoique l'éloquent Eloge qu'on a fait M. le Comte de Guibert, le peigne à la postérité sans nuages, & tel qu'il doit lui être offert, néanmoins cet ouvrage-ci, loin de paraître un hors d'œuvre, paraîtra, au contraire, de la plus grande utilité; on le lira avec plaisir, avec intérêt, & même quelquefois avec attendrissement. M. S. Bourdais n'a point prétendu nous donner un tableau du règne de son Héros, de ses travaux guerriers; c'est seulement aux traits caractéristiques de son cœur, qu'il a voué ses pinceaux, " Si je parviens, dit-il, à peindre l'homme Roi, ma tâche sera remplie... O Frédéric! pardonne à la main profane qui ose mêler quelques fleurs agrestes aux lauriers qui couvrent ton urne. Notre Homère a devancé son Héros dans la

tombe; les Xénophon sont disparus: mais tes faits parlent; ils furent mon éloquence".

Avant que de citer quelques morceaux de cette brochure, nous croyons devoir prévenir nos Lecteurs, que le choix nous en a été prescrit plutôt par l'étendue, la forme de notre *Peuille*, que par la nouveauté, le mérite & l'intérêt que nous leur accordons.

Frédéric avait dans sa jeunesse une troupe de singes, dont l'allure le divertissait; il appelait l'un le Conseiller N°, l'autre son Chambellan, &c. Un jour, l'un de ses Conseillers quadrupèdes s'étant caché, Frédéric, qui le cherchait par-tout, ne le trouvant point dans sa chambre, pense qu'il est dans la pièce voisine, ouvre la porte, en disant assez haut: " M. le Conseiller, M. le Conseiller, où êtes-vous donc? " Un vrai Conseiller de son pere, qui se trouvait précisément là, croit que c'est lui que le Prince appelle, & vient à lui: " Entrez, entrez toujours, lui dit Frédéric, c'est la même chose".

Un jour un petit-maitre étranger prenant l'effronterie & la fatuité pour les belles manières, les déployaient de son mieux devant le Roi, qui après l'avoir considéré quelque tems en silence, prend tout-à-coup la même allure, passe un entrechat, fait une pifouette, & le laisse-là sans autre réponse.

Il laissait rarement échapper les occasions de se

venger, par un bon mot, de l'alliance que le Cabinet de Versailles avait conclue contre lui, avec celui de Vienne, en 1756.

Lorsque le fexe du Chevalier d'Eon fut reconnu, le Roi dit à l'Ambassadeur de France: "Voilà comme cela va avec vous autres Français; quand on croit avoir affaire avec des hommes, il se trouve qu'on n'a eu affaire qu'à des femmes."

Le rideau de l'opéra s'étant un jour accroché, de manière qu'on ne voyait plus que les jambes des danseurs, le Roi se mit à rire, & dit au même Ambassadeur: "Voilà l'image des Français; des jambes & point de tête".

Quelque tems avant sa mort, il fit venir le célèbre Docteur *Zimmermann* à Potsdam, & s'entretint avec lui beaucoup moins de ses maux, que de littérature. Entr'autres choses, il lui demanda combien il avait déjà tué de gens en sa vie: pas autant que Votre Majesté, & avec beaucoup moins de gloire, répondit le moderne Esculape.

Un jeune Candidat sortant à peine de l'Université, lui ayant présenté une requête pour obtenir une place qui n'était due qu'à de longs services, le Roi, pour toute réponse, écrivit au bas: *II. L. Samuel, ch. 10, v. 5. Le Candidat courut feuilleter sa Bible, & trouva dans l'endroit indiqué: "Restez à Jéricho jusqu'à ce que votre barbe soit crue, alors revenez".*

Quelques-uns de nos Lecteurs verront, peut-être, ici avec plaisir, la Lettre qu'il écrivit aux *Franco-Maçons* de Berlin, le 7 Février 1778.

"Sa Majesté est bien aise de vous assurer à son tour, qu'elle s'intéresse toujours au bonheur & à la prospérité d'une assemblée, qui met sa première gloire dans une propagation infatigable & non interrompue de toutes les vertus de l'honnête homme, & du vrai patriote".

Dans une manœuvre de Potsdam, le Roi voulant occuper, avec sa suite, une hauteur sur laquelle deux vivandières avaient étalées leurs boutiques, celles-ci s'aviserent de lui disputer le terrain, soutenant qu'il convenait au débit de leurs marchandises; qu'elles lui en avaient payé les droits en conséquence, & qu'il pouvait tout aussi bien, d'un autre endroit qu'elles lui montraient, voir remuer ses marionnetes. — Le Roi leur céda le terrain.

Les Autrichiens avaient tenus des propos méprisants contre lui & sa petite armée. Les vainqueurs en plaisanterent à Lissa, où *Frédéric* passa la nuit après sa victoire. Il dit alors à ce sujet: "Je leur pardonne volontiers les sottises qu'ils ont dites en faveur de celle qu'ils viennent de faire."

L'exemple suivant prouve l'ascendant qu'il avait même sur ses ennemis.

Un jour étant allé reconnaître l'ennemi d'aussi près qu'il pouvait, un Pandour, caché derrière un arbre,

le couchait en joue. Un Officier de la suite l'ayant aperçu, s'écria: "Sire! retirez-vous; voilà un Hongrais qui vise à vous". Le Roi regarde tranquillement, leve sa canne; & menaçant le Pandour, lui crie: *du! du!* (1) Celui-ci posa aussi tôt son fusil, ôte son bonnet, & se tient dans cette attitude respectueuse, jusqu'à ce que le Roi se soit retiré.

Certain Colonel qu'il avait tancé vivement à une revue, demanda sa démission quelque tems après, sous prétexte de maladie: mais le Roi, qui l'estimait d'ailleurs, la lui refusa, en attribuant son indisposition à la bile. "La patience & la Rhubarbe, lui dit-il, sont un remède souverain".

Toute espèce de gêne était bannie de sa société du soir: cependant, il lui arrivait parfois de se fâcher, & de reprendre l'air de Majesté dans la chaise de repas & de la dispute: "Paix, paix, Messieurs, disait aussi-tôt *Voltaire*, voilà le Roi de Prusse qui entre", & *Frédéric* se mettait à rire avec les autres.

Un jour, *Quantz*, son Maître de flûte, lui ayant fait entendre un élève, le Roi, surpris de ses talens, leur rendit justice: mais d'un air froid qui alarma le Maître. "Vous m'avez négligé, dit-il quelques jours après à celui-ci; votre élève, qui assurément n'a pas travaillé autant que moi, le prouve. *Quantz* convint qu'en effet il avait employé un moyen plus expéditif. Le Roi, piqué de cette préférence, voulut connaître ce moyen. *Quantz* se défendit long-tems de le dire: enfin, pressé plus vivement, il le désigna par un geste qui signifiait les écriviers; & le Monarque partit d'un éclat de rire.

VARIÉTÉS.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Lausanne, le 29 Juin 1788.

MESSIEURS,

J'ai vu, avec étonnement, dans le N^o. 17, de votre Journal, qui m'est tombé, par hasard, entre les mains, l'étrange Analyse qu'on s'est donné la peine de faire de mon ouvrage, intitulé: *Palais de 64 fenêtres, ou l'Art d'écrire toutes les langues du monde comme on les parle*. — Je ne fais pourquoi l'Auteur de cette Analyse trouve singulière mon invocation à la Vérité & à la Lumière, qui seules peuvent nous guider dans toutes nos entreprises, & surtout dans un ouvrage tel que le mien, qui dérive

(1) Ce mot Allemand, *du!* que l'on prononce *dou*, & qui signifie *toi*, mais, que l'on peut dire seul en apostrophant quelqu'un, renferme une énergie que l'on ne saurait rendre en Français, que par de faibles équivalens.

entièrement de la Nature, tant du côté des figures que de celui des sons, outre lesquels symboles je crois qu'il ne peut rien exister.

Je ne fais encore pourquoi on ne s'est pas contenté de l'annoncer, & pourquoi on l'a analysé, sans en être prié? car, quelle Analyse! Cet ouvrage, ainsi que vous l'annoncez, est l'art d'écrire toutes les langues comme on les parle, & on cite à vos Lecteurs un Extrait ou accessoire, qui n'y est point essentiel! Si l'officieux Critique se fut donné la peine de me lire effectivement, il eut vu que mon but n'était autre que de remplir le plan qu'annonce le titre de mon ouvrage; j'y ai fait mon possible, & ne cesserais de répéter:

Vérité, donne-moi ta force!

J'ai l'honneur d'être, &c.

J. P. DE RIA.

(Note des Rédacteurs.) Nous n'avons pas cru devoir refuser à M. de Ria, la satisfaction de publier sa Lettre: mais nous ne pensons pas, toutefois, lui avoir rendu, par-là, un aussi bon service qu'il pourrait bien le croire.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Lausanne, le 30 Juin 1788.

MESSIEURS,

Dans un tems, on a beaucoup disputé, dans votre *Journal*, au sujet du commerce. Comme je n'aurais en alors que des généralités à alléguer sur cette matière, je me suis tû. Maintenant que j'ai à proposer un fait, je m'avance. Il prouvera, peut-être, que le commerce peut s'allier avec des sentimens d'honneur & de délicatesse.

En 1750, la maison *Mesler & Royer* de Bordeaux, se trouva au-dessous de ses affaires, & obtint de ses créanciers un rabais de 68 pour cent. Dieu sait, combien d'entre ces derniers, crièrent au meurtre & au vol! Cependant, ces créanciers perdans se calmèrent. Après leur mort, les biens de quelques-uns passèrent en des mains étrangères, & à des personnes qui ignoraient la perte de Bordeaux. En 1784, c'est-à-dire 34 ans après, les enfans *Mesler* ont fait des recherches pour découvrir les anciens créanciers de leur pere ou leurs héritiers; les ont découverts à force de soins, & leur ont acquitté, avec intérêt, tout ce qu'ils lui avaient abandonné. Cette année encore, le Sr. *Boyer*, lui-même, a cherché des créanciers qui l'avaient oublié, & leur a aussi bonifié capital & intérêt, de tout le rabais que ses malheurs l'avaient obligé à leur demander. Ce fait est authentique (1), & j'ai cru que, consigné dans

(1) Un établissement charitable de cette ville y a participé, &c. &c.

votre *Feuille*, il pourrait confirmer ce qu'on y a dit quelquefois, que mille marchands ne sont pas absolument mille fripons.

J'ai l'honneur d'être, &c.

AGRICULTURE.

* *Moyens de favoriser & de hâter l'accroissement des jeunes arbres.*

Il résulte des expériences qui ont été suivies pendant plusieurs années, par un savant Agriculteur, que rien ne contribue plus à donner de l'accroissement aux jeunes arbres, que de les laver depuis le mois d'Avril jusqu'en Novembre, au moins une fois par mois.

On se sert, à cet effet, d'une brosse à poil doux & mouillée, jusqu'à ce qu'on ait enlevé de dessus la tige & les branches principales, la mousse & la terre.

Ce lavage rend l'écorce plus susceptible de s'imbibber de l'eau des rosées & des pluies, & de se laisser pénétrer par l'air, la chaleur, les rayons du Soleil, qu'on fait être si nécessaires aux plantes.

Il est très-utile à la végétation des arbres, de leur enlever la vieille écorce, écailleuse & remplie de mousse, qui les recouvre; cette écorce, détachée en partie du tronc, est d'ailleurs le repaire des insectes qui rongent l'arbre.

M. *Chevalier*, correspondant de la Société Royale d'Agriculture, cultivateur à Argenteuil, avait dans son jardin deux vieux abricotiers en plein vent, précédemment fort négligés, & qui avaient beaucoup souffert, il se détermina à enlever l'écorce sèche & écailleuse qui recouvrait le tronc & les branches, pour la mouiller ensuite avec une éponge, & les frotter avec une brosse. Bientôt ces arbres reprirent vigueur; les extrémités des branches qui se desséchaient ne tardèrent pas à se ranimer, & les abricotiers furent chargés de fruit.

AVIS aux habitans de la campagne, sur leur santé.

* L'air est l'élément dans lequel l'homme respire, & sans la présence duquel on ne pourrait exister un moment. Cependant, il peut devenir nuisible, si sa pureté est altérée par une cause quelconque. On trouve, par exemple, dans de certaines plaines où les eaux stagnantes se putréfient, l'air fort humide, pesant, épais & chargé de vapeurs, sur-tout pendant les chaleurs de l'été; d'où il arrive que le séjour dans ces lieux est mal sain, non-seulement pour les étrangers, mais encore pour les naturels du pays. L'effet de l'air mal sain dans ces lieux, se manifeste ordinairement, d'abord par une respiration plus difficile, par la perte de l'appétit, des indigestions, par une grande lassitude, la pesanteur de la tête, quel-

quelquefois avec douleur, & le penchant au sommeil. Les causes de l'infection de l'air, sont, le rousillage du lin & du chanvre, pendant l'été, dans de très-petites masses d'eau, & la coutume pernicieuse de ne pas enfourer les chevaux, les chiens & les autres bêtes mortes de maladies. L'air intérieur des maisons, principalement celui des chambres à coucher, ou de celles où il y a des malades, se corrompt bientôt, si l'on n'a soin de le renouveler tous les jours en ouvrant les fenêtres.

L'air qu'on respire dans les souterrains, dans les caves, dans les égouts, dans les fours & autres lieux semblables, où il est chargé de vapeurs sans avoir de communication avec l'air extérieur, occasionne, non-seulement des maladies longues & mortelles, mais il prive de la vie ceux qui s'y exposent inconsiderément.

Les précautions qu'on peut prendre pour se défendre, autant qu'il est possible, des maladies qu'occasionne l'air vicié, se réduisent à celles que nous allons exposer.

Dans les plaines marécageuses où les eaux sont stagnantes, & dans les lieux près de la mer, il ne faut jamais s'exposer à l'action de l'air extérieur avant que le soleil ait paru sur l'horizon, ni à jeun; il faut se chauffer pendant un peu de temps, avec la précaution cependant, de ne pas sortir de la maison trop échauffé. Il faut avoir ce soin même dans la saison la plus chaude où il devient encore plus nécessaire. Il faut rentrer à la maison, le soir, vers le coucher du soleil ou à peu près, & l'on renouvelle de même la flamme. Il faut bien se couvrir avec des vêtements propres à la saison, & avoir soin de défendre particulièrement les pieds & la tête de l'humidité & du froid.

Les gens occupés des travaux de la campagne, ne doivent jamais manger quand ils sont en sueur, & que la fatigue a mis le sang dans un trop grand mouvement, si ce n'est après avoir pris un peu de repos. Ils ne doivent pas non plus se mettre au lit immédiatement après le souper, quoique cet usage soit déjà introduit depuis longtemps, & qu'il soit passé non-seulement chez la plupart des habitans de la campagne.

Dans l'automne & le printemps, lorsque les jours sont chauds & les nuits fraîches, on s'expose à de grands dangers, quand on sort de la nuit le jour, en travaillant hors de la maison; parce qu'ayant respiré, pendant le jour, un air chaud, qui ouvre beaucoup les vaisseaux exhalans du poulmon, ce qui rend conséquemment la transpiration plus abondante dans cette partie, ainsi que dans tout le corps, si l'on passe ensuite à l'air froid de la nuit, il en doit naître

une suppression subite de la transpiration, qui se reporte dans la circulation du sang, & le dispose en peu de tems à produire des maladies de diverses espèces, selon la disposition des corps & du climat. C'est donc pourquoi, on doit éviter de s'asseoir tout en sueur, la poitrine & les bras découverts, sur la terre humide, pour déjeuner ou pour goûter. Les habitans de la campagne ne le font que trop souvent; ils s'exposent ainsi sans défiance à l'inclemence d'un air trop rafraîchi, la sueur se sèche sur le dos, trouble la transpiration, & cause tous les maux dont nous avons parlé.

Les malades doivent prendre aussi des précautions qu'ils négligent ordinairement. Il faut tenir toujours ouvertes les fenêtres de la chambre où sont des malades atteints de la fièvre, & quand il fait trop de vent, on les défend du courant de l'air au moyen d'un rideau. Il faut tenir la chambre bien propre, afin qu'il n'y ait aucune mauvaise odeur. Il faut une bonne fois bannir la mauvaise coutume qu'on a dans la campagne, de tenir la chambre des malades pleine de parens & d'amis, parce que la grande quantité de personnes contribue toujours à échauffer & à corrompre l'air. On brûle souvent de bon vinaigre sur une pelle rouge, ou sur d'autres instruments de fer. Si les maladies sont d'une espèce contagieuse, il convient que les assistans ne se tiennent pas dans la chambre les pieds nus, ni à jeun; il faut qu'ils se lavent souvent les tempes, le nez & les mains avec de bon vinaigre, & qu'ils s'en rincent aussi la bouche.

Le vinaigre nommé communément des quatre Voleurs, est très-recommandé dans des cas semblables. En voici la recette: prenez de la menthe, de la sauge, de la rhue des jardins, de la lavande, de l'ablinthe, du romarin, de chaque une poignée; trois livres de vinaigre fort; mettez tout cela dans un vase de verre bien bouché, & après l'avoir tenu en infusion au bain-marie pendant vingt-quatre heures, faites-le bouillir pendant une heure: quand le mélange sera refroidi, coulez avec une forte expression, ajoutez-y une demi once de camphre, & conservez-le dans un vase de verre bien bouché, pour vous en servir dans l'occasion.

LIVRES DIVERS.

Guide du voyageur en Suisse, traduit de l'anglais, 1788. A Lausanne, chez J. Mourer, Libraire.

M O R T S.

Jeanne Julie Renoveyres, fille mineure.
Marie Etienne Emery, fille mineure.
Susanne Dégallier, de la Corporation Française de Lausanne, âgée de 33 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

12 JUILLET 1788.

Le SOLEIL se leve à 4 heures 16 minutes , & se couche à 7 heures 45 minutes.
La LUNE se leve à 2 heures 30 minutes après midi.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
3 Juillet	+12. 8.	o +19. 3.	o +14. 8.	27. p. o. lig. o	26. p. 11. lig. o	26. p. 11. lig. o
4 . . .	+14. o.	o +22. 4.	o +15. 6.	26. 9.	26. 9.	26. 9.
5 . . .	+15. o.	o +22. o.	o +17. o.	26. 8.	26. 8.	26. 6.
6 . . .	+15. o.	o +20. o.	o +14. 3.	26. 6.	26. 6.	26. 6.
7 . . .	+13. 5.	o +19. 9.	o +14. o.	26. 6.	26. 6.	26. 7.
8 . . .	+14. 1.	o +20. 5.	o +15. 9.	26. 7.	26. 7.	26. 7.
9 . . .	+15. 3.	o +20. o.	o +16. 3.	26. 8.	26. 8.	26. 8.

JURISPRUDENCE CRIMINELLE.

LETTRE du Comte de Sanois , au Genevois qui lui a écrit par la voie de ce Journal (1).

Aux Bains d'Yverdon, 5 Juillet 1788.

C'est avec raison, Monsieur, que vous regardez mes vœux comme accomplis, *en partie*, lorsque je verrai changer, dans ma patrie, les Loix criminelles & la Procédure civile : mais je ne puis appeler ce qui vient de paraître, *une réforme de Jurisprudence*. La rédaction d'un code pénal ne peut être l'ouvrage de deux mois. Je connais plusieurs Jurisconsultes éclairés qui n'oseraient l'entreprendre, si on leur donnait moins de sept à huit ans pour monter cette machine compliquée, à un certain degré de perfection. Aussi n'a-t-on annoncé que comme provisoire & momentané, *l'impromptu nouveau*, à l'occasion duquel vous daigniez me féliciter. Si j'ai cité avec zèle, & même envoyé à M. le Garde-des-sceaux, à la Cour de France, le livre de votre ancien Syndic, M. Julien Dentand, c'est parce que son plan m'a paru le plus clair, le plus court, & le plus complet de tous ceux que j'ai étudié ; il m'a semblé qu'il ouvrait des routes heureuses & faciles, à quiconque

entreprendra un travail de cette importance. Je regarde l'ouvrage de M. Dentand, comme une collection complète de toutes les Loix criminelles nécessaires à la poursuite de chaque délit, & à la sûreté de l'innocence. Je crois que ces Loix y sont habilement rédigées ; que leur observation littérale donnerait la solution de tous les cas vraiment criminels, & de quelqu'intérêt pour le repos public, tant par rapport à la définition du délit, que par rapport au degré de la peine, & à la marche de la procédure. Je crois encore son système applicable à toutes les constitutions politiques, parce que *ses jurés* étant pris exclusivement dans la classe des personnes revêtues d'un office public *avoué de la nation*, leur choix, quoiqu'accidentel, serait relatif aux principes fondamentaux d'une monarchie, comme à ceux d'une république.

J'estime infiniment l'ouvrage de M. Benjamin Cardard, & je fais le plus grand cas de la sagacité, & des profondes lumières de l'Auteur. J'ai également envoyé ce livre aux premiers Magistrats de ma patrie.

L'Europe entière admire le Code Britannique : mais les Anglais conviennent eux-mêmes qu'il laisse encore quelques corrections à désirer. Ces respectables insulaires ne trouvent point mauvais qu'on leur en rappelle la nécessité.

(1) Voyez N°. 26.

Mon intention n'a jamais été de critiquer, encore moins d'offenser ni vos anciens Législateurs, ni vos Tribunaux, lorsque j'ai dit, d'après de sçavans Magistrats & d'après votre opinion, que le Code de Geneve avoit besoin de réforme. Je le pense encore, malgré le trait de prudence, d'humanité & de justice, que je lis, avec satisfaction, dans votre lettre (2).

Si au mois de Février dernier, vous m'avez vu former, en bon Citoyen, des vœux pour la perfection des Loix civiles & criminelles, dans le moment présent, j'en fais de bien plus vifs encore pour le retour de la tranquillité, & le rétablissement de l'ordre en France. J'espère que la Providence conduira, peu à peu, la vérité aux pieds du trône d'un bon Roi, qui ne veut que le bien, qui le fera toujours lorsqu'on cessera de la lui dissimuler (3), & que j'aurai, avant de mourir, la satisfaction de voir l'Etat gouverné comme une famille paisible, heureuse & opulente, dont le Chef suprême fera regardé comme le pere commun & universel.

La date de ma Lettre doit vous faire connaître que ma santé ne me permet aucune application....

J'ai l'honneur d'être, &c.

DE SANOIS

V A R I É T É S.

FRAGMENT du manuscrit d'un voyage fait en Suisse.

Nous étions dans le village du Pont, sans avoir vu la vallée dans laquelle il est situé; la nuit, en nous la cachant, n'avait fait qu'exciter en nous le desir de la voir: aussi fûmes-nous réveillés avant l'aurore, pour la parcourir des yeux, & monter sur la Dent de Vaulion.

Avec quel plaisir nous accourûmes dans le jardin, d'où nous pouvions découvrir la vallée presque entière! Le lac en couvre la plus grande partie; le plus léger souffle du Zéphire ne ridait pas la surface de ses eaux pures & transparentes; il y régnait un calme profond, & l'Aurore y répandait ses brillantes couleurs. D'un côté, il est pressé par un mont allongé, couvert de sapins & de débris de rocs; de l'autre, son enceinte est bordée de maisons dispersées, de hameaux, de villages, d'une pente couverte d'une verdure fraîche, & surmontée par des monts hérissés de sapins. Voilà, disions-nous, où nous pourrions errer ce soir: mais, ce matin, il faut escalader la Vaulion: & nous suivons un chemin tortueux, rocailleux, qui bientôt nous cache & le lac, & la

vallée que nous quittons, & la montagne que nous voulions atteindre; aucun de nous n'y avait été, & nous étions sans guide. Nous traversons, au hasard, une longue prairie; nous arrivons à un chalet, & nous le trouvons vuide; des troupeaux de chèvres & de vaches se faisaient appercevoir sur quelques hauteurs; nous y arrivons. Là, un vieux berger nous indique de quel côté nous devons tendre. Nous marchons tantôt sur une pelouse que le soleil, qui s'élevait au-dessus des monts, paraît d'un velouté étincellant, tantôt sur des têtes chernues de rocs, que le tems & les pluies avaient crevassées & arrondies. Ici, nous voyons de longs chalets bien construits; là, de superbes bosquets de hêtres; plus-hauts, d'obscurs bois de sapin, & par-tout des troupeaux qui animaient ce charmant paysage. Nous arrivons, enfin, à un mur que nous suivons quelque tems, que nous franchissons ensuite, & nous nous trouvons sur le sommet de la Vaulion. Là, nous trouvons les débris d'une maison; ils nous servent de siege, & nous montrent, en même tems, la stabilité, la grandeur des ouvrages de la Nature, & la petitesse & la rapide destruction de ceux de l'homme.

Nous étions tournés vers l'orient, & le premier objet qui nous frappa, ce fut les Alpes: on découvrait celles de Savoie & une partie de celles de Suisse; elles s'offraient à nos regards plus entières que la veille, & nous parurent moins imposantes; c'est que le soleil n'éclairait point encore la face qu'elles nous présentaient, & que les vapeurs du matin les enveloppaient d'un voile qui nous en dérobaient l'éclat; elles se dessinaient faiblement dans le ciel; elles semblaient moins peser sur la terre, pour ainsi dire, parce qu'on ne voyait pas des montagnes, mais seulement leur spectre. L'imagination nous dédommageait de ce que nous voyons mal; elle levait ce voile importun; & au lieu de comparer cet objet à d'autres, elle le comparait à lui-même dans des circonstances différentes; & par la faible image qui s'offrait à nous, elle jugeait de la magnificence du spectacle dont on devait jouir sous un ciel serein, & un beau soleil couchant.

En abaissant nos regards, nous vîmes le lac de Geneve dans toute son étendue: mais il était d'une blancheur terne & monotone, qui ne nous inspirait ni plaisir, ni peine, ni gaité, ni tristesse. Trente lieues de pays se développaient devant nous, couvertes de ces mêmes vapeurs; elles nous dérobaient la variété, les beautés de ce tableau; il n'avait plus rien de saillant; les couleurs en étaient éteintes. Ah! disions-nous, qu'il devait être intéressant, qu'il devait être superbe, hier au moment où nous gravissions la pente du Jura!

Nous nous levâmes pour parcourir l'enceinte de ce sommet, formé d'un côté par des murs en pierres

(2) Journal de Lanfanne N°. 26, p. 102. 28 Juin 1788.

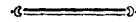
(3) Voyez les remontrances des Parlemens, des Cours des Aides, des autres Corps de Magistrature, du Clergé & de la Noblesse.

seches, & de l'autre par des précipices. Nous tournâmes nos pas vers le Nord; nous voyions le lac de Neuchâtel comme dans l'ombre; nous crûmes voir, même au travers du brouillard qui s'élevait, ceux de Bienne & de Morat, mais nous ne pouvons l'assurer. Les vallées de Vaullion & de Vallorbe se présentaient d'une manière plus distincte; la dernière est la plus étendue, la plus intéressante: de-là, nous suivions de l'œil le cours de l'Orbe, presque depuis sa source; nous la voyions arroser, dans ses nombreux détours, de riantes prairies, traverser le village de Vallorbe, & s'en échapper, pour se perdre au loin dans la plaine. Vis-à-vis est une petite chaîne de monts dont les sommets sont arrondis, & couverts de verdure; c'est près de là, disions-nous, qu'est une grotte aux Fées, qu'il ne faut pas confondre avec le temple des Fées qui en est à deux lieues, entre le riant vallon de la côte aux Fées & celui de Longeai; nous croyions voir le chemin qui conduit à la grotte, la vaste arcade qui la decore, son entrée étroite, le sillon de lumière qui se répand dans toute sa longueur de plus de 400 pieds, jusqu'à la salle élevée qui la termine, jusqu'à la cheminée dont le tuyau tortueux conduit à une nouvelle grotte plus élevée, & d'où l'on voyait autrefois le ciel par une ouverture de 8 ou 900 pieds de hauteur. C'est près de là, disions-nous encore, qu'on trouve du zinc, qu'on fait du vert de gris; c'est dans ce village où semble régner l'aisance & la douce médiocrité; qu'on fond & y travaille le fer qu'on y apporte de Franche-Comté ou de Ste. Croix, village dans le Jura; l'Orbe y fait mouvoir, avec facilité, des masses pesantes que les bras les plus nerveux font remuer à peine; son cours si agréable, si peuplé, nous faisait désirer d'en voir la source, nous projetâmes d'y porter nos pas; nous l'espérions encore lorsqu'il n'était plus temps.

De-là, tournant nos regards vers le couchant, nous vîmes le tableau le plus frais & le plus riant. Ces trois lacs de la Vallée, ou plutôt ce lac de Joux, qui semble former deux Golfs; leurs bords animés, embellis par les travaux de l'homme; la jolie rivière qui s'y jette, ces fermes, ces hameaux, ces villages qui les entourent; les champs, les jardins, les prairies qui séparent ceux-ci; la pente des monts adoucie par la hauteur où nous étions, & couverte d'une brillante verdure; la ceinture des monts qui renferment la Vallée, tous variés par leur forme, par les bois qui les couronnent, par les pâturages qui ornent leurs coupeaux arrondis, tout y fait sentir un charme qu'on ne peut dépeindre; l'œil fatigué de ces vues lointaines, se repose avec délices sur ces tableaux rapprochés, & s'y fixe; des idées morales se mêlent à l'effet de la perspective; ce petit monde séparé de toutes parts des autres hommes, par une double chaîne de monts élevés, semble à

l'abri des orages qui les agitent, & être l'asyle de l'innocence, des mœurs simples, de la médiocrité & de l'égalité; les desirs n'y font pas un tourment; on n'y voit pas de palais à côté d'une chaumière indigente; les passions n'y conseillent point de crimes; il n'y a pas de pauvres avilis, d'hommes puissans qui oppriment; les doux liens de la fraternité en doivent unir les habitans; on regrette de n'y être point né; on projete d'y venir vivre & mourir....

(La suite dans une Feuille prochaine.)



BELLES-LETTRES.

PAULET VIRGINIE, *histoire véritable, par l'Auteur des Etudes de la Nature. A Lausanne, chez Mourer, Libraire. Prix L. 1 .. 4 s. de Suisse broché.*

Il est des Romans qui gagnent beaucoup à être extraits. Quelques jolis détails avec une intrigue mal tissée & médiocrement conduite, ou un plan bien fait, mais faiblement exécuté, peuvent recevoir de la plume d'un Journaliste habile une forme agréable & intéressante, qui fera lire l'extrait avec plus de plaisir que l'ouvrage même: mais un Roman dont le succès ne peut être incertain, qui nous instruit par les tableaux vrais d'une belle Nature, autant qu'il nous intéresse par la douce image des mœurs simples de l'âge d'or; qui nous émeut par la vive peinture d'une passion malheureuse dans des ames pures & délicates, dont le style toujours bon, quelquefois sublime, nous conduit, par sa seule magie, entre la crainte & l'espérance, jusqu'à la catastrophe, sans aucune de ces ressources usées, qu'on appelle événemens, & qui ne font plus leur effet. Un tel Roman, sans doute, ne peut que perdre beaucoup à être analysé. C'est une belle estampe dont on ne nous ferait voir que le trait: aussi, nous nous contenterons d'annoncer *Paul & Virginie* à nos Lecteurs. Cette anecdote charmante est de l'Auteur des *Etudes de la Nature*, & tirée du quatrième volume de cet intéressant ouvrage. Nous les invitons à la lire, persuadé que le plaisir qu'elle leur fera, & la foule d'idées neuves & d'images charmantes qu'ils y trouveront, les engagera à la relire encore plus d'une fois. Nous en dirons un mot, pour justifier nos éloges.

Des malheurs avaient conduits la mère de *Paul* & celle de *Virginie* dans l'Isle de France, qui est le lieu de la scène. Elles se rencontrèrent par hasard; les mêmes besoins les lièrent; des maux pressent semblables les unirent à jamais. Elles se donnèrent les doux noms de sœur & d'amie, & se vouèrent à l'éducation de leurs jeunes enfans. "Elles prenaient plaisir à les mettre ensemble dans le mé-

me bain, & à les coucher dans le même berceau. Souvent elles les changeaient de lait". *Mon amie*, disait Madame de la Tour, mere de *Virginie*, à celle de *Paul*, chacune de nous aura deux enfans, & chacun de nos enfans aura deux meres. " *Paul* appelait *Virginie* sa sœur, & *Virginie* appelait *Paul* son frere. Leur amitié mutuelle, née au berceau, s'accrut avec leurs besoins réciproques, & l'amour vint ensuite resserrer ces liens. Il rendit cette amitié plus tendre sans la rendre moins pure. C'est ainsi que ces deux passions, sources de nos plus doux plaisirs & de nos plus grands malheurs, semblaient promettre, à ces deux amans, la vie la plus tranquille & la plus heureuse.

Mais l'ambition & l'amour des richesses, vinrent troubler leur bonheur. Dès que l'or parut dans leur retraite, l'inquiétude & les chagrins y entrèrent avec lui, & bientôt après, d'affreux malheurs précipiterent leur ruine. Eleves de la Nature, *Paul* & *Virginie* ne furent point soumis à des passions qui lui sont inconnues, & qu'elle ne peut inspirer : mais Mad. de la Tour, née en Europe, ne put résister à l'espoir d'améliorer la fortune de sa fille, en l'envoyant en France, auprès d'une vieille parente qui la demandait. C'est ici où l'Auteur a très-habilement opposé le simple bon sens de *Paul*, à tous les sophismes de nos petites passions Européennes. Il détruit toutes les raisons en faveur du départ de *Virginie*, & prévoit toutes les suites de la démarche inconsidérée de Mad. de la Tour : mais laissons à nos Lecteurs le soin de les lire dans l'ouvrage même ; laissons leur suivre le développement de la catastrophe ; elle perdrait trop à être résumée. Et convenons, avec M. de St. Pierre, que l'or ne fait pas le bonheur ; qu'il réside dans une vie simple ; & dans la possession du nécessaire ; & qu'en voulant accumuler des richesses, on n'accumule souvent que des calamités ; qu'enfin, une des routes de la fortune la moins suivie & la plus sûre cependant, c'est de diminuer ses besoins.

L'homme instruit verra, avec plaisir, dans cet ouvrage, un tableau charmant de l'Isle de France, & de ses productions ; il verra combien l'instruction contribue à embellir les ouvrages du sentiment, & il se consolera des froides critiques de l'ignorance, laquelle regarde en pitié l'homme qui étudie la Nature pour le plaisir de la connaître & de l'admirer. L'ame simple aimera le negre *Domingue*, & la negresse *Marie* ; il participera à la vie uniforme, mais agréable, des deux amis & de leur famille ; il partagera le repas frugal qu'elles donnent à M. de la Bourdonnaie, Gouverneur de l'Isle. L'ame sensible ne lira pas, sans verser de douces larmes, la lettre de *Virginie* à sa

mere ; elle sentira bien vivement, que ce n'est pas par de grands mots, & des expressions exagérées, que les écrivains de génie maîtrisent notre ame, au point de nous arracher des larmes, mais en peignant si bien toutes les nuances des passions, que nous nous mettons, sans le vouloir, à la place de ceux qui les éprouvent. Alors ce qui les frappe nous émeut, comme une corde touchée fait résonner toutes celles qui sont à l'unisson. L'ame délicate aura le plaisir de deviner souvent les attentions de *Paul* pour *Virginie*, & de *Virginie* pour ses deux meres. Elle les accompagnera sur le rocher de la découverte de l'amitié ; sous les orangers & les bannaniers de la concorde ; sous l'arbre des pleurs effuyées ; noms charmans, par lesquels ces ames sensibles embellissent leur demeure, & rappelaient ainsi à leur souvenir les douces époques de leur vie.... Arrêtons-nous, & résistons au plaisir de citer les divers morceaux qui se présentent en foule sous notre plume. Combien de fois, en le lisant, n'avons-nous pas désiré d'être peintres, pour animer la toile des tableaux, tour-à-tour, sombres & rians, mélancoliques & sublimes, dont cet ouvrage est rempli !

Peut-être quelques critiques sévères, qui pèsent tout à la balance de la froide raison, trouveront-ils quelques défauts dans cet écrit : mais nous l'avouons, il nous paraît qu'il y a très-peu de gloire à les découvrir, & encore moins d'utilité.

É C O N O M I E.

* Un plancher à claire-voie occupe souvent le dessus des écuries, étables ou bergeries, & c'est sur ce plancher ou sur des solives, des perches ou des fagots, qu'on dépose les fourrages.

Cet usage a de grands inconvéniens ; la transpiration des animaux, l'exhalaison continuelle des fumiers, l'évaporation des urines, contribuent à vicier le fourrage. Il l'est bien encore davantage s'il y a des animaux malades, parce qu'alors le fourrage contracte de mauvaises qualités.

Les cultivateurs ne pourraient pas donner trop d'attention à cet objet.

Payement des rentes à Paris, 6 dern. mois 1787. Lettre M.

M O R T S.

Jeanne Catherine Develey, fille mineure.
Louise Marianne Elizabeth Secretan, fille mineure.
Jean Marc Ringger, fils mineur.
Un enfant mâle mort quelques jours après sa naissance.

JOURNAL DE LAUSANNE.

19 J U I L L E T 1788.

Le SOLEIL se leve à 4 heures 23 minutes , & se couche à 7 heures 36 minutes.

La LUNE se leve à 8 heures 2 minutes du soir.

Observations Météorologiques.										
Dates.	T H E R M O M E T R E .				B A R O M E T R E .					
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.		7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.			
10 Juillet	+15. o.	o +19. 3.	o +17. o.	o	26. p. 7. lig. 3	26. p. 7. lig. 11	26. p. 7. lig. 11			
11 . . .	+16. 8.	o +20. 1.	o +16. o.	o	26. 9.	o 26. 9.	26. 11.	11		11
12 . . .	+14. o.	o +21. 7.	o +17. 8.	o	26. 11.	o 26. 9.	5 26. 9.	5		5
13 . . .	+15. 8.	o +20. 5.	o +16. 9.	o	26. 9.	9 26. 9.	8 26. 8.	8		8
14 . . .	+13. o.	o +22. 9.	o +15. 3.	o	26. 7.	3 26. 7.	o 26. 6.	11		11
15 . . .	+13. 8.	o +23. 3.	o +17. 2.	o	26. 6.	9 26. 6.	o 26. 6.	o		o
16 . . .	+13. o.	o +23. 9.	o +18. 9.	o	26. 6.	3 26. 6.	1 26. 6.	3		3

BELLES-LETTRES.

*GUIDE du Voyageur en Suisse, traduit de l'Anglais.
A Lausanne, chez J. Mourer, Libraire 1788.*

Sil un grand nombre de productions littéraires, sur le même sujet, prouvait toujours qu'il est épuisé, il deviendrait inutile de publier de nouveaux Voyages en Suisse: mais, ainsi qu'on l'a observé avant nous, malgré toutes les relations que nous avons de notre pays, on peut croire qu'il nous en manque une plus exacte que ne le sont les précédentes. Nous ne nous permettrons point de placer ici les remarques qui pourraient venir à l'appui de cette assertion, & nous nous restreindrons à annoncer l'ouvrage dont nous venons d'indiquer le titre, & qui a fait naître cette réflexion.

“Ce Guide du Voyageur (est-il dit dans l'avertissement qui est à la tête de cette brochure) est destiné à devenir d'un usage général; il est extrait en grande partie d'un Journal écrit sur les lieux”. Il semble que cette considération doit lui assurer la confiance des voyageurs, en faveur desquels il est fait; & il nous a paru la mériter. Ce n'est pas toutefois, qu'à quelques égards, ce nous semble, l'Auteur ne se trompe, ou n'ait été induit en erreur par

des relations peu exactes: mais cet écueil est bien difficile à éviter dans ces sortes d'ouvrages, où l'on doit tenir compte des efforts que l'on a fait pour s'y soustraire.

Nous n'en citerons qu'une partie de ce qu'on y lit de Lausanne. “On met une heure 45 minutes depuis Morges à Lausanne; cette dernière ville contient environ 7000 habitans. Sa population a diminué depuis deux siècles.... De neuf églises qu'il y avait autrefois, il ne reste plus que la Cathédrale, l'Eglise de St. François, celle de St. Laurent, bâtie au commencement de ce siècle.... Les principaux objets du commerce de cette ville, sont les livres qu'on y imprime; les ouvrages d'orfèvrerie & de joaillerie; mais ce commerce est peu considérable. On y a établi, depuis peu, une excellente teinture de coton rouge (1), & une bonne manufacture de chapeaux.

(1) Cette teinture mérite cet éloge à tous égards. La manufacture, dont il est fait mention ensuite, que M. S. Weibel a établie, qui manquait au pays, est, ainsi que l'Auteur l'observe, une très-bonne fabrique. Nous avons pris les renseignemens nécessaires, pour pouvoir affirmer, avec certitude, qu'on y fait non seulement de toutes les espèces de chapeaux communs & fins, en noir, mais encore qu'on y fabrique de tous ceux de modes & autres, qui circulent

« Les étrangers y sont bien logés & bien reçus ; l'air y est pur & sain ; les eaux & les choses nécessaires à la vie y sont abondantes & très-bonnes... On s'empresse d'aller voir les ouvrages de gravure, de sculpture, en ivoire, &c. de M. Perregaux (2). Les pastels de M. Helmsoldt (3), successeur de M. Stoupan, obtiennent, dans les pays étrangers, la préférence sur tous ceux que l'on cherche à imiter ailleurs.... Charles Mullener (4) peint dans le genre d'Aberli.... »

L'Auteur parle de M. Tiffot, de sa célébrité, de son empressement à se rendre utile à ses concitoyens, &c. mais il ne fait que répéter ce qui a été dit & imprimé mille fois ; ce que chacun fait, a pu observer ; ce qui assure, à jamais, à ce grand homme, & la reconnaissance de ses contemporains & celle de la postérité.

B O U T A D E.

Ah ! le bon tems, que le tems d'autrefois !
Quand on voyait les Seigneurs Rois
Conduire eux-mêmes la charrue,
Et travailler à la moisson,
Quand la saison
Était venue.

Faisant œuvre de leurs dix doigts,
On voyait Princesses & Reines,
De leurs brebis tondre ou filer les laines.
Ah ! le bon tems, que le tems d'autrefois !

Préparé de la main de sa grosse maîtresse,
On savourait le lait & de chevre, & d'ânesse,
Dans la cueillière & l'écuille de bois.
Ah ! le bon tems, que le tems d'autrefois !

dans le commerce, qu'on ne pouvait se procurer ci-devant que dans l'étranger, & qui retiennent actuellement dans le pays le bénéfice de la main d'œuvre. Enfin, que leur noir est beau, solide, combiné de manière qu'il n'altère aucunement le frotte, & ne le prive pas de cette flexibilité si recherchée dans les chapeaux.

(2) On lit dans les *Eretnnes Helvétiques* 1783, l'article suivant, où l'on ne fait qu'y rendre justice aux rares talens de cet Artiste estimable. « M. Perregaux fait en cheveux & en ivoire de petits ouvrages très-recherchés. Personne ne l'égale en ce genre ; ses figures sont dessinées avec netteté & correction ; ses plans ont de la dégradation & de l'étendue ».

(3) On fait que les pastels de M. Stoupan ont été renommés & répandus par toute l'Europe ; que le Chevalier de Boufflers en fait mention, avec des éloges qu'ils méritaient ; ceux de M. Helmsoldt, son élève, sont exactement les mêmes.

(4) On voit, avec plaisir, que l'Auteur rend justice à ce jeune Artiste ; dont nous avons vu des ouvrages, qui laissent entrevoir dans lui l'héritier du pinceau d'Aberli.

On ne connaissait ni le code,
Ni l'étiquette, ni la mode,
Ni les habits de chaque mois.
Ah ! le bon tems, que le tems d'autrefois !

On n'avait point de Comédie,
Point de Vauxhall, de Kaneligh,
D'Ombres Chinoises, d'Opera ;
Point de Concerts, d'Académie,
Point de Comédiens de Bois
Ah ! le bon tems, que le tems d'autrefois

(Vous allez, peut-être, me dire,
Qu'alors on devait s'ennuyer,
Qu'il fallait dormir ou bâiller ;
Detrompez-vous, on ne savait pas lire.)

Les maris étaient moins galants. —
Les femmes étaient moins coquettes ;
Les filles, à près de seize ans,
Étaient encore innocentes, discrètes ;
Elles n'allaient jamais au bois.
Ah ! le bon tems, que le tems d'autrefois !

Toujours fraîche, toujours féconde,
Par de-là soixante printems,
Une femme avait des enfans ;
Il est beau de peupler le monde.
De nos jours un seul fils ; & souvent à sept mois !
Ah ! le bon tems, que le tems d'autrefois !

C H A R A D E.

AIR : Avec les jeux dans le village.

Le desir de plus d'une fille,
Est de posséder mon premier ;
Mais quand on est jeune & gentille,
Dans le printems de mon dernier ;
C'est le moment où l'on soupire,
Où l'on sent le besoin d'aimer,
Et de s'engager sous l'empire,
Et sous les loix de mon entier.

V A R I É T É S.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Lausanne, le 13 Juillet 1788.

MESSIEURS,

J'ai lu avec plaisir & un vif intérêt, les divers avis, insérés dernièrement dans vos *Feuilles*, en faveur de l'habitant de la campagne, sur les moyens de conserver sa santé, &c. je les ai lus avec d'autant plus d'intérêt, qu'on voit qu'ils ont été dictés & par l'amour du bien, & par une bienfaisance éclairée. Ce-

pendant, je me suis permis d'observer, qu'il serait, peut-être, à désirer que vous vous fussiez plus étendus, que vous ne l'avez fait, MM. sur des objets aussi intéressans, & qui influent si essentiellement sur le bonheur de cette classe d'individus qui, sans cesse, ont besoin d'avis, & dont la prospérité prépare celle de l'habitant de la ville.

Je me suis beaucoup occupé de cet objet depuis quelque tems, & si des occupations impérieuses me l'eussent permis, j'aurais déjà hasardé de vous communiquer quelques aperçus sur cette importante matière, qui, ce me semble, a trop été négligée jusqu'à ce moment. En attendant de voir paraître la suite des Avis que vous avez publiés, j'observerai, qu'en s'y occupant de l'habitant de la campagne, on verrait, avec reconnaissance, qu'on s'y occupât, en même tems, de celui de la ville; car l'on fait que dans la ville, un grand nombre d'objets mal sains, même léthifères, entassés & renfermés imprudemment, ne peuvent qu'y produire, & plus qu'à la campagne encore, leurs funestes effets: entr'autres, des maladies épidémiques, comme l'on croit avoir eu sujet de l'observer à Lausanne (1). Il importe donc beaucoup de faire connaître de tels abus, puisqu'étant dénoncés au public, l'on ne pourrait douter, sans injustice, qu'il ne s'empressât à les faire cesser; qu'il ne fit incessamment les sacrifices qui faciliteraient les moyens d'atteindre à ce but.

L'Administration, toujours attentive à surveiller au bien public, s'occupe actuellement, avec les soins les plus paternels, à nous faire jouir de cet air pur & salubre que nous respirerions, sans les causes qui le corrompent: mais elle n'y pourra parvenir qu'avec le tems, & sur-tout qu'en obtenant le concours des particuliers. Un objet de son attention, est le projet de transporter les Boucheries, du centre de la ville, à une de ses extrémités; j'aimerais pouvoir dire aux deux extrémités, parce qu'en cherchant la salubrité, j'accorderais quelque chose à la commodité du public.

En s'occupant de réformes aussi nécessaires dans la ville, l'Administration pourrait donner des ordres pour qu'on fit suivre, à l'habitant de la campagne, les principes d'une application facile, proposés dans votre Journal.

Je vois à Lausanne plusieurs maisons étroites, dont la construction vicieuse ne permet pas à l'air d'y pénétrer ou de s'y renouveler, & qui, pour la plu-

part, sont adossées contre des terres humides, & ont encore l'inconvénient d'être privées de *collifès*, (pour me servir d'une expression du pays) où puissent s'écouler leurs laurines, n'ont que des sacs ou puisards, lesquels souvent, par un effet d'une négligence impardonnable, refluent, ce qui seul engage à les faire vider, & à quoi l'on procède sans précaution; l'on aperçoit, cependant, les suites d'une telle insouciance; l'on connaît l'effet funeste des vapeurs méphitiques.

Un autre abus, est d'établir, trop près des maisons, les étables de cochons. — Puis encore, plusieurs particuliers ont derrière leur demeure de petits morceaux de terrains où ils cultivent les légumes dont ils se nourrissent; & pour les cultiver, ils font des tas de fumiers à leur porte, sous leurs fenêtres, & en reçoivent continuellement les vapeurs, ainsi que leurs enfans.

Il est impossible que de tels abus n'altèrent leur constitution: aussi j'ai remarqué qu'il en est un grand nombre, parmi eux, qui ont un teint jaune, pâle, un visage abbatu, chez lesquels tout enfin annonce l'effet affreux de l'air corrompu qu'ils respirent (2).

Je prévois qu'on m'objectera, que pour obvier à de tels inconvéniens, il faut, d'abord, que par toute la ville il y ait des *collifès* publiques; qu'il y ait une place éloignée des maisons, où l'on puisse déposer les tas de fumiers; que le particulier, pauvre, trouve une ressource précieuse pour nourrir sa famille, pendant l'hiver, dans le cochon qu'il a engraisé à peu de frais; que l'économie & la nécessité lui imposent de cultiver lui-même les légumes qui fournissent à sa subsistance, &c. Mais dans le cas même où il ne serait pas facile d'enlever ces objections, les personnes éclairées & bienfaisantes pourraient-elles les envisager comme des motifs suffisans pour abandonner entièrement des réformes si utiles & si pressantes?

Je le répète, le Gouvernement ne pourra donner une prompte & heureuse exécution à ses projets paternels, que lorsqu'il sera secondé par les particuliers. Qu'ils sortent donc de cette insouciance; de cette funeste léthargie, dictées, s'il est permis de le

(1) (*Note des Rédacteurs.*) En applaudissant aux intentions patriotiques du vertueux citoyen, qui nous a adressé cette Lettre, nous ne pouvons nous empêcher de lui faire observer, qu'il est actuellement peu de personnes qui attribuent à un de ces vices de l'air, qu'il est facile de corriger, les maladies épidémiques dont Lausanne n'est pas atteinte plus souvent que toute autre ville du pays, dont même, peut-être, elle est plus rarement affligée.

(2) (*Note des Rédacteurs.*) Cette observation peut se faire dans tous les pays, dans tous les lieux où il y a du bas peuple; la privation des choses nécessaires; une mauvaise nourriture; la débauche; l'excès du travail, par-tout, altèrent la santé. En conséquence, on pourrait aussi bien attribuer à ces causes-là le dépérissement de la santé des individus, dont il est fait mention ici, qu'à un vice de l'air. Il n'en est pas moins vrai, toutefois, que quoique l'air soit très-pur, très-salubre, à Lausanne, il doit l'être beaucoup moins dans ses maisons mal construites, voisines de mares corrompues: mais heureusement, il s'y en trouve un petit nombre.

dire, par un égoïsme mal éclairé; eux-mêmes, quoique dans l'aisance, quoiqu'à l'abri des cruels inconvéniens attachés à l'indigence, éprouveront de précieux effets du zèle avec lequel ils concourront au bien de leur voisin, de leur semblable.

J'ai tenté de dénoncer ces abus, non aux Administrateurs de la police qui les connaissent, dont le zèle infatigable les porte sans-cesse à les combattre, mais au riche particulier qui les voit sans-cesse, les a sans-cesse sous les yeux, ne s'en occupe pas, & trouve même mauvais qu'on lui en parle. Avant que de finir ma Lettre, déjà bien longue pour votre *Journal*, MM, j'ajouterai que j'en attends peu d'effet, & que même je crains que vous n'ayez pas l'espece de courage nécessaire pour publier un tel article sur des objets si indifférens à la plupart de vos Lecteurs.

J'ai l'honneur d'être, &c.

S'il était vrai, comme on l'a dit, qu'on peut juger des mœurs du peuple par les Chançons qui ont le plus de cours chez lui, le peuple du Pays-de-Vaud aurait de grandes réformes à faire dans les siennés, avant que d'être jugé favorablement d'après elles. Les Chinois, au contraire, paraîtraient la nation la plus vertueuse de la terre. Leur respect pour tout ce qui est consacré, par la haute antiquité, a perpétué, même parmi leurs Souverains, l'usage de faire, sans-cesse, de petites Chançons pour le peuple. Les Empereurs les plus estimables en ont rimé de très-jolies; on appelle, dans ce pays-là, *très-joli*, ce que nous appellerions *très-moral*. Le Gouvernement donne beaucoup d'attention à cet objet. Les Chançons que l'on a soin de mettre dans les livrets des enfans & des villageois, sont toutes historiques, allégoriques, morales & philosophiques. On les chante dans les boutiques, dans les ateliers, dans les foires, dans les tavernes. On sent que de telles Chançons continuellement dans la bouche du peuple, sont faites pour produire la plus heureuse révolution dans les mœurs; aussi le Gouvernement les regarde-t-il comme un moyen de parvenir à ses fins. On en jugera par celle que nous allons offrir à nos Lecteurs, traduite du Chinois, par feu M. *Cibot*, Missionnaire à Pékin (1), laquelle inspire l'amour de la vie champêtre: en conséquence, tend à faire aimer l'agriculture, un des objets les plus importans du Gouvernement Chinois.

“Vive la campagne, vive les champs, pour être bien portant! L'air qu'on y respire est pur; le riz

qu'on y mange est sain, & chaque lune offre de petits mets à choisir. Le corps exercé, par un travail naturel, prend des forces pour chaque saison. Le jour y est jour, la nuit y est nuit. Qui se couche s'endort, & qui se leve n'a ni piteuite, ni vapeurs.

“Vive la campagne, vive les champs, pour être libre! Le sceptre qui fait tout trembler, n'arrive au village que par son ombre, & la Loi qui la montre laissée chacun passer son chemin. Que dirait-elle à celui qui ne quitte sa cabane que pour aller dans sa terre y devancer le soleil: ne parle qu'aux échos, & traite plus doucement ses bœufs qu'on ne traite les Grands?

“Vive la campagne, vive les champs, pour être tranquille! Que le Nord soit en paix, & le Midi en guerre; que la Cour soit agitée d'intrigues, & la ville divisée en partis; que les Savans se targuent, & les Poètes s'outragent, on n'en apprend rien que par des nouvelles usées. Ce qui concerne les arts & les sciences, n'y perce pas. Tous les siècles s'y rassemblent, & sous les *Ming*, on y est encore à la dynastie des *Hia*.

“Vive la campagne, vive les champs, pour être gai! La crainte & la frayeur, l'inquiétude & les chagrins, la douleur & les angoisses, se morfondraient dans nos rizieres. Elles n'y paraissent pas. La joie, au contraire, ne laisse pas finir les ris, & mêle ses chants folâtres au ramage des oiseaux. Qu'il tonne, qu'il pleuve, ou qu'il vente, tout est égal pour qui n'y perd que des paniers.

“Vive la campagne, vive les champs, pour être content! C'est le rivage des grandes passions & des vices. Le grain de sable de la médiocrité arrête, brise & dissipe en écume leurs flots menaçans; le besoin présent y épuise tous les projets; la vertu seule cause de vrais desirs, & l'innocence qui domine le cœur, y porte toutes ses joies.

“Vive la campagne, vive les champs, pour être heureux! La piété filiale, l'amour conjugal, & l'amitié, n'y connaissent de loix que celle du *Tien* suprême. Tous les esprits se voient, tous les cœurs se touchent, toutes les ames sont unies; & l'estime qu'aucun mensonge ne trompe, le sentiment qu'aucun intérêt n'altère, en resserrent les nœuds jusqu'à la mort”.

Payement des rentes à Paris, 6 dern. mois 1787. Lettre M.

M O R T S.

Henri Rey, fils mineur.

Jacques Christian Reben, fils mineur.

Demoiselle Henriette de Traytorrens, fille mineure.

Jeanne Louise Chapuis, fille mineure.

(1) Voyez Mémoires concernant l'histoire, les mœurs, les usages, des Chinois, &c. Tome XIII. Paris 1788.

JOURNAL DE LAUSANNE.

26 J U I L L E T 1788.

Le SOLEIL se leve à 4 heures 31 minutes , & se couche à 7 heures 29 minutes.

La LUNE se leve à 11 heures 33 minutes du soir.

Observations Météorologiques.											
Dates.	T H E R M O M E T R E .					B A R O M E T R E .					
	7 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.	7 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.	
17 Juillet	+13. 1.	o	+22. o.	o	+15. 3.	o	26. p. 6. lig. 6	26. p. 6. lig. 7	26. p. 6. lig. 6		
18 . . .	+14. 3.	o	+20. 1.	o	+17. 7.	o	26. 7.	7. 26. 7.	11. 26. 8.	3.	
19 . . .	+13. o.	o	+21. 8.	o	+16. 9.	o	26. 9.	o 26. 9.	1 26. 10.	o	
20 . . .	+12. o.	o	+19. 3.	o	+17. o.	o	26. 11.	o 26. 10.	1 26. 8.	8.	
21 . . .	+11. 3.	o	+19. 9.	o	+14. 3.	o	26. 8.	7. 26. 8.	8. 26. 7.	9.	
22 . . .	+13. 5.	o	+23. 1.	o	+19. 9.	o	26. 7.	6 26. 7.	o 26. 6.	5.	
23 . . .	+10. o.	o	+18. 2.	o	+15. o.	o	26. 6.	4 26. 6.	3 26. 6.	o	

A V I S.

Depuis que nous avons fait aux *Maîtres d'Ecoles*, ou *Régens de villages*, l'offre d'un exemplaire de notre *Feuille*, & que nous avons eu la satisfaction de la leur voir accepter avec empressement, nous sommes parvenus à notre but; nous avons obtenu un grand nombre de *Lecteurs* dans la campagne; & même (qu'on veuille bien nous pardonner ce genre d'amour propre) nous osons nous flatter d'y avoir un peu excité le désir de s'instruire. Nous nous permettons de le croire, parce que depuis quelque tems, nous recevons des *Lettres* de cultivateurs & d'autres habitans de la campagne, dont les unes nous sont adressées, avec la priere de les insérer dans notre *Journal*, & les autres, pour prendre des renseignemens sur des objets d'Economie, de Médecine, &c. Nous prions tous ces Correspondans estimables, d'être bien persuadés que nous faisons souvent beaucoup de cas de leurs productions, quoique nous ne les publions pas; nous les prions encore de nous continuer leur confiance, & de croire que nous répondrons toujours avec plaisir, ainsi que nous l'avons fait jusqu'à présent, aux diverses questions qu'ils nous adresseront, sur-tout lorsqu'elles porteront sur des objets qui pourraient influer sur leur bonheur &

leur prospérité, & qu'ils nous faciliteront les moyens de leur faire parvenir notre réponse.—On peut adresser, sans franc de port, tout ce qui est relatif à la Rédaction de cette *Feuille*, à M. le *Protenneur Lan-teires*, Membre de plusieurs Sociétés Littéraires.

B E L L E S - L E T T R E S.

Le mot de la Charade inférée dans la dernière *Feuille*, est *Mariage*.

ANTHROPOLOGIE ou *Science générale de l'homme*, pour servir d'introduction à l'étude de la *Philosophie* & des *Langues*, & de guide dans le plan d'*Education Intellectuelle*, ci-devant proposé par M. ALEX. CHAVANNES, *Professeur dans l'Académie de Lausanne*; avec cette *Epigraphe*: Multo labore didicimus quod diu didicimus. 1788. un vol. in-8°. Se vend à Lausanne, chez Hignou & Comp. Imprimeurs; chez F. La-Combe, Libraire, au Café Littéraire; & à Geneve, chez François Dufart.

Un grand nombre d'hommes instruits, de peres sages, préfèrent l'éducation particulière à l'éducation publique, malgré les grands avantages de celle,

ci sur la première ; mais c'est parce qu'elle est mal ordonnée.

M. Chavannes a vu l'arbre de la science planté sur un mont de difficile accès par les mains de l'ignorance & du pédantisme, qui l'ont même environné de ronces & d'épines ; il a fait des efforts pour l'en arracher ; le placer dans une plaine spacieuse ; en étendre l'ombrage & l'influence. C'est le but qui l'animait en écrivant son *Essai sur l'Education intellectuelle*, avec le projet d'une science nouvelle, ouvrage dont nous avons publié une notice dans le N°. 5. de notre Feuille, année 1786.

Nous observâmes alors que le projet de cette science nouvelle, l'*Anthropologie* ou Science de l'homme, (dont l'insuffisance de la méthode synthétique pour l'instruction donne lieu au développement, qui même la rend très-nécessaire,) n'était point un portrait de fantaisie, mais que le cours entier existait en manuscrit dans le cabinet de M. Chavannes, qui n'attendait que l'ordre du Public pour l'en faire jouir. L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui, profond, savant, aussi clair, aussi lumineux, que le permet le sujet, ne peut qu'augmenter le désir de connaître le cours complet dont il n'est qu'un précis, & qui, selon que l'indique l'Auteur, aura quinze volumes, de trois à quatre cent pages chacun ; il ne peut que prouver l'utilité de l'*Anthropologie* pour les progrès des sciences, & dans le plan d'une Education intellectuelle.

Notre Feuille n'en permet pas un extrait étendu, un examen approfondi ; & nos Lecteurs préféreront, sans doute, lire l'ouvrage même, qu'une analyse dont l'étendue ne pourrait suffire pour leur faire connaître une production sur une matière aussi intéressante, & qui demande un profond examen. Nous les y renvoyons donc, nous bornant à une citation qui apprendra le motif qui a engagé l'Auteur à publier ce Précis.

"L'idée abrégée que j'ai donnée dans mon *Essai*, des diverses parties de l'*Anthropologie*, m'avait paru suffisante pour faire connaître cette science dans toute son étendue : mais on l'a trouvée trop resserrée, trop imparfaite ; on a cru que ce n'était qu'un croquis, une simple idée en projet, non encore exécutée, & qui ne s'exécuterait peut-être jamais. J'ai pris le parti de désabuser entièrement ceux qui en ont jugé ainsi, & pour cela, je mets actuellement sous leurs yeux, dans ce volume, un Précis *Anthropologique*, qui sera, tout à la fois, l'abrégé de la science elle-même, & l'Extrait exact de mon ouvrage, point par point, selon la suite des Chapitres & des Articles, sans aucune transposition, ce qui fournira la démonstration que le corps entier de l'ouvrage est actuellement existant en manuscrit, & complètement exécuté".

* *LES Contes de mon Bifauteuil, tirés des Annales secrètes de la Cour de Thémis. Lausanne 1788. 80.*

Le titre de cet ouvrage est frivole, & ne prévient pas en la faveur. Presque tous les Auteurs promettent plus qu'ils ne donnent ; l'Auteur de ces deux volumes donne, au contraire, plus qu'il ne promet. Les sept Anecdotes qu'ils renferment sont autant de tableaux bien faits, & que beaucoup de Lecteurs, répandus dans la bonne société, prendront pour des portraits. Les sept Anecdotes sont, le *Magistrat vertueux*, l'*Honnête Procureur*, le *Procureur-Général zélé*, l'*Avocat en bonne école*, le *Procureur-Fiscal pervers*, le *Président corrigé par amour*, & le *Chancelier vigilant*. Chacune de ces Histoires est écrite dans le genre qui lui est propre. L'ouvrage entier est, à proprement parler, un cours de Morale mis en action ; on ne craint pas d'avancer qu'il peut figurer sur le même rayon à côté d'*Adèle & Théodore*, du *Comte de Valmont*, & des *Délassemens de l'homme sensible*. L'Auteur promet une suite que ces deux premiers volumes font désirer, & feront attendre, sans doute, avec impatience.

P H Y S I Q U E.

* On lit dans le *Journal de Paris*, du 17 de ce mois, une Lettre de M. Retz, Médecin ordinaire du Roi, dans laquelle il fait les observations suivantes sur un coup de tonnerre qui a frappé un arbre aux environs de Paris. "Ce qui paraît intéressant dans mon observation, c'est la manière dont la foudre, au lieu d'être tombée du ciel, est évidemment sortie de la terre, au pied de l'arbre blessé, par deux trous de la grandeur de la forme d'un chapeau ; dont elle a monté le long de l'arbre, entre lui & l'écorce, jusqu'à environ six pieds de la cime ; dont elle a jeté celle-ci au loin par parcelles, & dont les fragmens lacerés au niveau de la terre, étaient séparés de l'arbre, sans en être détachés du côté de la racine ; dont elle a gravé dans l'arbre même des rainures plus larges que la racine, moins du côté des feuilles, & allant en se rétrécissant en forme de cône très-droit & très-exact ; dont elle n'a ainsi attaqué que la moitié de la circonférence de l'arbre ; & dont elle n'a brûlé les feuilles que d'un côté, & seulement jusqu'à environ six pieds de la cime.

"Cette observation rappellera, Messieurs, à la plupart de vos Lecteurs, les raisons qu'il y a de croire que le tonnerre ne tombe peut-être jamais, puisqu'il est de l'essence de la flamme, plus légère que l'air, de tendre, au contraire, toujours vers les régions élevées ; elle donnera peut-être lieu de promulguer un grand nombre d'observations pareilles à la précédente, insérées dans les *Journaux de*

Physique, dans mes fragmens sur l'Electricité humaine, & ailleurs, dont il résultera la destruction d'un préjugé assez général".

BIENFAISANCE.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Lausanne, le 20 Juillet 1788.

MESSIEURS,

Depuis quelque tems, l'on forme à Lausanne & dans le Pays-de-Vaud, divers projets d'établissmens en faveur du peuple. & l'on en met très-peu en exécution. On en abandonne qui seraient cependant très-avantageux au Public; tel serait, ce me semble, celui dont je vais vous présenter un aperçu.

On peut observer, que quoique notre pays n'offre pas de grandes ressources, chacun, cependant, peut y gagner de quoi fournir à sa subsistance: mais le peuple y manque de moyens pour se créer de petites rentes, & par-là, se préparer une vieillesse à l'abri des besoins; car l'on fait qu'il lui est très-difficile, le plus souvent même impossible, de trouver à placer de petites sommes, qu'il dissipe alors d'une manière qui nuit beaucoup à son bonheur. Je voudrais donc, pour obvier à cet inconvénient, que l'on établît, à Lausanne & dans les villes un peu considérables du pays, un Bureau où l'on reçut les fonds que désirerait de mettre à intérêt chaque particulier, depuis 20 batz jusqu'à une somme déterminée, qu'on lui en payât le 5 pour cent, & que ces fonds mis en activité dans le commerce, ou comme il paraîtrait le plus convenable, fussent assurés sur de bonnes hypothèques. On pourrait aussi prendre à fonds perdu de petites sommes des vieillards, des infirmes, &c. auxquels l'on payerait le 10 ou le 12 pour cent, suivant leur âge & leur situation.

J'abandonne ce projet aux personnes qui voudront s'en occuper, & qui peuvent le favoriser.

J'ai l'honneur d'être, &c.

ÉCONOMIE.

On nous demande les moyens de préserver les arbres à fruit, des ravages qu'y font les fourmis. Quoique ces moyens soient connus assez généralement, néanmoins nous nous ferons un devoir de proposer ceux qu'on indique dans l'*Année champêtre*. — "On peut garnir le pied de l'arbre avec de la laine de mouton récente, & qui ait encore sa graisse naturelle; on en met de la largeur de quatre doigts, cela forme une espece de brosseilles que les fourmis ne peuvent pénétrer, aussi ne s'y engagent-elles pas; elles en fuient même l'odeur. — On peut encore

entourer le pied de l'arbre d'une mèche de coton imbibée d'huile. — Une espece de vase fait avec de la cire au pied de l'arbre, (ou avec de la poix blanche) ou de la glu, dont on fait un cercle qui entoure l'arbre, sont autant de moyens pour empêcher les fourmis de monter".

Un moyen de combattre ces insectes indiqué dans l'*Encyclopédie*, nous paraîtrait plus sûr & plus simple: c'est d'arroser fréquemment les pieds d'arbres, & tous les endroits où ils peuvent aborder, parce qu'il n'est rien qu'ils craignent plus que l'eau. Si par là on ne les détruit pas, du moins on en éclaircit un grand nombre, & on les éloigne des arbres, dont la conservation est importante.

VARIÉTÉS.

FRAGMENT du manuscrit du Voyage fait en Suisse.

..... D'Yverdon nous fûmes à Grandson, placé à une lieue de là, au bord du lac, sur une hauteur; c'est le siège d'un Bailliage qui alterne entre Berne & Fribourg. Cette ville renferme près de 1200 âmes, & n'a rien de remarquable; son château même ne l'est pas, quoiqu'il ait été une forteresse. Elle est plus remarquable par une bataille qui se donna à deux ou trois lieues de ses murs, que par sa situation charmante, que par ses vignobles, que par ses anciens Seigneurs. Son Bailliage renferme de beaux villages, & tels sont Bonvillars & Concise.

A l'extrémité de cette petite contrée, on trouve un chemin rocailleux & rapide, qui vous conduit sur le dos de la pente d'une montagne qui se détache du Jura, comme pour former une barrière puissante à la Comté de Neuchâtel, dont elle borne les limites. Arrêtez-vous un instant dans ce lieu; il vous offre un beau tableau. D'un côté, vous avez la montagne qui s'élève chargée d'arbres antiques dont les racines nouvelles serpentent sur le roc qui s'entr'ouvre, pour leur donner un passage dans le sein de la terre: vers le Nord, vous voyez les monts de Neuchâtel, & une partie de la riche pente qui s'étend jusqu'au lac qui en baigne le pied: vers le Midi, vous découvrez une partie du Pays-de-Vaud, Grandson, Yverdon, les plaines qui les environnent, les villages qu'elles nourrissent, le lac qui les embellit encore. Devant vous est un précipice profond, au bas duquel vous entendez bouillonner une source qui forme une petite rivière, dont le cours rapide & court, vous présente l'image d'un fleuve d'argent lorsque le soleil l'éclaire, & qui met en mouvement des moulins dont le bruit se fait entendre au travers des arbres qui vous en dérobent la vue. Plus loin, vous voyez l'ancienne Abbaye de la Lance, asyle

solitaire où vivaient jadis des Chartreux; ils prétendaient posséder des tronçons de la lance qui perça le flanc de *Jésus*, & de-là vint son nom. C'est aujourd'hui une demeure champêtre, qui a devant elle une riche & riante plaine, & un petit mont sur lequel on a bâti un bosquet charmant, d'où l'on promène au loin ses regards sur le lac & sur ses bords.

Un événement rend ce lieu intéressant encore. C'est ici que se donna la célèbre bataille qui porte le nom de Grandson, où les Suisses remportèrent, sur le Duc de Bourgogne, une victoire aussi décisive que peu sanglante, & qui couvrit les vaincus de honte, comme les vainqueurs de gloire & de butin.

On descend de-là vers Vaumarcus, par une descente facile, sur des rocs usés, entre des hêtres dont les troncs larges, tortueux, crevassés, attestent la vieillesse. On arrive enfin au village que domine le Château, réparé avec soin, & placé sur la crête d'un mont; sa terrasse offre une promenade délicieuse à ceux qui aiment des perspectives étendues.

De-là, le pays est, jusqu'à Neuchâtel, paré des dons de la Nature, vivifié par les mains industrieuses de l'homme. On voit d'abord le village de Saugey, dont les maisons se cachent sous des arbres élevés, celui de St. Aubin environné de vignobles, & dominant sur le lac vers lequel on descend par une pente rapide; Bavois qui a de belles maisons, & des promenades naturelles au travers de ses prairies variées; on voit à sa droite Courtaillod, dont la colline fournit des vins recherchés; on traverse la petite ville de Boudry, placée sur le penchant d'un coteau, au pied duquel passe la Reuse, qui fournit des truites saumonées, & facilite les travaux des indiennes qu'on fabrique sur ses bords; Colombier, connu par son vieux Château, par ses allées d'arbres antiques, qu'on renouvelle, s'il m'en souvient bien; Auvèrrier, environné de vignes & du lac, dont les ondes viennent expirer sur un rivage uni, décoré de maisons; Serrières qui n'est qu'un amas de fabriques mises en action par un torrent, dont l'existence est courte, si on le mesure par la distance, & longue si l'on en voit que l'utilité. Il naît au pied rocailleux d'un mont qui supporte le petit Château de Beauregard, d'où l'on jouit d'une perspective très-étendue; dès sa naissance, il met en mouvement des moulins qui réduisent le froment en farine; des marteaux pesans qui allongent le fer en barres, en lingots, qui l'étendent en plaques; plus bas, il passe rapidement dans des filières diverses, & en fait un fil flexible & délié; ici l'on forge le cuivre, on en fait de longues feuilles, travail qu'on essaye d'y

perfectionner, d'y accélérer, en le faisant passer entre de larges laminoirs; c'est dans un hameau du Comté de Neuchâtel, que la France fait travailler le cuivre qui double les vaisseaux qu'elle fait construire dans ses ports à plus de deux cents lieues de là; c'est à ce hameau, enfoncé dans un ravin, qu'on broye le vieux linge, & qu'on en fait du papier; l'oreille y est sans cesse étourdie par le bruit des roues, des marteaux, des lourdes tenailles; par le cri aigre & pénible des frottemens, qui vous poursuit encore à une grande distance. Enfin, on arrive à Neuchâtel par un chemin étroit, rocailleux, pressé par les vignes, qui s'élèvent au dessus des vignes qui le bordent.

Danger d'entasser les avoines encore fraîches.

M. Turmenies, fermier à Hernonville, avait été dans la nécessité de ferrer ses avoines mouillées. L'exemple d'un incendie, qui avait eu lieu dans une semblable circonstance, lui causait les plus grandes inquiétudes: pendant plus de trois semaines, il ne cessa de surveiller sur son avoine; il commençait à se tranquilliser sur ses craintes, lorsqu'une piece voisine de la grange se trouva pleine de fumée, qui communiquait par une lézarde dans l'intérieur de cette piece.

Les habitans du village s'assemblent, se munissent de feaux, & on inonde le tas d'avoine. Parvenu à quatorze pieds du sommet, on aperçut un tourbillon de feu obscur, qu'on éteignit à force d'eau. Le centre du tas d'avoine formait un puits, parce que le feu en avait détruit les gerbes. La grange étant vidée, le sol était brûlant; la terre se trouva sèche, malgré la quantité de plus de quatre cents feaux d'eau qu'on avait répandus.

L'avoine, le foin, les fumiers, enfin toutes les plantes humides & entassées, sont susceptibles de prendre feu, & d'occasionner des incendies, qu'on attribue souvent à d'autres causes.

Payement des rentes à Paris, 6 dern. mois 1787. Lettre M.

M O R T S.

Jeanne Marie Susanne Meylan, fille mineure.
Marie Allamand, veuve de Jean Genain, du Château d'Ex,
âgée de 80 ans.
Une fille morte avant le baptême.

JOURNAL DE LAUSANNE.

2 A O U T 1788.

Le SOLEIL se leve à 4 heures 39 minutes , & se couche à 7 heures 20 minutes.

La LUNE se leve à 4 heures 30 minutes du matin.

Observations Météorologiques.											
Dates.	T H E R M O M E T R E .				B A R O M E T R E .						
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.		7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.				
24 Juillet	+10. 3.	o +13. 0.	o +10. 0.	o	26. p. 6. lig. 3	26. p. 6. lig. 4	26. p. 5. lig. 8				
25 . . .	+ 8. 5.	o + 9. 1.	o + 8. 9.	o	26. 6.	o 26. 5.	11 26. 5.	o			
26 . . .	+ 8. 8.	o +11. 5.	o + 9. 0.	o	26. 7.	1 26. 8.	o 26. 3.	2			
27 . . .	+ 8. 7.	o +12. 9.	o +10. 8.	o	26. 9.	2 26. 8.	8 26. 7.	3			
28 . . .	+10. 1.	o +17. 0.	o +13. 3.	o	26. 7.	5 26. 7.	9 26. 7.	7			
29 . . .	+12. 9.	o +16. 5.	o +13. 4.	o	26. 7.	o 26. 7.	o 26. 6.	11			
30 . . .	+12. 8.	o +19. 1.	o +15. 3.	o	26. 7.	5 26. 7.	6 26. 8.	1			

BELLES-LETTRES.

LETTRES intéressantes de plusieurs personnes de qualité. A Lausanne, chez Jean Mourer, Libraire; & à Paris, chez Guillaume Debure, l'aîné, 1788.

ON pourrait désirer, dans ce Roman, plus d'ensemble, un style plus pur, un plan mieux déterminé: cependant, malgré ces observations, on ne le lira pas sans intérêt. Les Lettres qu'écrivait Madame D'Arnonville, à sa fille, renferment souvent des préceptes sages, des idées aussi délicates que justes; telles sont celles que nous allons citer. " Rien de plus nécessaire pour un jeune homme, que d'être sous les yeux d'une femme d'esprit. Les hommes enseignent les sciences, inspirent la probité & l'honneur: mais il n'appartient qu'aux femmes de donner une certaine délicatesse & une grace à l'esprit, qui est le tact & le goût, sans lequel on ne peut être aimable. J'ai toujours pensé qu'un homme privé, dans son enfance, de l'avantage d'avoir une mère, était comme un *sauvageon* robuste & fort, dont les fruits n'étaient point agréables, & qui n'étaient utiles à la société que dans les grandes occasions; même souvent trop de roideur est un obstacle au bien: par la

douceur & l'art de savoir céder, qualité qui ne s'acquiert que par le commerce des femmes, on parvient bien mieux à persuader".

L'histoire du Chevalier de Charny, qui fait le sacrifice d'une maîtresse chérie (Mlle. Wilby) au Baron de Scambert, parce qu'il est très-riche, & que lui, au contraire, se trouve privé de toute fortune, montre combien il est dangereux de trop présumer de ses forces, en cherchant à vaincre une passion qui a pris de trop fortes racines. Celle de Mlle. de St. Alban mariée, contre son gré par sa mère, subrepticement au Comte de Marignan, prouve, au contraire, les malheurs qu'une passion trop fortement contrariée peut entraîner. L'aveu humiliant & ingénu que Mlle. de St. Alban fait de sa position, résultat funeste de sa faiblesse à l'égard du Chevalier d'Orny, ses regrets, ses pressantes sollicitations pour rompre un mariage, fait à son insçu, par l'intrigue & l'ambition de sa mère; le parti que prend le Comte de Marignan d'étouffer la voix cruelle du préjugé en faveur d'une Epouse aussi sensible, dont la faute même décele les plus excellentes qualités & la délicatesse la plus rare, la plus vertueuse; enfin, la situation pénible & touchante de ces deux Epoux, présente le tableau le plus pathétique, le plus intéressant. Nous bornerons notre Extrait à ce léger ap-

H h

perçu, renvoyant le Lecteur à l'ouvrage même, d'autant plus que l'Auteur semble nous y inviter par le plan indécis qu'il y a suivi.

On a eu de la peine à se familiariser avec l'idée qu'un Discours contre les Arts & les Sciences, ait été couronné par un Corps respectable & savant. Peut-être on aura de la peine aussi à applaudir au suffrage que l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de la ville de Lyon, a accordé au Discours de M. Turlin, Avocat au Parlement de Paris, sur la question suivante, proposée par un pere de famille : *Les voyages peuvent-ils être regardés comme un moyen de perfectionner l'éducation ?* De vingt-cinq Discours envoyés au concours, presque tous tendaient à prouver l'utilité des voyages, & toutefois elle a couronné celui qui cherchait à démontrer qu'ils sont inutiles & dangereux. Ce qui pourra paraître singulier & contradictoire, c'est qu'en même tems elle a adjugé l'accessit au Discours de M. Matthieu de Mirampal, aussi Avocat au Parlement de Paris, dans lequel il semble prouver que les voyages achevent l'éducation de l'homme & du citoyen, ébauchée par les autres voyes d'instruction. Le Rapport de l'Académie est sage, motivé; elle y dit que malgré la supériorité évidente du Discours de M. Turlin sur tout ce qu'on a eu à lui comparer, elle a encore hésité à le couronner. Il faut donc, avant que de désapprouver son suffrage, connaître le Rapport dans lequel elle expose les raisons qui l'ont déterminé; il faut aussi avoir lu les deux Discours qui en ont été l'objet. Ils sont réunis dans une brochure qui paraît, & a pour titre : *Extraits des Discours qui ont concouru pour les prix que l'Académie des Sciences, &c. de la ville de Lyon a adjugé à M. Turlin, Avocat au Parlement de Paris, sur cette Question : les voyages peuvent-ils être considérés comme un moyen de perfectionner l'éducation ?*

LOGOGRIPE.

Si l'on combine mes huit pieds,
Lecteurs, que de mots on peut faire !
En les décomposant, d'abord vous trouverez
Ce qui fait mouvoir la galère.
Sur trois je pourrais vous offrir
Une substance indivisible,
Et sur six vous faire obtenir
Ce que tout esclave a, quoiqu'il soit impossible
Que l'Etre infini puisse avoir.
Otez-en un des six, alors vous pouvez voir
Un arbrisseau charmant, ornement d'un parterre,
Et que chérit la Reine de Cythere.
Décomposez encor, vous trouverez le nom

Que désire, en secret, de porter chaque fille;
Vous aurez du théâtre une production
Où regne le sublime, où le sentiment brille;
Le nom d'une Ile où croit un vin délicieux;
L'Elément fertile en naufrages;
Le bonnet que désire un Prêtre ambitieux;
Le sillon que le tems trace sur les visages;
Le lieu d'où le vaisseau peut braver les orages.
Ce qu'une fille dans son cœur,
Désire avec le plus d'ardeur,
Un des sept jours de la semaine;
Ce qui souvent arrête un verificateur.
Un nom cher & sacré, qu'on prodigue sans peine;
A ceux à qui le sort accorde ses faveurs;
Mais dont l'infortuné connaît peu les douceurs.
Un des plus beaux mois de l'année;
Un animal rongeur à la dent acérée.
Enfin, mon tout, Lecteurs, est un terme usité,
Dans la vaste Science où luit la vérité.

Par un Géometre.

MÉDECINE.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Ne pourriez-vous, Messieurs, indiquer, dans votre Feuille, un moyen de se délivrer des abondantes sueurs aux pieds, qui sont si désagréables & à soi-même & aux autres? Vous obligeriez beaucoup, &c.

(Note des Rédacteurs.) Il peut devenir très-dangereux de supprimer promptement cette sueur incommode par de violens astringens, comme des bains alumineux, sulfureux & autres; elle pourrait alors être remplacée par des maux plus funestes. — On dit que l'écaille de cuivre, la limaille de laiton pulvérisée, avec le soufre & l'iris de Florence misés dans les fouliers, enlèvent cette sueur & cette odeur infecte. Ce moyen ne peut non-seulement s'employer sans danger; mais encore la sueur ne tarde pas à reparaitre, parce qu'on n'en a pas enlevé la cause qui provient de ce que ces personnes ayant naturellement les pores de la sueur très-gros aux pieds, ils reçoivent une grande quantité de liqueur, laquelle sort en gouttes par la chaleur & l'exercice; & que tendant à s'alkalifer par le séjour, elle répand bientôt une odeur très-puante. — Le meilleur remède serait, peut-être, de se laver les pieds une fois tous les jours, dans un moment où la transpiration y est insensible, avec de l'eau bien froide, en y ajoutant un peu de vinaigre; de changer chaque fois de chaufsons, souvent de fouliers; de ne point porter de bas de laine, & de s'essuyer une fois ou deux les pieds pendant le jour, lors des grandes chaleurs, avec un linge usé & fin.

É V É N E M E N T.

Un événement a jeté l'effroi dans toute la Provence. Des Marchands menaient à Beaucaire un Lion, une Hyenne, un Tigre, un Léopard & un Ours. Le chariot a versé; les loges ont été brisées. Ces bêtes carnacières ont dévoré un de leurs conducteurs, en ont blessé dangereusement un second, & les autres, au nombre de trois, sont actuellement en prison à Draguignan. On fait des chasses générales sans qu'on puisse rencontrer ces animaux terribles, qui font des ravages affreux dans la campagne. Un grand nombre de personnes en ont été dévorées; d'autres en ont été blessées. La Hyenne faisait le plus de ravage, & heureusement on est venu à bout de s'en délivrer.

V A R I É T É S.

Le luxe a eu & aura toujours, peut-être, à la fois & de zélés partisans, & de sévères censeurs. Du moins on peut le croire, puisque des plumes très-exercées & célèbres, ont écrit pour & contre, souvent avec un égal succès: mais cette grande cause ne peut être plaidée dans un Etat agricole; la raison, les faits, les exemples, tout concourt à prouver qu'il y nuit au bonheur du peuple; qu'il y fait sacrifier les arts utiles aux agréables; qu'il y ruine les campagnes, en rassemblant les hommes dans les villes. En conséquence, nous croyons ne pas nous écarter de notre but, qui est d'être utile, en publiant la question suivante, laquelle nous a été adressée par un Citoyen respectable: *Quels seraient les moyens les plus efficaces de réprimer le luxe dans un Etat agricole?*

Nous avons reçu une Lettre datée de Vevey, & dont l'étendue ne nous permet pas de faire usage. L'on cherche à y démontrer qu'on garde ici trop longtemps les morts avant que de les enterrer, & qu'il serait suffisant, sans en avoir à craindre aucun inconvénient, de ne retarder leur enterrement que de 24 heures. En rendant justice à l'Auteur sur la pureté, l'élégance de son style, l'érudition dont il a appuyé son sentiment, en le remerciant des choses obligeantes qu'il a la complaisance de nous adresser comme Journalistes, nous nous permettrons d'opposer, àux dangers qu'il apperçoit dans cet usage, les observations suivantes.

Une femme du commun étant exposée sur la paille avec un cierge aux pieds, suivant l'usage, quelques jeunes gens renversèrent le cierge sur la paille qui prit feu à l'instant: dans le même moment la morte se ranima, poussa un cri perçant & vécut longtemps

après. *Traité de l'incertitude de la mort*, §. IV. page 68, par M. Bruhier, Médecin.

Plusieurs personnes enterrées avec des bijoux, doivent la vie à l'avidité des fossoyeurs, ou des domestiques, qui sont descendus dans leurs tombeaux pour les voler. *Ibidem*, p. 53, 61, 98, &c.

Terrili raconte l'histoire d'une femme qu'on allait ouvrir, & qui donna des signes de vie au second coup de bistouri.

Le célèbre *Vesale* ayant ouvert un Gentilhomme Espagnol, il apperçut, dès qu'il eût enfoncé le bistouri, quelques signes de vie; & la poitrine ouverte lui fit observer le mouvement du cœur revenu. *Philippe II*, Roi d'Espagne, eut de la peine à soustraire ce grand homme aux poursuites des parens de ce Gentilhomme, & à celles de la redoutable Inquisition.

Lorsqu'on ouvrit le corps du Cardinal *Espinosa* pour l'embaumer, il porta la main au raisor du Chirurgien, & on trouva son cœur palpitant; néanmoins, ce Chirurgien barbare eut la cruauté affreuse de continuer, de sang-froid, son opération.

Un homme, au retour d'un voyage, apprend que sa femme est morte, & inhumée depuis trois jours, descend dans son tombeau, & la rappelle à la vie.

Un Négociant revenant aussi de voyage, deux jours après la mort de sa femme, la trouva exposée à sa porte, dans le moment que le Clergé allait s'emparer de son corps; il fit monter la bière dans sa chambre, en tira le corps de sa femme, qui ne donna aucun signe de vie. Pour mieux s'assurer de sa mort, & pour tâcher de la dissiper, s'il était possible, il lui fit faire des scarifications, & appliquer les ventouses; on en avait déjà mis vingt-cinq sans le moindre succès, lorsque la vingt-sixième fit crier à la morte ressuscitée: *Ah! que vous me faites mal!*

Miladi Roussel, femme d'un Colonel Anglais, en était si tendrement aimée, qu'il ne voulut pas qu'on l'enterrât, quoiqu'elle parut bien morte, jusqu'à ce qu'il se manifestât quelque signe de putréfaction. Il la garda ainsi pendant sept jours, après lesquels la morte se réveilla, comme d'un profond sommeil, au son des cloches d'une Eglise voisine.

On portait un mort, à Toulouse, dans l'Eglise de *St. Etienne*; on différa la cérémonie de l'enterrement jusqu'après un sermon qu'on y prêchait; on déposa le corps dans une Chapelle. Au milieu du sermon, le cadavre s'anima, & fut rendu à la vie.

Diemerbroek rapporte qu'un paysan étant mort de la peste, on se préparait à l'enterrer après les 24 heures suivant l'usage; le défaut de cercueil fit différer jusqu'au lendemain, & lorsqu'on voulut y mettre le corps, on s'aperçut qu'il commençait à reprendre l'usage de la vie.

Un Régiment d'infanterie étant arrivé à Dole,

plusieurs soldats manquant de logemens, obtinrent la permission de se retirer dans l'Eglise, & de coucher sur les bancs garnis du Parlement & de l'Université. Quelques soldats entendirent, pendant longtemps, des plaintes qui semblaient sortir du tombeau; ils avertirent le Clerc, on ouvre un caveau où l'on avait enterré, le jour même, une fille, on la trouva vivante.

Calmet raconte qu'un homme ayant été enterré dans le cimetière de Bar-le-Duc, sa tombe ayant été ouverte le lendemain, l'on vit que le malheureux s'était mangé le bras.

On vit à Alais le cercueil d'une femme, dont les doigts de la main droite étaient engagés sous le couvercle de son cercueil, qui en avait été soulevé.

Le Docteur *Craft* fait mention d'une Demoiselle d'Augsbourg qui, étant morte d'une suffocation de matrice, fut enterrée dans un caveau bien muré: au bout de quelques années, on ouvrit le caveau; l'on trouva la Demoiselle sur les degrés près de l'ouverture. (V. *Encyclopédie*.)

Tous ces faits, quelque merveilleux qu'ils paraissent, n'ont rien que de naturel & de conforme aux loix de l'économie animale, puisqu'il peut s'écouler un long intervalle entre la mort imparfaite & la mort absolue: c'est-à-dire, depuis le tems où les organes ont cessé leurs mouvemens, jusqu'à celui où ils perdent leur aptitude à les renouveler.

L'on ne doit pas en conclure qu'il faille garder les morts fix à sept jours; on en doit pas inférer qu'on enterre souvent des personnes vivantes, surtout dans notre pays, où l'on prend des précautions très-sages & suffisantes pour constater l'état du mort: mais il en résulte que la prudence & l'humanité prescrivent d'observer, avec le plus grand soin, ces précautions, & d'employer les différens moyens de connaître s'il n'y a plus d'espoir de rendre à la vie, particulièrement dans les cas de mort subite ou extraordinaire. (Ces moyens seront publiés dans d'autres feuilles.) Il en résulte encore, ce nous semble, que nous ne gardons point trop longtems nos morts, ainsi que l'Auteur anonyme de la Lettre, datée de Vevey, cherche à le prouver.

ÉCONOMIE.

* On a enseigné différens moyens de détruire les *Mulots*, (*Rats sauterelles*, *Rats à grande queue*, *Campagnols*, *Rates courtes*) désignés sous ces divers noms, parce que, quoique tous de la même espèce, ils varient beaucoup par la grandeur & par

la figure. Ces moyens étaient presque tous dangereux pour les bestiaux, qu'ils pouvaient faire périr. De plus simples méritent la préférence, parce qu'ils sont les moins chers, les moins dangereux, & les plus efficaces; ce sont le *quatre de chiffre*, & le *fourcier à trous*; un morceau de noix grillée peut servir d'amorce.

Amendement des prairies artificielles, pour se préparer d'abondantes récoltes.

On sème par un tems très-pluvieux, & même pendant la plus forte pluie, par chaque arpent, les deux tiers d'un muid de pierre à plâtre, non calcinée, réduite en poudre très-fine. Il faut que le tréfle ait alors un ou deux pouces de hauteur. Cet engrais convient également aux champs enssemencés en sainfoin, luzerne, pois sèves & vesces; il convient moins aux bleds, orges & avoines.

On sent combien il importe de ne pas forcer le même terrain à fournir constamment & de suite les mêmes productions: si, par exemple, on a fait d'abondantes récoltes en prairies artificielles, & qu'on veuille, par le secours de l'art, continuer ces productions au-delà du terme que la Nature leur a assigné, comme trois années pour le tréfle, six pour le sainfoin, neuf à dix pour la luzerne, on épuise la terre.

On le répète, il faut faire succéder les grains aux herbages, & les herbages aux grains; c'est le meilleur moyen de fertiliser le terrain.

Des plaies faites aux arbres par le gibier.

Le gibier ayant fait un dégât considérable, pendant l'hiver, dans un verger, en mangeant l'écorce des pommiers, on a appliqué l'onguent de Saint-Fiacre, c'est-à-dire, de la boue de vache, mêlée avec de l'argile ou terre franche; & ces arbres ont donné autant de fruits que ceux qui n'avaient point souffert de la dent du gibier. Ceux qui n'ont pas eu recours à ce moyen, ont vu leurs arbres languir, dont plusieurs ont fini par périr.

On fait combien ce moyen est efficace dans les cas de plaies & de pourritures; il faut alors couper jusqu'au vif, & appliquer ce mélange.

MORTS.

Françoise Archinard, fille mineure.
Un enfant mâle venu mort au monde.

JOURNAL DE LAUSANNE.

9 AOUT 1788.

Le SOLEIL se leve à 4 heures 48 minutes , & se couche à 7 heures 12 minutes.
La LUNE se leve à 1 heure 30 minutes après midi.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
31 Juillet	+10 1.	o +16. 9.	o +14. 0.	26. p. 7. lig. 3	26. p. 7. lig. 4	26. p. 7. lig. 0
1 Août	+7. 3.	o +14. 5.	o +14. 0.	26. 6. 11	26. 7. 5	26. 7. 10
2 . . .	+12. 3.	o +17. 5.	o +15. 0.	26. 8. 8	26. 9. 2	26. 10. 10
3 . . .	+9. 5.	o +17. 7.	o +15. 3.	26. 11. 3	26. 11. 2	26. 9. 5
4 . . .	+10. 3.	o +19. 5.	o +14. 3.	26. 8. 8	26. 8. 2	26. 7. 0
5 . . .	+9. 0.	o +17. 4.	o +11. 0.	26. 6. 3	26. 6. 5	26. 6. 11
6 . . .	+13. 0.	o +14. 21.	o +13. 9.	26. 7. 3	26. 7. 7	26. 9. 9

BIENFAISANCE.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

OUI, Messieurs, il est très-vrai que l'humanité bienfaisante se répand de tout côté; que l'on forme d'excellens projets d'établissmens utiles au Peuple; que cette estimable émulation se fait plus remarquer dans ce moment-ci que dans tout autre; mais il est très-vrai aussi qu'on abandonne la plupart de ces projets avec une facilité & une indifférence, qui a droit de surprendre & même d'affliger. Je crois avoir bien vu: mais me fusse-je trompé, je n'en croirais pas moins utile qu'on établit un Régistre, dans lequel chaque Citoyen pût consigner ses idées ou projets, tendant au bien public; qu'on devrait alors consulter, dans l'occasion, pour en adopter ce que les circonstances permettraient. Je pense, MM., que cet objet pourrait vous regarder; votre zèle, votre empressement à concourir au bien public, ayant rendu votre *Feuille* le dépôt de plusieurs projets patriotiques. Celui, par exemple, indiqué dans votre avant dernier N°. , article *Bienfaisance*, est bien un de ceux qui, ce me semble, devraient du moins être consignés dans le Régistre que je propose. On

pourrait rendre cet établissement (1) plus général, & il ne me paraîtrait point difficile à former. Il s'agit seulement de trouver un petit nombre d'ames bienfaisantes, qui voudrissent y faciliter une partie de leur loisir. Vous pourriez, MM., compter sur moi, pour concourir à une aussi bonne œuvre.

J'ai l'honneur d'être, &c.

D.

VARIÉTÉS.

FRAGMENT du manuscrit d'un voyage fait en Suisse.

..... Nous sortimes de la Vallée de Joux pour entrer dans une autre, & j'espérai quelques instans que ce serait celle de Valorbès, mais cette espérance se dissipa dès que nos regards purent embrasser la vallée entière; je n'y reconnus plus ces rocs presque perpendiculaires, qui en quelques endroits la bornent au nord comme un mur; ce village qui s'offrait à nous à quelque distance, qui, au premier coup d'œil, nous parut être un amas de ro-

(1) Celui d'un Bureau où l'on recevrait au cinq pour cent d'intérêt, les plus petites sommes des artisans, des domestiques, &c.

chers taillés en angle, parce que d'abord nous n'en vîmes que les toits de bois, d'une couleur uniforme & semblable à celle des rochers nus, n'avait pas l'étendue ni l'apparence que nous avions vu à celui de Valorbes du haut de la montagne; il n'était pas, comme lui, environné de riantes prairies, & le ruisseau qui coule au-dessous, ne pouvait être pris pour l'Orbe. J'appris bientôt que nous étions dans la vallée de Vaulion, & que nous ne pouvions pénétrer qu'à pied dans celle de Valorbes qui lui est parallèle. Il fallut y renoncer; je regrettais de ne pas voir cette source abondante & pure décorée d'un fronton circulaire de 200 pieds de haut, coupé par des corniches horizontales ornées de légers sapins, & le cadre majestueux des montagnes verdoyantes qui l'environnent. Je regrettais de ne point voir ses ondes paisibles baigner tranquillement ses bords, & couler sur une pente unie & verte, au bruit que font les eaux écumanes, irritées des obstacles que les rocs apportent à son cours dans le milieu de son lit. Je regrettais de ne pouvoir le suivre au travers des bois épais de sapins & de hêtres qu'elle franchit....

Vaulion est un joli village orné de maisons élégantes, & qui donne son nom à la vallée, ainsi qu'à la montagne qui en forme la tête majestueuse. Cette vallée même n'est pas sans agrément; ses pâturages sont coupés par des bouquets de bois, variés de champs de seigle & d'avoine; de quelques vergers & de plantations de choux. Quelques hameaux & deux villages, en rassemblent les habitans; le dernier est presque à son embouchure dans la plaine; c'est Jurian. Plus loin est Romainmotier: en y arrivant, on croit quitter les climats du nord pour entrer dans ceux du midi; c'est le printemps qui succède à l'hiver. On y respire un air plus doux; la terre y était ornée de ses plus riches productions; les champs y étaient chargés de moissons jaunissantes; les vergers parés des plus beaux arbres à fruit; le poirier, le noyer y étendent au loin leurs bras tortueux, cachés sous la plus belle verdure; des monts couverts de chênes nouveaux couronnent cette petite vallée, que le Nozon arrose; on pardonne, on envie presque le solitaire qui le choisit pour son asyle. Romainmotier même est très-agréable; il n'est pas une ville, il n'est pas un village; je n'y vis point de porte, & à peine y a-t-il des rues: parmi les maisons dispersées, il en est de très-jolies, d'élégantes; son Eglise est jolie, mais construite dans le goût gothique. A la demeure du Solitaire qui lui donna son nom, succéda un hospice qui fut remplacé par un ordre de l'Abbaye de Cluni, dont les possessions, réunies à celles de Joux, font aujourd'hui le plus riche Bailliage, dit-on, du Pays-de-Vaud.

Le pays qui sépare Romainmotier d'Orbe est agréa-

ble, varié, abondant. Nous n'entrâmes dans cette dernière, que pendant la nuit. Orbe est une ville petite, mais antique, assise sur un sol ingrat, & sur des rocs. Ses rues sont difficiles & la plupart étroites; les maisons qu'on y a construites, de nos jours, sont élégantes; les autres sont sans agrément. On jouit de la terrasse, de quelques-unes de ces maisons & de la promenade, d'une perspective romantique sur le penchant du Jura, sur le lac d'Yverdon, & les prairies qui la séparent d'Orbe, sur les collines qui sont au levant. Son Château, dont les ruines se montraient encore il y a quelques tems, rappellent à l'homme instruit des traits de courage des anciens Suisses, mais aussi des traits d'inhumanité; il se ressouvient qu'ils passèrent au fil de l'épée la garnison, pour ne pas s'être rendue avec honte; pour avoir osé faire une défense qui l'eût honoré aujourd'hui aux yeux de son ennemi même. Ses habitans sont paisibles, honnêtes, & rien n'y retrace les tumultes qu'on y vit naître, lorsque la réformation y pénétra.

On y remarque peu d'activité, peu d'industrie; on y fait des pressoirs portatifs & ingénieux. On y trouve des hommes instruits, & tel est le Philosophe Carrard.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

De la montagne d'Izeneau, le 31 Juillet 1788.

MESSIEURS,

Quoique je ne sois qu'un pauvre berger des Alpes, j'ai entendu parler de l'utilité de votre Feuille; on me dit que son principal but est l'instruction. Je viens donc vous prier de consacrer un petit article à faire l'éloge de l'hiver; j'en ai grand besoin, ainsi que mes confrères. Nous sommes montés, le 29 Juillet, sur la montagne d'Izeneau, qui forme un de nos pâturages d'été, & voilà une neige désespérante qui nous oblige à renfermer nos troupeaux dans les vacheries, sans avoir de foin pour les nourrir. Que faire! cette neige couvre nos prairies depuis deux jours, & la tristesse commune est une faible consolation contre la faim.

C'est dans un de ces momens, que plusieurs vachers réunis déplorait ainsi leur misère. Pourquoi nos montagnes ne sont-elles pas privilégiées de la saison de l'été, disait l'un? A quoi sert, disait l'autre, une si longue froidure? Et moi, j'avouais aussi mon embarras, en réfléchissant que nous avons douze mois d'hiver; car nous nous chauffons à présent comme à Noël.

Nous espérons, M.M., que vous ne nous refuserez pas un article destiné à notre consolation. J'ai lu

l'Eloge de la Folie ; le Journal de Neuchatel a fait *l'Eloge du Café*. J'ai entendu un de mes camarades faire *l'Eloge de l'Yvresse* : mais pour le coup, *l'Eloge de l'Hiver* nous conviendrait parfaitement, & nous l'attendons de votre complaisance.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LE MONTAGNARD.

(*Note des Rédacteurs.*) Nous pensons que ce serait une tâche difficile à remplir, que celle de faire *l'Eloge d'un hiver* qui dure toute l'année : mais s'il est vrai qu'il est dans la nature d'éprouver toujours quelque consolation, en apprenant qu'on a des compagnons d'infortune, nous pourrions croire que l'honnête Montagnard, qui se plaint de son sort, le trouverait peut-être moins triste, en observant avec le C. de B. que

Le sauvage de la Norwege,
Cet automate fainéant,
Voisin des montagnes de neige
Qui le séparent du néant.
Dans nos plus tristes solitudes,
Croirait voir l'isle des Amours ;
Les nuits que nous trouvons si rudes,
Seraient pour lui les plus beaux jours.

BELLES-LETTRES.

Le mot du Logogriphe inséré dans la dernière Feuille est *Diamètre*, où l'on trouve rame, ame, maître, mètre, mere, drame, Madere, mer, mitre, rade, mari, mardi, rime, ami, mai & rat.

—————

Par M. R.

CHARADE.

Ne perdons point de tems, courage & dépêchons ;
Donnez la torture à vos têtes,
Et devinez de deux façons,
Premier, second, le tout, hélas ! ce sont des bêtes.

—————

Nous annonçons aux Peres de familles & aux Instituteurs, un ouvrage qui paraît dans ce moment, & pourra, ce semble, leur être d'une grande utilité. C'est une *Encyclopédie élémentaire, ou Collection de nouveaux Traités des Sciences & des Arts, de huit cours complets de langues mortes & vivantes, destinés à l'enseignement de la jeunesse & au soulagement des Instituteurs* Volume du Maître 132 pages in-4°, & volume de l'Ecolier 29 pages.

Il n'en paraît que les deux premiers cahiers, qui concernent la Grammaire & l'Orthographe.

Les Auteurs de cette *Encyclopédie* assurent que l'intelligence des termes techniques, indispensable pour l'étude des langues en général, la connaissance des principes essentiels de la nôtre, & l'usage de

leur application aux règles de l'orthographe, deviennent si faciles par leurs procédés, que non-seulement deux personnes peuvent les acquérir en se donnant des leçons tour à tour, mais qu'une mere de famille jouira du même avantage avec ses enfans, & pourra se faire aider par un Répétiteur, ou par une simple Gouvernante, pourvu qu'elle sache lire, & qu'elle soit susceptible de quelque attention. (*Voyez Journal de Paris, 26 Juillet 1788.*)

C'est beaucoup promettre, assurément, & nous ne pouvons que faire des vœux bien sinceres, pour que les succès d'un ouvrage annoncé, avec une telle confiance, prouvent qu'elle n'était pas un peu trop hasardée.

—————

L'ECOLE du scandale, Comédie en cinq actes & en prose, représentée sur le théâtre Royal de Londres, traduite en Français. Avec cette épigraphe prise dans Racine :

Et ne devrait-on pas, à des signes certains,
Reconnaître le cœur des perfides humains ?

Geneve 1788, grand in-8°. de 84 pages, petits caractères. Se trouve à Lausanne, au Café Littéraire. (Prix 24 sols de France.)

Cette Comédie a eu le plus grand succès en Angleterre ; l'on doit donc de la reconnaissance au Traducteur qui nous l'a fait connaître. Sa traduction est exacte ; telle nous la présente comme elle se joue sur les théâtres de la Grande-Bretagne : mais, ainsi qu'il l'observe, elle ne pourrait être mise sur la Scene Française sans de grands changemens, & il s'en occupe.

—————

ECLAIRCISSEMENTS historiques sur les causes de la révocation de l'Edit de Nantes, & sur l'état des Protestans en France, depuis le commencement du regne de Louis XIV jusqu'à nos jours, tirés des différentes Archives du Gouvernement. Seconde partie. A Geneve, chez F. Dufart. Et se trouve à Lausanne, au Café Littéraire.

On connaît le succès de la première partie de cet ouvrage ; l'Auteur, dans celle-ci, ne s'y montre pas moins en homme instruit & en bon Citoyen. Après avoir détruit les principes sur lesquels l'intolérance s'appuyait ; avoir exposé & les divers motifs qui ont dirigé la conduite de Louis XIV à l'égard des Protestans, & ses intentions si différentes de la manière dont elles ont été suivies ; après avoir fait le tableau de la situation des Protestans dans les diverses circonstances où leur sort éprouvait des changemens de la part du Gouvernement ; s'être occupé d'autres objets aussi intéressans & sagement examinés, il finit ainsi. " Puissé le Gouvernement achever ce qu'il a

commencé si heureusement ! Puisse-t-il réparer tous les maux que l'intolérance a causés ; & s'il est permis dans un sujet, qui tient à une Religion Sainte, d'emprunter une comparaison prise d'une Religion fabuleuse, puisse-t-il ressembler à ces Dieux justes & bienfaisans, qui après les grands bouleversemens du globe terrestre ; après les embarras & les déluges, descendaient pour visiter toutes les parties de la terre, combler les abîmes qui s'étaient formés, & effacer toutes les marques de la désolation & des ravages " !

Les ames honnêtes & sensibles voient avec le plus grand intérêt & la plus vive reconnaissance, les efforts que l'on fait, dans ce moment, pour supprimer la traite des Negres, & répandre la lumière sur les cruels inconvéniens qui y sont attachés. On lit dans une brochure écrite, dans le dessein de concourir à ce but, l'anecdote suivante.

" Pendant que j'étais encore en Afrique, le Lieutenant d'un vaisseau marchand acheta une jeune Nègresse avec un bel enfant encore à la mamelle : au milieu de la nuit, cet enfant se mit à pleurer, & le sommeil du marin en était interrompu. Il se leva dans un accès de fureur ; ses menaces glacèrent d'effroi cette malheureuse esclave ; elle promit, en tremblant, d'apaiser son nourrisson, mais ses efforts furent vains : aussi, son barbare maître s'étant levé une seconde fois, lança le petit Nègre dans la mer. L'enfant se tut en effet : mais les hurlemens d'une mere désespérée, joints sans doute à la voix du remords, ravirent à l'Européen, durant toute la route, & peut-être pour toujours, le repos qu'il avait cru se procurer. Je m'arrête ; je ne dois pas épuiser la compassion sur un seul enfant, tandis que l'on a vu jeter à la mer plus de cent esclaves, dans un moment où l'eau était prête à manquer, & l'on hâta même cette cruelle exécution, afin de faire tomber la perte sur l'assureur, & non sur le propriétaire " .

M É D E C I N E.

Nous avons annoncé, dans notre dernière Feuille, les moyens de connaître s'il n'y a plus d'espoir de rappeler à la vie un mort, ou du moins qui paraît tel, nous croyons ne pouvoir mieux faire, que de donner l'article suivant, puisé dans un ouvrage estimé.

" Il n'est pas possible de se méprendre aux signes qui caractérisent la mort ; les changemens qui différencient l'homme vivant d'avec le cadavre, sont très-frappans & très-sensibles ; on peut assurer la mort

dès qu'on n'aperçoit plus aucune marque de vie ; que la chaleur est éteinte, les membres roides, inflexibles, que le pouls manque absolument, & que la respiration est tout-à-fait suspendue. Pour être plus certain de la cessation de la respiration, il faut porter successivement la main au poignet, au pli du coude, au cou, aux tempes, à l'aîne & au cœur, & plonger les doigts bien profondément pour saisir les artères qui sont dans ces différentes parties ; & pour trouver plus facilement les battemens du cœur, s'ils persistaient encore, il faut le faire pencher sur un des côtés ; on doit prendre garde, pendant ces tentatives, de ne pas prendre le battement des artères qu'on a au bout de ses propres doigts, & qui devient sensible par la pression, pour le pouls du corps qu'on examine, & de ne pas juger vivant celui qui est réellement mort. On constate l'immobilité du thorax (1) & le défaut de respiration, en présentant à la bouche un fil de coton fort délié, ou la flamme d'une bougie, ou de la glace d'un miroir bien poli ; il est certain que la moindre expiration ferait vaciller le fil, la flamme de bougie & ternirait la glace ; on a aussi coutume de mettre sur le creux de l'estomac un verre plein d'eau, qui ne pourrait manquer de verser s'il restait encore quelque vestige de mouvement ; ces épreuves suffisent pour décider la mort imparfaite. La mort absolue se manifeste par l'insensibilité constante à toutes les incisions, à l'application du feu ou des ventouses, des vesicatoires, par le peu de sucçès qu'on retire de l'administration des secours appropriés. On doit cependant être très-circonspect à décider la mort absolue, parce qu'un peu plus de constance vaincrait peut-être les obstacles. Nous avons vu que dans pareils cas, vingt-cinq ventouses ayant été appliquées inutilement, la vingt-sixième rappela la vie ; & dans ces circonstances, il n'y a aucune comparaison entre le succès & l'erreur ; la mort absolue n'est pas douteuse, quand la putréfaction commence à se manifester". (C'est article sera continué dans d'autres Feuilles.)

(1) Thorax mot grec, conservé en français & en latin, & qui signifie poitrine.

Paiement des rentes à Paris, 6 dern. mois 1787. Lettre P.

M O R T S.

Susanne Breit, dite Pré, veuve de Louis Hirschy, de Trübb, Bailliage de Trachsfenwald, âgée de 54 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

16 A O U T 1788.

Le SOLEIL se leve à 4 heures 59 minutes , & se couche à 7 heures.

La LUNE se leve à 6 heures 40 minutes du soir.

Observations Météorologiques.

Dates.	T H E R M O M E T R E.			B A R O M E T R E.		
	7 heure, du mat.	2 h. après midi.	9 heure, du soir.	7 heure, du mat.	2 h. après midi.	9 heure, du soir.
7 Août	+12. 9.	o +17. 0.	o +11. 3.	26. p. 9. lig. 2	26. p. 9. lig. 3	26. p. 9. lig. 9
8 . . .	+10. 7.	o +16. 5.	o +13. 4.	26. 10. 3	26. 10. 10	26. 11. 3
9 . . .	+13. 3.	o +18. 2.	o +14. 5.	26. 11. 0	26. 10. 1	26. 8. 8
10 . . .	+14. 5.	o +17. 2.	o +13. 10.	26. 8. 0	26. 7. 5	26. 7. 0
11 . . .	+14. 5.	o +16. 9.	o +14. 8.	26. 6. 3	26. 7. 7	26. 9. 10
12 . . .	+10. 3.	o +15. 2.	o +11. 9.	26. 10. 0	26. 9. 3	26. 8. 2
13 . . .	+ 9. 6.	o +14. 0.	o +13. 2.	26. 6. 2	26. 6. 0	26. 5. 9

V A R I É T É S.

RÉPONSE à la question suivante, proposée dans le Journal de Lausanne N°. 31: Quels seraient les moyens de réprimer le luxe dans un Etat Agricole?

IL est des maladies attachées aux Etats qui, même en paraissant leur donner plus de force & de splendeur, les détériorent insensiblement, & finissent par les anéantir.

En considérant les dangers du luxe, on ne peut que s'effrayer de ses résultats. S'il semble d'abord être une source de vie & de circulation, un examen plus approfondi, l'histoire de tous les tems montrent que c'est par lui que jaillissent la tyrannie & tous les vices qui déshonorent l'humanité.

Les révolutions que le luxe prépare chez un peuple commerçant, doivent être nécessairement plus lentes que chez celui dont l'agriculture est la principale ressource; ce dernier ne peut s'y livrer sans rendre stérile une vaste portion de son terrain, il devient, au contraire, nécessaire à l'autre pour se procurer les choses nécessaires à la vie; car l'Etat ne pouvant, par ses fonds de terre, nourrir ses habitants, ce n'est que par l'industrie, le commerce, qu'ils peuvent pourvoir à leur besoin. Un tel Etat peut

même être riche longtems, sans éprouver les dangers attachés aux richesses. Le mouvement rapide d'un commerce prospère empêche, pour ainsi dire, l'aperçu du frottement qu'il opère sur le corps politique.

L'industriel a de grands obstacles à vaincre avant de forcer l'abondance à se concentrer dans ses foyers; tant qu'il a de la vigueur, le train des affaires l'agite; plus occupé de gagner que de jouir, il n'a point de tems à donner à la volupté. Un habit simple, une table frugale, les meubles enfumés de ses ayeux, peuvent encore lui suffire; l'habitude du travail, le souvenir d'avoir manqué de tout, le portent naturellement à une parcimonie qui l'éloigne du luxe, & le jette maintes-fois, dès que la vieillesse le force au repos, dans les bras tenaces & décharnés de l'avare. Mais à peine a-t-il fermé les yeux, qu'avidés de jouir, ses enfans, ou ses autres héritiers, dépendent bientôt, avec profusion, des biens qu'ils ont acquis sans peine. Sous les débris de la maison du vieillard, respectable par sa vétusté, dont l'intérieur n'avait, pour toute décoration, que des meubles antiques, ne tarde pas de s'en élever une, bâtie avec goût, où la somptuosité des appartemens appelle la mollesse & l'amour des plaisirs. Cet exemple dangereux pénètre insensiblement tous les ordres de l'Etat, & la vanité impuissante qui ne veut pas rester

en arriere, se ruine bientôt en cherchant à imiter une opulence où elle ne peut atteindre. Tels sont les progrès & les dangers du luxe dans un Etat commerçant: son enfance n'a d'abord rien de faillant; l'avarice crée en silence les matériaux qui le produisent, & l'orgueil, l'ambition, donnent à sa maturité une force suffisante pour renverser & détruire l'Etat qu'il avait d'abord vivifié. La source du luxe est semblable à celle des fleuves; quelques filets d'eau qui jaillissent de rochers en rochers; des ruisseaux qui se croisent & se nourrissent les uns par les autres, forment insensiblement un lit assez vaste pour porter, avec rapidité, les plus grands vaisseaux.

L'accablante supériorité des Auteurs qui ont traité le pour & le contre dans cette matière, m'impose silence sur le luxe considéré sous toutes ses faces & d'une manière générale, (ce ne serait d'ailleurs pas ici le lieu) je me contenterai de chercher une réponse à votre question sur les moyens de réprimer le luxe dans un Etat agricole: mais qu'il me soit auparavant permis d'observer, qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, de préserver du luxe un pays qui, vu son peu de terrain, ne peut se soutenir que par le commerce. La mutation des mœurs y sera toujours plus sensible qu'à celui qui, par l'étendue de son local, peut fournir des ressources suffisantes à ses habitants.

Les étrangers qui viennent de toutes parts dans une ville de commerce, altèrent, effacent, insensiblement le caractère national; il devient semblable à ces pièces de monnaie qui ont perdu, par le frottement, l'empreinte qui décélait le lieu de leur origine. Or, un peuple sans caractère ne peut s'assurer un état permanent; la légèreté, l'inconséquence, le besoin des passions factices, déterminent sa conduite, & le préparent gaiement à recevoir le joug de la tyrannie. Le Peuple Romain, dit *Suetone*, regretta *Caligula* qui lui donnait des fêtes & des spectacles. *Hérodote* nous apprend que les Lydiens, subjugués par *Cyrus*, ayant voulu se révolter, il n'eut besoin que de leur inspirer l'amour du luxe. *Périclès*, par de tels moyens, anéantit l'autorité de l'Aréopage à Athènes. Je pourrais citer des exemples plus modernes, s'ils étaient moins connus du Lecteur; car, comme dit fort ingénieusement le Chevalier de *Mérc*, le monde ne va, ni ne vient; il ne fait que tourner.

Le Canton de Berne est un des pays qui a le moins de luxe; quoique peu exposé à ses ravages, son influence, cependant, ne laisse pas de s'y faire apercevoir; & il n'est pas prudent d'attendre que le mal empire, pour y porter le remède.

Le luxe est d'autant plus dangereux dans un Etat agricole, qu'il nuit à la fécondité des campagnes, en appelant dans les villes ceux qui devraient les fertiliser. Des hommes robustes, tyrannisés par l'a-

mour du gain, abandonnent leurs vieux parents, dont les bras débiles ne peuvent plus manier le soc, pour devenir le plus souvent des domestiques paresseux, gourmands, incapables, par la suite, de cultiver le petit héritage de leurs pères; c'est ainsi que la classe qui devrait fournir les hommes les plus vigoureux, les plus utiles, trompe les vœux de la Nature & de la Patrie.

Le luxe sacrifie de vastes terrains pour en former des lieux de plaisance, aussi nuisibles à l'Etat qu'inutiles au propriétaire; ainsi, il ôte à la fois des bras & du terrain au cultivateur. Ce reproche ne peut être fait au Canton de Berne, où chacun cherche à tirer le meilleur parti du sol: mais souvent le prix extrême qu'exigent les journaliers, s'oppose à ce but salutaire. Celui, par exemple, des environs de Lausanne, éprouve, par fois, cette disette de bras. Tels dont le besoin & l'abondante fanté devraient engager fortement au labour, attendant dans l'insouciance & une honteuse paresse des occupations très-précaires dans la ville, qui leur donnent plus de profit & moins de travail, ne faisant nullement attention que ces casualités ne se présentant que rarement, elles ne peuvent leur fournir en proportion du travail assidu de la culture: mais comme ils n'ignorent pas qu'on leur accorde facilement des secours, ils en abusent, & se reposent sur la bonté & l'humanité d'un Peuple dont ils refusent de fertiliser le terrain.

Je ne dois pas me taire sur un autre abus assez général chez les gens du menu Peuple, qui est de faire, à l'occasion de leur mariage, des dépenses superflues; dépenses qui, dès ce moment, jettent des semences de discorde, & préparent leur cœur à recevoir les plus funestes impressions. Je suppose que le journalier sacrifie, en se mariant, pour son genre de luxe, le gain qu'il peut faire dans quatre mois, il est probable qu'il ne pourra jamais réparer cette perte, puisque ses besoins, loin de diminuer, ne feront, au contraire, que s'accroître par son nouvel état: ainsi, par cet usage funeste à son bonheur, il prodigue dans un tems où il serait nécessaire qu'il redoublât d'économie. Le remède à ce mal ne peut gueres se trouver que dans la raison de ceux mêmes qui en sont la victime. Il me paraîtrait convenable de faire sentir à ces personnes, au moment même de leur union, par des exhortations qui ne pourraient être que salutaires, le danger d'une telle conduite.

Mais s'il est affligeant de voir se multiplier des mariages qui portent, par leur nature, des principes de corruption, dont le développement peut nuire à la société, il est bien doux aussi de voir éclore des unions heureuses; chercher à les faire naître, par tous les moyens possibles, c'est vouloir la prospérité de l'Etat, & le bonheur des individus.

Si le célibat est par fois le goût de l'indépendance, de l'amour exclusif de soi, des causes moins blâmables & d'accord avec la raison, la délicatesse, tendent très-souvent à sa propagation. Le luxe des habillemens, les dépenses qu'exigent actuellement l'entretien d'une maison, sont des obstacles effrayans, & souvent insurmontables pour celui à qui la médiocrité de sa fortune interdit toute superfluité.

L'observation des loix somptuaires, particulièrement dans le Canton de Berne, devrait être, pour le bonheur de ses habitans, rigoureusement observée. Mais combien la vanité ne trouve-t-elle pas de moyens pour éluder les plus sages institutions? De combien de pompons inutiles & coûteux, ne fait-elle pas décorer ses vêtemens? Le luxe de convenance force même les femmes les plus sensées, les plus modestes, à s'y conformer; & celles dont les facultés resserrées devraient s'imposer la plus grande simplicité dans les habits, ne voulant rien céder à l'opulence, se livrent inconsidérément à une somptuosité qu'elles ne peuvent soutenir; de-là, l'ébranlement du lien le plus doux, le plus sacré. Tel homme aurait fait une bonne maison, aurait toujours été bon époux, bon père, qu'il cesse d'être l'un & l'autre, découragé par le renversement de sa fortune & de son crédit, il se livre souvent au désordre, parce qu'il n'a pas été en son pouvoir de le prévenir. Ces causes ne sont que trop connues, & il est inutile de s'appesantir sur les fâcheuses conséquences qui en résultent.

Pour remédier au luxe des vêtemens, qui me paraît le plus destructeur, je viens proposer au beau sexe la coupe d'un habit national; ce coup mortel porté à l'empire de la mode, ferait, ce me semble, bien propre à réprimer & arrêter les effets d'un mal, dont l'extension ne connaît point de bornes. Quel bien n'en résulterait-il pas? Ces dépenses excessives, que le caprice du moment fait si souvent renaitre, seraient employées à se donner plus d'aïssance dans l'intérieur de sa maison. L'épouse ne solliciterait plus son époux, avec ce ton empressé & séduisant que donne le désir, à lui faire une robe semblable à celle de son amie. Le tems précieux perdu à l'étude futile des modes, s'emploierait à mettre plus d'ordre dans les affaires domestiques; l'éducation des enfans étant soignée avec plus de vigilance, serait plus pure, plus parfaite; ces objets continuels de comparaison, que produit la mode, n'existant plus, laisseraient à l'ame toute son élévation, au cœur toute sa sensibilité. Les mariages devenant moins onéreux, seraient plus fréquens, plus heureux, & la population y gagnerait d'une manière sensible. Eh! quoi de plus facile que de choisir une forme d'habit propre à développer les grâces, à les rendre mêmes plus piquantes! La main du goût présiderait à ce choix, & cet habit national, en éteignant les pe-

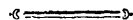
tites passions qui peuvent naître de l'humeur & de la jalousie, contribuerait singulièrement au bonheur général. Les filles pourraient être distinguées des femmes, par un habillement plus d'accord avec la jeunesse: les devoirs d'épouse & de mère devant donner au maintien un ton plus grave, il paraîtrait naturel que le vêtement, quoique fait avec goût, se ressentit de l'influence morale.

Voilà, je crois, à l'égard du beau sexe seulement, un des moyens les plus propres à réprimer le luxe dans un Etat agricole; car on ne peut douter que ce changement ne devint favorable au progrès de l'agriculture; ce qu'il serait facile de prouver.

D'ailleurs, il est absurde de vouloir anéantir le luxe qui, bien dirigé & resserré dans des bornes convenables, ne peut que rendre la vie douce sans que les mœurs en reçoivent la plus légère atteinte. Ayons toujours pour but le bonheur général, si nous voulons jouir d'un bonheur individuel, & dépouillons-nous, comme l'a dit sagement un Auteur, des préjugés de Sparte & de ceux de Sybaris.

J'ai l'honneur d'être, &c.

BONFILS.



BELLES-LETTRES.

RASSELAS, Prince d'Abyssinie, ouvrage traduit de l'Anglais, du célèbre SAMUEL JOHNSON. A Lausanne, chez Jean Mourer, Libraire; & à Paris, chez Guillaume de Bure. Prix L. 1.. 10 s. de Suisse (1).

Cet ouvrage, qu'on pourrait nommer Roman Philosophique, est traduit plus littéralement que ne le font, pour l'ordinaire, ceux dont on enrichit notre langue. Le Traducteur a cherché à lui conserver une *Physionomie Anglaise*, & c'est ce qu'on pourra observer par quelques tournures de phrases, que la Langue Française n'admet pas, & quelques expressions qui n'y sont pas adoptées, comme celle de *déjàpointement*; comme, peut-être encore, le titre de *Lady* donné à une Africaine, &c.

Suivant une coutume très-ancienne parmi les Monarques sous la Zone Toride, *Rasselas* est renfermé dans un Palais éloigné de la Cour, avec les autres enfans de la famille Royale d'Abyssinie, jusqu'à ce que par l'ordre de succession, il soit appelé à monter sur le trône. Ce Palais est situé dans une vallée, dont le seul passage, pour en sortir, est fermé par des portes de fer. Cette vallée offre tout ce qui peut rendre un séjour agréable; peu de Princes avaient désiré d'en sortir: mais toutefois *Rasselas* ne peut y goûter le bonheur; il fait tous ses efforts pour

(1) C'est par erreur que cet ouvrage a été annoncé pour L. 1 dans la *Gazette de Berne*.

en échapper; vient à bout de son dessein, & s'enfuit avec un Poète, sa sœur & Lady *Pekuah* sa favorite. Ils voyagent en observateurs, ont quelques aventures, éprouvent quelques revers, cherchent des heureux, aspirent après le bonheur, sont trompés dans leur espoir, & retournent en Abyssinie. Nous n'avons fait qu'indiquer bien rapidement la marche de ce Roman, dont nous citerons quelques-unes des réflexions ou maximes qui y sont contenues.

« L'orgueil est rarement délicat; il se contente de très-petits avantages; & l'envieux ne sent son bonheur, que lorsqu'il peut être comparé avec la misère des autres ».

« Les connaissances domineront toujours sur l'ignorance, comme l'homme gouverne les autres animaux ».

« L'ignorance est une pure privation qui ne peut rien produire; c'est un vuide dans lequel l'ame se repose & s'engourdit, n'étant attirée par rien; sans pouvoir en dire la cause, nous sommes satisfaits lorsque nous apprenons, & affligés lorsque nous oublions ».

« L'homme n'est pas faible; l'industrie est plus qu'équivalente à la force. Le Mécanicien se rit de la force ».

« Un observateur, sans expérience, croit que l'amour qui attache les peres & les meres à leurs enfans, est constant & ne varie point: mais cette tendresse passe rarement au-delà des années de l'enfance; en peu de tems, les enfans deviennent les rivaux de leurs parens. Les bienfaits sont gâtés par des reproches, & la reconnaissance est diminuée par l'envie. Les peres & les enfans agissent rarement de concert; chaque enfant tâche d'attirer sur lui l'estime & la tendresse de ses parens; & les parens, avec moins de raison encore, se trahissent l'un l'autre par leurs enfans: en sorte que les uns donnent leur confiance au pere, les autres à la mere, & par degré, on ne voit dans la maison qu'artifices & que défordres ». — Il serait à désirer que ce tableau parut trop chargé.

Le mot de la Charade insérée dans la dernière Feuille, est *Verrat*.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

MESSIEURS,

L'on a applaudi au projet de l'établissement du Régistre dont il est fait mention dans votre dernière Feuille, article Bienfaisance; on l'a aussi trouvé ridicule; celui-là s'y opposerait s'il le pouvait; celui-ci voudrait contribuer à son exécution. Je n'ai point été surpris de la différence de ces opinions; le droit

dont le public semble être le plus jaloux, c'est celui de porter des jugemens contradictoires; c'est celui d'approuver & de blâmer le même objet: mais qui devrait l'avoir mieux observé que vous, Messieurs, qui chaque semaine paraissez à son tribunal! Je m'arrête... Je ne dois point indisposer un tribunal auquel je vais dénoncer un abus, qu'alors, peut-être, il ferait tenté de protéger. On m'objecterait mille fois que mon observation n'est pas nouvelle, je n'en croirais pas pour cela qu'elle mérite moins de considération. Je viens au fait. Que l'homme prudent & sage, qui veille sans-cesse sur ce qui peut nuire ou contribuer à sa santé; qui en conséquence donne ses ordres & ses soins pour préserver sa batterie de cuisine du verd de gris, dont on fait que le poids d'un seul grain peut causer les accidens les plus funestes; eh bien! que cet homme se transporte dans un des Bureaux de sel de notre ville; il ne pourra voir, sans effroi, que cette marchandise qui assaisonne presque tous ses mets; qui fait la nourriture de son épouse, de ses enfans, est pesé dans des balances imprégnées de cet affreux poison; il en trouvera qui en sont couvertes d'une couche par fois de l'épaisseur d'un demi batz. Vivement allarmé par la crainte que quelque parcelle de ce poison ne se soit détachée & mêlée avec le sel, son effroi redoublera encore, lorsqu'il verra le vendeur secouer la balance, la vergeter vigoureusement, pour donner à l'acheteur jusqu'à la moindre partie du sel qui a été pesé. Il serait injuste de ne pas espérer que la Chambre de Santé, ou même le College de Médecine de cette ville, trouveront que cet objet mérite leur attention. Cependant, il pourra paraître difficile de remplacer ces dangereuses balances de cuivre; le bois, le marbre, le fer, ont leurs inconvéniens. J'invite donc tout bon Citoyen à s'occuper, avec moi, de la recherche de ce qu'on pourrait y substituer.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(Note des Rédacteurs.) Nous recevons, dans ce moment & d'une personne respectable, une réclamation au sujet du *Fragment d'un voyage fait en Suisse*, inséré dans notre dernière Feuille; elle observe qu'en parlant de la ville d'Orbe, on a été surpris qu'il ne fut pas fait mention de l'établissement utile & véritablement patriotique de M. *Venel*. Nous essaierons de réparer cette omission dans le N°. prochain; l'espace ne nous eut pas permis de donner, dans celui-ci, des détails qui peuvent faire connaître un établissement aussi intéressant.

M O R T S.

Monsieur Jean Daniel Le Maire, Banneret & Citoyen de Lausanne, âgé de 85 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

23 A O U T 1788.

Le SOLEIL se leve à 5 heures 9 minutes , & se couche à 6 heures 51 minutes.

La LUNE se leve à 9 heures 55 minutes du soir.

Observations Météorologiques.

Dates.	T H E R M O M E T R E.				B A R O M E T R E.					
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.		7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.			
14 Août	+ 8 2.	o +10. 8.	o + 9. 0.	o	26. p. 5. lig. 2	26. p. 5. lig. 2	26. p. 5. lig. 3			
15 . . .	+ 9. 0.	o +12. 1.	o +11. 3.	o	26. 4. 2	26. 3. 3	26. 2. 2			
16 . . .	+ 8. 8.	o +11. 2.	o +10. 0.	o	26. 0. 3	26. 0. 0	26. 11. 3			
17 . . .	+11. 4.	o +15. 3.	o +12. 3.	o	26. 4. 1	26. 4. 2	26. 4. 6			
18 . . .	+12. 8.	o +16. 9.	o +14. 2.	o	26. 5. 9	26. 6. 5	26. 7. 3			
19 . . .	+13. 1.	o +17. 2.	o +13. 9.	o	26. 7. 7	26. 7. 9	26. 8. 3			
20 . . .	+13. 2.	o +16. 3.	o +13. 0.	o	26. 9. 2	26. 9. 0	26. 8. 11			

M É D E C I N E.

Parmi les choses intéressantes que présente la ville d'Orbe, il est un établissement qui merite l'attention d'un voyageur à plusieurs égards, & même sous des points de vue très-différens; c'est celui du Docteur *Venel* (1).

Ce Médecin, déjà connu depuis longtems par divers ouvrages estimables, animé par l'amour de l'humanité, & doué d'un génie tourné vers les mécaniques, en a fait, depuis plusieurs années, une application très-heureuse à plusieurs maladies chirurgicales qui exigent ce genre de secours, entr'autres pour le traitement des difformités osseuses en général: mais principalement de celles des pieds, des jambes & des genoux, si communes dans l'enfance, & desquelles il a guéri un très-grand nombre, dont les modeles, en cire, se voient dans son cabinet; espece de tableau d'abord affligeant pour les ames sensibles, par la multitude & la variété de ces sortes d'infirmities, mais consolant ensuite & par l'aspect des modeles qui prouvent, de la maniere la plus con-

vaincante, la possibilité de guérir dans beaucoup de ces sortes de cas, & par l'air de bien-être, de contentement & même de gaité, des enfans nombreux que cet homme de l'art a actuellement & pretque constamment en cure; gaité qui se soutient malgré la longueur inséparable de ces sortes de traitemens, dont la plupart exigent au moins douze à quatorze mois de tems, & quelques-uns même jusqu'à trois ans, lorsque le sujet est un peu âgé & formé.

En général, M. *Venel* n'aime point à entreprendre des enfans au-dessus de l'âge de six ans, parce qu'il fait qu'alors on ne peut guere espérer qu'une amélioration plus ou moins grande: néanmoins, il est quelquefois contraint de se prêter à ces sortes de traitemens imparfaits, par humanité pour ces infortunés enfans, & par condescendance pour leurs parens affligés.

Il y a environ douze ans que M. *Venel* (jusqu'alors simple Medecin) s'est voué à cette partie négligée de la Chirurgie, qu'il a, pour ainsi dire, créée, puisqu'il a tiré toutes ses ressources, ou à très-peu de choses près, de son propre fond, principalement à l'égard des dejetemens & contournemens de pieds de naissance, objets dont il s'occupe le plus particulièrement, & dont jusqu'alors on ne s'était presque point occupé, ou du moins pour le traitement des-

(1) Professeur d'accouchemens, établi & pensionné par l'Etat de Berne, Membre de la Société Economique de la même ville, & de celle des Sciences Physiques de Lausanne.

quels on ne possédait ou connaissait encore que des moyens très-faibles & insuffisans, qui avaient assez généralement fait regarder ces sortes de difformités comme incurables.

La première guérison de difformité osseuse, opérée par M. Venel, date de l'année 1777. Ce premier succès (obtenu sur le fils de M. Nicaty, alors & actuellement encore Pasteur à l'Isle, Bailliage de Morges) anima son zèle, & fit impression sur le public : dès lors, toujours plus occupé de ce genre de traitement, qui est devenu, dans ce moment, sa vocation exclusive, ses succès se sont accrus par la pratique & la perfection de sa méthode, au point que les cures, en tous genres qu'il a faites, approchent aujourd'hui du nombre de cent ; ce qui lui donne, de toute manière, soit pour le nombre, soit pour l'ancienneté, une primauté & une antériorité bien constatées, sur ceux qui, dès lors, pourraient s'être occupés des mêmes objets que lui.

Indépendamment du zèle soutenu que suppose, dans M. Venel, des recherches aussi longues, aussi pénibles & aussi difficiles, sa patience & sa constance ont encore eu à s'exercer & à lutter contre beaucoup d'autres obstacles considérables qui, quoique indépendans de sa vocation quant au fond, devoient cependant être surmontés pour le mettre à même d'exercer efficacement son talent sur le petit théâtre qu'il habite. Dépourvu d'ouvriers propres à la confection des appareils dont il a besoin, il a dû commencer par s'en procurer de dehors, & les établir chez lui, pour les avoir sans-cesse à sa portée. Ensuite, sentant la nécessité indispensable d'avoir constamment ses malades sous ses yeux, il a cherché à les réunir, & pour cela, il a fait, de deux maisons contiguës qui lui appartiennent, une espèce d'infirmierie ou hospice public, qui semblerait ne devoir pas être l'entreprise d'un simple particulier. Dans le rez-de-chaussée d'une de ces deux maisons, est l'atelier des ouvriers d'un côté, & de l'autre, le lieu où sont les baigns, & où se prennent les douches domestiques qu'il est quelquefois dans le cas de donner.

Dans les logemens supérieurs, est établie une pension honnête & saine, en faveur des malades confiés à ses soins. Cette pension est tenue par M. Melizet, Aîné, Assesseur Consistorial, & son épouse qui prend un grand soin de la propreté & du physique des enfans. On y reçoit aussi des domestiques avec ces derniers, lorsque les parens le désirent, & même des mères ou des nourrices, lorsque les enfans sont en bas âge & qu'elles les allaitent. Je doute qu'on puisse guère imaginer un tableau plus intéressant, que celui de la table de cette pension, mêlée d'âges, de sexes, de langages, de costumes, de rangs, d'états & d'infirmités, qui semblent tout rapprocher & réunir.

Le point de vue sous lequel nous venons d'envisager l'établissement de M. Venel, nous paraît seul bien suffisant pour exciter la curiosité & l'intérêt des voyageurs, qui savent, & veulent bien, penser & voir comme de vrais amis de l'humanité : cependant, nous croyons devoir ajouter encore ici, que l'habitation de cet homme de l'art est tout à la fois des plus saine & des plus agréable par son site élevé, tourné au midi & abrité des vents du nord. Les divers points de vues aussi pittoresques que variés, qu'on rencontre dans ce local, feront peut-être, avec la description d'une nouvelle machine hydraulique ingénieuse qu'on y remarque, le sujet d'un autre article dans une de nos Feuilles prochaines.

V A R I É T É S.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

De Chamouni, le 10 Août 1788.

MESSIEURS,

Vous apprendrez avec intérêt l'excursion de M. Bourrit au Mont-Blanc, qui a eu lieu le 4 de ce mois, & qui a été suivie d'événemens fâcheux. De vingt-deux guides qu'il avait, plus de la moitié sont tombés de défaillance, & l'un de ses compagnons (M. Woodley, Anglais) en est revenu avec les pieds gelés. Les guides eux-mêmes y ont beaucoup souffert, & tous ces accidens ont eu pour cause un grand vent de nord-ouest qui, soulevant les neiges du Mont, rendait le froid excessif, au point de faire descendre le thermomètre à 13 & 14 degrés sous celui de la congélation ; & dessous le mont, à soixante & dix toises, il était à 9 degrés & demi sous 0. Une autre cause s'est jointe à celle-là, c'est l'ardeur de M. Woodley, qui, oubliant les conditions que M. Bourrit lui avait imposées, s'est trop pressé à gravir la dernière partie du Mont-Blanc, entraînant avec lui le gros de la troupe, malgré les avertissemens des guides expérimentés & ceux de M. Bourrit, pour le retenir dans sa marche ; de-là, l'impossibilité de secourir les guides que M. Bourrit rencontrait sans sentiment & étendus le long de son chemin. M. Bourrit avait deux tentes, des matelats & des couvertures, & tous ces préparatifs ont été inutiles par la violence du vent, qui ne permettait pas seulement de déployer un mouchoir sans danger. Depuis Chamouni, l'on a deviné leur triste situation en voyant les neiges que le vent soulevait avec la violence d'un volcan, quoique le ciel fut serein ; on les observait aussi du col de Balme, du Breven & de Serve, avec la même inquiétude. M. Bourrit promet les détails de son ascension au retour d'un second voyage sur ce fameux Mont, auquel il se dispose. — J'ai pensé

que ces circonstances ne seraient, peut-être, pas indifférentes à vos Lecteurs.

J'ai l'honneur d'être, &c.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Lausanne, le 18 Août 1788.

MESSIEURS,

J'apporte mon offrande au Régistre ingénieux, utile & intéressant, dont il est fait mention dans vos dernières Feuilles.

On fait que les mauvais fruits, les fruits mal mûrs, nuisent à la santé; qu'ils peuvent causer des diarrhées, des coliques, des constipations, des maladies de nerfs, &c. Pourquoi donc dans le marché aux fruits & par-tout ailleurs, voit-on un empressement général à les vendre, à les acheter? Est-ce la cupidité de faire argent de tout, qui les y transporte? Est-ce la misère qui les fait acheter, qui les fait vendre? Est-ce la crainte qu'on n'en vole quelques-uns sur les arbres, qui les fait cueillir avant leur maturité? Quoiqu'il en soit, je désire, & de tout mon cœur, que l'Administration veuille bien s'occuper de ce qu'il y aurait de mieux à faire pour éviter cet abus, qui, chaque année, coûte quelque sujet à l'Etat.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Le trait suivant nous a paru assez intéressant, pour mériter d'être conservé. Il est tiré de la Lettre originale de M. le Curé de Boutencour à M. de F. D. P.

La veille de St. Jean Baptiste dernier, sur les trois heures après midi, il est arrivé un accident capable de toucher les âmes sensibles. Le nommé Pierre Delestra, fils de Pierre, journalier, & de défunte Marie Adelaïde de Laville, âgé de sept ans & demi, étant à jouer avec un de ses camarades, environ du même âge, qui coupait une branche d'arbre avec une serpe, ce petit malheureux porta la main sur la branche, & au même instant il eut le premier doigt de la main droite coupé au-dessus du joint du milieu. Cet enfant ramassa sur le champ son doigt, le porte à son père, en le priant de l'enterrer dans le cimetière à côté de sa mère. (*Extr. du Journal de Paris, N°. 223.*)

* Un Chirurgien, en saignant une Dame de qualité, eut le malheur de piquer l'artère, d'où résultèrent des accidens qui firent périr la malade. En faisant son testament, elle eut la générosité de laisser à ce Chirurgien, qui était extrêmement affligé, comme on s'en doute bien, L. 800 de pension viagère,

tant pour le consoler, est-il dit dans le testament, que pour l'obliger à ne plus saigner de sa vie.

Les papiers publics annoncent qu'on voit à Paris un nain de la plus petite, mais encore, de la plus jolie espèce, nommé *Akenheit*, âgé de treize ans, haut de vingt-huit pouces. On assure qu'il n'a pas grandi depuis l'âge de cinq ans. *Bebé*, nain du feu Roi *Stanislas*, avait trente-trois pouces. Depuis *Bortolaski*, Gentilhomme Polonais, né en 1738, dont la hauteur était également de vingt-huit pouces, & qui était aussi spirituel que bienfait, on n'a rien vu, dit-on, d'aussi intéressant dans ce genre, que ce petit Allemand.

AGRICULTURE.

EXTRAIT d'une Lettre de M. Reynier à M. van Berchem, fils.

On a essayé en Angleterre la culture du grand plantain, comme prairie artificielle, mais avec peu de succès; celle du plantain lancéolé réussit beaucoup mieux. Je viens de le voir en usage à Wesel & même jusqu'à Dusseldorf. Les habitans le cultivent seul ou mêlé avec le trèfle, & ils se trouvent très-bien de cette culture. Il serait à souhaiter que nos Agronomes Suisses voulussent essayer cette nouvelle espèce de prairie artificielle.

HISTOIRE NATURELLE.

Dans une Lettre datée de Cullera, le 25 Mai dernier, on lit: "*Hyacinthe Domingo*, âgée de 33 ans, épouse de *Sebastien Mas*, laboureur, âgé de 35 ans, mit au monde, au huitième mois accompli de sa grossesse, le 20 Février dernier au soir, trois garçons & une fille, vivans & bien formés, de deux palmes & quatre doigts de Valence de longueur chacun. Cinq jours après, elle accoucha encore d'un enfant mort né, d'environ une palme de longueur: deux des trois premiers enfans moururent quelques heures après leur naissance; le troisième au quatrième jour, & la fille le septième. Cette femme a eu dans six couches seize enfans, dont six sont vivans, tous très-forts & bien portans.

BELLES-LETTRES.

ÉPIÎRE d'un Genevois à Madame Dugazon, pendant le séjour qu'elle a fait dernièrement à Lyon.

Lyon te perd. Quoi! sans délai, tu pars?
Vas voir du moins un peuple ami des arts.

Qui, de lauriers, veut couronner ta tête.
 Un peu, te libre est fait pour ta conquête ;
 Aux vrais talens il dresse des autels.
 Vas, de Rousseau saluer la patrie ;
 Vas visiter Clarens & Meillerie ;
 Lieux enchanteurs, devenus immortels,
 Par les amours de St. Preux, de Julie.
 Vas voir Fernex où le fils d'Apollon,
 Réalisant la fable d'Amphion,
 Bâtit des murs aux doux sons de sa lyre.
 J'ai vu jadis & Lekain, & Clairon,
 Y célébrer le pere de Zaïre ;
 Imites-les, charmante Dugazon !
 Voltaire mort a droit à ton hommage,
 Vers son tombeau je veux guider tes pas ;
 Allons ensemble à ce pèlerinage.
 Mais plus heureux l'Amant qui dans tes bras,
 O Dugazon ! fait un autre voyage.

INSTRUCTIONS pour les personnes qui gardent les malades, publiées, de nouveau, par M. D'APPLES, le jeune, du College de Médecine de Lausanne. A Lausanne, chez M. J. Henri Pott & Comp. 1788. (Et se trouve aussi chez M. Mourer.)

En annonçant, avec éloge, le *Manuel pour le service des malades*, &c. par M. Carrere, nous observâmes, cependant, qu'il aurait été à désirer que l'Auteur y eût évité plusieurs expressions qui ne sont pas toujours à la portée des personnes en faveur desquels il est écrit. L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui, & dont nous devons la réimpression au zèle éclairé de M. d'Apples, n'offre pas les mêmes inconvéniens ; il est écrit dans un style clair, simple, dépouillé de toute expression au-dessus de la portée commune ; il peut être lu & entendu d'un chacun, & l'on sent combien, par-là, il en devient plus utile & plus précieux à la Société. L'Editeur l'a enrichi de notes qui contiennent des observations bien vues, des exceptions, des conseils, qui contribuent essentiellement à mériter toujours plus de confiance à cette production.

L'analyse que nous pourrions en donner, se rapporterait en partie à celle que nous avons publiée dans le N°. 1 de cette année, de l'ouvrage de M. Carrere : on trouve & dans l'un, & dans l'autre les qualités nécessaires aux gardes-malades ; leurs devoirs ; les instructions pour les remplir avec le plus de succès possible ; les remèdes qui peuvent être préparés dans la maison ; la manière de faire différens bouillons ; de faire la limonade, &c. &c. A la fin de celui-ci, on lit un *Avis salutaire* aux Gardes-malades, qu'elles feront fort sagement de consulter avant que d'exercer leur vocation.

NOTICE sur la nouvelle édition de l'Histoire de Danemarck, par M. MALLET, en 9 vol. in-12. qui paraît à Genève, chez Barde, Manget & Comp. & se trouve à Lausanne, au Café-Littéraire.

La nouvelle édition de l'Histoire de Danemarck a sur les précédentes plusieurs avantages L'Introduction a été corrigée avec soin, & il s'y trouve plusieurs additions sur des objets intéressans.... L'Edda ou les monumens de la Mythologie & de la Poésie des peuples du Nord, qui font la seconde partie de l'Introduction, est un ouvrage presque neuf. L'Auteur y a ajouté divers fragmens anciens & précieux de cette Mythologie ; il a corrigé avec soin la partie de l'Histoire qui avait déjà été publiée. Il a suppléé & éclairci quelques faits. Enfin, cette nouvelle édition complète entièrement l'Histoire de Danemarck.

VIE privée du Comte de Buffon, suivie d'un Recueil de Poésies, dont quelques pieces sont relatives à ce grand homme, par M. le Chevalier AUDE, de l'Académie des Arts & des Sciences de Sicile. A Lausanne 1788 ; & se trouve au Café-Littéraire.

Cet ouvrage a été publié loin de son Auteur, & comme, à son insçu ; l'Editeur a rassemblé différentes pieces qu'il lui a laissées avant son départ, nous croyons que, peut-être ; le Public & l'Auteur y auraient gagné, si celui-ci l'avait publié lui-même. Au reste, on est difficile, & on a le droit de l'être sur la manière dont sont écrites ces Vies privées d'hommes célèbres.

LIVRES DIVERS.

Le souterrain, ou Matilde, 8. 3 vol. Paris 1788. L. 4 .. 10 f.

Anna, ou l'héritière Galloise, 12. Paris 1788. L. 2.
 Portrait de Frédéric le Grand, tiré des Anecdotes les plus intéressantes & les plus certaines de sa vie militaire, philosophique & privée, &c. (Voyez le N. 27. de cette Feuille.)

Chez M. Mourer. (Prix en argent de France.)

M O R T S.

Marie Brelaz, fille mineure.
 Pierre Louis Cretenoud, fils mineur.
 Henriette Antoinette Georgette Clavel, fille mineure.
 Marie Meylan, femme de David Meylan, du Chenit, en la Vallée du Lac-de-Joux, âgée de 43 ans.
 Anne Baldy, femme de François Cretenoud, de Renens, âgée de 37 ans.
 Une fille venue morte au monde.
 Susanne Chevaux, femme de Pierre Bayoud, de Daillens, âgée de 33 ans.
 Jeanne Marie Brelaz, fille mineure.
 François Henri Maget, fils mineur.

JOURNAL DE LAUSANNE.

30 A O U T 1788.

Le SOLEIL se lève à 5 heures 19 minutes , & se couche à 6 heures 40 minutes.

La LUNE se lève à 3 heures 35 minutes du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	T H E R M O M E T R E.			B A R O M E T R E.		
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
21 Août	+12. 2.	o +16. 6.	o +14. 0.	26. p. 8. lig. 11	26. p. 8. lig. 10	26. p. 8. lig. 10
22 . . .	+14. 0.	o +15. 3.	o +16. 0.	26. 9.	26. 9.	26. 9.
23 . . .	+10. 3.	o +13. 1.	o +12. 9.	26. 8.	26. 8.	26. 8.
24 . . .	+ 8. 2.	o +11. 5.	o +11. 4.	26. 7.	26. 6.	26. 6.
25 . . .	+12. 0.	o +16. 8.	o +14. 8.	26. 6.	26. 6.	26. 6.
26 . . .	+11. 5.	o +17. 2.	o +15. 3.	26. 6.	26. 7.	26. 7.
27 . . .	+10. 0.	o +10. 2.	o +10. 1.	26. 6.	26. 6.	26. 6.

MINÉRALOGIE.

OBSERVATIONS sur une pierre élastique ou flexible.

Pendant longtems, la seule pierre élastique connue en Europe, & qui a fait l'admiration de tous les voyageurs qui ont visité l'Italie, a été celle qui se trouve à Rome, si je ne me trompe, dans le palais de la maison Colonne, & dont MM. de la Lande, Ferber & d'autres, ont fait mention. Cette pierre est de la classe des calcaires, & appartient au genre des marbres. Depuis, on en a découvert & décrit d'autres de nature différente, & appartenant à la classe des pierres vitrescentes ou scintillantes; telle est celle qu'a fait connaître M. Trébra dans le *Journal Chimique de M. Crell*, (*An. Chym.* 1785. N°. 8. p. 139.) & qui semble devoir se rapporter, d'après la description, au genre des grès; & telle encore celle dont depuis M. Gerhard a donné la description & l'analyse dans les *Mém. de l'Acad. de Berlin* de 1783. M. Danz, qui l'avait découverte & en avait remis des échantillons à cet Académicien, ne connaissait ni sa patrie, ni les minéraux qui se trouvent dans son voisinage. — Dans le courant de ce mois, (Juillet 1788.) j'ai eu occasion de me procurer une pierre

flexible & élastique, qu'on m'a assuré être la même que celle de M. Danz, & qui forme une petite table d'un pouce sept lignes de longueur, & de dix lignes & jusqu'à un pouce de largeur. — 1°. En effet, ce morceau se rapporte parfaitement, quant à sa nature, à la description de M. Gerhard: mais, selon lui, les tables qu'elle forme ont demi-pouce d'épaisseur; la nôtre n'a qu'un peu plus de deux lignes d'épaisseur. — 2°. Elle est d'un blanc de lait qui ne tire sur le paille qu'à ses surfaces exposées à l'air. — 3°. Elle contient aussi de petits grains noirs, dont l'un s'étant accidentellement détaché, a laissé une empreinte qui, vue à la loupe, paraît être celle d'une très-petite marcasite. — 4°. Lorsqu'on la présente par ses surfaces au soleil, elle luit du plus bel éclat, & réfléchit des rayons colorés comme les pierres précieuses, de manière qu'on dirait des séries longitudinales de petits diamants. — 5°. Elle donne des étincelles avec l'acier, & coupe le verre. — 6°. Le morceau que nous possédons, est également flexible dans toutes les parties de sa longueur & de sa largeur. — 7°. Elle paraît composée intérieurement de petits cubes ou de rhombes, à un grand nombre de facettes: mais ces grains se décomposent, & se réduisent, par le frottement, en petites lames quadrées, minces & courtes. Ainsi M. Gerhard a eu raison

M m

de dire, que cette pierre est composée de petites lames minces, semblables à du mica : mais on peut dire que toutes ces lames tendent, par leur assemblage, à former des cristaux polyédres irréguliers. — 8°. Et il semble qu'on peut considérer cette pierre, comme le produit d'une cristallisation tumultueuse & irrégulière, qu'a formée une infinité de petits cristaux imparfaits, engrainés les uns dans les autres par leurs côtés & les angles, dont ils sont comme hérissés, de telle manière à former un corps assez solide, pour ne pouvoir être rompu sans quelque effort, & d'un aggrégat assez faible, pour conserver quelque flexibilité. — 9°. Aussi cette pierre n'est ni aussi dense, ni aussi compacte, que le sont communément les corps appartenans à cette classe, & son tissu doit être lâche & poreux, comme le prouvent les expériences suivantes. — 10°. Elle s'égrenne facilement sous l'ongle. — 11°. Lorsqu'on la fait tomber contre un corps dur, comme par exemple une table de marbre, le son qu'elle rend tient plus de celui d'un morceau de bois que de la pierre. — 12°. Lorsqu'on la plonge dans l'eau, on la voit se couvrir en entier de grosses bulles d'air dont plusieurs viennent crever à la surface de l'eau. — 13°. Si après avoir essuyé la pierre ainsi mouillée, on la fait plier sous les doigts, on entend un petit cri ou petit bruit produit par l'eau introduite dans ses pores, & comprimée par la pression qui la fait suinter aussi au dehors. — Non seulement l'eau pénètre dans ses pores, mais elle les dilate & distend ses parties, de manière qu'après cette expérience, cette pierre était plus flexible qu'auparavant. Ces propriétés nous font croire aussi, que si on en trouvait d'assez grandes masses pour pouvoir être employées à cet effet, elle ferait une bonne pierre à filtrer. — Traitée au chalumeau, la pierre élastique de M. *Danz* offre les phénomènes suivans : — 14°. Seule & sans addition, elle ne semble pas éprouver d'altération bien sensible, seulement on reconnaît que plusieurs des petites lames luisantes de la surface (N°. 7.) sont véritablement un mica transparent, qui en devenant opaque par l'action du feu, prend la couleur d'un mica couleur d'argent, *mica argentea*, disposé dans la pierre en forme de lignes parallèles. — 15°. Le borax la divise avec quelque effervescence qui cesse bientôt, & il se forme à la partie inférieure du globule, en contact avec le charbon, une masse de scories noires, en grande partie fort vitreuses, provenant sans doute de la petite quantité de pyrite martiale que cette pierre renferme; (N°. 3.) c'est sans doute cette même pyrite qui a produit la portion minime de fer que l'analyse de cette pierre a fournie à M. *Gerhard*. — 16°. Le sel fusible de l'urine l'attaque sans effervescence, mais faiblement, & ne la dissout qu'imparfaitement. — 17°. L'alkali de la soude l'attaque avec

une effervescence marquée, & une portion du globule vitreux qui en résulte, se trouve colorée en jaune; autre preuve de la petite quantité de métal que les flux en extraient. — 18°. Par toutes ces propriétés, ce fossile se rapproche plus du quartz que de tout autre genre de pierre. M. *Gerhard* pense pourtant qu'il faudrait en faire un genre nouveau dans l'ordre des pierres vitrescentes, qu'on pourrait ranger entre ceux du quartz & du caillou.

C. G. DE RAZOUMOWSKY, des Académies
de Stockholm, de Turin, &c.

BELLES-LETTRES.

O D E imitée de plusieurs Pseaumes, par feu M. GILBERT, huit jours avant sa mort.

J'ai révélé mon cœur au Dieu de l'innocence;
Il a vu mes pleurs pénitens;
Il guérit mes remords; il m'arme de constance;
Les malheureux sont ses enfans.

Mes ennemis riant, ont dit dans leur colere :
Qu'il meure, & sa gloire avec lui!
Mais à mon cœur calmé, le Seigneur dit en pere :
Leur haine sera ton appui.

A tes plus chers amis, ils ont prêté leur rage;
Tout trompe ta simplicité :
Celui que tu nourris court vendre ton image,
Noire de sa méchanceté.

Mais Dieu t'entend gémir, Dieu vers qui te ramene;
Un vrai remords né des douleurs;
Dieu qui pardonne enfin à la nature humaine,
D'être faible dans les malheurs.

J'éveillerai, pour toi, la pitié, la justice,
De l'incorruptible avenir;
Eux-mêmes épureront, par leur long artifice,
Ton honneur qu'ils pensent ternir.

Soyez béni, mon Dieu, vous qui daignez me rendre;
L'innocence & son noble orgueil;
Vous qui, pour protéger le repos de ma cendre,
Veillerez près de mon cercueil!

Au banquet de la vie, infortuné convive,
J'apparus un jour, & je meurs.
Je meurs, & sur ma tombe, où lentement j'arrive,
Nul ne viendra verser des pleurs.

Salut, champs que j'aimais, & vous, douce verdure,
Et vous, riant exil des bois!
Ciel, pavillon de l'homme, admirable nature,
Salut, pour la dernière fois!

Ah! puissent voir longtems, votre beauté sacrée,
Tant d'amis, sourds à mes adieux!
Qu'ils meurent pleins de jours; que leur mort soit pleurée!
Qu'un ami leur ferme les yeux!

LA MARQUISE ET L'ABBÉ, *Dialogue.*

Quoi l'Abbé! selon les Savans,
La Lune aurait des habitans.
J'aperçois deux nuages sombres;
Ils s'approchent; ce sont deux ombres;
L'amour va couronner leurs vœux;
Ah! ce sont deux amans heureux.
— Fi donc, Madame la Marquise,
Vous voyez deux clochers d'Eglise.

Ce Conte-ci n'est point menteur,
Prêtres, soldats, marchands, fillettes,
Chacun de nous a son erreur;
Nos passions sont nos lunettes.

COUP-D'ŒIL sur les plaisirs que donne la société, & la lecture des bons livres.

Au sein de l'amitié, qu'il est doux de vivre avec des amis indulgens & instruits! la belle saison se passe délicieusement à jouir des beautés variées de la Nature, en les analysant. Dans les longues veillées de l'hiver, autour d'un large foyer, chacun donne de l'aliment à son esprit, par la lecture des bons Auteurs; aucun effet dont on ne soit curieux de pénétrer la cause. Le pesant marron vient-il à s'échapper, avec fracas, du milieu des flammes; cette subite explosion fait naître l'occasion de parler de la dilatation de l'air, de l'eau réduite en vapeurs, & de leurs terribles effets. Vient-on à parler des rigueurs d'un père qui, sacrifiant tout à sa cupidité, exige que sa fille épouse l'objet de son aversion, notre imagination se retrace les malheurs de *Clarisse*; on s'empresse à les lire. Bientôt le sentiment pénètre tous les cœurs; déjà la voix est étouffée; chacun, dans ce moment, désirerait la folitude, afin de pouvoir donner un libre cours à ses larmes.

O *Richardson*! homme divin! Que tes immortels ouvrages sont une lecture délicieuse pour toutes les âmes sensibles! Que la vertu malheureuse a de charmes sous ton pinceau sublime! Oui, je ne crains

pas de l'assurer, celui qui pourrait te lire sans être ému jusqu'au fond de l'âme, sans se sentir le cœur déchiré, sans pousser des sanglots entrecoupés par de brûlantes larmes, annoncerait, à la fois, des inclinations vicieuses & un cœur dépravé!

Le cercle des hommes vicieux est immense; les âmes tendres, souvent obligées d'y occuper une place, n'ignorent pas que de tels hommes accusent de faiblesse des sensations qui leur sont étrangères. De-là, cette fausse délicatesse qui fait violence à notre sensibilité, parce que nous manquons de courage pour braver l'œil sec de l'homme dur & caustique, lorsqu'un rire malin vient à s'échapper de ses lèvres.

IMITATION D'HORACE.

Les souhaits de l'honnête homme.

O Muses conduisez mon esprit, fixez mon choix!
C'est avec vous que j'aime à passer ma vie! Vous le savez; j'aime les antres solitaires; les bois sombres; ces rochers élancés dans les airs, qui semblent menacer les cieux, ont même souvent des charmes pour moi. Non, vous ne m'entendrez jamais former des souhaits injustes. Quand de la hauteur d'un mont, bordé de précipices, je vois la Nature dans tout son éclat, que le Dieu du jour se plaît à réchauffer & embellir, je ne dis point: Ah! que je serais heureux, si je possédais les palais qui sont situés dans ces campagnes immenses. Je sais que l'honnête homme qui revient dans sa chaumière après son travail, éprouvant les tendres & pures caresses de l'amitié & de l'amour, dans les bras de sa femme & de ses enfans, est cent fois plus heureux que le riche fastueux, que l'ennui & les remords dévorent le plus souvent dans sa somptueuse demeure. Hélas! la vie est si courte! Pourquoi donc les desirs des mortels sont-ils sans bornes? Malheureux! vous demandez aux Dieux le bonheur, & vous nourrissez avec complaisance, dans votre sein, l'Hydre empoisonnée qui vous l'arrache sans-cesse. Vous avez entassé des richesses, mais celles de votre voisin, plus considérables que les vôtres, angoissent votre âme par les tourmens de l'envie; l'insatiable ambition multiplie vos injustices; vous voulez à tout prix l'égaliser. Les gémissemens sourds du malheureux que vous opprimez, ne peuvent émouvoir vos entrailles d'airain. Enfin, à force de rapines vous avez surpassé même la fortune de ce voisin qui troublait votre repos, mais d'autres plus puissans renouvellent sans-cesse votre supplice. Déjà l'infirme & pesante vieillesse vous avertit des approches du tombeau. Déjà le bruit lugubre de l'instrument qui le creuse, se fait entendre à vos oreilles effrayées. Alors, en proie à vos remords, vous dites d'une voix cassée & hale-

tante : je n'ai jamais été heureux ! Hommes odieux ; vampires cruels de l'humanité souffrante, vous n'avez jamais connu les douceurs de l'amitié ; jamais le parfum des bénédictions n'a pénétré votre ame, & vous êtes étonnés de n'avoir jamais goûté le bonheur !... Quels sont donc les souhaits que doit former une ame honnête ?... Des souhaits qui puissent s'accomplir facilement.

O Dieux bienfaisans ! je demande, seulement, que vous conserviez toujours mon ame pure, afin que je puisse rentrer dans moi-même sans trouble & sans remords ; sur-tout, rendez-moi la santé dont je suis privé depuis si longtemps, & tenez-moi toujours aussi éloigné des richesses que de la pauvreté ; car les richesses font souvent naître les vices ; & la pauvreté étouffe le génie, & avilit l'ame.

V A R I É T É S.

LETTRE de Mad. de C***, à M. Bonfils.

MONSIEUR,

La Lettre que vous avez insérée dans le N^o. 33, de ce Journal, sur les moyens de réprimer le luxe dans un Etat agricole, a fait naître en moi quelques réflexions, que je soumets, avec confiance, à votre jugement. Je conviens volontiers de la vérité de vos observations, sur le luxe des femmes : mais n'aurait-il pas été convenable de dire aussi quelque chose de celui des hommes, qui, au lieu de nous inspirer le goût de la modestie, par leur exemple, se présentent, au contraire, le plus souvent, à nos regards, avec la parure la plus recherchée, & le ton léger & coquet du persiflage ? Vous devez sentir, Monsieur, que de tels moyens ne sont pas bien propres à corriger nos ridicules. Que les hommes ne prisent dans leurs Maîtresses, dans leurs Epouses, que les qualités vraiment estimables ; qu'ils ne fassent nulle attention aux jolis riens dont nous sommes si empressées de nous parer ; qu'ils accordent des distinctions particulières à celles qui sont les plus raisonnables, les plus modestes dans leurs habillemens ; qu'enfin, elles soient toujours les plus estimées, les plus recherchées, & j'ose croire qu'elles seront bientôt telles que vous les désirez : mais tant qu'ils exciteront, par leur faterie, leurs éloges, notre goût pour les colifichets du jour ; tant que l'amour du luxe, de la coquetterie, des conversations oiseuses & souvent puériles, seront leur partage, n'espérez, de notre côté, aucune réforme, parce que nous sommes trop intéressées à faire cause commune avec eux, pour ne pas les imiter. Ce n'est donc pas sur les femmes seules qu'il convient de jeter

tout le blâme ; vous êtes trop juste, Monsieur, pour que cette vérité vous échappe. J'espère donc que les hommes auront, comme juste, leur tour. Du reste, j'approuve beaucoup l'idée d'un habit national, & je serais la première à en faire usage, si jamais il avait lieu parmi nous. Je fais bien des vœux pour le succès de votre projet vraiment patriotique : mais je crains, avec raison, qu'on ne s'y arrête pas plus qu'à tant d'autres, dont vous vous êtes souvent occupé, & qu'il serait si utile d'exécuter.

J'ai l'honneur d'être, &c.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Zurich, le 23 Août, à M. le Professeur Lanteires (1).

..... J'ai l'honneur de vous assurer que le Mausolée de notre célèbre Gessner n'est pas encore posé, & que vraisemblablement il ne le sera que dans le courant de l'année prochaine. Les Entrepreneurs, qui ont déjà touché ici une souscription au-delà de leur attente, & dans laquelle on n'a admis que des Zurichois, choisiront entre les idées & les desseins de plusieurs Artistes célèbres, auxquels ils se sont adressés à cet effet. Ce monument sera placé dans notre promenade publique, au bord du Limmat, dans un bosquet de rochers admiré de tous les voyageurs.... On nous promet quelque chose de noble & de simple à la fois....

En parcourant, par hasard, une petite brochure : *Description de la solitude romantique près d'Arlesheim, d'une lieue de Bâle*, 12. 1788. Porentrui, chez Götschi, j'y ai lu que dans certaine grotte où cavité, que S. Gessner, lui-même, eût choisie pour y composer ses Idilles, on trouve son monument ; & d'après les idées & le dessin de Louterbourg, me dit-on.....

(1) (Note des Rédacteurs.) Nous publions cet extrait pour répondre aux diverses personnes qui se sont plaintes de ce que nous avions négligé de donner la description du Mausolée, ou monument élevé à l'honneur du célèbre Gellner.

Payem. des rentes à Paris, 6 dern. mois 1787. Toutes lettres.

M O R T S.

Jean François Berguer, fils mineur.
Sara Barbera Paris, femme du Sr. Jean Mathias Kofack, de Renens, âgée de 56 ans.
M. Jean Pierre François Chapuis, Citoyen de Lausanne, âgé de 66 ans.
Elisabeth Paris, Bourgeoise de Nyon, âgée de 40 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

6 SEPTEMBRE 1788.

Le SOLEIL se leve à 5 heures 30 minutes , & se couche à 6 heures 29 minutes.

La LUNE se leve à 1 heure après midi.

Observations Météorologiques.

Dates.	T H E R M O M E T R E .				B A R O M E T R E .					
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.		7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.			
28 Août	+12. 3.	o +14. 9.	o +13. 2.	o	26. p. 6. lig. 3	26. p. 6. lig. 8	26. p. 6. lig. 11			
29 . . .	+14. 1.	o +18. 2.	o +14. 0.	o	26. 6. 7.	26. 7.	26. 7.		5	
30 . . .	+ 9. 3.	o +13. 9.	o +11. 5.	o	26. 8.	26. 8.	26. 8.		9	
31 . . .	+11. 2.	o +17. 2.	o +15. 3.	o	26. 9.	26. 10.	26. 10.		2	
1 Sept.	+10. 3.	o +14. 5.	o +14. 0.	o	26. 10.	26. 11.	26. 11.		o	
2 . . .	+13. 7.	o +16. 3.	o +12. 2.	o	26. 11.	26. 11.	27. 0.		o	
3 . . .	+12. 2.	o +19. 2.	o +15. 3.	o	27. 1.	27. 8.	27. 0.		o	

BELLES-LETTRES.

CONSIDERATIONES pathologico- semeiotica, &c. C'est-à-dire : *Considérations pathologico-séméiotiques, sur les fondions du corps humain.* Par M. N. F. ROUGNON, Docteur en Médecine, &c. &c. Seconde & dernière partie, in-4°. de 442 pages. A Besançon, chez Couché 1788.

Cette partie est composée de neuf chapitres divisés en articles , & sous-divisés en paragraphes. M. R. y traite d'abord de la respiration, & des affections qui dépendent de l'acte de respirer. Ses remarques sur les sécrétions nous paraissent fort judicieuses.

Le quatrième chapitre concerne l'inhalation ; c'est-là que l'Auteur rappelle l'histoire du Magnétisme animal ; donne une idée de M. Mesmer, & des savantes recherches de M. Thourret, Médecin de Paris, sur ce sujet. Le Magnétisme animal tenait un des premiers rangs parmi les systèmes dans les tems reculés, où l'on se contentait de suppositions au lieu de faits. Cette hypothèse disparut avec tant d'autres, lorsque la Physique expérimentale eut dissipé les prestiges de l'imagination, & réduit les connaissances à leur juste valeur. Ce sont indubitablement

ces anciennes idées, que M. Mesmer a renouvelé d'une manière si avantageuse pour la fortune.

On sait que par les playes, les morsures, les diverses solutions de continuité, il s'opere une absorption de plusieurs substances étrangères ; que la surface intérieure du poulmon, des intestins, des tégumens, a cette faculté d'absorber, aussi-bien que celle d'exhaler. Les miasmes reçus dans le corps, par ces différentes voies & les divers effets qu'ils y produisent, selon leur nature particulière, occupent successivement M. Rougnon. Il envisage le fluide électrique sous tous ces rapports, avec la constitution du corps humain : ce fluide est à ses yeux un élément réel, inhérent & adhérent à tous les corps, très-subtil, très-mobile, un principal agent de la production, de la conservation & de la destruction des êtres. Il marque avec beaucoup d'exactitude, & suivant les principes d'Hippocrate, l'influence du miasme de la chaleur sur la santé & sur les maladies.

En traitant du miasme aérien, il cite la doctrine nouvelle concernant les différentes substances aériennes qui composent l'air atmosphérique. Il explique, d'une manière très-satisfaisante, l'influence de la sécheresse & de l'humidité, sur la constitution du corps humain, la nature & l'effet de divers autres miasmes, tels que ceux du scorbut, de la gale, des

dartres, des virus syphilitique & hydrophobique, du venin de la vipère & de celui de la tarentule, de la vapeur du charbon.

Quant au miasme de la rage, l'Auteur adopte la pratique de la cautérisation des morsures & des plaies. "Dès qu'un homme aura été mordu par un animal enragé, il faudra, dit-il, examiner attentivement les blessures. Un animal qui mord dans un accès de rage, serre ses mâchoires avec toute la force dont il est capable; ses dents pénètrent jusqu'à ce qu'elles trouvent de la résistance. La plaie est donc toujours plus profonde qu'elle ne le paraît; il faut la sonder pour s'en assurer".

"Lorsqu'on a découvert ses dimensions dans tous les sens, il faut la dilater, avec le bistouri, dans toute sa circonférence & en étoiles, afin que l'entrée soit plus large que le fond. C'est un malheur quand les plaies sont déjà cicatrisées, parce qu'on ne peut plus juger de leur direction, de leur profondeur; & si on laisse échapper un seul endroit, tout le reste devient inutile, & la rage se déclare. Il faut donc s'informer de l'espèce d'animal qui a fait les blessures, de son âge, de sa force, de la manière dont on a été mordu, de la direction des morsures; si le blessé ou les assistants peuvent s'en souvenir, & faire toutes les dilatations profondes, étendues & multipliées".

M. Rougnon emploie aussi la cautérisation sur les morsures de la vipère, d'après les expériences de M. l'Abbé Fontana.

Les chapitres concernant la nutrition, la puberté, les menstrues, la conception, la grossesse, l'avortement & l'accouchement terminent cet ouvrage, dont on ne saurait trop recommander la lecture à ceux qui veulent se procurer des notions justes sur les principes de l'art de guérir.

(Note des Rédacteurs.) Cette notice nous a été communiquée; & quoique nous l'avons vue insérée dans le dernier N°. du *Journal Encyclopédique*, il nous a semblé que nous pouvions néanmoins en faire usage, sans trop nous écarter de notre plan.

L'Académie Française a adjugé, dans son assemblée de la St. Louis, le prix d'utilité à l'Auteur des *Opinions religieuses*, (M. Necker) qui a prié l'Académie d'en faire un objet de bienfaisance. Il a été conséquemment destiné à soulager les malheureux cultivateurs qui ont souffert de l'orage du 13 Juillet, & sont les plus éloignés des secours, c'est-à-dire, ceux de la province d'Auvergne.

BIENFAISANCE. AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Lausanne, le 2 Août 1788.

MESSIEURS,

J'ai toujours désiré que les Gardes-Malades fussent plus instruites des devoirs de leur état qu'elles ne le sont pour l'ordinaire; en conséquence, c'est avec une vive satisfaction que j'ai vu paraître l'ouvrage de M. Carrière sur cet objet, & celui publié de nouveau par M. D'Apples; ce dernier sur-tout, étant plus à la portée du peuple, m'a paru un présent précieux qu'on lui faisait, & je n'ai pas douté qu'il n'eût de l'empressement à se le procurer: mais quelle a été ma surprise lorsqu'en demandant à deux ou trois Gardes-Malades les plus employées dans cette Ville, si elles avaient lu cet ouvrage? elles m'ont répondu que non, qu'elles avaient toutefois appris qu'on en faisait du bien dans votre *Journal*, Messieurs, mais que leurs moyens ne leur permettaient pas d'acheter des livres, que c'était l'affaire des Ministres ou des grands Seigneurs; en vain je leur ai fait observer que le prix de celui-ci est très-modique, je n'ai pu les engager à l'acheter. Ce ne serait peut-être pas ici la place de consigner les réflexions que ce sujet fait naître, mais c'est certainement celui de proposer l'établissement d'une Société, qui s'occupât de la recherche des livres qui peuvent être véritablement utiles au peuple, & qui fit les fonds nécessaires pour en faciliter la circulation. S'il s'en forme une semblable pour le Bailliage de Lausanne, vous pouvez, Messieurs, compter parmi ses Membres contribuans celui qui a l'honneur d'être, &c.

ÉCONOMIE.

Le *Hêtre*, plus connu dans ce pays sous le nom de *Fau* ou *Fayard*, produit en assez grande quantité un fruit qu'on nomme *Fayne*.

Ces fruits peuvent être récoltés en Septembre & Octobre; on les ramasse à mesure qu'ils tombent. Un balai, & de préférence un balai de houx, un rateau & un sac ou panier, sont les instrumens dont on se munit lorsqu'on en veut beaucoup recueillir.

Lorsque ces fruits sont ramassés, on les passe à un crible, dont le fond est d'osier & à claire-voie. On les conserve dans des granges bien seches, bien aérées, & on a le soin de les remuer de tems à tems.

Le dessèchement de la Fayne à l'ombre est préférable à celui qui se fait au soleil, quoiqu'il soit plus long que celui-ci. On vane ensuite ce fruit comme le bled, on rejette ceux qui sont vides, on dessèche & on enlève toutes les ordures. La Fayne, ainsi préparée, est portée au moulin; on se sert ordinairement

ment de ceux qui sont employés à extraire l'huile de chenevi.

On distingue l'huile qu'on en extrait en plusieurs qualités; la plus pure approche de l'huile d'olive & peut servir aux mêmes usages; elle se bonifie en vieillissant. On doit de préférence la conserver dans des pots de grès; elle n'y contracte aucun mauvais goût.

Les gâteaux ou pains de Fayne servent à la fabrication de l'huile de noix & de noisettes; on les brûle aussi. La Fayne sert encore de nourriture aux animaux; on en fait usage pour engraisser le gibier & les volailles; mais l'huile qu'on en retire se rend bien plus précieuse, & il est donc à désirer que cette pratique devienne plus générale dans le pays qu'elle ne l'est, où l'exemple de quelques particuliers qui la recueillent avec soin & y trouvent leur avantage, devrait l'indiquer comme un objet d'économie. Nous apprenons que dans la partie Allemande de notre Canton, on recolt ce fruit pour en tirer l'huile, qui y est estimée & regardée comme une production intéressante du pays.

A R T S.

* Le Sr. *Nofeda*, à Paris, possède un nouvel instrument qui joint au mérite de faire pendant à une montre, celui de fixer, d'une manière exacte & facile, les poids des différens objets qu'on soumet à son examen.

Le montre-peson renferme dans sa capacité une espèce de romaine. On suspend l'objet pesé à un petit chaînon; on foule ensuite à l'extrémité opposée de la montre, un bouton qui, en rentrant, laisse échapper un ressort, & l'objet à peser se place lui-même au point où il est entraîné par son poids. Une aiguille, parcourant un cercle gradué, indique le point précis auquel il s'est arrêté, & le chiffre répondant à ce point, exprime sa pesanteur. Ce montre-peson peut admettre & déterminer un poids, depuis un gros jusqu'à plus d'un marc.

Il n'est pas nécessaire de prouver l'utilité d'un pareil instrument; on sent combien il est précieux pour le Naturaliste qui, dans une campagne, ne peut avoir, faute de mesure, que des données vagues sur la pesanteur spécifique & relative de plusieurs corps qu'il examine; pour le Médecin, à qui il facilitera l'art de doser. Il convient également au Minéralogiste, au Marchand, à tout homme, enfin, qui se plaît aux observations; la jeune femme elle-même, à qui les soins du ménage ne sont point étrangers, trouvera, dans un objet d'ornement; un objet d'utilité.

V A R I É T É S.

FRAGMENT du Manuscrit d'un Voyage fait en Suisse.

Voulez-vous, mes amis, voir d'un coup d'œil la plus grande partie du Comté de Neuchâtel, venez avec moi à la Rochette; l'honnêteté des possesseurs de cette maison nous permettra d'en parcourir la magnifique terrasse, & de là vous verrez tout le lac, amas d'eau imposant, mais qui n'offre souvent qu'une triste solitude; on n'y voit que de tems à autre quelques barques nager sur sa vaste surface, ou hisser une pesante voile quarrée pour recevoir de l'air un mouvement moins lent & moins pénible, que celui qu'elles y reçoivent des bras fatigués du matelot; quelquefois on y voit l'oiseau de proie fondre du haut des orbes sur le poisson qu'il a découvert, en décrivant des ailes immenses; c'est-là tout ce qu'il offre de vivant: mais ses bords sont rians & animés, & on les découvre d'Yverdon qui s'élève sur sa rive méridionale, jusqu'aux marais qui le terminent au nord.

Voulez-vous jouir d'une vue plus étendue, plus magnifique encore, suivez-moi sur le Chaumont ou nous parviendrons, par un chemin tortueux & ombragé, jusqu'à l'ancienne Abbaye de Fontaine-André, dont M. *Mercier* a fait une description si énergique & si intéressante. Elle fut d'abord fondée par un Abbé du Lac de Joux, dans le Val de Ruz, auprès d'une fontaine, qu'on a cru salutaire pour diverses maladies; les bandes d'*Enguerrand de Couci* la détruisirent; & ses Moines errans, & de l'ordre des Prémontrés, vinrent se réunir sur la pente orientale de Chaumont. Plus haut, nous trouverons de jolies maisons & des chalets: les premières sont des retraites tranquilles & solitaires, où les habitans de la ville, brûlés des rayons du soleil repercutés par les rocs qui l'environnent, viennent chercher le repos, des ombrages délicieux, & des points de vue romantiques, où ils respirent un air pur & frais. Au sommet, nous trouverons un chalet d'où nous verrons les deux pentes de la montagne, les deux vallées qu'elle sépare. Parcourons d'abord celle que nous venons de quitter. D'ici, vous voyez les lacs de Neuchâtel, de Morat & de Bienne; les rivières qui les joignent, l'île de ce dernier. Suivez les bords du premier, vous verrez les villages que nous venons de parcourir, la seigneurie de Gorgier qui les domine, la première chaîne du Jura qui semble avoir été coupée pour donner un passage à la Reuse, pour nous offrir l'entrée du Val de Travers que nous parcourons bientôt, & qui se relève ensuite faiblement comme pour former une enceinte circulaire autour des beaux villages de la Côte. Presque sous vos pieds vous voyez la capitale, les belles maisons qui en décorent les environs, la promenade prati-

quée sur un roc que les vagues écumantes du lac semblent vouloir submerger, & contre lequel elles se brisent en mugissant. Plus loin sont des bois entremêlés de hameaux & de champs, au-delà desquels on voit le village de St. Blaise; on y cultive la vigne & le blé, la marne y multiplie les récoltes; les prairies sont encore couvertes de ces toiles peintes qu'on nomme Indiennes; on y fait des briques, on y exerce différens arts. La plaine le sépare d'une maison située sur un coteau, entourée d'ombrages épais: c'est Montmirail, maison d'éducation pour les Hernhutes, fondée par deux Bernois, & où l'on forme de jeunes filles à des arts utiles, à être des femmes chrétiennes, mais où l'on leur inspire une piété trop sévère & trop triste; où l'on néglige trop les arts d'agrémens. A peu de distance coule paisiblement la Thiele, limite commune entre Neuchâtel & Berne. Non loin de là est le pont de la Thiele & l'antique château qui le défendait, entouré de boscages & de prairies; paysage attrayant & frais. Dans ses environs, on a trouvé des ruines de bâtimens Romains & des médailles; le lieu où *Henri de Luxembourg* voulût élever une ville, en est peu éloigné. Il n'en reste que le souvenir des vains efforts qu'il fit pour rassembler des habitans, & le plan qu'il en publia. Plus près de la pente du Jura vous voyez un bourg ouvert, entouré de vignes, de vergers, de prairies; c'est le Landeron, qui fut une petite ville forte, dont les murs subsistent encore. Il conserva l'ancien culte Romain à la pluralité de voix, & crut pouvoir rejeter de même le Prince qu'éluèrent les États en 1707. Il éprouva bientôt que s'il fut libre de conserver la messe au milieu de la plus grande ferveur pour la réformation, il ne l'était pas de rejeter le Souverain que les réformés avaient élu; il fut forcé de s'y soumettre: derrière lui, sur un mont qui le sépare de Cressier, est une chapelle desservie par des Capucins. Cressier a devant lui de charmantes prairies; vous en voyez l'église sur une hauteur, à quelque distance du village, dans une situation pittoresque. Ses habitans ont suivi l'exemple de ceux du Landeron, & unis avec eux, ils sont les seuls Neuchâtelois qui soient encore catholiques Romains. Ils occupent les frontières les plus septentrionales de leur petit État.

Voilà tout ce que peut offrir d'intéressant la partie de la principauté qui se développe sous nos yeux. Tournons nos regards du côté opposé, & vers le couchant d'hiver, nous verrons le val de Ruz descendre en amphithéâtre jusqu'au pied où nous sommes: le Seyon semble encore l'en séparer. Le tableau qu'il présente n'est pas étendu, mais qu'il est frais, qu'il est intéressant! On y cultive peu les arts; mais l'a-

griculture y est riche & florissante. Vous n'y voyez que champs, vergers, prairies, dominées par des forêts de sapins qui couvrent d'un noir manteau les monts qui le bornent. On compte une vingtaine de villages dispersés sur ce riant amphithéâtre; mais il en est de petits. Celui que vous voyez presque au centre du vallon est *Bodevilliers*; il est grand & rempli d'habitans aisés: il est le chef-lieu d'une juridiction dépendante de Neuchâtel, entourée de celles de Valengin.

Ce vallon était autrefois couvert de forêts; les premiers champs y furent défrichés par des hommes qui n'avaient point de propriété, qui ne s'appartenaient pas à eux-mêmes, qu'on achetait, qu'on vendait avec la terre qu'ils cultivaient péniblement, parce que n'ayant rien à eux, le travail leur paraissait un tourment; & l'inaction, le repos seuls un bien. Des Genevois furent les premiers hommes libres qui s'y montrèrent, ils fondèrent trois hameaux, dont l'un porte encore leur nom; ils firent fleurir la culture autour d'eux; la liberté commença par eux, & avec eux la propriété, le travail volontaire & l'aisance qui en est le fruit. Un incendie cruel les avait chassés de leur patrie. Hélas! un incendie est moins cruel, a des effets moins durables qu'une révolution violente qui brise & avilit les mœurs, qui fait une ressource salutaire de l'égoïsme, qui dessèche & dissout les ames que le patriotisme aurait rendues énergiques, qui amène enfin des loix imposées par les armes & soutenues par elles!

LIVRES DIVERS.

Vie de Charles de Navarre, Prince de Viane, avec cette épigraphe:

*Je ne fais, de tout tems, quelle injuste puissance
Laisse le crime en paix & poursuit l'innocence.*

RACINE, *Androm.* Acte 3^e, Sc. 1^e.

Brochure in-12. de 144 pages, à Lausanne chez *J. P. Heubach & Comp.* 1788.

ERRATA. Dans le dernier N^o. page 139, première colonne, ligne 24: *Au sein de l'amitié, lisez, Au sein de la société.*

Payem. des rentes à Paris, 6 dern. mois 1787. Toutes lettres.

M O R T S.

Monsieur Tylden, Gentilhomme Anglais.

JOURNAL DE LAUSANNE.

13 SEPTEMBRE 1788.

Le SOLEIL se lève à 5 heures 41 minutes, & se couche à 6 heures 18 minutes.

La LUNE se lève à 5 heures 20 minutes du soir.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	7 heure. du mat.	2 h. après midi.	9 heure. du soir.	7 heure. du mat.	2 h. après midi.	9 heure. du soir.
4 Sept.	+12. o.	o +17. 3.	o +15. o.	27. p. 3. lig. o	27. p. o. lig. o	26. p. 11. lig. o
5 . . .	+9. 2.	o +19. 1.	o +16. 2.	26. 11.	o 26. 11.	o 26. 9.
6 . . .	+12. 3.	o +14. 9.	o +15. o.	26. 8.	3 26. 8.	2 26. 8.
7 . . .	+13. 7.	o +19. 9.	o +16. 2.	26. 6.	2 26. 6.	o 26. 5.
8 . . .	+10. 3.	o +16. 3.	o +16. o.	26. 6.	3 26. 6.	2 26. 6.
9 . . .	+15. 2.	o +19. o.	o +15. 8.	26. 6.	7 26. 6.	8 26. 6.
10 . . .	+13. 5.	o +18. 7.	o +15. 3.	26. 6.	5 26. 6.	6 26. 6.

VARIÉTÉS. AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Lausanne, le 6 Septembre 1788.

MESSIEURS,

ON vous a beaucoup parlé de M. Venel, de ses cures, de sa maison, de ses promenades : moi j'ai plus fait que d'en entendre parler, je les ai vues; &, peut-être, pourrai-je vous en donner un précis moins vague que le rapport qu'on vous en a fait. Je vais l'essayer.

J'ai vu, avec plaisir, les jeunes gens que l'on confie à ce sage Médecin, & je crois que par-tout ailleurs, ce spectacle ferait affligeant : ce sont des tailles déformées, des pieds recourbés en arrière, ou dans une situation verticale; des jambes courbées, ou qui sont avec la cuisse des angles presque aigus. On vient chercher là de la force, de l'agilité, en un mot, l'usage des membres, qu'il semble que la Nature se soit fait un jeu de rendre inutiles : des soins appropriés au but qu'on doit se proposer; des instrumens qu'il serait long de décrire, mais que l'imagination, guidée par l'humanité & l'expérience a fait construire, ramènent insensiblement ces membres à leur situation naturelle : ces jeunes invalides,

armés de fer & de cuir, qui les gênent sans les blesser, sont tous contents; tous animés par les progrès qu'ils ont faits, & par l'espérance d'en faire davantage encore; ils regardent leur médecin comme leur ami, comme leur bienfaiteur; & en effet, il mérite à tous égards ce titre.

Sa maison est dans une situation singulière : assise sur un roc dont la rivière d'Orbe baigne le pied, & qui, avec le chemin creux qui conduit à la ville de ce nom, en fait un promontoire élevé. La cave est dans ce roc, & domine sur le chemin à la hauteur d'un troisième étage : au dessous de son jardin, on en voit un autre où le propriétaire ne parvient que par un passage, dont la partie basse est la lucarne de la maison. Ces petites particularités pourront vous donner une idée de ce local bizarre, que la main de l'homme a su rendre intéressant.

Mais je dois vous en donner une des agréments que l'industrie du possesseur a su tirer de ce site singulier. Sur le plateau où la maison est située, dans la partie méridionale, on a ménagé une longue esplanade bordée de treilles, d'arbres fruitiers, de légumes & de fleurs; c'est une promenade charmante, d'où la vue s'étend sur un vaste espace, coupé de plaines verdoyantes, de côtesaux couverts de vignes, de montagnes chargées de bois, séparés

par de riches paturages ; il est borné vers le nord par la ville d'Yverdon & le lac qui la baigne ; au levant, par les Alpes de Suisse, dont les sommets arides & blancs sont relevés par la belle verdure des montagnes secondaires qui sont à leur pied ; au midi, par la chaîne des monts qui bordent le lac de Geneve, derriere lesquels on voit s'élever majestueusement le Mont-Blanc qui les domine. C'est vers le soir qu'il brille dans tout son éclat ; la plaine & les monts s'effacent dans l'ombre ; lui seul semble nous annoncer que le soleil existe encore, & nous renvoie de longs rayons d'une lumière éclatante. Avant de jouir de ce magnifique tableau, on jouit de celui qu'offre le Mont-Jura, qui s'étend au couchant ; sa pente enrichie d'une verdure fraîche, embellie par de beaux villages & une riche culture, variée en jardins, en vergers, en champs & en bois. De son pied s'élèvent divers côteaui qui laissent derriere eux des vallées ombragées, & se rapprochent insensiblement de la plaine, en formant un amphithéâtre de vignes, animé par les ouvriers qui s'y répandent, & par les chants dont ils égalaient quelquefois leur travail. Cet amphithéâtre vient se terminer par une pente douce à l'Orbe qui en a rongé le pied ; le roc perpendiculaire sur lequel il repose, semble suspendu sur les eaux de ce torrent.

L'esplanade elle-même, placée sur la rive opposée, est dans une situation semblable ; le torrent, ou la rivière, roule à ses pieds ; elle s'élève au-dessus de ses eaux à une assez grande hauteur, sur un roc crévasse & presque perpendiculaire. On y descend par deux chemins, l'un tracé en escaliers descend en tournoyant, & conduit à un bosquet de peupliers, d'où l'on jouit d'une vue romantique. La rivière y forme un bassin tranquille, ombragé par des rocs escarpés & filloanés ; elle s'en échappe en glissant avec bruit sur une pente rapide, où elle forme une nape écumante. Plus loin est la vaste arche d'un pont, où un passage fréquenté offre un tableau toujours en mouvement. Mais c'est dans l'enceinte de cette arche, que l'œil aime à se fixer : on y suit le cours de l'Orbe qui coule alors sur un lit moins resserré, au travers de campagnes ombragées ; on voit des maisons sur la rive, & plus loin des prairies, des monts lointains, des villages répandus çà & là. La profondeur du lieu où l'on est, le jour faible & doux dont on y jouit, la vive lumière qui éclaire les objets éloignés, forment un des tableaux qui prêtent le plus à l'illusion.

L'autre chemin tracé en zigzags qui en adoucit la pente, est le plus agréable ; par-tout où la terre rassemblée sur le roc a pu supporter & nourrir des végétaux, on les y a répandus. Il est ombragé d'arbustes divers, & d'arbres à fruits, & l'on a coupé le roc vif pour le continuer ; ici où ce roc était

interrompu, on a jeté une espèce de pont léger que le sable déroberait à la vue. Plus loin, un roc énorme est suspendu sur le chemin, & semble devoir l'entraîner dans sa chute : un faible appui aide à l'illusion ; il annonce des craintes & les fait naître : mais elles se dissipent bientôt, quand on voit la solidité de la masse à laquelle le roc est attaché. Au bas, l'on trouve une espèce de promontoire orné de bancs & de fleurs, partagé par un canal rempli par la rivière, & dont les eaux limpides, roulant sur un sable pur, semblent inviter à s'y baigner ; il sert, en effet, à cet usage. La partie du promontoire, dont la rivière & le canal forment une île, présente un tableau agréable & calme : on se voit presque au milieu de la rivière qui roule lentement ses eaux dans un vallon profond, sur lequel les rocs paraissent comme suspendus ; on n'y entend que le bruit de ses eaux ; on n'y voit qu'elles ; que ses rives perpendiculaires couvertes çà & là d'arbres touffus qui étendent leurs branches sur sa surface, & en varient les couleurs. L'œil le suit de loin dans l'ombre qui s'épaissit insensiblement ; le soleil semble n'y pénétrer que furtivement au travers de quelques clairières ; ses rayons éclatants pénètrent jusques dans son lit même, & rompent l'uniformité douce & paisible de cette perspective. Il aurait manqué à ces chemins tortueux, à ces retraites tranquilles, un peu de mouvement ; l'esplanade & ses jardins, auraient eu à craindre une triste aridité, si le propriétaire n'avait imaginé un moyen d'y amener l'eau de la rivière : la machine qui l'élève est très-simple ; elle en est plus ingénieuse & plus durable : deux cylindres creux recouverts en fer blanc, placés l'un sur le bord de la rivière, l'autre à cent & quelques pieds de là, sur la hauteur, en sont les principaux agens. Le premier est mis en mouvement par une roue à palettes sur lesquelles tombe sans cesse une colonne d'eau de six pouces quarrés ; celui-ci communique son mouvement à l'autre par une corde, qui les enveloppe l'un & l'autre : cette corde est semée, à la distance de deux à trois pieds, de petits capuchons d'un cuir épais attaché fortement à elle, & qui se remplissent d'eau en passant sous le cylindre d'en bas, roulant dans un baquet qui en est toujours rempli. Ces godets s'élèvent, se versent, en tournant, sur le cylindre élevé par un échaffaudage, & redescendent pour se remplir encore ; l'eau élevée à plus de 80 pieds du niveau de la rivière, vient par des canaux former une fontaine près de l'esplanade ; elle fournit un char, ou 700 pintes de Paris, par heure, & répand la fertilité autour d'elle. On a envoyé le plan & la description de cette machine hydraulique à la Société des Sciences Physiques de Lausanne, & sans doute vous les verrez dans ses Mémoires.

Je vous ai donné une idée de l'habitation & des

occupations utiles de M. *Venel*, mais elle supplée imparfaitement à la vue. Soyez-en donc le spectateur, si vous le pouvez; la politesse, l'honnêteté, la bonhomie franche des propriétaires, ajouteront encore au plaisir que ces lieux vous inspireront. J'ai l'honneur d'être, &c.



AUX AUTEURS DU JOURNAL.

De la montagne de Marne, le 6 Septembre 1788.

MESSIEURS,

Vous avez parlé, dans votre N°. 35, des plaisirs que donnent la société & la lecture des bons livres. J'y ajouterais volontiers celui que procure la lecture de votre *Journal*. Il instruit en amusant; il nous fait sur-tout plaisir, à nous, pauvres montagnards, qui ne sommes pas à portée de nous procurer les livres nouveaux. Quelques-uns de nos pères, ce dont on est bien éloigné de se douter parmi vous, Messieurs, ont de petites bibliothèques; il y en a même d'un choix excellent en tout genre: mais elles sont dans nos maisons d'hiver, au fond de la colline; & comme nous changeons, ainsi que les Tartares, d'habitations plusieurs fois dans une année, il nous devient impossible de porter tout avec nous. Votre *Journal*, MM., vient alors fort à propos; un de vos Souscripteurs de la plaine l'envoie à toute la Communauté, & j'en profite.

Sa lecture m'a fait naître quelques réflexions sur les ouvrages périodiques. Vous publiez votre *Feuille* tous les samedis; vous avez donc contracté l'obligation d'être attaqué, une fois la semaine, d'une espèce de paroxysme littéraire, dont le résultat, destiné à être lu, est exposé aux mauvais propos, à la critique, & peut-être condamné ensuite au plus profond oubli. Oh! certes; j'aime mieux garder mes vaches & mes moutons, que de faire ce métier-là.

Qu'un Auteur périodique se trouve accablé d'infirmes ou de chagrins; qu'il perde ses parens ou ses amis; que sa maison devienne la proie des flammes, il faut néanmoins, qu'insensible à tous ces maux, il continue, avec une fermeté stoïque, de contribuer à l'amusement, à l'instruction ou à l'éducation du Public: vraiment, un tel travail est plus difficile qu'on ne pense; il mérite toute notre gratitude.

D'ailleurs, il y a quantité de gens qui ne lisent point, ou qui lisent très-peu: c'est leur rendre service que d'analyser les livres nouveaux; de leur présenter un extrait des productions des Savans; de leur donner un abrégé de ce qui se passe dans la République des Lettres.

Sans cela, il y a plusieurs personnes qui n'auraient pas la plus légère idée des ouvrages modernes; un

extrait vaut pourtant mieux que rien du tout. Les personnes les plus frivoles les lisent même avec plaisir, parce que les choses les plus solides y sont présentées avec beaucoup de talent & d'art. Leur ame saisit cette nourriture, comme un malade avale une potion amère à la faveur du mélange de quelque liqueur agréable.

Ces sortes de lectures ne forment pas, à la vérité, des Savans: mais qu'importe aux gens riches qui ne s'occupent que de leurs plaisirs! Pour obtenir un emploi considérable, de l'or, un peu d'usage du monde, beaucoup de présomption & d'amour propre, voilà ce qui réussit: mais le mérite & la science, avec un extérieur modeste, reste oublié.

Ce sont les réflexions que m'a inspiré votre coup-d'œil sur les plaisirs de la société & la lecture des bons livres; je sens d'autant mieux le prix de ces deux avantages, que j'en suis privé pendant toute la bonne saison. Il est vrai que je suis avec mes vaches & mes moutons, mes bons amis; les uns me vêtissent, & les autres me nourrissent. Mais, ainsi que le bon Roi *Dagobert* qui n'avait pas de meilleurs amis que ses chiens de chasse, je suis réduit à une monologie ennuyeuse; heureusement votre *Journal* vient me procurer une agréable diversion. Recevez-en les témoignages de ma vive reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, LE MONTAGNARD.



AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Oui, Messieurs, il y a effectivement dans les jardins Anglais d'Arlesheim, au fond d'une petite grotte qu'arrose une jolie cascade, & qu'un feuillage épais cache à demi, un monument consacré au souvenir de *Gessner*; il est simple & sans prétentions; ce n'est qu'un faible tribut que le cœur sensible d'un amateur paye à la mémoire du *Théocrite* de la Suisse: mais le nom de ce célèbre chantre de la Nature, suffit seul pour faire un Temple du lieu où il est élevé.

On lit dans le N°. 35 de votre *Feuille*, que les entrepreneurs du Mausolée qu'on lui destine dans sa terre natale, ont déjà touché une souscription, à ce sujet, au-delà de leur attente, dans laquelle on n'a admis que des *Zuricois*; & l'on a cru entrevoir, dans cette exclusion, une espèce de jalousie qui a trouvé des censeurs. Cependant, une telle jalousie, excitée par les sentimens qui auraient pu la faire naître, me paraîtrait très-naturelle; sur-tout si, comme il serait injuste d'en douter, les *Zuricois* n'aspirent pas à un droit exclusif aux monumens de *Gessner*, & ne prétendent point interdire à un de ses admirateurs, parce qu'il ne serait pas bourgeois de leur ville, de lui élever un pied d'estal, une urne, ou

quelque trophée de peinture & de poésie, avec son nom dans un coin d'une promenade solitaire..... J'ajouterai, que je suis même très - persuadé, que lorsqu'un Anglais viendrait intenter un procès à un Zuricois, au tribunal du Public, parce qu'il aurait dans son jardin un monument à la mémoire de *Thompson*, sous le prétexte qu'un Suisse n'en a pas le droit, il lui prouverait bientôt que le souvenir des *Grands hommes* appartient à tous les pays.
J'ai l'honneur d'être, &c.

BELLES-LETTRES.

LES Méditations de Frédéric, Baron de Trenck, dans sa prison à Magdebourg, avec un précis historique de ses malheurs, traduit de l'Allemand, avec cette Epigraphe :

Qui viderit illas,
De lacrymis factas, sentiat esse meis.
OVID. de Pon.

A. Lausanne, chez M. Mourer 1788.

Nous ne déciderons point si ces Méditations sont le fruit de la solitude forcée où gémit longtems ce militaire, devenu plus célèbre par elle que par ses talens ou ses exploits. Il nous semble qu'il y a des raisons de le croire; elles sont assez analogues à la situation: les idées en sont peu étendues, & celles qu'on y développe, y sont souvent ramenées à peu près sous la même forme; les sujets qu'on y traite n'y sont quelquefois qu'ébauchés; & après les avoir annoncés d'une manière intéressante, il les abandonne pour passer à d'autres; que quelquefois il abandonne à leur tour. De plus, il y a des choses que tout autre n'aurait pas dites comme lui; quelques autres qu'un Auteur eut mieux dites, ou qui eussent été moins déconvenues.

On peut croire, par exemple, qu'un Auteur qui aurait voulu intéresser pour son Héros, ne l'eut pas peint sous ces traits. "Je fus heureux plutôt que brave.... J'appris tout ce que je voulus apprendre. Mais l'orgueil vint mêler son poison à mes heureux talens. L'idée de ma supériorité eut bientôt tout gâté.... Je ne respirai que pour le service; je voulus, en paix comme en guerre, me signaler par des exploits. Présenté au Roi, qui m'accueillit avec bonté, je rangeai bien loin, derrière moi, des hommes qui valaient beaucoup mieux que moi. Je les traitai avec hauteur.... Je devins l'ami des Grands; l'ennemi de mes égaux. Sans égards, sans prudence, sans ménagement, je saisis, pour ainsi dire, toutes les faveurs au passage, & m'enivrai de ma vaine renommée. La jalousie se changea en haine implacable.... elle corrompit tout. Je devins un objet d'hor-

reur pour la Cour, &c." On peut ici aimer la franchise de cet homme, que le malheur a éclairé sur ses fautes: mais ne fait-il point trop soupçonner qu'on a pu être sévère avec lui, sans être bien injuste? L'Auteur qui aurait parlé ainsi, aurait été, peut-être, un mal-adepte. Dans *Trenck*, on peut y reconnaître une vertu de plus.

Dans la sixième Méditation, qui commence par une peinture du printemps, il s'écrie: "Les ténèbres de mon cachot sont moins horribles, & mes jours vont s'écouler plus tranquillement. Saison féconde en miracles! riant printemps! vous brillez donc aussi pour moi! Mais, hélas! je ne fais que vous sentir; je ne vous vois pas. Saison touchante! jours fortunés de l'amour & des innocens plaisirs, je ne vous verrai plus!....

"La nuit fait place aux rayons de l'aurore; la tendre fauvette essaye son gozier, & rappelle le jour par ses chants entrecoupés.... Le villageois attelle les bœufs, & s'échappe à regret de sa jeune & fidèle compagne. Il gagne la plaine, le cœur doucement ému de tristesse & de plaisir.... Déjà la cime des montagnes réfléchit les premiers rayons du soleil. Les oiseaux s'appellent & se répondent. Leurs chants harmonieux remplissent les airs. Tous les animaux confondent leurs cris. Il n'est pas jusqu'au taureau, qui ne célèbre, par ses longs mugissemens, la venue du père de la Nature.... Renaissant matin, je vous chante, & ne vous verrai plus.... Bois touffus, ombrages frais, combien de fois vous m'avez invité au repos; aux douces rêveries! Le séjour des villes est un midi brûlant sans ombrages.... Hélas! l'ambition m'éloigna de vos bords, ruisseaux argentés; vertes forêts, j'ai fui vos solitudes. Je vous perds sans retour.... Faut-il! faut-il ne plus vous revoir!"

Ces retours sur soi-même sont naturels; ils sont touchans & vrais: mais cependant, ils peuvent être imités.

La neuvième Méditation renferme un songe bien long, bien suivi; il ressemble à un petit roman: il annonce moins un homme qui a rêvé qu'un Auteur. Serait-ce que les rêves d'un prisonnier sont moins interrompus que ceux des hommes, que la liberté dont ils jouissent met à portée de voir un plus grand nombre d'objets?

Nous avons donné une idée du style de cet ouvrage, par les citations que nous venons de faire: en général, il y règne une douce mélancolie, qui s'aigrit & s'enflamme quelquefois; qui quelquefois aussi s'égaie par des images riantes. On le lit avec plaisir, souvent avec beaucoup d'intérêt.

Il est précédé d'un précis des malheurs du Baron, fait avec sensibilité plus qu'avec philosophie; le style en est attachant; les faits bien présentés.

JOURNAL DE LAUSANNE.

19 SEPTEMBRE 1788.

Le SOLEIL se leve à 5 heures 52 minutes , & se couche à 6 heures 6 minutes.

La LUNE se leve à 8 heures 20 minutes du soir.

Observations Météorologiques.											
Dates.	T H E R M O M E T R E .					B A R O M E T R E .					
	7 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.	7 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.	
11 Sept.	+10. 1.	o	+14. 2.	o	+12. 1.	o	26. p. 6. lig. 1	26. p. 7. lig. o	26. p. 7. lig. 7		
12 . . .	+ 7. 2.		+11. 8.		+11. o.		26. 8.	26. 7.	o	26. 9.	3
13 . . .	+ 9. 3.		+15. 9.		+14. 3.		26. 10.	1 26. 10.	1	26. 8.	11
14 . . .	+10. 5.		+17. 3.		+13. 7.		26. 6.	3 26. 7.	o	26. 7.	2
15 . . .	+ 7. 1.		+14. 5.		+15. o.		26. 7.	7 26. 8.	2	26. 9.	3
16 . . .	+14. o.		+16. 3.		+14. 2.		26. 9.	1 26. 9.	3	26. 8.	2
17 . . .	+10. 2.		+10. 4.		+ 9. 2.		26. 6.	6 26. 6.	3	26. 6.	11

VARIÉTÉS.

*IL y a eu, tout récemment, plusieurs accidens de brûlures occasionnées par de la friture, de l'huile de thérébentine, de l'acide vitriolique concentré & du phosphore; toutes ont eu des suites graves; un jeune homme a péri après plusieurs jours de souffrances horribles.

Nous croyons devoir rappeler, à ce sujet, quelques préceptes, ayant pour objet de prévenir ou de remédier aux événemens de ce genre, que les imprudences aggravent communément.

La cuisine & nombre d'arts, exigent l'emploi de substances grasses, huileuses, résineuses & spiritueuses; elles sont toutes susceptibles de s'enflammer, quand elles ont acquis un certain degré de chaleur. Prenons, comme un des exemples les plus familiers, la friture. Il arrive souvent qu'elle prend feu. Quand on perd la tête, il en résulte des accidens, & ces accidens sont terribles, si on a l'imprudence d'y jeter de l'eau. Une seule cuillerée d'eau froide, versée dans de l'huile enflammée, produit un effet plus redoutable que celui de la poudre à canon.

La friture a-t-elle pris feu? elle brûlera tranquillement à sa surface; la flamme ne s'élèvera pas à deux ou trois pouces, & elle se consumera ainsi

jusqu'à la fin; on a donc tout le tems de retirer la poêle: alors, on la portera au froid, & bientôt la flamme sera éteinte.

La poêle est-elle mal assise sur son trépied & renverse-t-elle de la friture dans le feu? Il s'élèvera un brandon de flamme dont il pourrait, tout au plus, résulter de mettre le feu à la cheminée, si elle n'était pas bien ramonée.

Nous croyons devoir rappeler, que trois ou quatre poignées de soufre jetées dans le foyer d'une cheminée, qui a pris feu, l'éteignent en un instant.

Il en est d'un vernis gras, d'un emplâtre, comme de la friture. Si cependant, le vaisseau qui les contient est trop pesant pour être enlevé commodément de son fourneau, on pose en travers du vaisseau des bâtons, destinés à soutenir une toile trempée dans de l'eau & fortement exprimée, dont on couvre le vaisseau; la communication de l'air comprimée, la flamme cesse.

Nous n'ajouterons point que c'est le comble de l'imprudence d'employer des vaisseaux fragiles, tels que le verre, le grès, &c. à la préparation des vernis, &c. la fracture de ces vaisseaux exposés à feu nud, venant à inonder le foyer, la flamme remplit en un instant l'espace.

A-t-on négligé les précautions que la prudence

indique, & quelques parties du corps ont-elles été brûlées? Le premier, & le seul remède auquel il faille recourir, c'est l'application de l'eau la plus froide, de la neige, de la glace; tout autre moyen est nuisible: il ne s'agit, dans le premier moment, que de calmer la douleur excessive de la brûlure, & l'eau froide produit cet effet. Si la partie brûlée peut être commodément baignée, c'est le moyen le plus simple, sinon, on la couvre de linges que l'on arrose continuellement avec de l'eau.

Ces douleurs si vives, si cuisantes & si longues, qui accompagnent la brûlure, sont entièrement dissipées au bout de cinq à six heures. Indépendamment de ce que l'eau froide écarte la douleur, elle s'oppose à l'inflammation; cette fièvre locale de laquelle résultent l'altération des fluides & la mortification des solides; comme tonique, elle prévient une partie de ces désordres; si la brûlure a été de nature à faire plaie, l'application de l'eau froide la réduit à l'état d'une plaie simple.

Nous ajouterons que *Rouelle*, familiarisé, par état, avec la brûlure, ne connaissait que ce remède, qu'indiquent le bon sens & la réflexion, & que justifie l'expérience.

* Voici une véritable *singularité*: c'est celle d'un Auteur qui dédie à un Pape un *Traité sur les maladies V.....*, & qui, dans la dédicace, fait, de la meilleure foi du monde, des vœux pour que son *Mécène* soit toujours préservé de ce vilain mal. L'Auteur se nommait *Pierre Pintor*, c'est au Pape *Alexandre VI* qu'il dédia son ouvrage, & qu'il adressa de pareils souhaits. L'ouvrage latin fut imprimé à Rome en 1500, in-4°. Il est excessivement rare; je ne le connais dans aucune bibliothèque de Paris. Le Médecin *Astruc* ne l'a pas indiqué dans son nombreux Catalogue des livres de *luc vénéré*: sans doute, la singularité de la dédicace l'aura fait supprimer au moment qu'il parut, ce qui en a causé l'extrême rareté.

On emploie, presque généralement, pour sceller le fer dans les pierres, le plomb fondu, qu'on fait couler dans le trou du *scellement*: mais ce moyen, toujours dispendieux, est suppléé avec succès dans quelques pays, par le soufre, qui réunit, à l'avantage d'être bon marché, celui d'avoir la plus grande solidité. La barre de fer placée dans le trou fait à la pierre, on fait fondre du soufre dans une cuiller, qu'on verse ensuite dans le trou, & lorsqu'il est plein, on y jete une poignée de sable, de terre ou de cendre; deux ou trois minutes après la barre est prise, de façon qu'il faudrait casser la pierre pour en

retirer le fer. Quand le trou est grand, on y met, pour épargner le soufre, du tuileau, ou quelques morceaux de brique.

INVENTAIRE de la garde-robe du feu Roi de Prusse, achetée quatre cents écus par un Juif (1).

Quatre matelas. — Six vieilles couvertures de lit, remplies d'éderdon. — Douze coussins, couverts de taffetas rouge. — Deux traversins, remplis de plumes de cigne, & recouverts de taffetas rouge. — Un lit de plumes de cigne, recouvert de futaine, & un coussin semblable. — Un bois de lit neuf, avec trois petits matelas, deux oreillers & cinq grands draps. — Un lit de campagne à rideaux verts. — Quatre fourreaux d'oreillers. — Une pelisse de martre-zibeline, ornée de tresses d'argent. — Une pelisse de loup, doublée de taffetas, & recouverte de camelot. — Une pelisse de loup-cervier, doublée & recouverte de même. — Un manteau bleu, doublé de taffetas, avec de la toile de lin entre l'étoffe & la doublure. — Un manteau neuf, de gros-de-Tours violet, doublé de satin. — Une enveloppe de satin bleu, telle que celles dont les femmes se servent ordinairement, doublée de peau de lapin, dont il se couvrait lorsqu'il avait la goutte. — Un habit uniforme de drap. — Un habit neuf, de laine d'Espagne. — Un habit de drap. — Deux habits d'hiver, de laine d'Espagne. — Deux vestes neuves & trois vieilles. — Un vieux casaquin de velours rouge. — Un casaquin neuf, de satin violet. — Deux vestes noires. — Une paire de culottes de serge-de-Brie. — Une vieille écharpe. — Treize vieilles chemises garnies. — Trois vieilles chemises, simplement garnies de manchettes. — Une douzaine de mouchoirs neufs. — Quelques vieux mouchoirs. — Quatre vieilles serviettes. — Dix paires de bas de fil blanc. — Cinq paires de bas de soie noire. — Un manchon. — Six paires de bottes. — Une soucoupe de vermeil. — Une boucle d'argent pour les culottes. — Une cuillère à café, d'argent. — Un miroir. — Quelques autres articles peu essentiels n'ont point été indiqués dans cet inventaire, parce qu'on n'a pu les trouver.

(1) Extrait du caractère de *Frédéric II*, Roi de Prusse, traduit de l'Allemand, de M. le Docteur *Büsching*, par M. A. S. D'ARNAY, 2 vol. 1788. A Berne, chez *Emanuel Haller*; à Lausanne au *Café Littéraire*, & chez *Mourer*, Libraire. — Nous donnerons une notice de cet ouvrage dans une Feuille suivante.

BELLES-LETTRES.

LETTRE du Comte DE SANOIS à M. NECKER, sur son rappel au Ministère; sur le prompt rétablissement de la Justice, & la prochaine convocation des Etats Généraux. Yverdon 1788. Et se trouve à Lausanne, au Café-Littéraire. Prix 9 sols de France.

Cette Lettre a fait sensation dans Paris; on l'a lue avec empressement: & ce qui est plus flatteur encore pour M. le Comte de Sanois, on la lue avec plaisir, avec intérêt. Nous nous écarterions de notre plan en en donnant une Notice, parce qu'il n'y est question que d'objets relatifs aux grands intérêts qui occupent, dans ce moment, la France: mais nous nous permettrons d'observer qu'elle est écrite avec sagesse, & ne peut que faire beaucoup d'honneur à M. le Comte de Sanois.

LOGOGRIPE LATIN.

Sex pedibus constans, multis Doctoribus addo
Cognomen stolidum, verbere terga petor
Tardè lentus iners gradior, sum mentis iniquæ;
Me miserum per agros carduus asper alit;
At mihi tolle pedes binos bis. Vilior auro
Factus & argento, tunc que moneta vocor;
Si refecare pedes renuis, sed pectore firmo
Scinde caput validum, tunc sinus ipse sono.

(Note des Rédacteurs.) Nous observerons que nous n'avons inséré ce Logogriphe, que parce que son insertion donne lieu à un acte de bienfaisance, ensuite d'un pari fait à ce sujet. En voici une traduction libre, rimée & assez mauvaise: mais, peut-être, nos Lecteurs, qui ignorent la langue latine, la liront avec quelque indulgence.

Sur mes six pieds je suis Lecteur,
Le patron de plus d'un Docteur.
D'après cela, pourras-tu croire
Que sous la verge d'un manant,
Je passe, craintif & tremblant,
Pour aller à la foire?
J'ai de la gravité toute la pesanteur,
De plus d'un Tribunal j'ai toute la lenteur.
D'ailleurs, j'aime, pour nourriture,
Un certain mets, qu'avec orgueil,
La race d'humaine nature,
Regarde de fort mauvais œil.
Môtes-tu quatre pieds, je change de figure,
Aux yeux d'un Harpagon j'ai beaucoup de valeur.
Pour déranger, à ce point, ma structure,
N'aurais-tu pas assez de cœur?

Coupe du moins mon chef, & tu seras tout aise,
D'avoir ce qui plait dans Thérèse.

OBSERVATIONS sur l'histoire de France, par M. l'Abbé DE MABLY, 6 vol. in-12. de passé 400 pages chacun. A Kehl 1788; & se vend à Genève, chez MM. Barde, Manget & Comp.; à Lausanne, au Café-Littéraire; à Berne, chez M. Em. Haller. Broché L. 13 .. 10 s. de France.

Quand l'Abbé de Mably eut observé, en Historien-Philosophe, les belles contrées de la Grèce & de l'Italie, il entreprit de tracer le tableau des révolutions qu'avait éprouvées la France dans son gouvernement, depuis les premiers tems de cette monarchie jusqu'à nos jours. C'est l'ouvrage important que nous venons annoncer. Son Auteur le chérissait d'une manière particulière, comme y ayant déposé des vérités qui deviendraient un jour utiles à ses concitoyens; & en en parlant vers les derniers tems de sa vie, il se complaisait à l'appeler son testament.

Parmi les nombreux morceaux qui peuvent exciter l'intérêt, nous nous contenterons d'indiquer le chapitre intitulé: *Des causes par lesquelles le gouvernement a pris en Angleterre une forme différente qu'en France*; la peinture des désordres du regne de Charles VI, & de la sombre politique de Louis XI, tableaux dignes du pinceau de Tacite. — Aucun ouvrage ne traite avec plus de détails des Etats Généraux; n'éclaircit mieux les droits du Souverain, de la Noblesse, du Clergé, du Peuple & des Parlemens. C'est le plus fidele guide pour étudier l'Histoire de France dans son gouvernement & ses révolutions. Un écrit aussi important, ne pouvait paraître dans des circonstances plus favorables à son succès.

C'est le cas de rappeler ici, qu'une République (1), célèbre par la sagesse de ses Loix, de son propre mouvement, proclama un des ouvrages de l'Abbé de Mably (2), en lui décernant un prix, comme la production d'un écrivain supérieur, & d'un excellent Citoyen. Cet hommage, si honorable, fut le premier de cette nature, & il acquit, peut-être, un nouveau prix, quand, deux ans après, une pareille couronne fut décernée, de la même manière, à l'immortel Auteur du *Traité des délits & des peines*.

(Note des Rédacteurs.) Nous allons nous occuper de la Notice de cet excellent ouvrage, lorsque nous avons été priés d'insérer celle-ci, que nous publions telle qu'elle nous a été communiquée.

(1) La République de Berne.

(2) *Entretiens de Phocion, sur le rapport de la morale avec la politique*, couronnés par la Société Economique, & non par la République.

(Note des Rédacteurs.)

HISTOIRE NATURELLE.

LETTRE de Mlle. *** aux Rédacteurs.

Lausanne, le 10 Septembre 1788.

MESSIEURS,

J'aime l'Histoire Naturelle; je m'en occupe quelquefois; mais je suis bien loin encore de pouvoir dire; je la fais: chaque jour m'offre des exemples qui me prouvent que je ne la fais pas. Vous me permettez de vous en citer un, & de prier ceux d'entre vos Lecteurs, qui s'occupent des mêmes objets, de vouloir bien m'indiquer le nom d'une chenille singulière que je trouvais, dans le milieu de Juillet, sur un noisetier.

Cette chenille avait la tête assez semblable à celle de l'arpenreuse; elle était divisée en trois pièces comme les bonnets des filles dans l'enfance, & chaque partie était séparée par une raie noire. Ses six jambes écailleuses n'avaient point la forme ordinaire; elles étaient longues, & chacune avait deux jointures. Elle avait huit anneaux, & ses jambes membraneuses n'offraient rien de remarquable. La partie postérieure n'avait point de jambes; elle était sans anneau, plus plate, plus large que le reste du corps, & sa situation était singulière; je ne l'ai vue que retrouffée sur le reste du corps, formant, avec lui, une espèce de cercle, & terminée par une corne en V, de couleur rouge: on ne lui donnait la situation ordinaire des chenilles qu'avec une sorte d'effort. Lorsqu'elle était retrouffée, la partie qui était élevée vers le ciel, ressemblait à une feuille étroite de charmillle par ses nervures qui passaient à égales distances du filet longitudinal, & presque par sa couleur. Lorsqu'on la touchait, elle repliait ses longues jambes, & les élevait en redressant sa tête jusque vers sa queue; elle avait alors une figure approchant de celle d'un vaisseau. Cette chenille est rase, la couleur générale du corps est noisette, avec des raies de la même couleur, mais plus foncée. La queue était bordée de noir de chaque côté. Elle a fait son cocon dans une feuille de noisetier dont elle se nourrissait, & qu'elle a roulée autour d'elle avec des fils qui la retiennent fortement. Sa longueur était de dix-huit lignes.

Je n'ai point vu la description de cette chenille dans aucun du peu d'Auteurs que je connais; elle a piqué ma curiosité, & je serais obligée à celui qui voudra bien se donner la peine de m'en indiquer au moins le nom.

J'ai l'honneur d'être, &c.

BIENFAISANCE.

Quatre Sermons sur l'existence de Dieu & sur la Divinité du Christianisme, dédiés aux vrais disciples de Jésus-Christ, 1788.

Nous avons reçu cinquante exemplaires de cet ouvrage estimable, pour être distribués à nos Abonnés, gratis, les Régens de village. En conséquence, nous invitons, chacun d'eux, à faire prendre chez M. le Professeur Lantiers l'exemplaire qui lui revient, selon l'intention du donateur.

Moyen simple d'éteindre promptement le feu d'une cheminée.

Nous n'apprendrions qu'à une seule personne le moyen suivant, dont il est déjà fait mention dans cette Feuille, que nous nous saurions gré de l'avoir publié.

Toute personne qui craint le feu, devrait avoir toujours chez elle une ou deux livres de fleur de soufre; aussitôt que l'incendie se manifeste dans le tuyau de la cheminée, on jete sur le brasier, qui couvre l'âtre, quelques poignées de fleur de soufre; & on bouche l'ouverture de la cheminée avec une couverture de laine ou un drap, qu'il est bon de mouiller, si on peut se procurer aisément de l'eau. Si l'on présume que le brasier de l'âtre est encore trop ardent, quelques poignées de soufre, jetées de nouveau, suffiront pour ralentir son activité.

LIVRES DIVERS.

Chez M. Mourer, Libraire à Lausanne.

Réponse de M. Necker au Sr. de Calonne, gros volume in-8. Septembre 1788, broché. L. 2.
Observations sur l'Histoire de France, par l'Abbé de Mably, nouvelle édition, poussée jusqu'à la fin du règne du Louis XIV, 12. 6 vol. 1788, broché. L. 9.
Nouvel atlas portatif, destiné principalement pour l'instruction de la jeunesse, d'après la Géographie moderne de M. de la Croix, par M. Robert de Vaugondy, composé de cinquante-deux cartes, 4. Paris 1784, relié. L. 16.

Les prix en argent de Suisse.

Payem. des rentes à Paris, 6 dern. mois 1787. Toutes lettres.

MORTS.

Jeanne Guerrin, de la Direction Française de Lausanne, âgée de 68 ans.
Marie Guignard, de Morges, âgée de 42 ans.
Jean Jacob Odier, fils mineur.

JOURNAL DE LAUSANNE.

27 SEPTEMBRE 1788.

Le SOLEIL se leve à 6 heures 4 minutes , & se couche à 5 heures 57 minutes.

La LUNE se leve à 2 heures 40 minutes du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	T H E R M O M E T R E.			B A R O M E T R E.		
	7 heure. du mat.	2 h. après midi.	9 heure. du soir.	7 heure. du mat.	2 h. après midi.	9 heure. du soir.
18 Sept.	+10. 2.	o +14. 2.	o +10. 0.	26. p. 6. lig. 11	26. p. 6. lig. 9	26. p. 6. lig. 10
19 . . .	+ 8. 8.	o +15. 3.	o + 9. 2.	26. 6.	9 26. 6.	o 26. 6. 11
20 . . .	+11. 2.	o +17. 4.	o + 9. 2.	26. 7.	o 26. 7.	o 26. 7. 3
21 . . .	+14. 2.	o +16. 7.	o + 9. 9.	26. 6.	3 26. 4.	o 26. 3. 2
22 . . .	+12. 3.	o +12. 5.	o +11. 2.	o 26. 6.	5 26. 6.	o 26. 6. 2
23 . . .	+ 7. 0.	o +10. 3.	o +14. 7.	o 26. 6.	6 26. 6.	11 26. 6. 11
24 . . .	+ 7. 1.	o +15. 6.	o +13. 8.	o 26. 6.	o 26. 6.	1 26. 6. 2

C O U R S.

M. Lanteires, Membre de plusieurs Académies & Professeur honoraire en langue Française & Belles-Lettres à Lausanne, ouvrira le 2 Décembre prochain un cours particulier de Langue Française, & en partagera les leçons selon les diverses connaissances qui dépendent de son objet principal, telles que les différentes parties de la Grammaire, la Prosodie, l'Orthographe, &c.

Il donnera des principes relatifs aux divers genres de style, sur-tout au style épistolaire, indiquera les règles générales dont l'observation est indispensable pour le rendre pur, coulant & aisé. Il développera les principes qu'on doit suivre en lisant à haute voix pour conserver aux expressions leur grace, leur naturel, & au sens toute sa force. Il enseignera les règles de la Poésie qu'il est important de connaître pour lire avec plus de fruit & plus de plaisir les ouvrages de ce genre.

A ces leçons, il en joindra d'Histoire ancienne, d'Histoire moderne, de Cosmographie, de Géographie & de Mythologie; & en donnant ces dernières, il fera usage d'une collection assez considérable d'estampes & de tableaux, dont les divers sujets faciliteront à ses Éléves l'explication des attributs donnés aux

Dieux de la Fable, celle de différentes allégories & d'autres objets relatifs à cette Science.

Il répètera le même cours à trois différentes classes de personnes, mais y observera les changemens & les directions que leur âge, leur intelligence, leur état lui imposeront. Une heure sera destinée à de jeunes Demoiselles, une autre à de jeunes gens, une différente à des personnes plus âgées. Il combinera ses leçons de manière à éviter qu'un sujet d'instruction puisse nuire à l'instruction d'un autre: & s'il est permis d'en juger par les progrès que plusieurs Éléves ont déjà fait sous lui; par sa méthode d'enseigner ces objets & de profiter des Leçons qu'on en reçoit, proposée dans son dernier ouvrage sur l'éducation (1), méthode qui a obtenu du Public une approbation flatteuse pour l'Auteur, il serait permis aussi, ce nous semble, de se promettre des succès dans ce nouveau Cours, dont les bornes de notre Feuille nous

(1) *Quelques Avis aux Institutrices des jeunes Demoiselles* sur les différens objets, qui influent essentiellement sur leur bonheur & leurs succès; & sur les études auxquelles elles doivent se livrer. Suivis de quelques idées générales sur l'éducation, l'instruction des jeunes filles, & d'un Dictionnaire de plusieurs mots employés dans les Belles-Lettres, & en Littérature. Par J. LANTEIRES. Lausanne 1788. Chez J. Mourer, Libraire.

ont contraint de n'indiquer qu'un aperçu, mais dont le plan & la marche, exposés avec plus d'étendue dans un *Prospéctus* que nous avons sous les yeux, nous ont paru conçus & dirigés avec prudence, avec réflexion, avec sagesse, & bien propres à faire éviter aux jeunes gens la plupart des obstacles qui s'opposent à leurs progrès.

On peut s'inscrire chez lui tous les jours dans la matinée. Le prix du Cours complet, qui durera quatre à cinq mois, est de *vingt-quatre Livres*.

BELLES-LETTRES.

Le mot du Logogriphe latin, inséré dans la dernière Feuille, est *Afinus*.

CARACTERE de Frédéric II, Roi de Prusse, traduit de l'Allemand, de M. le Docteur Büsching, &c. par A. S. D'ARNEX, 2 vol. in-8. A Berne, chez Emanuel Haller, &c. se trouve à Lausanne chez les principaux Libraires.

On a dit qu'il n'était point de Héros pour son Valet de Chambre; & l'on sera tenté quelquefois de croire que le Docteur a été celui de Frédéric; mais on verra bientôt que s'il ne le peint pas toujours comme un homme bien aimable, il nous le présente toujours comme un grand Roi. Après avoir lu ces deux volumes, on se dira peut-être qu'on aurait préféré d'être le sujet de ce grand homme que son ami particulier.

Ses accès de colere, son impatience inquiète, ses plaisirs ambulans, sa malpropreté, ses habitudes, son éloignement pour les femmes les plus aimables, son plaisir cruel de tourner en ridicule les hommes les plus estimables, & que souvent il estimait le plus, ne font pas regretter de n'avoir pas été appelé auprès de sa personne, même dans la faveur la plus intime.

Cet ouvrage persuadera aux demi Savans que Frédéric n'était pas un grand homme; car il savait bien peu de latin, écrivait mal l'orthographe française, parlait mal l'Allemand, & ne parut savoir qu'imparfaitement l'Italien: mais les hommes de sens prendront une autre toise pour mesurer sa hauteur.

Peut-être il estimait trop l'éloquence; souvent il fut injuste envers les Théologiens qu'il méprisait tous, quoiqu'il y en eut alors dans ses États de fort estimables: le mépris qu'il avait pour la Théologie lui fit regarder ceux qui l'enseignaient & la croyaient comme des especes d'imbéciles. Peut-être un bon nombre des Théologiens de son tems méritèrent-ils l'épithète peu noble par laquelle il les désignait toujours.

Voyez ce que le Docteur raconte des soins de Fré-

déric pour l'instruction de ses sujets, vous verrez qu'il en connaissait l'importance, mais qu'il ne fit pas assez de sacrifices pour les y conduire, ou que ses Ministres ne furent pas lui proposer les plans les plus propres pour la propager avec succès.

On y voit qu'il aimait les sciences; mais qu'il ne les encourageait que comme des moyens utiles pour la prospérité de ses États. On demandait quelque encouragement pour un jeune Grec qui avait fait, dans la langue d'Anacréon, un poème sur l'anniversaire de la naissance du Roi; il répondit: „Quand j'accorderais une pension au jeune Macédonien, son penchant naturel pour sa patrie l'entraînerait toujours à y retourner, & à lui consacrer ses talents préférablement à mes États. Autre chose ferait s'il voulait continuer à les cultiver à Halle, s'engager à y remplir un jour la chaire de Professeur, & à y attirer de ses compatriotes pour faire leurs études sous sa direction. En effet, que me servirait-il d'assister un génie, & le voir ensuite briller sur un horizon étranger?”

On lira avec plaisir ses principes de tolérance & l'application constante qu'il en a fait. Elle s'étendait sur toutes les sectes, même sur celle qu'il méprisait le plus. Voici ce qu'il écrivait sur les Moraves ou Herrnhutes à son Ministre Dankelmann: „En général, il faut éviter avec soin de mettre dans la tête des gens attachés à cette misérable secte, qu'on puisse faire d'eux assez de cas pour vouloir les persécuter, & chercher par la force à les faire revenir de leurs erreurs. L'expérience a montré que quand on veut ramener, par des voies oppressives & la persécution, des gens qui ont donné dans les erreurs les plus ridicules, ils s'y opiniâtrent de plus en plus & tombent dans un plein fanatisme. De plus, ils s'imaginent qu'il faut que leur secte ait quelque chose de bien particulier, puisqu'on ne peut la réprimer que par la force. Au contraire, quand on méprise de telles gens avec leur secte, & qu'on les traite comme indignes de toute attention, comme des gens qu'il faut plutôt plaindre que haïr, pourvu qu'on observe seulement que les chefs de la secte ne demeurent pas dans le pays, & que les autres se conduisent en bons citoyens & sujets, ils ont honte enfin de leur folie, & s'ils ne reviennent d'eux-mêmes à la raison, du moins ils ne font aucune impression sur d'autres; de sorte que leur secte, loin de s'accroître, diminue & s'anéantit insensiblement”. Ces réflexions sont sages, mais les expressions en sont dures. On peut en dire presque autant de ce qu'il décide sur un livre de cantiques à l'usage des Luthériens. Il les croyait plus conformes à l'esprit du Christianisme: „Chez moi, ajoute-t-il, chacun peut

„ croire ce qu'il voudra , pourvu que d'ailleurs on
 „ soit honnête homme. Quant au livre des cantiques ,
 „ il est libre à tous de chanter : Vers les monts je
 „ levais les yeux , & autres sottises pareilles ; mais
 „ les prêtres ne doivent point oublier la tolérance ,
 „ car on ne leur souffrira aucune persécution ”.

Mais c'est sur-tout comme fils , comme chef de sa
 famille , comme Roi dans son administration inté-
 rieure que le Docteur nous peint Frédéric comme ir-
 reprochable. Il parla toujours avec respect de son
 pere , quoiqu'il en eut été traité d'une manière si
 dure , ou plutôt si cruelle. Il en agit avec sa mere ,
 comme il conseillait au Prince Charles de Wirtem-
 berg de se conduire avec la sienne. „ Respectez , lui
 „ dit-il , en votre mere l'auteur de vos jours. Plus
 „ vous aurez d'égards pour elle , plus vous serez esti-
 „ mable. Ayez toujours tort , quand vous pourriez
 „ avoir quelques démêlés ensemble. La reconnai-
 „ sance envers ses parens n'a point de bornes ; on
 „ est blâmé d'en faire trop peu , & jamais d'en faire
 „ trop ”.

Ses freres , ses sœurs ont toujours reçu de lui des
 marques de son attachement pour eux ; mais il avait
 sur-tout l'affection la plus tendre pour sa sœur aînée ,
 la Margrave de Bareith. Il témoigna dans tous les
 tems la plus grande estime pour son épouse. Dans
 son testament , il déclare qu'elle ne lui donna jamais
 de chagrin , & qu'elle mérite le respect , l'attache-
 ment & les égards par ses vertus inébranlables. Il
 fut ordinairement indulgent & généreux envers ses
 domestiques , quelquefois sévère. Il aimait beaucoup
 ses soldats , & en prenait soin lorsqu'ils étaient inva-
 lides. Il protégeait les payfans. Le dernier payfan ,
 disait-il , est aussi bien homme que le Roi. Devant
 la justice , le payfan est l'égal du Prince. Ils abusaient
 quelquefois de sa facilité , de sa bonté pour eux. Il
 disait à son grand Chancelier : „ Il est contraire à
 „ ma façon de penser , de faire d'abord emprisonner
 „ de pauvres payfans..... quoiqu'ils aient souvent
 „ tort ; en ma qualité de pere commun de la patrie ,
 „ je ne puis refuser de les entendre ”. Il facilitait ,
 il aidait l'Artiste , le Commerçant ; il ne préférait la
 Noblesse aux bourgeois que lorsqu'il s'agissait de gra-
 des importants dans le militaire ; il a cependant élevé
 de simples bourgeois à celui de Général. Il connai-
 sait ses Nobles , il répandait sur eux des faveurs
 particulières , mais il savait résister à leurs plaintes :
 il avait soumis ceux de Poméranie , comme le peuple ,
 à un impôt sur le café ; ils dirent qu'on violait leurs
 privilèges ; le Roi répondit : Le café n'existait
 pas dans le tems où ils ont reçu leurs privilèges ;
 on ne les attaque donc pas par cet impôt. On n'a
 en vue que d'en diminuer la grande consommation ,
 montée à un excès intolérable ; elle fait sortir an-
 nuellement plus de 600 mille écus du pays , &c.

Il montra pour ses peuples les sentimens d'un
 pere. Après la guerre de sept ans , son trésor était
 épuisé : son premier soin ne fut pas de le remplir ,
 mais de soulager ceux qui avaient soufferts ; il dé-
 chargea la Silésie des tailles pour six mois ; lui donna
 17000 chevaux ; 10000 écus au Cercle de Swieberg ,
 & 39000 pour rebâtir quelques villages dans les
 montagnes ; il donna tous ses magasins de blé & de
 farine qu'il avait en Poméranie à cette province , &
 plus de 12000 chevaux ; il consacra un million trois
 cent soixante-trois mille écus à y rebâtir les mai-
 sons , les granges , les écuries des payfans. Il en fit
 autant dans la Nouvelle Marche. Il a continué de
 faire des dons à ses peuples , & de 1763 à 1776 , il
 donna pour la Silésie seule 5123505 écus , dont la
 plus grande partie fut distribuée dans les villages.
 C'était dans son économie personnelle & publique ,
 qu'il trouvait des sources de bienfaisance ; car ja-
 mais il ne reçut de subside de Puissances étrangères.
 Il n'aimait pas faire des aumônes particulières ; il
 les faisait en Roi , & à ses peuples. Il était sévère en-
 vers ses tribunaux. “ Il me semble que dans le pays ,
 le compéage a plus à dire que la justice ” ; cette idée
 le rendait défiant pour eux.

C'en est assez , pour faire désirer de lire cet ou-
 vrage intéressant , rendu avec précision & clarté par le
 traducteur. *Busching* ne peut pas dispenser de lire
 l'ouvrage de M. de la Vaux ; il n'en tient point
 lieu , mais il y ajoute en bien des points ; quelque-
 fois il le rectifie. C'est dommage qu'on y ait laissé
 échapper plusieurs fautes d'impression.

HISTOIRE NATURELLE:

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Berne , le 22 Septembre 1788.

Je m'empresse , Messieurs , de répondre à une de
 vos Correspondantes au sujet de la chenille très-sin-
 gulière de laquelle elle désire savoir le nom , &
 dont elle a donné , dans votre dernière *Feuille* , une
 description qui lui fait honneur. Cette description
 est si bien faite , si exacte , que j'y ai reconnu d'a-
 bord le *Bombyx Fagi* de Linné. Quoique je connaisse
 assez bien les insectes de la Suisse , & que je me sois
 beaucoup occupé de cette étude dans un tems , je
 n'ai eu cependant le bonheur de trouver celui-là
 que deux seules fois. *Roefel* , qui a publié les meil-
 leurs figures que nous ayons des insectes , en a
 donné une de cette chenille : mais si votre Corres-
 pondante ne sait pas l'Allemand , elle ne connaît pas
 sans doute cet ouvrage , qui d'ailleurs est rare &
 cher , à cause de quelques centaines d'estampes mises
 en couleur qu'il contient. *Mouffet* en a aussi donné
 une description , ainsi qu'*Albinus* & *Udmann*.

Le papillon, ou plutôt la phalène qui sortira du cocon de cette chenille, a quelque rapport avec la figure & la grandeur de la phalène dite chenille de faule, qui a une queue fourchue, & dont *Géoffroi* donne une bonne description.

Je vous prie, Messieurs, de communiquer ma Lettre à votre Correspondante, à laquelle je ferais très-flatté d'être de quelque utilité. Il est si rare que nos Dames s'occupent de pareilles choses, que celles qui daignent prendre part à cette étude, doivent assurément avoir des droits sur tous ceux qui peuvent la leur faciliter.

J'ai l'honneur d'être, &c.

W***** M.

V A R I É T É S.

Fragment de Morale.

* Nous menons par-tout avec nous un petit lutin qui nous sert & nous maîtrise. Nous le croyons très-fidèle & très-attaché à nos intérêts, parce qu'il ne nous quitte guères. Mais il nous flatte sans cesse, & nous sommes sa dupe à chaque instant. Nous l'enveloppons avec soin, & nous lui défendons de montrer le bout de son nez devant qui que ce soit. Cependant, il ose, par fois, se découvrir tout nud en présence des étrangers, tant il a d'impudence, & sans que nous nous en apercevions, tant il a d'adresse; car il se glisse devant nous, & nous fascine la vue. Malheur à qui cela arrive! Chacun de ceux avec qui nous vivons, a aussi son petit lutin; ils sont tous ennemis les uns des autres, & se sentent de très-loin. Dès que l'un d'eux fait mine de paraître, aussi-tôt les autres se réveillent, s'annoncent & s'apprêtent à faire curée de l'impudent. Ce petit lutin s'appelle *Amour-propre*.

On lit dans un ouvrage, qui a paru dernièrement, l'Anecdote suivante, citée comme un exemple de la manière dont quelquefois les Grands donnent des secours à des infortunés qui, pressés par leur situation, en implorent de prompts & d'efficaces. "Les Pages d'un grand Seigneur de Naples lui ayant humblement représenté qu'ils manquaient de linge, & que leurs chemises s'en allaient en lambeaux, il les reçut avec bonté, même avec attendrissement; fit, sur l'instant, appeler son Majordome, & lui ordonna d'écrire incessamment à son fermier, qu'il eût à faire incessamment semer du chanvre, lorsque la saison en serait venue, pour en faire incessam-

ment des chemises à ses gens, qui en avaient le plus grand besoin".

On lit dans divers papiers publics, que l'année dernière le feu se manifesta, tout-à-coup, au milieu d'un très-gros tas de fumier de cheval. — On attribua généralement cet incendie à quelques personnes mal-intentionnées, mais il devrait l'être seulement à une fermentation lente. Il est d'ailleurs d'autres exemples qui viendraient à l'appui de cette assertion. On ne saurait donc trop recommander d'éloigner des maisons & de tout autre bâtiment, autant qu'il est possible, les fumiers frais; d'en faire un tas isolé, & de l'arroser de tems en tems, afin d'accélérer la fermentation, qui par ce moyen ne peut être dangereuse.

L I V R E S D I V E R S.

Nouvelle théorie des sources salées, & du roc salé, appliquée aux salines du Canton de Berne, & suivie d'une excursion dans les salines d'Aigle, par M. le Professeur Struve, 4. fig. Lausanne 1788. L. 1 .. 10 f.

Vintzenried, ou les Mémoires du Chevalier de Courtille, pour servir de suite aux Mémoires de Madame de Warens, à ceux de Claude Anet, & aux Confessions de J. J. Rousseau, 12. Paris 1788, broché. 24 f.

La Rétribution, ou Histoire de Miss Prescott, traduite de l'Anglais, 12. 2 vol. Paris 1788. Broché. L. 4.

La Solitude considérée relativement à l'esprit & au cœur, ouvrage traduit de l'Allemand de M. Zimmermann par M. B. Mercier, 8. Paris 1788. Broché. L. 3 .. 10 f. — Nous donnerons une notice de cet ouvrage dans la Feuille suivante.

On trouve ces ouvrages dans la Librairie de M. Mourer. Les prix sont en argent de France.

Payem. des rentes à Paris, 6 premiers mois 1788. Lettres A.

M O R T S.

Jean François Perret, fils mineur.
Jacques Louis Blanc, fils mineur.
Jean David Jaquerod, fils mineur.

JOURNAL DE LAUSANNE.

4 OCTOBRE 1788.

Le SOLEIL se leve à 6 heures 17 minutes , & se couche à 5 heures 42 minutes.

La LUNE se leve à 11 heures 15 minutes du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
25 Sept.	+ 6. 9.	o +13. o.	o +10. 2.	26. p. 6. lig. 2	26. p. 6. lig. 3	26. p. 6. lig. o
26 . . .	+ 9. 9.	o +14. 7.	o +12. o.	26. 6.	26. 6.	26. 5. 8
27 . . .	+10. o.	o +17. o.	o +13. 1.	26. 5.	26. 5.	26. 6. 5
28 . . .	+ 8. 3.	o +13. 9.	o +11. o.	26. 6.	26. 6.	26. 6. 5
29 . . .	+10. o.	o +14. 3.	o +10. 2.	26. 6.	26. 7.	26. 7. 3
30 . . .	+11. 5.	o +16. 2.	o +13. 3.	26. 7.	26. 7.	26. 7. 7
31 . . .	+ 9. o.	o +14. 3.	o +10. o.	26. 7.	26. 6.	26. 6. 5

BELLES-LETTRES.

S'il est un siecle où l'on doit écrire sur la solitude, c'est sans doute celui où les hommes, entraînés dans un tourbillon de plaisirs factices & de jouissances futiles, ne réfléchissent pas, ou réfléchissent si fort en courant que mieux vaudrait qu'ils ne le fissent pas du tout. Lorsque je vois une brillante jeunesse pour suivre sans cesse les divers fantômes qu'ils appellent des plaisirs, je serais tenté de leur dire . . . *Arrêtez-vous quelques instans dans votre course rapide ! accordez une seule heure par jour, de ce tems que vous perdez, aux plaisirs de la solitude ; apprenez à vous connaître pour bien connaître les autres ; repliez votre ame sur elle-même, & vous verrez bien-tôt que vous ne vous occupez que de chimères, & ne vous nourrissez que d'illusions. N'attendez pas que le malheur ou les maladies viennent vous ouvrir les yeux....* Mais je les appelle en vain, ils ne m'entendent pas, ils fuyent !.... Que je les plains ! ils n'osent pas vivre avec eux-mêmes ; ils craignent le vuide de leur ame, ils en sont effrayés . . . O ! il n'a jamais aimé d'un véritable amour ! il n'a jamais eu d'ami sensé, fidele & respectable ! il n'a jamais été pénétré de ce feu divin qui nous force de mettre la main à la plume pour transmettre nos idées à nos concitoyens, celui

qui ne sent pas le plaisir de rêver au pied d'un arbre, au bord d'un ruisseau pendant une belle soirée d'été, qui ne fait pas jouir d'un beau clair de lune dans le silence & la tranquillité ; il n'a jamais . . . mais je m'aperçois que je fais l'éloge de la solitude au lieu de faire connaître l'ouvrage qui traite de cet état de l'ame, & ce n'est ni le compte de l'Auteur, que je ferai mieux de laisser parler, ni celui du Libraire, qui veut débiter son livre. — Celui que j'annonce est du célèbre Médecin M. Zimmermann. On fait le prodigieux succès qu'il a eu en Allemagne, & qu'il y est devenu un ouvrage classique. L'Auteur n'est point un Philosophe attrabilaire & misanthrope, qui veut, ce qui est impossible, que nous vivions seuls & isolés. Ah ! malheur à celui qui n'a rien qui l'attache à ses semblables, & qui les voit de l'œil de la haine ou même de celui de l'indifférence ! „ En vivant à la solitude, dit M. Zimmermann, je tâcherai de prémunir mes Lecteurs contre les excès dangereux dans lesquels ont donné quelques Sectateurs ; excès condamnés par la raison & la religion. Puissé-je passer heureusement au milieu de tous les écueils que m'offre mon sujet, ne rien sacrifier au préjugé, ne rien dire qui ne soit pas, rien qui puisse déplaire à un observateur judicieux & réfléchi ! Tous mes vœux seront remplis si l'af-

R r

„ *fige* trouve auprès de moi de la consolation ; si
 „ l'homme mélancolique me bénit & oublie l'hor-
 „ reur de sa situation ; si je puis faire concevoir aux
 „ bonnes gens de la campagne , comme toutes les
 „ sources de joie tarissent bientôt dans les villes ,
 „ comme le cœur demeure froid au milieu de nos
 „ plaisirs bruyans ; combien au contraire la vie des
 „ champs est agréable ; combien de ressources on y
 „ trouve contre l'ennui & l'oïveté ; quels sentimens
 „ purs , quelle paix , quel bonheur inspire la vue de
 „ la verdure & le spectacle vivant de ces nombreux
 „ troupeaux qui , au coucher du soleil , quittent à
 „ pas lents leurs gras pâturages ; combien les beau-
 „ tés sublimes des contrées sauvages & imposantes
 „ où l'aspect enchanteur des habitations solitaires
 „ d'hommes libres & satisfaits ravissent l'ame ; com-
 „ bien les occupations champêtres sont plus intéres-
 „ santes que nos jeux & nos divertissemens ; com-
 „ bien enfin nous oublions plus facilement nos pei-
 „ nes , nos chagrins auprès d'un tranquille ruisseau
 „ qu'au milieu des plaisirs imposteurs que l'on cher-
 „ che à la cour des Monarques ”.

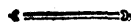
Il est difficile de donner un extrait de cet ouvrage , on le ferait mieux connaître par des citations ; mais les bornes de ce Journal me retiennent. Je dirai seulement qu'il traite d'abord des avantages généraux de la solitude , puis de son utilité pour l'esprit , & enfin de celle qu'elle a sur le cœur. Il fait voir qu'il n'est aucun état , aucune circonstance dans la vie où la solitude ne soit avantageuse. Il prouve que c'est dans la tranquillité & le silence de la solitude que se sont formés les gens de génie qui ont éclairé le monde & fait de nouvelles découvertes. Il fait voir combien elle adoucit les sentimens d'aigreur que nous pourrions avoir dans l'ame , comme elle nous ramène à des sentimens d'humanité & de bienveillance pour nos semblables. Il regne une douce sensibilité dans cet ouvrage qui en fait aimer l'Auteur , & une Philosophie mâle qui nous apprend à nous écarter de la route vulgaire , à mépriser les importantes bagatelles du monde , & nous donne une énergie dans le caractère que les frottemens de la société tendent toujours à effacer. C'est sur-tout pour les jeunes gens que M. Zimmermann écrit. Je les invite à le lire. S'ils n'aiment pas la solitude , il la leur fera aimer. Et s'ils en sentent tout le prix , s'ils en connaissent tous les plaisirs , ils se donneront un ami sûr avec lequel leurs heures de méditation s'écouleront agréablement.

Je remarquerai au sujet de cette traduction qu'elle est en général très-bien écrite & qu'elle fait regretter le reste de l'ouvrage qui a paru en Allemand en 4 volumes 8°. Le Traducteur paraît avoir craint qu'il ne fut trop volumineux pour les Lecteurs Français , mais il nous semble qu'il n'en est pas d'un ouvrage de

ce genre comme d'un Roman. Un Roman doit être accommodé au goût de la Nation à laquelle il est destiné , parce qu'il est fait pour le plus grand nombre ; mais un ouvrage de Philosophie , tout comme un ouvrage d'Histoire , n'est susceptible d'aucune modification. Si vous le traduisez , ce n'est pas seulement pour faire connaître les faits avancés par l'Auteur , mais encore pour faire connaître son génie & sa manière ; or si vous l'habiliez à la mode de votre pays ou à la vôtre , vous effacez l'empreinte d'originalité qui le distingue. Sans m'arrêter aux justes reproches que l'on pourrait faire à Mrs les Traducteurs , qui se permettent ainsi d'altérer & modifier les Auteurs qu'ils traduisent , j'invite M. Mercier à continuer la traduction de l'ouvrage de M. Zimmermann , l'assurant que si les Lecteurs de Roman ne le lisent pas tous , les Lecteurs sensés lui auront obligation d'en avoir enrichi notre littérature.

(Cette notice nous a été communiquée , signée C.s.)

Note des Rédacteurs.



M I D A S. Apologue.

Chacun raconte à sa façon
 De Midas la triste aventure ,
 Et la vengeance d'Apollon ;
 Or , voici quelle est ma tournure.

Un monarque , sot & puissant ,
 Midas , eut la mélomanie ;
 Tout mortel apporte en naissant
 Quelques grelots de la folie ,
 Un Prince n'en est point exempt ,
 Les Grands sont faits comme la foule ,
 Dame Nature n'a qu'un moule.
 Midas se crut le Dieu du chant ;
 Il était Roi , ce n'est merveille
 Qu'il eut des flatteurs à sa cour.
 Roi qui chante dans ce séjour ,
 Ne manque de voix , ni d'oreille.
 Apollon , pour le visiter ,
 Descendit un jour en Phrygie ,
 Contre le Dieu de l'harmonie ,
 Le téméraire ose jouter :
 D'une voix rude & discordante
 Il fredonne , il prélude , il chante ,
 Et confond dièze & bémol.
 Au même instant le melomane
 Voit ses oreilles sur son col
 Tomber comme celles d'un âne.
 „ Révoque , ô Dieu ! ton jugement ,
 „ Trop publique est ma pénitence ”.
 „ — Non , dit le Dieu , ce châtimen-
 „ Est le prix de ton impudence ”.

Horace a dit, qu'on ne fait rien
D'heureux en dépit de Minerve.
Eh quoi! cet oracle payen
S'appliquerait-il à ma verve?

Par M. M* de G*.

HISTOIRE NATURELLE.

* Un Savant du Nord, M. *Haggren*, a découvert un phénomène intéressant, ce sont des fleurs donnant des éclairs. Ces fleurs sont le Souci, la Capucine, le Lys rouge, l'Œillet d'Inde, & quelquefois le Tournefol; mais le jaune, couleur de feu, est nécessaire pour faire voir cette lumière.

On aperçoit souvent l'éclair deux ou trois fois de suite sur la même fleur, souvent il y a plusieurs minutes d'intervalle; c'est sur-tout dans le mois de Juillet & d'Août, au coucher du soleil & demi heure après, que cet éclair est visible; il faut que l'atmosphère soit claire; on n'observe rien si elle est chargée d'humidité ou qu'il ait plu dans le jour.

Ce ne sont point des insectes ou vers phosphoriques qui sont la cause de ce phénomène. M. *Haggren* paraît fondé à croire que cet effet électrique est dû à l'élasticité du pollen qui, dans le moment de la fécondation, crève & se disperse sur les pétales.

ÉCONOMIE.

Il est rare en nettoyant la flanelle avec le savon qu'elle ne contracte une odeur désagréable & ne conserve quelque chose de gras au toucher; en conséquence, la méthode suivante, indiquée dernièrement dans le *Journal de Paris*, pour la laver, doit intéresser ceux qui en portent sur la peau.—Prenez deux cuillerées de farine pour un pot & demi environ d'eau; délayez-la exactement, mettez le vaisseau sur le feu, ayant l'attention de remuer pour que la farine ne se grumele point; versez moitié de cette colle claire & bouillante sur votre flanelle, imbiblez bien l'étoffe, & quand la liqueur permettra d'y mettre les mains, frottez comme si l'on employait du savon; retirez la flanelle, faites la dégorger dans de l'eau claire; reversez dessus l'autre moitié de colle bouillante, frottez de nouveau & lavez ensuite dans plusieurs eaux: la flanelle sera parfaitement nettoyée, elle n'aura conservé aucune odeur, elle sera très-blanche, & son application sur la peau d'autant plus saine que l'étoffe sera plus propre.

VARIÉTÉS.

Fragment du manuscrit d'un Voyage fait en Suisse.

... De là (a) nous montâmes encore dans une forêt superbe de hêtre; leurs troncs unis étaient aussi droits, aussi hauts que ceux des plus grands sapins, ornemens des montagnes: parvenus au sommet de celle que nous gravissions, nous entrâmes dans un vaste cirque, dont l'arène étoit une pelouse fraîche & unie: de beaux sapins en formaient l'enceinte: nous nous y promenâmes avec plaisir, tandis que notre guide cherchoit l'entrée du Temple des Fées, où nous le suivîmes bientôt par une pente rapide & dangereuse, où une chute pourrait jeter au fond de la profonde vallée, où l'on entend mugir sourdement le Longeigue; elle conduit à un repla qui sert de péristyle au Temple; la façade n'en est pas majestueuse, l'entrée conduit à trois branches, on n'y pénètre qu'en marchant avec les mains comme avec les pieds; dans l'une d'elles on porte une chandelle & l'on se voit bientôt dans une salle assez spacieuse, d'où partent trois allées presque latérales & dont l'une peut être profonde de 180 pieds. J'ai visité deux fois ces lieux, sans y avoir remarqué rien de bien singulier. On sent que si l'imagination ajoute ses coups de pinceaux aux desseins informes qu'on y trouve, elle y créera des choses merveilleuses & que la superstition en pourrait bientôt faire un objet de vénération; mais la raison, la froide raison n'y voit qu'un antre, où une eau chargée de gips filtre sans cesse & revêt les parois de la salle, & de ses trois branches de couches répétées stalactites, dont la blancheur, l'humidité, les facettes forment des reflets à la lueur d'une lampe, on croit y voir des espèces de colonnes, de pilastres; des bustes, des figures d'hommes entières, des cariathides; on y voit, enfin, tout ce qu'on veut, comme dans les nuages. Ce que j'y ai remarqué de plus singulier, c'est le contraste qu'offre une de ses branches percée à jour dans son extrémité: dans un instant on passe de la vue d'un antre obscur, triste, resserré, à une perspective étendue & riante sur le Val de Travers, sur des cantons cultivés, des monts arides & sauvages, sur les plus hauts sommets du Jura, sur des vallons & des pentes où des hameaux & des chalets sont entassés, où les troupeaux couvrent les pâturages, & sur un précipice de 1200 pieds, où l'on pourrait tomber, en faisant un pas de plus, dans le Val de Longeigue, déchiré par le torrent de son nom.

De ce Temple nous vinmes dans la Paroisse de la Côte aux Fées: il est difficile de se peindre un aspect plus romantique que celui du vallon élevé, large,

(1) D'une des montagnes rapides qui dominent le hameau de Longeigue, dans le Comté de Neuchâtel.

ouvert, dans lequel elle est située : une dizaine de hameaux, un grand nombre de maisons dispersées dans cette vallée, entremêlées de bois de sapin, sur des amphithéâtres qui descendent en pentes douces, couvertes d'un gazon frais, où l'on voit errer & bondir des troupeaux de vaches & de chevaux, semble offrir l'image d'un petit État de Pasteurs, où l'on doit retrouver encore la simplicité, la paix, l'innocence des premiers âges. Tous ses habitans ne sont pas cependant Pasteurs; quelques-uns sont horlogers; les autres vivent de la vente du gros bétail, du laitage & sur-tout d'un fort bon fromage qui se fabrique en commun : chacun apporte son lait à la laiterie générale; on le mesure, & chacun en retire une part proportionnelle au lait qu'il a fourni.

Ce Pays porte le nom des Fées, & ses habitans paroissent ne point connaître ces êtres imaginaires, pas même leurs noms. Je demandai à plusieurs d'entr'eux ce qu'étaient ces Fées dont leur Pays portaient le nom, ils ne purent me répondre. Si ce lieu fut autrefois leur empire, il est bien oublié.

S'il est vrai, comme l'assure Plin, que les émanations des arbres résineux guérissent & préviennent les maladies du poulmon, ces gens-ci ne doivent point les connaître : ils les respirent dans leurs maisons, dans leurs vastes prairies, par-tout où ils portent leurs pas.

C'est au travers de grands bois de sapins & de mélèze, au travers de pâturages & de rocs isolés, qui couvrent les sommets de ces montagnes, qu'on se rend au grand Village des Verrières.

Nous avions déjà passé le hameau, placé au sommet de la montagne qui domine la vallée & le village, que nous ne voyons encore ni l'un ni l'autre : une large bande de hauts sapins nous les dérobaient; mais déjà nous entendions des aboyemens de chiens, des hennissemens de chevaux, le bruit des chariots, des voix d'hommes qui nous annonçaient une bourgade peuplée & même turbulente : le tambour, des décharges à tems inégaux, nous apprirent qu'il y avait quelque fête militaire; en nous approchant toujours davantage, nous découvrîmes, au travers des arbres, la plaine, le village, les hommes armés, & bientôt nous les vîmes sans obstacles. Les Verrières Suisses présentent un aspect singulier & très-agréable. Qu'on se peigne une double file de maisons propres & élégantes, longue de plus d'un quart de lieue, ombragées de quelques pruniers au milieu d'une grande vallée qui ne forme qu'une prairie unie & continue, on en aura une idée juste. Le commerce, les arts y sont très-actifs; on y fabrique des montres, des dentelles, des toiles de coton, des bas, des ferrures, des armes, des balances, des

cartes; tout y est occupé; la marne en fertilise le sol & permet d'y nourrir plus de 400 vaches : l'aisance, l'opulence même s'y fait remarquer au milieu de la simplicité pastorale que la situation & les occupations y conservent encore.

Les Verrières Françaises présentent un contraste frappant avec celles des Suisses; celles-là ont un sol aussi bon, meilleur même : leurs habitans ont plus de débouchés faciles pour le commerce, & cependant ils sont pauvres & sans industrie.....

Divers papiers publics annoncent que la femme d'un faiseur de bouchons, nommé *Carney*, âgée de plus de 60 ans, est accouchée depuis peu, à Londres, d'un gros garçon qui se porte très-bien. Ce qui rend cette couche plus remarquable, c'est qu'elle est la première de cette femme qui est mariée depuis plus de 40 ans.

Nous avons reçu de plusieurs Régens de village des remerciemens à l'Anonyme qui, animé d'une bienfaisance éclairée, leur a distribué gratis, par notre canal, un *Recueil de Sermons*. Les lettres qu'ils nous ont adressées à ce sujet sont trop nombreuses & trop longues pour trouver, selon leur désir, place dans notre Feuille; mais nous nous sommes imposé, comme un devoir, d'y en annoncer la réception.

COURS DES CHANGES.

Paris { à vue . . . 166	Amsterdam . . . 90½
à 2 mois . . . 168½	Livourne. . . }
Lyon, Saints . 169 169½	Genes. . . }
Londres, 3 mois . . 48½	Louis neufs L 14 .. 10 f. 6 d.

Payem. des rentes à Paris, 6 premiers mois 1788. Lettres A.

MORTS.

Adam Sybenthal, de Sanen, au Bailliage de Gessenay, âgé de 65 ans.
 Lucrece Champrenaud, veuve du Sr. Louis Amaron, de Lausanne, âgée de 56 ans.
 Anne Comberoure, veuve de Samfon Bavaud, de Villette, âgée de 53 ans.
 Sr. Jean Jaques Chapuis, ancien Huissier, citoyen de Lausanne, âgé de 62 ans.

Errata dans la dernière Feuille, page 156, première colonne, ligne 3, dite chenille de saule, lisez de la chenille de saule.

JOURNAL DE LAUSANNE.

II OCTOBRE 1788.

Le SOLEIL se leve à 6 heures 27 minutes , & se couche à 5 heures 32 minutes.

La LUNE se leve à 4 heures 15 minutes du soir.

Observations Météorologiques.												
Dates.	T H E R M O M E T R E.					B A R O M E T R E.						
	7 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.	7 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.		
1 Octob.	+ 8 3.	o	+11. 7.	o	+ 9. 2.	o	26. p. 6. lig. 3	26. p. 6. lig. 4	26. p. 6. lig. 6			
2 . . .	+ 7. 0.	o	+13. 3.	o	+10. 1.	o	26. 7.	o 26. 7.	26. 7.	3		
3 . . .	+ 6. 6.	o	+15. 3.	o	+11. 3.	o	26. 7.	4 26. 7.	3 26. 7.	4		
4 . . .	+ 6. 0.	o	+16. 0.	o	+13. 3.	o	26. 7.	o 26. 6.	11 26. 6.	10		
5 . . .	+ 8. 3.	o	+18. 0.	o	+ 9. 3.	o	26. 6.	9 26. 6.	6 26. 6.	o		
6 . . .	+ 4. 9.	o	+ 9. 3.	o	+ 7. 6.	o	26. 6.	3 26. 6.	o 26. 6.	3		
7 . . .	+ 6. 0.	o	+ 6. 0.	o	+ 6. 3.	o	26. 7.	o 26. 6.	3 26. 6.	2		

BELLES-LETTRES.

CHARADE.

Sans mon premier , & de jour & de nuit,
L'amant rempli d'une amoureuse yvresse ,
Malgré qu'il ait le cœur de sa maitresse ,
Dans sa maison ne peut être introduit.

Mais, j'entends que docile & sage,
Cet amant, de ce tems, doit respecter l'usage.
Mon second, cher Lecteur, est un être léger,
Soumis à l'empire d'Eole,
Mais si de son soutien l'ingrat fuit, & s'envole,
C'est pour trouver la fin de son fort passager.

Pour t'aider à connaître
Les deux qui composent mon être ,
Sache! qu'en créant mon premier,
Par fois, l'on détruit mon dernier.
Enfin, mon tout, par un destin bizarre,
Quoique privé d'argent & d'or,
Peut du prodigue & de l'avare
Souvent être tout le trésor.

La Science de la Législation , par M. le Chevalier
Gaetano Filangieri, Conseiller d'Etat au département

des finances de Naples; ouvrage traduit de l'Italien
d'après l'édition de Naples de 1784, tomes 3, 4 & 5,
in-8°. (*Loix Criminelles*) A Paris, &c.

On connaît les deux premiers volumes de cet ou-
vrage, dans lesquels M. Filangieri expose les regles
générales & le développement des Loix politiques
& économiques: les nouveaux volumes qui viennent
de paraître contiennent l'examen & la formation des
Loix criminelles; lesquelles embrassent deux objets: la
Procédure ou l'Instruction, les *Délits* & les *Peines*.
Nous ne pouvons donner à cette notice assez d'éten-
due pour suivre l'Auteur lorsqu'il présente les moyens
de s'assurer de la vérité ou de la fausseté de l'accusa-
tion; lorsqu'il compare l'état actuel de la procédure
chez les différens peuples de l'Europe aux Loix &
aux usages des Anciens; lorsqu'il dénonce des abus,
y apporte des remedes, &c. &c. Nous nous conten-
terons donc de faire la citation suivante qui, comme
Suisses, avait droit de fixer notre attention.

„ Les ouvrages . . . qui contiennent l'apologie
„ de la torture, sont restés dans l'oubli avec les noms
„ de leurs Auteurs; mais la Loi qui l'ordonne existe
„ encore; elle respire au milieu des nations les plus
„ libres & les plus éclairées. Qui le croirait? Un
„ Gouvernement qui a mérité les éloges de tous
„ les Philosophes, l'amour de tous les hommes, l'ad-

„ miration de toute l'Europe; un Gouvernement qui
 „ semble marcher avec la régularité & le silence des
 „ corps célestes; un Gouvernement qui, environné
 „ de différentes Puissances, ou formidables, ou am-
 „ bitieuses, ou faibles, sans inspirer à aucune de
 „ l'effroi, mérite le respect de toutes; une Répu-
 „ blique qui, par la singularité de sa constitution,
 „ par le caractère & les mœurs de ses concitoyens,
 „ par la nature & la situation de son territoire, par
 „ la sagesse de ses Loix, a su réunir les avantages
 „ contraires de la force & de la faiblesse, de l'opu-
 „ lence & de la pauvreté, de la rusticité & des lu-
 „ mieres; qui ne craint personne, & ne se fait point
 „ craindre; qui a de grandes forces & ne peut en
 „ abuser; sobre au sein des richesses; généreuse à la
 „ source du commerce & de l'industrie; vertueuse
 „ & guerrière, au milieu du raffinement des mœurs
 „ & de la paix; tranquille entre deux religions do-
 „ minantes; cette République, à laquelle toute l'an-
 „ tiquité ne nous offre rien de comparable; cette
 „ nation qui devrait être une source de lumières pour
 „ les Législateurs; qui, de la hauteur de ses monta-
 „ gnes, devrait faire observer aux autres peuples les
 „ instrumens, les appuis, les avantages de la liberté
 „ & de la sûreté; la Suisse, en un mot, souffre en-
 „ core la torture dans ses Tribunaux. Il est vrai que
 „ dans un pays où la vertu est commune, on sent à
 „ peine les vices des Loix; il est vrai que la perfec-
 „ tion des mœurs d'un peuple peut remédier aux dé-
 „ fauts de son code criminel”.

On lit dans le *Journal de Paris* du 29 Sept. der-
 nier, que nous avons peu d'ouvrages étrangers aussi
 bien traduits dans notre langue que l'est celui-ci;
 que le style en est ferme, élégant, facile & animé.
 Nous croyons toutefois qu'on pourra y observer quel-
 ques incorrections; par exemple, dans le morceau
 que nous venons de citer: on conjecturera que le
 Traducteur n'a pas rendu bien exactement l'idée de
 l'Auteur en disant: *un Gouvernement qui a mérité
 l'amour de tous les hommes*; il semble que cette ex-
 pression *l'amour* n'est pas là à sa place: en disant
 de la *rusticité & des lumières*, on sent bien que M.
Filangieri a prétendu faire une antithèse, rapprocher
 deux extrêmes; & dans ce cas *rusticité*, qui n'est
 autre chose qu'une ignorance grossière des bienfai-
 tances & des usages, ne rendrait peut-être pas son idée:
 il en est de même, ce nous semble, de *généreuse à
 la source du commerce & de l'industrie*; la *généro-
 sité* est, comme on le fait, ce sentiment noble de l'âme
 qui nous porte à exposer, à sacrifier, en faveur d'au-
 trui, & nos propres intérêts & notre propre bonheur;
 & M. *Filangieri* a peut-être voulu exprimer l'indiffé-
 rence des Suisses pour les moyens d'acquérir des richesses,
 leur désintéressement. Nous bornerons là nos re-
 marques & terminerons notre notice par observer

que cette traduction est néanmoins bien soignée en
 général, & que l'Auteur porte sur les objets impor-
 tans dont il s'occupe dans son ouvrage des vues pro-
 fondes & lumineuses.

«————»

Course de Bâle à Bienne par les vallées du Jura;
 avec une carte de la route & cette épigraphe:

*En voyageant en Suisse le Peintre trouve à cha-
 que pas un tableau, le Poète une image & le Phi-
 losophe une réflexion.* A Bâle, chez Serini, Libraire,
 & se trouve à Lausanne chez J. Mourer.

Cet ouvrage mérite un titre moins modeste; c'est
 une description faite avec soin. Il serait à désirer que
 toutes les parties de la Suisse fussent connues comme
 l'Evêché de Bâle l'est par ce livre, on pourrait dire
 qu'on la connaît, & l'on serait dispensé de lire ces
 voyages faits avec tant de prétentions, de légèreté
 & d'inexactitude.

Cette description est aussi intéressante que variée;
 à côté de quelques détails assez secs sur l'Histoire, la
 Chronologie, on trouvera des tableaux tracés avec
 hardiesse, auxquels succéderont des réflexions mora-
 les, des idées politiques qui seront suivies d'anecdotes
 singulières, ou d'une description géographique.
 Nous citerons quelques-uns de ces divers morceaux;
 mais il n'est qu'un bon moyen de connaître le livre,
 c'est de le lire.

L'Auteur annonce son but en commençant sa
 course. „ Ce n'est point comme Républicain que j'é-
 „ cris, c'est comme homme. Malheur à tout Ecri-
 „ vain qui prend la plume pour défendre servile-
 „ ment la Noblesse héréditaire, & par conséquent
 „ le despotisme & l'oppression.... Si j'aime notre
 „ belle Nature, j'aime encore mieux ceux qui l'*ha-
 „ bitent*.... Je ne ferai point de ma plume une
 „ arme destructive de l'ordre & de la vertu; mais elle
 „ défendra les droits de l'homme contre l'homme;
 „ elle réclamera contre les préjugés de la naissance
 „ & du pouvoir arbitraire; elle cherchera à conserver
 „ ou plutôt à renouveler ces belles & antiques for-
 „ mes du gouvernement patriarcal & républicain,
 „ que dès le premier âge du monde la Nature im-
 „ prima aux Sociétés naissantes”.

La diversité du langage lui inspire cette réflexion:
 „ elle rend un tiers de la Suisse presque étranger
 „ aux deux autres; elle paraît annoncer deux peu-
 „ ples & par conséquent deux intérêts distincts, s'il
 „ n'y avait qu'une langue de Constance à Geneve,
 „ cela donnerait plus de consistance à la confédéra-
 „ tion générale en rapprochant davantage & les États
 „ & les individus; car dans toute la Suisse Fran-
 „ caise, il semble que l'amour de la patrie ait moins
 „ d'énergie, que le caractère national perde de ses
 „ traits mâles & distincts, & que pour les usages,

„ les modes, la Littérature, la façon de penser
 „ même on soit devenu les imitateurs, ou plutôt les
 „ singes de ses aimables & frivoles voisins ”.

„ Il y a dans la Suisse occidentale (dit-il ailleurs)
 „ une roture qui, en vertu des siefs qu'elle a achetés,
 „ prend hardiment le *de* depuis quelques années plus
 „ que jamais. On distingue très-aisément cette mo-
 „ derne Noblesse de l'ancienne, à ce qu'elle est plus
 „ vaniteuse & moins populaire, qu'elle n'a prise plus
 „ hautement le commerce, les arts & les métiers
 „ qui ont enrichi leurs grands-pères, & que rien n'é-
 „ gale peut-être son orgueil que son inutilité. Tel
 „ sief du Pays-de-Vaud, en changeant de possesseur,
 „ a fait dix soi-disant Gentilshommes qui en gardent
 „ le titre.... Il est encore parmi nous une illustra-
 „ tion contre laquelle la patrie s'élève au tribunal
 „ de la raison.... c'est l'illustration militaire. Il ne
 „ tiendrait pas à tels de nos Ecrivains de nous per-
 „ suader que les vainqueurs de Morgarten, de Mo-
 „ rat, de Dornach, étaient tous Gentilshommes, &
 „ que la Suisse doit son indépendance à la Noblesse....
 „ Oui, à la Noblesse ennemie de la liberté par état
 „ autant que par préjugé, & dont le métier est d'être
 „ royaliste. Certes l'illustration militaire est honora-
 „ ble & glorieuse quand on l'a acquise au service de sa
 „ patrie, mais quand elle est le prix du sang, &c. &c.
 „ il faut dire comme un vieux Zurichois : *Les Nobles*
 „ *ne nous laissent plus de place dans le temple de la*
 „ *gloire ; mais consolons-nous, ils nous en laissent*
 „ *au moins dans le temple de la vertu* ”.

Quand notre Auteur veut peindre le défilé creusé
 par la Byrse, en-deçà de Correndelin, il prend d'au-
 tres pinceaux. „ Ici, dit-il, l'eau & le tems ont
 „ taillé des colonnes, aiguillé des pics, applani de
 „ vastes tables, feuilleté d'immenses rocs comme des
 „ ardoises, prolongé des arêtes & creusé une mul-
 „ titude de canaux. Cependant quelque robustes
 „ & bien assis que semblent ces rochers, plusieurs
 „ vieillissent, se penchent, surplombent sur leurs
 „ dévanciers au fond de la vallée, pour donner un
 „ nouveau travail à l'infatigable activité du torrent
 „ qui le traverse. Ici vous en voyez dont la base se
 „ décompose, dont les angles s'arrondissent, dont
 „ les saillies ont été émoussées par les vents & les
 „ frimats ; là couchés, confondus, entassés, ils vous
 „ rappellent l'idée d'un cimetière de géans. O que
 „ l'homme est petit & éphémère devant ce bloc, sou-
 „ tenu par des décombres plus anciens, sur lequel
 „ on croit lire : *Ci gît depuis quinze siècles, qui,*
 „ *pendant les trente précédents, portait une forêt de*
 „ *sapins au haut de la montagne.* Mais cette vieillesse
 „ de la Nature est si verte & si vigoureuse, il y a
 „ une telle force de vie de reproduction & de croîs-
 „ sance, mêlée à l'apparence de la décrépitude &

„ de la destruction, qu'elle n'a point ce morne ca-
 „ ractère de tristesse, cette lugubre empreinte que
 „ présente la vieillesse de l'homme aux yeux de qui-
 „ conque a le malheur de n'apercevoir que le néant
 „ devant soi ”.

Il remarque avec beaucoup de sagesse l'impression
 que les armes font sur un peuple : „ C'est, je crois,
 „ dans le port d'armes, généralement établi dans
 „ toute la Suisse, qu'il faut chercher une des causes
 „ de cet amour de la patrie qui s'y est mieux con-
 „ servé que partout ailleurs ”. En effet, peut-on
 „ s'attacher à un bien qu'on ne peut défendre ? Pour-
 „ rait-on s'attacher à des droits civils si des loix ne
 „ nous les assuraient ? — Il le montre par des exem-
 „ ples. — „ Les habitants de Laufen & des vallées voi-
 „ sines qui s'étaient distingués par leur roïleur dans les
 „ derniers démêlés avec l'Evêque, furent défaits
 „ en 1740, mais en 1782 le Prince de Vauguen leur
 „ rendit leurs armes, & sa mémoire est en bénédic-
 „ tion parmi eux pour ce bienfait ; c'est ainsi, & avec
 „ bien de la sagesse, qu'en ont agi le Canton de
 „ Glaris envers son Comté de Werdenberg, & celui
 „ d'Uri envers la vallée de Livinen ”.

Il y a dans cet ouvrage, d'ailleurs très-bien écrit,
 quelques-unes des expressions qu'on nous reproche,
 dans lesquelles de sévères & minutieux Puristes croiront
 reconnaître un Suisse ; mais elles ne lui nuiront pas
 aux yeux de ceux qui le sont, puisque c'est à eux
 sur-tout qu'il s'adresse, que c'est à leur suffrage qu'il
 paraît aspirer ; elles ne lui nuiront pas encore aux
 yeux de ceux qui sauront qu'exercés dans l'art d'é-
 crire l'Auteur aurait pu facilement les éviter s'il eut
 voulu s'en donner la peine.

On y trouve deux faits vrais, mais mal présen-
 tés ; nous le prions de nous permettre de les re-
 lever ici. Il dit, page 138, que la chambre qu'oc-
 cupa Rousseau dans l'île de St. Pierre est remplie de
 vers & d'éloges, la plupart adressés par des Genevois
 à la mémoire d'un compatriote qu'ils ont tant persé-
 cuté de son vivant. Rousseau fut craint, haï par
 une partie de ses compatriotes ; il fut estimé, admi-
 ré, défendu par le plus grand nombre ; c'est sans
 doute de ceux-ci que partent les éloges ; mais ce n'est
 pas d'eux que vint la persécution.

On lit, pag. 231, „ & la petite île du lac des quatre
 Cantons que l'Abbé Raynal a défigurée aux yeux de
 tout Suisse par un ridicule monument, tout à la fois
 mesquin & vaniteux ”. Ici l'équité nous oblige de dire
 que l'Abbé Raynal avait fait faire par un excellent
 Architecte de Paris, mais né en Suisse, des modèles
 pour élever son monument ; qu'il en avait reçu un
 dessein qui réunissait la grandeur, la noblesse & la
 simplicité, que ce dessein a été remis à M. le Général
 Pfyffer chargé de l'exécution, qui ne l'a pas suivi

sans doute par le défaut d'ouvriers intelligens, ou celui de matériaux convenables ; que l'Abbé Raynal avait donné au Général Pfyffer la liberté illimitée de prendre chez son Banquier tous les fonds nécessaires pour le rendre ce qu'il devait être ; que sur la représentation qu'on lui fit que le nom d'un Français pourrait déplaire dans son monument, il consentit d'abord à ce qu'on effaçât de l'inscription tout ce qui le regardait.

Il nous semble que ces faits, qui sont certains, affaiblissent beaucoup la force des reproches faits à l'Abbé Raynal, & qu'au moins ils prouvent que ce n'est point à lui qu'on doit s'en prendre si la petite île du lac des quatre Cantons est défigurée par un monument mesquin.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Lausanne, le 5 Octobre 1788.

MESSIEURS,

Veuillez avoir la bonté de faire parvenir mes remerciements au savant aimable qui a bien voulu m'instruire sur le nom de ma chenille, ou du phalène, qui doit en sortir ; on serait bien heureuse si l'on avait toujours des personnes aussi instruites, pour les consulter dans les doutes que le spectacle de la nature fait naître quelquefois, c'est encore une des utilités de votre journal, il peut servir d'un dépôt commun, soit pour les disciples encore bien peu instruits comme moi, soit pour les savans honnêtes & attentifs comme M. W.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Sur le Mont Truchean.

La Lettre de M. Bonfils dans votre N°. 33, sur les difficultés de réprimer le luxe, me rappelle le moyen que Henri IV employa en pareille circonstance. Il avait publié inutilement plusieurs loix somptuaires ; voyant qu'elles n'étaient point observées, il les renouvela en y ajoutant cet article : „ Et quant aux femmes de mau-
„ vaise vie, nous ne les jugeons pas dignes de norre
„ attention royale, c'est pourquoi elles sont excep-
„ tées de la présente ordonnance, & il leur sera per-
„ mis de s'habiller comme auparavant. „

Dès le lendemain de cette publication, comme personne ne voulait passer pour privilégié, toutes les femmes furent dans la règle.

Si l'on a pu contenir une ville aussi grande que Paris, à plus forte raison pourrait-on facilement venir à bout d'un petit pays comme le nôtre. Mais la réforme doit s'étendre aux hommes, ils sont la cause première du luxe des femmes ; & à cet égard, je pense exactement comme Made. de C.... dans votre N°. 35.

Sans doute cette dame ne fera pas bien flatée qu'un paysan des plus hautes Alpes, qui n'a vu que ses montagnes, qui ne connaît que les vaches, ose être de son avis. Mais consultons le beau sexe lui-même ; toutes les femmes avouent qu'elles ont le même but, celui de plaire aux hommes. Or s'ils ne s'attachaient qu'à celles qui se distinguent par la plus grande simplicité ; assurément, la crainte d'être négligées disperserait bientôt les autres à abandonner toutes les superfluités dont elles se parent.

Combien nos ancêtres seraient étonnés si on les conduisait dans ces assemblées, où le luxe rassemble tout ce que la mode peut inventer de plus bizarre & de plus précieux ; où des centaines de lumières, réfléchies dans des glaces, sont encore obligées de le céder pour l'éclat aux bijoux & à l'or qui brille sur toutes les parures.

Leur étonnement redoublerait à la vue de ces visages peints, de ces têtes de plâtre, blanches comme des choux-fleurs ; chargées de poudre, d'essence & de pompons dont l'usage leur était inconnu.

Quelque destructeur que soit le luxe des vêtements, celui de la table l'est aussi beaucoup. Que diraient encore nos bons ayeux, s'ils se trouvaient à ces festins où l'on sert à vingt personnes ce qui serait suffisant pour en nourrir cinquante ; où l'art a tellement déguisé la nature qu'elle n'est plus reconnaissable ? Quelle grimace ils feraient, en mangeant ces mets épicés, ces marinades enflammées ; en buvant ces liqueurs brûlantes que l'on vend si cher & qui font la fortune de tant de médecins.

Ah ! s'écrieraient-ils, ce n'est pas ici le monde où nous avons vécu, ou bien nos arrières petits enfans extravaguent ; ils ont acquis trop d'esprit pour espérer que le bon sens leur revienne jamais. Oublions-les & retournons dans l'obscurité de nos tombeaux.

(La suite l'ordinaire prochain.)

A N E C D O T E.

J'ai porté le premier coup de coignée dans la forêt des préjugés, disait, un jour, dans une société, avec emphase, M. D'Alembert ; *je ne m'étonne pas*, dit sur le champ, une Dame de beaucoup d'esprit, *si depuis si longtems il nous vient tant de fagots de votre part.*

M O R T S.

Un enfant mâle venu mort au monde.
David Paches, d'Épalinges, Vigneron, âgé de 74 ans.
David Vez, de Cheseaux, âgé de 65 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

18 OCTOBRE 1788.

Le SOLEIL se leve à 6 heures 38 minutes , & se couche à 5 heures 21 minutes.

La LUNE se leve à 7 heures 10 minutes du soir.

Observations Météorologiques.

Dates.	T H E R M O M E T R E.			B A R O M E T R E.		
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
8 Octob.	+ 7. 3.	o +11. 2.	o + 9. 0.	26. p. 6. lig. 6	26. p. 6. lig. 7	26. p. 6. lig. 8
9 . . .	+ 3. 2.	o +10. 2.	o + 6. 2.	26. 7.	7. 26.	8. 26.
10 . . .	+ 4. 4.	o + 9. 8.	o + 7. 0.	26. 9.	2 26. 10.	0 26. 9.
11 . . .	+ 3. 5.	o +10. 0.	o + 8. 2.	26. 9.	3 26. 8.	2 26. 6.
12 . . .	+ 6. 6.	o +11. 3.	o + 7. 5.	26. 6.	6 26. 6.	7 26. 6.
13 . . .	+ 7. 7.	o +12. 9.	o + 9. 9.	26. 6.	o 26. 5.	11 26. 5.
14 . . .	+ 8. 2.	o +13. 3.	o +10. 0.	26. 5.	9 26. 5.	8 26. 5.

BELLES-LETTRES.

LE mot de la Charade, inférée dans notre dernière Feuille, est *Porte-feuille*.

VARIÉTÉS.

Suite de la Lettre du Mont de Trucheau, inférée dans la dernière Feuille.

Si nos bons Aïeux revenaient dans notre montagne, ils y retrouveraient la première simplicité de la nature. Ici nous ne connaissons point de Messieurs ni de Dames; nous sommes tous égaux. Nous dédaignons ces distinctions & ces petits emplois, que l'habitant de la plaine recherche avec tant d'empressement: le Seigneur, Gouverneur d'Aigle, de qui nous dépendons, est souvent dans le cas de faire usage de son autorité pour nous obliger à les accepter. Ici l'orgueilleuse opulence n'insulte pas à la misère; il n'y a point de riches, il n'y a point non plus d'être souffrants comme dans vos cités. Si quelque pauvre a le malheur de perdre une vache, alors toutes les bourses s'ouvrent, on donne la pite de la veuve, & il est soulagé. On fait fréquemment de ces contributions volontaires.

Nous avons trois mille bâtimens dans notre Paroisse, y compris les greniers à foin & les vacheries. Malgré ce nombre prodigieux, chaque habitant est propriétaire de la maison qu'il occupe, & tout le territoire de la Communauté, sans exception, appartient à des payfans de l'endroit. Chacun cultive son champ, trait ses vaches & garde ses propres moutons. N'est-ce pas là, Messieurs, la vie des anciens Patriarches?

La plupart de nos Communiers ont des professions, mais ils n'y travaillent qu'en hiver; en été ils sont tous agriculteurs. Encore ne trouve-t-on parmi ces professions que celles qui sont vraiment utiles à la Société. Nous n'avons point de Carrossiers & de Coëffeurs, point de Marchands parfumeurs, point de Cuisiniers ni de Pâtisiers; point de Marchands qui promènent leur inutilité dans des boutiques; on laisse ce soin aux femmes.

Si vous pouviez, comme nous, vous passer de toutes ces professions de luxe, il y aurait bien des bras rendus à l'agriculture, & M. Bonfils, cet excellent patriote, n'aurait plus lieu de se plaindre de la disette où l'on est, à cet égard, dans le voisinage de Lausanne. Les villes sont un gouffre où va s'engloutir la population des campagnes, conséquemment c'est la ruine d'un pays agricole.

T t

Je proposerais donc une Loi qui bornerait les hommes bien constitués aux seules professions qui exigent de la force & du courage; comme celles de maçon, charpentier, maréchal ferrant, &c. &c. avec défense d'exercer celles de tailleur; perruquier, horloger, bijoutier & semblables, exceptant toutefois les boiteux, les bossus, les bœrgnes, & tous ceux qui ont le malheur d'être affligés de quelque infirmité: ils auraient toujours la liberté de se vouer à telle profession qu'il leur plairait; bien entendu aussi que cette Loi n'aurait pas un effet retroactif envers ceux qui auraient déjà fait leur apprentissage, ceux-là pourraient continuer leur profession pendant le reste de leur vie.

Ce règlement procurerait un double avantage: en conservant à l'agriculture tous les bras dont elle a besoin, il multiplierait en même tems les ressources qui manquent aux femmes pour gagner leur vie. C'est un vol que les hommes font au beau sexe, de lui enlever le peu de moyens de subsistance qui peuvent convenir à la faiblesse de sa constitution.

On pourrait donner à ce règlement plus ou moins d'étendue suivant les circonstances. A l'Isle en Flandres, à Bruges, Gand, Tournay, ce sont pour l'ordinaire des femmes qui dirigent le commerce, qui sont à la tête des comptoirs & des fabriques, tandis que les hommes voyagent ou cultivent les terres.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LE MONTAGNARD.

« La contagion parmi les bêtes à corne est un terrible fléau dans tous les pays; mais elle ferait la ruine entière de notre patrie, si elle venait à s'étendre sur la généralité des terres de l'Etat. Un tiers du pays consiste en Alpes, & en pâturages de montagnes, qui ne seraient plus d'aucun rapport, s'il n'y avait plus de bêtes à corne pour en consumer l'herbe. Une bonne moitié du reste du pays consiste en prairies, qui en font la richesse, & dont la destination principale est de procurer pendant l'hiver la nourriture du bétail, qui pâture en été sur les Alpes & sur les montagnes. Si notre bétail venait à périr, la moitié à peu près de la plaine deviendrait inutile. Je ne parlerai pas du dommage inexprimable qu'occasionnerait la perte de tant de milliers de grosses bêtes, la perte du lait, de la viande, du fromage, & le manque du bétail nécessaire pour cultiver nos terres. »

Extrait d'un Mémoire sur la contagion parmi le bétail, mis au jour pour l'instruction du public, le 28 Septembre 1773. Berne, imprimé chez Brounner & Haller.

La Lettre suivante, dont le but & les intentions patriotiques méritent une vive reconnaissance du

Public, envers son respectable Auteur, nous a engagé à placer ici cette citation.

Lettre de M. de BONSTETTE, Seigneur Baillif de Nyon, aux Auteurs du Journal.

Il importe, Messieurs, à tout le Pays-de-Vaud d'être instruit de l'imminent danger dont l'épizootie qui s'est manifestée dans le pays de Gex, menace les bêtes à corne. Cette peste a commencé à se déclarer à la fin de Juin de cette année dans le troupeau de la montagne appartenant à la Commune de Begnin, district rière le Bailliage de Nyon, sur les frontières des Bailliages de Morges & d'Aubonne. Ce troupeau de 115 à 120 vaches, veaux ou génisses était composé de 80 à 90 bêtes du pays de Gex, & de 25 à 35 du Pays-de-Vaud. Comme les premières vaches malades étaient des villages d'Arbère & de Sauverney, village voisin d'Arbère, on soupçonna que la maladie était venue de ces deux villages du pays de Gex. Je fis prendre des informations à ce sujet, & l'on me dit l'hiver dernier que l'on avait enterré secrètement deux vaches dans le village d'Arbère. Rien n'est plus difficile que d'avoir des preuves de pareils faits, parce que dans tous les pays, sur-tout au pays de Gex, chacun cache cette maladie, le plus qu'il le peut, dans la crainte d'avoir son troupeau affommé, & d'être, de plus, chargé des malédictions méritées, ou non méritées, de ses voisins, qui lui reprochent dans cette occasion tous les péchés qu'il peut avoir jamais commis contre la police & les ordonnances.

Le troupeau des *Begnines* fut affommé. On trouva à 36 vaches les poudrons entièrement gâtés, une vingtaine seulement parurent parfaitement saines, & tout le reste manifestait déjà des marques d'un sang enflammé.

J'assistai moi-même au triste & utile spectacle du massacre de passé 100 vaches. On fit des fosses de plus de 15 pieds de profondeur; quatre gardes faisaient sentinelle autour du Chalet, soit pour maintenir le bon ordre, soit encore pour empêcher la foule des spectateurs. On fit amener les premières victimes, qui étaient incapables de descendre la pente du Chalet à la fosse. Le sang ruisselait de toutes parts, lorsque l'heure arriva que les vaches ont coutume de venir donner leur lait. Les premières venues poussèrent des cris d'horreurs & s'enfuirent, mais ce premier moment passé elles ne donnerent plus aucun signe de frayeur, & arrivèrent au Chalet entièrement tapissées de chairs enfanglantées & fumantes.

Il est bon de se faire une idée juste de tout le danger qu'il y a à laisser vivre un instant un troupeau infecté. Qu'on se représente le spectacle d'un grand troupeau qui porte la peste dans son sein; qu'on se représente (ce que j'avais vu huit jours avant le

massacre,) cent vaches toutes renfermées dans un même Chalet à l'heure où elles donnent leur lait. J'ai vu le même Berger donner à lecher à toutes ces vaches, & inoculer ainsi la peste de l'une à l'autre. L'air est tellement échauffé par cent bêtes contenues sous le même couvert, qu'il est impossible que la contagion ne se repande pas très - promptement. Toutes ces bêtes, sur-tout les plus malades, repandaient une bave sur tout ce qui les approche. J'y vis des chiens des Chalets voisins que l'on ne put venir à bout de tuer, parce que les ayant manqué deux fois à coups de fusil, il n'y eut pas moyen de les atteindre.

Malgré les gardes, il y avait sans cesse des curieux, dont un seul eut suffi pour porter, ou par ses habits ou par ses fouliers, la contagion dans son troupeau ou dans son village. Rarement les montagnes sont assez bien fermées pour que les troupeaux ne se mêlent pas. De plus, les vaches de deux troupeaux voisins ont l'habitude de se faire des visites sur leurs frontières, & de se flâner par dessus leurs cloisons; même les taureaux se cherchent mutuellement & se provoquent au combat, & franchissent toutes les barrières (1). J'ai aperçu une autre possibilité de danger: les eaux d'une montagne supérieure peuvent charrier des immondices sur les montagnes inférieures; à beaucoup d'endroits il y a des abreuvoirs communs, &c. &c. Je dis tout ceci, pour faire sentir combien il est dangereux de laisser vivre un instant un troupeau infecté.

Les habitans du pays de Gex prétendaient que l'épizootie avait pris son principe sur la montagne de Suisse, ou même que leur troupeau y avait été infecté par des troupeaux Suisses, lorsque la maladie se manifesta à la Platière, montagne située au-dessus de Gex. Vous allez voir réalisées tous les dangers de la contagion que je viens de développer.

On tarda plusieurs semaines à faire assommer le troupeau de la Platière. Enfin l'ordre de tout tuer arriva de Dijon: environ un tiers du troupeau se trouva entièrement gâté; mais voyez, Messieurs, les suites de cette tergiversation d'employer l'unique remède contre cette maladie, celui de détruire tout le troupeau. Environ quinze jours après la trucidation de la Platière, la maladie se manifesta dans un troupeau voisin sur la montagne appelée la Pailly. Huit ou quinze jours après, la contagion gagna le troupeau de la montagne de Florimont; & hier je reçus le verbal ci-joint, par lequel vous verrez qu'il y a une troisième montagne, appelée Branvaux, où cette peste vient de se manifester.

De plus, il y a quelques soupçons au sujet d'une quatrième montagne, très-voisine des autres, appel-

lée Bevis. La même contagion s'est encore manifestée dans le village de Bretigny, voisin de Fernex.

Mais ce qu'il y a de plus allarmant, c'est qu'on a été forcé de permettre que les troupeaux des montagnes infectées hivernassent dans la plaine, & répandissent ainsi l'infection dans tous les quartiers du pays.

Il en arrivera que les paysans vendront à bon marché, en raison de la peur qu'ils auront; ce bon marché peut tenter la cupidité. Aucune barrière naturelle ne nous sépare du pays de Gex. Les communications sont sur-tout faciles par le lac. Qu'on se représente donc le danger dans lequel nous nous trouvons!

La vigilance de l'Administration ne suffit pas; il faudrait intéresser l'opinion publique; & il serait bon peut-être que Messieurs les Pasteurs avertissent leurs Paroissiens, au sortir des Sermons, des dangers dans lesquels se trouvent leurs troupeaux.

Il serait très-utile de faire réimprimer l'excellent Traité du grand *Haller*, fait au sujet de l'épizootie du Bailliage de Nyon de l'année 1773. J'exhorte un chacun à se procurer cette brochure, qui contient encore tout ce qui est connu sur cette maladie. On a cru avoir trouvé des remèdes contre cette peste, comme, par exemple, les Pommes sauvages; mais l'expérience n'a que trop confirmé l'inutilité de ces prétendus spécifiques; & je tiens de personnes infiniment instruites, qu'il n'y en a aucun qu'il ne soit dangereux d'employer, par la raison que la probabilité de répandre la contagion est toujours plus grande que celle de guérir par ces prétendus remèdes.

Je ne puis quitter cette matière, sans vous communiquer une anecdote de la contagion qui se manifesta à la montagne des Dappes, rière le Bailliage de Nyon.

En 1773, une seule vache d'un troupeau de 150 bêtes, se trouva infectée; l'ordre vint incessamment d'assommer tout le troupeau (2). Or tout le troupeau sans exception se trouva sain, hormis l'unique vache malade. Grande clameur contre l'ordre trop sévère de tout tuer!

Mais voyez encore un nouveau danger de laisser vivre un instant un troupeau infecté: il arriva que la veille du massacre, les propriétaires des troupeaux, instruits de l'ordre, emmenèrent furtivement trente vaches, qu'ils sauverent heureusement hors du territoire de Berne. Ces vaches échappées furent entourées d'un cordon, soit dans le pays de Gex, soit rière Genève. Six semaines ou deux mois après, vingt-huit de ces trente périrent de la peste, une

(1) Ce qui est arrivé à la Bevisse ou le taureau s'est battu avec celui de la Montagne voisine.

(2) Le grand *Haller* était alors un des Membres du Département de la Police de Santé.

seule, cachée à Trelex, rière le Bailliage de Nyon, infecta quelques bêtes & périt.

J'ai l'honneur d'être, &c.

EXTRAIT du Rapport des Sieurs Bernard Fournier, &c. &c. qui ont eu ordre de visiter & examiner divers troupeaux de vaches, &c.

L'an 1788 & le 25 jour du mois de Septembre, je soussigné *Bernard Fournier*, Artiste vétérinaire, certifie que je me suis transporté ce aujourd'hui sur les montagnes appellées Pailly & Florimont, au-dessus de Gex, avec les Sieurs Chatelain, &c. pour visiter les troupeaux des dites montagnes, & constater la nature de la maladie d'un taureau du Pailly, soupçonné atteint d'épizootie; nous avons procédé à la visite du dit taureau, qui nous a paru sain, ayant ensuite procédé à l'examen des veaux, quelques-uns nous ont paru malades, ayant une toux sèche, plus ou moins fréquente, un air triste, le poil hérissé, deux d'entr'eux ayant un battement de flanc très-fréquent, & la respiration très-laborieuse; les deux derniers ayant été abattus & ouverts, nous avons reconnu que les poumons étaient plus volumineux que dans l'état naturel; qu'ils étaient enflammés avec des taches livides en plusieurs endroits, & abcédés dans d'autres; l'intérieur des bronches contenait une humeur écumeuse, & entr'autres, quantité de vers appellés *Crinons* ou *Dragonneaux*, ces insectes étant dans cette partie comme par paquets.

Nous étant ensuite transportés sur la dite montagne de Florimont, où nous avions appris qu'il y avait une vache malade, & après l'avoir exactement visitée, nous lui avons reconnu la plupart des symptômes qui caractérisent la péripneumonie; & paraissant être sur la fin; ayant été abattue & ouverte, nous avons reconnu que la plevre étoit enflammée, le poumon engorgé, enflammé, d'une couleur livide, dans certaines parties, ayant sur la surface quantité de taches gangreneuses, &c. &c.

Signés à l'original déposé au Greffe de la Subdélégation, Lautard, Jufferand, Girod, Fournier, Hugon, Barrucand, Nicod, Pinier, Poncel, & Munier.

BARRUCAND, Greffier.

Le 26 dit, il a été encore tué deux veaux au Pailly, qui se sont trouvés dans l'état des deux premiers.

(*Note des Rédacteurs.*) Une autre visite faite aux montagnes de Pailly & Florimont, le 7 de ce mois, dont le Rapport, ainsi que d'autres détails, se trouve dans un *verbal* qui nous a été communiqué, en prouvant les dangers que courent encore les bêtes à cornes, prouve aussi les sages précautions, prises à ce sujet, pour arrêter les progrès du mal, & le déraciner autant qu'il est possible.

On a traduit ainsi le compliment prononcé le 10 Août, en langue Indienne, par le premier des trois Ambassadeurs de *Tippo-Saïb* devant *Louis XVI*: *Le Roi, notre Maître, n'a besoin d'aucun secours, comme il est persuadé que tu n'en as pas besoin toi-même. Il nous charge de te dire qu'il respecte tes vertus, comme nous croyons que tu admires les siennes.* (Extrait du *Journal Encyclop.*)

C O U R S.

M. Gebhart, Ministre du St. Évangile, ouvrira, au commencement de Décembre prochain, un Cours particulier de Langue Française, de Langue Allemande, d'Écriture Française, d'Écriture Allemande, d'Orthographe, d'Arithmétique, d'Histoire de la Suisse, & d'Histoire universelle.

Il partagera son Cours en deux parties dont chacune prendra six mois de Leçons. A la fin de chacun de ces Cours, il fera subir à ses Éléves un examen sur les objets de ses Leçons, distribuera des prix à ceux d'entr'eux qui s'y seront distingués, & invitera à être présents à cet examen & les parens de ses Éléves & quelques Gens de Lettres. Il n'admettra à son Cours que des enfans de l'âge de cinq ans à dix ans, & au nombre de douze à quinze. (On peut s'inscrire chez M. Nöthiger, Pasteur Allemand à Lausanne.)

L I V R E S.

Relation des îles Pelew, situées dans la partie occidentale de l'Océan pacifique; composée sur les journaux & les communications du Capitaine *Henri Wilson* & de quelques-uns de ses Officiers, qui, en Août 1783, y ont fait naufrage sur l'*Antelope*, paquebot de la Compagnie des Indes orientales. Traduit de l'Anglais de *George Keate*, Ecuyer, Membre de la Société Royale & de celle des Antiquaires; 2 vol. avec 17 gravures. A Paris, & se trouve à Lausanne au Café Littéraire.

Nous donnerons une notice de cet ouvrage dans notre première Feuille. (*Note des Rédacteurs.*)

Payem. des rentes à Paris, 6 premiers mois 1788. Lettres A.

M O R T S.

Louise Blanc, femme de Jean Blanc, âgée de 22 ans.
Une fille morte quelques heures après sa naissance.
Jean François Roux, de la Direction Française de Lausanne, âgé de 25 ans.
Madame Jeanne Marie Parlier, épouse de Mr. Jean Antoine Aubouin de Lausanne, âgée d'environ 73 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

25 OCTOBRE 1788.

Le SOLEIL se leve à 6 heures 50 minutes , & se couche à 5 heures 9 minutes.

La LUNE se leve à 2 heures 10 minutes du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	T H E R M O M E T R E .			B A R O M E T R E .		
	7 heure. du mat.	2 h. après midi.	9 heure. du soir.	7 heure. du mat.	2 h. après midi.	9 heure. du soir.
Octob.	+ 7. 3.	o + 10. 2.	o + 6. 0.	26. p. 6. lig. 11	26. p. 6. lig. 11	26. p. 6. lig. 10
15 . . .	+ 3. 5.	o + 8. 7.	o + 5. 5.	26. 10.	26. 9.	26. 10.
16 . . .	+ 0. 5.	o + 6. 0.	o + 3. 7.	26. 11.	26. 11.	26. 10.
17 . . .	+ 1. 3.	o + 7. 7.	o + 5. 0.	26. 9.	26. 9.	26. 9.
18 . . .	+ 3. 3.	o + 11. 0.	o + 6. 7.	26. 8.	26. 7.	26. 7.
19 . . .	+ 5. 6.	o + 7. 7.	o + 7. 0.	26. 6.	26. 10.	26. 6.
20 . . .	+ 4. 3.	o + 6. 7.	o + 5. 0.	26. 6.	26. 6.	26. 6.

BELLES-LETTRES.

Relation des Isles Pelew, situées dans la partie occidentale de l'Océan Pacifique, traduit de l'Anglais, avec 17 gravures. A Paris, & se trouve à Lausanne, chez les principaux Libraires.

CE Voyage plaît, parce qu'il est un voyage dans des pays inconnus encore, & parce qu'il peint des mœurs simples & innocentes. Il nous a paru qu'il y avait trop de détails, & que réduit à un peu plus de la moitié, il serait assez long & bien plus intéressant.

Henri Wilson, Capitaine de l'Antelope, part de Macao pour l'Océan pacifique. On ne nous dit point quel était le but qu'il avait à remplir; mais on fait qu'il ne le remplit point, parce qu'il fit naufrage. L'Antelope s'engagea sur un rocher à quelque distance d'une petite île, & on ne put l'en ôter. Il fallut la quitter & chercher à gagner la terre avec ce qu'on avait de plus précieux, ou ce que la nécessité rendait tel. L'île était déserte, on s'y établit; on y amena peu à peu les restes de l'Antelope, & l'on en construisit un nouveau vaisseau, qui eut le nom de l'île où l'on s'était réfugié.

Elle était une des îles situées entre les Philip-

pines & les Carolines, connues, des Espagnols, sous le nom de *Palaos*, mais dont on n'avait qu'une connaissance très-vague; on savait seulement qu'elles étaient habitées par des oiseaux & des antropophages; car dans le siècle passé encore, de ce qu'un peuple était sauvage, on en concluait qu'il était antropophage, & les Missionnaires sur-tout, par qui ce vaste Archipel était un peu connu, grossifiaient les dangers, afin d'accroître leur gloire à les braver.

Le Capitaine Wilson fait disparaître ces mangeurs d'hommes; il nous fait connaître, au contraire, une petite nation douce, honnête, juste, presque sentimentale. Il est vrai, qu'en général, il nous en fait mieux connaître quelques chefs que le peuple même. Voici le portrait qu'il nous trace de son Roi: "Quant à l'homme respectable qui régnait sur ces heureux enfans de la nature, il se montra le même dans toute sa conduite; toujours ferme, aimable & généreux. Une certaine dignité dans son maintien, de la grace dans ses manières, des mœurs douces, un cœur ardent & sensible, lui gagnèrent l'amitié de tous ceux qui l'approchaient. Il avait naturellement un esprit contemplatif qu'il avait perfectionné par ses propres réflexions, fruit du bon sens & de l'expérience: ses reproches,

„ lorsqu'il avait à en faire, annonçaient de l'adresse,
 „ & un esprit délicat. Sa conversation avec le Ca-
 „ pitaine *Wilson*, à l'égard de son fils, prouvait,
 „ outre une confiance sans bornes, une grande force
 „ de sentiment & de raison : & le refus qu'il fit à
 „ son neveu, montre une ame nourrie des vrais
 „ principes de l'honneur. — Le bonheur de son
 „ peuple semblait lui être toujours présent. — Afin
 „ d'exciter plus fortement ses sujets à des travaux
 „ utiles, il avait lui-même appris leurs métiers ; il
 „ était même regardé comme le meilleur ouvrier de
 „ son royaume.... Si le sort l'eût appelé à régner
 „ sur une nation nombreuse, unie par des rapports
 „ & des communications avec le reste du genre hu-
 „ main, on peut conjecturer, d'après ses talents &
 „ ses facultés, qu'il fut devenu, peut-être, le *Pierre*
 „ le *Grand* de l'hémisphère austral. Placé par la
 „ main de la Providence sur un théâtre plus obscur,
 „ il vivait aimé de ses officiers, & respecté de son
 „ peuple. Tout en conservant la dignité qui con-
 „ venait à son rang, il régnait plutôt en père qu'en
 „ Souverain, &c. Ce portrait a l'air d'un éloge,
 „ où les phrases aident un peu à grossir la vérité ; il
 „ est dicté par la reconnaissance, ce qui n'est point un
 „ mal : mais nous aurions mieux aimé les simples faits,
 „ que cet étalage trop philosophique dont on se défie,
 „ & dont fort souvent on a raison de se défier.

On trouvera le même défaut dans ce que l'Édi-
 „ teur nous dit du peuple même. Il nous dit plus ce qu'il
 „ n'est pas, que ce qu'il est. « Un événement très-im-
 „ prévu, nous a donné de ces peuples une connais-
 „ sance passagère ; ils ne seront vraisemblablement
 „ jamais ni étudiés, ni recherchés ; car ils ne possè-
 „ dent que le bon sens & la vertu, & leur pays
 „ n'offre, à l'avarice du genre humain, aucun attrait
 „ qui puisse l'engager à venir troubler leur tranqui-
 „ lité. S'ils n'ont, ni ne connaissent les plaisirs des
 „ nations civilisées, les avantages des arts, les jouis-
 „ sances du luxe & de l'opulence, ils ignorent, en
 „ récompense, les inquiétudes que nous causent les
 „ besoins factices, les passions qu'ils exaltent & nour-
 „ rissent, & les crimes qu'ils engendrent. Il y a dans
 „ la simplicité originelle de leur vie quelque chose
 „ de touchant, & même d'admirable. Ils ne pou-
 „ vaient pas recourir à la construction douteuse de
 „ cinq cent loix, vaguement conçues & entendues,
 „ dont l'obscurité, dans les pays civilisés, fournit
 „ un abri aux fripons, tandis que l'honnête homme
 „ en est opprimé. Heureux par eux-mêmes, ils igno-
 „ raient ce casuisme raffiné par lequel on présente
 „ le vice comme une vertu. Ils ne connaissaient
 „ point ces fleurs de rhétorique qui engourdissent le
 „ bon sens. Ils ignoraient qu'il existât des nations
 „ policées, où'il était infiniment plus coûteux de re-
 „ courir à la justice qu'à la fraude & à l'oppression ;

„ des nations où l'on ne croit qu'au serment des
 „ hommes, & nullement à leurs paroles, &c. &c.”
 „ Ces phrases morales, disposées à la Justin, sem-
 „ blent avoir une prétention philosophique qui n'est
 „ point de la Philosophie. C'est un peu la mode ac-
 „ tuelle, de nous peindre en beau les mœurs des
 „ peuples encore dans l'enfance de la société ; elle
 „ n'est point un mal, elle est un bien, au contraire.
 „ Jugeons ces peuples avec indulgence ; avec eux,
 „ sur-tout, elle est justice : mais croyons qu'il est des
 „ voyages dont la manière est plus simple, & dont
 „ l'utilité est plus grande.

Les principaux traits du gouvernement de ce peup-
 „ le sont intéressants : ce Roi assis sur une pierre, au
 „ milieu de ses Rupacks qu'il consulte, écoutant les
 „ demandes de ses sujets, décidant leurs différens,
 „ offre un spectacle qui nous rappelle le tems des Pa-
 „ triarches ; & sans doute, ils étaient des espèces de
 „ Rois comme celui de *Pelew*.

La succession est réglée d'une manière assez sage,
 „ & inspirée par l'équité de la tendresse paternelle.
 „ L'aîné des frères succède à son frère, & quand il
 „ n'y a plus de frère, c'est au fils aîné de la branche
 „ aînée que tombe le sceptre. Par là, ils ont plus ra-
 „ rement des Rois enfans : mais cette institution ferait
 „ dangereuse, peut-être, chez un peuple moins simple ;
 „ elle pourrait exciter un frère impatient à précipiter la
 „ carrière de celui qui regne, afin de régner à son tour.

Les habitans de *Pelew* n'ont d'autres propriétés
 „ que celle de leur industrie & de leur travail ; le Roi
 „ paraît être le propriétaire général des terres. La mai-
 „ son d'un homme & son canot étaient regardés com-
 „ me sa propriété privée ; (il avait donc quelque chose
 „ de plus à lui que ses facultés) il en était de même
 „ du terrain qu'on lui avait accordé aussi longtems
 „ qu'il l'occupait & le cultivait ; mais toutes les fois
 „ qu'il se transportait ailleurs avec sa famille, ce ter-
 „ rain retournait au Roi qui en disposait à son gré.
 „ Telle a dû être en effet l'espèce de propriété admise
 „ dans l'enfance de la société, & sur-tout dans les
 „ lieux où les besoins de l'homme sont peu de chose,
 „ & où le travail n'est à peu près rien ; c'est une pro-
 „ priété volontaire que l'on conserve aussi longtems
 „ qu'on se la rend utile, & qu'on abandonne, parce
 „ qu'on trouve ailleurs quelque chose de mieux.

Il y a des arbres de différentes espèces dans l'île
 „ *Pelew*, ou plutôt *Coroora*, dont *Pelew* est la ca-
 „ pitale ; il en est dont le tronc fournit des canots
 „ qui portent trente hommes ; un autre qui fournit une
 „ liqueur blanche épaisse comme de la crème ; un troi-
 „ sième qui a les effets nuisibles du manillier ou mance-
 „ nillier ; un quatrième qui, avec le port du cerisier,
 „ offre des singularités que le cerisier n'a pas. Il n'a
 „ point d'écorce ; il est recouvert d'une peau mince
 „ qui fait corps avec lui. Le bois est d'une dureté ex-

trême, & de la couleur du mahagony. Le chou palmier, la carambole, l'arbre à pin, les ignames, les noix de cocos, sont les principales sources d'où les habitans tirent leur subsistance. On y trouve des plantains, des bananes, des oranges & des limons; la pomme de *Jamboo* qui y est rare; quelques cannes à sucre, & beaucoup de bambous. Tous ces végétaux utiles demandent peu de soins, & suffisent aux besoins de l'homme.

On n'y voit de quadrupèdes que des rats, une espèce de chauve-souris, & peu de chats. Mais les coqs & les poules y sont communes; les habitans n'en mangeaient que les œufs, & préféraient ceux où le petit commençait à se former. La mer y donne un grand nombre de poissons.

Nous ne parlerons pas des coutumes de ce peuple; il ne nous a guère paru possible qu'on ait pu les observer assez bien, pour les rendre avec précision & justesse. Les Anglais s'occupaient beaucoup plus de la construction de leur nouveau vaisseau, que du peuple qui les visitait. Ils ne pouvaient s'en faire entendre que par un interprète Malais, qui trouva un Malais sachant la langue du pays. Il fallait deux interprètes pour les choses les plus simples, & l'un d'eux paraît avoir été intéressé à les tromper.

Quant à la Géographie, ce Voyage y ajoute peu. Il fait connaître l'étendue & la forme d'Oroolong, île déserte, où les Anglais étaient descendus; donne une idée de celle de Corôôraa, & un très-léger aperçu de celles d'Aringall & de Pelelew. C'est quelque chose, mais c'est bien peu.

V A R I É T É S.

La plupart de nos Lecteurs nous sauront gré, peut-être, d'avoir extrait le morceau suivant, de l'*Ecole historique & morale du soldat & de l'Officier, à l'usage des troupes de France & des Ecoles militaires, avec des portraits*. Ouvrage annoncé dans le *Journal de Paris* du 17 de ce mois, & dont l'Auteur est un M. Béranger.

« Après la malheureuse reddition d'Asti, tous nos postes de la gauche du Pô ayant été attaqués, repriés ou enlevés; le siège du château d'Alexandrie levé, & tout le pays du Tanaro évacué, on oublia, dans cette évacuation, un hôpital de 200 malades établi à Castel Alfieri. Du nombre de ces malades, était un sergent de Grenadiers du régiment de Tournaisis. Après que notre armée eut repassé le Tanaro, ce sergent surnommé *Va-de-bon-cœur*, proposa aux autres malades de se mettre en défense, & de ne se rendre qu'après avoir soutenu pour deux liards de siège. La proposition unanimement applaudie &

acceptée, on quitte le lit, on prend les armes, on ferme les portes, & on attend l'ennemi de pied ferme.

Après quelques jours d'attente, on vit paraître un Officier Piémontais qui, à la tête d'un léger détachement, venait recevoir l'hôpital à discrétion. Il fut salué d'un *qui vive*, soutenu d'une décharge générale de mousquetterie & d'artillerie; car on avait trouvé dans un coin du château une vieille pièce de fer qu'on avait mise en batterie.

L'Officier Piémontais, qui s'attendait peu à une pareille réception, alla en rendre compte à M. de *Leutrum*, son Général. M. de *Leutrum* alla, pour la singularité du fait, reconnaître lui-même la place, & demanda à parlementer. *Va-de-bon-cœur*, établi, d'une voix unanime, Gouverneur de la place, déclara au Général Piémontais, que l'hôpital était changé en garnison, & en garnison déterminée à ne se rendre qu'à la dernière extrémité, & pour dernier mot, qu'il ne capitulerait qu'après avoir essuyé quelques volées de canon, & vu ouvrir la tranchée; n'en ouvrirait-on que de la longueur de sa pipe.

M. de *Leutrum* assura le Gouverneur qu'il était enchanté de sa bravoure, & qu'on le servirait suivant ses desirs. En effet, on ouvrit la tranchée, & deux canons furent portés à dos de mulets devant la place.

Après deux jours de tranchée ouverte, après avoir essuyé quelques volées de canon, auxquels on répondit par un feu soutenu, le Gouverneur demanda à capituler, & tous les honneurs de la guerre lui furent accordés.

La capitulation signée, l'Officier Piémontais, qui avait commandé le siège, envoya des rafraîchissemens à la garnison, & lui fit offrir tout ce dont elle pouvait avoir besoin pour son transport. Elle demanda vingt charrettes, avec lesquelles elle entra le lendemain en triomphe à Novi, alors quartier-général de l'armée Française.

La marche était ouverte par un tambour, décoré d'une béquille & d'un bras en écharpe; marchait ensuite M. *Va-de-bon-cœur*, saluant de la hallebarde à droite & à gauche; suivaient les vingt charrettes chargées de malades, criant *vive le Roi*, autant que les forces le leur permettaient, & portant leurs fusils par la crosse le plus haut qu'ils le pouvaient. La marche était fermée par les convalescens, marchant en ordre, sur trois de front. Enfin, pour qu'il ne manquât rien de tout ce qui pouvait annoncer les honneurs de la capitulation, une charrette, couronnée de branches de pin & de romarin, portait tous les ustensiles de l'hôpital.

M. le Maréchal de *Maillebois*, qui aurait fort désiré que les Piémontais eussent trouvé à Asti la résistance qu'il avait rencontré à Castel-Alfieri, s'em-

pressa d'informer la Cour de la prouesse de M. *Va-de-bon-cœur*. L'ordinaire suivant, il reçut un brevet de nomination de ce sergent à la croix de St. Louis, & à une Aide-majorité de Brifach, avec L. 400 de pension ”.

Avant que de répondre au Mémoire qui a paru dans le *Journal de Lausanne*, concernant la maladie épizootique des bêtes à cornes, qui non seulement cause la ruine des propriétaires, mais encore qui conduit trop souvent à une perte bien plus grande, lorsque les personnes qui entourent les bestiaux infectés se trouvent attaquées soit du charbon, soit de la peste, je dirai,

Que le préjugé des paysans, dans le traitement de leurs bestiaux, est très-funeste, en ce que, dans bien des endroits, ils leur font tomber les oreilles en putréfaction, au lieu de s'en tenir au meilleur remède connu, qui a produit de bons effets, qui remplit parfaitement le but dont l'humanité a tant de besoin, étant curatif, préservatif, au point que l'on peut en faire l'expérience tous les jours, en mettant deux vaches saines à côté d'une qui sera attaquée de la maladie: l'on en traitera deux; savoir, la malade avant le troisième jour du premier symptôme de la maladie, & une de celles mise à côté de la malade: celle qui ne sera pas traitée mourra; l'autre guérira, & la troisième ne prendra pas la maladie. Ce remède est simple & facile, il suffit de faire avaler une cuillerée à bouche de l'eau, dite *Punche vétérinaire*, dans une pinte ou bouteille d'eau ordinaire, de répéter ce mélange & cette boisson quatre fois le jour pendant la maladie, & une ou deux fois le mois dans les autres tems, pour préserver d'accidents les bêtes à cornes, susceptibles de maladies épidémiques, gangreneuses, alkalines & inflammatoires. Au village de Bus, près Versailles, la maladie épizootique jetait dans la plus grande perplexité tous les habitans, le Sieur *Faudrin*, Fermier du Roi, avait trente & une vaches attaquées; plusieurs étaient mortes lorsqu'on eut recours au *Punche vétérinaire*, qui traita avec succès les bêtes vivantes, sans qu'il fut besoin de les changer d'écurie. M. le Curé, le Sieur *Faudrin* & tout le village attesteront ce fait. Comme je suis nanti de ce remède, je distribue en même tems l'imprimé qui indique parfaitement les symptômes, les moyens de les connaître, de prévenir & de guérir les maladies des bestiaux, puisque ce remède ne souffre rien d'impur dans le sang, ni aucun corps étranger dans aucune liqueur quelconque.

Signé J. A. BONNET, Décarro.
Geneve le 21 Octob. 1788. Au Lyon d'or, N°. 62.

(*Note des Rédacteurs*). Nous n'avons pas crû devoir refuser, d'insérer cette Lettre, à la personne qui nous en a prié; mais nous nous sommes permis d'en donner une copie *fidèle*. Nous ajouterons, que ne connaissant point ce qui entre dans la composition de ce *Punch*, & n'ayant pas été à même d'observer ses effets, nous n'avons pu en conséquence prononcer sur le degré de confiance qu'il mérite.

On a publié, dans divers Journaux, l'usage bizarre suivant que nous ne plaçons ici que pour faire variété; il est extrait de *Londres & ses environs*, &c. 2 vol. in-12. 1788. „ Presque tous les cabarets d'*Higgate*, grand village de *Middlesex*, ont une paire de cornes placées au-dessus de leur enseigne, & quand les Voyageurs s'y arrêtent pour se rafraichir, on leur présente une paire de cornes au bout d'un bâton, & on les presse fortement de faire le burlesque serment de ne jamais manger du pain bis quand ils en peuvent avoir du blanc; de ne pas faire de déclaration d'amour à la servante lorsqu'ils peuvent s'adresser à la maîtresse, &c. La personne qui jure peut ajouter: *d moins que je ne l'aime mieux*. Cette ridicule cérémonie est altérée suivant le sexe de celui ou de celle qui prête le serment. On leur fait baiser ensuite les cornes & donner un schelling que la compagnie boit ”.

On ne voit que trop souvent de malheureux estropiés auxquels il manque un pied ou un bras qui, disent-ils, ont été gelés, & n'ont pu être sauvés malgré les prompts remèdes qu'ils y ont apportés: mais ce sont souvent ces prétendus remèdes, comme ceux d'approcher imprudemment le membre gelé du feu, qui ont fait le plus de mal: dans ce cas, la circulation étant entièrement arrêtée, la partie gelée se mortifie, & tombe en gangrène.

Voici des moyens faciles & qui tendent à éviter les suites funestes de ces cruels accidens. Nous prions nos Lecteurs, MM. les Régens de villages, sur-tout, de vouloir bien contribuer à les faire connaître à l'habitant de la campagne. — Frotter la partie gelée avec de la neige ou de la glace, puis avec des flanelles imbibées d'eau froide, jusqu'à ce que la peau reprenne un ton de couleur naturelle; plonger la partie gelée, si c'est un bras ou une jambe, dans de l'eau à la glace, puis moins froide, ensuite tiède: enfin, appliquer sur la partie dégelée des compresses de vin, dans lequel on dissout un peu de camphre, si l'on peut s'en procurer facilement.

MORTS. François Louis Dévaux, fils mineur.

JOURNAL DE LAUSANNE.

I NOVEMBRE 1788.

Le SOLEIL se leve à 7 heures 1 minute , & se couche à 5 heures 3 minutes.

La LUNE se leve à 10 heures 2 minutes du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	7 heure. du mat.	2 h. après midi.	9 heure. du soir.	7 heure. du mat.	2 h. après midi.	9 heure. du soir.
O&ob.	+ 7 3.	o + 7. 4.	o + 5. 6.	26. p. 6. lig. 11	26. p. 7. lig. o	26. p. 7. lig. o
21 . . .	+ 6. 3.	o + 11. 3.	o + 6. 5.	o 26. 6. 10	26. 7. 3	26. 8. o
22 . . .	+ 5. 4.	o + 14. 5.	o + 10. o.	o 26. 8. 8	26. 8. 8	26. 7. 3
23 . . .	+ 3. 8.	o + 9. 8.	o + 7. 7.	o 26. 8. 11	26. 9. o	26. 10. 3
24 . . .	+ 4. 4.	o + 13. o.	o + 8. 2.	o 26. 9. 9	26. 9. 8	26. 9. 7
25 . . .	+ 2. 7.	o + 8. 3.	o + 8. o.	o 26. 9. 8	26. 10. 1	26. 9. 9
26 . . .	+ 4. 6.	o + 7. 7.	o + 6. 7.	o 26. 9. o	26. 8. 11	26. 8. 8

BELLES-LETTRES.

ON connaît ce passage d'Erasme : *Sors Medici varia est: ubi preſto eſt, Angelus audit; quando juvat, Deus eſt; dum petit ara, Satan.* Il nous en eſt tombé dans les mains la traduction ſuivante qui, quoique faible, nous a paru pouvoir faire plaiſir à quelques-uns de nos Lecteurs qui n'ont pas l'intelligence de la langue Latine.

Le Médecin à quatre faces.

Lorsque la fièvre a mis un malade à l'extrême, Dont l'accès violent le conduit au trépas, Pour lors, à ſes regards, d'un DIEU je ſuis l'emblème, Si je le permettais, il baiserait mes pas.

La fièvre, en s'abaissant, augmente la louange; Par mes soins, tous ſes maux ſont déjà ſoulagés; Il dit: homme divin, oui, vous êtes un ANGE Envoyé du Seigneur pour tous les affligés.

Mais dès que, par mon art & l'effet du remède, Ayant quitté le lit, il peut être debout, Ravalant ſon éloge, & méprisant mon aide, Je ſuis BON MÉDECIN, dit-il, & puis c'eſt tout.

Mais, enfin, quand je viens lui dire à l'amiable, Que guéri de ſes maux, il doit me contenter, Il m'appellait un DIEU, lors il m'appelle un DIABLE. Et dit, vous n'êtes là que pour me tourmenter.

ESSAI ſur la maniere de mélanger & de compoſer toutes les couleurs au moyen du bleu, du jaune & du rouge & d'après le triangle annexé à cet ouvrage. Par M. Auguſte Pfannenſchmidt; rédigé & publié par M. Erneſt Rodolphe Schulz, Paſteur de l'Egliſe de Ronnenberg près de Hannover. Traduit de l'Allemand. A Lauſanne chez J. Mourer, Libraire, & à Paris chez Guillaume de Bure, 1788. 8°. de 150 pages.

Après avoir établi que le bleu, le jaune & le rouge ſont les couleurs primitives, que par leur mélange il eſt poſſible de produire toutes les autres couleurs & nuances poſſibles, on a placé dans cet ouvrage des regles & des moyens de faire ce mélange avec ſuccès; pour cet effet on y a joint, en forme de planche, un triangle qui contient 64 caſes, ou petits cercles dont chacun eſt diviſé, de maniere à expliquer les proportions de chaque couleur pour obtenir la nuance qu'on deſire.

Les Peintres, les Teinturiers, & les amateurs de la peinture liront certainement cette production avec plaisir; ils sauront gré à l'Auteur de s'en être occupé, & au Traducteur, de leur en avoir facilité la lecture.



Wintzenried, ou les Mémoires du Chevalier de Courtille, pour servir de suite aux Mémoires de Madame de Warens, à ceux de Claude Anet, & aux Confessions de J. J. Rousseau. A Lausanne chez Jean Mourer, Libraire.

Ce petit ouvrage est un tableau mouvant où la scène change sans cesse, où chaque page amène une aventure nouvelle, où les yeux sont occupés, où l'imagination est faiblement frappée, où le cœur demeure muet; parce qu'il n'a pas le tems de s'y intéresser, & que presque toujours l'objet ne mérite pas qu'il s'y attache.

Une aventure galante traîne le héros de cette histoire à Paris à la suite de sa sœur; des aventures galantes l'y retiennent; la misère l'en fait sortir. Il va en Angleterre faire une escroquerie à un homme qui le méritait; veut s'enrichir; se rend à Cadix, où une aventure galante le ruine & le chasse. Il vient à Marseille, d'où une nouvelle aventure le fait sortir; il court à Nice où la même cause le jete sur un vaisseau avec une belle religieuse. Un corsaire d'Alger le prend, & il ne revoit plus son amante; il en fait une autre, & s'enfuit à Genes avec elle en volant un maître humain & généreux. Il est obligé de la laisser dans les bras de son mari, & se rend à Florence, y corrompt la femme d'un homme qu'il visitait souvent: elle est enfermée, & lui s'établit à Livourne: de là il part pour visiter l'Italie, s'accoste d'un escroc qu'il croit un grand Seigneur, & qui, à la fin du voyage, le place, dans la berline qu'il avait volée, à côté d'une femme à laquelle notre Chevalier faisait la cour; bientôt il est arrêté, emprisonné, dépouillé, réduit à mendier. — Il devient ensuite valet d'un Empyrique, ou son *palliasse*, & se rend ainsi chez sa sœur qui le remet en fond & meurt bientôt en le laissant possesseur d'une fortune honnête. Il en profite pour se placer dans un Bureau de finance à Vienne, où il fait l'amour à la mere & à la fille tout à la fois, cause la mort affreuse de l'une, la retraite éternelle de l'autre, & se veut ensevelir lui-même dans un cloître, pour lequel il sent bientôt qu'il n'est pas fait; il revient à Vienne, où on l'accuse de trahison, & qu'on lui ordonne de quitter. Cet homme alors s'écrie: „Heureux ceux qui vivent loin des Grands! „ils ne connaissent pas ces cabales indignes qui favorisent l'homme vil & l'élèvent au-dessus du même”. On croirait à cette exclamation que lui-même est un homme respectable: Lecteurs, vous en

pouvez juger par ce qui précède, & mieux encore peut-être par ce qui suit.

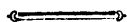
Notre Chevalier se rend en France par la Suisse, qui lui déplaît, parce que ses parens n'y étaient plus: il se rend à Lyon, passe par Paris & se fixe à Versailles. Il ne peut parvenir jusqu'aux Ministres; mais il réussit auprès d'une femme dont l'époux était absent. Elle le nourrit, l'entretient, & lui de son côté lui est infidèle & la pille, sans qu'elle s'en aperçoive. Leurs amours ont des suites, le mari pouvait arriver; elle feint un voyage & vient accoucher dans Paris en secret. Cependant le mari meurt, la femme se remontre à Versailles; elle oublie ses enfans, tous ses parens pour l'homme qui parvenait insensiblement à la ruiner. Un frere de la Dame arrive, le force à rendre gorge & à s'éloigner. Il revient à Paris, joue, court les belles, & devient Auteur pour un théâtre de marionnettes, dont le Directeur fait bientôt banqueroute. Il s'associe avec une fille, vit dans la crapule jusqu'au moment où on lui propose d'accompagner un Parisien dans ses voyages; il en devient le compagnon, & remplit sa bourse aux dépens de la sienne, & le quitte quand il se marie, & ne peut plus rançonner son ignorance. Il vient à Geneve faire le Maître de langues, s'y console de ses infortunes passées avec la fille d'un épiciier, il s'en fait chasser ensuite. Il arrive à Chamberi, se fait connaître à Madame de Warens, qu'il aide à dissiper sa fortune, & qui lui fait avoir un emploi: il se marie alors & meurt enfin dévoré par une maladie cruelle.

Voilà le fond de ce Roman, ou de cette Histoire, & c'est à-peu-près tout: il y a peu de détails intéressans, & le Héros ne l'est point du tout. Le nom de Rousseau qui s'y trouve à la fin, pourra lui donner ce qu'il n'a point par lui-même, & l'Éditeur le reconnaît modestement “J. J. dit-il, fut l'un „des plus grands hommes qu'ait produit notre „siècle; ses ouvrages immortels passeront à la postérité la plus reculée; ce n'est que par lui que ceux „de Madame de Warens, d'Anet, de Courtille, se „sauveront à travers ce tas de brochures, qui meurent en voyant le jour.” Cet ouvrage est-il un Roman; ou ne l'est-il pas? Nous avouons que la première opinion nous paraît extrêmement probable, & que divers faits sont visiblement imaginés. On a cru qu'il était l'ouvrage d'une femme: sans doute, son ton naturel, son style simple, facile, quelquefois incorrect, (a) son zèle pour relever la vertu de Mme. de Warens, une tournure de phrase négative, qui souvent équivalait à une affirmation négative chez

(*) Par exemple cette expression, *mon air natal*, pour dire *l'air natal*, qui ne donne point lieu à une équivoque. Cette phrase: A mon arrivée à Genes, je devrais avoir de l'expérience, &c. pour dire, *j'aurais dû*, ou *je devais avoir*, &c. Celle-ci. *On ne m'y avait appris à mépriser personne*, &c. &c.

des femmes, qui quelquefois disent plus volontiers ce qu'elles ne firent pas, que ce qu'elles ont fait, diverses autres considérations auront concouru à le faire conjecturer.

Mais s'il est un Roman, on blâmera l'auteur de l'avoir lié à des faits réels, à des personnes très-connues. D'autres Auteurs l'ont fait comme lui. Cielveland n'est-il pas lié à l'Histoire de Cromwell? Machilde ou le souterrain ne repose-t-il pas sur l'Histoire d'Elisabeth & de Jacques I? Il est vrai que les Auteurs de ces Romans ne se sont pas servi de ces noms pour faire rechercher leurs ouvrages, & qu'il semble par le titre de celui-ci que tel fut son but. Après-tout, il n'est pas à craindre que la vérité soit méconnue, que l'Histoire soit altérée: & quand elle le ferait, il importe assez peu au genre humain & à son bonheur, que Madame de Wavens ait été bienfaisante jusqu'à la facilité, jusqu'à l'abandon d'elle-même; ou qu'elle ait su y mettre des bornes sévères.



Très-humbles & très-respectueuses observations adressées aux Assemblées particulières des Provinces, par le Comte de Sanois. En Suisse. Sept. 1788. A Lausanne, chez J. Mourer, Libraire.

Cet écrit renferme les intentions les plus nobles & les plus louables: il est beau de voir un noble plaider la cause du Peuple, établir l'égalité générale parmi les hommes, quant à l'impôt, affirmer qu'il n'y aura d'union que lorsque les privilèges ne seront plus écoutés en ce point. En général l'esprit du siècle est favorable au Peuple & c'est un grand bien. Il commence lui-même à sentir qu'il n'est pas nul, qu'il a aussi sa dignité. Heureux si la vue des abus n'en fait pas naître d'opposés! Lorsqu'un ressort trop pressé d'un côté se dérend, il s'élance rapidement de l'autre: ce fait est aussi dans la nature de l'homme, & ceux qui aiment les hommes doivent détendre ce ressort avec lenteur, de manière qu'il ne se relâche que pour prendre sa place naturelle.



On attendait depuis longtems de voir paraître imprimés les *Mémoires de M. le Duc de St. Simon*; ils ont été enfin publiés dernièrement, & chacun s'empresse de les lire: le manuscrit en aurait pu fournir 20 volumes, mais l'Éditeur l'a réduit à trois, sous le titre de *Mémoires &c. ou l'Observateur véridique sur le regne de Louis XIV & sur les premières époques du regne suivant*. Cet ouvrage est plein de négligences & d'incorrections dans le style; il est écrit sans ordre; on y trouve beaucoup d'erreurs; & il est lu avec intérêt, avec plaisir... C'est parce qu'il paraît

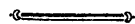
prononcer impartialement sur des personnes du rang le plus éminent; c'est parce qu'on a un secret plaisir à connaître les faiblesses, les fautes de ses Supérieurs; c'est sur-tout, il faut l'avouer, parce que l'Auteur, qui n'a peut-être été que sévère, passe pour avoir été méchant, & qu'on aime à lire ce qu'on croit méchant.

Nous ne donnerons point une analyse de cet ouvrage; ce doit être plutôt la tâche des Journalistes Français: mais nous nous permettrons d'en extraire une anecdote qui démontrera à quoi tient souvent le fil des plus grands événemens en politique.

„Le château de Trianon ne faisait que de sortir de dessous terre, lorsque le Roi s'aperçut d'un défaut à une croisée; *Louvois*, Surintendant des bâtimens, qui naturellement était brutal & de plus gâté jusqu'à souffrir difficilement d'être repris par son Maître, disputa fort & ferme & soutint que la croisée était bien. Le Roi tourna le dos & alla se promener ailleurs dans le bâtiment. Le lendemain il rencontra *Le Nôtre*, Architecte fimeux, par le goût des jardins; lui ayant demandé, s'il avait été à Trianon? il répondit que non. Le Roi lui expliqua ce qui l'y avait choqué, lui dit d'y aller. Le lendemain, le jour d'après, même demande, même réponse. Le Roi se fâcha enfin, exigea qu'il y fut. Il n'y eut pas moyen de reculer; *Le Nôtre* se rendit donc le jour suivant à Trianon; le Roi y avait fait venir *Louvois*; il y fut d'abord question de la fenêtre; *Louvois* disputa; *Le Nôtre*, qui craignait de lui déplaire, ne disait mot: le Roi ordonne à ce dernier de mesurer & de dire ce qu'il avait trouvé. Quand tout fut bien examiné, il lui demanda ce qu'il en était? *Le Nôtre* balbutia, en tremblant, tant il craignait de déplaire au Surintendant, que le Roi avait raison, & dit ce qu'il y avait de défectueux. Le Roi alors, en se tournant vers *Louvois*, lui dit qu'on ne pouvait tenir à ses opiniâtres, & lui fit une forte réprimande.

“*Louvois*, outré de cette sortie & de retour chez lui dit à *St. Fouange*, *Villeneuf*, &c. qu'il y trouva: C'en est fait, je suis perdu auprès du Roi, de la façon dont-il vient de me traiter pour une fenêtre. Je n'ai de ressource qu'en une guerre qui le détournera de ses bâtimens, & qui me rend nécessaire, & parbleu! il l'aura.”

“En effet quelques mois après, il tint parole, il alluma la guerre de 1688, qui fut générale, ruina la France au dedans, ne l'étendit pas au-dehors, & produisit, au contraire des événemens honteux”.



V A R I É T É S.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Je débute, Messieurs, par vous dire que je suis

roturier, & si bien roturier que, dans le besoin, je ne ferais pas embarrassé à vous prouver jusqu'à cinq siècles de franche & bonne roture, sans aucune mésalliance... D'après ce début, qu'allez vous penser de ma témérité à oser venir vous dire mon mot sur la Noblesse du Pays-de-Vaud, à oser lui proposer un conseil?....

A la surprise que vous causera une démarche aussi hardie se joindra sans doute un peu de curiosité, pour ne pas dire d'inquiétude, sur la nature de ce mot. Peut-être vous croirez que je vais attaquer imprudemment le ~~de~~ que permet l'usage dans le Pays-de-Vaud aux possesseurs de fiefs qu'ils ont acheté. . . . Peut-être vous croirez encore que je vais indiquer une ligne de démarcation bien tracée, bien distincte entre les véritables & les soi-disant Nobles. Eh non! Messieurs, soyez tranquilles; il ne s'agit point d'objets aussi.... Quoique roturier, & à plus de quinze quartiers, je ne suis pas assez vain pour ne pas rendre justice à la Noblesse que je respecte infiniment; qui, je le sais, est une distinction si nécessaire parmi les Nations éclairées qu'on l'a trouvée établie chez tous les peuples policés, au Pérou, au Mexique, & jusques dans les Indes orientales. Mais, sans doute, on ne pourrait pas partout la définir comme *Cicéron*, une *Vertu connue*; sans doute, tel est l'état des choses, qu'ainsi qu'on l'a dit avant moi, malgré que la route qui conduit aux honneurs & à la fortune soit unie, éclairée, vaste & belle, un grand nombre, pressé d'y arriver, prend les sentiers étroits, sinueux & tortueux, qui la coupent en plusieurs endroits & l'abrégent.

De telles observations seraient très-déplacées ici, si l'on en prétendait faire une application à la Noblesse du Pays-de-Vaud, qui a de justes droits au rang qu'elle soutient avec honneur & dignité: puis encore, le droit d'aînesse n'existe point en Suisse, en conséquence le partage continu des successions y rend les fortunes plus égales, & y empêche, y prévient ces monopoles, si je puis m'exprimer ainsi, de titres, d'honneurs & de richesses; donc la Noblesse n'y peut point produire d'effet contraire au bonheur & à la prospérité du peuple, donc elle y doit être respectée; & même il serait assez bizarre d'en douter, elle doit s'y respecter elle-même, s'y soutenir.... Cependant, Messieurs, de vous à moi, se respecte-t-elle? se soutient-elle? lorsqu'elle laisse dans la plus affreuse indigence, exposés à ses suites funestes, parfois, me dit-on, couverts d'une avilissante livrée, quelques-uns de ses infortunés membres, qu'elle pourrait secourir, en destinant un fond à cet effet, dont elle pourrait insensiblement épurer les générations.... rendre le rang dont l'inconduite ou l'infortune les auraient détournés, éloignés.... j'en ai dit assez, peut-être trop.

J'ai l'honneur d'être.

AGRICULTURE.

Les cultivateurs, qui ont un certain nombre de bestiaux à nourrir, pourraient employer, dans des années de disette de fourrage, le seigle fauché en vert. Le moment de la couper serait le printemps, époque où les animaux manquent ordinairement d'herbe. Ils choisiraient les terres en jachères, & sur lesquelles ils se proposent de mettre du fumier, & ils sèmeraient le seigle comme à l'ordinaire; dès qu'ils l'auraient fauché, ils pourraient retourner la terre, & la disposer par plusieurs labours à recevoir, à l'Automne, les grains d'hiver. Les fauchaisons auraient lieu ordinairement vers le commencement du mois d'Avril. Cette pratique a été éprouvée par plusieurs Agriculteurs distingués, & ils l'ont tous recommandée comme très-avantageuse.

Le froment semé à la manière accoutumée, & fauché au moment qu'il commençait à épieur, a donné une récolte très-abondante en fourrage, & ensuite en grain.

M. le Breton, correspondant de la Société Royale d'Agriculture, a cultivé une espèce de seigle venue d'Allemagne, qu'il a semée vers la fin du mois de Juin, & fauchée trois fois avant l'hiver; & a obtenu, malgré cela, une très-belle récolte en grain. (*Extrait de l'Année rurale.*)

LIVRES.

Le Dictionnaire de l'Académie Française, in-4to. 2 vol., réimprimé par souscription, est actuellement hors de presse; les souscripteurs en peuvent faire chercher leurs exemplaires chez HIGNOU & Comp. Imprimeurs-Libraires à Lausanne.

Nous croyons devoir faire observer que les Éditeurs offrent une grande facilité pour acquérir à un prix très-modique, un ouvrage aussi utile, aussi nécessaire à toute personne appelée à connaître la langue Française, que l'est ce Dictionnaire; ils le laissent jusqu'à la fin de cette année au même prix qu'à celui de la souscription, savoir à L. 12 de Suisse soit L. 18 de France. (Dès le 1^{er} Janvier 1789, il en coûtera 14 de Suisse, soit 21 argent de France.)

MORTS.

Pierre Olivier, de Saint-Cierge, Cordonnier de sa profession, âgé de 62 ans.

Une fille morte deux heures après sa naissance.

Mr. Jean Pierre Louis Samuel Vullyamoz, Lieutenant dans le Régiment Suisse d'Ernst, au service de France,

Citoyen de Lausanne, âgé de 27 ans.

Sieur Moysè Baylon, âgé de 77 ans.

Mme. Jeanne Louise Lavanchy, veuve de Mr. Jean Moysè Piccard, de Lutry, âgée de 80 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

8 NOVEMBRE 1788.

Le SOLEIL se leve à 7 heures 9 minutes , & se couche à 4 heures 50 minutes.

La LUNE se leve à 3 heures après midi.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
Octob.	+ 4 3.	o + 11. 7.	o + 8. 2.	26. p. 8. lig. 7	26. p. 9. lig. 2	26. p. 10. lig. o
30 . . .	+ 3. 7.	o + 12. 3.	o + 6. 6.	26. 9.	26. 8.	26. 9.
31 . . .	+ 5. 2.	o + 9. o.	o + 5. o.	26. 10.	26. 10.	26. 10.
1 Nov.	+ 2. o.	o + 6. 6.	o + 5. o.	26. 11.	26. 11.	27. o.
2 . . .	+ 3. 2.	o + 10. 2.	o + 6. 7.	27. 1.	27. 1.	27. 1.
3 . . .	+ 1. o.	o + 7. 7.	o + 3. o.	27. o.	27. o.	26. 10.
4 . . .	+ 2. 1.	o + 6. 7.	o + 6. o.	26. 9.	26. 8.	26. 8.

BELLES-LETTRES.

LES Malheurs du Sentiment, traduit de l'Anglais, de M. Fielding, sur la troisième édition, par M. MERCIER. A Genève, chez Dufart, & se trouve à Lausanne chez les principaux Libraires.

CARLETON, séduit par les apparences de la vertu & de l'innocence, se marie; sa femme dans un accès de colère lui apprend la conduite déréglée à laquelle elle s'est livrée avant son mariage. Atterré du deshonneur dont il croit s'être couvert par une telle union, il propose un divorce, auquel son épouse se refuse, sous le prétexte de son affection pour lui, & de sa chasteté inviolable depuis son mariage. Carleton pour distraire ses maux, va passer quelque temps chez un ami à la campagne; dans la route, un accident arrivé à sa voiture, l'en fait descendre, il s'en écarte; voit une cabane, s'en approche, un vieillard sur le seuil de la porte l'invite à y entrer; il y voit Adeline, une des filles du vieillard, en devient amoureux; rejoint avec regrets sa voiture; emporte avec lui chez son ami l'image de cette fille intéressante; lui sauve la vie sans la connaître; en est aimé; lui cache les nœuds qui l'unissent à une

épouse; Adeline en est informée par une lettre du frère de Carleton; celui-ci quitte l'Angleterre, vient à Pernay au sud de la France, tombe dangereusement malade, prend un grand dégoût de la vie. "Que je serais heureux, dit-il, à mon dernier soupir, si l'amour & l'amitié me fermaient les yeux de concert." Adeline, dont les sentimens n'ont point changé, apprend qu'il a formé ce souhait, s'échappe de chez ses parens avec une de ses amies, se rend à Pernay pour rendre les derniers devoirs à son ami; sa santé est beaucoup altérée, par ses douleurs, par la fatigue du voyage; son amie tombe aussi malade; elles voyent Carleton, qui, peu de temps après, meurt. Adeline meurt aussi le même jour à dix heures du soir, & son amie, le jour suivant.

Une notice aussi courte & aussi rapide que l'est celle que nous donnons de ce Roman, ne peut être, y étant comparé, que ce qu'un squelette décharné paraîtrait à côté du corps plein de fraîcheur & de vie qui l'animait. Les bornes de notre Feuille ne nous ont pas permis d'éviter l'écueil de cette sèche- resse; d'ailleurs, il est des Romans dont on ne peut faire une bonne analyse, & tel est peut-être celui que nous annonçons; qu'il faut lire en entier pour le bien connaître. La fin en déchire le cœur; c'est ce qu'il a de commun avec celui de *Paul & Virginie*, mais

Y y

ce dernier nous paraît inspirer un intérêt plus vif ;
un lecteur sensible pourrait lire , ce nous semble ,
jusqu'à la fin ; les *Malheurs du Sentiment* ; & être
trop ému , trop affligé en lisant *Paul & Virginie* ,
pour pouvoir en achever la lecture jusqu'au bout.

BOUQUET à Mademoiselle JULIE **.

Air : *Vous l'ordonnez, &c.*

POUR vous fêter, jeune & belle Julie ,
Point ne pourrais vous offrir un trésor...
Mais une fleur flatte mieux que de l'or
Quand on est jeune & sensible & jolie.

Point ne pourrais par cet art que j'ignore ,
L'art séduisant de Dorat, de C**** ,
Point ne pourrais chanter votre beauté ,
Mais dans mon cœur je sens que je l'adore.

Ce cœur, hélas ! est mon seul héritage ,
En vous l'offrant il ne me reste rien ;
Mais je jouis doublement de mon bien ,
Si vous daignez en accepter l'hommage.

P. M. B** P. F.

VERS d'un Grammairien à une Dame qui lui en
avait demandé pour sa fête.

Quoi ! ce n'est pas assez d'un bouquet *substantif* ?
Il y faut joindre encore un bouquet *adjectif*.
Comment chanter en vers votre *nominatif* ?
Ma Muse n'eût jamais le pouvoir *génitif* ;
Et, par elle, Apollon ne fut jamais *datif*.
N'en faites pas, Madame, un cas *accusatif*.
J'ai voulu... Mais Phœbus, sourd à mon *vocatif*,
Malgré moi m'a réduit au plus triste *ablatif*.
Et mon zèle ne peut, quoique très-*positif*,
Trouver, pour vous louer, aucun *comparatif*,
Qui possède avec vous tout au *superlatif* !
Que ne suis-je pourvu d'un verbe assez *actif*
Pour vous peindre à quel point tout mon cœur est *passif* !
Que ne puis-je à vos yeux le rendre *indicatif* !
Eprouvez-le, Madame, au mot d'*impératif*.
Mon seul respect pour vous garde le *subjonctif*,
Mes autres sentimens font à l'*infinitif*.

(Extrait d'un Journal étranger.)

Les deux MENDIANS.

UN Gueux avait une fille très-belle ,
A ces attrait il joignait une dot ;
Un autre gueux jeta les yeux sur elle ,
Ce fut en vain ; " Vous n'êtes que manchot ,
" Et prétendez entrer dans ma famille ,
" Êtes-vous donc un parti pour ma fille ?

Les Usuriers de vous ont-ils pitié ?
Ah ! renoncez à l'espoir qui vous flatte ,
Vous n'êtes point assez estropié ,
J'ai refusé pour gendre un cul de jatte."

Par M. M. de Geneve.

Il paraît, dans ce moment, à Paris, une traduction Française de la vie du Capitaine Cook, écrite en Anglais par M. Kippis. „ Quel beau tableau que „ cette vie ! quelle sublime & touchante réunion des „ lumieres, du courage & de l'amour de l'humanité ! „ comme l'homme & l'univers paraissent s'aggrandir „ ensemble dans ces Voyages du Capitaine Cook ! „ C'est ainsi qu'on s'exprime dans le *Journal de Paris* du 30 Octobre, en y annonçant cet ouvrage. Empressés de faire connaître à nos Lecteurs les nouveautés d'un intérêt général, nous nous sommes permis de leur annoncer celle-ci, avant même que nous ayons pu nous la procurer chez les Libraires du pays.

Nous prions l'Auteur anonyme des quatre Sermons, dont il a été fait mention dans une de nos précédentes Feuilles, d'être bien persuadé que c'est avec beaucoup de regrets que nous nous sommes vus contraints, par les bornes étroites de notre *Journal*, de ne pouvoir y publier les Notes sur le troisieme des Sermons, qu'il nous a adressées à cet effet.

Un de nos Correspondans, agriculteur zélé & éclairé, nous annonce qu'il nous communiquera, pour chaque mois de l'année, un tableau des diverses occupations d'agriculture à l'usage des Cultivateurs du pays ; & nous prie de publier les indications suivantes, insérées dans l'*Année rurale* à l'usage de ceux des environs de Paris, & qu'il croit pouvoir intéresser un grand nombre de nos Lecteurs. Nous avons cru devoir déférer à un avis aussi respectable qu'est le sien.

NOVEMBRE.

SI, dans l'Orient & dans les pays Méridionaux, on a déjà confié dans ce mois les semences à la terre, on recommence, dans beaucoup d'endroits de nos climats, cette opération la plus essentielle à l'Agriculture, par-tout où le froment n'a point été semé, à moins qu'on ait des raisons de différer jusqu'au mois suivant.

C'est alors qu'il faut faire des provisions d'herbe & de fourrage pour les bestiaux, ferrer les fruits d'Automne, qu'on n'a pu récolter dans le mois précédent, encaver les vins, planter & provigner la vigne, ferrer les échaldas, couper des bourrées pour le four, couper les bois à bâtir, couper les faules,

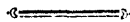
tailler la vigne, émonder les arbres, couvrir les chichorées, artichauts, céleri, poireaux, &c. avec des fumiers secs, aussi-tôt que le froid se fait sentir; les couvrir davantage à mesure que le froid augmente, couvrir avec de longue paille les laitues d'hiver, replanter en mottes les choux pommés, dont on veut avoir de la graine, planter les arbrisseaux qui ne craignent point la gelée, & couvrir toutes les plantes auxquelles elle est funeste, casser les noix pour en faire de l'huile; en faire aussi avec la graine de chanvre & autres plantes huileuses.

On fait à la Toussaint, sur les nouvelles couches, les premières semences de laitue, de radis, de cresson, &c.

On sème, dans les terres fortes, des poids mitchauds aux côtés bien terreautés de gadoue & de fiente de pigeons.

On sème le fruit de l'amandier, les noyaux de prunes, de pêches, au pied des espaliers, pour rester en place; on enfable les noyaux qu'on veut planter au Printemps dans les pépinières, & l'on enterre diverses graines d'arbres à trois pieds en terre, où, à l'abri de la gelée, elles se façonnent & se disposent mieux à germer, comme celles d'aubépine, de sycomore, de hêtre, &c.

On plante la plupart des arbres fruitiers; sur-tout les espèces hâtives, & nécessairement dans des terres légères & chaudes.



V A R I É T É S.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Eh bien! Messieurs, vous paraîsez, ce me semble, assoupis depuis quelque tems; seriez-vous donc lassés de vous occuper de projets utiles? Si cela était, en vérité, vous auriez très-tort; peut-être craignez-vous de perdre vos peines; dans ce cas souvenez-vous que, pour réussir, il faut dans toutes choses courage & patience. A vous parler sincèrement, je serais tenté de croire que pour remplir vos vues patriotiques, il y aurait quelques bonnes observations à vous présenter, c'est ce que je vais essayer de faire.

Il faut que l'homme vive en société pour être heureux. Vous pouvez tout espérer de lui quand son front se déride & qu'il se livre à une douce joie; or l'expérience prouve que la Table est le moyen, j'ose dire, unique & par excellence, pour développer l'homme & lui donner toute l'énergie dont il peut être susceptible. C'est à Table où les familles apprennent à s'aimer, à sentir le prix de la concorde; c'est à Table où toutes les facultés du cœur & de l'esprit prennent un nouvel effor & où les liaisons internes & délicieuses se forment & se nourrissent;

c'est à Table enfin où les Ambassadeurs ont souvent signé des traités de paix & où la liberté & l'égalité semblent rapprocher tous les hommes.

Autrefois, Messieurs, dans mon pays, les Magistrats & le peuple étaient souvent réunis par des festins publics, & tout n'en allait que mieux. Au sein de la gaïeté & de la franchise oubliant leur dignité, ils apprenaient à connaître l'esprit national & les vrais besoins du peuple. L'homme spirituel & sensible, encouragé par l'unité d'action & l'air de contentement répandus sur tous les convives, ne craignait pas de s'abandonner à l'enthousiasme de la vertu au milieu des Pères de la Patrie, qui applaudissaient, en souriant, aux transports de son zèle; le sentiment pénétrait bientôt toutes les âmes; & l'égoïste même, secoué trop vivement pour conserver son sang froid, semblait s'oublier un instant pour s'occuper du bonheur général.

Si les festins publics y veillaient sans cesse, en répandant par-tout une douce joie, les repas particuliers qui en étaient une conséquence, avaient encore quelque chose de plus vif & de plus délicat: les charmes de l'amitié en bannissaient toute réserve; les impressions du sentiment, de l'amitié s'y communiquaient & s'y renvoyaient avec la même promptitude; des chansons qui inspiraient l'allégresse, en développant les principes d'une sage & douce Philosophie, animaient & rechauffaient toutes les âmes; le doux nom de Patrie s'y entendait toujours répéter avec de nouvelles acclamations, & dans cette effusion de sensibilité & de franchise, on se portait des santés avec ces véhémentes expressions que donnent le zèle de la cordialité & de la plus tendre affection; & souvent des larmes délicieuses qu'on ne cherchait point à cacher, venaient répandre sur ces âmes pures & candides une nouvelle source de plaisir; alors, tous les cœurs se fondaient les uns dans les autres; on s'embrassait, on se félicitait de son bonheur, & plein d'une ivresse inexprimable, on dansait autour de la table où l'on avait puisé si abondamment une volupté si pure. Mais l'ambition & l'inquiète méfiance, si jalouses du bonheur des hommes, ne tardèrent pas à rompre cette union enchantée qui faisait le bonheur du Magistrat & du peuple; tous les liens qui formaient cette félicité générale se brisèrent; les festins publics furent anéantis, la haine, la zizanie, toujours vigilantes à rendre les hommes malheureux, en conspirant avec succès contre les repas particuliers, vinrent enfin à bout de les détruire.

Cependant un petit nombre de vrais amis de la paix & de la félicité résista à la corruption générale & fut, au sein de tant de désordres, se ménager l'incalculable avantage de jouir des douceurs de l'a-

mitié, en demeurant inviolablement attachés à l'ancienne constitution.

Voilà, comme semblables au Patriarche, nous avons échappés au naufrage général, en nous réfugiant dans l'arche sacrée de la fraternité & de la concorde; & c'est là, Messieurs, où nous nous amusons à lire avec empressement votre Feuille & à réfléchir sur les projets de tant de Philantropes estimables. Souvent nous disons, dans l'amertume de nos cœurs, si nous avions, comme autrefois, nos Magistrats au milieu de nous, c'est avec eux que, pleins de zèle, nous méditerions sur les moyens les plus propres à les faire réussir, même à les perfectionner, & par là nous aurions la douce satisfaction de pouvoir augmenter la félicité publique! Mais vous, Messieurs, dans le sein de votre paisible Helvétie, sous le Gouvernement le plus juste, le plus humain, qui peut vous empêcher de faire naître de telles institutions? Souvenez-vous que c'est au milieu des repas publics que Lacédémone s'occupait des grands intérêts de la Patrie & qu'elle fut, pendant si longtemps, heureuse au dedans & redoutable au dehors. Quoique je vous donne Lacédémone pour exemple, je n'entends cependant pas que vous suiviez les règles austères de frugalité que ce peuple belliqueux s'était imposées. Les truites de votre lac, vos excellens vins de la Vaux sont sans doute bien à préférer au *brouet noir* des Spartiates; mais sans prétendre vous diriger dans vos repas à venir, souvenez-vous qu'il faut en bannir également & la profusion & la léfines; c'est le moral qui doit, avant toutes choses, fournir au plaisir, & c'est, au contraire, de l'abondance variée des mets & des vins que naissent les indigestions. Faites donc, si vous êtes avides de bonheur & de patriotisme, comme je n'en saurais douter, des festins publics, où vos Magistrats & votre Noblesse fassent corps avec vous; c'est en apprenant à mieux vous connaître que vous vous estimerez davantage, & que vous donnerez à cette bonne loyauté Helvétique qui est dans vos cœurs tout l'effort dont elle est susceptible.

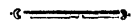
Les repas publics vous rendront votre Patrie plus chère; les repas particuliers, en fortifiant ce sentiment dans vos cœurs, vous feront sentir plus vivement les charmes & les douceurs de l'amitié, & concourront merveilleusement à répandre sur les premiers un lustre & un intérêt propres à donner encore plus d'énergie à vos sentimens patriotiques.

Il n'y a peu de tems, Messieurs, que j'allai voir d'anciens & bons amis que j'ai à Lausanne, j'y revis, entr'autres, diverses Sociétés composées de personnes que je ne saurais trop estimer & chérir; mais je ne puis vous cacher quelle fut ma surprise

quand je vis que l'eau était devenue la boisson générale; curieux de savoir si l'usage des soupers s'était aussi éteint parmi eux, je le demandai; hélas! je le dis avec douleur, on me répondit affirmativement.

Je vous décele, Messieurs, ces abus qui pourraient avoir des suites fâcheuses, parce qu'on doit les considérer comme attentatoires au bonheur des individus & par conséquent à la félicité publique. Employez donc, je vous en conjure, toute la force du raisonnement, tous les charmes de l'éloquence pour faire sentir la nécessité d'adopter le plan que je vous propose; & croyez que ce sera, en le remplissant, que votre *Société philanthropique* pourra enfin s'affirmer de ses succès. Serait-ce donc en vain que les côtes dorées de la Vaud nous auraient fournis cette année un nectar si délicieux? Serait-ce donc en vain que vous entendriez sans cesse un Crieur privilégié vous annoncer, avec une voix éclatante & vigoureuse, les riches & abondans trésors de l'automne? — Qui que vous soyez, ennemis des soupers du vieux tems & de cette joie pure & douce qui étincelle au milieu d'un repas que la franchise & l'amitié assaisonnent, fuyez de ma présence; allez pressurer tranquillement les froides mamelles des vaches de vos montagnes, ou, autour d'une insipide table à thé, fronder, si vous le trouvez bon, les mœurs antiques & respectables de nos bons Aïeux; votre œil éteint, vos mines pâles & blêmes, vous y invitent: quant à moi, glorieux de marcher sur leurs traces, dans de douces orgies, environné de mes incorruptibles amis, nous te chanterons, Dieu du raisin! Et animé par ta liqueur délicieuse & bienfaisante, nous ne cesserons de nous occuper, le cœur plein de joie & d'humanité, du bonheur de nos semblables. Puisse notre exemple produire de salutaires effets! C'est, en formant ces vœux ardens, que j'ai l'honneur d'être, &c.

Un Soupeur de la vieille Roche.



Payem. des rentes à Paris, 6 premiers mois 1788. Lettres A.

E R R A T A.

Dans la dernière Feuille, page 1, première col. ligne 3, *dun* lisez *dun*. Dernière page, première col. ligne 6, *Pays de Paud* lisez *Pays de Vaud*.

M O R T S.

Charles Jean Louis Berquer, fils mineur.

David Choux, Jardinier de la profession, Citoyen de Lausanne, âgé de 37 ans.

Jean Goël, Mennifier, bourgeois de Prilly, âgé de 55 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

15 NOVEMBRE 1788.

Le SOLEIL se leve à 7 heures 18 minutes , & se couche à 4 heures 41 minutes.

La LUNE se leve à 5 heures 48 minutes du soir.

Observations Météorologiques.

Dates.	T H E R M O M E T R E.				B A R O M E T R E.					
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.		7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.			
6 Nov.	+ 2. 1.	o + 7. 8.	o + 7. 7.	o	26. p. 8. lig. 2	26. p. 8. lig. 3	26. p. 8. lig. 8			
7 . . .	+ 5. 3.	o + 10. 9.	o + 8. 8.	o	26. 9.	9 26. 10.	10 26. 10.	10		
8 . . .	+ 5. 0.	o + 8. 3.	o + 8. 2.	o	26. 10.	11 26. 11.	3 26. 11.	o		
9 . . .	+ 2. 2.	o + 6. 6.	o + 5. 0.	o	26. 11.	9 26. 9.	11 26. 9.	9		
10 . . .	+ 3. 1.	o + 6. 7.	o + 6. 9.	o	26. 9.	8 26. 10.	2 26. 10.	2		
11 . . .	+ 4. 3.	o + 11. 2.	o + 7. 3.	o	26. 9.	11 26. 9.	10 26. 8.	8		
12 . . .	+ 1. 2.	o + 7. 7.	o + 5. 3.	o	26. 8.	o 26. 8.	1 26. 7.	11		

VARIÉTÉS.

LE SOUPEUR DE LA VIEILLE ROCHE.

MONSIEUR,

UNE société échappée au naufrage général, en se réfugiant dans l'arche sacrée de la fraternité & de la concorde, s'occupait, dans une de ses assemblées, des moyens de réaliser vos vues philanthropiques sur les festins publics. On vous trouvait charmant; on était étonné que personne n'eût songé à une réunion si utile. J'applaudissais comme les autres: mais j'eus le malheur de laisser entrevoir que j'aurais quelques objections à vous faire. Oh! M. le Soupeur, on était si enthousiasmé de votre Lettre, que dès ce moment, l'on me regarda comme un homme égoïste... dangereux..., & que je ne pus obtenir mon pardon, qu'après m'être engagé à vous faire la réparation la plus authentique, si vous n'approuviez pas mes observations qu'on refusa d'entendre, & que voici.

D'abord, je ne suis pas tout-à-fait de votre avis sur la réunion du Magistrat & du peuple: non, non, M. le Soupeur, en vérité, je ne crois pas que cela prit aujourd'hui; le payfan accoutumé, exercé dès sa jeunesse, à trembler devant une per-

ruque à trois marteaux, ne mangerait pas de grand appetit s'il se voyait assis à son côté; puis, il serait peut-être dangereux qu'il se familiarisât trop avec elle. D'ailleurs, encore, dans le cas que ce ton d'égalité vint à s'établir entr'eux, convenez-en, M., pour qu'il se foutint, il faudrait faire ou la perruque pour le payfan, ou le payfan pour la perruque.

Ne ferait-il pas mieux de faire souper le Magistrat avec le Magistrat? M. le Soupeur de la Vieille Roche! *iter breve per exemplum*. Chez les Rhodiens, les hommes chargés de la besace publique étaient forcés, par une loi expresse, d'aller prendre leurs repas les uns chez les autres, & c'était-là qu'ils délibéraient.

Que vous fassiez souper votre Magistrat avec quelques personnes éclairées comme lui, lesquels puissent mettre devant ses yeux un tableau vrai de l'état où sont ses freres, que ses nombreuses occupations ne lui permettent pas de connaître assez; je le veux bien; instruit alors des maux de ses semblables, des abus qui se glissent dans l'administration, il pourra y apporter du remède. Il remerciera ces hommes éclairés de l'avoir mis dans le cas de faire le bien public; il leur dira: Ames vertueuses, nourrissons les vives émotions que nous ressentons dans cet instant; nourrissons cet attendrisse-

ment où se livre notre cœur, vous, en offrant sans cesse à mes yeux la vérité, moi, en faisant mes efforts pour vous être utile.

Une observation moins grave, mais pas moins intéressante, c'est que vous ne parlez point d'admettre des femmes dans vos repas. Savez-vous bien, M., le Soupeur de la Vieille Roche, que si on m'en eût permis, dans la société où j'étais, de mettre au jour mes observations, celle-là aurait bien pu faire baisser l'enthousiasme que vous y inspiriez. Je n'ose pas croire pourtant, que votre opinion fût d'exclure entièrement, de vos repas publics, cette partie si intéressante de la société; ce n'est qu'un oubli, sans doute; car je ne vous ferai pas l'injustice de penser que vous n'avez pas éprouvé que ce sont elles qui font le charme des festins; qui y font régner cette liberté, cette douce aménité, qui y animent la joie, le bonheur, & y inspirent des chants d'allégresse, tout en modérant les excès de la joie & en réprimant la licence.

Je vais me permettre de placer ici une anecdote, en me flattant que vous voudrez bien appercevoir l'a-propos de ma citation. Chez un célèbre Magistrat à Paris, des femmes s'amusaient à parler politique: ce Magistrat, après les avoir écoutées un moment, leur dit: "J'aime à entendre des femmes parler modes, spectacles; disserter même sur l'amitié & sur l'amour, elles parlent alors, selon moi, comme de petites déesses; mais en fait de politique, on est contraint de convenir qu'elles raisonnent comme des oies". Eh!.. Eh!.. répondit l'une d'elles, M. le Magistrat a-t-il oublié que les oies sauvèrent le Capitole.

Je suis fort de votre avis, M., sur l'usage que vous voulez qu'on fasse des truites. *Horace*, dans tout ce qu'il nous a dit des repas des anciens, ne nous parle nulle part, il est vrai, de poisson; on sait bien que les Grecs ne faisaient point usage de cette nourriture trop délicate, selon eux; mais je pense comme vous, M., nous ne sommes pas des Grecs.

Depuis que je sais que *Caton* s'est enivré, que *Platon* avait recommandé l'ébriété dans ses loix, que *Marc-Antoine*, *Aurélius*, *Eschile* & *Vertot*, n'écrivaient bien, que quand ils avaient puisé du feu & des idées au fond d'une bouteille; je me suis inscrit en faux contre l'usage trop fréquent de l'eau dans les festins; & s'il m'arrivait d'être un jour membre de quelque auguste Tribunal, j'emploierais le même moyen que les Perses pour la découverte des crimes, & c'est alors qu'un usage modéré du vin de la Vaux ferait d'un secours admirable.

Il me reste une grâce à vous demander, M., ce serait celle de vouloir bien admettre notre société dans un de vos festins publics, qui sans doute au-

ront lieu incessamment, à en juger par votre zèle & l'enthousiasme que votre projet a inspiré.

J'ai l'honneur d'être, &c.

MESSIEURS,

Je sors d'une assemblée, l'esprit troublé & le cœur dans l'agitation. Faudra-t-il que je voie, sans émotion, une jeunesse légère, inconsidérée, à peine sortie de l'œuf, qui la renferma longtems, vouloir régir le monde qu'elle ne peut connaître, & qu'elle ne voit qu'au travers du voile qui couvrirait ses yeux, avant qu'elle fut éclosée? Faudra-t-il que j'écoute, dans le silence, ces jeunes gens, surs de leur perspicacité, raisonner avec suffisance, décider du ton de l'infailibilité, s'applaudir de leurs talens, méprisant ceux de leurs pères, regardant avec une pitié méprisante nos Institutions municipales, & parler de renverser ce fruit de la sagesse de nos Ancêtres.... Non, il faut que je parle; il faut que je cède à mon indignation, & que je développe mes pensées.

A ce début, je crois déjà entendre nos jeunes gens. Ah! ah! s'écrient-ils, voilà un début qui promet; écoutons ce bon homme: c'est un vieillard chargé de toute la sagesse du tems passé, donnons-lui audience; cela nous amusera. Nous croyons l'entendre; il nous semble le voir: c'est sans doute un petit vieillard dont le chapeau à trois cornes bien aiguës, recouvre une tête chauve, peuplée encore de quelques cheveux gris épars; il entre, & nous regardant avec des yeux que le tems a déjà presque à moitié fermés, appuyant ses deux mains sur sa petite canne, il leve quelquefois sa main droite, & sur-tout le doigt index, pour diriger plus sûrement les raisons qu'il va nous distribuer. Silence; écoutons!

Eh bien! oui, Messieurs, je suis un vieillard, & je m'honore de l'être; on doit s'en honorer, quand on n'a point à rougir de sa jeunesse; entendez-vous, jeunes gens! Oui, je suis un vieillard qui me présente à votre élégante assemblée, appuyé sur ma canne, sur mes raisons, sur mon expérience, pour vous représenter modestement, que vous devriez mettre plus de modestie dans vos jugemens; vous défer un peu d'une imagination brillante & vagabonde, qui n'a pu encore s'asseoir sur une base solide; respecter davantage les réglemens, les principes que nous tenons de nos pères; qu'il faut avoir vu, avoir éprouvé, pour décider avec justice; & qu'enfin, un homme adroit peut bien décorer, avec art, l'extérieur de votre tête, mais qu'il n'en est point qui puisse lui donner au dedans ce qu'elle n'a pas, ou mettre en ordre ce qui s'y trouve.

C'est moi qui vous représente que vous pouvez bien imiter les Anglais dans la forme cylindrique de

leurs chapeaux, dans la molle & gracieuse bour-souffure de leurs cravates: mais que vous ne les devez, ni ne les pouvez imiter dans vos petites administrations municipales. Ces Insulaires bâtissent légèrement, parce que, disent-ils, si j'ai eu le plaisir d'élever une maison à ma guise, & de m'y loger selon mon goût, je ne dois pas imposer à mes enfans l'obligation de se plaire à ce qui m'a plu; je dois leur laisser l'agrément dont j'ai joui. Vous pouvez, si vous avez leurs richesses, les imiter en cela. Vous pouvez changer de façon d'arranger votre belle chevelure tous les jours, & vous faire des habits neufs tous les mois: mais en vérité, je ne vous conseillerais pas de bâtir tous les ans une maison nouvelle, ni de faire un nouveau gouvernement tous les dix ans; tout vous prouve que ce qui est convenable & possible de faire pour une chose; ne l'est point pour l'autre; que vous pouvez changer les décorations de vos appartemens comme il vous plaît; quitter les longs habits, décorés d'une double chaîne de boucons & de larges paremens, de vos peres; & ne devez pas en changer les institutions. Vous rougiriez sans doute de paraître ajustés, comme eux, dans une assemblée de nos jeunes Dames: mais vous pouvez vous y montrer, même en reconnaissant qu'ils ont fait des réglemens sages, & qu'ils ne doivent pas être rognés, pincés, défigurés, comme leurs habits.

J'aurais plusieurs applications à faire à la suite de mes représentations générales: mais pour aujourd'hui, je me bornerai à en exposer quelques-unes sur le commerce du vin.

Je vous entends dire que les réglemens qui le limitent ou l'interdisent, sentent la rouille du tems où ils furent faits; qu'ils sont absurdes, gênans, sans nécessité; que bien loin de faire le bien du pays, ils s'y opposent; qu'ils écrasent l'industrie, & ne font le bien de personne.

Voilà ce qui s'appelle bien pérorer. Jeunesse, jeunesse! vous savez parler avant de savoir penser: n'oubliez pas cet axiome; croyez que le feu de l'âge qui rend votre tête si ardente, n'est pas propre à y faire mûrir lentement de bons fruits; vous êtes les fleurs du Printems; permettez à l'Automne d'être la saison des fruits.

Ne voyez-vous pas que les réglemens qui interdisent l'entrée des vins des Bailliages voisins, sont la sûreté de nos petites fortunes; qu'ils assurent notre propriété; qu'ils s'opposent aux abus? J'ai un petit vignoble; qu'arrivera-t-il si on laisse ce commerce libre? Que nos vins, qui sont médiocres, ne se vendront plus; que les vins des vignobles voisins, supérieurs aux nôtres, nous inonderont, & que ne pouvant les envoyer dans l'étranger, comme

on y peut envoyer ceux-là, ils resteront dans nos celliers, & qu'il faudra déraciner nos vignes pour en faire des champs maigres & stériles.

Or, MM., j'ai vécu jusqu'ici, avec ma famille, du produit de mon vignoble; je ne le pourrais plus; il faudra que j'implore des secours qu'on ne me refusera pas, peut-être, mais qui sont toujours humilians. J'ai acheté ce vignoble assez cher; il ne vaudra plus que la moitié de son prix, & peut-être bien moins encore. N'est-ce pas comme si l'on m'eût enlevé la moitié de mon bien?

Vous dites: on a enlevé ces réglemens à Vevay qui s'en trouve bien, & qui fait aujourd'hui un grand commerce de vins à nos dépens. J'en félicite mes voisins de Vevay: mais il m'est permis de douter, & même de ne pas croire qu'ils aient vraiment lieu de s'en applaudir. En les imitant, je crois bien que quelques-uns de nos Citoyens feraient un bon commerce; que quatre ou cinq y trouveraient leur fortune. Mais, MM., quelques hirondelles ne font pas le Printems, & ceux-là pourraient s'enrichir en desséchant tous les autres propriétaires. Chacun de ceux-ci fait rouler son ménage sur le débit journalier de son vin; ils ne le pourraient plus: on vendrait d'autres vins; on irait au meilleur, quoique plus cher; il serait obligé, pour s'en défaire, de le mettre à plus bas prix encore, & son petit revenu s'abaîsserait à proportion de ce que ses besoins auraient augmenté.

Voilà mes petites observations, Messieurs les ennemis des réglemens: voyons ce que vous avez à y opposer, voyons si vous nous prouverez qu'il vaut mieux rendre les propriétés vacillantes & incertaines, que de les laisser constantes & pures; & qu'il importe plus au bonheur de l'Etat qu'il y ait quatre ou cinq particuliers enveloppés de la riche ceinture de la fortune, que d'y voir les propriétaires vivre en paix dans le sein de la médiocrité.

Quand vous aurez résolu cette question, quand vous y aurez mis de la clarté, de l'évidence, je vous en prépare quelques autres, sur lesquelles votre sagacité pénétrante & à longue vue voudra bien s'exercer.

BELLES-LETTRES.

Un Prospectus des *Œuvres posthumes* du Roi de Prusse nous annonce qu'on les trouvera dans le milieu du mois prochain à Lausanne, à Bâle, &c.

Cette édition aura plusieurs avantages sur celle de Berlin: la correspondance de ce Roi extraordinaire avec plusieurs hommes célèbres y sera mise dans un meilleur ordre, elle y sera plus complète, sur-tout celle avec Mr. de Voltaire, à laquelle il manque

l'espace de trente ans dans l'édition de Berlin; & celle de Mr. *Darget*, dont on n'y trouve point de traces; on n'y voit point non plus divers ouvrages du Roi qui ont été recueillis par les nouveaux éditeurs. Enfin, cette édition Suisse augmentée d'environ un tiers pour les choses, se donnera pour 36 livres; la France l'exemplaire; tandis que l'édition de Berlin en coûte 54 prise à Berlin même.

Ceux qui desirer y ajouter la correspondance du Roi avec le Général Fouqué, ont le choix de le faire. On n'en fait pas une partie nécessaire des œuvres posthumes, parce qu'une partie de ces Lettres avait déjà été imprimée; elles nous semblent mieux faire connaître l'infatigable activité du Roi, sa fermeté, son coup d'œil sûr, son génie que la plupart de ses autres correspondances, parce que celle-là était journalière & roulait sur des objets pressans & variables.

VIE de Charles de Navarre, Prince de Viane, petit 8°. A Lausanne, chez J. P. Heubach, & Comp. 1788, avec cette épigraphe :

Je ne fais de tout tems quelle injuste puissance
Laisse le crime en paix & poursuit l'innocence.

Ce petit ouvrage réunit l'intérêt du Roman à celui de l'Histoire; il a la fidélité de celle-ci, & en fournit l'instruction. Il nous peint un Prince aimable, né pour le Trône où il ne parvint jamais, aimé de tous ceux qui l'environnaient, persécuté par une marâtre, & par son pere même qu'il respecta toujours, quoiqu'il eût cessé d'être respectable en devenant l'esclave d'une femme ambitieuse, & à qui le crime cessait de le paraître, quand il s'agissait de servir sa haine pour son beau-fils, & son aveugle passion pour ses enfans. Trahi par sa tendresse pour son pere, il renonça même au trône pour sauver ses amis. Bientôt il perdit jusqu'à la liberté. Invité par son pere à se rendre auprès de lui, son respect pour l'Auteur de ses jours le fait voler où on l'appelle. "Le trouble qui régnait dans le palais; l'impatience qu'on avait de l'y voir arriver, & quelques avis secrets durent lui donner de la défiance. Mais il ne pouvait échapper au piège où il était tombé que par des moyens qui n'étaient pas dans son caractère. Soulever le peuple & s'en faire un rempart contre son pere, lui parut un parti plus digne d'un fujet coupable, que d'un fils qui n'a rien à se reprocher; n'ayant aucun tort, il ne voulut marquer aucune crainte & pria le Roi de fixer l'heure à laquelle il pourrait lui donner audience. En allant au palais, un médecin de la Cour, se mêlant à la foule qui le suivait, lui dit à l'oreille,

"de ne toucher à aucun des mets qu'on lui présenterait. Son parti était pris, il ne laissa pas d'entrer chez le Roi & ce monarque lui présenta la main qu'il baïsa avec respect; mais aussitôt il se vit enveloppé par les officiers du palais; ils se firent de lui & le conduisirent sous bonne escorte au château de Miravel." Il fut transféré dans d'autres prisons, quand on vit que le peuple s'intéressait à son sort & s'armait pour lui. "La crainte d'être détroné lui-même, força son pere à le donner aux vœux de ses sujets; mais forcés à lui rendre la liberté, ses ennemis avaient pris d'odieuses mesures pour qu'il n'en jouit pas longtems." Un poison lent termina ses jours.

Le style de cet ouvrage est clair, simple & facile; il a les deux qualités qu'on doit rechercher dans une histoire; il instruit, il intéresse: nous en avons cité un passage pour en donner une idée. Nous finirons notre extrait en citant celui qui termine la vie du Prince de Viane.

"J'ai fini, dit l'Auteur, la tâche que je m'étais proposée: heureux, si je pouvais me flatter d'avoir rempli mon but, en cherchant à intéresser mes lecteurs au sort de Charles de Navarre! Attendri moi-même sur les malheurs d'un Prince si vertueux & si aimable, j'ai cru qu'ils exciteraient l'intérêt qu'on prodigue souvent aux infortunes imaginaires des héros de romans, & mériteraient d'autant mieux l'attention, que son sort, lié aux plus grands événemens du quinzième siècle, les a, pour ainsi dire, préparés."

LE GASCON, Conte.

En plein Café, certain Gascon,
Vantait sa valeur, sa naissance;
Chacun connaissait sa prudence,
Personne, son extraction.
On sourit, mon brave se fâche.
— Cadébiens, mé croit-on un lâché!
Jé donné cent coups de bâton,
Dit-il, au premier téméraire....
— Le présent ne vous coûte guere,
Figeac! vous êtes bien en fond.

Par M. M. de G...

MORTS.

Demoiselle Charlotte Lenoir, femme de M. Samuel Benjamin d'Illens, de Lausanne, âgée de 54 ans.
Elizabeth Plat, femme de Louis Weber, de Gougisberg, âgée de 38 ans.
Madame Françoise Fléchier, femme de M. Samuel Théodore Porta, Citoyen de Lausanne, Avocat & Membre du 60 en Police, âgée de 71 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

22 NOVEMBRE 1788.

Le SOLEIL se leve à 7 heures 27 minutes , & se couche à 4 heures 32 minutes.

La LUNE se leve 48 minutes après minuit.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	7 heure. du mat.	2 h. après midi.	9 heure. du soir.	7 heure. du mat.	2 h. après midi.	9 heure. du soir.
6 Nov.	+ 0. 0.	o + 5. 2.	o + 1. 0.	26. p. 7. lig. 2	26. p. 8. lig. 9	26. p. 9. lig. 10
7. . .	+ 0. 1.	o + 3. fl.	o + 0. 0.	26. 10. 1	26. 9. 10	26. 10. 2
8. . .	+ 3. 4.	o + 1. 2.	o + 0. 1.	26. 11. 0	26. 10. 0	26. 9. 7
9. . .	+ 5. 8.	o + 2. 0.	o + 1. 1.	26. 7. 11	26. 7. 10	26. 7. 0
10. . .	+ 2. 3.	o + 3. 0.	o + 2. 9.	26. 9. 6	26. 6. 9	26. 6. 11
11. . .	+ 1. 0.	o + 5. 0.	o + 3. 2.	26. 7. 7	26. 7. 7	26. 8. 2
12. . .	+ 3. 8.	o + 0. 8.	o + 2. 9.	26. 8. 3	26. 8. 2	26. 9. 3

BELLES-LETTRES.

VOYAGE Philosophique au Japon, ou Conférences Anglo-Janco-Bataves. A Pressure, dans les jardins de M. l'Ebahi, avec cette épigraphe:

Ridendo dicere verum

Quid vetat.

Et dédié à Démocrite l'Abdéritaïn. Je ne fais où.

— Se trouve à Lausanne, chez les principaux Libraires.

CE petit ouvrage annonce de la gaité, & quelquefois il est gai : il pourra le paraître davantage à ceux qui comprendront mieux son but, que nous. C'est un voyage au Japon : mais cet empire Asiaticque ressemble beaucoup à un royaume d'Europe. En le lisant, nous avons senti que les idées qu'il fait entrevoir, sont couvertes d'un voile que nous pénétrions quelquefois, mais qui nous laissait souvent dans l'obscurité. On ne peut s'empêcher de dire en le parcourant : si ce chapitre n'a point un but caché qui nous échappe, c'est bien peu de chose ; s'il en a un, il n'est rien pour nous, puisqu'il ne nous l'indique pas assez ; c'est une énigme qu'on croit deviner, & que bientôt on ne comprend plus. Aussi pensons-nous que l'Auteur a raison, lorsqu'il dit à

Démocrite, dans sa préface, " qu'il ne lui envie » qu'une chose, qui est la plus grande, la plus petite, la plus commune, la plus rare, la plus sage, » la plus extravagante, selon les points de vue » sous lesquels on la considère ; c'est la faculté de » ne faire que rire des folies humaines " ; car il ne rit pas toujours, & ne fait pas rire, quoiqu'il y tâche.

Ce voyage allégorique n'est pas susceptible d'un extrait ; nous nous bornerons donc à en citer un chapitre ; c'est celui du Philosophe, mais en l'abrégant quelquefois.

" Ce cavalier Japonais.... eut l'honnêteté de mettre pied à terre, pour mettre plus d'égalité entre nous ; car c'était un penseur.

Il me parla si éloquemment, mais sans affectation, de ses principes moraux sur la fragilité de toutes les choses matérielles, sur l'éclat immortel des vertus utiles, sur le bonheur dépendant du rapport de nos goûts avec notre position, sur la modération du sage, que je n'eus pas de peine à conclure qu'il l'était lui-même.

Que faites-vous dans ce pays ? lui demandai-je. — Le plus de bien que je peux, me répondit-il : mais par cette question, repris-je, nous entendons autre chose en Europe ; c'est comme si j'avais dit, qui êtes-vous ? quel est votre titre, votre rang, votre

Aaa

état dans le monde, votre fortune ? Il me dit, j'ai tout cela dans le degré de la médiocrité ; j'ai assez pour exercer la bienfaisance, pas assez pour attirer l'attention, compagne inséparable de l'envie. Ma profession qui m'oblige à peu de chose, ne laisse pas d'avoir un objet utile à l'Etat ; ainsi elle offre le grand avantage de payer le tribut de quelques services à la patrie, sans perdre sa liberté. Du reste, mes seules voluptés sont mes sensations intérieures, dirigées selon les règles de la nature & de la société.

Les accidens de l'ordre politique peuvent si souvent déranger ces principes, lui dis-je. Un rescrit de l'Empereur peut vous retrancher la moitié de vos repas, quoique vous ayez bon appétit ; un autre vous ordonner la retraite, quand vous avez le plus d'envie de sortir, ou vous défendre, tout-à-coup, d'être bon à quelque chose.

Eh bien ! reprit le Philosophe, pensez-vous que l'homme éclairé n'ait pas travaillé de bonne heure à se mettre au-dessus du sort ? Ses plus rudes coups ne l'affligent qu'à l'exemple des habitans de l'air, qui cherchent un abri contre les noirs orages, & revolent ensuite avec empressement dans les plaines éthérées, dès que la clarté du jour leur est rendue.

La nécessité dans l'ordre physique ou moral, est aux yeux du Philosophe, la condition inviolable de son existence ; il s'y soumet avec résignation dans tout ce qu'elle exige, & ce qu'elle lui ôte ; il oublie qu'il l'ait possédée.

Il me dit que le Gouvernement Japonnois n'avait pas encore dégénéré jusqu'au Despotisme, parce que l'honneur pouvait y être souvent méconnu : mais qu'il n'y était pas ignoré.

J'eus le malheur d'objecter que c'était une faible protection que l'honneur, vassal lui-même de l'opinion, & que c'était peu de chose que l'opinion.

Le Philosophe, à ces mots, sortant de son état tranquille & froid, s'écria :

L'opinion n'est rien !... Sa force est invincible,
Son pouvoir infini, son droit imprescriptible ;
Sa voix, dans les cités, rassembla les humains,
Les sceptres, les autels, sont l'œuvre de ses mains.
Elle arma la justice ; elle orna la victoire,
Et seule, dispensant & le blâme & la gloire,
Sur les trônes soumis à ses sévères loix,
Elle élève, affermit, ou dégrade les Rois.

Après cette bordée, j'abandonnai ma thèse, & je lui demandai ce qu'il pensait d'un grand Seigneur que nous venions de rencontrer.

Je le plains fort, dit-il ; car tout Prince est un être obligé de s'ennuyer, par état, dans son enchaînement de sujétion. C'est un homme qui, pour ses moindres actions, a besoin du secours d'autrui ; on a étouffé ses plaisirs sous le poids de ses innombra-

bles fantaisies ; ses desirs ne sauraient être comblés : mais à coup sûr, ses jouissances sont mortes, & leur premier assassin fut celui qui, le premier, servit ses caprices".

Le dernier chapitre renferme une petite histoire assez peu intéressante, si elle n'est pas allégorique. C'est une Dame du comté de Kent, à qui on persuade, enfin, qu'elle ne devait songer qu'à soi. Elle se livra donc à ses fantaisies, & sur-tout à celle des confitures. Le jardin en fut dévasté, parce que pour avoir les fruits trop jeunes, on cassait les branches auxquelles ils tenaient, & l'on dépouillait ainsi les jardins d'une parure nécessaire à leur conservation. On chassa bien vite les jardiniers qui osaient s'en plaindre. Un jour, Milady voit un fruit d'assez belle apparence ; une haie d'épines noires, hautes, touffues, l'empêchait d'y atteindre. Elle veut vaincre cet obstacle & se pique ; des moineaux, un geai, renommé par son babil, mettaient en mouvement les branches ; leurs cris joyeux déplurent à Milady qui avait l'oreille juste. Elle s'irrite, prie l'Intendant de faire un projet motivé pour détruire la haie. Cet homme n'avait jamais aimé les épines, & prouve à son Maître, par trois raisons, qu'il faut détruire la haie. On l'abbat ; les lapins, d'autres animaux nuisibles accourent dans le jardin ; des vassaux y font le dégât : on y lâche des dogues qui laissent la basse-cour déserte : on les multiplie ; nouvelle dépense. Enfin, on fait un fossé : mais le terrain mouvant engloutit les travailleurs. On en vient à rétablir les épines, qu'on émonde par-tout où elles sont inutiles ; voilà l'Allégorie. On croit en entendre une partie : mais si vous l'entendez toute, Lecteurs, vous devez acheter l'ouvrage.

É N I G M E.

* Je chercherais en vain à le dissimuler
Le sexe dont je suis n'aime point à se taire,
Mais mon humeur est bien contraire,
C'est à force de coups que l'on me fait parler.
Souvent, par ma voix éclatante,
J'adoucis les chagrins, je calme les ennuis ;
Je déplaïs quelquefois, quelquefois j'épouvante,
Et fais passer de tristes nuits.

Admirez de mon sort, quelle est la barbarie,
Comme une criminelle, on me tient dans les fers ;
C'est peu, la corde au cou, pour comble d'infamie,
Sans pitié, l'on me pend aux yeux de l'univers.

Cependant j'en appelle à tout homme équitable,
De quoi m'accuse-t-on ? ai-je fait quelques torts ?
Hélas ! à tout le monde utile & secourable,
Je fers également les vivans & les morts.

M É D E C I N E (1).

EXTRAIT de l'Avis au Peuple sur sa Santé.

D E S R H U M E S.

Il regne plusieurs préjugés sur les rhumes, qui tous peuvent avoir des conséquences fâcheuses. Le premier, *c'est qu'un rhume n'est jamais dangereux*; erreur qui coûte tous les jours la vie à plusieurs personnes. Je m'en suis déjà plaint dans la première édition de cet ouvrage, & j'ai vu, dès-lors, une foule de nouveaux exemples, qui n'ont que trop justifié mes plaintes.

L'on ne meurt effectivement pas d'un rhume, tant qu'il n'est que rhume, mais quand on le néglige, il jette dans des maladies de poitrine qui tuent. *Les rhumes emportent plus de gens que la peste*, répondit un très-habile Médecin, qui avait beaucoup vu, à un de ses amis qui lui disait, je me porte bien, je n'ai qu'un rhume.

Un second préjugé, *c'est que les rhumes n'exigent point de remèdes, & que plus on en fait, plus ils durent*. Le dernier article peut être vrai, vu la mauvaise façon dont on les traite; mais le principe est faux. Les rhumes ont leurs remèdes tout comme les autres maux, & se guérissent avec plus ou moins de facilité, suivant qu'ils sont mieux ou moins bien conduits.

Une troisième erreur, *c'est que non seulement on ne les regarde pas comme dangereux, mais on les croit même salutaires*. Il vaut mieux sans doute avoir un rhume qu'une maladie plus fâcheuse; mais il vaudrait beaucoup mieux n'en avoir aucune. Tout ce qu'on peut raisonnablement dire, c'est que quand une transpiration arrêtée devient cause de maladie, il est heureux qu'elle produise un rhume plutôt que quelque maladie très-grave, comme il arrive souvent; mais il serait à préférer que ni la cause, ni l'effet n'eussent existé. Un rhume prouve toujours un dérangement dans les fonctions de notre corps, une cause de maladie; il est une maladie réelle, qui, quand elle est violente, porte une atteinte sensible à toute la machine. Les rhumes affaiblissent considérablement la poitrine; & la santé en est tôt ou tard altérée. Les personnes souvent enrhumées ne sont jamais robustes, elles tombent souvent dans des maux de langueur, & la facilité à s'enrhumer est une preuve de la facilité avec laquelle la transpiration

se dérange, & le poulmon s'engorge, ce qui est toujours dangereux.

L'on conviendra de la fausseté de ces préjugés, en examinant la nature des rhumes, qui ne sont autre chose que les maladies que je viens de décrire dans les trois derniers chapitres, mais dans un degré fort léger (2).

Un rhume est véritablement, presque toujours, une maladie inflammatoire, une légère inflammation du poulmon, ou de la gorge, ou d'une membrane qui garnit intérieurement les narines & l'intérieur de quelques cavités qui se trouvent dans les os de la joue & du front, cavités qui toutes communiquent avec le nez, de façon que quand l'inflammation attaque une partie de cette membrane, elle se communique aisément aux autres.

Il est presque inutile de décrire les symptômes du rhume; il suffira de faire remarquer 1°. que la principale cause des rhumes est la même que celle qui produit le plus ordinairement les maladies dont j'ai parlé; c'est-à-dire, la transpiration arrêtée, & un sang un peu enflammé. 2°. Que quand ces maladies regnent, il y a en même tems beaucoup de rhumes. 3°. Que les symptômes qui annoncent un rhume violent ressemblent beaucoup à ceux qui précèdent ces maladies. L'on a rarement de gros rhumes sans frisson & sans fièvre; quelquefois même elle dure plusieurs jours. L'on touffe, la toux reste sèche pendant quelque tems, ensuite il vient des crachats qui diminuent la toux & l'oppression, & c'est alors qu'on peut dire que le rhume est mûr. L'on a souvent de légers points, mais passagers, & un peu de mal de gorge. Quand les narines sont le siège du mal, ce qu'on appelle fort mal à propos rhume de cerveau, on a souvent un mal de tête très-violent, qui dépend quelquefois de l'irritation de la membrane qui tapisse les cavités de l'os du front, ou *sinus maxillaires*. L'on ne mouche dans les commencemens qu'une eau fort claire & fort acre; ensuite, à mesure que l'inflammation diminue, elle s'épaissit & l'on mouche une matière semblable à celle qu'on crache. L'on perd ordinairement l'odorat, le goût, l'appétit.

Les rhumes n'ont point de durée fixe. Ceux de cerveau durent ordinairement très-peu de jours; ceux de poitrine sont plus longs; il y en a cependant qui se dissipent au bout de quatre à cinq jours. S'ils durent trop longtems, ils nuisent; 1°. parce que la toux violente dérange toute la machine, & surtout qu'elle porte le sang à la tête d'une façon quelquefois si marquée que j'en ai craint les suites & ai fait saigner pour les prévenir. 2°. En privant du som-

(1) Notre Journal circulant parmi le peuple & parmi l'habitant de la campagne sur-tout, il serait injuste, ce nous semble, de craindre que ceux, de nos Lecteurs, qui possèdent l'Avis au Peuple, ne nous approuvassent pas, néanmoins, d'en avoir extrait l'article suivant.

(Note des Rédacteurs.)

(2) Ces Chapitres traitent de l'inflammation de poitrine, de la pleurésie & des maux de gorge.

meil , qui est presque toujours diminué par un rhume. 3°. En ôtant l'appétit , & en troublant la digestion , ce qui affaiblit nécessairement. 4°. En affaiblissant le poulmon même , par les secousses continuelles qu'il reçoit ; de façon que peu à peu toutes les humeurs s'y jettant , comme sur la partie la plus faible , il reste une toux continuelle ; il est toujours surchargé d'humeurs , qui s'y épaississant , gênent la respiration , oppressent & donnent une fièvre lente ; le corps ne se nourrit pas , le malade tombe dans la faiblesse , le dépérissement , l'insomnie , l'angoisse , & meurt souvent assez promptement. 5°. La fièvre , qui accompagne presque toujours les gros rhumes , use le corps.

Puisque le rhume est une maladie de la même espèce que les esquinancies , les péripneumonies , les inflammations de poitrine , le traitement doit être de la même espèce. Si le rhume est fort , il faut faire une saignée au bras , ce qui l'abrege beaucoup ; & elle est nécessaire toutes les fois que le malade est sanguin , qu'il a une forte toux , & un grand mal de tête. L'on doit faire un usage abondant des boissons N°. 1 , 2 , 4. Mais dès qu'il n'y a plus de fièvre , ces deux dernières ne sont plus nécessaires , & si l'on continuait trop longtems le lait d'amande , ou le nitre dans la tisane d'orge , l'estomac pourrait en souffrir. Il est utile de prendre tous les soirs des bains de jambes tièdes , en se couchant ; & malgré l'ancien préjugé qui les faisait regarder comme très-dangereux dans cette maladie , ils sont un très-grand bien aux malades , en diminuant la fièvre , le mal de tête & la toux ; les lavemens sont aussi très-utiles si le malade est constipé , on urine moins qu'à l'ordinaire. En un mot , si l'on met le malade au régime (a) , on le guérit très-promptement.

N°. 1. — Prenez une poignée de fleurs de sureau , mettez-les dans une écuelle de terre , avec une once & demie de bon vinaigre ; versez sur le tout un pot d'eau bouillante ; couvrez l'écuelle : quand la liqueur est froide , passez-la par un linge , & faites-y fondre deux onces de miel.

N°. 2. — Prenez deux onces d'orge , & une dragme & demie de nitre ; faites-les bouillir avec cinq chopines ou cinq quartettes d'eau , jusqu'à ce que l'orge soit ouvert ; passez par un linge ; ajoutez-y une once & demie de miel , & une once de vinaigre.

N°. 4. — Prenez trois onces d'amandes , & une once de graine de courge ou de melons ; pilez-les dans un mortier , en y ajoutant , peu à peu , une chopine ou quartette d'eau. Passez par un linge ; repilez le résidu avec une chopine de nouvelle eau , & réitérez , de cette façon , jusqu'à ce que vous ayez employé un pot d'eau , qu'on peut encore faire repasser sur le marc.

(a) Nous avons de justes regrets , de ce que les bornes de notre Feuille ne nous permettent pas d'indiquer ici ce que l'Auteur entend par mettre le malade au régime.

Mais souvent le mal est si léger , qu'on ne croit pas devoir faire un traitement , & sans remèdes on guérit aisément , en se privant , pendant quelques jours , de viande , d'œufs , de bouillons , de vin , de tout ce qui est âcre , gras ou pesant ; en vivant de pain , de légumes , de fruit & d'eau , & sur-tout en foupant peu ou point ; & en buvant , si l'on est altéré , une simple tisane d'orge , ou une infusion de sureau , à laquelle on peut joindre un quart ou un tiers de lait. Les bains de jambes tièdes , & la poudre N°. 20 , contribuent à faire dormir. L'on peut aussi , sans danger , prendre quelques tasses de thé de pavot rouge.

(La suite l'ordinaire prochain.)

ÉCONOMIE.

On a publié , dans le *Journal de Paris* , du 8 de ce mois , la composition d'un mastic impénétrable à l'eau. Un Négociant avait tous les jours sa cave remplie d'eau pendant tout le tems de la marée ; il imagina d'en démolir tous les murs par partie , de les reconstruire avec le mortier dont il s'agit , & dès lors il n'a pas eu une seule goutte d'eau dans sa cave. —Voici le procédé. —Il faut éteindre de la chaux vive dans du sang de bœuf au lieu d'eau. On prend ensuite de la thuille qu'on pile & tamise ; on mêle cette poussière de thuille avec la chaux , éteinte dans le sang de bœuf , jusqu'à consistance de mortier dont on se sert pour lier les pierres ou moellons avec lesquels on construit. On enduit ensuite avec ce même mortier ; & lorsqu'il est sec , ce qui n'est pas long , il devient un mastic si dur , que pour le démolir il faut de l'acier trempé. Si l'on enduit dans un endroit humide où le mortier aurait peine à sécher , il faut couvrir l'endroit de planches qu'on assujettit , afin qu'il ne tombe pas dans le premier moment ; mais une fois qu'il commencera à prendre , on peut ôter les planches & l'opération est finie.

N°. 20. — Une once de nitre , partagée en seize portions.

MORTS.

Un enfant mâle né avant terme.

Trois enfans jumaux.

Jean Samuel Duperrut , bourgeois de Vuffens la Ville , Cordonnier , âgé de 81 ans.

Roze Pachoud , femme de Jean Pierre Borel , de la paroisse de Vilette , âgée de 48 ans.

Un enfant mâle mort en venant au monde.

Madame Charlotte , venue de Monsieur Antoine Loubier , de Londres , âgée de 73 ans.

Jean Pierre Daniel Lefort , fils mineur.

Marie Louise Thuillard , femme de Claude Henri Clerc , de Mottiers Travers , âgée de 71 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

27 NOVEMBRE 1788.

Le SOLEIL se leve à 7 heures 34 minutes , & se couche à 4 heures 25 minutes.

La LUNE se leve 8 heures 54 minutes du soir.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.				BAROMETRE.					
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.		7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.			
21 Nov.	- 0. 7.	0	0. 0.	0	26. p. 7. lig. 3	26. p. 7. lig. 1	26. p. 7. lig. 0			
22 . . .	- 3. 4.	0	0. 1.	0	26. 6. 11	26. 6. 10	26. 6. 9			
23 . . .	- 5. 3.	0	1. 2.	0	26. 6. 8	26. 7. 0	26. 7. 7			
24 . . .	- 6. 2.	0	3. 0.	0	26. 7. 9	26. 8. 2	26. 8. 8			
25 . . .	- 3. 2.	0	3. 0.	0	26. 9. 0	26. 9. 3	26. 9. 9			
26 . . .	- 7. 3.	0	4. 1.	0	26. 9. 0	26. 8. 7	26. 8. 7			
27 . . .	- 10. 1.	0	3. 2.	0	26. 8. 0	26. 8. 0	26. 6. 11			

MÉDECINE.

SUITE de l'article sur les RHUMES, inséré dans la dernière Feuille.

QUAND il n'y a plus de fièvre, de chaleur, ni d'inflammation, que le malade a été à la diète pendant quelques jours, & qu'il s'est bien délayé; si la toux & l'insomnie continuent, on peut donner le soir une pilule de styrax ou une prise de thériaque, avec un peu de sureau, en sortant d'un bain de pieds tiède; alors ces remèdes, en calmant la toux, & en rétablissant la transpiration, guérissent souvent dans une nuit; mais j'en ai vu de mauvais effets, quand on les donnait trop tôt; & il faut toujours, quand on les prend, n'avoir que très-peu soupé, & que le soupé soit digéré.

Il y a un très-grand nombre de remèdes vantés pour les rhumes, des tifanes de pommes, de réglisse, de figues, de raisins secs, de bourrache, de liere terrestre, de veronique, d'hysope, d'orties, &c. (a). Je ne veux rien leur ôter de leur prix; elles

peuvent toutes avoir été utiles, mais malheureusement, ceux qui en ont vu réussir une dans un cas la croient la plus excellente de toutes, & c'est là une erreur dangereuse, parce que ce n'est point sur un seul cas qu'on doit décider; c'est à ceux qui en voient journellement un grand nombre, & qui observent attentivement l'effet des différens remèdes, à juger de ceux qui conviennent le plus généralement, & ce sont ceux que j'ai indiqués. Je fais qu'un thé de queues de cerises, qui est une boisson très-agréable, a guéri un rhume fort invétéré.

Dans les rhumes de cerveau, des parfums d'eau chaude toute simple, ou dans laquelle on a mis des fleurs de sureau ou quelques autres herbés un peu aromatiques, procurent ordinairement un soulagement très-prompt. Ils font aussi du bien dans les rhumes de poitrine.

L'on était fort dans l'usage, il n'y a pas longtemps, d'employer le blanc de baleine; mais c'est une huile très-indigeste, & les huiles ne conviennent

dans lesquels il entre des fleurs de petite marguerite, de violette, de pavot rouge, de tréfilage, de pas d'âne, l'herbe de capillaire, de la réglisse, &c. qu'on peut substituer au sureau, quelquefois même, s'il n'y a point de fièvre, & si l'on sent l'estomac un peu dérangé, on peut y ajouter un peu d'anis étoilé, qui est un aromate très-doux.

(a) Ceux qui craignent le sureau, & j'ai vu plusieurs personnes dans ce cas, peuvent le remplacer par quelque autre fleur analogue. L'on trouve dans les boutiques des mélanges tout préparés, sous le nom de fleurs pectorales,

que très-rarement dans les rhumes ; d'ailleurs le blanc de baleine est presque toujours rance ; ainsi il vaut mieux le bannir, j'en ai vu souvent de mauvais effets, rarement de bons.

Ceux qui ne diminuent point la quantité des alimens, & qui boivent de grandes quantités d'eau chaude, ruinent leur santé. Ils ne font plus de digestion, la toux devient stomacale, sans cesser d'être pectorale, & ils courent risque de tomber dans l'état décrit..... (a)

Les eaux-de-vie brûlées, les vins aromatisés, font les plus grands maux dans les commencemens, & l'on ferait mieux de n'en jamais prendre ; si l'on en a vu quelques bons effets, ce n'est que sur la fin, quand la maladie était entretenue uniquement par la faiblesse des organes. Dans ce cas, il faut quitter les relâchans, les délayans, les rafraichissans qui augmenteraient le mal & jetteraient dans une fièvre lente, & faire usage de quelques fortifiens doux qui redonnent de la force aux organes de la digestion & au poulmon, sans irriter & sans échauffer ; il y a plusieurs remèdes qui peuvent produire cet effet ; il est à souhaiter qu'un Médecin-présent les adapte aux circonstances. Je fais très-souvent prendre avec beaucoup de succès trois ou même quatre prises par jour de la poudre N°. 14, & si les humeurs paraissent se jeter trop sur le poulmon, je fais appliquer des vésicatoires aux grâs de jambes. Dans quelques cas où le mal ne paraît évidemment entretenu que par la faiblesse des digestions, un peu de vin de Malaga ou de quelque autre vin de liqueur, fait du bien.

Les liqueurs conviennent si peu, que souvent une très-petite quantité ranime un rhume qui finit fait. Il y a même des personnes qui n'en boivent jamais sans s'enrhumer, & cela n'est point étonnant ; elles occasionnent une très-légère inflammation de poitrine, qui est un rhume.

Il ne faut pas dans cette maladie s'exposer sans nécessité à un grand froid, mais il faut également se préserver de trop de chaleur ; ceux qui s'enferment dans des chambres fort chaudes ne guérissent point ; & comment y guérir ? Ces chambres, indépendamment du danger qu'on court en les quittant, enrhument comme les liqueurs, en produisant une légère inflammation de poitrine.

Les personnes sujettes aux fréquens rhumes, celles qu'on appelle fluxionnaires, croient devoir se tenir fort au chaud, c'est une erreur qui achève de ruiner leur santé. Cette disposition aux rhumes vient de deux causes ; ou de ce que la transpiration se dérange

aisément, ou quelquefois de la faiblesse de l'estomac, ou de celle du poulmon, qui demande des remèdes particuliers. Quand le mal vient de ce que la transpiration se dérange aisément, plus ils se tiennent au chaud, plus ils se font suer, & plus le mal augmente. Cet air continuellement tiède affaiblit tout le corps, & sur-tout le poulmon, les humeurs y trouvant moins de résistance s'y jettent toujours plus : la peau sans cesse baignée par une petite sueur se relâche, s'amollit, devient incapable de faire ses fonctions ; la plus petite cause arrête alors toute transpiration, & il naît une foule de maux de langueurs.

Ces malades redoublent leurs précautions pour se préserver de l'air froid, & tous leurs soins sont autant de moyens efficaces pour rendre leur santé plus faible ; & cela d'autant plus sûrement, que la crainte de l'air affujettit nécessairement à une vie sédentaire qui augmente tous leurs maux, auxquels les boissons chaudes dont ils font usage, mettent le comble. Ils n'ont qu'un moyen de guérir ; c'est de se familiariser avec l'air, de fuir les chambres chaudes, de diminuer peu à peu leurs vêtemens, de coucher au froid, de ne rien manger & de ne rien boire qui ne soit froid, les boissons même à la glace leur sont salutaires ; de vivre très-sobrement, d'éviter absolument le salé, les pâtisseries, les fritures, les graisses, les crèmes, de prendre beaucoup d'exercice, & enfin si le mal est invétéré, de faire usage pendant longtemps de la poudre N°. 14 & des bains froids. Cette méthode réussit aussi très-bien pour ceux chez qui le mal dépend primitivement d'une faiblesse d'estomac, ou du poulmon ; & au bout d'un certain tems, ces trois causes se réunissent toujours.

Plusieurs personnes qui étaient sujettes, depuis plusieurs années, à être enrhumées tout l'hiver, & qui pendant cette saison ne sortaient point & buvaient toujours tiède, ont profité après avoir lu la première édition des conseils que je donne ici ; elles se sont promenées tous les jours, ont toujours bu froid, & par-là ont évité entièrement les rhumes & se sont très-bien portées.

L'on est en usage, plus, il est vrai, à la ville qu'à la campagne, de tenir souvent à la bouche différentes tablettes, pâtes, &c. Je n'en exclus point l'usage ; mais il n'y a rien d'aussi efficace que le jus de réglisse, & moyennant qu'on le prenne à dose suffisante, il procure un vrai soulagement. J'en ai pris moi-même une once & demie dans un jour, & j'en ressentis les bons effets d'une façon marquée.

BIENFAISANCE.

Les soins & les vues d'une Société véritablement charitable, ne doivent point se borner à soulager,

(B) Voyez dans la dernière Feuille le huitième paragraphe de l'article Médecine. Note des Rédacteurs.
N°. 14. — Du meilleur kina en poudre tréslégère, une once, divisée en huit prises égales.

pour le moment, les malheureux indigens, ils doivent s'étendre sur l'avenir, & prévenir, autant qu'il se peut, la misère, fruit ordinaire de la paresse & de l'indolence, en excitant l'émulation, & en récompensant l'industrie. C'est d'après ces sentimens, & pour répondre aux vues d'un généreux anonyme, que la Direction charitable des pauvres habitans de cette ville, propose cinq Primes. La première, pour celui qui se fera le plus distingué dans la fabrication des cordes. La seconde, pour celui qui aura fait le plus de fourches & de râteaux. La troisième, pour celui des Régens du Bailliage de Lausanne qui aura fait faire le plus d'ouvrages, en quelque genre que ce soit, à ses écoliers, eu égard à leur nombre & sans préjudice de leur instruction. Ces trois Primes seront d'un Louis chacune. Les deux autres de L. 8 seront adjugées, l'une à la personne qui aura filé le plus de rite, & l'autre à celle qui aura fait le plus d'ouvrage de tricotage. La Direction distribuera encore deux Louis en Primes de moindre valeur, suivant le mérite des concurrens. Les ouvrages devront être fabriqués depuis Décembre en Avril, sans préjudice pour l'agriculture, & produits, à mesure, à MM. les Pasteurs, & les Attestations remises, dans le courant de Mai, à M. Fr. Boutan, Secrétaire de la Louable Direction. (C'est ce que MM. les Pasteurs sont priés de faire connaître à leurs Paroissiens.)

ÉCONOMIE.

Méthode de mélanger les pommes de terres avec la farine, pour en faire du pain.

* On fera cuire la pomme de terre au four, dans l'eau ou à la vapeur de l'eau bouillante; on en enlèvera la peau; on les écrasera par partie à la main, & de préférence avec un rouleau de bois, de manière qu'il ne reste point de grumeaux. Cette opération n'est point longue, & la pomme de terre a bientôt pris, sous le rouleau, la consistance d'une pâte, sur-tout si on l'écrase encore chaude.

La moitié de la farine destinée à faire le pain sera convertie en levain; on mêle le levain avec la farine restante, & c'est-là le moment d'y ajouter la pomme de terre.

On pétrit avec de l'eau plus ou moins chaude, selon la saison & l'état du levain; la pâte bien pétrie, on la tourne en pain, & quand elle est levée, on l'enfourne. Le four ne sera pas chauffé autant que de coutume, pour que le pain ne soit pas saisi, & on l'y laissera un peu plus que du pain de farine pure.

Ce pain bien fait est très-favoureux; il se tient frais pendant longtems; il est d'une bonne digestion. Il ne diffère point à l'œil du pain de froment pur, & en diffère à peine au goût.

La meilleure proportion est, parties égales de pommes de terre & de farine: mais on a introduit, avec succès, deux tiers de pommes de terre sur un de farine.

VARIÉTÉS.

Nous avons reçu une Lettre contre le *Rapport fait à la Société des Sciences Physiques de Lausanne, sur un somnambule naturel*, le 6 Février 1788. Nous n'avons pu l'insérer, parce qu'elle est trop longue; qu'elle nuirait par là à la variété que nous nous sommes imposée, & qu'étant anonyme, on aurait pu douter de la justesse des observations qu'elle contient. Mais si l'Auteur de cette Lettre est Physicien, titre qu'il faut avoir, ce nous semble, pour critiquer des Physiciens, nous l'invitons à publier la critique détaillée qu'il a faite de ce Rapport; & dans le cas où il s'y appuyerait sur des preuves, & non sur des conjectures, comme il l'a fait dans sa Lettre, sans doute, il mériterait alors la reconnaissance du Public, qu'il éclairerait.

L'on s'occupe, dans ce moment, à Paris, d'une nouvelle espèce de matelats qui, dit-on, doivent avoir des avantages sur ceux dont on a fait usage jusqu'à nos jours. Cette découverte consiste à substituer un certain volume d'air au crin dont on les remplit ordinairement. Selon quelques papiers publics, M. Necker a assisté à une épreuve faite de ces matelats, & a trouvé ce nouveau moyen ingénieux & utile.

BELLES-LETTRES.

Le mot de l'Enigme insérée dans la dernière Feuille est *Cloche*.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Geneve, 24 Novembre.

MESSIEURS,

Dans la circonstance actuelle où tous les esprits sont occupés de la prochaine Assemblée des Etats-Généraux de la France, l'ouvrage que j'ai l'honneur de vous annoncer, & qui vient de paraître sur cet objet intéressant, aura sans doute de nombreux Lecteurs; il a pour titre: *Des Etats-Généraux, ou Histoire des Assemblées Nationales en France*, par M. de Landine, Avocat, Correspondant de l'Académie des Inscriptions, Bibliothécaire-Adjoint de celle de Lyon, &c. à Paris, chez Cuchet, 1788. Cet ouvrage a trois parties; la première traite des formes des diverses Assemblées de la Nation; la seconde, des personnes qui y ont été admises de droit; la troisième, des

objets qu'on y a traités. Si (comme vous le verrez dans cet ouvrage) lors des Etats tenus en 1560, sous Charles IX., à Orléans, le Chancelier de l'Hôpital, dans ses lettres de convocation adressées aux Provinces, les invita à n'envoyer aux Etats que des hommes dignes par leur courage & leurs vertus, de prendre place dans ce grand Corps dépositaire des volontés de la Nation; & si dans cette Assemblée ainsi convoquée l'on publia l'Ordonnance d'Orléans, qui a servi de base à la Jurisprudence du Royaume, que ne doit-on point attendre pour la restauration de la Jurisprudence Civile & Criminelle, & pour celle de la France entière d'Etats-Généraux assemblés sous le règne de Louis XVI. & le Ministère de M. Necker?

J'ai l'honneur, &c.

Etrennes Helvétiques & patriotiques, pour l'an de grace 1789. N°. VII. A Lausanne, chez Henri Vincent.

Nous ne saurions que répéter, en annonçant ce petit ouvrage, ce que nous en avons dit l'année passée; ce serait, qu'utile, agréable & intéressant, il est toujours attendu avec impatience, & lu avec plaisir.

IMPROMPTU sur l'hiver (1).

AIR : Daignez écouter.

Déjà la neige a blanchi nos montagnes,
Déjà Pomone a déserté nos champs,
Et les frimats, en couvrant les campagnes,
Rendent l'espoir & la joie aux amans.

Ici, l'Amour animé par la danse,
Tend une main au plaisir qui le suit;
Là, se mêlant aux jeux de l'innocence,
Il met toujours quelque instant à profit.

Le triste hiver, dans toutes les contrées,
Est donc par lui fécond en agrémens;
Par ses doux jeux les plus froides soirées,
Ont la gaieté de celles du Printemps.

Par M. B**. P. F.

(1) L'Auteur fit cet Impromptu en entrant dans une assemblée, dont une partie dansait, & l'autre s'occupait à des jeux de société.

LIVRES DIVERS.

Chez M. Mourer, Libraire.

Histoire Naturelle du Jorat & de ses environs; & celle des trois lacs de Neuchâtel, Morat & Bienné. précédée d'un Essai sur le climat, les productions, le commerce, les animaux, de la partie du Pays-de-Vaud, qui entre dans le plan de cet ouvrage, par M. le Comte G. de Razoumowsky, 8. 2 vol. fig. 1789, brochés. L. 5.. 6 f.

(Nous donnerons une notice de cet ouvrage dans une Feuille prochaine. *Note des Rédacteurs.*)

Dictionnaire de la Langue Française, par MM. de l'Académie Française, nouvelle édition, 4. 2 vol. 1788, reliés en propre. L. 22.. 16 f.

— le même, reliés en dos & coins basanne. L. 21.

— le même, broché en carton, couvert de papier. L. 19.. 4 f.

Histoire des conquêtes de Gustave-Adolfe, Roi de Suede, en Allemagne, ou campagnes de ce Monarque en 1630, 1631, 1632, par M. le Comte de Guimoard, 8. 3 vol. fig. Neuch. 1789. L. 7.. 10

Révolutions des Provinces-Unies sous l'étendard des divers Stadhouders, suivies des anecdotes modernes, 8. 3 vol. 1788. L. 7.. 10 f.

(Les prix sont en argent de France.)

COURS DES CHANGES.

Paris { à vue . . .	166½	Amsterdam, 3 mois. . .	92
à 2 mois . . .	168½	Livourne 8 j. de v. . .	99½
Lyon, Saints . . .	166½	Genes idem . . .	93½
Londres, 3 mois . . .	48½	Louis neuvs L. 14.. 10 f. 6 d.	

Payem. des rentes à Paris, 6 premiers mois 1788. Lettre C.

ERRATA.

Il s'est glissé dans notre précédent N°. plusieurs fautes typographiques parmi les observations météorologiques qui concernent les variations du thermomètre; ne pouvant les rectifier ici, nous avons cru, du moins, devoir en aviser nos Lecteurs.

MORTS.

Rodolph Centlivres, fils mineur.

Jean François Carrard, de Pully-Pitet, âgé de 80 ans.

Sr. François Louis Rod, Commissaire, Bourgeois de Lausanne, âgé de 65 ans.

Jeanne François Blanchard, femme de Juste Scheneiter, Bourgeois de Spiez, âgée de 53 ans.

Jean G. Lombard, de la Corporation Française, âgé de 78 ans.

JOURNAL DE LAUSANNE.

6 DÉCEMBRE 1788.

Le SOLEIL se leve à 7 heures 41 minutes , & se couche à 4 heures 19 minutes.

La LUNE se leve à 1 heure 4 minutes après midi.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	7 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
27 Nov.	- 6 3.	o - 4. o.	o - 5. 5.	26. p. 7. lig. 1	26. p. 8. lig. o	26. p. 7. lig. 3
28 . . .	- 7. o.	o - 4. 3.	o - 4. 9.	26. 8.	26. 8.	26. 7.
29 . . .	- 5. 8.	o - 3. 4.	o - 3. 4.	26. 7.	26. 6.	26. 6.
30 . . .	- 3. o.	o + 1. 5.	o - 2. o.	26. 6.	26. 5.	26. 6.
1 Déc.	- 5. 2.	o - 3. o.	o - 3. 7.	26. 7.	26. 7.	26. 9.
2 . . .	- 4. 3.	o - 2. 3.	o - 2. 8.	26. 8.	26. 7.	26. 6.
3 . . .	- 2. 7.	o + 1. 7.	o + 1. 3.	26. 4.	26. 3.	26. 2.

ÉCONOMIE.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Aigle, le 28 Novembre 1788.

MESSIEURS,

J'AI l'honneur de vous adresser le résultat d'un petit essai fait, cette année, sur la culture de la racine d'abondance. Si vous croyez sa publication de quelque utilité, veuillez l'insérer dans votre *Journal*. J'ai l'honneur d'être, &c.

S. T.

Le terrain sur lequel je résolus, ce printemps, de cultiver la racine d'abondance, faisait partie d'une vieille *esparcettiere* tournée en 1786, & qui en 1787 avait été en pommes de terres blanches sans nul engrais. Le sol, médiocre de sa nature, se trouvait encore appauvri par la dernière récolte. Je fis donc mettre sur cette piece, qui avait 3700 pieds carrés, le 7 Avril, deux chars de bon fumier, faisant environ 80 pieds cubes, qui furent enterrés avec la charrue. Le 9 Avril, après avoir bien fait égaliser la piece avec le béchoir, je fis planter la graine au cordeau, à vingt pouces de distance en tout sens, & en quinconce, ayant l'attention de mettre

dans chaque trou deux grains, à la profondeur de deux pouces. J'eus le plaisir de voir bientôt lever, à peu près, tous les grains: mais aussi, peu après, le chagrin de me convaincre de l'erreur où était le respectable Auteur du petit Traité sur la culture de cette plante, lorsqu'il a assuré que nul insecte ne l'attaquait; plus de la moitié des miennes furent détruites par divers insectes. Je les remplaçai par des plantons de l'épaisseur d'une plume à écrire, que je trouvai sur la place même; chaque gouffe contenant deux à trois grains, qui ordinairement levent tous. Par ce moyen, je parvins à regarnir ma piece en entier, & je remarquai peu de différence entre les progrès des plantes transplantées & ceux des autres: cependant, s'il y en a, elle est en faveur des dernières.

Au commencement de Juillet, je fis la première récolte des feuilles, qui fut suivie d'un petit labour au béchoir; & ensuite, je fis autour de chaque plante un petit baillon d'environ un pied de tour. La végétation de ces plantes fut, dès ce moment, surprenante, comme le dit M. de *Commerell*; elles furent effeuillées sept, huit & même neuf fois, dans le courant de l'Été. Les bêtes à cornes les mangent très-avidement, ainsi que les cochons; & même sur la table, elles font un mets très-délicat. Le 23 Octobre,

Ccc

on arracha les racines, dont les plus belles pesèrent six livres, poids de 18 onces, & les plus petites seulement une livre; j'estime la totalité de leur poids, environ à vingt-sept quintaux. Je les emploie actuellement, crues, à l'engrais de bêtes à cornes, qui en sont très-friandes. Je n'ai pas essayé de les entretenir avec cette nourriture uniquement : cependant, je crois qu'avec cinquante livres de ces racines, un bœuf ferait très-bien nourri pendant vingt-quatre heures. Or, dans la proportion de ma récolte, qui n'est point extraordinaire, la pose de 500 toises de neuf pieds, produirait près de 296 quintaux, ou la nourriture d'un bœuf pour 592 jours, tandis qu'il mangerait, pendant le même tems, environ 150 quintaux de foin, qui sont le produit de, au moins, cinq poses de bonnes prairies; encore faut-il observer, que dans ce calcul, je compte les feuilles pour rien.

Je crois donc cette culture une ressource réelle pour faciliter l'entretien du bétail; son seul inconvénient est la nécessité d'effeuiller souvent, ce qui prend beaucoup de tems : mais ceux qui en ont, ne doivent pas regretter de l'employer à cela, & ceux qui en manquent, trouveront assez de gens qui seront charmés de faire cet ouvrage pour une partie des feuilles, ainsi cet obstacle tombe de lui-même. J'ose donc prier, tous ceux qui ont à cœur l'intérêt de notre patrie, d'encourager la culture de cette plante, qui pourra fort bien devenir, par la suite, une aussi grande ressource, pour le pays, que l'est la pomme de terre.



V A R I É T É S.

L E T T R E A U X É D I T E U R S.

Je suis, Messieurs, un bon campagnard tout uni, tout simple, ayant une petite fortune, & une grande famille. J'ai réussi à placer mes fils dans un état honnête, & qu'ils peuvent améliorer, s'ils ont de la sagesse, le plus jeune est encore avec moi, mes deux filles aînées sont mariées, l'une à un bon Pasteur de campagne, l'autre à un de mes voisins, bon homme qui, de même que son beau pere, cultive son domaine. Il me reste encore trois filles que je désire unir à des hommes d'un rang égal au mien; car sans cette égalité, le lien du mariage tiraille & blesse ceux qui s'y sont soumis, au moins selon mon petit avis.

Il y a environ quatre mois que Me. V*. établie dans notre voisinage vint dans la maison d'un de mes amis; elle y vit les deux aînées de mes filles qui ne sont pas encore mariées; elles sont assez belles, & j'ai tâché de leur donner une bonne éducation, & de développer en elles les dons que la na-

ture leur a départi. Mad. V*. parut les voir avec plaisir, s'informa d'elles, loua leur beauté, leur politesse, leurs manières, & lorsqu'elle partit, elle leur fit les plus pressantes invitations de venir passer chez elle les fêtes de Septembre qui s'approchaient.

Je ne fus pas trop content de cette invitation lorsque mes filles me l'apprirent; je ne le fus pas davantage de leur entendre citer ce qu'avait fait, ce que pensait Mad. V*; ni des descriptions de la beauté, de la noblesse de ses traits, de sa taille, de l'élégance de sa parure, du brillant de son équipage, sur lesquelles elles aimaient à revenir. Je m'opposai assez vivement à la visite qu'elles voulaient lui faire; mais on fit si bien, & si longtems, retentir à mes oreilles l'honneur qu'on nous avait fait par cette invitation, les grands avantages qui résultaient d'une liaison avec une si grande Dame, le bien qui pouvait résulter pour ma famille du pouvoir de son époux que je fus réduit au silence. Ces discours n'étaient pas répétés seulement par mes filles; ils l'étaient encore par ma femme, qu'elles avaient déjà su gagner. Je ne voudrais pas, Messieurs, vous faire penser que je suis gouverné par ma femme, parce qu'en plusieurs points, elle jouit de quelque autorité dans ma maison & sur ma famille; mais j'avoue qu'elle trouva que mon opposition était contre les règles, & que je me soumis à sa décision. Mes filles se rendirent chez la Dame; mais ce ne fut pas sans avoir été à la ville d'où elle rapportèrent tout un grand portemanteau rempli de bagatelles, nécessaires, comme dit ma femme, pour faire une figure décente telle que celle où mes filles devaient se rencontrer.

Elles demeurèrent un mois chez la Dame V*. Mais quelle altération n'a pas fait en elles cette visite d'un mois! A la place de leur teint frais & vermeil, de ces yeux animés par la joie & par la jeunesse, je leur vis les joues abattues, blanches comme du lait caillé, & les yeux aussi éteints que les grains de chapelets qui en tenaient lieu à leurs poupées.

Je ne pourrais vous exprimer ma surprise; elle se peignit sur tous mes traits; mais la plus jeune d'elles coupa court à tout ce que j'aurais pu en dire, en assurant que leur teint était devenu ce qu'il devait être pour des gens comme il faut, des gens de *mise*.

Je cessai bientôt de m'en étonner lorsque j'eus entendu la description qu'elles firent de la vie de ces gens de *mise*. Au lieu de se lever à six heures, déjeuner à huit, dîner à une, souper à huit & se coucher à dix, comme elles avaient accoutumé de le faire à la maison, mes filles étaient encore au lit à onze heures, déjeunaient à une, dinaient à six, soupaient à onze, & n'étaient jamais au lit avant trois heures du matin.

Les proportions de leur corps étaient encore plus altérées que celles de leur figure; leur sein qu'elles

appellaient *leur cou* était pressé & relevé; un mouchoir couvrait tout jusqu'à leur menton; leur ceinture ou leur corset était si fortement ferré dans le milieu de leur taille qu'elles avaient l'air d'un Clefydre. J'en étais émerveillé, mais telle est l'élégance des gens de *mise*.

Hier, à dîner, après une longue préparation qu'on appelle je crois *toilette*, & qui consuma tout le matin, elles se montrèrent enfin avec une tête si boursofflée d'affiquets, si chargée de plumes, que ma fille se trouva trop bafle pour qu'elles pussent développer toute la majesté de leur parure. Cette métamorphose fut frappante; leur mère ébaubie les regardait; je m'écriai; mes autres enfans éclatèrent de rire; la réponse fut la même qu'auparavant: c'est ainsi qu'on se pare pour être de *mise*.

Et leur conduite n'était pas moins changée que leur ajustement: au lieu d'augmenter la bonne humeur qui régnait dans la maison, en y joignant la leur, mes deux élégantes demoiselles censurèrent chaque follie qui nous échappait: cela n'avait pas de dignité, c'était trop bas, trop vulgaire. Un de ces jours, l'une d'elles gronda son frère pour avoir ri, & lui dit qu'il était *affieusement mal élevé*. Dans les soirées où nous n'avions rien à faire, nous jouions ordinairement à colin-maillard, aux quatre coins ou à d'autres jeux gais & simples. Nos deux Dames modernes demandent aujourd'hui pour elles un jeu de cartes, & ont cherché mutuellement à se dépouiller de l'argent que cette visite leur a laissé, à des jeux de hasard où nous ne comprenons rien. Cela me semble, je l'avoue, le plus fort des amusemens, puisqu'il ne consiste qu'à tourner des cartes, qu'à répéter des noms, comme si les joueurs ne savaient que parler & n'avaient qu'une trentaine de mots dans leur vocabulaire. Mais sur ce point, ainsi que sur d'autres usages dont je ne comprends point le but, je suis peut-être un juge partial: chacun doit être son juge à soi-même. Je reviens à mes filles.

Elles avaient acquis quelques parcelles de phrases qu'elles prononçaient en toutes occasions, comme étant décisives: je ne les puis comprendre & ne les trouve point dans le Dictionnaire; mais j'ai lieu de penser qu'elles font toutes des choses fort à la mode puisqu'elles sont constamment appuyées de l'autorité de Me. V*. d'un Marquis, ou d'un Comte.

Comme elles avaient appris plusieurs choses qui nous étaient étrangères, elles avaient oublié quelques expressions les plus communes & les plus usitées dans notre maison. Je me trouve étranger chez moi quand je les écoute; nos idées n'ont plus de liaisons communes. Un de mes voisins se lamentait sur l'extravagance & la dissipation d'un jeune parent qui consumait sa fortune & ruinait sa santé à Paris, & elles appellaient cela, *savoir vivre*, & prétendaient que ce jeune écervelé était très-aimable, qu'il était

un homme comme il faut. Elles assurent qu'on ne peut vivre d'une manière supportable si l'on n'a un revenu de 10000 livres, & lorsque la marchande de modes m'envoya son compte pour les brimborions achetés pour être décent dans leur visite, elles l'appellèrent une bagatelle, il montait cependant à 30 louis; c'est-à-dire au quart du revenu de mes terres.

Tout cela, Messieurs, me force à regarder légèrement de mes filles, comme une maladie contagieuse dont elles ont été infectées dans le cours de cette malheureuse visite. Cette considération m'a engagé à les traiter avec bonté & à essayer de les guérir par des moyens doux, que d'ailleurs le naturel indulgent & flexible que chacun reconnaît en moi, excepté ma femme, me portera toujours à préférer.

Cependant je confesse que je ne puis voir sans une vive émotion cette maladie se manifester dans ses symptômes les plus alarmans. Croiriez-vous, MM. que ma fille Louison, qui depuis cette visite se croit offensée lorsqu'on ne l'appelle pas Mademoiselle Louise, a prétendu qu'il n'y avait que des fanatiques qui ne jouassent pas au cartes pendant nos jours de solennités, & que sa sœur Sophie est venue gravement demander à son beau frère le Pasteur s'il ne devrait pas de l'immortalité de l'âme? Le fait est pourtant exactement vrai.

Cette maladie dangereuse regne, dit-on, sans beaucoup d'inconvénient à Paris & à Londres où la rigueur des Loix empêche qu'elle ne soit mortelle. Mais dans ce pays; elle ferait la source des maux les plus funestes. Si on permet qu'elle s'y répande, elles verserait non-seulement l'amertume sur notre vie, & détruirait notre bonheur domestique comme l'est aujourd'hui le mien; mais dans ses crises violentes, elle mettrait notre fortune à l'encan, conduirait nos filles à la honte & à la ruine, & nos fils à une fin déplorable.

Veillez, Messieurs, être assez humains pour nous suggérer un expédient propre à retenir cette maladie & à l'empêcher de dévaster les campagnes. Croyez-vous que cette maladie ne mérite pas autant l'attention des magistrats que celle des bêtes à cornes; au moins ne ferait-il pas nécessaire d'indiquer aux petites gens comme moi, qui ne sont pas assez riches pour se passer de mœurs simples, & de principes raisonnables, des précautions capables de prévenir toute communication avec les personnes distinguées, par leur rang, ou leurs richesses, jusqu'à ce qu'on ait de justes raisons, pour croire qu'elles & leurs maisons sont dans un état de santé, qui ne laisse aucun danger de communiquer cette contagion? & si elle a laissé à ces grands personnalités quelques sentimens de compassion, priez les de se ressouvenir qu'ils ne sont pas seuls ici; & quoique ce puisse être un de leurs amusemens que de tourner la tête à leurs pauvres voisins, qu'ils ne doivent pas ignorer que ces

amusemens font la source d'une véritable misere pour elles; que si c'est un jeu pour eux, c'est une mort pour nous.



BELLES-LETTRES.

Un imprimé qui circule depuis quelques jours, propose, par souscription, un ouvrage, dont il est à désirer, pour le bien de la société, qu'elle puisse jouir. Les succès de l'Auteur dans les branches de la Médecine, dont il s'occupe, l'ont fait connaître trop avantageusement, pour qu'il ait besoin de nos éloges.

Le titre de cet ouvrage sera: *Nouveaux moyens de prévenir & de corriger, dans l'enfance, les déjettemens, courbures & difformités des pieds, des jambes & des genoux; même ceux de naissance. Découverts & publiés par M. Venel, Docteur en Médecine à Orbe. Ouvrage mis à la portée des peres & meres de famille, & proposé par souscription, en raison du grand nombre de planches qu'il exige.* L'exemplaire coûtera L. 4, argent de Suisse, payables la moitié en souscrivant, & le reste en recevant l'ouvrage. "Mais, est-il dit dans le *Prospectus*, jusqu'à la fin de ce mois, l'on ne recevra point la moitié d'avance, & l'on se contentera de la simple souscription des personnes qui croiront utile d'encourager cette entreprise, laquelle ne s'effectuera qu'autant que le nombre des souscripteurs produira les fonds nécessaires; & jusqu'à l'époque où son exécution sera décidée, les Editeurs n'établiront nulle part de dépôts formels de souscription, mais partout où quelques amis de l'humanité voudront en ouvrir une liste, ils sont invités à le faire, & à l'adresser, avant la fin de cette année, à M. le Professeur Lanteires, à Lausanne".

Nous avons cru devoir publier & placer ici, la Lettre suivante, qui nous a été adressée au sujet de ce *Prospectus*.

Geneve, 25 Novembre 1788.

MESSIEURS,

Le *Prospectus*, qui a paru dernièrement, de l'ouvrage de M. Venel, m'a singulièrement étonné, par la maniere dont il est rédigé. On y paraît douter que cet ouvrage ne soit accueilli du Public, & ce n'est qu'avec une incertitude, bien offensante pour l'Auteur, qu'on ose l'annoncer.

Ce *Prospectus*, MM., émane-t-il du Libraire auquel M. Venel a confié l'impression de son livre, ou de M. Venel lui-même? Si c'est de ce dernier, on reconnaît bien à ce trait sa trop grande modestie, qui l'empêche de priser ses productions à leur juste valeur. Si c'est la crainte du premier qui l'a dicté, qu'il se tranquillise; qu'il imprime seulement sans

souscription; & l'on peut lui garantir le débit d'un ouvrage, qui a droit de bien mériter de toutes les personnes qui professent l'art de guérir, & d'intéresser vivement tout pere de famille.

Si l'intention de M. Venel eut été de nous donner un gros volume, renfermant une belle théorie sur les déviations des os, calculée dans le fond de son cabinet, alors les doutes du Libraire auraient quelque solidité: mais la réputation & les cures de l'Auteur étant connues, elles doivent servir de passeport à son ouvrage, & de garantie aux procédés qu'il a employé depuis douze années consécutives.

Je remercie donc beaucoup M. Venel, de vouloir bien, malgré la multiplicité de ses occupations, travailler à rendre publics les instrumens qu'il a inventés, la maniere de les faire construire, & celle de les appliquer; je puiserai, à coup sûr, des connaissances utiles dans un ouvrage de ce genre: & l'extension qu'il va donner aux moyens de guérison, doivent augmenter ses justes prétentions à l'estime & à la reconnaissance de ses concitoyens & de ses confreres.

JURINE, Chirurgien.



*VERS présentés dernièrement à Mad. L***** le jour de sa fête, par son amie Mad. L*****, qui, depuis quelques années, s'est faite une douce habitude de lui porter un bouquet dans cette circonstance.*

Malgré le froid,
Je viens te fêter, chere amie.
Malgré le froid,
L'Amitié reclame son droit.
Pour couler doucement la vie,
On se visite, on reste unie;
Malgré le froid.



MORTS.

Une fille venue morte au monde.
Charles Louis Michel Garcin, fils mineur.
Marianne Bally, femme de Jean Jacques Ceré, de Montpreveyres, âgée de 42 ans.
Madelaine Chapuis, veuve de Daniel Mogeon, de Lausanne, âgée de 60 ans.
Jean Baptiste Vuitet, de Daillens, âgé de 64 ans.
M. Philippe Ferdinand Bergier, Seigneur de Forel, Citoyen & Conseiller de Lausanne, âgé de 74 ans.

AVIS.

On s'abonne pour ce Journal, & l'on en renouvelle les Souscriptions pour l'année prochaine, à Lausanne, chez M. le Professeur LANTEIRES.

L'on paye pour l'année, & à l'avance, L. 4 de Suisse, pris à Lausanne; & L. 6 pour le recevoir franc de port dans tout le pays.

JOURNAL DE LAUSANNE.

13 DÉCEMBRE 1788.

Le SOLEIL se leve à 7 heures 42 minutes , & se couche à 4 heures 18 minutes.

La LUNE se leve à 4 heures 20 minutes du soir.

Observations Météorologiques.															
Dates.	THERMOMETRE.					BAROMETRE.									
	7 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.	7 heur. du mat.		2 h. après midi.		9 heur. du soir.					
4 Nov.	- 2. 2.	o +	3. 8.	o +	1. 0.	o	25. p.	1. lig.	3	26. p.	1. lig.	o	26. p.	o. lig.	3
5 . . .	- 0. 2.	o -	0. 6.	o -	1. 0.	o	25. 11.	0	26. 0.	o.	7	26. 2.	1		
6 . . .	- 1. 2.	o +	0. 2.	o -	0. 3.	o	26. 4.	2	26. 4.	8	26. 5.	6			
7 . . .	- 0. 4.	o +	2. 0.	o -	2. 4.	o	26. 6.	7	26. 6.	9	26. 7.	0			
8 Déc.	- 4. 2.	o -	2. 2.	o -	4. 3.	o	26. 7.	2	26. 7.	7	26. 7.	9			
9 . . .	- 3. 5.	o -	1. 5.	o -	2. 0.	o	26. 8.	3	26. 8.	0	26. 9.	2			
10 . . .	- 1. 3.	o -	1. 4.	o -	3. 3.	o	26. 9.	2	26. 10.	3	26. 10.	5			

BELLES-LETTRES.

HISTOIRES fabuleuses, destinées à l'instruction des enfans dans ce qui regard leur conduite envers les animaux, traduites de l'Anglais de. Mittrifs Sara Trimmer, sur la seconde édition, 2 vol. 12. 1789; avec cette épigraphe:

Leçon commence, exemple achève.

A Genève, chez Dufart; & à Lausanne, au Café Littéraire.

LE but de l'Auteur est de montrer aux enfans, aux hommes mêmes, les soins, les égards que nous devons aux animaux qui ne sont pas vraiment nuisibles. Il nous montre l'exemple de ces égards dans une Dame sensible, éclairée qui les enseigne à ses aimables enfans en faveur des animaux qui ne sont pas utiles, mais agréables; elle leur indique les bornes de cette bienfaisance; c'est sur-tout lorsqu'elle s'oppose à celle que nous devons aux hommes. Il nous donne l'exemple des soins attentifs que nous devons aux animaux utiles dans un fermier honnête & bon, qui trouve dans ces soins même la source de sa prospérité, de son bonheur.

Il nous fait voir les suites de l'inhumanité envers

les animaux dans un jeune homme qui, après avoir exercé la malignité cruelle sur des oiseaux, sur des quadrupèdes, l'exerce ensuite sur des hommes, devient odieux à tout ce qui l'approche, & périt enfin victime de son insensibilité.

Il nous fait craindre les suites du vice opposé, en nous traçant le tableau d'une femme riche qui s'environne de chiens, de chats, de singes, de peruches, les rend malheureux, & se rend malheureuse elle-même par des soins mal-entendus; elle néglige, elle méconnaît les devoirs de mère; elle est à son tour méconnue & négligée de ses enfans, & meurt pénétrée de regrets.

L'histoire d'une famille de rouges-gorges occupe la plus grande partie de ces deux petits volumes. Elle est intéressante, instructive; mais un peu longue; Nous ne voyons pas pourquoi l'Auteur n'a pas plutôt fait la peinture d'une petite famille d'êtres humains. A-t-il pensé que des oiseaux seraient plus intéressans pour des enfans? Cela peut être, mais les enfans mêmes ne croiront pas que les oiseaux pensent & parlent mieux que la plupart des hommes avec lesquels ils vivent; s'ils sont capables de le croire, ils ne le seront pas de comprendre les leçons; s'ils les comprennent, ils verront bien que ce sont des hommes qui agissent & enseignent sous le nom des rouges-

gorges, & alors on ne voit pas pourquoi on ne leur en donne pas le nom.

Voici, par exemple, comme on fait parler la mere rouge-gorge qui revient de la chasse pour les nourrir :
 " Mes chers enfans, comment vous portez-vous ?
 " Très-bien, répondent les petits, nous nous sommes
 " bien amusés, dit l'un d'eux ; car mon papa nous
 " a chanté une chanson charmante. Je voudrais bien
 " l'apprendre, s'écrie un second. Eh bien, dit la
 " mere, il vous l'apprendra ; il vient ; priez-le de
 " vous accorder cette grace. Je n'oserais. — Vous
 " avez tort, dit la mere ; on ne doit être honteux
 " que lorsqu'on commet une faute, & ce n'en est
 " pas une que de prier votre pere de vous apprendre
 " à chanter. De bons parens se font un plaisir d'apprendre à leurs enfans tout ce qui peut leur être utile & convenable, &c. " La leçon en ferait-elle moins bonne dans la bouche d'une femme ?

Les petits voyages que les chefs de la famille rouge-gorge font faire à leurs enfans forment un tableau assez agréable. Ils entendent un bruit qui leur paraît étrange ; il sortait d'un nid de pies qui parlaient toutes à la fois de ce qu'elles venaient de voir. " Que voilà bien de sottes petites créatures ! dit le pere rouge-gorge ; si chacune parlait à son tour, elles seraient entendues, on profiterait de leur caquet, que cette confusion rend désagréable. " Profitez de cet exemple, &c.

Bientôt ils apperçoivent une femelle de coucou maltraitée par les autres oiseaux. " Retourne dans ton canton, lui disait une grive ; pourquoi viens-tu dans le nôtre humer nos œufs & t'emparer de nos nids ? " Le bon pere oppose, à l'exemple du coucou, l'active hirondelle qui ne nuit à personne & détruit des insectes nuisibles.

Ils viennent à un arbre creux ; ils y découvrent un hibou. " Oh, quelle laide créature ! dit un petit rouge-gorge ; veut-on produire dans le monde des figures qui ont des yeux si hébétés & un masque de plumes si effroyables ? " Le hibou lui montre l'utilité de ses plumes, abaisse sa paupière, lui montre son œil brillant : le rouge-gorge s'enfuit, & le pere lui montre qu'il a été grossier, en critiquant les difformités naturelles d'un oiseau qui n'a pas été le maître de s'en garantir, d'insulter à un inconnu, & ils viennent sur un arbre où était perché l'oiseau moqueur, qui cherche à rendre le chant du pere rouge-gorge ridicule en l'imitant : celui-ci s'élance sur lui & le met en fuite, en lui arrachant quelques plumes. La mere fut fâchée de cet emportement, mais le pere lui fit observer qu'il fallait faire un exemple devant ses petits, pour les détourner du penchant à la raillerie auquel les jeunes oiseaux sont sujets, &c.

Écoutez le plaidoyer que la bonne damé met

dans la bouche d'une fourmi : " Eloignez-vous, laissez-moi passer avec mes compagnes, sans me faire du mal, afin que nous puissions réparer le dommage que vous avez fait à notre ville. Notre magasin de grains a été renversé, & je crains que mes chers parens ne soient enveloppés sous ses ruines. J'entends ma tendre compagne gémir du danger que courent nos petits. Considérez deux de nos amis que vous avez foulés aux pieds ; les voilà dans l'agonie de la mort. Pourquoi traitez-vous avec tant de cruauté des êtres innocens, qui ne vous ont jamais fait volontairement le moindre mal ? Piquons-nous jamais les hommes, si ce n'est pour nous défendre ? Avez-vous un besoin réel des fruits que nous mangeons ? Quel vuide peut faire dans vos immenses greniers la petite quantité de bled que nous amassons ? Ne sommes-nous pas assez malheureux d'être exposés à devenir la proie des oiseaux, sans que l'homme se fasse un jeu de nous détruire ? — Si vous aimez vos enfans, pensez aux nôtres ; si vous désirez que vos affaires prospèrent, protégez des animaux qui vous donnent l'exemple de l'industrie & du travail, &c.

=====

Boutarde d'un Histrion.

Je suis si las, si las de mon métier,
 Difait Damon, sifflé par le Parterre,
 Que je voudrais n'être qu'un Officier,
 Avec la croix retiré dans ma terre.

Par Monsieur M****. de G.

=====

On nous a prié d'insérer, dans notre *Feuille*, le Sonnet suivant.

S O N N E T à Mlle. **** qui refuse de croire à un songe conforme à la vérité.

Vous dites qu'un songe léger
 La nuit empruntant mon image,
 Près de vous s'en vient voltiger,
 Vous admirer, vous rendre hommage.

Cela doit-il vous affliger ?
 Le jour, c'est aussi mon usage.
 C'est lors qu'un rêve est mensonger,
 Qu'il peut être d'un noir présage.

Ah ! si vous deveniez pour moi,
 Telle, qu'en dormant, je vous vois ;
 Je redouterais peu mes songes.

Les voyant se réaliser,
 Ne serait-ce pas m'abuser,
 De les prendre pour des mensonges ?

=====

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Geneve, le 22 Novembre 1788.

Je ne fais, MM. si vous jugerez les Vers que je vous envoie dignes d'être insérés dans votre *Journal*; ils ont été faits à la louange de *Jean Jacques Rousseau*, par un homme qui était en même tems son ami, son admirateur, & qui est mort sans les avoir mis au jour.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Rousseau, prenant toujours la Nature pour maître,
Fut, de la Vérité, l'apôtre & le martyr;
Les Mortels qu'il voulut forcer à se connaître,
S'étaient trop avilis pour ne l'en pas punir;
Pauvre, errant, fugitif & proscrit sur la terre,
Sa vie à ses écrits servit de commentaire;
La fiere Vérité, dans ses hardis tableaux,
Sut, en dépit des Grands, montrer ce que nous
sommes:

Il aurait, de nos jours, trouvé des échaffauds;
Il aura des autels quand il naîtra des hommes. (1)
Par feu M. B... de Geneve.

«—————»

Histoire de Dannemarc, troisième édition, revue en entier, corrigée & considérablement augmentée, par M. P. H. Mallet, ancien Professeur royal à Copenhague, &c. 9 gros volumes in-12, ornés d'une carte du Nord. Geneve 1788, chez MM. Barle, Manget & Comp. Se trouve à Lausanne, au Café Littéraire; & à Berne, chez M. E. Haller, Libraires.

Outre le mérite du sujet, l'Historien Philosophe amène jusqu'à nos jours cette portion principale & peu connue de l'Histoire de l'Europe, dont les grands événemens passés semblent influencer sur ceux d'à-présent.

(Note des Rédacteurs. Cet article nous a été communiqué.)

«—————»

BOÛTS RIMÉS qu'on nous a priés de proposer dans notre Feuille.

Contour. — la Brienne. — Vautour. — Etrenne.

«—————»

C H A R A D E.

Dangereux est mon tout, s'il n'est pas mon dernier.
Peut-être en as-tu vu passer sur mon premier.

«—————»

M É D E C I N E.

Ainsi que chacun le fait, quand le froid est excessif, il roidit les membres, gêne les mouvemens

(1) (Note des Rédacteurs.) Peut-être on trouvera, comme nous, que J. J. a eu trop de partisans, trop d'admirateurs même, pour que l'affertion contenue dans ces deux derniers vers, ne paraisse pas un peu fautive.

des muscles, rend les os cassans, le teint devient pâle & même livide, les dents *claquent*; la langue s'engourdit, la respiration est gênée: enfin, l'on éprouve une envie de dormir souvent insupportable; & si l'on y succombe, ce sommeil perfide devient souvent celui de la mort.

C'est ce qui fit périr, en 1709, deux mille soldats du Roi de Suede; ce qui en fit perdre beaucoup à l'armée Française à la retraite de Prague; c'est ce qui, dans les années rigoureuses, enlève à leurs enfans, ou à leurs parens, des malheureux qu'on trouve endormis, le corps roide comme une statue.... Vous avez publié, MM., dans une de vos *Feuilles*, un moyen de remédier aux accidens des membres gelés, il serait bien aussi, ce me semble, que vous publiassiez des moyens de secourir ceux qui ont été asphixiés par le froid.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(Rép. des Rédacteurs.) On a recours à des frictions avec la neige, ou l'on plonge l'asphixie dans un bain d'eau froide; on le frotte avec des flanelles, jusqu'à ce que la chair ait repris sa couleur naturelle, & les membres leur souplesse.

Alors, on fait des frictions avec des flanelles trempées dans de l'eau salée, mêlée d'eau-de-vie ou d'une autre eau spiritueuse. Lorsque le malade a repris ses sens, on le met dans un lit, & on continue de le frotter avec des flanelles, pour rétablir la circulation & la chaleur.

Il serait très-important de l'approcher du feu ou de le mettre dans un lit baigné, & de le tenir dans une chambre raisonnablement chaude; car la première fonction qui se rétablit chez les asphixiés, quel que soit le genre de la cause de l'asphixie, c'est celle des poumons, & l'on conçoit, dans ce cas, la nécessité d'un air pur, frais, & tempéré.

«—————»

On annonce dans divers papiers publics, que M. Dorez, Maître en Chirurgie, à Paris, a découvert un remède assuré contre le cancer. Si l'on doit s'en rapporter à de nombreuses attestations de particuliers, au témoignage de plusieurs personnes de l'Art, entr'autres, à celui de M. Geoffroi, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, & président de la société Royale de Médecine de même ville, ce remède est un caustique dont l'action est très-douce, très-supportable, dont les bons effets sont prouvés. — Il reste à désirer qu'un tel remède ne soit pas de même nature qu'un si grand nombre, dont une expérience un peu soutenue ne tarde pas à démontrer l'inefficacité.

«—————»

ÉCONOMIE.

On annonce dans le Journal de Paris, du trentième du mois dernier, que l'on a fait du pain moitié farine de froment & moitié pommes de terre, (conformément au procédé indiqué dernièrement dans notre Feuille) & que ce pain s'est trouvé très-blanc, très-agréable au goût, très-nourrissant, & d'une digestion facile.

De la meilleure méthode de semer le Trefle.

* Le trefle, semé avec l'orge ou sur les avoines, réussit quand le Printemps est humide, rarement quand il est sec. D'ailleurs, le Puceron rouge, au Printemps, les feuilles naissantes de plusieurs plantes, & le trefle est de ce nombre. Mais le trefle réussit presque toujours, si on le sème sur les fromens, à l'époque des dernières neiges, sur-tout lorsque la terre a été, comme il arrive souvent, soulevée par des gelées & par des dégels alternatifs.

La fonte de ces dernières neiges, qui tiennent peu sur la terre, humecte la semence du trefle, qui, trouvant une terre meuble, pénètre à une profondeur suffisante; aussi est-on dispensé de herse.

Lors des premières chaleurs, les feuilles du bled servent d'abri au trefle, qui, de son côté, prive d'air les plantes ou mauvaises herbes qui nuiraient au bled; raison pour laquelle il faut semer le trefle un peu épais. Le diamètre d'un trochet ou touffe de trefle, est de trois ou quatre pouces; ainsi, lorsqu'ils se touchent, ils étouffent les plantes nuisibles, & pour lors, les fûcs de la terre ne sont employés qu'à la production du bled & du trefle, qui dure ensuite deux années.

Il est encore une autre cause de la réussite du trefle dans les terres enssemencées en bled. Les limaçons, les escargots, & nombre d'autres insectes, n'ayant guère d'autre asyle au Printemps que les champs de bled, ils y détruisent les petits insectes qui, sans cela, nuiraient au trefle.

En semant le trefle sur le bled, on ne dérange pas l'ordre des saisons ou assollement. Dans la saison de Mars, on fait deux récoltes d'herbages, dont la valeur équivaut sûrement à une récolte d'orge.

On fait également, dans une jachère qui n'aurait rien produit, deux récoltes de trefles.

HISTOIRE NATURELLE.

Si l'Histoire Naturelle a fait depuis 40 ou 50 ans de très-grands progrès, c'est, sans doute, parce qu'elle a eu des observateurs qui l'ont étudiée comme elle devait l'être. Ces génies pénétrants ne se sont pas occupés uniquement de la science des mots, comme on ne le fait encore que

trop généralement aujourd'hui: mais ils se sont occupés de l'Histoire qui est infiniment plus intéressante, & même sans laquelle la science des mots n'est absolument rien. Jettez un coup d'œil sur les ouvrages des *Raumur*, des *Trembley*, des *Bonnêt*; comparez les nomenclatures les plus vantées, vous verrez combien les premiers sont plus propres à reculer les bornes des sciences Physiques....

Je conviens que les Nomenclateurs mettent de l'ordre dans nos connaissances: mais je n'en suis pas moins persuadé, que, qui ne s'occupera que de la nomenclature, ne fera jamais de grandes découvertes; que les *Linne*, les *Géoffroi*, &c. auraient travaillé beaucoup plus utilement, s'ils avaient donné aux observations le temps qu'ils ont employé à dresser des nomenclatures.

(Note des Rédacteurs.) Cet article nous a été communiqué par M. J. B.

On fait à combien de maladies les moutons sont sujets; l'on envisagera donc, comme un procédé qui mérite de l'attention, celui qu'on emploie dans ce moment, & avec le plus grand succès, en Bohême pour les en préserver.

On mêle du gypse non calciné, & réduit en poudre fine, avec le sel qu'on leur donne; ce moyen non-seulement les préserve de maladies, dit-on, mais encore les en guérit, lorsqu'ils en sont atteints: — Une, ou deux livres de gypse suffisent pour une centaine de moutons.

Payem. des rentes à Paris, 6 premiers mois 1788. Lettre D.

Caisse d'Escompte, indiquée dans le Journal de Paris, du 5 de ce mois, 4100, 95, 90, 95, 90, 85, 80.

M O R T S.

Jean Pierre Bois, de la Corporation Française de Lausanne, âgé de 69 ans.

M. Matthieu Dollfus, de Mulhausen, âgé de 20 ans.

Christine Romph, femme de Christ Sybenthal, de Gessinay, âgée de 62 ans.

Pierre Moysé Droguet, de la nouvelle Corporation établie par LL. EE. âgé de 81 ans.

Jeanne Marie Cloux, fille mineure.

Marguerite Cordier, veuve d'Antoine Dumas, de la Corporation Française, âgée de 72 ans.

A V I S.

On s'abonne pour ce Journal, & l'on en renouvelle les Souscriptions pour l'année prochaine, à Lausanne, chez M. le Professeur LANTEIRES, & chez M. *Jean Charles*, au Pont.

L'on paye pour l'année, & à l'avance, L. 4 de Suisse, pris à Lausanne; & L. 6 pour le recevoir franc de port dans tout le pays.

JOURNAL DE LAUSANNE.

20 DÉCEMBRE 1788.

Le SOLEIL se leve à 7 heures 44 minutes , & se couche à 4 heures 16 minutes.

La LUNE se leve à 1 heure après minuit.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
11 Nov.	- 2. 2.	0 - 2. 0.	0 - 3. 1.	26. p. 9. lig. 3	26. p. 9. lig. 0	26. p. 9. lig. 0
12 . . .	- 4. 2.	0 - 4. 0.	0 - 5. 2.	26. 8. 3	26. 7. 3	26. 6. 9
13 . . .	- 5. 0.	0 - 3. 1.	0 - 3. 3.	26. 6. 8	26. 6. 0	26. 6. 0
14 . . .	- 4. 8.	0 - 4. 0.	0 - 3. 9.	26. 5. 3	26. 4. 0	26. 3. 3
15 . . .	- 5. 7.	0 - 2. 0.	0 - 3. 8.	26. 2. 1	26. 1. 9	26. 1. 0
16 . . .	- 6. 0.	0 - 3. 7.	0 - 4. 4.	26. 1. 0	26. 0. 3	26. 0. 0
17 . . .	- 5. 0.	0 - 2. 7.	0 - 3. 3.	26. 3. 1	26. 3. 8	26. 4. 2

AVIS.

ON s'abonne pour ce Journal, & l'on en renouvelle les Soucriptions pour l'année prochaine, à Lausanne, chez M. le Professeur LANTEIRES, & chez M. Isaac CHARLES, au Pont.

L'on paye pour l'année, & à l'avance, L. 4 de Suisse, pris à Lausanne; & L. 6 pour le recevoir franc de port dans tout le pays.

NB. Les souscripteurs qui ne seront pas dans l'intention de renouveler leur abonnement, sont priés d'en avertir pendant le courant de ce mois, parce qu'on prendra leur silence pour un consentement à le continuer.

BELLES-LETTRES.

Le mot de la Charade inférée dans la dernière Feuille, est Charbon.

HISTOIRE Naturelle du Jorat & de ses environs, & celle des trois lacs de Neuchâtel, de Morat & de Bienne, &c. par M. le Comte G. DE RAZOUMOWSKY, des Académies royales des Sciences de Stockholm & de Turin, Associé libre étranger de la Société Agricole de Turin, membre de la Société Physico-Médicale de Bâle, &c.

de la Société Physique de Zurich, 2 volum. 8°. A Lausanne, chez Jean Mourer, Libraire 1789.

Cet ouvrage renferme un grand nombre d'observations particulières, & des vues générales qui les rendent encore bien plus intéressantes.

L'Auteur donne d'abord une idée générale du pays, de son étendue, de son climat, des variations de sa température, de ses productions, de ses bois & de leur usage, de ses bleds, de ses vignobles, des pommes de terre, des raves, du tabac, des meuriers qu'on y cultive, du commerce des vins & des fromages, qui en fait la principale richesse.

Il passe ensuite aux quadrupèdes que le pays nourrit; il en donne les noms suivant le système de Linnéus; fait des observations nouvelles sur la plupart d'entre eux; en réunit, en sépare les espèces, quand il lui paraît naturel & utile de le faire; examine les préjugés du peuple sur plusieurs, & discute l'opinion de quelques Savans sur un petit nombre. Les oiseaux succèdent aux quadrupèdes; il les passe en revue, pour ainsi dire; donne des descriptions nouvelles de plusieurs; les distingue par des observations qui lui sont particulières. Parmi les oiseaux du lac de Genève, nous avons été étonnés de ne point trouver l'espèce d'hirondelle de mer ou d'Al-

E e e

cyons, qu'on nomme vulgairement Besolets, à moins qu'il ne soit compris sous le nom de Martin-pêcheur.

Sa Section sur les amphibiens, les reptiles & les poissons, ajoute des connaissances nouvelles à celles que nous avions dans cette partie; elle donne plus de précision à celles-ci, en distinguant les variétés; la Salamandre Suisse y est décrite comme une espèce distinguée.

La description des insectes est très-étendue: mais on sent que ce n'est point ici le lieu d'en donner le détail. Nous remarquons que le *Bombyx fagi* ne se trouve point parmi cette liste étendue. L'Auteur dit, après Linnéus, que trois mouches bleues de la viande, *musca vomitoria*, consomment le cadavre d'un cheval aussi promptement qu'un lion; on nous permettra d'en douter.

La Section où l'Auteur jette un coup d'œil général sur le Jorat, nous en montre, pour ainsi dire, la charpente; il en indique les principales hauteurs, les carrières, les incrustations qu'on y trouve; il examine la nature de ses rochers, de ses terres, des eaux qui coulent à sa surface, ou dans ses fissures; il parle du lac de Brail, des phénomènes qu'il présente, de la nature de ses bords; il en fixe l'élévation à 166 toises au dessus du lac de Genève. Les beaux cailloux de la Broye, les concrétions du bailliage d'Echallens, n'ont point échappé à ses regards, non plus que les pétrifications & les empreintes de coquilles qu'on trouve dans des couches de pierres, renfermées dans un sol gréseux de ce bailliage.

L'Auteur passe ensuite aux bitumes & aux couches bitumineuses; il fait la description du charbon minéral, ou de la houille de Paudex, de sa nature, de ses propriétés, de la négligence qui regne dans son exploitation, de ses couches, des restes de testacées détruits, & des coquilles fossiles qu'on trouve entr'elles, démontre qu'elles sont fluviales, & que le bitume était liquide, lorsqu'il les a enveloppées. L'Auteur croit qu'elle n'est pas propre à l'usage des ouvriers en fer, ni même des chaux-fourniers; elle corrode le fer des premiers, elle nuit à la bonté de la chaux, mais elle est utile pour faire du verre. De-là, on remonte à celle d'Oron, dont les qualités sont supérieures; les mines renferment une substance bitumineuse remarquable. La houille la plus parfaite est celle de Semisale, plus élevée qu'Oron. L'Auteur pense que toutes ces mines de houille appartiennent aux mêmes filons.

Il fait ensuite des observations sur la houille ligieuse; il en est qui sont vitrioliques & alumineuses; il parle du tronc entier d'un chêne trouvé près de Lausanne, & changé en houille; revient au bitume; examine les mines abandonnées de Chavornai; l'huile de pétrole qui en découle abondamment; les moyens de les rendre utiles; il compare le grès bi-

tumineux de Chavornai & d'Orbe avec l'asphalte du Val-Travers, & celui qu'on a trouvé à Vallorbe. On fait, dit-il, un excellent ciment de celui-ci, par un mélange de poix; ignorerait-il qu'on en faisait aussi un excellent avec le grès bitumineux d'Orbe?

Il passe ensuite aux tourbes; il en recherche l'origine, la formation, l'accroissement; s'occupe des moyens de les rendre utiles, ou du degré d'utilité qu'on en peut espérer.

(La suite dans une Feuille prochaine.)



VARIÉTÉS.

MESSIEURS,

Je me suis adressé à vous il y a quinze jours, pour vous demander des conseils, pour vous exposer mes plaintes. Hélas! j'ignorais qu'une nouvelle grêle menaçait mes champs, & que j'avais un nouveau malheur à craindre de la politesse affectueuse de la grande Dame, dont les bontés, pour nous, avaient détruit notre bonheur.

Vous vous souvenez, MM., des effets malheureux de la visite que mes filles avaient faites à Mad. V. Je commençais à espérer que le tems & la simplicité de mœurs, qui regne dans notre maison, les guériraient enfin de la triste maladie qu'elles y contractèrent, lorsqu'une nouvelle aventure nous a été plus fatale encore que la première. Ça été l'honneur d'une visite que la grande Dame daigna nous rendre, en retour de la leur.

J'arrivais d'un champ nouvellement entouré d'une haie, où j'avais dirigé l'emploi de mes domestiques, lorsque je rencontrai, sur le gazon qui est devant ma porte, un gentilhomme (je le crus tel, du moins) monté sur un beau cheval. Il vint à moi, & me dit: l'*Ami*, cette maison n'est-elle pas celle de M. R.? & sans me laisser le tems de répondre, ajouta, si les jeunes Dames n'étaient point à la maison. Je lui répondis que mon nom était R.; que cette maison était la mienne, & que ma femme & mes filles devaient y être. Le jeune homme alors ôtant son chapeau, me demanda pardon de m'avoir appelé l'*Ami*, & me dit qu'il était envoyé par Mad. V., avec des compliments pour Mad. & Mesdemoiselles R., & pour leur dire que, si cela ne leur était pas incommode, elle aurait l'honneur de dîner avec elles, à son retour d'une visite dans notre voisinage.

J'avoue, MM., que je tombai de mon haut à l'ouïe de ce message; il aurait pu demeurer sans réponse, si le cavalier n'eût été entendu par ma fille aînée, qui s'était approchée de la fenêtre à l'apparition subite d'un étranger. Elle ouvre, & s'écrie: M. Papillot, que je suis ravie de vous voir! J'espère que votre Dame & toute sa famille se portent bien.

Très-bien, dit le jeune homme, en s'inclinant bien bas, & lui répétant son message. Elle nous fait beaucoup d'honneur, dit ma fille; elle fait bien combien nous serons heureux par sa visite : mais en attendant, M. Papillot, donnez votre cheval à un de nos domestiques, & venez vous rafraîchir. En aurai-je le tems? dit le jeune homme, en tirant une de ses montres, car, & j'en fus bien étonné, il en avait deux. On le pressa, il descendit, & entra dans la maison, laissant son cheval aux soins des domestiques. Mais ces domestiques étaient tous aux champs, & mes filles le savaient bien; & moi qui ne pouvais voir ce beau cheval négligé, j'eus l'honneur de conduire moi-même la monture de M. Papillot à mon écurie.

Le jeune homme demeura une heure; il oubliait qu'il était pressé; il partit enfin. Mes filles, celles qui connaissaient les sociétés polies, remarquèrent qu'il était bel homme; qu'il était le domestique de confiance de Madame, & qu'elle ne l'envoyait qu'à ses bons amis. Ma femme était flattée de cette dernière remarque; j'étais chagrin, mais je me taisais, & levais les épaules en silence.

Cependant, mes domestiques mâles & femelles furent rappelés des champs, afin d'aider à tout préparer pour la réception de Madame. Je vous fatiguerais, si je vous contais toutes les allées, les venues de mes gens, pour acheter, pour emprunter, & fournir un-repas convenable à la personne respectable qui nous visitait. Une jeune fille que nous envoyons au marché, fut si accablée de travail, qu'elle n'a pu sortir du lit depuis ce triste jour.

Tout le monde était occupé dans la maison; ceux-ci à nettoyer, ceux-là à écarter les portraits de nos pères, parce qu'ils étaient antiques, pour y substituer quelques ornemens empruntés; ma femme prit sur elle le soin de m'ajuster d'une manière convenable à la cérémonie. Un habit brodé qui m'avait servi le jour de mon mariage, fut sorti de notre garde-robe où il était sans usage, mais les culottes se déchirèrent en essayant de les mettre; les paremens de l'habit furent trouvés trop longs pour paraître, & tout fut renfermé de nouveau; il fallut se contenter de m'habiller comme je le suis le Dimanche: on se borna, pour me relever un peu, d'y joindre la veste de l'habit brodé, en la fendant par derrière, parce qu'elle m'était devenue trop étroite. Mon jardinier fut peigné, frisé, poudré, pour servir d'échançon; un de mes garçons de charrue, qui avait assez bonne façon, fut habillé honnêtement, paré d'un chapeau bordé, pour avoir l'air d'un domestique de livrée, & l'on emprunta le valet de mon gendre, le Ministre, afin d'en avoir trois pour servir.

Tout ceci fut fait, non sans tumulte & sans dé-

fordre, avant l'arrivée de la grande Dame; il était six heures lors qu'elle arrivait. Mais cette lenteur, qui facilita les préparatifs, fut la cause d'un malheur; le dîner que ma femme avait préparé, fut refroidi; dans quelques mets brûlé, desséchés dans quelques autres; je ne suis pas délicat, & je n'aurais pu le manger. Heureusement, la Dame mangeait peu, pour ne pas détruire l'élégance de sa taille. Ses domestiques, moins soigneux, le dévorèrent après qu'il eût passé tristement sous nos yeux. Son train était assez nombreux: il y avait une demi-douzaine de laquais en livrée, & l'illustre Papillot, & la femme de chambre. De plus, la Dame avait deux amies & quatre complaisans pour les amuser, & peut-être pour s'amuser de nous; chaque Monsieur avait son domestique; chaque Dame son train, & le tout errait en tumulte dans notre appartement. J'entendais dire: vous nous faites bien de l'honneur, & je disais, hélas! je m'en ferais bien passé de ce triste honneur-là.

Je ne vous parlerai pas de la gaucherie de nos domestiques tout neufs encore, de l'embarras qu'on voyait dans leurs discours, dans tout ce qu'ils faisaient, des plats renversés sur la table ou brisés à terre, des verres qui furent mis en pièces, & des peines que se donna ma femme pour tout réparer. Je dois lui rendre cette justice, qu'elle avait l'œil à tout, & qu'elle parvenait presque toujours à cacher les incongruités qu'il nous arrivait souvent de commettre.

Il était nuit quand on eût dîné, les chemins étaient mauvais; il était convenable d'inviter la Dame & ses amis & leur train, à passer la nuit avec nous; elle eut la malhonnêteté de nous faire l'honneur d'accepter l'invitation. Nouvelle scène de préparatifs, plus difficiles que le dîner. Ma femme & moi quittâmes notre appartement, pour faire place à notre noble hôte. Nos enfans dormirent sur le plancher du grenier, pour loger les deux Dames & deux des Messieurs; les autres trouveront une place chez mon gendre. Mes deux filles aînées dormirent peu; elles passeront la plus grande partie de la nuit dans la chambre de la Dame. Ma cuisine, mes chambres de domestiques, furent renversées, pour y placer les domestiques étrangers, & mes chevaux passeront la nuit dans les champs, pour faire place aux nouveaux venus.

Tous ces désagrémens ne sont rien, parce qu'ils sont passagers, & qu'ils ne peuvent être comparés avec les suites constantes de cette visite. La maladie de mes filles revint les agiter, les posséder avec une nouvelle violence; elle se communiqua aux autres branches de la famille. Ma femme qui avait toujours paru décente & raisonnable, qui s'occupait du ménage avec économie, ne parle maintenant que

d'objets de dépenses convenables à des gens comme il faut, qui ont des liaisons respectables; elle m'annonce que des gens comme nous doivent passer l'hiver à la ville; ma jeune fille ornée de ses propres cheveux, a reçu en présent des plumes, dont il faut faire usage, & l'habillement doit être assorti à la coëffure.

La maniere de penser a éprouvé la même métamorphose; car il y a, je le vois bien, des modes en morale, comme dans les habits. Les Messieurs parlèrent de leurs liaisons avec des femmes mariées, de leur arrangement avec elles, avec une aisance qui donnait un air d'usage & presque de noblesse, à l'adultère. Je combats avec chaleur ces principes destructeurs de la paix, & du bonheur des familles, surtout quand je suis appuyé de mon gendre le Ministre; mais ma femme & mes filles ont appris de leurs nobles gouvernantes, qu'un pere & un Ministre ont le droit de prêcher une doctrine ennuyeuse, sans que cela tire à conséquence dans ce qu'on a résolu. En effet, disent mes filles, nous avons souvent entendu M. V. prêcher sa Dame, sans qu'elle y fit attention; & l'on serait honteuse de donner plus de poids à mes discours.

Ce mépris de l'autorité, cette affectation d'être à la mode, s'est glissée parmi nos domestiques. Mon jardinier se frise tous les jours, & vole ma fleur de farine pour se poudrer; il néglige mon jardin pour faire le joli garçon, & je me propose de le renvoyer. J'ai trouvé un jour celle qui lavait notre linge coëffée en cheveux, & parée de quelques affiquets que mes filles lui avaient donné, assise, s'entretenant avec le Jardinier, buvant le thé avec les femmes de mes valets de ferme, & quand je voulus m'en fâcher, elle m'apprit que les domestiques de Mme. V. buvaient le thé l'après midi.

Oh! c'en est trop, & je suis résolu enfin de prouver à ma femme & à mes filles, que je suis le chef de la maison, que c'est à moi à y régler les dépenses, que je ne veux être ni un mari honteusement commode, ni le pere de filles méprisables, & déshonorées pour avoir eu l'honneur de visiter des Dames, & d'en être visitées. Je voudrais bien trouver un moyen doux pour ramener la paix & la raison dans ma famille; j'aime qu'on m'y voye avec plaisir, & non comme un tyran, & un trouble-fête; j'aime voir mes enfans heureux & jouir de leur bonheur. Veuillez, Messieurs, m'indiquer le moyen que je cherche, s'il en est un; mais je crains bien qu'il n'y en ait plus d'autre que la sévérité, qui puisse être efficace. Que l'honneur qu'on m'a fait me déchire le cœur! chaque jour je prie Dieu qu'il éloigne de moi ces glorieuses visites, & à toutes les heures du jour, je tremble d'en recevoir. J'ai ajouté un article à ma prière,

& je dis, veuillez, grand Dieu! que mes enfans échappent aux regards & aux faveurs des grandes Dames; veuillez éloigner d'eux cette fièvre pestilentielle de la mode & des grands airs! Mais je vous ennuie, MM.; en vérité, ma tête est aussi dérangée. Ah! je suis bien malheureux!

* Il existe dans le nord de l'Irlande, sur les bords d'une rivière, une pierre, avec l'inscription suivante, qui paraîtra curieuse, & qui sans doute avait été mise dans l'intention de servir aux étrangers qui passaient par ce chemin. *Il faut observer, que lorsque cette pierre est sous l'eau, il n'est pas prudent de passer & gué cette rivière.* Cette inscription est à peu près semblable à celle de ce fameux poteau qui fut placé, par ordre de l'Inspecteur des routes & chemins, il y a quelques années, dans le Comté de Kent: *Ce sentier conduit à Feversham; passans, si vous ne savez pas lire, vous ferez mieux de suivre la grande route.*

L I V R E S D I V E R S .

On trouvera dans huit jours, chez MM. Heubach & Comp. un ouvrage in-8°. dont voici le titre : *De la foi publique envers les créanciers de l'Etat, ou réponse au N°. CXVI des Annales politiques de M. Linguet; ouvrage intéressant pour le fond & par les circonstances.*

Payem. des rentes à Paris, 6 premiers mois 1788. Lettre E.

Caisse d'Escompte, du 11 de ce mois, 4155, 4135.

M O R T S .

Anne Marie Dufournet, fille mineure.
Un enfant venu mort au monde.
Jeanne Susanne Bessé, veuve du sieur Louis Emonet, en son vivant Officier Baillival à Lausanne, âgée de 76 ans.
Madame Susanne Roux, épouse de M. le Colonel Jean Louis De Croufaz, de Lausanne, âgée de 65 ans.
Pierre François Centlivres, fils mineur.
Samuel Rochat, fils mineur.
Madame Marguerite Tissot, veuve de M. Pierre Samuel Grobety, vivant, Bourgeois & Assesseur Baillival de Romainmotier, âgée de 71 ans.
Jacques Valter, fils mineur.
David Ecoffey, bourgeois de Sainte-Croix, maçon, âgé de 83 ans.
Marianne Bovet, veuve de M. Elie Bailly, en son vivant Bourgeois & Pasteur à Lucens, âgée de 76 ans.
Un enfant mâle mort 9 jours après sa naissance.

JOURNAL DE LAUSANNE.

27 DÉCEMBRE 1788.

Le SOLEIL se leve à 7 heures 43 minutes , & se couche à 4 heures 17 minutes.

La LUNE se leve à 7 heures 30 minutes du matin.

Observations Météorologiques.

Dates.	THERMOMETRE.						BAROMETRE.					
	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.	8 heur. du mat.	2 h. après midi.	9 heur. du soir.
18 Déc.	- 8. 2.	o - 5. 7.	o - 6. 3.	26. p.	5. lig.	o 26. p.	5. lig.	o 26. p.	6. lig.	o		
19 . . .	- 6. 4.	o - 4. 8.	o - 7. 1.	26.	5.	10 26.	6.	1 26.	6.	3		
20 . . .	- 9. 0.	o - 6. 3.	o - 9. 8.	26.	6.	2 26.	6.	3 26.	6.	0		
21 . . .	- 7. 5.	o - 5. 4.	o - 6. 7.	26.	6.	11 26.	7.	o 26.	7.	2		
22 . . .	- 5. 3.	o - 5. 2.	o - 7. 1.	26.	7.	3 26.	7.	o 26.	6.	5		
23 . . .	- 9. 5.	o - 7. 0.	o - 9. 9.	26.	6.	3 26.	6.	8 26.	6.	11		
24 . . .	- 9. 0.	o - 6. 0.	o - 6. 8.	26.	7.	7 26.	7.	10 26.	8.	8		

A V I S.

ON s'abonne pour ce Journal, & l'on en renouvelle les Soucriptions pour l'année prochaine, à Lausanne, chez M. le Professeur LANTEIRES, & chez M. *Jacques CHARLES, au Pont.*

L'on paye pour l'année, & à l'avance, L. 4 de Suisse, pris à Lausanne; & L. 6 pour le recevoir franc de port dans tout le pays.

NB. Les souscripteurs qui ne seront pas dans l'intention de renouveler leur abonnement, sont priés d'en avertir pendant le courant de ce mois, parce qu'on prendra leur silence pour un consentement à le continuer.

BELLES-LETTRES.

BOUTS-RIMÉS proposés dans notre N°. 50. (1).

Quand de ma bourse, hélas ! j'observe le *Contour*,
L'aspect de sa maigreur me donne *la Brienne*.
Pour m'achever encor, je vois comme un *Vautour*,
Fondre sur moi ce jour qui ruine (2) en *Etenne*.

(1) (*Note des Rédacteurs.*) Nous n'avons pu insérer tous les Quatrains sur les mêmes rimes, qui nous ont été adressés.

(2) Ou bien, qui m'écrase.

Aux donneurs de Bouts-Rimés.

Vous que Lausanne enferme en son étroit *Contour*,
Donneurs de Bouts-rimés pires que *la Brienne*;
Gens pour moi plus cruels qu'un tigre ou qu'un *Vautour*;
Je vous donne mes vers & l'ennui pour *Etenne*.

Lorsque des vers vous aimez le *Contour*.
Pourquoi faut-il vous nommer *la Brienne*?
Chassez, chassez, l'image d'un *Vautour*,
Et demandez du N° pour *Etenne*.

É N I G M E.

Ma nombreuse famille, en ta faveur, Mortel!
Se succède sans-cesse, & passe sans rappel.
Pour moi qui, dans la joie & la magnificence,
Plus que pas un des miens toujours je prens naissance,
Au gré du fol enfant j'arriverai trop tard,
Et me presserai trop à celui du vieillard.

CHANSON de table pour la veille du nouvel An.

AIR: *Toujours, toujours, &c. &c.*

Joyeux amis, l'An finit son empire;
Vieillard tanné,

Fff

Triste, noir, furanné,
De frimats couronné;
Il chancelle, il expire.
Allons sur son tombeau.
Voir naître l'An nouveau;
Qu'encore enfant, il puisse nous sourire.
D'abord son regne est cacochyme & sombre,
Un froid Zéphir
Y glace le désir;
L'art y fait le plaisir;
Qu'il les crée en grand nombre!
Qu'il nous donne en primeurs
Et des fruits & des fleurs;
Que du Printems son hiver soit un ombre!
Que des plaisirs ce jour soit le présage!
Laissons les vœux,
Les compliments mielleux
Aux bergers amoureux.
Suivons l'avis du sage:
Que chacun, dans son cœur,
Se fasse son bonheur;
N'est à nous que s'il est notre ouvrage.

A. M. B*, Auteur des *Délassemens Poétiques* (1).

Dürckheim, le 1 Octobre 1788.

Heureux amant des sœurs de la docte Uranie,
Quel nom te donnerai-je, à toi, dont le génie,
Cueille, en se *délassant*, les lauriers d'Apollon?
Qui pénètre, en jouant, dans le sacré vallon;
Parcours, d'un œil distrait, les rives du Permesse;
Dicte au fils de Vénus des vers pour la sagesse;
Et changeant à son gré de sujet & de ton,
Fais sourire Chaulieu, raisonne avec Platon.

Que j'aime, ami, ta Verve & ta Philosophie;
Ton style harmonieux, ta romaine énergie!
J'y vois, avec transport, l'empreinte de ton cœur,
Et me sens grand alors de ta propre grandeur.

Quand sur ton Luth hardi tu célébres la gloire,
Et les lauriers de Mars... aux champs de la victoire,
J'aime à t'accompagner, à voler sur tes pas...
Mais bientôt maudissant le Démon des combats,
Déplorant de Nathos (2) l'inutile courage,
Darthula moissonnée à la fleur de son âge,
Je détourne les yeux de ce tableau sanglant,
Qui fait couler mes pleurs... que j'admire en trem-
blant...

(1) Cet ouvrage se trouve à Lausanne, au Café Litté-
raire.

(2) Voyez Ossian.

Que je crains de fixer... ma muse printannière,
Qui jamais ne sortit des bosquets de Cythere,
Ses pipeaux à la main, fuyant d'un pas léger,
Court cacher son effroi dans le fond d'un verger....

C'est-là que je retrouve mon ami, moins sublime,
mais plus tendre, plus aimant; c'est-là que mon
cœur fraternise avec le sien; soit qu'il chante ses
jeunes amours, soit qu'il déplore le départ de sa
Lisette, ou la mort prématurée de l'aimable *Nice*;
soit qu'il célèbre les rives majestueuses du superbe
Léman, ou les bords fleuris de l'humble *Boiron*;
soit enfin, qu'enflammé de l'amour de la patrie, il
peigne les regrets d'un Suisse exilé loin de ses dieux
penates... Elevé dans une contrée où le doux nom
de *liberté* n'a jamais frappé mes oreilles, je ne con-
cevais pas le charme puissant qui ramène, sans
ceffe, le Suisse vers ses montagnes; je les ai par-
courus, ces monts majestueux, ces fertiles val-
lées, & mon étonnement a cessé... Hélas, oui,
mon ami,

Je l'ai vu, ta belle patrie,
Je l'ai vu, ce séjour des Dieux!
Le Léman, sa rive fleurie,
Ces monts, ces rochers fourcilleux;
Leur image toujours chérie,
Errer encore devant mes yeux...
Ils sont passés, ces jours heureux,
Ces jours d'ivresse, de féerie,
Ce souvenir délicieux,
Du plus beau moment de ma vie,
Ne me rend que plus malheureux....
Sur des rives étrangères,
Loin du foyer de mes pères,
Jetté par un sort ennemi,
Sans consolateur, sans ami;
Le cœur navré de tristesse,
L'esprit rongé de noirs soucis,
Je vois se flétrir, ma jeunesse,
Je végète.... je languis....

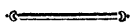
avec un cœur sensible aux beautés de la nature,
aux charmes de la liberté; avec l'amour, des mœurs
simples, des doux plaisirs qui en découlent, & des
jouissances qui ne laissent pas de regrets, il ne faut
point voyager en Suisse; il faut s'y fixer. Voilà le
résultat de mes réflexions, en quittant la Suisse,
pour aller reprendre mes chaînes. Hélas! en par-
courant ces contrées que votre jeune muse peignait
avec tant d'enthousiasme, dont vous me parliez avec
tant de chaleur dans ces heures délicieuses, que
nous arrachions à des soins pénibles, pour les con-
sacrer à l'amitié; combien de fois ne me suis-je point
écrié:—

De l'ami le plus cher, respectable patrie!
 Pays de liberté, trop heureuse Helvétie!
 Heureux! qui dans ton sein, loin du fracas des Cours,
 Voit couler, à son gré, lentement ses beaux jours;
 Qui loin de cette mer en orages fertile,
 Sût trouver sur les monts un simple & sûr asyle....
 Il ose mépriser ces bienfaits onéreux,
 Que la Bassesse arrache à l'orgueil fastueux.
 Sous ces lambris dorés, séjours de la mollesse,
 Où des plaisirs trompeurs la troupe enchanteresse,
 Arrive, en folâtrant, distiller son poison,
 Et d'une main flatteuse endormir la raison....
 Où l'ennui, le dégoût, enfans d'un vain délire,
 Exercent, tour-à-tour, leur tyrannique empire....
 Dans ces tristes palais où l'or & les grandeurs,
 Enervent tous les sens, corrompent tous les cœurs;
 Où la beauté sans frein, de volupté lassée,
 Insulte à la vertu timide, & délaisée....
 Dans ces palais, enfin, il n'ira pas chercher,
 Le doux repos de l'ame.... il leur est étranger.

Dans le sein de la paix, & de la solitude,
 Il peut vouer son tems aux charmes de l'étude;
 Aux plaisirs, aux devoirs de la sainte amitié,
 Ce sentiment si pur, si mal apprécié!...
 Il peut sourire alors du ton plein d'arrogance,
 Du puéril cliquant de la docte ignorance;
 Être simple, sans art.... & de la vérité,
 Emprunter & la grace, & la sublimité;
 Du vil adulateur braver la basse envie,
 N'écouter que son cœur, & suivre son génie....
 Borné dans ses besoins, & constant dans ses vœux,
 Il ne briguera point l'éclat d'un nom fameux;
 Le plaisir de briller, cette triste chimère,
 Ne l'éblouira plus... Caché dans sa chaumière,
 S'y livrant au penchant de son cœur vertueux,
 La gloire l'oubliera.... mais il sera heureux....

Mais tâchons d'oublier nous-mêmes ces rêves d'une
 imagination qui s'égare sans-cesse en vains projets
 de bonheur, sans en voir jamais réaliser aucun.—
 Adieu, mon ami!

L. B. DE BILDERBECK.



*SUITE de la notice de l'Histoire Naturelle du
 Jorat, &c. insérée dans notre dernier N°.*

L'Auteur consacre deux Sections à l'Histoire naturelle du lac de Neuchâtel, & des terres situées à l'Orient & au Midi de ce lac; il en montre l'ancienne étendue, trace les graduations du resserrement de ses rives, qu'il voit se resserrer toujours davantage dans l'avenir. Il parle ensuite de ses poissons, de ses coquilles, de ses éponges lacustres. Il s'étend sur-tout sur les bois noirs qu'on trouve sou-

vent sur ses rives, & qui paraissent sortir du sol qu'il couvre; ils sont, en général, durs, compactes & très-denses, & ne sont qu'un peu plus pesans que le bois ordinaire; ils sont moins fragiles & se déchirent plutôt qu'ils ne cassent; lorsqu'on les travaille, il s'en vont plutôt en lanières qu'en copeaux; ils sont, dit-on, plians & flexibles comme la baleine. Ils seraient d'excellens mâts pour les vaisseaux, s'ils avaient la longueur & la grosseur nécessaire: mais l'art ne pourrait-il point imiter la nature; les expériences semblent en démontrer la possibilité? Ces bois sont pénétrés d'un acide, aidé de l'humidité des terrains marécageux, & il a prouvé que dans quelques mois, on pouvait minéraliser du bois jusqu'à un certain point.

L'Auteur examine la nature des pierres de la partie du Jorat, qui domine à l'Orient le lac de Neuchâtel. On y remarque d'abord de la molasse commune, dans laquelle on trouve une mine de fer sablonneuse, & du beau charbon minéral. Elle est mêlée à des terres colorées, à une espèce de marne à foulon. On y voit encore un grès calcaire, une pierre meulière très dure, qui renferme des corps pétrifiés, des os, par exemple. Ces grès s'appuyent sur les couches calcaires du Jura, & laissent entrelées & ces couches, une lièvre de gypse.

L'Auteur parcourt ensuite le Lac de Morat, parle des phénomènes qu'il présente, de sa navigation, de ses atterrissements, de ses anciennes limites, des traces d'une plus grande élévation dans ses eaux, des mines de fer en gravier qui sont près de ses bords, d'une mine de tripoli qui se trouve aux environs de Morat, des productions du Lac, de ses bords, de ses roseaux, de ses cailloux, du pays de Vuilli qu'il baigne, des squelettes humains qu'on y a trouvés, &c. De là, il passe au Lac de Bière, parle de ses courans, de ce qu'on appelle la floraison de ce Lac, de l'île de Saint-Pierre qu'il renferme, de ses productions, de la nature de ses bords, d'un insecte nuisible qui semble voyager d'un lieu à un autre.

Il s'élève ensuite à des observations plus générales; prouve que ces trois derniers Lacs ont été autrefois réunis renfermant des grandes îles dans leur sein; on le voit par les marais qui les bordent & se joignent, par les bois qu'ils renferment, &c.

Il paraît croire que les Lacs se creusent en se resserrant par leurs bords; cela peut être, mais est-il nécessaire de supposer qu'ils ont toujours la même masse d'eau? Il semble encore que plus les Lacs sont profonds, moins ils doivent se creuser; car ils ne se creusent que dans l'agitation de leurs eaux, or plus ils sont profonds, moins l'agitation que les vents communiquent à leur surface, se communique.

à leur base; moins ils sont étendus, moins ils donnent de prise aux vents pour en agiter les eaux profondes: il semble donc qu'ils devaient se creuser plus autrefois, & cependant leurs bords paraissent se resserrer autant qu'ils le faisaient, parce que les mêmes causes existent. Leur masse d'eau y doit donc diminuer. Nous croirions que cette profondeur n'est plus grande que relativement à leur étendue; les rivières, les débris des monts en comblent moins le centre que les bords, mais il semble qu'ils doivent aussi les combler quoiqu'avec plus de lenteur. Comme nos réflexions ne valent pas les observations de l'Auteur; nous y revenons.

Il rassemble enfin ses observations particulières, & nous fait remonter au tems où les quatre lacs étaient réunis & formaient une petite mer au-dessus de laquelle s'élevaient les plus hautes sommités du Jorat comme des îles escarpées. Il nous montre les traces de cet ancien état du pays: c'est par cette vaste masse d'eau que s'est formée la montagne Brèche située à l'extrémité orientale du Lac de Geneve, c'est elle qui a déposé ces amas de cailloux qu'on remarque dans les extrémités occidentales de celui de Geneve, & de Neufchâtel, qui a détaché des masses de pierres de ses extrémités voisines des Alpes, pour les répandre en diverses parties du Jorat, & jusques aux bords des lacs de Murat & de Bienné, qui a déposé dans les couches du Jorat, des coquilles fluviatiles. Mais les corps marins & les bitumes nous obligent à remonter à un temps plus reculé encore, où la mer a couvert le pays; à celui où il eut des Volcans; car le bitume ne peut se former sans eux. Finissons notre extrait par le passage qui termine cette histoire naturelle. C'est par la réunion d'observations isolées & partielles, qu'on peut parvenir un jour à former un corps d'observations générales, & en déduire des principes sûrs & constants: c'est de l'assemblage des théories particulières que l'on peut espérer le vaste édifice d'une théorie générale de la terre. Il faudrait que chaque empire, chaque province, chaque district eut son observateur naturaliste, qui fit sur son pays natal ce que quelques-uns ont fait. Alors on pourrait espérer de connaître l'histoire de la terre.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Lausanne, le 25 Décembre 1788.

MESSIEURS,

Veuillez bien avoir la complaisance de faire connaître, par la voie de votre *Journal*, au Public, & principalement aux Gens de Lettres:

1°. Que le second volume de l'*Histoire & des Mémoires de la Société des Sciences Physiques de Lausanne*, 4. fig. vient de paraître. Prix L. 24.. 6 f. argent de France, broché.

2°. Que je mettrai en vente, dans la première

semaine de Janvier prochain, les *Lettres sur l'Italie*, 2 vol. in-12. à L. 2.. 5 f. de France, par M. Dupaty, le protecteur & le sauveur des trois infortunés condamnés à la roue.

3°. Que je fais traduire de l'Allemand l'*Histoire des Suisses*, par M. le Professeur Muller, (dit le Tacite Allemand) laquelle aura de 4 à 5 volumes.

4°. Enfin, que je vais mettre sous Presse une nouvelle édition du *Dictionnaire de Bomare*, très-augmentée.

J'ai l'honneur, &c.

MOURER, Libraire.

M É D E C I N E.

* Point de maladie de la peau plus désagréable, plus tenace, & plus dangereuse à guérir, que les dartres. Leur siège étant dans la masse du sang, il est rare qu'on ne s'expose pas à de grands dangers, lorsqu'on a recours à des remèdes extérieurs. L'humeur repercutée se jette nécessairement, à la longue, sur quelques viscères, & occasionne souvent des ravages, qui ne peuvent céder aux remèdes les mieux administrés.

Si celui que nous proposons aujourd'hui n'agit qu'avec beaucoup de lenteur, du moins il a l'avantage d'attaquer immédiatement la masse du sang; de détruire à la longue le vice dont il est atteint. Il n'astringe point à un régime rigoureux; ne dérangement aucunement ni les fonctions de l'économie animale, ni celles auxquelles les devoirs d'un état nous obligent de vaquer.

Prenez tous les matins à jeun la valeur de deux tasses à thé d'une légère infusion de scabieuse des bois; cette infusion se fait de la même manière que le thé, ayant soin toutefois de mettre un peu plus de scabieuse lorsqu'elle est sèche, que lorsque l'on peut s'en procurer de la fraîche: dans ce dernier cas, on emploie souvent les feuilles. Lorsqu'elle est sèche, on fait usage des tiges & de la racine. Abstenez-vous, autant qu'il sera possible, pendant l'usage de ce remède, qu'on peut être obligé de continuer pendant l'espace d'un an & plus, abstenez-vous de tout ragoût de haut goût, & fortement épicé; évitez, autant que faire se pourra, les légumes & les acides, & surtout, ayez soin de tremper & de bien mouiller votre vin. On ne fera que très-prudemment, de continuer le même régime & l'usage de cette boisson, un mois ou deux après la guérison de la maladie. (Extr. des Affiches du Dauphiné.)

M O R T S.

Jeanne de Molière, de la Corporation Française de Lausanne, âgée de 50 ans.

Anne Esther Dor. Panchaud, d'Echallens, âgée de 60 ans.

Jaques Louis Verrey, fils mineur.

Charles Gabriel Guillaume Pichard, fils mineur.